

NOTE D'INFORMATION

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNÉ
MONTANT GLOBAL DE L'EMISSION : 500 000 000 MAD
MATURITE : 10 ANS

	Tranche A (fixe cotée)	Tranche B (révisable cotée)	Tranche C (fixe non cotée)	Tranche D (révisable non cotée)
Plafond	MAD 500 000 000	MAD 500 000 000	MAD 500 000 000	MAD 500 000 000
Nombre Maximum	5 000 obligations subordonnées	5 000 obligations subordonnées	5 000 obligations subordonnées	5 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	MAD 100 000	MAD 100 000	MAD 100 000	MAD 100 000
Taux	Fixe, en référence au taux 10 ans calculé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des BDT telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 17/11/2016, soit 3,03%, augmenté d'une prime de risque.	Révisable annuellement, en référence au taux plein des BDT 52 semaines déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des BDT telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 17/11/2016, soit 2,28%, augmenté d'une prime de risque, soit entre 3,13% et 3,33% pour la 1 ^{ère} année.	Fixe, en référence au taux 10 ans calculé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des BDT telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 17/11/2016, soit 3,03%, augmenté d'une prime de risque.	Révisable annuellement, en référence au taux plein des BDT 52 semaines déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des BDT telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 17/11/2016, soit 2,28%, augmenté d'une prime de risque, soit entre 3,13% et 3,33% pour la 1 ^{ère} année.
Prime de risque	Entre 90 et 110 points de base	Entre 85 et 105 points de base	Entre 90 et 110 points de base	Entre 85 et 105 points de base
Mode d'allocation	Méthode d'adjudication à la française			
Remboursement du principal	In fine			
Garantie de remboursement	Aucune			
Maturité	10 ans			
Négociabilité des titres	Négociables à la Bourse de Casablanca	Négociables à la Bourse de Casablanca	Négociables de gré à gré (hors Bourse)	Négociables de gré à gré (hors Bourse)

Période de souscription : du 07 Décembre 2016 au 09 Décembre 2016
Émission réservée aux Investisseurs Qualifiés de droit marocain tels que listés dans la présente note d'information

Conseiller Financier et Coordinateur Global



Organisme chargé de l'enregistrement



Organisme chargé du Placement et Centralisateur



VISA DE L'AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Conformément aux dispositions de la circulaire de l'AMMC, prise en application de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 tel que modifié et complété, l'original de la présente note d'information a été visé par l'AMMC le 30 novembre 2016 sous la référence n° VI/EM/032/2016.

Abréviations

AGO	Assemblée Générale Ordinaire
ALM	Asset Liabilities Management
AMMC	L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
AWB	Attijariwafa Bank
BAM	Bank Al-Maghrib
BCP	Banque Centrale Populaire
BMCE	Banque Marocaine du Commerce Extérieur
BMCI	Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie
BRD	Banque de Réseau et de Détail
BVC	Bourse de Casablanca
CAM	Crédit Agricole du Maroc
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CDG	Caisse de Dépôt et de Gestion
CDM	Crédit du Maroc
CDMC	Crédit du Maroc Capital
CDMLF	Crédit du Maroc Leasing & Factoring
CDMP	Crédit du Maroc Patrimoine
CIC	Crédit Industriel et Commercial
CIH	Crédit Immobilier et Hôtelier
CPC	Comptes Produits et Charges
CES	Créances en Souffrance
DEA	Diplome d'Etudes Approfondies
Dhs	Dirham
Ets	Etablissement
FCP	Fonds Commun de Placement

FPN	Fonds Propres Nets
GAB	Guichet Automatique Bancaire
GPBM	Groupement Professionnel des Banques du Maroc
IFRS	International Financial Reporting Standards
IS	Impôt sur les Sociétés
Kdh	Mille Dirhams
Mdhs	Million de Dirhams
NAP	Nouvelles Activités et Produits
Nb	Nombre
ND	Non Disponible
OPCVM	Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
PNB	Produit Net Bancaire
PME	Petites et moyennes entreprise
PNU	Part Non Utilisée
PCEC	Plan Comptable des Établissements de Crédit
RNPG	Résultat net part du groupe
ROA	Return On Asset
ROE	Return On Equity
SA	Société Anonyme
SGMB	Société Générale Marocaine de Banques
SI	Système d'Information
SICAV	Société d'Investissement à Capital Variable
SIFIM	Société Immobilière et Financière Marocaine
TCN	Titres de créances négociables
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
USD	Dollar américain
VAR	Variation

Définitions

Créancier chirographaire	Créancier dont la créance n'est assortie d'aucune sûreté réelle. En cas d'inexécution de ses obligations par le débiteur et de réalisation de son actif, les créanciers chirographaires sont primés par les créanciers titulaires de sûretés.
Créancier privilégié	Créancier possédant une garantie sur sa créance. En cas de défaillance, il est le premier dans la hiérarchie de remboursement de la dette.

Sommaire

<i>Abréviations</i>	2
<i>Définitions</i>	4
<i>Avertissement</i>	7
<i>Préambule</i>	8
Section I - Attestations et coordonnées.....	9
I. Le Directoire	10
II. Les Commissaires aux Comptes	11
III. Le Conseiller financier	24
IV. Le Conseiller juridique	25
V. Responsable de l'Information et de la Communication Financière	25
V. Agences de Notation	26
Section II - Présentation de l'opération.....	27
I. Cadre réglementaire de l'opération	28
II. Objectifs du programme d'émission	31
III. Structure de l'offre	32
IV. Renseignements relatifs aux obligations subordonnées de l'émetteur	33
V. Cotation en Bourse des obligations des tranches A et B	47
VI. Intermédiaires financiers	47
VII. Calendrier de l'opération	48
VIII. Modalités de souscription	49
IX. Modalités de traitement des ordres	50
X. Modalité d'enregistrement	52
XI. Modalité de règlement et de livraison des titres	52
XII. Modalités de publication des résultats de l'opération	53
XIII. Régime fiscal	53
XIV. Charges relatives à l'opération	54
Section III - Présentation générale du Crédit du Maroc	55
I. Renseignements à caractère général	56
II. Renseignements sur le capital social du Crédit du Maroc	57
III. Marché des titres du Crédit du Maroc	62
V. Assemblée d'actionnaires	79
VI. Organes d'administration et de surveillance du Crédit du Maroc	80
VII. Les organes de direction	81
VIII. Curriculum Vitae des principaux dirigeants	91
IX. Gouvernement d'entreprise	94
Section IV - Activité du Crédit du Maroc	95
I. Historique du Crédit du Maroc	96
II. Appartenance du Crédit du Maroc au Groupe Crédit Agricole	97
III. Filiales du Crédit du Maroc	104
IV. Marché bancaire marocain	120
V. Activité du Crédit du Maroc	132
VI. Activités du Crédit du Maroc en chiffres	145
VII. Moyens humains et effectifs	155
VIII. Systèmes d'information	160
IX. Stratégie de Développement du Crédit du Maroc	163

Section V - Situation Financière du Crédit du Maroc – Comptes Consolidés IFRS	166
I. Périmètre de consolidation	167
II. Évolution de la rentabilité du Groupe – Compte Consolidés IFRS	169
III. Analyse du bilan consolidé IFRS	188
IV. Tableau des flux de trésorerie	202
Section VI - Événements récents et perspectives	206
I. Événements récents	207
II. Perspectives	209
Section VII - Facteurs de risque	212
I. Risque de taux	213
II. Risque de change	213
III. Risque de liquidité	214
IV. Risque de contrepartie	214
V. Risque de Solvabilité	215
VI. Risque Concurrentiel	215
VII. Risque opérationnel	215
VIII. Risque de crédit :	216
IX. Risque de défaut	218
X. Les travaux en cours pour l'application des recommandations du comité Bâle	219
Section VIII - Faits exceptionnels et litiges	220
Section IX - Règles et principes comptables	222
I. Présentation	223
II. Principes et méthodes comptables des comptes individuels	223
III. Principes et Périmètre de consolidation	227
IV. Normes et Principes comptables appliqués par le Groupe	231
Section X - Etats financiers	244
I. Comptes consolidés IFRS au 30 Juin 2016	245
II. Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2015	258
III. Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2014	270
IV. Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2013	279
V. Comptes sociaux au 30 Juin 2016	285
VI. Comptes sociaux au 31 décembre 2015	298
VII. Comptes sociaux au 31 décembre 2014	321
VIII. Comptes sociaux au 31 décembre 2013	343
Section XI - Bulletin de souscription	360
Section XII - Rapports de Notation du Crédit du Maroc	361

Avertissement

Le visa de l'Autorité Marocaine du Marché des capitaux (AMMC) n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée, dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en obligations est soumis au risque de non remboursement. Cette émission obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie si ce n'est l'engagement donné par l'émetteur.

L'AMMC ne se prononce pas sur l'opportunité de l'opération d'émission d'obligations ni sur la qualité de la situation de l'émetteur. Le visa de l'AMMC ne constitue pas une garantie contre le risque de non remboursement des échéances de l'émission d'obligations, objet de la présente note d'information.

La présente note d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription ou l'acquisition d'obligations objet de ladite note d'information.

Les personnes en la possession desquelles ladite note viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

L'organisme chargé du placement ne proposera les obligations, objet de la présente note d'information, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout pays où il fera une telle offre.

Ni, l'AMMC, ni le Crédit du Maroc n'encourent de responsabilité du fait du non-respect de ces lois ou règlements par l'organisme chargé du placement.

L'obligation subordonnée se distingue de l'obligation classique en raison du rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination, l'effet de cette clause de subordination étant de conditionner en cas de liquidation de l'émetteur, le remboursement de l'obligation au désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.

Préambule

En application des dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 tel que modifié et complété, la présente note d'information porte, notamment, sur l'organisation du Crédit du Maroc, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'opération envisagée.

Ladite note d'information a été préparée par Crédit du Maroc conformément aux modalités fixées par la circulaire de l'AMMC prise en application des dispositions de l'article précité.

Le contenu de cette note d'information a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- Les commentaires, analyses et statistiques de la Direction Générale du Crédit du Maroc notamment lors des due diligence effectuées auprès de celle-ci ;
- Les rapports annuels et rapports de gestion relatifs aux exercices 2013, 2014, 2015 et juin 2016 ;
- Les rapports et statistiques du GPBM ;
- Les comptes sociaux du Crédit du Maroc pour les exercices 2013, 2014, 2015 et pour les semestriels au 30 Juin 2015 et au 30 Juin 2016 ;
- Les comptes consolidés du Groupe Crédit du Maroc pour les exercices 2013, 2014, 2015 et pour les semestriels au 30 juin 2015 et au 30 Juin 2016 ;
- Les rapports des commissaires aux comptes pour les exercices 2013, 2014 et 2015 (comptes sociaux et comptes consolidés) ;
- Les rapports spéciaux des commissaires aux comptes relatifs aux conventions réglementées des exercices clos aux 31 décembre 2013, 2014 et 2015 ;
- Les attestations d'examen limité des commissaires aux comptes sur la situation intermédiaire au 30 juin 2015 et au 30 Juin 2016 (comptes sociaux) ;
- Les attestations d'examen limité des commissaires aux comptes sur la situation intermédiaire consolidée pour les périodes du 1er Janvier au 30 Juin 2015 et du 1er Janvier au 30 juin 2016 ;
- Les procès-verbaux des réunions du Directoire et du Conseil de Surveillance relatifs aux trois derniers exercices et à l'exercice en cours jusqu'à la date de visa, des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires du Crédit du Maroc relatives aux trois derniers exercices et à l'exercice en cours jusqu'à la date visa ;
- Prévisions établies par les organes de direction et de gestion du Crédit du Maroc.

En application des dispositions de l'article 13 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 tel que modifié et complété, cette note d'information doit être :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée ou qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public selon les modalités suivantes :
 - elle est disponible à tout moment au siège de la Banque : Crédit du Maroc, 48-58 Boulevard Mohammed V – Casablanca. Tél : 05.22.47.74.77
 - sur demande dans un délai de 48H auprès des points de collecte de l'organisme placeur
 - elle est disponible sur le site de l'AMMC : www.ammc.ma
- Tenue à la disposition du public au siège de la Bourse de Casablanca.

Section I - ATTESTATIONS ET COORDONNEES

I. Le Directoire

Raison sociale	Crédit du Maroc
Représentant légal	M. Baldomero VALVERDE
Fonction	Président du Directoire
Adresse	48-58 Boulevard Mohamed V, Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.47.74.25
Adresse électronique	Baldomero.Valverde@ca-cdm.ma

Objet : Note d'information relative à l'émission de l'emprunt obligataire subordonné du Crédit du Maroc pour un plafond de 500 000 000 MAD

Le Président du Directoire, Monsieur Baldomero VALVERDE, atteste que, à sa connaissance, les données de la présente note d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives du Crédit du Maroc, ainsi que les droits rattachés aux titres proposés. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Par ailleurs, le Président du Directoire s'engage à respecter l'échéancier de remboursement selon les modalités décrites dans la présente note d'information.

M. Baldomero VALVERDE
Président du Directoire
CREDIT DU MAROC

II. Les Commissaires aux Comptes

Raison sociale	PwC Maroc
Représentant légal	Mohamed RQIBATE
Fonction	Associé
Adresse	35, Rue Aziz Bellal. 20330. Casablanca
Numéro de téléphone	(0)5 22 99 98 60
Numéro de télécopieur	(0)5 22 99 98 60
Adresse électronique	mohamed.rqibate@ma.pwc.com
Date du 1er exercice soumis au contrôle	2014
Date d'expiration du mandat actuel	AGO appelée à statuer sur l'exercice 2016

Raison sociale	Fidaroc Grant Thornton
Représentant légal	Rachid BOUMEHRAZ
Fonction	Associé Gérant
Adresse	47, Rue Allal Ben Abdallah - Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.54.48.00
Numéro de télécopieur	05.22.54.23.21
Adresse électronique	r.boumehraz@fidarocgt.ma
Date du 1er exercice soumis au contrôle	2008
Date de renouvellement du mandat	22 Avril 2014
Date d'expiration du mandat actuel	AGO appelée à statuer sur l'exercice 2016

Attestation de concordance des commissaires aux comptes sur les informations comptables et financières contenues dans la note d'information relative à l'émission d'obligations subordonnées : Comptes consolidés en normes IFRS au 30 Juin 2015 et au 30 juin 2016

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières consolidées en norme IFRS contenues dans la présente note d'information relative à l'émission par Crédit du Maroc S.A, d'un emprunt obligataire subordonné en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse semestriels consolidés en normes IFRS du Groupe Crédit du Maroc, objets de notre examen limité.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières consolidées en normes IFRS, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse semestriels consolidés en normes IFRS du Groupe Crédit du Maroc au 30 juin 2015 et au 30 juin 2016, objets de l'examen limité précité.

Casablanca, le 22 novembre 2016

Les commissaires aux comptes

PwC Maroc
Mohamed RQIBATE

Fidaroc Grant Thornton
Rachid BOUMEHRAZ

Attestation de concordance des commissaires aux comptes sur les informations comptables et financières contenues dans la note d'information relative à l'émission d'obligations subordonnées : Comptes consolidés en normes IFRS au 31 décembre 2013, 2014 et 2015

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières consolidées en normes IFRS contenues dans la présente note d'information relative à l'émission, par Crédit du Maroc S.A d'un emprunt obligataire subordonné en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse consolidés en normes IFRS audités du Groupe Crédit du Maroc.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières consolidées en normes IFRS, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse consolidés en normes IFRS du Groupe Crédit du Maroc, tels que audités par Ernst & Young et Fidaroc Grant Thornton pour l'exercice 2013 et par Fidaroc Grant Thornton et PwC Maroc au titre de l'exercice 2014 et 2015.

Casablanca, le 22 novembre 2016

Les commissaires aux comptes

PwC Maroc
Mohamed RQIBATE

Fidaroc Grant Thornton
Rachid BOUMEHRAZ

Attestation de concordance des commissaires aux comptes sur les informations comptables et financières contenues dans la note d'information relative à l'émission d'obligations subordonnées : États de synthèse sociaux au 30 Juin 2015 et au 30 juin 2016

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières sociales contenues dans la présente note d'information relative à l'émission, par Crédit du Maroc S.A d'un emprunt obligataire subordonné en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur au Maroc. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse semestriels sociaux du Crédit du Maroc, objets de notre examen limité.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les situations intermédiaires du Crédit du Maroc au 30 juin 2015 et au 30 juin 2016, objets de l'examen limité précité.

Casablanca, le 22 novembre 2016

Les commissaires aux comptes

PwC Maroc
Mohamed RQIBATE

Fidaroc Grant Thornton
Rachid BOUMEHRAZ

Attestation de concordance des commissaires aux comptes sur les informations comptables et financières contenues dans la note d'information relative à l'émission d'obligations subordonnées : États de synthèse sociaux clos au 31 décembre 2013, 2014 et 2015

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières sociales contenues dans la présente note d'information relative à l'émission, par Crédit du Maroc S.A, d'un emprunt obligataire subordonné en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur au Maroc. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse sociaux audités du Crédit du Maroc.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse sociaux du Crédit du Maroc, tels que audités par Ernst & Young et Fidaroc Grant Thornton pour l'exercice 2013 et par Fidaroc Grant Thornton et PwC Maroc pour les exercices 2014 et 2015.

Casablanca, le 22 novembre 2016

Les commissaires aux comptes

PwC Maroc
Mohamed RQIBATE

Fidaroc Grant Thornton
Rachid BOUMEHRAZ

Attestation d'examen limité des commissaires aux comptes sur la situation intermédiaire consolidée pour la période du 1^{er} Janvier au 30 juin 2016

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du Crédit du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit du Maroc) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2016. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 4.445.678, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 160.958.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états financiers consolidés, ci-joint, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Crédit du Maroc arrêtés au 30 juin 2016, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 28 juillet 2016

PwC Maroc
Mohamed RQIBATE

Fidaroc Grant Thornton
Rachid BOUMEHRAZ

Attestation d'examen limité des commissaires aux comptes sur la situation intermédiaire consolidée pour la période du 1^{er} Janvier au 30 juin 2015

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du Crédit du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit du Maroc) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 4.239.379, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 83.221.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Crédit du Maroc fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre de l'Impôt sur le Revenu (IR) couvrant les exercices allant de 2011 à 2014. À ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'issue du contrôle en cours ainsi que sur les impacts potentiels sur les comptes du Groupe.

Sur la base de notre examen limité et sous réserve de l'incidence de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états financiers consolidés, ci-joint, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Crédit du Maroc arrêtés au 30 juin 2015, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note exposant les effets dus à la première application d'IFRIC 21 relatifs à la comptabilisation des taxes dues.

Casablanca, le 3 septembre 2015

PwC Maroc
Mohamed RQIBATE

Fidaroc Grant Thornton
Rachid BOUMEHRAZ

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Crédit du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit du Maroc), comprenant le bilan au 31 décembre 2015, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 4 335 081 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 76 408.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe Crédit du Maroc constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2015, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Casablanca, le 15 mars 2016

Les Commissaires aux Comptes

PwC Maroc
Mohamed RQIBATE
Associé

Fidaroc Grant Thornton
Rachid BOUMEHRAZ
Associé

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Crédit du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit du Maroc), comprenant le bilan au 31 décembre 2014, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 4 401 562 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 240 081.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du groupe Crédit du Maroc constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2014, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Casablanca, le 20 mars 2015

Les Commissaires aux Comptes

PwC Maroc
Mohamed RQIBATE
Associé

Fidaroc Grant Thornton
Rachid BOUMEHRAZ
Associé

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice 2013

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Crédit du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit du Maroc), comprenant le bilan au 31 décembre 2013, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états font ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 4 235 966 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 283 877.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2013, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière IAS/IFRS.

Casablanca, le 21 mars 2014

Les Commissaires aux Comptes

Ernst & Young
Bachir TAZI
Associé

Fidaroc Grant Thornton
Faïçal MEKOUAR
Associé

Attestation d'examen limité des commissaires aux comptes sur la situation intermédiaire des comptes sociaux pour la période du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2016

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du Crédit du Maroc comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2016. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 5.602.505, dont un bénéfice net de KMAD 102.639, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Crédit du Maroc arrêtés au 30 juin 2016, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 28 juillet 2016

Les commissaires aux comptes

PwC Maroc
Mohamed RQIBATE
Associé

Fidaroc Grant Thornton
Rachid BOUMEHRAZ
Associé

Attestation d'examen limité des commissaires aux comptes sur la situation intermédiaire des comptes sociaux pour la période du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2015

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du Crédit du Maroc comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 5.448.171, dont un bénéfice net de KMAD 45.365, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Crédit du Maroc fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre de l'Impôt sur le Revenu (IR) couvrant les exercices allant de 2011 à 2014. À ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'issue du contrôle en cours ainsi que sur les impacts potentiels sur les comptes de la Banque.

Sur la base de notre examen limité et sous réserve de la 'incidence de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Crédit du Maroc arrêtés au 30 juin 2015, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 3 septembre 2015

Les commissaires aux comptes

PwC Maroc
Mohamed RQIBATE
Associé

Fidaroc Grant Thornton
Rachid BOUMEHRAZ
Associé

Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints, de Crédit du Maroc, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 5 573 448 dont un bénéfice net de KMAD 86 830.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères, et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine du Crédit du Maroc au 31 décembre 2015, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Casablanca, le 15 mars 2016

Les commissaires aux comptes

PwC Maroc
Mohamed RQIBATE
Associé

Fidaroc Grant Thornton
Rachid BOUMEHRAZ
Associé

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux pour l'exercice 1^{er} janvier au 31 décembre 2014

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 22 Avril 2014, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints, du Crédit du Maroc, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 5 623 851 dont un bénéfice net de KMAD 238 101.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères, et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de Crédit du Maroc au 31 décembre 2014, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Casablanca, le 20 mars 2015

Les commissaires aux comptes

PwC Maroc
Mohamed RQIBATE
Associé

Fidaroc Grant Thornton
Rachid BOUMEHRAZ
Associé

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux pour l'exercice 2013

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints, du Crédit du Maroc, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres de KMAD 5 498 436 dont un bénéfice net de KMAD 296 384.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères, et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine du Crédit du Maroc au 31 décembre 2013, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Casablanca, le 21 mars 2014

Les commissaires aux comptes

Ernst & Young
Bachir TAZI

Fidaroc Grant Thornton
Faïçal MEKOUAR

III. Le Conseiller financier

Organisme conseil	Crédit du Maroc
Représentant	M. Youssef KHOUIL
Fonction	Directeur de l'Ingénierie Financière
Adresse	48-58 Boulevard Mohammed V, Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.49.53.02
Numéro de fax	05.22.42.25.30
Adresse électronique	Youssef.Khouil@ca-cdm.ma

Objet : Note d'information relative à l'émission de l'emprunt obligataire subordonné du Crédit du Maroc pour un plafond de 500 000 000 MAD

La présente note d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier du Crédit du Maroc à travers :

- ▶ Les commentaires, analyses et statistiques de la Direction Générale du Crédit du Maroc notamment lors des due diligences effectuées auprès de celle-ci ;
- ▶ Les rapports annuels relatifs aux exercices 2013, 2014 et 2015 et les rapports de gestion relatifs aux exercices 2013, 2014, 2015 et au 30 juin 2016 ;
- ▶ Les rapports et statistiques du GPBM ;
- ▶ Les comptes sociaux du Crédit du Maroc pour les exercices 2013, 2014, 2015 et pour les semestriels au 30 Juin 2015 et au 30 Juin 2016 ;
- ▶ Les comptes consolidés du Groupe Crédit du Maroc pour les exercices 2013, 2014, 2015 et pour les semestriels au 30 Juin 2015 et au 30 Juin 2016 ;
- ▶ Les rapports des commissaires aux comptes pour les exercices 2013, 2014 et 2015 (comptes sociaux et comptes consolidés) ;
- ▶ Les rapports spéciaux des commissaires aux comptes relatifs aux conventions réglementées des exercices clos aux 31 décembre 2013, 2014 et 2015 ;
- ▶ Les attestations d'examen limité des commissaires aux comptes sur la situation intermédiaire au 30 juin 2015 et au 30 Juin 2016 (comptes sociaux) ;
- ▶ Les attestations d'examen limité des commissaires aux comptes sur la situation intermédiaire consolidée pour les périodes du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2015 et du 1^{er} Janvier au 30 juin 2016 ;
- ▶ Les procès-verbaux des réunions du Directoire et du Conseil de Surveillance relatifs aux trois derniers exercices et à l'exercice en cours jusqu'à la date de visa, des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires du Crédit du Maroc relatives aux trois derniers exercices et à l'exercice en cours jusqu'à la date de visa ;
- ▶ Prévisions établies par les organes de direction et de gestion du Crédit du Maroc.

Nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

Youssef KHOUIL
Directeur Ingénierie Financière
CREDIT DU MAROC

IV. Conseiller juridique

Dénomination	Cabinet HDID CONSULTANTS
Représentant	Mohamed HDID
Fonction	Associé Gérant
Adresse	294 boulevard Yacoub El Mansour, Résidence Espace Anfa, Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.94.16.78
Numéro de fax	05.22.39.91.66
Adresse électronique	m.hdid@hdid.ma

Objet : Note d'information relative à l'émission de l'emprunt obligataire subordonné du Crédit du Maroc pour un plafond de 500 000 000 MAD

L'opération, objet de la présente note d'information, est conforme aux dispositions statutaires du Crédit du Maroc et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

La présente opération porte sur l'émission de titres subordonnés. Cette caractéristique ne porte pas atteinte aux règles du droit des souscripteurs d'obtenir le paiement de leurs titres en capital et intérêts. Toutefois, en cas de liquidation du Crédit du Maroc, ces titres ne seront remboursés qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et chirographaires.

Casablanca, le 24 novembre 2016

M.Mohamed HDID
Associé Gérant
Cabinet HDID CONSULTANTS

V. Responsable de l'Information et de la Communication Financière

Raison sociale	Crédit du Maroc
Responsable	Patrice BOCCACCINI
Fonction	Direction Général Adjoint Finances Groupe
Adresse	48-58 Boulevard Mohammed V, Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.49.51.10
Adresse électronique	Patrice.Boccaccini@ca-cdm.ma

VI. Agences de Notation

Raison sociale	Moody's Middle East Ltd
Contact	Olivier Panis – VP Senior Credit
Adresse	Dubai International Financial Centre - Gate Village 4, Level 3, Dubai - UAE.
Numéro de téléphone	+97 14 237 9533
Adresse électronique	olivier.panis@moodys.com

Raison sociale	Capital Intelligence
Contact	Darren Stubing
Adresse	Oasis Complex, Block E, Gladstone Street, PO Box 53585- CY 3303 Limassol - Chypre
Numéro de téléphone	357 2534 2300
Adresse électronique	capital@ciratings.com darren.stubing@ciratings.com

Section II - PRESENTATION DE L'OPERATION

I. Cadre réglementaire de l'opération

Le Directoire a proposé lors de sa réunion en date du 18 avril 2016, l'émission d'emprunts obligataires subordonnés à hauteur de deux milliards de dirhams (2.000.000.000 Dh), en une ou plusieurs tranches, et dans un délai de 3 ans. Ces emprunts seront libellés en dirhams ou en devises pour une durée maximale de dix ans dans le cadre des dispositions des articles 292 à 315 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes.

Cette proposition est motivée par la nécessité de renforcer les fonds propres de la banque afin qu'ils soient en harmonie avec son développement et en conformité avec les dispositions réglementaires des autorités monétaires en matière de ratio de solvabilité.

Le Directoire a décidé à l'unanimité de soumettre la proposition à l'Assemblée Générale Mixte du 28 juillet 2016, convoquée conformément aux prescriptions des articles 121 et suivants de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par les lois n° 20-05 et n°7812.

Après avoir examiné les rapports du Directoire, le Conseil de Surveillance du Crédit du Maroc du 27 Mai 2016 a agréé l'émission d'emprunts obligataires subordonnés.

Conformément aux articles 292 à 315 de la loi n° 17/95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, l'Assemblée Générale Mixte du 28 juillet 2016, après avoir entendu lecture du rapport du Directoire et des observations du Conseil de Surveillance sur ledit rapport, a autorisé l'émission d'Emprunts Obligataires Subordonnés dans la limite d'un plafond de deux milliards de dirhams, (2.000.000.000 Dh), libellés en dirhams ou en devises pour une durée maximale de dix (10) ans.

L'Assemblée Générale Mixte a délégué, en vertu de l'article 294 de la loi n° 17-95 telle que modifiée et complétée, tous pouvoirs au Directoire, à l'effet de :

- procéder à l'émission des obligations subordonnées dans la limite du montant maximum arrêté pas l'Assemblée Générale Mixte et dans un délai de trois (3) ans à compter de ladite assemblée ;
- fixer les modalités des emprunts obligataires ;
- en constater la réalisation définitive ;
- et d'une manière générale, prendre toutes les mesures utiles, le tout dans les conditions légales et réglementaires en vigueur.

La ou les émissions ainsi autorisées par l'Assemblée peuvent être réalisées en une ou plusieurs tranches, dans un délai maximum de trois (3) ans.

Dans le cas où il y aurait plusieurs émissions, chaque émission sera considérée comme un emprunt obligataire au sens de l'article 298 de la loi 17/95 telle que modifiée et complétée, lequel doit être entièrement souscrit.

Conformément à la délégation de pouvoirs conférée par l'Assemblée Générale au Directoire, le Président, indique lors de la réunion du Directoire du 26 septembre 2016, les modalités de l'emprunt obligataire subordonné arrêtées et a proposé en conséquence de procéder à une émission qui soit à la fois cotée et non cotée à la Bourse de Casablanca.

Compte tenu des conditions de marché, le Président rappelle également que le directoire a décidé, lors de la séance du 26 juillet 2016, de procéder à l'émission d'obligations subordonnées pour cinq cents millions de dirhams (500.000.000 Dhs), représentant une fraction de l'enveloppe globale autorisée et arrête les conditions de la dette subordonnée comme suit :

- Créer une tranche A composée d'obligations subordonnées cotée à la Bourse de Casablanca, à Taux fixe (la « **Tranche A** ») ;
- Créer une tranche B composée d'obligations subordonnées cotée à la Bourse de Casablanca, à Taux révisable annuellement (la « **Tranche B** ») ;

- Créer une tranche C composée d'obligations subordonnées non cotée à la Bourse de Casablanca, à Taux fixe (la « **Tranche C** ») ;
- Créer une tranche D composée d'obligations subordonnées non cotée à la Bourse de Casablanca, à Taux révisable annuellement (la « **Tranche D** ») ;
- Arrêter les modalités de l'emprunt obligataire qui est composée de la Tranche A, de la Tranche B, de la Tranche C et de la Tranche D.

Le montant maximum de l'emprunt obligataire subordonné (obligations subordonnées cotées et non cotées à la Bourse de Casablanca toutes tranches confondues) s'élève à 500.000.000 de dirhams (le «Plafond»), étant précisé que :

- Le montant maximum de la tranche A – composée d'obligations subordonnées cotée à la Bourse de Casablanca, à Taux fixe – s'élève à 500.000.000 de dirhams (le «Plafond de la Tranche A ») ;
- Le montant maximum de la tranche B – composée d'obligations subordonnées cotée à la Bourse de Casablanca, à Taux révisable annuellement – s'élève à 500.000.000 de dirhams (le «Plafond de la Tranche B ») ;
- Le montant maximum de la tranche C – composée d'obligations subordonnées non cotée à la Bourse de Casablanca, à Taux fixe – s'élève à 500.000.000 de dirhams (le «Plafond de la Tranche C ») ;
- Le montant maximum de la tranche D – composée d'obligations subordonnées non cotée à la Bourse de Casablanca, à Taux révisable annuellement – s'élève à 500.000.000 de dirhams (le «Plafond de la Tranche D ») ;
- En tout état de cause, bien que le plafond Tranche A, le Plafond de la Tranche B, le Plafond de la Tranche C et le Plafond de la Tranche D autorisé pour chacune des tranches susvisées s'élève au maximum au Plafond, soit 500.000.000 de dirhams, le plafond maximum cumulé pour les quatre tranches confondues ne pourra en aucun cas dépasser la somme 500.000.000 de dirhams pour l'ensemble de l'émission.

Le directoire a décidé, dans la même séance du 26 septembre 2016 que la souscription aux obligations subordonnées soit limitée aux investisseurs qualifiés de droit marocain tels que listés dans la présente note d'information.

En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'Assemblée Générale, tenue 28 juillet 2016, et en attendant la tenue de l'Assemblée Générale des obligataires, le Directoire du Crédit du Maroc du 21 novembre 2016, a procédé, conformément à l'article 300 de la Loi 17-95, à la désignation de Monsieur Mohamed HDID en tant que mandataire provisoire de la masse des porteurs d'obligations émises. Cette décision prendra effet dès l'ouverture de la période de souscription, étant précisé que le mandataire provisoire nommé est identique pour les tranches A, B, C, D de la présente émission, lesquelles sont regroupées dans une seule et même masse. De plus, le Directoire s'engage à procéder à la convocation de l'Assemblée Générale des obligataires pour nommer le représentant définitif de la masse des obligataires et ce, dans un délai d'un an, à compter de la date d'ouverture de la souscription.

Les caractéristiques de la Tranche A, de la Tranche B, de la Tranche C et de la Tranche D arrêtées par le Directoire du 26 septembre 2016, se présentent comme suit :

	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Tranche D
Montant maximum de la Tranche	500.000.000 MAD	500.000.000 MAD	500.000.000 MAD	500.000.000 MAD
Nature des titres	Obligations subordonnées cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire centrale (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités	Obligations subordonnées cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire centrale (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités	Obligations subordonnées non cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire centrale (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités	Obligations subordonnées non cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire centrale (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités
Forme juridique	Au porteur	Au porteur	Au porteur	Au porteur
Nombre maximum de titres à émettre	5.000 obligations subordonnées	5.000 obligations subordonnées	5.000 obligations subordonnées	5.000 obligations subordonnées
Valeur nominale du titre	100.000 MAD	100.000 MAD	100.000 MAD	100.000 MAD
Prix d'émission	Au pair, soit 100.000 MAD	Au pair, soit 100.000 MAD	Au pair, soit 100.000 MAD	Au pair, soit 100.000 MAD
Maturité de l'emprunt	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans
Prime de risque	Entre 90 points de base et 110 points de base	Entre 85 points de base et 105 points de base	Entre 90 points de base et 110 points de base	Entre 85 points de base et 105 points de base
Mode d'allocation	Adjudication à la française	Adjudication à la française	Adjudication à la française	Adjudication à la française
Mode de remboursement	In fine	In fine	In fine	In fine
Négociabilité des titres	Librement négociables à la Bourse de Casablanca	Librement négociables à la Bourse de Casablanca	De gré à gré	De gré à gré
Garantie de remboursement	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière
Rang	Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination	Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination	Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination	Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination

Par décision du Président le 23 novembre 2016, les caractéristiques définitives dudit emprunt obligataire, sont présentées comme suit :

- Période de souscription : du 7 au 9 décembre inclus
- Date de jouissance : 21 décembre 2016 ;
- Date d'échéance : 21 décembre 2026
- Taux de sortie :

✓ **Tranche A cotée : Taux fixe.** Le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence au taux des BDT 10 ans observé ou calculé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 17 novembre 2016, soit

3,03%, augmenté d'une prime de risque comprise entre **90 et 110** points de base, soit entre **3,93 % et 4,13%**.

✓ **Tranche B cotée : Révisable annuellement.** Pour la première année, le taux d'intérêt nominal est le taux plein des BDT 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 17 novembre 2016 soit **2,28 %**. Ce taux est augmenté d'une prime de risque de **85 et 105** points de base, soit **3,13 % et 3,33 %**.

✓ **Tranche C non cotée : Taux fixe.** Le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence au taux des BDT 10 ans observé ou calculé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 17 novembre 2016, soit **3,03%**, augmenté d'une prime de risque comprise entre **90 et 110** points de base, soit entre **3,93 % et 4,13%**.

✓ **Tranche D non cotée : Révisable annuellement.** Pour la première année, le taux d'intérêt nominal est le taux plein des BDT 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 17 novembre 2016 soit **2,28 %**. Ce taux est augmenté d'une prime de risque de **85 et 105** points de base, soit **3,13 % et 3,33 %**.

- Modalités d'allocation : Même si le plafond autorisé pour chaque tranche est de 500 000 000 de dirhams, le montant total adjugé pour les quatre tranches confondues ne pourra, en aucun cas, dépasser la somme 500 000 000 de dirhams pour l'ensemble de l'émission.
- Dans la limite du montant de l'émission obligataire, l'allocation des obligations subordonnées se fera selon la méthode d'adjudication dite à la Française.
- Cette méthode se déroule comme suit : l'organisme en charge du placement retiendra les soumissions aux taux les plus bas, à l'intérieur de la fourchette proposée (bornes comprises), jusqu'à ce que le montant de l'émission soit atteint. L'organisme en charge du placement fixera alors le taux limite de l'adjudication, correspondant au taux le plus élevé des demandes retenues. Les soumissions retenues sont entièrement servies au taux limite soit au taux le plus élevé des demandes retenues.
- Les demandes exprimées et non rejetées seront servies jusqu'à ce que le plafond de l'émission soit atteint.
- La présente émission est réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain tels que listés dans la présente note d'information telle qu'elle sera visée par l'AMMC.

En application de l'article 298 de la loi sur les sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, le montant de l'emprunt obligataire subordonné devra être entièrement souscrit, à défaut les souscriptions sont réputées non avenues. En cas d'échec de l'opération les souscriptions devront être remboursées dans un délai de 3 jours ouvrés à compter de la date de publication du résultat.

II. Objectifs du programme d'émission

La présente émission de dette subordonnée a pour principal objectif de renforcer les fonds propres du Crédit du Maroc afin d'accompagner le développement de son activité notamment en accroissant sa capacité de distribuer les crédits tout en respectant le ratio de solvabilité tel que défini par les directives de Bâle III.

Les fonds collectés par le biais de la présente émission d'obligations subordonnées seront de nature à être classés en tant que fonds propres complémentaires de deuxième niveau au sens de l'article 26 de la circulaire de Bank Al Maghrib 14/G/2013.

III. Structure de l'offre

Crédit du Maroc envisage l'émission de 5 000 obligations subordonnées d'une valeur nominale de 100 000 dirhams. Le montant global de l'opération s'élève à 500.000.000 de Dhs (cinq cent millions de dirhams) réparti comme suit :

- Une tranche « A », à taux fixe en référence au taux des BDT 10 ans, cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 500.000.000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100.000 dirhams ;
- Une tranche « B », à taux révisable annuellement en référence au taux des BDT 52 semaines, cotée à la Bourse de Casablanca, d'un Plafond de 500.000.000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 dirhams ;
- Une tranche « C », à taux fixe en référence au taux des BDT 10 ans, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un Plafond de 500.000.000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dirhams ;
- Une tranche « D », à taux révisable annuellement en référence au taux des BDT 52 semaines, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un Plafond de 500.000.000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dirhams.

Le montant total adjugé sur les quatre tranches ne devra en aucun cas excéder la somme de cinq cent millions de dirhams.

La présente émission est réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain suivants : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), compagnies financières¹, établissement de crédit, compagnies d'assurance et de réassurance, la Caisse de Dépôt et de Gestion et les organismes de pension et de retraite.

La limitation de la souscription aux investisseurs qualifiés cités ci-dessus a pour objectif de faciliter la gestion des souscriptions sur le marché primaire. Il reste entendu que tout investisseur désirant acquérir les obligations pourra s'en procurer sur le marché secondaire.

¹ Article 14 Loi 34-03 du 14 février 2006 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés. Les dispositions des articles 47, 49, 50, 51 53, 55 et 57 ainsi que celles du chapitre II du titre IV de la présente loi sont, dans les conditions fixées par circulaire du gouverneur de Bank Al Maghrib, après avis du Comité des établissements de crédit, applicables aux compagnies financières.

Sont considérées comme compagnies financières, au sens de la présente loi, les sociétés qui ont pour activité principale, au Maroc, de prendre et gérer des participations financières et qui, soit directement soit par l'intermédiaire de sociétés ayant le même objet, contrôlent plusieurs établissements effectuant des opérations à caractère financier dont un, au moins, est un établissement de crédit.

IV. Renseignements relatifs aux obligations subordonnées de l'émetteur

Avertissement : L'obligation subordonnée se distingue de l'obligation classique en raison du rang de créances contractuellement défini par la clause de subordination. L'effet de la clause de subordination est de conditionner, en cas de liquidation de l'émetteur, le remboursement de l'emprunt au désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.

Caractéristiques de la tranche A (Obligations à taux fixe, cotées à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations subordonnées cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription en comptes auprès des teneurs de comptes habilités et obligatoirement admises chez le dépositaire centrale (Maroclear)
Forme juridique	Au porteur
Plafond de la tranche	500 000 000 Dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	5 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 Dirhams
Prix d'émission	100%, soit 100 000 Dirhams
Maturité de l'emprunt	10 ans
Période de souscription	Du 07 décembre 2016 au 09 décembre 2016 inclus
Date de jouissance	21 décembre 2016
Date d'échéance	21 décembre 2026
Méthode d'allocation	Adjudication à la Française
Taux d'intérêt nominal	Taux fixe. Le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence au taux des BDT 10 ans observé ou calculé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des BDT telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 17 novembre 2016, soit 3,03%, augmenté d'une prime de risque comprise entre 90 et 110 points de base, soit entre 3,93 % et 4,13%.
Mode de calcul	La détermination du taux de référence est réalisée par la méthode de l'interpolation linéaire en utilisant les deux points encadrant la maturité pleine 10 ans (base actuarielle).
Prime de risque	Entre 90 et 110 points de base.
Intérêts	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 21 décembre de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvrable de bourse suivant le 21 décembre si celui-ci n'est pas un jour ouvré. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par le Crédit du Maroc. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération. Les intérêts seront calculés selon la formule suivante : [Nominal x taux nominal].

Amortissement/Remboursement normal

L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal.

En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif du Crédit du Maroc intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations du Crédit du Maroc.

Le remboursement du capital est, en cas de mise en liquidation du Crédit du Maroc, subordonné à toutes les autres dettes.

Remboursement anticipé

Crédit du Maroc s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations subordonnées, objet de la présente émission.

Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal.

Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib.

En cas d'annulation, l'émetteur doit informer la Bourse des obligations annulées.

Clauses d'assimilation

Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure.

Au cas où Crédit du Maroc émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.

Rang de l'emprunt

Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination.

L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts.

En cas de liquidation du Crédit du Maroc, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par Crédit du Maroc tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant, le cas échéant.

Maintien de l'emprunt à son rang	Crédit du Maroc s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'il pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.
Cotation des titres	Les obligations, objet de la tranche A, seront cotées à la Bourse de Casablanca et feront ainsi l'objet d'une demande d'admission au compartiment obligataire de la Bourse de Casablanca. Leur date de cotation est prévue le 16 décembre 2016 sur le compartiment obligataire, sous le Code n° 990204 et sous le Ticker OCDMC. Pour être coté à la Bourse de Casablanca, le cumul des montants alloués aux tranches A et B doit être supérieur ou égal à 20 000 000 MAD. Si à la clôture de la période de souscription, le cumul des montants alloués aux tranches A et B est inférieur à 20 000 000 MAD, les souscriptions relatives à ces tranches seront annulées.
Procédure de première cotation	La cotation de la tranche A sera effectuée par une cotation directe conformément aux articles 1.2.6 et 1.2.22 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs.
Négociabilité des titres	Les obligations subordonnées de la tranche A sont librement négociables à la Bourse de Casablanca. Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.
Enregistrement de l'opération à la Bourse de Casablanca	L'organisme chargé de l'enregistrement de l'opération à la Bourse de Casablanca est la société de bourse Crédit du Maroc Capital.
Garantie de remboursement	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière, de quelque nature que ce soit.
Notation	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.
Représentation de la masse des obligataires	En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 juillet 2016 et attendant la tenue de l'Assemblée Générale des obligataires, le Directoire du Crédit du Maroc du 21 novembre 2016, a décidé de désigner Monsieur Mohamed HDID en tant que mandataire provisoire des détenteurs d'obligations des tranches A à D. Cette décision prend effet dès l'ouverture de la période de souscription. Le Directoire s'engage à procéder à la convocation de l'Assemblée Générale des Obligataires pour nommer le représentant définitif de la masse des obligataires dans un délai d'un an à compter de l'ouverture de la période de souscription. L'identité de ladite personne sera portée à la connaissance du public par voie de communiqué de presse.
Droit applicable	Droit marocain.
Juridiction compétente	Tribunal de commerce de Casablanca.

Caractéristiques de la tranche B (Obligations à taux révisable annuellement, cotées à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations subordonnées cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription en comptes auprès des teneurs de comptes habilités et obligatoirement admises chez le dépositaire centrale (Maroclear)
Forme juridique	Au porteur
Plafond de la tranche	500 000 000 Dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	5 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 Dirhams
Prix d'émission	100%, soit 100 000 Dirhams
Maturité de l'emprunt	10 ans
Période de souscription	Du 07 décembre au 09 décembre 2016 inclus
Date de jouissance	21 décembre 2016
Date d'échéance	21 décembre 2026
Méthode d'allocation	Adjudication à la Française
Taux d'intérêt nominal	Taux révisable annuellement Pour la première année, le taux d'intérêt nominal est le taux plein des BDT 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des BDT telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 17 novembre 2016 soit 2,28 %. Ce taux est augmenté d'une prime de risque de 85 et 105 points de base, soit 3,13 % et 3,33 %. A chaque date d'anniversaire, le taux de référence est le taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire telle que publiée par Bank Al-Maghrib, précédant la date d'anniversaire du coupon de 5 jours de bourse. Le taux de référence ainsi obtenu sera majoré de la prime de risque fixée à l'issue de la période de souscription (prime de risque comprise entre 85 et 105 points de base) et sera communiqué aux porteurs des obligations et à la bourse 5 jours de bourse avant la date d'anniversaire et fera l'objet d'une annonce au bulletin de la cote.
Prime de risque	Entre 85 et 105 points de base

Mode de calcul

A chaque date d'anniversaire, le taux de référence qui sera retenu sera déterminé selon les modalités suivantes :

- Le taux de référence des titres subordonnés sera calculé sur la base du taux des bons de Trésor 52 semaines (base monétaire) constaté ou calculé par interpolation linéaire sur la courbe des taux de référence du marché secondaire telle que publiée par Bank Al-Maghrib, et ce, 5 jours de bourse précédant chaque date d'anniversaire.

Cette interpolation linéaire se fera après la conversion du taux immédiatement supérieur à la maturité 52 semaines (base actuarielle) en taux monétaire équivalent.

La formule de calcul est :

$$(((\text{Taux actuariel} + 1)^{(k / \text{nombre de jours exact}^*)}) - 1) \times 360/k ;$$

où k : maturité du taux actuariel qu'on souhaite transformer

*Nombre de jours exact : 365 ou 366 jours.

- Le taux ainsi obtenu sera majoré d'une prime de risque comprise entre 85 et 105 points de base.

Date de détermination du taux d'intérêt

Le coupon sera révisé annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 21 décembre de chaque année.

Le nouveau taux sera communiqué par l'émetteur à la Bourse de Casablanca 5 jours de bourse avant la date anniversaire de l'emprunt.

Le taux révisé fera l'objet d'une annonce au bulletin de la cote de la Bourse de Casablanca.

Intérêts

Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 21 décembre de chaque année.

Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvré de bourse suivant le 21 décembre si celui-ci n'est pas un jour ouvré.

Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Crédit du Maroc. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération.

Les intérêts seront calculés selon la formule suivante :

$$[\text{Nominal} \times \text{Taux nominal} \times (\text{Nombre de jours exact} / 360 \text{ jours})].$$

Amortissement/Remboursement normal

L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal.

En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif du Crédit du Maroc intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations du CDM.

Le remboursable du capital est, en cas de mise en liquidation du Crédit du Maroc, subordonné à toutes les autres dettes.

Remboursement anticipé

Crédit du Maroc s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations subordonnées, objet de la présente émission.

Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal.

Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib.

En cas d'annulation, l'émetteur doit informer la Bourse des obligations annulées.

Clauses d'assimilation

Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure.

Au cas où Crédit du Maroc émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, il pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.

Rang de l'emprunt

Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination.

L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts.

En cas de liquidation du Crédit du Maroc, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par Crédit du Maroc tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant, le cas échéant.

Maintien de l'emprunt à son rang

Crédit du Maroc s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'il pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.

Cotation des titres	Les obligations, objet de la tranche B, seront cotées à la Bourse de Casablanca et feront ainsi l'objet d'une demande d'admission au compartiment obligataire de la Bourse de Casablanca. Leur date de cotation est prévue le 16 décembre 2016 sur le compartiment obligataire, sous le Code n°990205 et sous le Ticker OCDMD. Pour être coté à la Bourse de Casablanca, le cumul des montants alloués aux tranches A et B doit être supérieur ou égal à 20 000 000 MAD. Si à la clôture de la période de souscription, le cumul des montants alloués aux tranches A et B est inférieur à 20 000 000 MAD, les souscriptions relatives à ces tranches seront annulées.
Procédure de première cotation	La cotation de la tranche B sera effectuée par une cotation directe conformément aux articles 1.2.6 et 1.2.22 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs.
Négociabilité des titres	Les obligations subordonnées de la tranche B sont librement négociables à la Bourse de Casablanca. Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.
Enregistrement de l'opération à la Bourse de Casablanca	L'organisme chargé de l'enregistrement de l'opération à la Bourse de Casablanca est la société de bourse Crédit du Maroc Capital.
Garantie de remboursement	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière, de quelque nature que ce soit.
Notation	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.
Représentation de la masse des obligataires	En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 juillet 2016 et attendant la tenue de l'Assemblée Générale des obligataires, le Directoire du Crédit du Maroc du 21 novembre 2016, a décidé de désigner Monsieur Mohamed HDID en tant que mandataire provisoire des détenteurs d'obligations des tranches A à D. Cette décision prend effet dès l'ouverture de la période de souscription. Le Directoire s'engage à procéder à la convocation de l'Assemblée Générale des Obligataires pour nommer le représentant définitif de la masse des obligataires dans un délai d'un an à compter de l'ouverture de la période de souscription. L'identité de ladite personne sera portée à la connaissance du public par voie de communiqué de presse.
Droit applicable	Droit marocain.
Juridiction compétente	Tribunal de commerce de Casablanca.

Caractéristiques de la tranche C (Obligations à taux fixe, non cotées à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations subordonnées cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription en comptes auprès des teneurs de comptes habilités et obligatoirement admises chez le dépositaire centrale (Maroclear)
Forme juridique	Au porteur
Plafond de la tranche	500 000 000 Dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	5 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 Dirhams
Prix d'émission	100%, soit 100 000 Dirhams
Maturité de l'emprunt	10 ans
Période de souscription	Du 07 décembre au 09 décembre 2016
Date de jouissance	21 décembre 2016
Date d'échéance	21 décembre 2026
Méthode d'allocation	Adjudication à la Française
Taux d'intérêt nominal	Taux fixe. Le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence au taux des BDT 10 ans observé ou calculé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des BDT telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 17 novembre 2016, soit 3,03 %, augmenté d'une prime de risque comprise entre 90 et 110 point de base, soit entre 3,93 % et 4,13%.
Mode de calcul	La détermination du taux de référence sera réalisée par la méthode de l'interpolation linéaire en utilisant les deux points encadrant la maturité pleine 10 ans (base actuarielle).
Prime de risque	Entre 90 et 110 points de base.
Intérêts	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 21 décembre 2016 de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvrable de bourse suivant le 21 décembre si celui-ci n'est pas un jour ouvré. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par le Crédit du Maroc. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération. Les intérêts seront calculés selon la formule suivante : [Nominal x taux nominal].

Amortissement/Remboursement normal

L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal.

En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif du Crédit du Maroc intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations du Crédit du Maroc.

Le remboursement du capital est, en cas de mise en liquidation du Crédit du Maroc, subordonné à toutes les autres dettes.

Remboursement anticipé

Crédit du Maroc s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations subordonnées, objet de la présente émission.

Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal.

Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib.

En cas d'annulation, l'émetteur doit informer la Bourse des obligations annulées.

Clauses d'assimilation

Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure.

Au cas où Crédit du Maroc émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.

Rang de l'emprunt

Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination.

L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts.

En cas de liquidation du Crédit du Maroc, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par Crédit du Maroc tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant, le cas échéant.

Maintien de l'emprunt à son rang	Crédit du Maroc s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'il pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.
Négociabilité des titres	De gré à gré Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées
Garantie de remboursement	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière, de quelque nature que ce soit.
Notation	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.
Représentation de la masse des obligataires	En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 juillet 2016 et attendant la tenue de l'Assemblée Générale des obligataires, le Directoire du Crédit du Maroc du 21 novembre 2016, a décidé de désigner Monsieur Mohamed HDID en tant que mandataire provisoire des détenteurs d'obligations des tranches A à D. Cette décision prend effet dès l'ouverture de la période de souscription. Le Directoire s'engage à procéder à la convocation de l'Assemblée Générale des Obligataires pour nommer le représentant définitif de la masse des obligataires dans un délai d'un an à compter de l'ouverture de la période de souscription. L'identité de ladite personne sera portée à la connaissance du public par voie de communiqué de presse.
Droit applicable	Droit marocain.
Juridiction compétente	Tribunal de commerce de Casablanca.

Caractéristiques de la tranche D (Obligations à taux révisable annuellement, non cotées à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations subordonnées cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription en comptes auprès des teneurs de comptes habilités et obligatoirement admises chez le dépositaire centrale (Maroclear)
Forme juridique	Au porteur
Plafond de la tranche	500 000 000 Dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	5 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 Dirhams
Prix d'émission	100%, soit 100 000 Dirhams
Maturité de l'emprunt	10 ans
Période de souscription	Du 07 décembre au 09 décembre 2016
Date de jouissance	21 décembre 2016
Date d'échéance	21 décembre 2026
Méthode d'allocation	Adjudication à la Française
Taux d'intérêt nominal	Taux révisable annuellement Pour la première année, le taux d'intérêt nominal est le taux plein des BDT 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des BDT telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 17 novembre 2016 soit 2,28 %. Ce taux est augmenté d'une prime de risque de 85 et 105 points de base, soit 3,13 % et 3,33 %. Le taux de référence sera publié dans un journal d'annonces légales 4 jours de bourse précédant la date d'anniversaire du coupon ou le 1^{er} jour ouvrable suivant ce jour. Le taux d'intérêts nominal sera publié dans un journal d'annonces légales 4 jours de bourse précédant la date d'anniversaire du coupon ou 1^{er} jour ouvrable suivant ce jour. A chaque date d'anniversaire, le taux de référence est le taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire telle que publiée par Bank Al-Maghrib, précédant la date d'anniversaire du coupon de 5 jours de bourse. Le taux de référence ainsi obtenu sera majoré de la prime de risque fixée à l'issue de la période de souscription (prime de risque comprise entre 85 et 105 points de base) et sera communiqué aux porteurs d'obligations 4 jours de bourse avant la date d'anniversaire.
Prime de risque	Entre 85 et 105 points de base

Mode de calcul

A chaque date d'anniversaire, le taux de référence qui sera retenu sera déterminé selon les modalités suivantes :

- Le taux de référence des titres subordonnés sera calculé sur la base du taux des bons de Trésor 52 semaines (base monétaire) constaté ou calculé par interpolation linéaire sur la courbe des taux de référence du marché secondaire telle que publiée par Bank Al-Maghrib, et ce, 5 jours de bourse précédant chaque date anniversaire.

Cette interpolation linéaire se fera après la conversion du taux immédiatement supérieur à la maturité 52 semaines (base actuarielle) en taux monétaire équivalent.

La formule de calcul est :

$$(((\text{Taux actuariel} + 1)^{(k / \text{nombre de jours exact}^*)) - 1) \times 360/k ;$$

où k : maturité du taux actuariel qu'on souhaite transformer

*Nombre de jours exact : 365 ou 366 jours.

- Le taux ainsi obtenu sera majoré d'une prime de risque comprise entre 85 et 105 points de base.

Date de détermination du taux d'intérêt

Le coupon sera révisé annuellement aux dates d'anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 21 de chaque année.

Le nouveau taux sera communiqué par l'émetteur aux porteurs d'obligations dans un journal d'annonces légales, 4 jours de Bourse avant la date anniversaire de l'emprunt.

Intérêts

Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 21 décembre 2016 de chaque année.

Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvré de bourse suivant le 21 décembre 2016 si celui-ci n'est pas un jour ouvré.

Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Crédit du Maroc. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération.

Les intérêts seront calculés selon la formule suivante :

$$[\text{Nominal} \times \text{Taux nominal} \times (\text{Nombre de jours exact} / 360 \text{ jours})].$$

Amortissement/Remboursement normal

L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal.

En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif du Crédit du Maroc intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations du Crédit du Maroc.

Le remboursable du capital est, en cas de mise en liquidation du Crédit du Maroc, subordonné à toutes les autres dettes.

Remboursement anticipé	Crédit du Maroc s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations subordonnées, objet de la présente émission. Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib. En cas d'annulation, l'émetteur doit informer la Bourse des obligations annulées.
Clauses d'assimilation	Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure. Au cas où Crédit du Maroc émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, il pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.
Rang de l'emprunt	Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination. L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts. En cas de liquidation du Crédit du Maroc, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par Crédit du Maroc tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant, le cas échéant.
Maintien de l'emprunt à son rang	Crédit du Maroc s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'il pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.
Négociabilité des titres	De gré à gré Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.
Garantie de remboursement	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.
Représentation de la masse des obligataires	En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 juillet 2016 et attendant la tenue de l'Assemblée Générale des obligataires, le Directoire du Crédit du Maroc du 21 novembre 2016, a décidé de désigner Monsieur Mohamed HDID en tant que mandataire provisoire des détenteurs d'obligations des tranches A à D. Cette décision prend effet dès l'ouverture de la période de souscription. Le Directoire s'engage à procéder à la convocation de l'Assemblée Générale des Obligataires pour nommer le représentant définitif de la masse des obligataires dans un délai d'un an à compter de l'ouverture de la période de souscription. L'identité de ladite personne sera portée à la connaissance du public par voie de communiqué de presse.
Droit applicable	Droit marocain.
Juridiction compétente	Tribunal de commerce de Casablanca.

V. Cotation en Bourse des obligations des tranches A et B

Date d'introduction et de cotation Bourse	16 décembre 2016
Code	Tranche A : 990204 Tranche B : 990205
Ticker	Tranche A : ODCMC Tranche B : OCDMD
Cycle de négociation	Fixing
Procédure de première cotation	Cotation directe

VI. Intermédiaires financiers

Type d'intermédiaires financiers	Nom	Adresse
Conseiller et coordinateur global de l'opération	Crédit du Maroc	48-58, Bld Mohammed V Casablanca
Organisme chargé du Placement	Crédit du Maroc	48-58, Bld Mohammed V Casablanca
Organisme Centralisateur	Crédit du Maroc	48-58, Bld Mohammed V Casablanca
Dépositaire Central	Maroclear	18, Cité Laia Route d'El Jadida Casablanca
Etablissement chargé de l'enregistrement auprès de la Bourse de Casablanca	Crédit du Maroc Capital	48-58, Bld Mohammed V Casablanca

VII. Calendrier de l'opération

Ordres	Etapes	Délais Au plus tard
1	Réception du dossier complet de l'opération par la Bourse de Casablanca	22/11/2016
2	Émission par la Bourse de Casablanca de l'avis d'approbation de l'opération	30/11/2016
3	Réception par la Bourse de Casablanca de la note d'information visée par l'AMMC	30/11/2016
4	Publication de l'avis d'introduction des obligations émises dans le cadre des tranches A et B au bulletin de la cote de la Bourse de Casablanca	01/12/2016
5	Publication de l'extrait de la note d'information dans un journal d'annonces légales	02/12/2016
6	Ouverture de la période de souscription	07/12/2016
7	Clôture de la période de souscription	09/12/2016
8	Réception par la Bourse de Casablanca des résultats de l'opération et des taux faciaux retenus avant 10h00	14/12/2016
9	Publication des taux faciaux retenus dans un journal d'annonces légales	16/12/2016
10	Cotation des obligations Annonce des résultats de l'opération au bulletin de la cote Enregistrement de la transaction en Bourse	16/12/2016
11	Règlement / livraison	21/12/2016
12	Publication des résultats de l'opération dans un journal d'annonces légales	21/12/2016

VIII. Modalités de souscription

a. Période de souscription

La période de souscription à la présente émission débutera le 7 décembre 2016 et sera clôturée le 9 décembre 2016 inclus.

Il reste entendu que tout investisseur désirant acquérir les obligations pourra s'en procurer sur le marché secondaire après le règlement-livraison des titres objet de la présente émission.

b. Souscripteurs

La souscription primaire des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, est réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain suivants :

- Les compagnies financières visées par le Dahir n°1-14-193 du 1^{er} rabii I 1436 portant promulgation de la loi n°103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- Les établissements de crédit visés à l'article premier du Dahir n°1-14-193 précité sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- Les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) régis par le Dahir portant loi n°1-93-213 du rabii II 1414 (21 septembre 1993) relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- Les entreprises d'assurance et de réassurance agréées et telles que régies par la loi n°17-99 portant Code des Assurances sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- La Caisse de Dépôt et de Gestion sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui la régissent ;
- Les organismes de retraite et de pension sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent.

Les souscriptions sont toutes en numéraire, quelle que soit la catégorie de souscripteurs.

c. Identification des souscripteurs

Préalablement à la réalisation de la souscription des obligations subordonnées les teneurs de comptes des souscripteurs devront s'assurer que le représentant des souscripteurs bénéficie de la capacité à agir en sa qualité de représentant légal soit au titre d'un mandat dont il dispose.

Il devra s'assurer également de l'appartenance du souscripteur à l'une des catégories prédéfinies. A ce titre, il devra obtenir une copie du document qui atteste de l'appartenance du souscripteur à la catégorie, et la joindre au bulletin de souscription.

Catégorie de souscripteur	Document à joindre
OPCVM de droit marocain	Photocopie de la décision d'agrément et en plus: - Pour les FCP, le certificat de dépôt au greffe du tribunal - Pour les SICAV, le modèle d'inscription au Registre de Commerce
Investisseurs qualifiés de droit marocain (hors OPCVM)	Photocopie du Registre de Commerce comprenant l'objet social faisant ressortir leur appartenance à cette catégorie

d. Modalités de souscription

Les souscripteurs peuvent formuler une ou plusieurs demandes de souscription en spécifiant le nombre de titres demandés, le montant de la souscription, la tranche souhaitée et le taux de souscription par pallier de prime de risque (de 1 point de base à l'intérieur de la fourchette proposée pour chaque tranche). A moins d'être frappées de nullité, les souscriptions sont cumulatives quotidiennement par montant et par tranche et les souscripteurs pourront être servis à hauteur de leur demande et dans la limite des titres disponibles.

Il n'est pas institué de plancher ou de plafond de souscription au titre de l'émission d'obligations subordonnées, objet de la présente note d'information.

Chaque souscripteur a la possibilité de soumissionner pour l'emprunt coté et/ou non coté, à taux fixe et/ou révisable annuellement. Les titres sont payables au comptant en un seul versement le 21 décembre (jour de règlement / livraison) et inscrit sur le compte du souscripteur le même jour.

Crédit du Maroc sera tenu de recueillir les ordres de souscription auprès des teneurs de comptes des investisseurs à l'aide de bulletins de souscription, fermes et irrévocables, dûment remplis et signés par les souscripteurs ou leurs mandataires, selon le modèle joint en annexe. Les souscripteurs adressent leurs demandes de souscription à leurs dépositaires respectifs (sans qu'il y ait obligation d'ouvrir un compte chez Crédit du Maroc), ces derniers se chargent de les transmettre à Crédit du Maroc, seul entité chargée du placement.

Les ordres de souscription sont fermes et irrévocables au terme de la clôture de la période de souscription. Tout bulletin de souscription doit être signé par le souscripteur ou son mandataire et transmis à l'organisme placeur. Toutes les souscriptions doivent être en numéraire et doivent être exprimées en nombre de titres avec indication du taux de souscription par pallier de prime de risque (1 point de base à l'intérieur de la fourchette proposée pour chaque titre).

L'organisme chargé du placement s'engage à ne pas accepter de souscriptions collectées en dehors de la période de souscription ou ne respectant pas les modalités de souscription.

IX. Modalités de traitement des ordres

a. Modalités de centralisation des ordres

Le Crédit du Maroc, en tant qu'organisme centralisateur des ordres, recueillera tous les bulletins de souscription renseignés et liés à l'opération d'émission d'emprunt obligataire subordonné objet de la présente note d'information.

Chaque souscripteur devra entre le 7 décembre 2016 et 9 décembre 2016 à 16 h :

- Remettre, préalablement à la clôture de la période de souscription, un bulletin de souscription dûment signé, ferme et irrévocable, sous pli fermé auprès des teneurs de comptes qui se chargent de les transmettre au Crédit du Maroc. Dans le cas où le souscripteur ou les teneurs de compte envoient les bulletins de souscription par fax au 05 22 42 25 30, l'organisme chargé de placement doit confirmer leur réception par communication téléphonique enregistrée ;
- Formuler son (ses) ordre(s) de souscription en spécifiant le nombre de titres demandé, le montant de sa souscription à la tranche souhaitée et le taux de souscription par pallier de prime de risque (de 1 point de base à l'intérieur de la fourchette proposée pour chaque tranche).

Au cours de la période de souscription, l'organisme chargé du placement doit établir quotidiennement un état récapitulatif des souscriptions.

En cas de non-souscription pendant la journée, l'état des souscriptions devra être établi avec la mention « Néant ».

Il sera alors procédé le 9 décembre 2016, à 18h00, à :

- L'annulation des demandes qui ne respectent pas les conditions et modalités de souscription susmentionnées ;

- La consolidation de l'ensemble des demandes de souscription recevables, c'est-à-dire, toutes les demandes de souscription autres que celles frappées de nullité ;
- L'allocation des obligations selon la méthode définie.

A la clôture de la période de souscription, le 9 décembre 2016, l'organisme chargé du placement devra procéder à la consolidation de tous les bulletins de souscriptions et établir un état récapitulatif des souscriptions.

b. Modalités d'allocation des ordres

Les demandes exprimées seront servies jusqu'à ce que le plafond de l'émission soit atteint. Dans le cas où le nombre des obligations demandé serait supérieur au nombre de titres disponibles, l'allocation se fera au prorata, sur la base d'un taux d'allocation.

Même si le plafond autorisé pour chaque tranche est de cinq cent millions de dirhams, le montant adjugé pour les cinq tranches confondues ne pourra, en aucun cas, dépasser cinq cent millions de dirhams pour l'ensemble de l'émission.

La méthode d'allocation relative à l'adjudication à la française se déclare comme suit : l'organisme chargé du placement retiendra les soumissions aux primes de risques les plus basses, à l'intérieur de la fourchette proposée pour chaque tranche (bornes comprises), jusqu'à ce que le montant de l'émission soit atteint.

L'organisme chargé du placement fixera, alors, le taux limite de l'adjudication, correspondant à la prime de risque la plus élevée des demandes retenues. Les soumissions retenues sont entièrement servies au taux limite soit à la prime de risque la plus élevée des demandes retenues.

Ainsi, si le montant des souscriptions pour une tranche est inférieur au montant qui lui est alloué, les souscriptions reçues seront toutes allouées à hauteur des montants demandés au taux limite soit à la prime de risque la plus élevée des demandes retenues. Si par contre le montant des souscriptions pour ladite tranche est supérieur au montant qui lui est alloué, deux cas de figure pourraient se présenter :

- Dans le cas où les souscriptions retenues ont été exprimées avec plusieurs primes de risque, les demandes retenues exprimées aux primes de risque les plus basses seront servies en priorité et intégralement. Celles retenues exprimées aux primes de risque les plus élevées feront l'objet d'une allocation au prorata sur la base d'un taux d'allocation déterminé comme suit :

« Quantité de titres restants / Quantité demandée à la prime de risque la plus élevée ».

La prime de risque retenue sera égale à la prime de risque la plus élevée des demandes retenues et sera appliquée à tous les souscripteurs retenus ;

- Dans le cas où les souscriptions retenues ont été exprimées avec une seule prime de risque à l'intérieur de la fourchette proposée pour chaque tranche (bornes comprises), toutes les demandes retenues seront servies à cette prime de risque, au prorata, sur la base d'un taux d'allocation déterminé comme suit :

« Quantité offerte / Quantité demandée retenue ».

Si le nombre de titres à répartir, en fonction de la règle du prorata déterminée ci-dessus, n'est pas un nombre entier, ce nombre de titres sera arrondi à l'unité inférieure. Les rompus seront alloués, par palier d'une obligation par souscripteur, avec priorité aux demandes les plus fortes.

Si à la clôture de la période de souscription, le montant alloué aux tranches A et B est inférieur à 20 000 000 MAD, les souscriptions relatives à ces tranches seront annulées.

Dans ces deux cas, l'allocation des souscriptions reçues déduction faite des souscriptions annulées des tranches A et B se fera au prorata sur la base du taux d'allocation suivant :

« Quantité offerte ou restante / Quantité demandée déduction faite des souscriptions des tranches A et B ».

Si le nombre de titres à répartir, en fonction de la règle du prorata déterminée ci-dessus, n'est pas un nombre entier, ce nombre de titres sera arrondi à l'unité inférieure. Les rompus seront alloués, par palier d'une obligation par souscripteur, avec priorité aux demandes les plus fortes.

Si le montant des souscriptions reçues, déduction faite des souscriptions annulées des tranches A et B devient inférieur au montant de l'opération soit 500 000 000 Dhs, les souscriptions seront réputées non avenues, et ce, conformément aux dispositions de l'article 298 de la loi sur les SA, telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05.

A l'issue de la séance d'allocation un procès-verbal d'allocation (détaillé par catégorie de souscription et par tranche) sera établi par Crédit du Maroc.

L'allocation sera déclarée et reconnue « définitive et irrévocable » dès la signature dudit procès-verbal.

Par ailleurs, l'Assemblée générale Mixte, a décidé que le montant de l'opération devra être entièrement souscrit. En cas d'échec de l'opération financière, les souscriptions doivent être remboursées dans un délai de 3 jours ouvrés, à compter de la date de publication des résultats.

c. Modalités d'annulation des souscriptions

Toute souscription qui ne respecte pas les conditions contenues dans la présente note d'information est susceptible d'annulation par l'organisme chargé du placement.

X. Modalité d'enregistrement

A l'issue de l'allocation, les titres attribués à chaque souscripteur sont enregistrés dans son compte titres le jour du Règlement / Livraison.

L'organisme chargé de l'enregistrement de l'opération est la société de bourse Crédit du Maroc Capital. Le prix d'enregistrement est arrêté à 100 000 dirhams par obligation.

XI. Modalité de règlement et de livraison des titres

a. Modalités de versement des souscriptions

Le règlement / livraison entre l'émetteur (Crédit du Maroc) et les souscripteurs se fera via la filière ajustement en ce qui concerne les tranches A et B cotées et se fera via la filière de gré à gré, à la date de jouissance, en ce qui concerne les tranches C et D non cotées, prévue le 21 décembre 2016.

Les titres sont payables au comptant, en un seul versement et inscrits au nom des souscripteurs le jour du règlement/livraison soit le 21 décembre 2016.

b. Domiciliaire de l'émission

Crédit du Maroc est désigné en tant que domiciliaire de l'opération, chargé d'exécuter toutes les opérations inhérentes aux titres émis dans le cadre de l'émission, objet de la présente note d'information.

c. Frais de transaction

Tous les frais d'intermédiation relatifs à cette émission, incluant les commissions du dépositaire, ainsi que tous les impôts et taxes dont sont redevables les investisseurs demeureront à leur charge.

XII. Modalités de publication des résultats de l'opération

Les résultats de l'opération seront publiés par la Bourse de Casablanca au Bulletin de la Cote le 16 décembre 2016 et par Crédit du Maroc dans un journal d'annonces légales en date du 21 décembre 2016, pour les quatre tranches.

XIII. Régime fiscal

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Ainsi, les personnes physiques ou morales désireuses de participer à la présente opération sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier. Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est le suivant :

a. Fiscalité des revenus

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis, selon le cas, à l'Impôt sur les Sociétés (IS) ou à l'Impôt sur le Revenu (IR).

i) Personnes Résidentes

► Personnes soumises à l'IS

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à une retenue à la source de 20%, imputable sur le montant des acomptes provisionnels et éventuellement sur le reliquat de l'IS de l'exercice au cours duquel la retenue a été opérée. Dans ce cas, les bénéficiaires doivent décliner, lors de l'encaissement desdits produits :

- La raison sociale et l'adresse du siège social ou du principal établissement ;
- Le numéro du registre du commerce et celui de l'article d'imposition à l'impôt sur les sociétés.

Sont exonérés à l'IS retenu à la source, les intérêts et autres produits similaires servis aux :

- Organismes de placement collectif en valeurs mobilières (O.P.C.V.M.) régis par le dahir portant loi n°1-93-213 ;
- Fonds de placements collectifs en titrisation (F.P.C.T.) régis par la loi n°10-98 ;
- Organismes de placements en capital-risque (O.P.C.R.) régis par la loi n°41-05.

► Personnes soumises à l'IR

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à l'IR au taux de :

- 30% pour les bénéficiaires personnes physiques qui ne sont pas soumises à l'IR selon le régime du bénéfice net réel (BNR) ou le régime du bénéfice net simplifié (BNS) ;
- 20% imputable sur la cotisation de l'IR avec droit à restitution pour les bénéficiaires personnes morales et les personnes physiques soumises à l'IR selon le régime BNR ou BNS.

Lesdits bénéficiaires doivent décliner lors de l'encaissement desdits revenus :

- Le nom, prénom, adresse et le numéro de la CIN ou de carte d'étranger ;
- Le numéro d'article d'imposition à l'IR.

b. Fiscalité des plus-values

i) Personnes Résidentes

► Personnes Morales

Conformément aux dispositions du CGI, les profits de cession des obligations et autres titres de créances sont soumis, selon le cas, soit à l'IR soit à l'IS.

Le profit net de cession est constitué par la différence entre :

- d'une part, le prix de cession diminué, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de cette cession, notamment des frais de courtage et de commission ;
- et d'autre part, le prix d'acquisition majoré, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de ladite acquisition, tels que les frais de courtage et de commission.

Le prix de cession et d'acquisition s'entendent du capital du titre, augmenté des intérêts courus et non encore échus aux dates desdites cession ou acquisition.

XIV. Charges relatives à l'opération

Les frais de l'opération à la charge de l'émetteur sont estimés à environ à 0,4% HT du montant de l'opération. Ils comprennent notamment les charges suivantes :

- Les frais légaux ;
- Le conseil financier ;
- Le conseil juridique ;
- Les frais de courtage ;
- La communication ;
- Le placement ;
- La commission relative à l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux ;
- La commission relative à la cotation à la Bourse de Casablanca ;
- Le Dépositaire Central, Maroclear.

Section III - PRESENTATION GENERALE DU CREDIT DU MAROC

I. Renseignements à caractère général

Dénomination sociale :	Crédit du Maroc
Siège social :	48-58, Boulevard Mohamed V. Casablanca
Numéro de téléphone et de télécopie :	Téléphone : (212) 05 22 47 70 00 Télécopie : (212) 05 22 27 71 27
Site web :	www.cdm.co.ma
Forme juridique :	Crédit du Maroc est une Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance.
Régime fiscal	Crédit du Maroc est soumis, en tant qu'établissement de crédit, à l'impôt sur les sociétés au taux de 37% et la TVA au taux de 10%.
Date de création	10/04/1963.
Durée de vie :	99 ans.
Numéro de registre du commerce :	La société est immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro RC 28 717 du registre analytique.
Exercice social :	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre.
Tribunal compétant en cas de litige	Tribunal de Commerce de Casablanca
Consultation des documents juridiques	Les statuts, procès-verbaux des assemblées générales, les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social de la société. La société a pour objet d'effectuer, en conformité avec la Loi n°1-93-147 du 15 Moharrem 1414 (6 juillet 1993) relative à l'exercice de l'activité des établissements de crédit et de leur contrôle et la Loi n°15-95 formant Code de Commerce et toutes lois existantes ou à venir touchant directement ou indirectement son activité, toutes les opérations de banque et principalement la réception de fonds du public, la distribution de toutes sortes de crédit et la mise à la disposition de la clientèle de tous moyens de paiement ou leur gestion. Il pourra également effectuer :
Objet social : (Article 3 des statuts)	▶ Toutes opérations de change, de commerce extérieur et de gestion de patrimoine ; ▶ Le conseil et la gestion en matière financière, et en valeurs mobilières ; ▶ La prise de participation dans les entreprises existantes ou en formation tant au Maroc qu'à l'étranger. ▶ Pour les besoins de ses activités, il pourra : ▶ Acquérir, louer, équiper et exploiter tous locaux, bâtiments et fonds de commerce, tant au Maroc qu'à l'étranger ; ▶ Acquérir ou louer tous équipements, matériels et véhicules ; ▶ Créer toute agence ou filiale, tant au Maroc qu'à l'étranger ; ▶ Et d'une manière générale, effectuer, dans les limites fixées par les lois et règlements applicables aux banques, directement ou indirectement, toutes opérations financières, mobilières, immobilières, commerciales ou autres, susceptibles de favoriser son développement.
Capital Social au 31/10/2016	Le Capital Social du Crédit du Maroc est de 1 088 121 KDH.
Textes réglementaires et législatifs applicables à l'émetteur :	Textes régissant la forme juridique du Crédit du Maroc : ▶ Loi n°17-95 promulguée par le Dahir n° 1-96-124 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20-05-78-12 ; Textes régissant l'activité du Crédit du Maroc : ▶ Dahir N° 1-14-193 du 1^{er} Rabii I 1436 portant promulgation de la loi N° 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés (loi bancaire) ; ▶ Textes régissant le recours du Crédit du Maroc à l'appel public à l'épargne

et la cotation de ses actions :

- ▶ Dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 tel que modifié et complété par la loi n° 23-01, 36605 et 44-06 ;
- ▶ Le règlement général approuvé par l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°822-08 du 14 avril 2008 ;
- ▶ La circulaire de l'AMMC ;
- ▶ Dispositions du Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relative à la Bourse de Casablanca (tel que modifié et complété par les lois n°34-96, 29-00 et 52-01 et 45-06) ;
- ▶ Dispositions du Dahir portant loi n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de la loi n°35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs, modifié et complété par la loi n°43-02 ;
- ▶ Dahir n° 1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier telle que modifiée et complétée par la loi 46-06 ;
- ▶ Dahir n° 1-95-03 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables et l'arrêté du ministère des finances et des investissements extérieurs n°2560-95 du 09 octobre relatif aux titres de créances négociables ;
- ▶ Règlement Général de la Bourse des Valeurs approuvé par l'Arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n°499-98 du 27 juillet 1998 et amendé par l'Arrêté du Ministre de l'Économie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1960-01 du 30 octobre 2001. Celui-ci a été modifié dans le projet d'amendement de juin 2004 entré en vigueur en novembre 2004 et par l'arrêté n° 1268-08 du 07/07/2008 ;
- ▶ Règlement général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n°932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Économie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001.
- ▶ La circulaire de Bank Al Maghrib n°2/G/96 du 30/01/1996 relative aux certificats de dépôts.
- ▶ Le modificatif de la circulaire n°2/G/96 du 30/01/1996 relative aux certificats de dépôts.

II. Renseignements sur le capital social du Crédit du Maroc

Au 31 octobre 2016, le capital social du Crédit du Maroc s'élève à 1 088 121 Kdhs et est entièrement libéré. Il est composé de 10 881 214 actions d'une valeur nominale de 100 Dhs chacune.

a. Évolution du capital social de Crédit du Maroc sur les cinq dernières années

En 2011, le Crédit du Maroc a procédé à une augmentation de capital réservée aux actionnaires par conversion du dividende relatif à l'exercice 2010 en actions. Le capital social passe de 865 281 500 dirhams à 890 380 300 dirhams.

L'exercice 2012 a été caractérisé par la réalisation d'une 3^{ème} augmentation de capital réservée aux actionnaires par conversion du dividende relatif à l'exercice 2011 en actions. Le capital social est passé de 890 380 300 dirhams à 922 391 600 dirhams.

L'exercice 2013 a été caractérisé par la réalisation de deux augmentations de capital, une par conversion du dividende 2012 en action nouvelle et une par apport en numéraire. Le capital social est passé de 922 391 600 dirhams à 964 345 200 dirhams puis 1 035 848 200 dirhams.

En 2014, le Crédit Du Maroc a procédé à une nouvelle augmentation de capital réservée aux actionnaires par conversion du dividende relatif à l'exercice 2013 en actions. Le capital social passe de 1 035 848 200 dirhams à 1 067 899 400 dirhams.

En 2015, le Crédit Du Maroc a procédé à une nouvelle augmentation de capital réservée aux actionnaires par conversion du dividende relatif à l'exercice 2014 en actions. Le capital social passe de 1 067 899 400 dirhams à 1 088 121 400 dirhams.

Exercices	Nature de l'opération	Capital Social (avant opération) en DH	Valeur nominale en DH	Nombre d'actions émises	Capital social (après opération) en DH	Taux de participation
2010	Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2009 : Prix d'émission 703 MAD	833 817 600	100 Dh	314 639	865 281 500	95,77%
2011	Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2010 : Prix d'émission 810 MAD	865 281 500	100 Dh	250 988	890 380 300	87,02%
2012	Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2011 : Prix d'émission 699 MAD	890 380 300	100 Dh	320 113	922 391 600	87,26%
2013	Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2012 : Prix d'émission 525 MAD	922 391 600	100 Dh	419 536	964 345 200	87,79%
2013	Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles : Prix d'émission 550 MAD	964 345 200	100 Dh	715 030	1 035 848 200	87,64%
2014	Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2013 : Prix d'émission 525 MAD	1 035 848 200	100 Dh	320 512	1 067 899 400	70,78%
2015	Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2014 : Prix d'émission 493 MAD	1 067 899 400	100 Dh	202 220	1 088 121 400	49,92%

Source : *Crédit du Maroc*

b. Répartition du capital social

La répartition du capital du Crédit du Maroc sur la période 2012 juin 2016 se présente comme suit :

Actionnaires*	2012		2013		2014		2015/ 30 juin 2016	
	Nb** D'actions	% de capital et des droits de vote	Nb** D'actions	% de capital et des droits de vote	Nb** D'actions	% de capital et des droits de vote	Nb** D'actions	% de capital et des droits de vote
Groupe Crédit Agricole SA	7141352	77,42%	8 137 289	78,56%	8 404 076	78,70%	8 563 464	78,70%
Wafa Assurance	942379	10,22%	1 073 803	10,37%	1 120 743	10,49%	1 163 254	10,69%
Divers actionnaires	1140185	12,36%	1147390	11,08%	1 154 175	10,81%	1 154 496	10,61%
Total	9 223 916	100,00%	10 358 482	100,00%	10 678 994	100,00%	10 881 214	100,00%

* Chaque action détenue confère à son propriétaire un droit de vote simple

** Nombre d'actions

Source : *Crédit du Maroc*

Durant le 2ème semestre 2011, le Crédit du Maroc a procédé à une augmentation de capital réservée aux actionnaires par conversion optionnelle du dividende relatif à l'exercice 2010 en actions. Le nombre d'actions est passé de 8 652 815 actions à 8 903 803 actions. Au terme de cette augmentation de capital, le Groupe Crédit Agricole se voit détenir 77,03% des droits de vote contre 76,71% à fin 2010, Wafa Assurance ressort avec 10,17% des droits de vote contre 10,12% à fin 2010.

L'exercice 2012 a été caractérisé par la réalisation d'une 3ème augmentation de capital réservée aux actionnaires par conversion du dividende relatif à l'exercice 2011 en actions. Le capital social est passé de 890 380 300 dirhams à 922 391 600 dirhams. Au terme de cette augmentation de capital, le Groupe Crédit Agricole se voit détenir 77,42% des droits de vote contre 77,03% à fin 2011, Wafa Assurance ressort avec 10,22% des droits de vote contre 10,17% à fin 2011.

L'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2013 réunie à titre extraordinaire a décidé l'augmentation de capital par conversion optionnelle du dividende 2012 en actions nouvelles. Suite à cette opération, le capital social a été porté à 964 345 200 dirhams. Au terme de cette augmentation de capital, le Groupe Crédit Agricole se voit détenir 77,89% des droits de vote contre 77,42% à fin 2012, Wafa Assurance ressort avec 10,28% des droits de vote contre 10,22% à fin 2012.

L'exercice 2013 s'est caractérisé par une cinquième augmentation de capital en numéraire portant ainsi le capital de 964 345 200 dirhams à 1 035 848 200 dirhams. À l'issue de cette opération, la participation du Groupe Crédit Agricole ressort à 78,56% et celle de Wafa Assurance à 10,37%.

En 2014, le Crédit Du Maroc a procédé à une nouvelle augmentation de capital réservée aux actionnaires par conversion du dividende relatif à l'exercice 2013 en actions. Suite à cette opération, le capital social est passé de 1 035 848 200 dirhams à 1 067 899 400 dirhams. La participation du Groupe Crédit Agricole évolue à 78,7% et celle de Wafa Assurance à 10,49%.

En 2015, le Crédit Du Maroc a procédé à une nouvelle augmentation de capital réservée aux actionnaires par conversion du dividende relatif à l'exercice 2014 en actions. Suite à cette opération, le capital social est passé de 1 067 899 400 dirhams à 1 088 121 400 dirhams. La participation du Groupe Crédit Agricole évolue à 78,7% et celle de Wafa Assurance à 10,69%.

c. Renseignements relatifs aux principaux actionnaires

Crédit Agricole SA	2014	2015	30 Juin 2016
Activité	Groupe Bancaire français	Groupe Bancaire français	Groupe Bancaire français
PNB Consolidé	15,8 Milliards Euros	17,2 Milliards Euros	8,5 Milliards Euros
Résultat net part du Groupe	2,3 Milliards Euros	3,5 Milliards Euros	1,4 Milliards Euros
Capitaux propres part du Groupe	50 Milliards Euros	53,8 Milliards Euros	56,3 Milliards Euros
	SAS Rue La Boétie : 56,5%	SAS Rue La Boétie : 56,7%	SAS Rue La Boétie : 57,51%
Actionnariat	Investisseurs institutionnels et actionnaires individuels : 39,3%	Investisseurs institutionnels et actionnaires individuels : 39,5%	Investisseurs institutionnels et actionnaires individuels : 38,68%
	Salariés (FCPE) : 4%	Salariés (FCPE) : 3,6%	Salariés (FCPE) : 3,81%
	Auto-contrôle : 0,2%	Auto-contrôle : 0,2%	

Source : www.finance.credit-agricole.com

Wafa Assurance	2014	2015	30 Juin 2016
Activité	Assurance	Assurance	Assurance
Capitaux propres	4,94 Milliards Dirhams	4,90 Milliards Dirhams	4,9 Milliards Dirhams
Primes émises	6,08 Milliards Dirhams	6,41 Milliards Dirhams	3,8 Milliards Dirhams
Résultat net	839 Millions Dirhams	780 Millions Dirhams	513 Millions Dirhams
	Omnium de Gestion	Omnium de Gestion	Omnium de Gestion
Actionnariat	Marocain : 79,29%	Marocain : 79,29%	Marocain : 79,29%
	Divers actionnaires : 20,71%	Divers actionnaires : 20,71%	Divers actionnaires : 20,71%

Source : www.casablanca.bourse.com

d. Autocontrôle

Au 30 juin 2016, le Crédit du Maroc ne détient aucune action propre. Les actions qui étaient détenues dans le cadre du programme de rachat d'actions propres ont été entièrement cédées.

e. Pacte d'actionnaire

A ce jour aucun pacte d'actionnaires n'a été signé entre les actionnaires.

f. Restrictions en matière de négociabilité

Les actions CRÉDIT DU MAROC sont cotées à la Bourse de Casablanca, et sont librement cessibles ou transmissibles.

Il n'existe dès lors aucune restriction en matière de négociabilité visant les actions CRÉDIT DU MAROC conformément au Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse de Casablanca.

g. Déclarations de franchissement de seuil

Les sociétés cotées en Bourse sont soumises à l'application des seuils tels que définis par la réglementation :

- Toute personne physique ou morale qui vient de posséder plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote de la Société, doit informer la Société ainsi que l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux et la société gestionnaire dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de la date de franchissement de l'un de ses seuils de participation, du nombre total des actions de la Société qu'elle possède ainsi que du nombre des titres donnant à terme accès au capital et des droits de vote qui y sont rattachés. Elle informe, en outre, dans les mêmes délais, l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux des objectifs qu'elle a l'intention de poursuivre au cours des douze mois qui suivent lesdits franchissements de seuils (Art. 68 ter du Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs tel que modifié et complété).

- ▶ Toute personne physique ou morale possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote sur une société ayant son siège au Maroc et dont les actions sont cotées à la Bourse des Valeurs, et qui vient à céder tout ou partie de ces actions ou de ces droits de vote, doit en informer cette société ainsi que l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux et la société gestionnaire dans les mêmes conditions que celles visées à l'article 68 ter ci-dessus, s'il franchit à la baisse l'un de ces seuils de participations (Art. 68 quater du Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs tel que modifié et complété).
- ▶ Tout manquement aux obligations de déclaration de franchissement de seuil exigées par le Dahir portant loi relatif à la Bourse des Valeurs expose son auteur à une amende de 5 000 dirhams à 100 000 dirhams (Article 75 bis).

h. Politique de distribution de dividendes

■ Dispositions statutaires

L'article 30 des statuts du Crédit du Maroc stipule que les modalités de mise en paiement des dividendes votées par l'AGO sont fixées par elle-même ou à défaut par le Directoire.

Cette mise en paiement doit avoir lieu dans un délai maximum de 9 mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par ordonnance du président du tribunal statuant en référé à la demande du Directoire.

■ Dividendes distribués au cours des 3 derniers exercices

Le tableau ci-dessous reprend les principaux indicateurs de la politique de distribution des dividendes par le Crédit du Maroc au cours des trois derniers exercices :

	2013	2014	2015
Résultat net (en Kdh)	296 384	238 101	86 830
Dividendes bruts de n distribués en n+1 (en Dh)	279 679 014	234 937 868	87 049 712
Nombre d'actions	10 358 482	10 678 994	10 881 214
Résultat net par action (en Dh)	29	22	8
Dividende par action (en Dh)	27	22	8
Taux de distribution*	94,36%	98,67%	100%

* Taux de distribution : dividende par action / résultat net par action

Source : Crédit du Maroc

Au titre de l'exercice 2013, l'AGO du 22 avril 2014 a décidé la distribution d'un dividende brut de 27 dirhams par action. Le taux de distribution ressort donc à 94,36%.

Pour ce qui est de l'exercice 2014, l'assemblée générale du 22 Avril 2015 a proposé la distribution d'un dividende de 22 dirhams par action, soit un taux de distribution de 98,67%.

En 2015, l'AGO du 15 avril 2016 a décidé la distribution d'un dividende de 8 dirhams par action payable en numéraire, soit un taux de distribution de 100%.

III. Marché des titres du Crédit du Maroc

a. Caractéristiques des actions Crédit du Maroc

La valeur Crédit du Maroc est cotée à la Bourse de Casablanca sous le code « CDM ». Les caractéristiques des actions du Crédit du Maroc sont résumées dans le tableau suivant :

Date de cotation des actions	3 mai 1976
Libellé	CDM
Ticker	CDM
Code valeur	MA0000010381
Compartiment	Premier
Secteur	Banque

Source : CDM

Le tableau suivant reprend une synthèse des principaux indicateurs boursiers de l'action Crédit du Maroc sur la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 août 2016 :

Cours le plus haut (en Dh)	510,00	Nombre de jours de bourse	169
Cours le plus bas (en Dh)	375,05	Taux de cotation²	40,83%
Cours moyen pondéré (en Dh)	441,44		
Coefficient de liquidité ³	3,84%		

Source : CDM

Le tableau suivant reprend une synthèse des principaux indicateurs boursiers de l'action Crédit du Maroc sur la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015 :

Cours le plus haut (en Dh)	585,00	Nombre de jours de bourse	246
Cours le plus bas (en Dh)	400,00	Taux de cotation	26,83%
Cours moyen pondéré (en Dh)	484,03		
Coefficient de liquidité	2,09%		

Source : CDM

Les principaux indicateurs boursiers de l'action Crédit du Maroc sur la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 août 2016 :

Evolution mensuelle	janv-16	févr-16	mars-16	avr-16	mai-16	juin-16
Cours le plus haut	510,00	432,55	405,00	439,80	460,90	468,00
Cours le plus bas	408,10	405,00	375,05	386,10	400,00	420,00
Cours moyen pondéré	431,70	416,69	387,17	389,19	412,25	463,91
Nombre de titres échangés	116	87	2 857	47 687	108 112	258 171
Nombre de jours traités	6	4	11	10	14	13

² Nombre de jours où l'action CDM a été traitée, rapportée au nombre de jours de bourse sur la période.

³ Nombre des actions échangées divisées par le nombre des actions formant le capital au 31/12/2015.

Evolution mensuelle	juil-16	août-16
Cours le plus haut	460,00	474,00
Cours le plus bas	431,50	431,50
Cours moyen pondéré	456,60	460,83
Nombre de titres échangés	95	301
Nombre de jours traités	4	7

Source : CDM Capital

Le tableau suivant décrit l'évolution mensuelle des principaux indicateurs boursiers de l'action CRÉDIT DU MAROC sur la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015 :

Evolution mensuelle	janv-15	févr-15	mars-15	avr-15	mai-15	juin-15
Cours le plus haut	585,00	550	550	549,2	545	555
Cours le plus bas	520,5	531	524	524,00	544,90	521,7
Cours moyen pondéré	563,02	549,98	529,24	546,88	544,90	554,30
Nombre de titres échangés	10 818	10 009	802	234	1 002	1 568
Nombre de jours traités	10	8	3	3	1	3

Source : CDM Capital

Evolution mensuelle	juil-15	août-15	sept-15	oct-15	nov-15	déc-15
Cours le plus haut	535	520,5	520,5	487,6	460	515,60
Cours le plus bas	489,75	491,10	437,00	430,85	400	410,00
Cours moyen pondéré	508,25	493,25	453,04	436,30	411,55	480,91
Nombre de titres échangés	95	251	76	289	15 759	186 960
Nombre de jours traités	4	5	3	4	8	14

Source : CDM Capital

b. Caractéristiques des titres de créances émis par Crédit du Maroc

Le Crédit du Maroc a engagé depuis 2007 un programme d'émission de certificats de dépôt pour accompagner le développement de ses activités et diversifier ses sources de financement.

Le plafond du programme a été revu à la hausse à 9 milliards DH en août 2010 pour accompagner l'accélération du développement des activités. Au 31 octobre 2016, l'encours des certificats de dépôts émis par le Crédit du Maroc atteint 2 455 000 Kdhs.

	Encours en KDH	Date émission	Date échéance	Taux
CD CDM	550 000	30/11/2011	30/11/2016	4,21%
CD CDM	500 000	28/02/2012	28/02/2017	4,16%
CD CDM	335 000	30/03/2012	30/03/2017	4,17%
CD CDM	100 000	30/04/2012	30/04/2017	3,98%
CD CDM	170 000	21/12/2012	21/12/2017	4,60%
CD CDM	300 000	02/08/2013	02/08/2018	5,43%
CD CDM	500 000	04/11/2014	04/11/2019	3,86%
Total en KDH	2 455 000			

Source : Crédit du Maroc

c. Caractéristiques des obligations subordonnées émises par le Crédit du Maroc en 2011 :

En mars 2011, le Crédit du Maroc a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire subordonné pour un montant global plafonné à 500 000 000 DH. Cette opération a eu pour objectif principal de renforcer les fonds propres du Crédit du Maroc en vue d'accompagner le développement de son réseau et d'accroître sa capacité à distribuer des crédits à la clientèle.

L'émission d'obligations subordonnées avait pour caractéristiques 5 tranches plafonnées à 500 000 000 composées comme suit :

- Une tranche « A » cotée à la Bourse de Casablanca plafonnée à DH 500 000 000 d'une valeur nominale de DH 100 000 à un taux d'intérêt facial fixe en référence aux BDT 10 ans de 5,02% ;
- Une tranche « B » cotée à la Bourse de Casablanca plafonnée à DH 500 000 000 et d'une valeur nominale de DH 100 000 à un taux d'intérêt facial révisable en référence au BDT 52 semaines de 4,35% ;
- Une tranche « C » non cotée à la Bourse de Casablanca plafonnée à DH 500 000 000 d'une valeur nominale de DH 100 000 à un taux d'intérêt facial fixe en référence aux BDT 10 ans de 5,02% ;
- Une tranche « D » cotée à la Bourse de Casablanca plafonnée à DH 500 000 000 et d'une valeur nominale de DH 100 000 à un taux d'intérêt facial révisable en référence au BDT 52 semaines de 4,35% ;
- Une tranche « E » cotée à la Bourse de Casablanca plafonnée à DH 500 000 000 et d'une valeur nominale de DH 100 000 à un taux d'intérêt facial révisable en référence au TMP de 4,47%.

Résultats de l'émission obligataire du Crédit du Maroc :

- Le montant global des souscriptions a atteint 3 767 400 000 DH. Le montant servi s'élève à 500 000 000 DH.
- 931 titres ont été attribués à la tranche A, 0 titres ont été attribués à la tranche B, 1 088 titres ont été attribués à la tranche C, 469 titres ont été attribués à la tranche D et 2 512 titres ont été attribués à la tranche E.
- L'émission d'obligations subordonnées a été souscrite plus de 7,5 fois et le taux de satisfaction global s'élève à 13,3%.

d. Caractéristiques des obligations subordonnées émises par le Crédit du Maroc en 2008 :

Le Crédit du Maroc a procédé en octobre 2008 à l'émission d'un emprunt obligataire subordonné (Tranche A cotée et Tranche B non cotée) pour un montant global plafonné à DH 1 milliard. Cette opération a eu pour objectif principal de renforcer les fonds propres de la banque en vue d'accompagner le développement de son réseau et d'accroître sa capacité à distribuer des crédits à la clientèle.

L'émission d'obligations subordonnées avait pour caractéristiques 2 tranches composées comme suit :

- Une tranche « A » cotée à la Bourse de Casablanca d'un montant de DH 600 000 000 d'une valeur nominale de DH 100 000 à un taux d'intérêt facial de 4,90% ;
- Une tranche « B » non cotée à la Bourse de Casablanca d'un montant de DH 400 000 000 et d'une valeur nominale de DH 100 000 à un taux d'intérêt facial de 4,65%.

Résultats de l'émission obligataire du Crédit du Maroc :

- Le montant global des souscriptions a atteint 1 150 000 000 DH. Le montant servi s'élève à 1 000 000 000 DH.
- 5000 titres ont été attribués à la tranche A et 5 000 titres ont été attribués à la tranche B.

L'émission d'obligations subordonnées a été souscrite à hauteur de 115% et le taux de satisfaction global s'élève à 88,5% dont 100% pour la tranche A et 76,9% pour la tranche B.

IV. Notations

Les rapports de notation sont annexés à la présente note d'information.

a. Notation de Moody's

Extrait traduit du rapport de Moody's Juin 2016

Catégorie	Notation Moody's
Perspective	Stable
Dépôts bancaires -Devise étrangère	Ba2/NP
Dépôts bancaires -Monnaie locale	Ba1/NP
Évaluation du risque de crédit intrinsèque (BCA)	(ba3)
Évaluation de base du crédit ajustée	(ba1)

RÉSUMÉ DE L'ARGUMENTAIRE DE NOTATION

Moody's attribue à Crédit du Maroc (CdM) une notation globale Ba1/NP pour les dépôts bancaires en monnaie locale à long terme (*Global local currency* ou GLC), qui intègre un relèvement de deux crans de l'évaluation de crédit intrinsèque de la banque (*Baseline Credit Assessment* ou BCA), fondée sur notre appréciation d'une forte probabilité du soutien de la société mère française (Crédit Agricole S.A. ou CASA, dépôts A2 positif, BCA ba1) en cas de besoin. Bien que nous tablions également sur une très forte probabilité du soutien du gouvernement, les notations de Crédit du Maroc n'ont pas bénéficié d'un relèvement pour soutien du gouvernement. De plus, Moody's a accordé une Évaluation pour risque de contrepartie (Évaluation CR) de Baa3(cr)/P-3(cr).

La notation intrinsèque ba3 de Crédit du Maroc reflète principalement : (1) la récente détérioration des indicateurs de rentabilité, malgré un réseau de taille moyenne établi de longue date au Maroc, qui bénéficie du transfert du savoir-faire et de l'expertise commerciale de sa société mère Crédit Agricole S.A. (CASA) ; (2) l'amélioration à moyen terme des indicateurs de qualité des actifs de Crédit du Maroc, malgré leur récente dégradation ; (3) le matelas de fonds propres faible ; et (4) une base de dépôts stable qui soutient son profil de financement.

Facteurs positifs de notation

- Profil macro faible qui soutient la notation de la banque ;
- Capitalisation moyenne au regard de la couverture relativement réduite des réserves techniques et des risques élevés de concentration des crédits (bien qu'en baisse) ;
- Profil de financement favorable, soutenu par une base de dépôts stable ;
- Forte probabilité du soutien de la société mère (en cas de besoin).

Facteurs négatifs de notation

- Indicateurs de rentabilité faibles, mais les pressions devraient s'atténuer ;
- Indicateurs de qualité des actifs faibles, mais nous tablons sur une amélioration dans les prochains 12 à 18 mois.

Perspective de notation

Les notations du Crédit du Maroc sont affectées d'une perspective stable, en ligne avec les conditions d'exploitation stables et les perspectives stables de la notation souveraine.

Facteurs susceptibles d'influencer la notation - à la hausse

La notation pourrait être revue à la hausse consécutivement à : (1) un renforcement notable des matelas de fonds propres de Cdm ; (2) une réduction des risques de concentration reposant sur une seule signature et (3) une nette amélioration de l'environnement national dans lequel opère la banque, notamment les défis à relever en matière de compétitivité qui freinent le potentiel de croissance économique.

Facteurs susceptibles d'influencer la notation - à la baisse

Des pressions à la baisse pourraient apparaître suite à : (1) une détérioration de l'environnement opérationnel entraînant une accélération des prêts non productifs (créances en souffrance), ce qui pèserait sur la rentabilité et les fonds propres de la banque ; (2) l'accentuation des pressions sur la liquidité ou (3) une diminution des capacités de soutien de la société mère de Crédit du Maroc.

ÉLÉMENTS RETENUS DANS LA NOTATION

LES NOTATIONS DE CREDIT DU MAROC SONT SOUTENUES PAR SON PROFIL MACRO MODERE

Crédit du Maroc opère au Maroc et bénéficie de la croissance relativement solide et soutenue du pays depuis plusieurs années ; de sa politique industrielle qui soutient le développement de secteurs d'exportation à haute valeur ajoutée ; des politiques économiques cohérentes et rationnelles et d'un haut degré de stabilité politique ainsi que de la sensibilité limitée du pays aux risques externes. Néanmoins, les conditions d'exploitation sont également impactées par les fortes rigidités structurelles du Maroc en termes de pouvoir d'achat, de chômage et de compétitivité.

Notre appréciation de l'environnement opérationnel des banques marocaines intègre également (1) la volatilité historique de la croissance du crédit dans le pays, soutenue par la production agricole volatile et la dépendance des industries exportatrices à la croissance économique européenne, et (2) l'exposition croissante des banques aux régions d'Afrique subsaharienne plus risquées. Ces risques sont quelque peu réduits par le renforcement progressif de la surveillance bancaire et de la réglementation macroprudentielle au Maroc en vertu de la loi bancaire récemment adoptée en 2014. Les banques marocaines tirent profit d'un financement relativement stable, constitué principalement des dépôts des clients.

DES INDICATEURS DE RENTABILITE FAIBLES, MAIS LES PRESSIONS DEVRAIENT S'ATTENUER

Les indicateurs de rentabilité de Crédit du Maroc se sont dégradés ces dernières années. Le ratio résultat avant provision sur actif total moyen a atteint 1,8 % en décembre 2015, avec un ratio résultat net sur actif moyen de 0,15 %, contre respectivement 2,3 % et 0,7 % en décembre 2011. En 2015, le résultat net s'est élevé à 81,8 millions de dirhams (8,5 millions USD), en baisse de 65,5 % en glissement annuel, après une baisse des bénéfices de respectivement 15 % et 20 % en 2014 et 2013.

Alors qu'avant 2014 la pression exercée sur la rentabilité de la banque était soutenue par l'impact de la hausse des taux d'intérêt et de la relative augmentation des dépôts à terme sur le coût des ressources, depuis 2014 la banque a maintenu une marge d'intérêt nette stable d'environ 3,3 %, grâce à l'accent mis sur les sources de financement à des coûts relativement faibles telles que les comptes d'épargne et les comptes courants et une diminution des dépôts à terme en 2015. Cependant, la rentabilité de la banque en 2014 et 2015 a pâti d'un ralentissement de l'activité de prêt (baisse de 3,5 % des prêts bruts en 2014) sur fond de réorganisation complète des équipes de ventes et produits visant à améliorer l'efficacité commerciale et le service client. Bien que la banque ait enregistré une croissance progressive de ses activités de prêt en 2015 (+5,5 %), des effets positifs connexes sur la rentabilité sont attendus en 2016. Malgré la stabilisation de l'environnement opérationnel, la banque a également poursuivi ses efforts de provisionnement (les provisions pour pertes sur crédit ont consommé respectivement 70 % et 60 % des revenus avant provisions en 2015 et 2014).

Enfin, la diminution des bénéfices de la banque reflète également (1) une chute de 27 % des revenus de l'activité de marché, en ligne avec le reste du marché dans un contexte de taux d'intérêt inchangés en 2015 et (2) un ajustement fiscal exceptionnel qui ne devraient pas, selon nous, se réitérer.

Dans les 12 à 18 prochains mois, la rentabilité devrait demeurer faible mais les pressions devraient s'estomper pour les raisons suivantes : (1) la réorganisation de la banque permettra de générer des revenus supérieurs et plus stables, ce qui bénéficiera aux indicateurs de rentabilité (le ratio revenu net-actifs corporels est estimé à 0,5 % en mars 2016 ; (2) l'amélioration de la rentabilité de la banque (ratio coûts-revenus de 58 % en 2015) grâce à différentes actions stratégiques identifiées visant à réduire les coûts d'exploitation ; (3) le coût du risque a probablement atteint un maximum en 2015 du fait d'une augmentation des réserves constituées (+7 %) supérieure à celle des créances douteuses (+5,1 %) entre 2014 et 2015 et (4) la baisse des taux d'intérêt en 2016 dopera les revenus de l'activité de marché.

La capacité de génération de bénéfices de Crédit du Maroc est toutefois soutenue par son réseau domestique bien implanté proposant des services bancaires aux entreprises et aux particuliers. Sixième établissement de crédit du Maroc, Crédit du Maroc détient environ 5 % de l'actif bancaire total au sein d'un système bancaire concentré, les trois premières banques du pays se partageant environ les deux tiers de l'encours total des prêts. Ces dernières années, Crédit du Maroc a centré ses efforts sur le développement de la banque de dépôts – en privilégiant notamment les prêts hypothécaires – et a investi dans l'expansion du réseau d'agences et les ressources humaines. La banque s'appuie sur son réseau de 346 succursales pour collecter des dépôts sur compte courant et livrets d'épargne à faible coût, générant ainsi une solide marge d'intérêts nette. En décembre 2015, les comptes courants et produits d'épargne bancaire représentaient 82 % du total des dépôts (soit le même niveau qu'en décembre 2014).

Crédit du Maroc bénéficie également du soutien de la marque CASA et de clients notamment issus de la communauté des expatriés marocains à travers le réseau CASA en France. Sur le plan opérationnel, le groupe français permet également à Crédit du Maroc de tirer parti de son expérience dans des métiers spécialisés comme la banque d'investissement, le crédit à la consommation, l'assurance, l'affacturage, ainsi que dans les produits de trésorerie plus complexes. De plus, Moody's considère favorablement l'intégration de la gouvernance des risques et du financement de Crédit du Maroc au sein de CASA, ce qui offre un solide cadre de contrôle conforme à l'évolution des normes internationales.

DES INDICATEURS REFLÉTANT UNE FAIBLESSE DE LA QUALITÉ DES ACTIFS QUI DEVRAIT TOUTEFOIS S'AMÉLIORER A MOYEN TERME

Au cours des dernières années, les indicateurs relatifs à la qualité des actifs de Crédit du Maroc se sont régulièrement détériorés, avec un ratio des prêts non productifs sur l'encours brut des prêts de 12,2 % en décembre 2015, contre 12,3 % en décembre 2014, soit un niveau nettement supérieur à la moyenne estimée du secteur (7,2 % en 2015). En ligne avec l'année dernière, la croissance en glissement annuel des créances douteuses s'explique principalement par une augmentation du volume des prêts non productifs aux entreprises en raison de la classification de certains prêts accordés à de grandes entreprises des secteurs agricole et immobilier en particulier.

Une excellente saison agricole en 2015 a dopé la croissance du PIB réel du Maroc qui a atteint 4,4 %. Annoncée inférieure à la moyenne en raison de sécheresses, la campagne agricole 2016 contribuera à un renversement de tendance de la croissance dans le secteur primaire, la croissance du PIB réel global devant donc ralentir à 2,5 % en 2016 avant de remonter à 4,5 % en 2017. L'économie marocaine demeurera impactée par la volatilité de la production du secteur primaire et par la faiblesse de la croissance européenne, bien qu'en légère progression (l'UE absorbe 60 % des exportations marocaines). Cependant, la solidité des flux de capitaux étrangers et les résultats encourageants du Plan national pour l'émergence industrielle sur la croissance industrielle du pays devraient favoriser, avec d'autres facteurs, une expansion économique plus forte. Nos prévisions macroéconomiques, conjuguées à la prudence en matière de provisionnement dont fait preuve la banque depuis deux ans pour les portefeuilles entreprises et PME (la couverture des créances douteuses de 74 % en décembre 2015 figure parmi les meilleurs résultats du marché et est en ligne avec celle de ses pairs internationaux avec un BCA de ba3), et l'intérêt croissant porté à ses activités de prêts (environ 40 % des prêts bruts en décembre 2015) devraient permettre de stabiliser les indicateurs de qualité des actifs à moyen terme (12 à 18 prochains mois).

FAIBLE CAPITALISATION AU REGARD D'UNE COUVERTURE RELATIVEMENT RÉDUITE DES RÉSERVES TECHNIQUES ET DE RISQUES DE CONCENTRATION DE CRÉDIT ÉLEVÉS BIEN QU'EN BAISSE

Les ratios Tier 1 et d'adéquation des fonds propres de Crédit du Maroc sont passés de respectivement 9,3 % et 13,2 % en décembre 2013 à 10,7 % et 13,6 % en décembre 2015, suite aux augmentations de capital réalisées en 2013 et 2014 principalement par paiement du dividende en actions. Les fonds propres Tier 1 consolidés de la banque ont ainsi augmenté de 3,5 milliards de dirhams fin 2012 à 4,1 milliards de dirhams en décembre 2015. Au regard de la faible rentabilité de la banque en 2015 imputable à d'importants efforts de provisionnement, l'augmentation de capital a été réduite. Cependant, nous demeurons convaincus que le principal actionnaire de la banque (Crédit Agricole S.A. affichant une notation de BCA de ba1/A2 à long terme) continuera de soutenir sa croissance et d'augmenter sa part de marché. Le ratio Tier 1 annoncé par la banque (conformément aux exigences de la banque centrale qui autorisent une pondération des risques de 0 % des obligations d'Etat marocaines) s'est établi à un niveau nettement supérieur au seuil minimum réglementaire de 9 % instauré en 2013 et s'est comparé avantageusement avec la moyenne estimée du système de 11,6 % en décembre 2014. Ces niveaux sont faibles, selon nous, compte tenu du ratio Tier 1 médian de 12,7 % pour les pairs internationaux avec un BCA de ba3 et des fortes concentrations sur une seule signature (2,6 fois les fonds propres Tier 1) qui, bien qu'en baisse, expose la banque à un risque exceptionnel en cas de défaillance d'un débiteur important. De ce fait, les créances douteuses de la banque constituent encore une part très importante de ses coussins d'absorption des pertes, environ 66,1 % de ses capitaux propres tangibles et des réserves pour pertes sur créances, qui est partiellement réduite par un niveau élevé de nantissement des prêts non productifs des entreprises, ce qui réduit les prévisions de pertes au sein du portefeuille.

Au cours des 12 à 18 prochains mois, Crédit du Maroc devrait afficher des ratios de fonds propres globalement stables, la croissance du crédit devant être marginale en raison d'une stratégie de croissance plus sélective. Alors que la pression persistante sur la qualité des actifs et la rentabilité représente un risque de baisse de la capitalisation, nous avons également pris note des efforts permanents consentis par Crédit du Maroc pour réduire la concentration des risques. Les 10 premières lignes de crédit octroyées représentent 19 % du montant total des crédits accordés en 2015 (contre 35 % en 2010), ce qui, conjugué au provisionnement actif du segment des grandes entreprises de 2013 à 2015, devrait contribuer à réduire ce risque.

PROFIL DE FINANCEMENT SOUTENU PAR UNE BASE DE DÉPÔTS STABLE

Crédit du Maroc est essentiellement financé par les dépôts, ceux-ci représentant 75 % de l'actif en décembre 2015. La banque présente une structure de financement relativement solide et stable : les comptes courants et produits d'épargne bancaire représentaient près de 82 % du montant total des dépôts collectés en décembre 2016 (contre 67 % en moyenne au Maroc), et les 20 plus grands déposants seulement 6,1 % de la collecte totale des dépôts sur la même période. Malgré les fortes contraintes sur la liquidité supportées par le système bancaire marocain, dans un contexte de contraction du crédit, Crédit du Maroc a élargi sa base de dépôts des comptes courants et des comptes d'épargne de 4 % en 2015 (2,5 % en 2014), principalement auprès des déposants particuliers, tout en augmentant de 1,3 % ses dépôts à terme les plus coûteux sur la même période.

Avec une hausse de 6,1 % du portefeuille des prêts en 2015 (-3,5 % en 2014), supérieure à la collecte de nouveaux dépôts (+4 % au premier semestre 2015), le ratio des prêts bruts sur dépôts a augmenté à 105,7 % en décembre 2015, contre 103,5 % en décembre 2014. Le financement par le marché est resté limité, représentant 11,7 % de l'actif bancaire corporel (10,7 % en décembre 2014). Le profil de financement de Crédit du Maroc devrait, selon nous, rester globalement stable à moyen terme (12 à 18 mois), et ce malgré une exacerbation de la concurrence dans ce domaine au Maroc.

Les coussins de liquidité constitués par Crédit du Maroc demeurent adéquats, avec un ratio des actifs liquides sur l'actif total de 20,1 % en décembre 2015, contre 22,7 % en décembre 2014. Suite à son intégration dans le groupe CASA, le ratio de couverture des besoins de liquidité Bâle III (*Liquidity Coverage Ratio* ou LCR) de Crédit du Maroc est déjà en ligne avec la définition du groupe et dépasse (de manière significative) le taux de 100 % qui sera exigé au Maroc en 2019.

SOURCE DES FAITS ET CHIFFRES MENTIONNES DANS CE RAPPORT

Sauf indication contraire, les données relatives aux tendances générales à l'échelle du système bancaire proviennent de la Banque centrale. Les chiffres propres à la banque sont extraits des rapports de la société et des données financières de Moody's sur le secteur bancaire. Tous les chiffres sont basés sur notre propre plan comptable et peuvent être ajustés à des fins d'analyse. Veuillez-vous reporter au document : « Financial Statement Adjustments in the Analysis of Financial Institutions »

(https://www.moody.com/researchdocumentcontentpage.aspx?docid=PBS_SF39914) le 12/02/2015

ELEMENTS RETENUS DANS LES CHANGEMENTS DE CRAN

SOUTIEN DE LA MAISON MERE

La notation de dépôts bancaires de Crédit du Maroc intègre 2 crans de rehaussement au titre du soutien de la part de la société mère. CASA apporte en effet depuis longtemps un soutien opérationnel à Crédit du Maroc. Le groupe détient une participation majoritaire de 78,7 % dans Crédit du Maroc et réinvestit en permanence dans le capital de cette dernière.

SOUTIEN DU GOUVERNEMENT

La probabilité du soutien systémique à Crédit du Maroc est très élevée, selon nous, compte tenu de son importance pour l'économie et le système de paiement, Crédit du Maroc étant la sixième banque du Maroc avec environ 5 % des dépôts du secteur bancaire et un financier clé des entreprises du pays. Néanmoins, le fournisseur de soutien systémique présentant une notation Ba1, les notations des dépôts de Crédit du Maroc ne bénéficie pas d'un relèvement supplémentaire pour le soutien systémique.

EVALUATION DU RISQUE DE CONTREPARTIE

Les évaluations du risque de contrepartie (*Counterparty Risk Assessment* ou CRA) expriment les opinions sur la façon dont les obligations de contrepartie devraient être traitées en cas de défaillance d'une banque et sont distinctes des notations des créances et des dépôts du fait qu'elles (1) considèrent uniquement le risque de défaillance et non la probabilité de défaillance et les pertes financières attendues subies en cas de défaillance et (2) s'appliquent aux obligations des contreparties et aux engagements contractuels plutôt qu'aux instruments de dette ou de dépôt. L'évaluation du risque de contrepartie est une appréciation du risque de contrepartie lié aux obligations garanties, obligations de performance contractuelles (servicing), produits dérivés (swaps par ex.), lettres de crédit, garanties et facilités de liquidité d'une banque.

L'évaluation du risque de contrepartie est notée Baa3(cr). L'évaluation du risque de contrepartie, avant soutien du gouvernement, est donc un cran au-dessus de la BCA ajustée de ba1 et donc au-dessus des notations des dépôts, reflétant ainsi l'idée que sa probabilité de défaut est inférieure à celle des dépôts. Les obligations seniors visées par l'évaluation du risque de contrepartie seront probablement mieux protégées pour limiter la contagion, minimiser les pertes et éviter toute interruption des fonctions essentielles.

À propos de la notation de la solidité financière des banques de Moody's

Le modèle de solidité financière des banques de Moody's vise à présenter, exprimer et expliquer de manière synthétique l'opinion de notre Comité de notation. Lu en liaison avec notre recherche, il constitue un exposé complet de notre opinion. De ce fait, le modèle résultant peut différer considérablement de ce que donnent à penser les données brutes seules (bien qu'il soit calibré pour éviter la nécessité fréquente de grande divergence).

Le modèle résultant et les notes individuelles sont examinés lors des comités de notation et peuvent être ajustés à la hausse ou à la baisse pour refléter les conditions spécifiques à chaque entité notée.

Extrait traduit du rapport de Moody's Décembre 2015

Catégorie	Notation Moody's
Perspective	Stable
Dépôts bancaires -Devise étrangère	Ba2/NP
Dépôts bancaires -Monnaie locale	Ba1/NP
Évaluation du risque de crédit intrinsèque (BCA)	(ba3)
Évaluation de base du crédit ajustée	(ba1)

RÉSUMÉ DE L'ARGUMENTAIRE DE NOTATION

Moody's attribue à Crédit du Maroc (CdM) une notation globale Ba1/NP pour les dépôts bancaires en monnaie locale à long terme (Global local currency ou GLC), qui intègre un relèvement de deux crans de l'évaluation de crédit intrinsèque de la banque (Baseline credit assessment ou BCA), fondée sur notre appréciation d'une forte probabilité du soutien de la société mère française (Crédit Agricole S.A. ou CASA, dépôts A2 positif, BCA ba1) en cas de besoin. Bien que nous tablions également sur une très forte probabilité du soutien du gouvernement, les notations de Crédit du Maroc n'ont pas bénéficié d'un relèvement pour soutien du gouvernement. De plus, Moody's a accordé une Évaluation pour risque de contrepartie (Évaluation CR) de Baa3(cr)/P-3(cr).

La notation intrinsèque ba3 de Crédit du Maroc reflète principalement : (1) la récente détérioration des indicateurs de rentabilité, malgré un réseau de taille moyenne établi de longue date au Maroc, qui bénéficie du transfert du savoir-faire et de l'expertise commerciale de sa société mère Crédit Agricole S.A. (CASA) ; (2) l'amélioration à moyen terme des indicateurs de qualité des actifs du Crédit du Maroc rentabilité, malgré leur récente dégradation, (3) le matelas de fonds propres faible ; et (4) une base de dépôts stable qui soutient son profil de financement.

Facteurs de notation

- Profil macro faible qui soutient la notation de la banque
- Indicateurs de rentabilité sous pression
- Dégradation récente des indicateurs de qualité des actifs et de rentabilité, amélioration à prévoir dans les prochains 12 à 18 mois
- Capitalisation moyenne au regard de la couverture relativement réduite des réserves techniques et des risques élevés de concentration des crédits (bien qu'en baisse)
- Profil de financement favorable, soutenu par une base de dépôts stable
- Forte probabilité du soutien de la société mère (en cas de besoin)

Perspective de notation

Les notations intrinsèques de Crédit du Maroc sont assorties d'une perspective stable, en ligne avec les conditions d'exploitation stables et les perspectives stables de la notation souveraine.

Facteurs susceptibles d'influencer la notation - à la hausse

La notation pourrait être revue à la hausse consécutivement à : (1) un renforcement notable des matelas de fonds propres de Crédit du Maroc ; (2) une réduction des risques de concentration reposant sur une seule signature et (3) une amélioration de l'environnement national dans lequel opère la banque, notamment les défis à relever en matière de compétitivité qui freinent le potentiel de croissance économique.

Facteurs susceptibles d'influencer la notation - à la baisse

Des pressions à la baisse pourraient apparaître suite à : (1) une détérioration de l'environnement opérationnel entraînant une accélération des prêts non productifs (créances en souffrance), ce qui pèserait sur la rentabilité et les fonds propres de la banque ; (2) l'accentuation des pressions sur la liquidité ou (3) une diminution des capacités de soutien de la société mère de Crédit du Maroc.

ÉLÉMENTS RETENUS DANS LA NOTATION

LES NOTATIONS DU CREDIT DU MAROC SONT SOUTENUES PAR SON PROFIL MACRO MODERE

Crédit du Maroc opère au Maroc et bénéficie de la croissance relativement solide et soutenue du pays depuis plusieurs années ; de sa politique industrielle qui soutient le développement de secteurs d'exportation à haute valeur ajoutée ; des politiques économiques cohérentes et rationnelles et d'un haut degré de stabilité politique ainsi que de la sensibilité limitée du pays aux risques externes. Néanmoins, les conditions d'exploitation sont également impactées par les fortes rigidités structurelles du Maroc en termes de pouvoir d'achat, de chômage et de compétitivité.

Notre appréciation de l'environnement opérationnel des banques marocaines intègre également (1) la volatilité historique de la croissance du crédit dans le pays, soutenue par la production agricole volatile et la dépendance des industries exportatrices à la croissance économique européenne, et (2) l'exposition croissante des banques aux régions d'Afrique subsaharienne plus risquées. Ces risques sont quelque peu réduits par le renforcement progressif de la surveillance bancaire et de la réglementation macroprudentielle au Maroc, qui devraient être codifiées dans une prochaine loi bancaire. Les banques marocaines tirent profit d'un financement relativement stable, constitué principalement des dépôts des clients.

DES INDICATEURS DE RENTABILITE SOUS PRESSION

Les indicateurs de rentabilité du Crédit du Maroc se sont dégradés ces dernières années. Le ratio résultat avant provision sur actif total moyen a atteint 2 % en juin 2015, avec un ratio résultat net sur actif moyen de 0,3 %, contre respectivement 2,3 % et 0,7 % en décembre 2011. Pour les six premiers mois de 2015, le résultat net s'est élevé à 83,2 millions de dirhams (8,2 millions USD), en baisse de 53,5 % en glissement annuel, après une baisse des bénéfices de respectivement 15 % et 20 % en 2014 et 2013.

Alors qu'avant 2014 la pression exercée sur la rentabilité de la banque était soutenue par l'impact de la hausse des taux d'intérêt et de la relative augmentation des dépôts à terme sur le coût des ressources, depuis lors la banque a maintenu une marge d'intérêt nette stable de 3,3 %, grâce à l'accent mis sur les sources de financement à des coûts relativement faibles telles que les comptes d'épargne et les comptes courants et une diminution des dépôts à terme. Cependant, la rentabilité de la banque depuis 2014 a pâti d'un ralentissement de l'activité de prêt (baisse de 3,5 % des prêts bruts) sur fond de réorganisation complète des équipes de ventes et produits visant à améliorer l'efficacité commerciale et le service client. Malgré la stabilisation de l'environnement opérationnel, la banque a également poursuivi ses efforts de provisionnement (les provisions pour pertes sur crédit ont consommé respectivement 53 % et 60 % des revenus avant provisions au premier semestre 2015 et 2014). Enfin, la diminution des bénéfices de la banque reflète également une chute de 35 % des revenus de l'activité de marché.

Les indicateurs de rentabilité subiront une double pression dans les 12 à 18 prochains mois, à savoir : (1) des opportunités de prêt limitées dans un environnement économique difficile qui peut peser sur les résultats de la banque ; et (2) des charges d'exploitations liées à la mise en œuvre de la réorganisation de la banque. Ces pressions ne devraient être que partiellement réduites par la stabilisation attendue du coût du risque, le strict contrôle des coûts d'exploitation (la banque a annoncé un ratio d'exploitation de 54,4 % en juin 2015, contre 54,5 % en décembre 2014) et la croissance continue du segment des services aux particuliers qui génère une marge supérieure.

La capacité de génération de bénéfices du Crédit du Maroc est toutefois soutenue par son réseau domestique bien implanté (création en 1929) proposant des services bancaires aux entreprises et aux particuliers. Sixième établissement, Crédit du Maroc détient environ 5 % de l'actif bancaire total au sein d'un système bancaire concentré, les trois premières banques du pays se partageant environ les deux tiers de l'encours total des prêts. Ces dernières années, Crédit du Maroc a centré ses efforts sur le développement de la banque de dépôts – en privilégiant notamment les prêts hypothécaires – et a investi dans l'expansion du réseau d'agences et les ressources humaines. La banque s'appuie sur son réseau de 353 succursales pour collecter des dépôts sur compte courant et livrets d'épargne à faible coût, générant ainsi une solide marge d'intérêts nette. En juin 2015, les comptes courants et produits d'épargne bancaire représentaient 81 % du total des dépôts.

Crédit du Maroc bénéficie également du soutien de la marque CASA et de clients notamment issus de la communauté des expatriés marocains à travers le réseau CASA en France. Sur le plan opérationnel, le groupe français permet également à Crédit du Maroc de tirer parti de son expérience dans des métiers spécialisés comme la banque d'investissement, le crédit à la consommation, l'assurance, l'affacturage, ainsi que dans les produits de trésorerie plus complexes. De plus, Moody's considère favorablement l'intégration de la gouvernance des risques et du financement de Crédit du Maroc au sein de CASA, ce qui offre un solide cadre de contrôle conforme à l'évolution des normes internationales.

DES INDICATEURS REFLÉTANT UNE DÉGRADATION DE LA QUALITÉ DES ACTIFS QUI DEVRAIENT TOUTEFOIS S'AMÉLIORER DANS LES 12 A 18 MOIS

Au cours des dernières années, les indicateurs relatifs à la qualité des actifs du Crédit du Maroc se sont régulièrement détériorés, avec une progression du ratio des prêts non productifs sur l'encours brut des prêts de 12,6 % en juin 2015, contre 12,3 % en décembre 2014, soit un niveau nettement supérieur à la moyenne estimée du secteur (6,9 % en 2014). En ligne avec l'année dernière, la croissance en glissement annuel des créances douteuses s'explique principalement par une augmentation du volume des prêts non productifs aux entreprises en raison de la classification de certains prêts accordés à de grandes entreprises des secteurs agricole et immobilier en particulier. L'impact sur le ratio des prêts non productifs a également été amplifié par la diminution du portefeuille de prêts de 2,3 % en juin 2015 en glissement annuel (-3,5 % en 2014), dans un contexte de réorganisation des activités commerciales. Nous tablons sur une croissance économique au Maroc de 3,5 % en 2016. L'économie marocaine demeurera impactée par la volatilité de la production du secteur primaire et par la faiblesse de la croissance européenne, bien qu'en légère progression (l'UE absorbe 60 % des exportations marocaines). Nos prévisions macroéconomiques, conjuguées à la prudence en matière de provisionnement dont fait preuve la banque depuis deux ans pour les portefeuilles entreprises et PME, et l'intérêt croissant porté à ses activités de prêts (environ 40 % des prêts bruts en décembre 2014) devraient permettre de stabiliser les indicateurs de qualité des actifs du Crédit du Maroc à moyen terme (12 à 18 prochains mois).

FAIBLE CAPITALISATION AU REGARD D'UNE COUVERTURE RELATIVEMENT RÉDUITE DES RÉSERVES TECHNIQUES ET DE RISQUES DE CONCENTRATION DE CRÉDIT ÉLEVÉS BIEN QU'EN BAISSÉ

Les ratios Tier 1 et d'adéquation des fonds propres du Crédit du Maroc sont passés de respectivement 9,3 % et 13,2 % en décembre 2012 à 10,8 % et 14 % en décembre 2014, suite aux augmentations de capital réalisées en 2013 et 2014 principalement par paiement du dividende en actions. Les fonds propres Tier 1 consolidés de la banque ont ainsi augmenté de 3,5 milliards de dirhams fin 2012 à 4,1 milliards de dirhams fin 2014. Ces niveaux sont faibles, selon nous, compte tenu (1) du ratio Tier 1 médian de 12,7 % pour les pairs internationaux avec un BCA de ba3 ; (2) la couverture réduite des créances douteuses par les provisions pour pertes sur créance de 66,7 % en juin 2015 (68,9 % en 2014) qui demeure encore inférieure à celle des pairs internationaux ; et (3) les fortes concentrations sur une seule signature (2,6 fois les fonds propres Tier 1), ce qui expose la banque à un risque exceptionnel en cas de défaillance d'un débiteur important.

De ce fait, les créances douteuses de la banque représentent une part très importante de ses coussins d'absorption des pertes, environ 66,1 % de ses capitaux propres tangibles et des réserves pour pertes sur créances, qui partiellement réduite par un niveau élevé de nantissement des prêts non productifs des entreprises, ce qui réduit les prévisions de pertes au sein du portefeuille.

Au cours des 12 à 18 prochains mois, Crédit du Maroc devrait afficher des ratios de fonds propres globalement stables, la croissance du crédit devant être marginale en raison d'une stratégie de croissance plus sélective. Alors que la pression persistante sur la qualité des actifs et la rentabilité représente un risque de baisse de la capitalisation, nous avons également pris note des efforts permanents consentis par Crédit du Maroc pour réduire la concentration des risques. Les 10 premières lignes de crédit octroyées représentent 20 % du montant total des crédits accordés en 2014 (contre 35 % en 2010), ce qui, conjugué au provisionnement actif du segment des grandes entreprises en 2013 et 2014, devrait contribuer à réduire ce risque.

PROFIL DE FINANCEMENT SOUTENU PAR UNE BASE DE DÉPÔTS STABLE

Crédit du Maroc est essentiellement financé par les dépôts, ceux-ci représentant 76 % de l'actif en juin 2015. La banque présente une structure de financement relativement solide et stable : les comptes courants et produits d'épargne bancaire représentaient près de 81 % du montant total des dépôts collectés en juin 2015 (contre 67 % en moyenne au Maroc), et les 20 plus grands déposants seulement 6,7 % de la collecte totale des dépôts. Malgré les fortes contraintes sur la liquidité supportées par le système bancaire marocain, dans un contexte de contraction du crédit, Crédit du Maroc a élargi sa base de dépôts des comptes courants et des comptes d'épargne de 2,4 % au premier semestre 2015 (+2,5 % en 2014), principalement auprès des déposants particuliers, tout en augmentant de 7,6 % ses dépôts à terme les plus coûteux sur la même période.

Conjuguée à une hausse de 3,1 % du portefeuille des prêts au premier semestre 2015 (-3,5 % en 2014), la collecte de nouveaux dépôts (+3,5 % au premier semestre 2015) a stabilisé le ratio des prêts bruts sur dépôts à 103,1 % en juin 2015, contre 103,5 % en décembre 2014. Le financement par le marché est resté limité, ne représentant que 9,8 % de l'actif bancaire corporel (10,7 % en décembre 2014). Le profil de financement du Crédit du Maroc devrait, selon nous, rester globalement stable à moyen terme (12 à 18 mois), et ce malgré une exacerbation de la concurrence dans ce domaine au Maroc.

Les coussins de liquidité constitués par Crédit du Maroc demeurent adéquats, avec un ratio des actifs liquides sur l'actif total de 22,6 % en juin 2015, contre 22,7 % en décembre 2014. Suite à son intégration dans le groupe CASA, le ratio de couverture des besoins de liquidité Bâle III (Liquidity Coverage Ratio ou LCR) du Crédit du Maroc est déjà en ligne avec la définition du groupe et dépasse (de manière significative) le taux de 100 % qui sera exigé au Maroc en 2019.

SOURCE DES FAITS ET CHIFFRES MENTIONNES DANS CE RAPPORT

Sauf indication contraire, les données relatives aux tendances générales à l'échelle du système bancaire proviennent de la Banque centrale. Les chiffres propres à la banque sont extraits des rapports de la société et des données financières de Moody's sur le secteur bancaire. Tous les chiffres sont basés sur notre propre plan comptable et peuvent être ajustés à des fins d'analyse. Veuillez-vous reporter au document : « Financial Statement Adjustments in the Analysis of Financial Institutions »

(https://www.moody.com/researchdocumentcontentpage.aspx?docid=PBS_SF39914) publié le 16 mars 2015.

ELEMENTS RETENUS DANS LES CHANGEMENTS DE CRANS

SOUTIEN DE LA MAISON MERE

La notation de dépôts bancaires du Crédit du Maroc intègre 2 crans de rehaussement au titre du soutien de la part de la société mère. CASA apporte en effet depuis longtemps un soutien opérationnel à Crédit du Maroc. Le groupe détient une participation majoritaire de 78,7 % dans Crédit du Maroc et réinvestit en permanence dans le capital de cette dernière.

SOUTIEN DU GOUVERNEMENT

La probabilité du soutien systémique à Crédit du Maroc est très élevée, selon nous, compte tenu de son importance pour l'économie et le système de paiement, Crédit du Maroc étant la sixième banque du Maroc avec environ 5 % des dépôts du secteur bancaire et un financier clé des entreprises du pays. Néanmoins, le fournisseur de soutien systémique présentant une notation Ba1, les notations des dépôts du Crédit du Maroc ne bénéficie pas d'un relèvement supplémentaire pour le soutien systémique.

EVALUATION DU RISQUE DE CONTREPARTIE

Les évaluations du risque de contrepartie (Counterparty Risk Assessment ou CRA) expriment les opinions sur la façon dont les obligations de contrepartie devraient être traitées en cas de défaillance d'une banque et sont distinctes des notations des créances et des dépôts du fait qu'elles (1) considèrent uniquement le risque de défaillance et non la probabilité de défaillance et les pertes financières attendues subies en cas de défaillance et (2) s'appliquent aux obligations des contreparties et aux engagements contractuels plutôt qu'aux instruments de dette ou de dépôt. L'évaluation du risque de contrepartie est une appréciation du risque de contrepartie lié aux obligations garanties, obligations de performance contractuelles (servicing), produits dérivés (swaps par ex.), lettres de crédit, garanties et facilités de liquidité d'une banque.

L'évaluation du risque de contrepartie est notée Baa3(cr). L'évaluation du risque de contrepartie, avant soutien du gouvernement, est donc un cran au-dessus de la BCA ajustée de ba1 et donc au-dessus des notations des dépôts, reflétant ainsi l'idée que sa probabilité de défaut est inférieure à celle des dépôts. Les obligations seniors visées par l'évaluation du risque de contrepartie seront probablement mieux protégées pour limiter la contagion, minimiser les pertes et éviter toute interruption des fonctions essentielles.

À propos de la notation de la solidité financière des banques de Moody's

Le modèle de solidité financière des banques de Moody's vise à présenter, exprimer et expliquer de manière synthétique l'opinion de notre Comité de notation. Lu en liaison avec notre recherche, il constitue un exposé complet de notre opinion. De ce fait, le modèle résultant peut différer considérablement de ce que donnent à penser les données brutes seules (bien qu'il soit calibré pour éviter la nécessité fréquente de grande divergence).

Le modèle résultant et les notes individuelles sont examinés lors des comités de notation et peuvent être ajustés à la hausse ou à la baisse pour refléter les conditions spécifiques à chaque entité notée.

Extrait traduit du rapport de Moody's Juin 2015

Catégorie	Notation Moody's
Perspective	Stable
Dépôts bancaires -Devise étrangère	Ba2/NP
Dépôts bancaires -Monnaie locale	Ba1/NP
Évaluation du risque de crédit intrinsèque (BCA)	(ba3)
Évaluation de base du crédit ajustée	(ba1)

RÉSUMÉ DE L'ARGUMENTAIRE DE NOTATION

Moody's attribue à Crédit du Maroc (CdM) une notation globale Ba1/NP pour les dépôts bancaires en monnaie locale à long terme (Global local currency ou GLC), qui intègre un relèvement de deux crans de l'évaluation de crédit intrinsèque de la banque (Baseline credit assessment ou BCA), fondée sur notre appréciation d'une forte probabilité du soutien de la société mère française (Crédit Agricole S.A. ou CASA, dépôts A2 positif, BCA ba1) en cas de besoin. Bien que nous tablions également sur une très forte probabilité du soutien du gouvernement, les notations de Crédit du Maroc n'ont pas bénéficié d'un relèvement pour soutien du gouvernement.

La notation intrinsèque ba3 de Crédit du Maroc reflète principalement : (1) la récente détérioration des indicateurs de rentabilité, malgré un réseau de taille moyenne établi de longue date au Maroc, qui bénéficie du transfert du savoir-faire et de l'expertise commerciale de sa société mère Crédit Agricole S.A. (CASA) ; (2) l'amélioration à moyen terme des indicateurs de qualité des actifs de Crédit du Maroc, malgré leur récente dégradation ; (3) le matelas de fonds propres faible ; et (4) une base de dépôts stable qui soutient son profil de financement.

NOTATIONS DU CREDIT DU MAROC SOUTENUES PAR UN PROFIL MACRO FAIBLE

Crédit du Maroc opère au Maroc et bénéficie de la croissance relativement solide et soutenue du pays depuis plusieurs années ; de sa politique industrielle qui soutient le développement de secteurs d'exportation à haute valeur ajoutée ; des politiques économiques cohérentes et rationnelles et d'un haut degré de stabilité politique ainsi que de la sensibilité limitée du pays aux risques externes. Néanmoins, les conditions d'exploitation sont également impactées par les fortes rigidités structurelles du Maroc en termes de pouvoir d'achat, de chômage et de compétitivité.

Notre appréciation de l'environnement opérationnel des banques marocaines intègre également (1) la volatilité historique de la croissance du crédit dans le pays, soutenue par la production agricole volatile et la dépendance des industries exportatrices à la croissance économique européenne, et (2) l'exposition croissante des banques aux régions d'Afrique subsaharienne plus risquées. Ces risques sont quelque peu réduits par le renforcement progressif de la surveillance bancaire et de la réglementation macroprudentielle au Maroc, qui devraient être codifiées dans une prochaine loi bancaire. Les banques marocaines tirent profit d'un financement relativement stable, constitué principalement des dépôts des clients.

Facteurs de notation

- Profil macro faible qui soutient la notation de la banque
- Indicateurs de rentabilité sous pression
- Dégradation récente des indicateurs de qualité des actifs et de rentabilité, amélioration à prévoir dans les prochains 12 à 18 mois
- Capitalisation moyenne au regard de la couverture relativement réduite des réserves techniques et des risques élevés de concentration des crédits (bien qu'en baisse)
- Profil de financement favorable, soutenu par une base de dépôts stable
- Forte probabilité du soutien de la société mère (en cas de besoin)

Perspective de notation

Les notations intrinsèques de Crédit du Maroc sont affectées d'une perspective stable, en ligne avec les conditions d'exploitation stables et les perspectives stables de la notation souveraine.

Facteurs susceptibles d'influencer la notation - à la hausse

La notation pourrait être revue à la hausse consécutivement à : (1) un renforcement notable des matelas de fonds propres de Crédit du Maroc ; (2) une réduction des risques de concentration reposant sur une seule signature et (3) une amélioration de l'environnement national dans lequel opère la banque, notamment les défis à relever en matière de compétitivité qui freinent le potentiel de croissance économique.

Facteurs susceptibles d'influencer la notation - à la baisse

Des pressions à la baisse pourraient apparaître suite à : (1) une détérioration de l'environnement opérationnel entraînant une accélération des prêts non productifs (créances en souffrance), ce qui pèserait sur la rentabilité et les fonds propres de la banque ; (2) l'accentuation des pressions sur la liquidité ou (3) une diminution des capacités de soutien de la société mère de Crédit du Maroc.

b. Notation de Capital Intelligence

Extrait traduit du rapport septembre 2016

SYNTHESE DE NOTATION

Catégorie	Notation
Souveraine	NP*
Devise étrangère	
Long Terme	BBB-
Court Terme	A3
Solidité financière	
Perspectives	BB+
Devise étrangère	Stable
Solidité Financière	Stable

*Note non publiée ; attribution d'une notation souveraine virtuelle interne

Confirmation des notations de Crédit du Maroc, avec des perspectives « stables »

Capital Intelligence Ratings (CI Ratings ou CI), l'agence de notation internationale, a annoncé aujourd'hui avoir confirmé les notations de Crédit du Maroc (CM), basé à Casablanca au Maroc. La solidité financière (FSR) de la banque est confirmée avec une notation de « BB+ », soutenue par la solide structure du capital de la banque et sa relativement bonne liquidité. La notation est grevée par le niveau élevé des prêts non productifs et une très faible rentabilité qui demeure sous pression. La perspective pour la solidité financière est « stable ». Toute nouvelle dégradation de la qualité de ses actifs et/ou de la rentabilité pourrait nuire à sa solidité financière.

Les notations des dépôts bancaires en devises étrangères à long et court terme de CM (FCR) sont maintenues à respectivement « BBB- » et « A3 », avec une perspective « stable ». Une pression à la baisse exercée sur la FSR bénéficierait probablement aux FCR. La notation du soutien est maintenue à « 2 », reflétant la participation majoritaire de l'établissement financier français Crédit Agricole (CA) et la forte probabilité du soutien de la société mère. La participation de CA favorise les FCR compte tenu du niveau de solidité financière actuel de CM. CI est convaincue qu'il y a de fortes chances pour que CA apporte son soutien à CM en cas de nécessité, car la banque demeure cruciale pour les opérations du Groupe en Afrique du Nord. De plus, elle représente moins de 1 % du total des actifs de CA.

CM est bien positionné dans le secteur bancaire marocain – la banque contrôle un peu plus de cinq pour cent des dépôts du secteur bancaire – mais sa performance s’est dégradée au cours de ces dernières années. Son profil financier est marqué par une hausse des prêts non productifs (créances en souffrance) du fait de la diminution des portefeuilles de prêts aux entreprises et de prêts commerciaux et d’un coût de risque associé élevé. Il en a résulté une dégradation continue des indicateurs de rentabilité, comme ce fut le cas encore en 2015. Le montant des prêts non productifs de la banque a augmenté en 2015, mais à un rythme moins soutenu. Cependant, le niveau des prêts non productifs est très élevé, et le plus élevé du groupe des pairs. La couverture des réserves techniques de la banque est solide et s’est encore améliorée.

Le coût du risque a encore augmenté en 2015, ce qui a eu un impact négatif sur le rendement de CM, conjugué à des résultats bruts en baisse. Le résultat net hors intérêts de la banque s’est établi à un niveau faible, qui ne devrait pas permettre d’absorber une base de dépenses et un coût du risque relativement élevés.

La position de CM est confortée par un niveau de fonds propres adéquats, alors que le montant des capitaux générés en interne est faible, ce qui reflète un bénéfice net faible et un dividende versé élevé. De même, le profil de liquidité de CM est relativement bon ; son financement résulte presque en intégralité des dépôts des clients nationaux et la base des actifs liquides est solide et plus importante que pour la plupart des banques pairs.

CM est né en 1963, de la fusion de la filiale du Crédit Lyonnais (CL) implantée depuis 34 ans au Maroc pour créer Crédit Lyonnais Maroc. C’est en 1966 que la banque a adopté son identité actuelle. L’actionnaire majoritaire est actuellement Crédit Agricole S.A., qui détenait 78,70 % du capital social fin 2015. Wafa Assurance, une des principales sociétés d’assurance marocaines détenue par Attijariwafa Bank, possède une participation de 10 %. Fin 2015, le total de l’actif de CM s’élevait à 50.703 millions de dirhams (5,1 milliards de dollars).

Extrait traduit du rapport Août 2015

SYNTHESE DE NOTATION

Catégorie	Notation
Souveraine	NP*
Devise étrangère	
Long Terme	BBB-
Court Terme	A3
Solidité financière	
Perspectives	BB+
Devise étrangère	Stable
Solidité Financière	Stable

**Note non publiée ; attribution d'une notation souveraine virtuelle interne*

PARAMÈTRES DE NOTATION

Favorables

- Majorité détenue par Crédit Agricole avec représentants au sein du conseil de surveillance et du directoire.
- Trésorerie solide avec niveau élevé d’actifs liquides et de financement, essentiellement fournis par les dépôts de la clientèle. Tous les ratios de liquidité se sont améliorés en 2014.
- Amélioration de l’adéquation des fonds propres en 2014 (bien qu’aidée par la baisse des actifs pondérés en fonction du risque, notamment des prêts) maintenant la tendance des années précédentes.

Défavorables

- Les créances douteuses ont augmenté d'augmenter en 2014. Le ratio des créances douteuses est élevé et supérieur à celui des banques de référence. La part des créances douteuses non provisionnées dans les fonds propres libres est également élevée.
- Nouvelle baisse du bénéfice d'exploitation et du bénéfice net en 2014, la rentabilité de la Banque est très faible. Cette situation reflète un produit net et un produit hors intérêts faibles, une croissance faible des actifs, des charges relativement élevées et un coût du risque toujours élevé.
- Environnement opérationnel difficile.

JUSTIFICATION DE L'ÉVALUATION

Crédit du Maroc (CM) est détenu et dirigé en majorité par l'établissement français Crédit Agricole. La Banque occupe une position convenable sur le marché bancaire marocain, mais connaît ces dernières années une érosion de sa position et de sa performance. Son profil financier a été affecté par l'augmentation des créances douteuses due à la faiblesse du portefeuille de crédits aux entreprises et par la baisse continue de la rentabilité. Les créances douteuses de la Banque ont continué à augmenter en 2014, bien qu'à un rythme modéré ; élevé, le niveau de créances douteuses est le plus important du groupe de référence. Les provisions de la Banque sont raisonnables et demeurent stables. Toutefois, la couverture effective des créances douteuses reste faible.

Le coût du risque a impacté la performance de CM qui s'est une nouvelle fois inscrite en baisse en 2014. Cette situation est le reflet d'un produit brut médiocre qui est également la conséquence de la croissance atone des actifs, notamment des prêts (et d'un déclin en 2014) au cours des dernières années. Le produit net et le produit hors intérêts sont tous deux à un bas niveau qui ne permet pas d'absorber des charges et un coût du risque relativement élevés.

Point positif, l'adéquation des fonds propres s'est améliorée en 2014 et se situe désormais à un niveau convenable, même si cette évolution résulte de la baisse des prêts et donc des actifs pondérés en fonction du risque. Toutefois, la génération de fonds propres internes est faible, illustrant un bénéfice net maigre et des distributions de dividendes importantes. CM présente également un profil de liquidité solide. Le financement provient presque intégralement des dépôts de la clientèle et la base des actifs liquides est convenable. Tous les ratios de liquidité se sont améliorés en 2014.

La note de solidité financière (NSF) de Crédit du Maroc est affirmée (BB+), soutenue par la solidité des fonds propres et de la liquidité. Elle est limitée par le niveau élevé et en augmentation des créances douteuses et par une rentabilité très faible qui continue de chuter. Les perspectives de la note de solidité financière sont « stables ». Ceci dit, la performance durablement faible exercera une pression considérable à la baisse sur les perspectives et sur la notation de la NSF. Les notes des emprunts en devises étrangères de Crédit du Maroc sont maintenues à BBB- pour le long terme et à A3 pour le court terme avec des perspectives stables. En outre, les pressions baissières sur la NSF sont susceptibles d'être intégrées dans les notes des emprunts en devises. Les notes des emprunts en devises sont impactées par l'évaluation interne de CI relative au risque souverain. La note de soutien est maintenue à 2, reflétant la participation majoritaire de Crédit Agricole et la probabilité élevée de soutien de la société mère.

V. Assemblée d'actionnaires

Le Crédit du Maroc est une société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, de droit privé et régie par la Loi 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés et également par les dispositions de la loi 17-95 relative aux Sociétés Anonymes telle que modifiée et complétée.

Les modes de convocation, les conditions d'admission, les quorums et les conditions d'exercice des droits de vote des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires du Crédit du Maroc sont conformes à la loi n°17-95 telle que modifiée et complétée.

a. Mode de convocation

Conformément aux dispositions de l'article 116 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes tel que modifiée et complétée, les assemblées sont convoquées par le Directoire. À défaut, et en cas d'urgence, les assemblées générales peuvent être également convoquées :

- par les Commissaires aux Comptes, qui ne peuvent y procéder qu'après avoir vainement requis sa convocation par le Directoire et le Conseil de Surveillance ;
- par le ou les liquidateurs en cas de dissolution de la société et pendant la période de liquidation ;
- par un mandataire désigné par le Président du Tribunal statuant en référé, à la demande soit de tout intéressé en cas d'urgence, soit d'un ou plusieurs actionnaires réunissant au moins le dixième du capital social ;
- par les actionnaires majoritaires en capital ou en droits de vote après une offre publique d'achat ou d'échange ou après une cession d'un bloc de titres modifiant le contrôle de la société ;
- par le Conseil de Surveillance.

Trente jours au moins avant la réunion de l'assemblée des actionnaires, la société doit publier dans un journal d'annonces légales agréé un avis de réunion et le texte des projets de résolutions qui seront présentés à l'assemblée par le Conseil.

Les convocations sont faites, 15 jours francs au moins avant la réunion au moyen d'un avis inséré dans un journal d'annonces légales agréé ; cet avis doit mentionner la dénomination, la forme, le capital, le siège et le numéro d'immatriculation au registre de commerce de la société, ainsi que le texte des projets de résolution. Toutes les assemblées sont valablement constituées, sans question de délai, ni de publicité, si l'unanimité des actionnaires se trouve présente ou représentée.

b. L'ordre du jour

L'article 21 des statuts du Crédit du Maroc stipule que l'ordre du jour des assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation.

Toutefois, un ou plusieurs actionnaires, représentant la proportion du capital social prévue par l'article 117 de la loi sur la SA 17-95 telle que modifiée et complétée (au moins 5% du capital social inférieur à 5 millions de dirhams, et 2% pour le surplus), ont la faculté de requérir l'inscription d'un ou de plusieurs projets de résolutions à l'ordre du jour.

c. Composition

L'article 22 des Statuts du Crédit du Maroc stipule que l'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions.

Les actionnaires peuvent assister à l'Assemblée Générale sur simple justification de leur identité à condition d'être inscrits sur les registres sociaux 5 jours au moins avant l'assemblée, s'ils sont titulaires d'actions nominatives, soit de produire un certificat attestant le dépôt de leurs actions auprès d'un établissement agréé, s'ils sont titulaires d'actions au porteur.

d. Assemblées Générales Ordinaires

D'après l'article 26 des Statuts du Crédit du Maroc, l'Assemblée Générale Ordinaire est réunie tous les ans, dans les 6 premiers mois qui suivent la date de clôture de l'exercice social.

L'Assemblée entend notamment le rapport du Directoire et celui des commissaires aux comptes. Elle discute, redresse et approuve ou rejette les comptes et statue sur la répartition et l'affectation des bénéfices.

Pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale Ordinaire doit réunir le quart, au moins, des actions ayant le droit de vote, à l'exclusion des actions acquises ou prises en gage par la société. Si elle ne réunit pas ce quorum, une nouvelle Assemblée est convoquée pour laquelle aucun quorum n'est requis.

Dans les Assemblées Générales Ordinaires, les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

e. Assemblées Générales Extraordinaires

L'article 27 des Statuts du Crédit du Maroc stipule que l'Assemblée Générale Extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions.

Elle n'est régulièrement constituée et ne peut valablement délibérer que si elle est composée d'un nombre d'actionnaires représentant au moins, sur première convocation, la moitié, et sur deuxième convocation, le quart des actions ayant le droit de vote, à l'exclusion des actions acquises ou prises en gage par la société.

A défaut de réunir le quorum du quart, cette deuxième Assemblée peut être prorogée à une date ultérieure de 2 mois au plus à partir du jour auquel elle avait été convoquée et se tenir valablement avec la présence ou la représentation d'un nombre d'actionnaires représentant le quart, au moins du capital social.

Dans les Assemblées Générales Extraordinaires, les délibérations sont prises à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés.

VI. Organes d'administration et de surveillance du Crédit du Maroc

L'article 15 des statuts du Crédit du Maroc stipule que le Conseil de Surveillance est composé de 3 membres au moins et de 15 membres au plus, pris parmi les actionnaires.

Les membres du Conseil de Surveillance sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire et la durée de leurs fonctions est de 5 années. Ces membres peuvent être réélus. Aucun membre du Conseil de Surveillance ne peut faire partie du Directoire.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés ; la voix du président est prépondérante en cas de partage.

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire, dans les conditions prévues par la loi. À ce titre, une fois par trimestre au moins, le Directoire lui présente un rapport sur la marche des affaires sociales et après la clôture de chaque exercice et dans un délai de trois mois, le Directoire présente au Conseil, aux fins de vérifications et de clôture, les documents prévus par la loi. Le Conseil de surveillance convoque aussi l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale peut allouer aux membres du Conseil de Surveillance, à titre de jetons de présence, une somme fixe annuelle, qu'elle détermine librement, et que le Conseil répartit entre ses membres dans les proportions qu'il juge convenables.

Le Conseil de Surveillance se réunit sur la convocation de son Président, aussi souvent que la loi le prévoit et que l'intérêt de la société l'exige.

Les membres du Conseil de Surveillance du Crédit du Maroc, au 31/10/2016, sont :

Composition du conseil	Identité	Date de nomination	Expiration du mandat
Président	Madame Saida Lamrani Karim	AGO du 22/04/2014	AGO statuant sur les comptes 2018
Vice-Président	Monsieur Michel Mathieu	AGO du 15/04/2016	AGO statuant sur les comptes 2018
Membre	Monsieur Ismail Fassi-Fihri	AGO du 22/04/2014	AGO statuant sur les comptes 2018
Membre	Monsieur Marc Oppenheim	AGO du 22/04/2014	AGO statuant sur les comptes 2018
Membre	Monsieur Gérard Ouvrier-Buffer	AGO du 22/04/2014	AGO statuant sur les comptes 2018
Membre	Monsieur Marc Pouzet	AGO du 22/04/2014	AGO statuant sur les comptes 2018
Membre	Madame Naziha Belkeziz	AGO du 15/04/2016	AGO statuant sur les comptes 2018
Membre	Monsieur Philippe Carayol	AGO du 15/04/2016	AGO statuant sur les comptes 2018
Membre	Crédit Agricole S.A. (représenté par M. François Pinchon)*	AGO du 22/04/2014	AGO statuant sur les comptes 2018

(*) M. Pinchon est le représentant du Crédit Agricole S.A., en sa qualité de Directeur Général Adjoint de la Banque de Proximité à l'International, en charge de la supervision.

Source : Crédit du Maroc

VII. Les organes de direction

a. Le Directoire

Le Directoire exerce ses responsabilités dans le cadre de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 et dans le cadre des dispositions des statuts de la banque refondus par l'AGE du 14/12/2009.

L'article 14 des statuts du Crédit du Maroc stipule que le Directoire est composé de deux à sept membres nommés par le Conseil de Surveillance.

Les membres du Directoire sont nommés par le Conseil de surveillance. La durée de leur fonction est de quatre années.

Le Directoire se réunit sur la convocation de son Président, aussi souvent que la loi le prévoit et que l'intérêt de la société l'exige.

A cet effet, le Directoire tient des réunions pour traiter des sujets d'ordre général stratégique et transverse.

Le Directoire se réunit deux fois par mois, au siège de la banque.

Les statuts sont en cours de mise à jour pour prendre en compte la dernière augmentation de capital, les stipulations de la loi 78-12 et l'intégration du volet de la banque islamique.

Les membres du Directoire du Crédit du Maroc au 31/10/2016 sont :

Composition du Directoire	Identité	Date de nomination	Expiration du mandat
Président du Directoire	M. Badoméro VALVERDE	Conseil de Surveillance du 22/04/2015	AGO statuant sur les comptes 2018
Membre du Directoire	M. Jamal LEMRIDI	Conseil de Surveillance du 22/04/2015	AGO statuant sur les comptes 2018
Directeur Général			
Membre du Directoire	M. Mohamed HASSANI KETTANI	Conseil de Surveillance du 27/05/2016	AGO statuant sur les comptes 2019
Membre du Directoire	Mme Agnès COULOMBE	Conseil de Surveillance du 15/01/2016	AGO statuant sur les comptes 2019

Source : Crédit du Maroc

Les autres mandats et fonctions du Président du Directoire se présentent comme suit :

Entité	Fonctions	Date de nomination	Échéance du mandat
CDM Offshore	Représentant permanent du Crédit du Maroc	11/04/2013	AGO Statuant sur les comptes 2018
CDMA	Représentant permanent du Crédit du Maroc	22/01/2013	-
CDMC	Président du Conseil de Surveillance	09/05/2013	AGO Statuant sur les comptes 2018
	Représentant permanent du Crédit du Maroc	09/05/2013	AGO Statuant sur les comptes 2018
CDMLF	Président du Conseil de Surveillance	28/03/2013	AGO Statuant sur les comptes 2016
CDMP	Président du Conseil d'Administration	11/04/2013	AGO Statuant sur les comptes 2019
	Représentant permanent du Crédit du Maroc	11/04/2013	AGO Statuant sur les comptes 2019
SIFIM	Représentant permanent du Crédit du Maroc	11/04/2013	AGO Statuant sur les comptes 2017

Source : Crédit du Maroc

b. Le Comité de Direction Générale

Le Comité de Direction Générale a été mis en place par le Directoire du Crédit du Maroc dans l'objectif d'assurer la coordination entre les différents pôles de gestion de la banque.

Le comité de Direction Générale est composé, au 31 octobre 2016, des membres du Directoire et des directeurs suivants :

Membres	Fonction	Date de nomination
Baldomero VALVERDE	Président du Directoire	2013
Jamal LEMRIDI	Directeur Général	2006
Agnès COULOMBE	Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Fonctionnement	2016
Mohamed HASSANI KETTANI	Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Développement	2016
Wafae BENNANI	Directeur Général Adjoint en charge de la Direction des Technologies et Services Clients	2011
Gérard BIESSY BONNET	Directeur Général Adjoint en charge du Réseau	2016
Marc BOUCHEZ	Directeur Général Adjoint en charge de la Direction des Risques & Contrôles Permanents Groupe	2014

Patrice BOCCACCINI	Directeur Général Adjoint Finances Groupe	2014
Moncef EL HARIM	Directeur Général Adjoint en charge de la Direction Capital Humain et Logistique Groupe	2014
Karim DIOURI	Directeur Général Adjoint en charge du Marketing Digital et Bancassurance	2016

Source : Crédit du Maroc

c. Les Comités spécialisés

Pour les sujets spécifiques, le Directoire a constitué des Comités spécialisés, dont principalement :

■ **Le Comité Développement et Communication**

- **Missions :**

Comité de partage d'information, de mobilisation et de décision sur les sujets liés au développement et à la Communication pour l'ensemble des marchés :

- Stratégies commerciales
- Campagnes, challenges
- Plan d'Action Commercial
- Les offres et leur évolution : gamme de produits & services, mises sur le marché de nouveaux services
- Evolution des organisations commerciales.
- Canaux de distribution
- Grands processus impactant le commercial
- Stratégie, positionnement, développement sur un segment ou une activité (ex: MRE, monétique, assurance, cash management, ...)
- Validation des stratégies de communication institutionnelle et produits
- Suivi des budgets des opérations de communication externe
- Validation de la politique de mécénat d'entreprise et de sponsoring et des budgets y afférents
- Validation de la politique de communication interne
- Validation de la politique de communication financière

- **Fonctionnement :**

- Périodicité : Mensuelle
- Présidence : Président du Directoire
- Secrétaire : Directeur Marketing et Marchés

- **Participants permanents :**

- Membres du Directoire
- DGA Technologie et Services Clients "TSC"
- Directeur Audit Interne
- Directeur Communication
- Directeur Conformité

- Directeur Développement & Support Réseau
- Directeur Marketing & Marchés
- Directeur Grandes Entreprises
- Directeur Marketing & Multicanal
- Directeur Réseau du Grand Casablanca
- Directeur Services à la Clientèle et flux
- Directeur Système Information Groupe
- Secrétaire Général Groupe "SGG"
- Un Directeur de Groupe
- Un Directeur de marché selon ODJ
- Un responsable de filiale selon ODJ
- Un Responsable Marketing Opérationnel

- Quorum :

- Deux membres du Directoire

■ **Le Comité Efficacité du Fonctionnement**

- Missions

- Améliorer le fonctionnement de la banque dans le sens d'un meilleur service à la clientèle, de la maîtrise des risques opérationnels et des charges
- Analyser et corriger les dysfonctionnements
- Optimiser les moyens (ressources humaines et matérielles)
- Rationaliser les process et les procédures en vue d'une productivité maximale
- Optimiser l'organisation des back offices y compris les centres de traitement régionaux
- Analyser la performance tournée « Client » des principaux processus clés (délais de traitement, réclamations, etc...)
- Établir un tableau de bord général « Qualité du fonctionnement »

- Fonctionnement

- Périodicité : mensuelle
- Président : Président du Directoire
- Secrétariat : Directeur de l'Organisation Groupe
- Participants permanents :
 - Membres du Directoire
 - DGA Capital Humain et Logistique Groupe
 - DGA Risques
 - DGA Technologies et Services Clients
 - Directeur Audit et Inspection
 - Directeur Développement & Support Réseau

- Directeur Gouvernance par les processus & Qualité
- Directeur Immeubles et Logistiques Groupe
- Directeur Marché des Particuliers
- Directeur Organisation Groupe
- Directeur Risques opérationnels et Contrôles permanents (DROCP)
- Directeur Services à la Clientèle et flux
- Directeur Système Information Groupe
- Secrétaire Général Groupe
- Un Directeur Régional

- Quorum :

- Deux membres du Directoire

■ **Risques et conformité**

- Missions :

- Présentation pour décision des dossiers crédits non délégués pour toutes les lignes clientèle
- Décider des propositions de financement entrant dans le champ de la délégation du Comité des crédits
- Décider des dossiers de crédit à soumettre à l'avis technique de DRG
- Suivre le taux de renouvellement et de notification des dossiers de crédit pour chacun des marchés.

- Fonctionnement :

- Périodicité : hebdomadaire
- Présidence : Président du Directoire
- Secrétaire : Directeur des Crédits

- Participants :

- Les membres du Directoire
- DGA Risques
- Directeur des Crédits
- Directeur des Engagements et Risques de Contrepartie
- Directeur Grandes Entreprises
- Directeur Prévention des Risques
- Directeur Recouvrement et Restructuration Entreprises "DRRE"
- Direction Réseau du Grand Casablanca, et/ou Directeur des Régions selon ODJ
- Président du Directoire CRÉDIT DU MAROC Leasing & Factoring
- Directeur Commercial CRÉDIT DU MAROC Leasing & Factoring

- Quorum :

- Deux membres du Directoire

■ **Le Comité RH**

- Missions :

- Mouvements et nominations des cadres
- Rémunérations (évaluations annuelles et autres éléments de la rémunération globale)
- Actions de formation
- Suivi des relations sociales
- Cas particuliers de collaborateurs en difficulté
- Plan de succession et relève : projection de couvertures pour les postes lourds (niveaux "directeur" et "pôle")
- Identification des collaborateurs à fort potentiel : plan d'accompagnement, formation, mobilité
- Avant tout lancement, validation préalable des hypothèses et critères pour les différents systèmes de rémunération variable et des challenges : période, population, objectifs, budget ...etc
- Validation des résultats avant notification aux collaborateurs et intégration dans la paie mensuelle.

- **Fonctionnement**

- Périodicité : Bimensuelle
- Présidence : Le Président du Directoire
- Secrétaire : DGA Capital Humain et Logistique Groupe

- Participants permanents :

- Les membres du Directoire
- DGA Capital Humain et Logistique Groupe
- Directeur Banque de Proximité à l'International
- Directeur Développement Support Réseau
- Directeur Marketing & Marchés
- DRHG

- **Quorum :**

- Deux membres du Directoire.

■ **Le Comité Financier, ALM et Risques des Marchés**

- **Missions :**

- Analyse du PNB
- Pilotage de la solvabilité et gestion des fonds propres du Crédit du Maroc.
- Suivi des sujets fiscaux : maîtrise du risque fiscal, projets d'optimisation, audits.
- Suivi des sujets comptables : réglementation, supervision contrôle comptable, suivi des relations avec les CAC.
- Suivi / pilotage financier des filiales.
- Suivi / gestion du portefeuille de participations, du portefeuille de titres
- Supervision de la communication financière et des relations avec les agences de rating

- Articulation avec le Comité Financier de la BPI.
- ALM : pilotage du risque de taux et de liquidité
- Risques de marchés
- S'assurer du respect des ratios et des limites imposés par la banque, les régulateurs et le Groupe
- Suivi de la trésorerie
- Présentation activité du mois écoulé et suivi des réalisations budgétaires
- Présentation des tendances des marchés de taux et de change et des activités internationales
- Présentation des actions en cours et sujets d'actualité.
- Validation des actions préventives et correctives.

- Fonctionnement :

- Périodicité : trimestrielle
- Présidence : Président du Directoire
- Secrétaire : DGA en charge des Finances

- Participants permanents :

- Membres du Directoire
- DGA en charge des Finances
- DGA Risques
- DGA Technologies et Services Clients
- Directeur Comptabilité Groupe
- Directeur Contrôle de Gestion
- Directeur Grandes Entreprises
- Directeur de l'International
- Directeur des Services à la Clientèle et flux
- Responsable Risques Marchés

- Quorum :

- Deux membres du Directoire.

■ **Le Comité de management de la conformité**

- Missions

- Suivi de la mise en œuvre du programme de contrôle de la conformité et son fonctionnement
- Validation de la déclinaison des directives du Groupe relatives à la conformité
- Traitement des remontées des manquements à la conformité
- S'assurer du bon fonctionnement de la veille réglementaire et de l'application rigoureuse des dispositions légales et réglementaires

- Fonctionnement :

- Périodicité : trimestrielle
- Présidence : Président du Directoire
- Secrétaire : Directeur Conformité

- Participants permanents :

- Membres du Directoire
- DGA Risques
- DGA Technologies et Services Clients
- Directeur Audit Interne
- Directeur Conformité
- Directeur Développement & Support Réseau,
- Directeur Juridique,
- Directeur Organisation Groupe,
- Directeur Recouvrement et Restructuration Entreprises,
- Directeur Risques Opérationnels et Contrôles Permanents,
- Superviseur Conformité.

- Quorum :

- Deux membres du Directoire

d. Comité d'audit**- Missions :**

Comité dont la mission générale est d'assister le Conseil de Surveillance dans le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations financières et comptables, et de s'assurer de la régularité, la sincérité et l'image fidèle des états de synthèse de la banque.

Ainsi, il a principalement pour missions :

- De porter une appréciation sur la pertinence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes individuels et consolidés ;
- D'examiner les comptes sociaux et consolidés du Groupe Crédit du Maroc avant leur présentation au Conseil de Surveillance ;
- De s'assurer de la qualité et de la cohérence du dispositif du contrôle interne et d'audit interne ;
- D'assurer le suivi du contrôle légal des comptes annuels et consolidés par les Commissaires aux comptes ainsi que le suivi des recommandations émises par les commissaires aux comptes ;
- D'examiner et contrôler la procédure d'appel d'offres pour la sélection des commissaires aux comptes ;
- De veiller à l'indépendance des commissaires aux comptes ;
- D'apprécier la validité des méthodes choisies pour traiter les opérations significatives ou susceptibles de produire un conflit d'intérêt ;
- De procéder à l'évaluation et au contrôle de l'efficacité des procédures permettant d'assurer la conformité de l'ensemble de l'activité du Groupe aux lois et règlements au Maroc ou à l'étranger ;

- De procéder à l'évaluation du dispositif de traitement des réclamations de la clientèle de la Banque ;
- D'examiner tout rapport concernant une entité du Groupe Crédit du Maroc émanant d'une autorité de tutelle et devant faire l'objet d'une présentation au Conseil de Surveillance ;
- De procéder à l'examen du plan de contrôle permanent et des résultats des contrôles ;

- Fonctionnement :

Le comité d'audit se réunit, sur convocation de son Président, au moins une fois par trimestre, à l'occasion de chaque arrêté des comptes trimestriels, et avant chaque présentation en Conseil de Surveillance. Il peut également être convoqué à tout moment par son Président, ou par le Président du Conseil de Surveillance pour examiner toute question relevant de ses attributions.

- Participants permanents :

- Directeur Finances Groupe,
- Directeur Risques et Contrôles Permanents Groupe,
- Directeur Conformité Groupe,
- Directeur Audit Interne

- Quorum :

- Deux membres du Directoire dont un membre indépendant.

e. Le Secrétariat Général

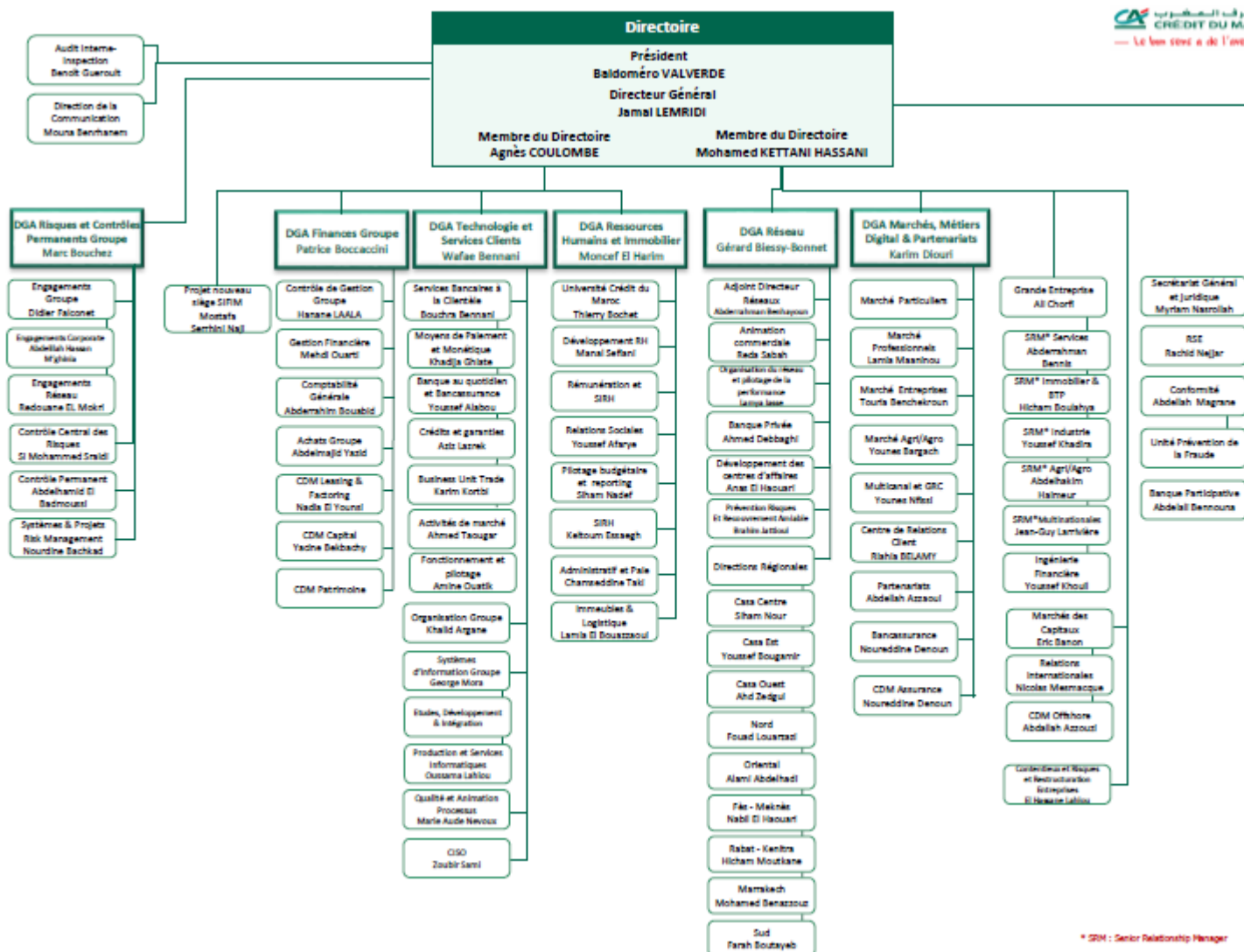
Le secrétariat Général assure une fonction de supervision des affaires juridiques et de gouvernance administrative de la Banque.

Il supervise à cet effet les activités suivantes :

- La Fonctions Secrétariat des instances de gouvernance (Conseil de Surveillance et Directoire) ;
- La Fonction Juridique Groupe ;
- La Fonctions RSE et développement durable du Groupe.

f. Organigramme du Crédit du Maroc

Ci-après l'organigramme du Crédit du Maroc à fin octobre 2016 :



VIII. Curriculum Vitae des principaux dirigeants

M. Baldoméro VALEVERDE : Président du Directoire (59 ans)

M. Baldoméro VALVERDE, titulaire d'une maîtrise en Économie, a démarré sa carrière en 1979 à la Caisse Régionale de la Brie où il a pu occuper plusieurs fonctions notamment, Conseiller Commercial, Chargé d'Etudes Marketing, Responsable Marketing, communication et planification, Adjoint du Directeur Financier, Directeur Financier et Directeur des Marchés.

En 2001, M. VALVERDE a été nommé Directeur du Département Développement au sein de la Fédération Nationale du Crédit Agricole (FNCA). En 2003, il a été promu Directeur Général Adjoint au sein de la Caisse régionale Centre Loire, poste qu'il a occupé pendant cinq ans.

M. VALVERDE accède en 2011 à la Direction Générale de la Caisse Régionale de Guadeloupe, poste qu'il a occupé jusqu'à sa nomination en tant que Chef Executif Officer au sein du Crédit Agricole Serbie.

En février 2013, M. VALVERDE est nommé Président du Directoire du Crédit du Maroc.

M. Jamal LEMRIDI : Directeur Général (59 ans)

M. Jamal LEMRIDI est ingénieur de l'Ecole Centrale de Paris et titulaire du diplôme de statisticien Economiste de l'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique (ENSAE) à Paris.

Il effectue le service civil obligatoire à la Royal Air Maroc à son retour au Maroc en 1982.

M. Jamal LEMRIDI a débuté sa carrière en 1984 au Crédit du Maroc en tant que Directeur Informatique et Organisation. Il accède en 1989 à la Direction des Relations Internationales puis à la Direction de la Grande Entreprise et de l'International en 2000.

En 2003, il fut promu à la tête de la Direction Centrale des Particuliers et des Professionnels et nommé en tant que membre du Directoire du Crédit du Maroc.

M. Jamal LEMRIDI a été nommé Directeur Général Adjoint en 2005 ; poste qu'il a occupé jusqu'à sa nomination en tant que Directeur Général du Crédit du Maroc en 2006.

Mme Agnès COULOMBE : Directeur Général Adjoint en charge du pôle Fonctionnement (51 ans)

Diplômée de l'E.S.L.C.A, option finance en 1988, Madame Agnès COULOMBE a rejoint la Caisse Régionale (CR) de la Brie en 1989 et a assuré plusieurs responsabilités Marketing, Financières et Ressources Humaines. Après la fusion de la CR Brie et la CR Somme en 2005, elle est nommée Directrice des Ressources Humaines du Crédit Agricole Brie Picardie. En 2007, elle intègre le Crédit Agricole Leasing & Factoring pour y occuper le poste de Directrice des Ressources Humaines jusqu'en 2011, date à laquelle elle prend la Direction du Projet de construction du nouveau siège du Groupe Crédit Agricole S.A. «Evergreen».

De Novembre 2013 à janvier 2016, Mme COULOMBE occupait le poste de Directrice de l'immobilier du Groupe Crédit Agricole SA, au sein du Crédit Agricole Immobilier.

Mme COULOMBE est nommée, à partir de Janvier 2016, membre du Directoire au sein du Crédit du Maroc en charge du pôle Fonctionnement qui regroupe la Direction des Finances Groupe, la Direction Technologie et Services Clients, la Direction du Capital Humain et Logistique et la Direction Edification du Nouveau Siège.

M. Mohamed KETTANI, Directeur Général, en charge du Pôle Développement (52 ans)

Né en 1964, Monsieur Mohamed KETTANI est diplômé de l'Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des entreprises, de l'institut Canadien des Valeurs Mobilières et titulaire d'un MBA à HEC Montréal.

Après différentes expériences professionnelles au Maroc et au Canada, intègre Citibank en 1994. Il rejoint ABN Amro Bank Maroc en 1997 pour y occuper le poste d'Adjoint au Directeur du Corporate Banking Group & Directeur de comptes senior. Après la fusion avec BMCI, il est nommé successivement Chargé d'affaires Senior en charge des clients stratégique et Responsable des Financements Structurés et du correspondant Banking. En 2005, Monsieur Mohamed HASSANI intègre le directoire de BMCI et est en charge des Large Corporate & Institutionals. En 2012, il prend la responsabilité de la Direction Générale de BMCI Finance. Avant de rejoindre le Crédit du Maroc, il dirigeait un cabinet de conseil spécialisé dans le Conseil en entreprise.

Monsieur Mohamed KETTANI est nommé à partir du 1^{er} juin Directeur Général en charge du Pôle Développement qui comprend la Direction du Réseau Retail et Banque Privée, la Direction Marketing et Marchés, la Direction des Grandes Entreprises, la Direction de l'International et des activités de marché, la Direction Risque et Restructuration Entreprises ainsi que les filiales Crédit du Maroc Assurance et Crédit du Maroc Offshore.

M. Gérard BIESSY-BONNET, Directeur Général Adjoint en charge du Réseau (54 ans)

M. Gérard Biessy-Bonnet est ingénieur en Agriculture de l'ISARA de Lyon et Titulaire d'un DESS en Administration des Entreprises à l'IAE.

Il intègre le Groupe Crédit Agricole en 1989, où il occupe plusieurs postes à Grenoble, Valence et Beauvais. En 1996, il est nommé Directeur du Centre d'Affaires Entreprises du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes (Valence), poste qu'il occupera durant 3 années. En 1999, il est nommé Responsable Marketing et Communication du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes (Grenoble), avant d'assurer la responsabilité de Directeur de secteur d'agences dans la même entité.

En 2004, il réussit le parcours de Cadres de Direction du Crédit Agricole et rejoint en 2005 le Crédit Agricole Champagne Bourgogne (Dijon) en tant que Directeur du Marketing, de la Communication et des Crédits. Depuis, il occupe le poste de Directeur Commercial du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes (Grenoble), qui représente 180 agences généralistes et 10 agences spécialisées (professionnels, gestion privée, habitat,...).

En Avril 2016, M. BIESSY-Bonnet est en charge du Réseau du Crédit du Maroc

Mme Wafae BENNANI : Directeur Général Adjoint en charge des Technologies et Services Clients (50 ans)

Après avoir obtenu son D.E.A. en informatique de l'université de Toulouse, Mme Wafae BENNANI a intégré Wafa Systems en tant qu'ingénieur.

En 1991, Mme Wafae BENNANI a rejoint le groupe Crédit du Maroc au poste d'ingénieur informatique à la Direction Informatique & Organisation, avant d'être nommé Responsable des Méthodes Procédures et Qualité, au sein de cette même direction.

Après avoir passé 6 années à ce poste, Mme Wafae BENNANI a été promue Directrice des Services à la Clientèle et Flux du Crédit du Maroc.

Depuis 2002, Mme Wafae BENNANI occupe le poste de Directrice des Ressources Humaines Groupe avant d'être nommée Directrice du Capital Humain et Organisation en 2009 et a été nommée Directeur Général Adjoint au sein du Crédit du Maroc en mai 2011.

En janvier 2014, Mme Wafae BENNANI a pris en charge la Direction Technologies et Services Clients qui regroupe la Direction des Services à la Clientèle et des Flux, la Direction des Systèmes d'Information Groupe, la Direction de l'Organisation Groupe et Direction de la Qualité.

M. Moncef EL HARIM : Directeur Général Adjoint en charge du capital humain et de la logistique (51 ans)

Titulaire d'une maîtrise en gestion des entreprises de l'université Mohamed V de Rabat, M. EL HARIM, a débuté sa carrière professionnelle en 1988 en tant que Cadre financier au sein de Johnson & Johnson Morocco. En 1990, il rejoint la société Cassiopée du Groupe Zniber en tant que chef du personnel. Il occupe ensuite en 2002 le poste de chef du personnel au sein de Métro Maroc et ce pendant une période de 6 ans avant d'être nommé, en 1995, Responsable des Ressources Humaines à Alcatel Telecom Maroc.

En avril 1997, M. EL HARIM rejoint l'Oréal Maroc en tant que Directeur des Ressources Humaines puis Air Liquide Maroc en octobre 2000 en tant que Directeur des ressources Humaines. En janvier, il a été promu Directeur Commercial Industrie, poste qu'il a occupé pendant près de deux ans avant d'être nommé Directeur des Ressources Humaines Afrique & Moyen Orient au sein du Groupe Air Liquide.

En mai 2014, M. EL HARIM rejoint le Crédit du Maroc en tant que Directeur Général Adjoint en charge du Capital Humain et de la Logistique Groupe.

M. Marc BOUCHEZ : Directeur Général Adjoint chargé de la Direction des Risques et Contrôles Permanents (50 ans)

Titulaire d'un DEA en Economie et Sociétés et d'une maîtrise d'Econométrie de l'Université Paris X Nanterre et d'un certificat universitaire d'informatique de Tours, Mr BOUCHEZ intègre la Caisse Régionale de Crédit Agricole de la Somme en 1991 au sein de laquelle il occupe de nombreuses responsabilités dans le domaine Marketing notamment la participation à la stratégie et l'élaboration du Plan d'Actions Commerciales, le développement du Système d'Information Marketing et l'analyse de l'environnement de l'entreprise et de la clientèle. Il rejoint en 1999 l'Inspection Générale du Groupe Crédit Agricole SA en tant qu'Inspecteur avant d'être nommé en 2003 adjoint puis chef de mission.

En mai 2005, M. BOUCHEZ rejoint l'union Gabonaise de Banque en tant que Directeur de l'Audit Interne, poste qu'il occupe pendant 4 ans avant d'être promu Responsable de l'Audit Interne au sein de Crédit Agricole Serbia en 2009 puis Responsable Risques et Contrôle Permanent en avril 2011.

À compter de mars 2014, M. BOUCHEZ a rejoint le Crédit du Maroc en tant que Directeur Général Adjoint en charge de la Direction Risques et Contrôle Permanents Groupe.

M. Patrice BOCCACCINI : Directeur Général Adjoint Finances Groupe (48 ans)

Diplômé de L'IUP de Nice et titulaire d'un diplôme d'études supérieures comptables et financières, Monsieur Patrice BOCCACCINI a intégré le Crédit Agricole en 1998 après quelques années passées en Afrique Subsaharienne dans le domaine de la Finance. Il rejoint ensuite la Caisse régionale de Crédit Agricole Corse où il est nommé responsable de Contrôle de gestion puis Directeur Financier.

En 2010, il est nommé Directeur Financier de Crédit Agricole Leasing et Factoring puis directeur des Risques de Janvier 2013 à Septembre 2014. À partir de cette date, il occupe le poste de Directeur Finances Groupe du Crédit Du Maroc.

M. Karim DIOURI : Directeur Général Adjoint en charge du Marketing et Marchés (37 ans)

De formation Ingénieur de l'INSA de Lyon doublée d'un Mastère en Stratégie & ingénierie des Affaires Internationales de l'ESSEC, M. DIOURI débute sa carrière à BMCE Capital. En 2005, il rejoint la BMCI. Durant la période 2005 à 2012, il dirige plusieurs entités, du groupe BNP à Paris, spécialisées dans le domaine du Marketing et des Paiements. De retour au Maroc en 2013, il occupe la fonction de Directeur du Marketing et de la Distribution, où il bâtit la fonction, son organisation et ses processus avec un réel impact sur l'efficacité commerciale.

En décembre 2015, il intègre le Crédit du Maroc où il est nommé Directeur Général Adjoint, membre du Comité de Direction Générale en charge du Marketing et Marchés, de la Gestion de la Relation à Distance, du Géomarketing, du développement de la Bancassurance ainsi que la supervision de la filiale Crédit du Maroc Assurances. Il assurera également le pilotage du processus Monétique de la Banque.

IX. Gouvernement d'entreprise

a. Rémunération octroyée aux membres des organes d'administration et de direction

La rémunération du Conseil de Surveillance du Crédit du Maroc s'établit à l'issue de l'exercice 2015 à 3 150 KDH au titre des jetons de présence.

Par ailleurs, les prêts accordés aux membres du Comité Exécutif totalisent à fin 2015, 24 654 Kdhs contre 43 041 Kdhs en 2014.

b. Intéressement et participation du personnel

Le personnel du Crédit du Maroc, au même titre que les autres entités du groupe Crédit Agricole France, a bénéficié des offres de participation dans les augmentations de capital de Crédit Agricole S.A. réservées aux salariés du groupe.

Ainsi les salariés du Crédit du Maroc et de ses filiales ont participé à sept augmentations de capital du Crédit Agricole S.A. depuis 1999. Les dernières opérations sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Années	Nature de l'opération	Montant Global de l'Opération	Montant alloué au Maroc	Nombre de souscripteurs	Taux de souscription au Maroc ⁴
2007	Augmentation de capital du Crédit Agricole SA	450 M Euros	3,5 M MAD	265	15%
2010	Augmentation de capital du Crédit Agricole SA	250 M Euros	2,1 M MAD	106	4,88%
2011	Augmentation de capital du Crédit Agricole SA	200 M Euros	.. ⁵		
2016	Augmentation de capital du Crédit Agricole SA	175 M Euros	0,3 M MAD	19	0,76%

Il est à noter qu'un plan d'intéressement du personnel a été décidé fin 2011 par voie d'attribution gratuite de 60 actions Crédit Agricole SA en faveur des salariés du Groupe.

Conventions conclues entre Crédit du Maroc, ses administrateurs et ses principaux dirigeants

Néant.

⁴ Nombre de souscripteurs sur Total collaborateurs éligibles

⁵ La dernière opération menée par le Groupe Crédit Agricole et qui a concerné les salariés du Crédit du Maroc ne s'est pas concrétisée compte tenu des fluctuations importantes du cours de bourse avant l'ouverture de la période de souscription.

Section IV - ACTIVITE DU CREDIT DU MAROC

Le Crédit du Maroc est une filiale du Crédit Agricole SA (France). Elle opère aussi bien auprès des segments des particuliers et professionnels que des entreprises.

Positionné en tant que banque commerciale, le Crédit du Maroc est présent aussi bien sur le plan national, à travers un réseau de 346 agences en 2016, organisées en groupes et régions, qu'en Europe au travers de 3 bureaux de représentation.

Le Groupe Crédit du Maroc détient des filiales opérant dans des activités complémentaires aux offres de services de la banque :

- l'intermédiation boursière (Crédit du Maroc Capital) ;
- la gestion collective de fonds sous forme d'OPCVM (Crédit du Maroc Patrimoine) ;
- le leasing et l'affacturage (Crédit du Maroc Leasing & Factoring) ;
- le courtage en assurances (Crédit du Maroc Assurance), etc...

I. Historique du Crédit du Maroc

1929	Le Crédit Lyonnais s'installe au Maroc avec l'ouverture de sa première agence à Casablanca.
1963	Association entre le Crédit Lyonnais et la Banque Marocaine du Commerce Extérieur (BMCE) pour créer le Crédit Lyonnais Maroc : 68% du capital social détenus par le Crédit Lyonnais, et les 32% restant par la BMCE.
1966	Naissance du Crédit du Maroc par absorption de la Compagnie Africaine de Banque.
1976	Introduction en bourse des actions du Crédit du Maroc. La part du Crédit Lyonnais dans le capital est diluée à 43,2%.
1998	Le Crédit Lyonnais reprend la majorité à 51% du capital social du Crédit du Maroc grâce au rachat de la quasi-totalité des actions détenues par SOFIPAR.
1999	Wafa Assurances rachète la totalité de la participation de la BMCE dans le Crédit du Maroc.
2004	La participation du Crédit Lyonnais dans le Crédit du Maroc est transférée à Calyon. Calyon étant la banque de financement et d'investissement née suite à l'apport partiel d'actif du Crédit Lyonnais à Crédit Agricole Indosuez, elle-même née en 1996 du rachat de la Banque Indosuez par le Crédit Agricole.
2005	En octobre 2005, la participation de Calyon est transférée au groupe bancaire français Crédit Agricole qui détient en 2005 52,64% du capital social du Crédit du Maroc.
2006	Changement de l'identité visuelle du Groupe Crédit du Maroc.
2008	Lancement du nouveau concept d'agences baptisé « Moustakbal 2010 ». Signature d'une convention de partenariat entre le Crédit du Maroc et SMAEX.
2009	Crédit Agricole S.A. a porté sa participation à 77% par l'acquisition de 24% supplémentaires des parts détenus par Wafa Assurance dans le Crédit du Maroc.
2010	Augmentation de capital du Crédit du Maroc réservée aux actionnaires par conversion du dividende 2009 en actions nouvelles Crédit du Maroc.
2011	Émission d'un emprunt obligataire subordonné d'un plafond de 500 000 000 MAD réparti en 5 tranches : 2 tranches cotées à la Bourse de Casablanca et 3 tranches non cotées à la Bourse de Casablanca. Augmentation de capital du Crédit du Maroc réservée aux actionnaires par conversion du dividende 2010 en actions nouvelles Crédit du Maroc.
2012	Augmentation de capital du Crédit du Maroc réservée aux actionnaires par conversion du dividende 2011 en actions nouvelles Crédit du Maroc.
Mai 2013	Augmentation de capital du Crédit du Maroc réservée aux actionnaires par conversion du dividende 2012 en actions nouvelles Crédit du Maroc
Juillet 2013	Augmentation de capital en numéraire
2014	Augmentation de capital du Crédit du Maroc réservée aux actionnaires par conversion du dividende 2013 en actions nouvelles Crédit du Maroc
2015	Augmentation de capital du Crédit du Maroc réservée aux actionnaires par conversion du dividende 2014 en actions nouvelles Crédit du Maroc.

2016

Dans le cadre de la nouvelle loi bancaire 103-12 qui introduit au Maroc l'activité de banque participative, le Crédit du Maroc envisage de déployer en 2017 cette nouvelle activité sous forme de fenêtre participative.

Dans cette perspective, une demande d'agrément a été déposée à Bank AL Maghrib et une équipe projet a été constituée pour implémenter cette activité au sein de la banque.

Source : Crédit du Maroc

II. Appartenance du Crédit du Maroc au Groupe Crédit Agricole⁶

Le Crédit du Maroc est détenu à hauteur de 78,7%⁷ par le groupe bancaire français Crédit Agricole via la société mère Crédit Agricole S.A. (France).

a. Présentation du Crédit Agricole S.A.

Au sein du groupe Crédit Agricole, Crédit Agricole S.A. assure la cohérence du développement stratégique du Groupe, ainsi que son unité financière. Dans une démarche qui unit les Caisses régionales et ses filiales spécialisées par métier, Crédit Agricole S.A. mène une stratégie de croissance durable et rentable.

Crédit Agricole S.A. regroupe et anime ses filiales spécialisées dans tous les métiers de la finance, au service des Caisses régionales dont il détient 25%, et de ses réseaux bancaires en France et à l'international. Crédit Agricole S.A. est coté sur Euronext Paris.

Présent dans tous les métiers de la finance, le Crédit Agricole se place parmi les premiers acteurs de la banque de proximité en Europe. Son ambition : construire un leader européen, à dimension mondiale, de la banque et de l'assurance.

Dans ce cadre, aux côtés des Caisses régionales, Crédit Agricole S.A. développe un modèle diversifié, autour de trois lignes métiers :

- Banque de détail en France et à l'international : 25 % des Caisses régionales, LCL, Groupe Cariparma Friuladria, Emporiki... ;
- Métiers financiers spécialisés : gestion d'actifs, assurances, banque privée, crédit à la consommation, crédit-bail, affacturage ;
- Banque de financement et d'investissement

b. Les Missions de Crédit Agricole S.A.

Crédit Agricole S.A. a été conçu en 2001 pour former un ensemble représentatif des activités et de la puissance du groupe Crédit Agricole. Crédit Agricole S.A. assure entre autres les fonctions d'organe central et de banque centrale du Crédit Agricole.

Crédit Agricole S.A. a été organisé lors de sa cotation pour être représentatif de tous les métiers et de toutes les composantes du Groupe : il détient ainsi 25% du capital de chaque Caisse régionale, ainsi que l'ensemble des participations du Groupe dans ses filiales spécialisées ou dans des banques de détail à l'international. Ses filiales sont organisées en 6 pôles métiers.

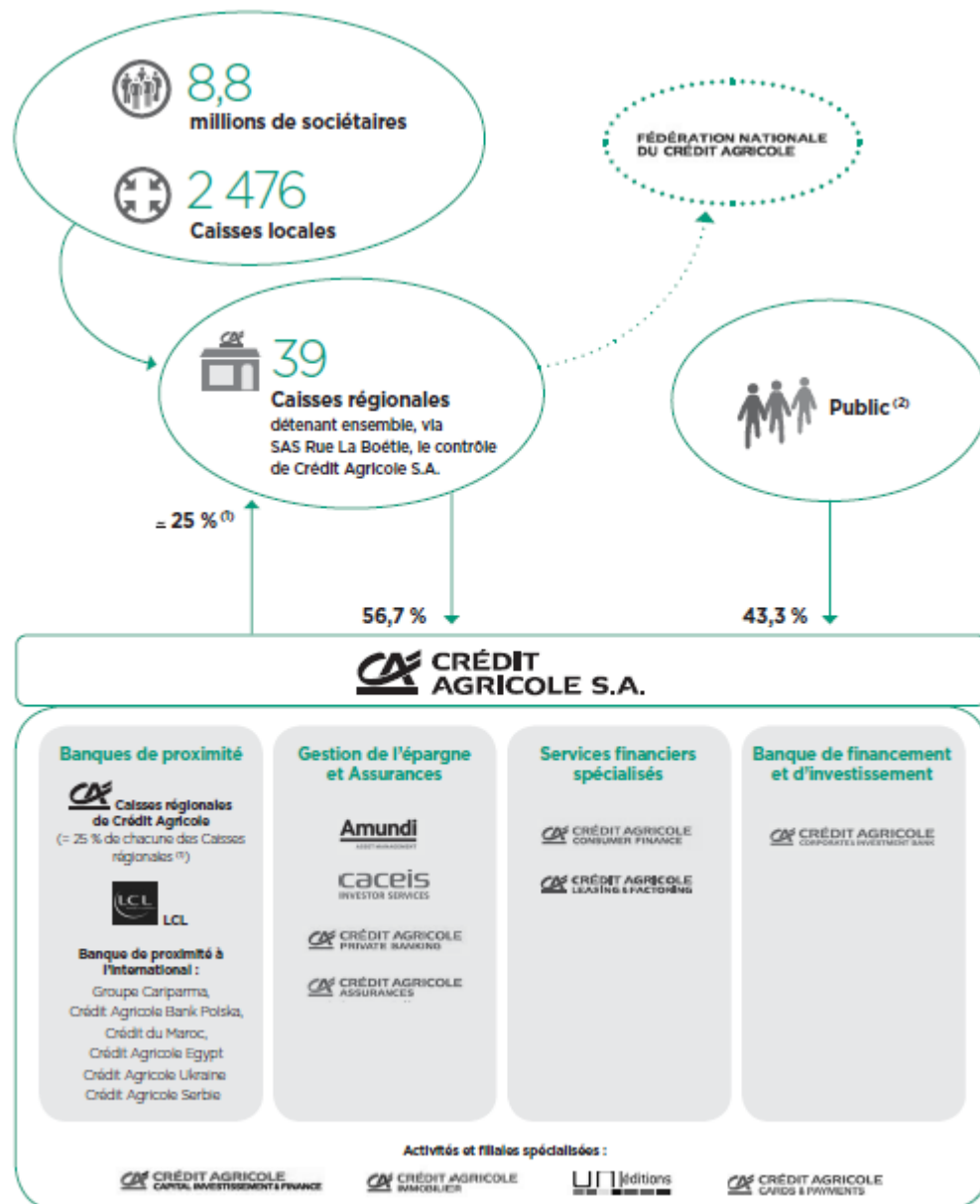
⁶ Document de référence Crédit Agricole S.A (France) 2015.

⁷ Répartition du Capital Social du Crédit du Maroc au 30/06/2016.

En outre, au sein du groupe Crédit Agricole, Crédit Agricole S.A. exerce trois missions principales :

- Organe central, il veille à la cohésion et au bon fonctionnement du réseau, et représente le Groupe auprès des autorités bancaires ;
- Banque centrale, il garantit l'unité financière du Groupe ;
- Responsable de la cohérence de son développement, il coordonne, en liaison avec ses filiales spécialisées, les stratégies des différents métiers et assure le développement international du Groupe.

Organisation du groupe Crédit Agricole au 30/06/2016



Source : Document de référence du Crédit Agricole S.A.

c. Les pôles-métiers

▪ Banque de Proximité

Leader de la banque de proximité en France, le Crédit Agricole dispose en la matière d'un avantage concurrentiel unique : la complémentarité entre les Caisses régionales et le réseau LCL.

La banque de proximité du Crédit Agricole regroupe :

- La banque de proximité en France - Caisses régionales : Banque des particuliers, des agriculteurs, des professionnels, des entreprises et des collectivités publiques. Les Caisses régionales de Crédit Agricole commercialisent toute la gamme de produits et services bancaires et financiers : supports d'épargne (monétaires, obligataires, titres) ; placements d'assurance-vie ; distribution de crédits, notamment à l'habitat et à la consommation, aux entreprises et aux professionnels ; offre de moyens de paiement ; service à la personne ; services parabancaires ; gestion de patrimoine. Les Caisses régionales distribuent également une gamme très large de produits d'assurance dommages et de prévoyance, s'ajoutant à la gamme d'assurance-vie.
- La banque de proximité en France – LCL : LCL est un réseau national de banque de détail, à forte implantation urbaine, organisé autour de quatre métiers : la banque de proximité pour les particuliers, la banque de proximité pour les professionnels, la banque privée et la banque des entreprises. L'offre bancaire englobe toute la gamme des produits et services bancaires, les produits de gestion d'actifs et d'assurance ainsi que des prestations de gestion de patrimoine. Les services sont accessibles à partir de multiples canaux de distribution : les réseaux d'agences ; avec des implantations dédiées aux entreprises ou à la banque privée ; les sites Internet et le téléphone.

▪ Services financiers spécialisés

Le pôle Services financiers spécialisés est présent dans 22 pays, en Europe, au Maroc et en Chine. Il y occupe des positions importantes et en croissance rapide. Il réunit les métiers du crédit à la consommation (Crédit Agricole Consumer Finance), du crédit-bail et factoring (Crédit Agricole Leasing & Factoring).

Les métiers de financements spécialisés sont placés sous le double signe de l'expertise et du développement international. Ils permettent au groupe Crédit Agricole d'être l'un des tout premiers acteurs européens en la matière, avec 73,2 milliards d'euros d'encours de crédit à la consommation et 23,2 milliards d'euros d'encours de crédit-bail et factoring.

▪ Banque de financement et d'investissement

Crédit Agricole CIB offre à ses clients, grands corporates et institutions financières des produits et services dans les métiers de la banque de marchés, de la banque d'investissement et de la banque commerciale. Les activités de CACIB s'articulent autour de cinq pôles :

- Le suivi commercial des entreprises & le réseau international
- La Banque d'Investissement
- L'optimisation de la dette & distribution
- La Banque de financement
- La Banque de marché

▪ Banque de proximité à l'international

Avec trois marchés domestiques en Europe, France, Italie et Grèce, et une présence forte en Europe du Sud et de l'Est, le Crédit Agricole constitue un réseau international de banques de proximité, support de développement de tous ses métiers.

En banque de détail, le Crédit Agricole est significativement présent en Europe et dans une moindre mesure, au Moyen-Orient, en Afrique et en Amérique latine. Cette présence se traduit par 5,6 millions de clients dans plus de 10 pays, par l'intermédiaire de près de 2 200 agences.

■ Gestion d'actifs, assurances et banque privée

Ce pôle recouvre les métiers qui reposent sur la gestion des actifs au sens large : la gestion d'actifs ; l'assurance et la banque privée. Il occupe des positions de premier plan en France et appuie son ambition de développement sur des relais déjà solides à l'international.

d. Chiffres Clés

Les principales données financières sont présentées dans les tableaux ci-dessous :

Données consolidées au 30 juin 2016 (en Md euro)	Groupe Crédit Agricole	Crédit Agricole S.A.
Capitaux propres part du Groupe	96,6	56,3
Produit net bancaire	15,4	8,5
Résultat net part du Groupe	2,8	1,4

Source : Actualisation A03 document de référence du Crédit Agricole 2015 – Comptes consolidés intermédiaires résumés du Groupe Crédit Agricole au 30 juin 2016 ⁹

Les principaux indicateurs consolidés du Crédit Agricole SA au 30 juin 2016 :

En Millions d'euros	IFRS		
	Juin 2015	Juin 2016	Var
Produit net bancaire	8 987	8 537	-5,01%
Résultat Brut d'exploitation	3 048	2 512	-17,59%
Coût du risque	- 1 078	-899	+16,60%
Contribution des sociétés mises en équivalence	118	244	106,78%
Résultat net	1 950	1 604	-17,74%
Résultat net Part du Groupe	1 704	1 385	-18,72%

Source : Actualisation A03 du document de référence 2015

Le ratio de solvabilité du crédit S.A. au 30 juin 2016 est de 18,8%

Les principaux indicateurs du Crédit Agricole S.A. sur les 3 derniers exercices se présentent comme suit :

En Millions d'euros	IFRS				
	2 013	2 014	Var	2015	Var
Produit net bancaire	15 682	15 853	1,09%	17 194	8,46%
Résultat Brut d'exploitation	4 548	4 756	4,57%	5 611	17,98%
Coût du risque	-2 894	-2 204	23,84%	-2 293	-4,04%
Contribution des sociétés mises en équivalence	1 175	647	-44,94%	1 534	>100%
Résultat net	2 885	2 760	-4,33%	3 971	43,88%
Résultat net Part du Groupe	2 510	2 340	-6,77%	3 516	50,26%
Capitaux propres (Part du Groupe)	42 288	50 063	18,39%	53 813	7,49%
Ratio de solvabilité global	15,80%	16,10%	0,3 pts	17,90%	+1,8 pts
ROE	6,10%	5,40%	-0,7 pts	6,90%	+1,5 pts

Source : Actualisation A03 du document de référence du Crédit Agricole 2015

⁹ Examinés par le Conseil d'administration du Crédit Agricole S.A. en date du 2 août 2016

e. Conventions conclues entre le Crédit du Maroc et le Groupe Crédit Agricole

Année 2015

Aucune convention nouvelle n'a été conclue en 2015.

f. Convention conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant 2015

Convention entre Crédit du Maroc et BPI/ Kyriba

Cette convention de prestations de services, établie en juin 2013, prévoit la mise à disposition d'une solution proposant des fonctionnalités en e-banking et cash management packagés pour répondre au mieux aux différents marchés. Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de l'exercice 2015.

Convention entre Crédit du Maroc et Progica

Cette convention de prestations de services, établie en mars 2012, prévoit la mise en place d'un dispositif de gestion permettant de calculer les expositions sur les tiers et les groupes dans le cadre du dispositif Bâle II. La charge relative à l'exercice 2015 s'élève à KMAD 49.

Convention entre Crédit du Maroc et SILCA-PRU

Cette convention de prestations de services, établie en juin 2012, prévoit la mise en place d'un plan de Repli Utilisateurs de la Succursale de Paris, afin d'assurer la continuité en cas d'indisposition de ses locaux. Il n'y a pas eu de facturation au titre de l'exercice 2015.

Convention entre Crédit du Maroc et LESICA

Cette convention de prestations de services, établie en octobre 2011, prévoit la mise en place d'un projet CRM analytique par LESICA à travers l'acquisition, le déploiement et la maintenance des licences UNICA pour Crédit du Maroc. La charge relative à l'exercice 2015 s'élève à KMAD 88.

Convention entre Crédit du Maroc et Progica – My Audit

Dans le cadre de cette convention conclue en avril 2010, Crédit du Maroc utilise l'outil du groupe My Audit. Le montant facturé par Progica au titre de l'exercice 2015 s'élève à KMAD 125.

Convention entre Crédit du Maroc et Crédit Agricole CIB

Cette convention, établie en avril 2010, a pour objet la mise à disposition d'un outil de modélisation mathématique pour la valorisation des options. Il n'y a pas eu de facturation au titre de l'exercice 2015.

Convention entre Crédit du Maroc et le Groupe Crédit Agricole SA

Dans le cadre de cette convention conclue en Mai 2010, le groupe Crédit Agricole SA garantit le Crédit du Maroc auprès de Visa International à hauteur de KUSD 2 957 (soit 7 jours de compensation financière) pour les flux domestiques et internationaux. Le montant facturé par le groupe Crédit Agricole SA au titre de l'exercice 2015 s'élève à KMAD 99.

Convention entre Crédit du Maroc et Progica-ANADEFI

Dans le cadre de cette convention, établie en février 2008, Crédit du Maroc utilise le logiciel de cotation du groupe ANDEFI. Le montant facturé par Progica au titre de l'exercice 2015 s'élève à KMAD 204.

Convention entre Crédit du Maroc et Progica-SCOPE

Dans le cadre de cette convention, conclue en mai 2008, Crédit du Maroc utilise l'outil de gestion des contrôles permanents « SCOPE ». Le montant facturé par Progica au titre de l'exercice 2015 s'élève à KMAD 56.

Convention entre Crédit du Maroc et Progica-DROP

Dans le cadre de cette convention, établie en juillet 2008, Crédit du Maroc utilise l'outil de gestion des risques opérationnels «DROP ». Il n'y a pas eu de facturation au titre de l'exercice 2015.

Convention entre Crédit du Maroc et EUROFACTOR

Dans le cadre de cette convention, conclue en juin 2008, Crédit du Maroc dispose de l'accès au site BATICA d'informations financières et juridiques d'Eurofactor sur Internet. Il n'y a pas eu de facturation au titre de l'exercice 2015.

Convention d'assistance technique et de coopération entre le Crédit du Maroc et Crédit Agricole S.A.

Dans le cadre de cette convention, établi en mai 2007, Crédit Agricole S.A. apporte au Crédit du Maroc les moyens procurés par son réseau mondial et l'appui technique de ses structures opérationnelles dans tous les domaines d'activité de la banque. Le montant facturé par le groupe crédit Agricole S.A. au titre de l'exercice 2015 est de KMAD 14 765.

Convention entre Crédit du Maroc et GECICA

Dans le cadre de cette convention, conclue en juin 2007, Crédit du Maroc adhère au contrat « Microsoft Souscription Entreprise (contrat EASL), conclu entre GECICA et Microsoft, qui lui permet d'obtenir de Microsoft des conditions préférentielles. Le montant réglé par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2015 s'élève à KMAD 3 595.

Convention entre Crédit du Maroc et Progica-LDAP

Cette convention, établie en juin 2007, porte sur l'acquisition et la maintenance de la plateforme de l'annuaire du Crédit du Maroc.

Le montant facturé par Progica au titre de l'exercice 2015 s'élève à KMAD 13.

Convention entre le Crédit du Maroc et Crédit du Maroc Capital

Cette convention, conclue en septembre 2000, a pour objet la réalisation par Crédit du Maroc Capital pour le compte de Crédit du Maroc, de note macro-économiques, d'études spécifiques ou sectorielles, notamment :

- Des notes de conjonctures macro-économiques trimestrielles ;
- Des notes de synthèse sur les données nationales et internationales ;
- Analyse de la loi et ses répercussions sur le secteur bancaire et autres secteurs intéressant de la banque (Loi de finances)

Le montant facturé par Crédit du Maroc Capital au titre de l'exercice 2015 est de KMAD 400.

Convention entre le Crédit du Maroc et l'Institut de Formation du Crédit Agricole mutuel

Cette convention, établie en mars 2006, a pour objet la conception, la préparation, l'organisation et l'animation des actions de formation portant sur le management des hommes, le management commercial et la formation des formateurs. Le montant facturé par l'institut de Formation du Crédit Agricole Mutuel au titre de 2015 s'élève à KMAD 75 hors taxes.

Convention entre le Crédit du Maroc et Crédit du Maroc Leasing & Factoring

Dans le cadre de cette convention conclue en mars 2003, Crédit du Maroc commercialise les contrats de crédit-bail de CDML par l'intermédiaire de son réseau. En contrepartie, CDML verse au Crédit du Maroc une commission d'apport payée au moment du déblocage de chaque opération. Par ailleurs les opérations apportées par Crédit du Maroc sont garanties par celui-ci à hauteur de 50% de l'encours. En contrepartie CDML verse au Crédit du Maroc une commission mensuelle sur l'encours.

La commission d'apport et la commission de garantie facturée par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2015 sont respectivement de KMAD 996 et KMAD 1 808, pour un encours de contre garantie de KMAD 655 360.

Convention entre le Crédit du Maroc et la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Alpes Provence

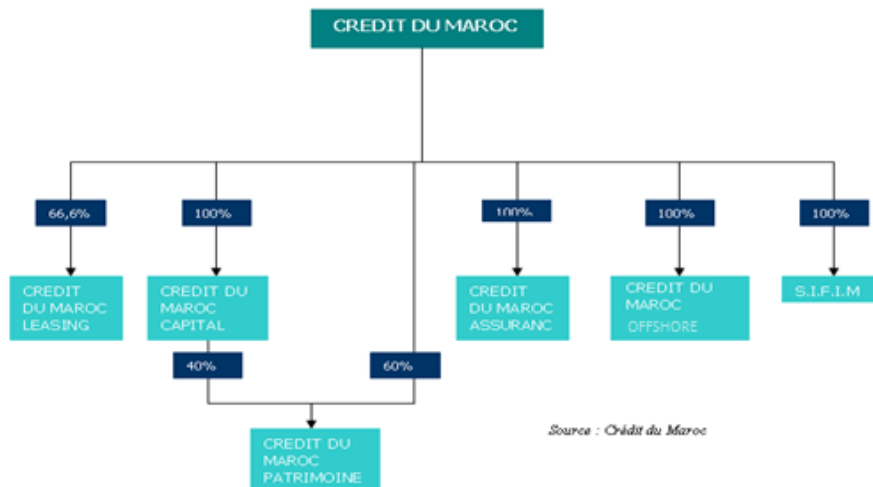
Cette convention, datant de 2006, a pour objet l'intégration du Crédit du Maroc au même titre que Crédit Agricole Alpes Provence, à la plate-forme Intermed-Trade. Le Crédit du Maroc bénéficie de l'ensemble des prestations et percevra des commissions sur les services payants selon des modalités à définir ultérieurement par voie de convention. En contrepartie, le Crédit du Maroc s'engage à verser au Crédit Agricole Alpes Provence une participation financière à l'ensemble du dispositif Intermed-Trade. Il n'ya pas eu de facturation au titre de l'exercice 2015.

Convention entre le Crédit du Maroc, Crédit Agricole SA et CEDICAM

Dans le cadre de cette convention établie en mai 2007, Crédit du Maroc utilise la plateforme Groupe SWIFT. Le montant facturé au titre de l'exercice 2015 est de KMAD 951.

III. Filiales du Crédit du Maroc¹⁰

a. Activités des filiales



Au 30/06//2016

Crédit du Maroc Capital (CDMC)

Dénomination Sociale	Crédit du Maroc Capital S.A.		
Siège social	8 rue ibnou hilal quartier racine Casablanca		
Capital en KDH au 30/06/2016	10 000,00		
Capital détenu en KDH au 30/06/2016	9 999,5		
Nombre d'actions détenues par Crédit du Maroc au 30/06/2016	99 995		
Pourcentage du capital et des droits de vote au 30/06/2016	100%		
Contribution au PNB consolidé en KDH	2013	5 809,00	
	2014	3 616,00	
	2015	4 433,40	
	30/06/2016	22 550,50	
Montant des dividendes perçus en N par le Crédit du Maroc en Kdh au titre de N-1	2013	1 700,00	
	2014	4 200,00	
	2015	1 899,90	
	30/06/2016	2 500,00	

Source : Crédit du Maroc

Crédit du Maroc Capital (CDMC) est la société de bourse du groupe Crédit du Maroc et a pour principale activité l'intermédiation en actions et obligations sur le marché financier de la Bourse de Casablanca.

Créée en 1995, CDMC est une entité autonome avec un capital détenu à 100% par le Crédit du Maroc.

¹⁰ Les Indicateurs financiers des filiales sont issus des données du contrôle de gestion incluant les événements postérieurs aux arrêts comptables au 30 juin 2015 et au 30 juin 2016.

Résultats au 30.06.2016

Principaux indicateurs de la société sur le premier semestre 2016

En Kdhs	juin-15	juin-16	Var
Produits net bancaire	5 804	36 896	>100%
Charges générales d'exploitation	3 119	3 168	1,6%
Résultat brut d'exploitation	2 581	33 627	>100%
Résultat net	2 526	28 382	>100%

Source : Crédit du Maroc

Au titre du premier semestre 2016, la place boursière affiche, selon Crédit du Maroc Capital, des performances respectables. Dans ce contexte, l'indice de toutes les valeurs (MASI) affiche un rebond semestriel de 6,50% à 9 505,98 points au moment où le baromètre des valeurs liquides (MADEX) s'apprécie de 7,04% à 7 765,84pts.

Drainé à hauteur de 89,7% sur le marché central, la Bourse des valeurs de Casablanca a généré un volume semestriel global de 16 415,5 Mdhs, en accroissement de 1,15% par rapport au premier semestre 2015. Au niveau du compartiment officiel, le volume d'échanges totalise 14 727, 3 Mdhs en appréciation de 12,6%. Du côté du marché de blocs, le flux transactionnel se limite à 1 688,1 Mdhs en rétrécissement de 46,4% par rapport au premier semestre 2015. La capitalisation boursière de la place se situe à 477 163 Mdhs, soit un repli de 1,96%.

Dans ce contexte, Crédit du Maroc capital a enregistré, à fin juin 2016, un produit net bancaire de 36,9 Mdhs contre 5,8 Mdhs à fin juin 2015. Cette hausse correspond à la plus-value de cession de 18,3 Mdhs de la participation dans le capital social de la BVC et les réserves. L'aboutissement de cette démutualisation s'est matérialisé par :

- La distribution par la SBVC de dividendes aux actionnaires actuels en fonction de leur droit d'entrée au capital à hauteur d'un montant global de 200 MMAD, soit un montant de réserves en cash reçu par Crédit du Maroc Capital de 13,4 ;
- La Cession de 195 018 actions au prix unitaire de 101,20 Dhs, pour un total de 19,7 Mdhs¹¹.

Les charges générales d'exploitation sont en légère hausse de 1,59%, à 3,2 Mdhs.

Le résultat net ainsi dégagé ressort à 28,4 Mdhs contre 2,5 Mdhs à fin juin 2015.

Résultats au 31.12.2015

Principaux indicateurs de l'activité au 31 décembre 2015

En Kdhs	2012	2014	Var	2015	Var
Produits d'exploitation	7 057	3 828	-46%	4 839	26,4%
Charges d'exploitation	6 237	5 989	-4%	5 961	-0,5%
Résultat brut d'exploitation	820	-2 161	<-100%	-1 121	-48,1%
Résultat Financier	3 566	3 927	10%	3 604	-8,2%
Résultat net	4 319	1 798	-58%	2 437	35,5%

Source : Crédit du Maroc

Après un exercice 2014 positif (+5,55%), la place boursière casablancaise a évolué dans un contexte économique difficile impactant considérablement les performances des sociétés cotées.

¹¹ Il s'agit de la valeur de cession brute, la valeur comptable de départ étant de 1,4 Mdhs, soit 7,29 dhs par action. Par conséquent, la plus-value de l'opération s'élève à 18,3 Mdhs (7 MDhs réalisée par CDMC sur cession des titres de la SBVC aux confrères et 10,9 MDhs sur cession desdits titres au Crédit du Maroc).

En conséquence, la Bourse des valeurs de Casablanca s'est inscrite dans un engrenage baissier continu. Ainsi, les indices boursiers ont subi des pertes annuelles de 7,22% pour le MASI et de 7,49% pour le MADEX.

Dans ce contexte, Crédit du Maroc Capital est parvenu à enregistrer, à fin 2015, des produits d'exploitation de 4,8 Mdhs contre 3,8 Mdhs à fin 2014 soit une évolution de 26,4% portée par des volumes de transactions soutenus.

Les charges générales d'exploitation ressortent à 5,96 Mdhs contre 5,98 Mdhs à fin 2014, soit une légère baisse de 0,5%.

Le résultat net ainsi dégagé ressort à 2,4 Mdhs contre 1,79 Mdhs en 2014 soit une appréciation de 35,5%.

Résultats au 31.12.2014

Au titre de l'exercice 2014, les produits d'exploitation réalisés par CDMC ressortent à 3,8 Mdhs, en baisse de 46% par rapport à 2013 suite au recul des commissions d'intermédiation (-61% par rapport à 2013) qui représentent 46% du chiffre d'affaires de CDMC.

Les charges d'exploitation ressortent à 6 Mdhs, en baisse de 4% compte tenu de la politique de maîtrise des charges entamée par CDMC depuis 2012.

Le résultat brut d'exploitation s'établit ainsi à -2,2 Mdhs contre près de 1 Mdh pour l'exercice précédent.

Le résultat financier s'améliore de 10% et passe à 3,9 Mdhs. Il est essentiellement constitué des produits sur titres de participation pour un montant de 3,2 Mdhs (Participation à 7,4% au capital de Bourse de Casablanca et à 40% au capital de CDMC).

Ainsi, le résultat net à fin 2014 s'établit à 1,8 Mdhs, contre 4,3 Mdhs en 2013 soit une baisse de 58%.

Conventions établies entre CDM Capital et le Crédit du Maroc en 2015

Néant.

Conventions conclues entre CDM Capital et le Crédit du Maroc au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2015

Cette convention a pour objet la réalisation par Crédit du Maroc Capital pour Crédit du Maroc, des notes, d'études sectorielles ou spécifiques, notamment des notes de conjonctures trimestrielles, de synthèse sur les données nationales et internationales ainsi que l'analyse de la loi de finances et ses répercussions sur le secteur bancaire et autres secteurs intéressants de la banque.

Flux financiers entre CDM Capital et le Crédit du Maroc en 2012-2014

Le montant facturé par le Crédit du Maroc Capital sur les trois dernières années au titre de cette convention ressort comme suite :

- 2015 : 400 KMAD
- 2014 : 500 KMAD
- 2013 : 500 KMAD

Crédit du Maroc Leasing et Factoring (CDMLF)

Dénomination Sociale	Crédit du Maroc leasing S.A.	
Siège social	201 Blv Zerktouni Casablanca	
Capital en KDH au 30/06/2016	124 000 ¹²	
Pourcentage du capital et des droits de vote au 30/06/2016	66,67%	
Nombre d'actions détenues par le Crédit du Maroc au 30/06/2016	826 657	
Nombre d'actions détenues par Crédit Agricole Leasing et Factoring au 30/06/2016	413 333	
Contribution au PNB consolidé en KDH	2013	50 007,02
	2014	45 030,00
	2015	104 088,04
	30/06/2016	51 357,48
Montant des dividendes perçus en N par le Crédit du Maroc en Kdh au titre de N-1	2013	9 089,60
	2014	7 027,00
	2015	2 893,33
	30/06/2016	0

Source : Crédit du Maroc

Filiale du Crédit du Maroc et de Crédit Agricole Leasing et factoring, Crédit du Maroc Leasing et factoring opère à la fois dans le Financement en leasing des investissements mobiliers et immobiliers et dans l'activité d'affacturage.

Résultats au 30.06.2016

Principaux indicateurs de la société sur le premier semestre 2016

En Kdhs	juin-15	juin-16	Var
Produits net bancaire	25 369	23 192	-8,6%
Charges générales d'exploitation	9 014	11 997	33,1%
Résultat brut d'exploitation	16 355	11 196	-31,5%
Coût du risque	14 424	11 055	-23,4%
Résultat net	2 329	89	-96,0%

Source : Crédit du Maroc

Le volume de production réalisé par Crédit du Maroc Leasing et Factoring à fin juin 2016 atteint 199,6 Mdhs, contre 309,4 Mdhs pour la même période de 2015, en baisse de 35%. La part du crédit-bail mobilier dans cette production est de 84% contre 91% en 2015.

Le produit net bancaire global s'élève à 23,2 Mdhs en retrait de 8,6% par rapport à fin juin 2016.

Les charges générales d'exploitation sont en hausse de 33% expliquée par la constatation d'une provision RH de 2 Mdhs.

Le Coût du risque de contrepartie s'établit à 11,1 Mdhs contre 14,4 Mdhs en juin 2015, une baisse qui s'explique par une prise en compte d'une désactualisation IFRS mensualisée, au lieu d'une désactualisation annuelle comme enregistré une année auparavant.

Le résultat net financier de CDMLF, arrêté au 30 juin 2016, s'établit à 0,09 Mdhs.

¹² Au 30 juin 2016, deux actionnaires minoritaires du management de la banque détiennent 0,001% du capital social de CDMLF, soit 10 actions.

Résultats au 31.12.2015

Principaux Indicateurs de l'activité au 31 décembre 2015

En Kdhs	2013	2014	Var	2015	Var
Produit net bancaire	49 414	44 063	-11%	37 696	-14,4%
Résultat brut d'exploitation	32 027	25 558	-20%	16 071	-37,1%
Coût du risque	15 505	17 929	16%	48 608	171,1%
Résultat net	11 054	4 468	-60%	-35 421	NS

Source : Crédit du Maroc

Le volume de production réalisé en crédit-bail à fin décembre 2015 atteint 559,6 Mdhs, contre 482,2 Mdhs pour la même période de 2014, soit une progression de 16 %. La part du crédit-bail mobilier dans cette production est de 513,2 Mdhs contre 431,2 Mdhs en 2014, soit +19%. Les réalisations en crédit-bail immobilier sont de 46,4 Mdhs contre 51 Mdhs en 2014, soit -9 %.

L'activité Factoring a démarré en Mai 2015, après finalisation des mises à jour règlementaires des statuts de Crédit du Maroc Leasing et Factoring.

A fin 2015, le chiffre d'affaires acheté est de 57 Mdhs pour un encours de financement de 31 Mdhs.

Le produit net bancaire de Crédit du Maroc Leasing et Factoring se situe à 37,7 Mdhs, en baisse de 14% par rapport à l'année précédente. Cette baisse est attribuée essentiellement à un niveau de production ralenti fin 2014 impactant le PNB de 2015.

Les charges générales d'exploitation sont en hausse de 17% par rapport à 2014. Leur évolution est portée essentiellement par les charges nouvelles liées à la mise en place de l'activité factoring.

Le coût du risque s'établit à 48,6 millions de dirhams contre 17,9 Mdhs à fin 2014, en progression de 30,6 Mdhs. Cette hausse est expliquée par la dégradation du risque sur certaines grandes entreprises clientes de la banque mais également par la politique prudente et anticipative mise en place en matière de couverture.

Résultats au 31.12.2014

Au titre de l'exercice 2014, les produits d'exploitation bancaire s'élèvent à 640,4 Mdhs en progression de +1% par rapport à l'exercice 2013.

Le produit net bancaire ressort à 44,1 Mdhs, en baisse de 11% par rapport à 2013 en raison de la conjugaison de plusieurs facteurs :

- Une plus-value financière exceptionnelle a été enregistrée en 2013 suite à la cession d'un bien immobilier récupéré ;
- Baisse de la production dans un environnement marqué par l'atonie des investissements.

Le résultat brut d'exploitation affiche également un retrait de 20% sous l'effet conjugué de la baisse du PNB et de la hausse des charges générales d'exploitation (+ 6,4% par rapport à 2013) suite à l'intégration des charges relatives au démarrage de l'activité du factoring.

Par ailleurs, le coût du risque affiche une évolution de 16% pour s'établir à 17,9 Mdhs. Cette évolution s'explique principalement par l'augmentation des dotations risque de contrepartie suite à la dégradation de deux clients du secteur du BTP pour un montant de 2 Mdhs. (Une partie des créances relatives à ces clients a été régularisée au premier semestre 2015.)

Compte tenu de ces éléments, le résultat net du Crédit du Maroc Leasing, arrêté à fin 2014, ressort à 4,5 Mdhs, en régression de 60%.

Conventions établies entre CDM Leasing & Factoring et le Crédit du Maroc en 2015

Néant.

Conventions conclues entre CDM Leasing & Factoring et le Crédit du Maroc au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2015

Au cours de l'exercice 2003, le Crédit du Maroc Leasing a conclu avec le Crédit du Maroc une « convention de partage de risque » traitant, d'une part de la rémunération des prestations commerciales et de la rémunération de la couverture du risque, et d'autre part, des conditions de la mise en jeu de garantie donnée par le Crédit du Maroc à Crédit du Maroc Leasing.

Au terme de cette convention, qui prend effet à partir du 1^{er} mars 2003, le Crédit du Maroc s'engage à commercialiser les contrats de crédit-bail mobilier et immobilier du Crédit du Maroc Leasing auprès de sa clientèle d'entreprise et de professionnels par l'intermédiaire de son réseau commercial.

En contrepartie Crédit du Maroc Leasing verse au Crédit du Maroc une commission d'apport payée au moment du déblocage de chaque opération. Par ailleurs, les opérations apportées par le Crédit du Maroc sont garanties (sauf cas particuliers) par celui-ci à hauteur de 50%. En contrepartie de cet engagement CDML verse au Crédit du Maroc une commission mensuelle sur l'encours financier.

Au cours de l'exercice 2014, le Crédit du Maroc donne au Crédit du Maroc Leasing & Factoring, un local commercial d'une superficie de 170 m² sis au 203, avenue TEMARA, quartier Bourgogne, Casablanca, dont il est propriétaire.

Le bail est établi, consenti et accepté pour une durée d'une année à partir d'octobre 2014 pour finir en septembre 2015 moyennant un loyer mensuel de KMAD 20 HT, renouvelable par tacite reconduction.

Le montant comptabilisé en charges et décaissé par CDM Leasing & Factoring est de KMAD 192.

Flux financiers entre CDM Leasing et le Crédit du Maroc sur la période 2013-2015

Au titre des trois derniers exercices, la commission d'apport et la commission de garantie versées par Crédit du Maroc Leasing au Crédit du Maroc ressortent comme suit :

Commissions (en Kdhs)	2013	2014	2015
Commissions d'apport	957	939	996
Commissions de garantie	1 743	1 803	1 808
Encours contre-garantie	648 420	631 255	655 360

Source : Crédit du Maroc

Crédit du Maroc Patrimoine

Dénomination Sociale	Crédit du Maroc Patrimoine S.A.		
Siège social	8 rue ibnou hilal quartier racine Casablanca		
Capital en KDH au 30/06/2016	1 000,00		
Capital détenu en KDH au 30/06/2016	600,00		
Pourcentage du capital et des droits de vote au 30/06/2016	60%		
Nombre d'actions détenues directement par le Crédit du Maroc au 30/06/2016	6 000		
Nombre d'actions détenues par CDMC au 30/06/2016	4 000		
Contribution au PNB consolidé en KDH	2013	15 640,00	
	2014	15 157,00	
	2015	15 714,72	
	30/06/2016	7 262,82	
Montant des dividendes perçus en N par le Crédit du Maroc en Kdh au titre de N-1	2013	4800,00	
	2014	4560,00	
	2015	4 560,00	
	30/06/2016	4800,00	

Source : Crédit du Maroc

Résultats au 30.06.2016

Principaux indicateurs de la société sur le premier semestre 2016

En Kdhs	juin-15	juin-16	Var
Produits net bancaire	7 494	7 262	-3,1%
Charges générales d'exploitation	2 393	2 755	15,1%
Résultat brut d'exploitation	5 063	4 495	-11,2%
Résultat net	3 544	3 102	-12,5%

Source : Crédit du Maroc

Le Produit Net Bancaire s'est établi à 7,3 Mdhs, en baisse de 3% par rapport à 2015 suite à la baisse de l'encours moyen de 2016 par rapport à celui de 2015.

Les charges d'exploitation se sont établies à 2,8 Mdhs, en hausse de 15% par rapport à 2015, suite à la hausse des engagements sociaux qui s'établissent à 0,3 Mdhs soit une différence de 0,2 Mdhs par rapport à 2015.

Le résultat net ainsi dégagé s'est établi à 3,1 Mdhs en baisse de 12,5% par rapport à juin 2015.

Résultats au 31.12.2015

Pour rappel, le Crédit du Maroc a créé Crédit du Maroc Patrimoine le 28 février 2004. Cette filiale est chargée de l'animation du réseau du Crédit du Maroc pour la promotion des produits OPCVM ainsi que de la gestion du patrimoine auprès de la clientèle haut de gamme. Crédit du Maroc Patrimoine est filiale du Crédit du Maroc à hauteur de 100%.

Principaux Indicateurs de l'activité au 31 décembre 2015

CDMP en KDH	2013	2014	Var	2015	Var
Chiffres d'affaires	15 121	15 013	-1%	15 615	4%
Charges Générales d'Exploitation	4 498	4 430	-2%	4 447	0,4%
Résultat brut d'exploitation	10 623	10 583	0%	11 167	5,5%
Résultat net	7 623	7 620	-0%	7 972	4,6%

Source : Crédit du Maroc

L'actif net des OPCVM de Crédit du Maroc Patrimoine s'est situé, à fin 2015, à 4 335 Mdhs en évolution par rapport à 2014. La hausse porte essentiellement sur le marché des grandes entreprises : + 130 Mdhs, soit +6,5%.

En conséquence les produits d'exploitation sont orientés à la hausse. Ils s'établissent à 15,6 Mdhs fin 2015, soit + 4% par rapport à 2014.

Les charges d'exploitation sont maîtrisées et se stabilisent à 4,4 Mdhs.

Le résultat net ainsi dégagé s'est établi à 7,9 Mdhs en hausse de 4,6% par rapport à 2014.

Résultats au 31.12.2014

CDM Patrimoine a clôturé l'exercice 2014 avec un chiffre d'affaires de 15 Mdhs, en légère baisse de 1% par rapport à l'exercice précédent expliquée par le retrait de 9,5% de l'actif net de CDM Patrimoine, qui s'est situé, à fin 2014, à 4,3 Mdhs. Les charges générales d'exploitation ressortent également en baisse en comparaison à 2013 affichant un solde de 4,4 Mdhs.

Le résultat brut d'exploitation et le résultat net ressortent à 10,6 Mdhs et 7,6 Mdhs respectivement, en quasi-stagnation par rapport à 2013.

Conventions établies entre CDM Patrimoine et le Crédit du Maroc

Néant.

Flux financiers entre CDM Patrimoine et le Crédit du Maroc 2013-2015

Néant.

Crédit du Maroc Assurances

Dénomination Sociale	Crédit du Maroc Assurances S.A.R.L.U		
Siège social	66 route de Taddart, Polo		
Capital en KDH au 30/06/2016	200		
Capital détenu en KDH au 30/06/2016	200		
Pourcentage du capital et des droits de vote au 30/06/2016	100%		
Nombre de parts sociales détenues par le Crédit du Maroc 30/06/2016	2 000		
Contribution au PNB consolidé en KDH	2013	39 170,23	
	2014	42 562,00	
	2015	41 923,36	
	30/06/2016	30 847,96	
Montant des dividendes perçus en N par le Crédit du Maroc en Kdh au titre de N-1	2013	25 152,00	
	2014	24 474,00	
	2015	25 732,96	
	30/06/2016	27 182,10	

Source : Crédit du Maroc

Résultats au 30.06.2016

Principaux indicateurs de la société sur le premier semestre 2016

En Kdhs	juin-15	juin-16	Var
Produits net bancaire	31 193	31 069	-0,4%
Charges générales d'exploitation	1 575	1 454	-7,7%
Résultat brut d'exploitation	29 618	29 614	0,0%
Résultat net	20 586	20 417	-0,8%

Source : Crédit du Maroc

Au terme du 1^{er} semestre 2016, Crédit du Maroc assurances a réalisé un produit net bancaire de 31 Mdhs relativement stable par rapport à l'exercice précédent. En neutralisant l'effet d'une opération exceptionnelle relative à l'assurance des dossiers des crédits immobiliers en contentieux pour une valeur de 2,8 Mdhs en 2015, le PNB courant progresse de 9,5%.

Les charges générales d'exploitation s'établissent à 1,4 Mdhs, en baisse de 7% par rapport à juin 2015.

Le résultat net dégagé ressort à 20,4 Mdhs contre 20,5 Mdhs pour la même période de 2015.

Résultats au 31.12.2015

Pour rappel, créée en septembre 2005, cette filiale, spécialisée dans le courtage en assurances toutes branches, a obtenu son agrément de courtage par décision du Ministère des Finances et de la Privatisation le 18 octobre de la même année.

CDMA assure aussi la gestion de l'activité bancassurance, sous mandat pour le compte du Crédit du Maroc.

Principaux Indicateurs de l'activité au 31 décembre 2015

CDMA en KDH	2013	2014	Var	2015	Var
Chiffres d'affaires	38 099	37 639	-1%	40 360	7,2%
Charges Générales d'Exploitation	4 121	4 370	6%	4 468	2,2%
Résultat brut d'exploitation	33 978	33 268	-2%	35 892	7,9%
Résultat net	24 474	25 733	5%	27 182	5,6%

Source : Crédit du Maroc

Le chiffre d'affaires du Crédit du Maroc Assurances a enregistré une hausse de 7,2% par rapport à l'exercice précédent. Ils totalisent 40,3 Mdhs contre 37,6 Mdhs en 2014. Cette évolution est due essentiellement à la progression de la marge sur commissions de la clientèle.

Les charges générales d'exploitation ont progressé de 2,2% par rapport à 2014 suite au recrutement des collaborateurs en 2015 et l'augmentation de l'assurance multirisques professionnels.

Le résultat net à fin 2015 s'élève à 27,2 Mdhs en 2015 contre 25,7 Mdhs pour la même période de 2014, soit une hausse de 5,6%.

Résultats au 31.12.2014

Crédit du Maroc Assurances clôture l'exercice 2014 avec un chiffre d'affaires de 37,6 Mdhs, soit une régression de 1% par rapport à 2013 suite au nouveau mode de prélèvement des commissions (limitation du renouvellement aux contrats liés à des comptes dont la provision est suffisante).

Les charges générales d'exploitation sont en progression de 6% à 4,4 Mdhs portées par la hausse des charges de personnel suite au renforcement des équipes en 2014.

Cependant, compte tenu d'un résultat non courant de 2,7 Mdhs due à la perception d'une commission exceptionnelle en 2014, le résultat net ressort à 25,7 Mdhs en croissance de 5% par rapport à 2013.

Conventions conclues entre CDM Assurances et le Crédit du Maroc en 2015

Néant.

Conventions conclues entre CDM Assurances et le Crédit du Maroc au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2015 et les flux financiers entre CDM Assurance et le Crédit du Maroc 2013-2015

Néant.

Crédit du Maroc Offshore

Dénomination Sociale	Crédit du Maroc Offshore - Banque Offshore S.A.		
Siège social	Angle Rue Moussa Ibnou Noussair & Av Med V Tanger principal		
Capital en KUSD au 30/06/2016	1 655,00		
Capital détenu en KUSD au 31/06/2016	1 655,00		
Pourcentage du capital et des droits de vote au 30/06/2016	100%		
Nombre d'actions détenues par le Crédit du Maroc au 30/06/2016	1 630		
Contribution au PNB consolidé en KDH	2013	4 459,00	
	2014	3 912,00	
	2015	3 377,86	
	30/06/2016	703	
Montant des dividendes perçus en N par le Crédit du Maroc en Kdh au titre de N-1	2013	0	
	2014	0	
	2015	0	

Source : Crédit du Maroc

Résultats au 30.06.2016

Principaux indicateurs de la société sur le premier semestre 2016

En Kdhs	juin-15	juin-16	Var
Produits net bancaire	1 692	3 864	>100%
Charges générales d'exploitation	1 133	1 552	37,0%
Résultat brut d'exploitation	559	2 313	>100%
Résultat net	352	1 457	>100%

Source : Crédit du Maroc

Au terme du 2^{ème} semestre 2016, l'encours global des crédits du Crédit du Maroc Offshore s'est établi à 1 553 Mdhs contre 630 Mdhs à fin juin 2015, soit une augmentation de 146%. Cette évolution d'encours est expliquée par l'effet conjugué de la hausse des emprunts du Crédit du Maroc (+188%) et la baisse des créances à la clientèle.

Le produit net bancaire ressort en évolution de 128% à 3,8 Mdhs contre 1,7 Mdhs à fin juin 2015. Cette hausse s'explique par l'effet de l'appréciation de la marge d'intérêt de 84% et de l'augmentation des commissions de 66 % (+12% sur les commissions sur prestations et + 54% sur les commissions de change.)

Les charges d'exploitation sont estimées à 1,5 Mdhs à juin 2016 contre 1,2 Mdhs à juin 2015, soit une hausse de 36%.

Le résultat net ressort à 1,5 Mdhs à fin juin 2016 contre 0,3 Mdhs auparavant.

Résultats au 31.12.2015

Pour rappel, filiale à 100% du Crédit du Maroc, la Banque Offshore a pour principale activité le financement en devises à court et à moyen terme destiné aux sociétés non résidentes et principalement celles implantées dans la zone franche industrielle d'exportation de Tanger.

Principaux Indicateurs de l'activité au 31 décembre 2015

Banque Offshore en KUSD	2013	2014	Var	2015	Var
Produit net bancaire	532	466	-12%	466	0,1%
Charges Générales d'Exploitation	357	319	-11%	314	-2,2%
Résultat brut d'exploitation	176	147	-16%	152	5%
Résultat net	139	95	-32%	96	0,9%

Source : Crédit du Maroc

À fin 2015, l'encours global des crédits s'est établi à 164 millions de dollars contre 95 millions de dollars à fin 2014, soit une hausse de +73%.

Le produit net bancaire au 31 décembre 2015 s'est élevé à 466 KUSD, en stabilité par rapport à l'année 2014 dans un contexte de baisse des taux de financement en Euro et en Dollars sur le marché international.

Les charges générales d'exploitation s'élèvent à 314 KUSD en baisse de -2% par rapport à décembre 2014.

Le résultat net ressort à 96 KUSD au 31 décembre 2015 contre 95 mille dollars une année auparavant, soit une progression de 1%.

Résultats au 31.12.2014

Au terme de l'exercice 2014, CDM Offshore a enregistré un PNB de 466 KUSD en baisse de 12% par rapport à décembre 2013. Ce retrait s'explique essentiellement par un écart de réévaluation Euro/dollar négatif (hors impact réévaluation EUR/USD, le produit net bancaire serait en progression de 6%).

Les charges générales d'exploitation ressortent également en baisse de 11% à 319 KUSD.

Compte tenu de ces évolutions, le résultat net recule de 32% à 95 KUSD.

Conventions établies entre Crédit du Maroc Offshore et le Crédit du Maroc

Néant.

Flux financiers entre Crédit du Maroc Offshore et le Crédit du Maroc sur la période 2013-2015

Par convention non écrite, le Crédit du Maroc met à la disposition de la Banque Offshore à titre gratuit :

- Du personnel nécessaire au fonctionnement des services de la banque ;
- Des locaux aménagés meublés servant de bureaux à la banque ;
- Ainsi que d'autres prestations de service consenties avec le Trade Center et la banque de Réseau et de Détail.

Société Immobilière et Financière Marocaine (SIFIM)

Dénomination Sociale	Société Financière et Immobilière Marocaine S,A,		
Siège social	40 boulevard du 9 avril Casablanca		
Capital en KDH au 30/06/2016	168 321,00		
Pourcentage du capital et des droits de vote au 30/06/2016	100%		
Nombre d'actions détenues par le Crédit du Maroc au 30/06/2016	1 683 209		
Contribution au PNB consolidé en KDH	2013	-11 505,00	
	2014	-6 166,45	
	2015	931,42	
	30/06/2016	341,65	
Montant des dividendes perçus en N par le Crédit du Maroc en Kdh au titre de N-1	2013	0	
	2014	0	
	2015	0	
	30/06/2016	0	

Source : Crédit du Maroc

Résultats au 30.06.2016

Principaux indicateurs de la société sur le premier semestre 2016

En Kdhs	juin-15	juin-16	Var
Produits net bancaire	-3 283	-3 052	-7,0%
Charges générales d'exploitation	-2 145	-834	-61,1%
Résultat brut d'exploitation	-5 439	-3 897	-28,4%
Résultat net	-5 633	-4 059	-27,9%

Source : Crédit du Maroc

Le produit net bancaire de SIFIM ressort à -3,1 Mdhs à fin juin 2016. Il est constitué essentiellement des charges d'intérêts (crédit spot de 110 Mdhs).

Les charges d'exploitation sont en diminution par rapport à la même période de l'exercice précédent en raison des charges «exceptionnelles» constatées en 2015 notamment :

- Report d'écriture 2014: 0,34 Mdhs.
- TVA sur facture en devises : 0,2 Mdhs.

Résultats au 31.12.2015

La Société Immobilière et Financière Marocaine (SIFIM) est une société de portefeuille immobilier et de transactions immobilières, détenue à 100% par le Crédit du Maroc.

Principaux Indicateurs de l'activité au 31 décembre 2015

SIFIM en KDH	2013	2014	Var	2015	Var
Produits courants	2 389	553	-76,9%	967	74,9%
Charges courantes	15 167	9 810	-35,3%	9 926	1,2%
Résultat courant	-12 778	-9 257	27,6%	-8 959	3,2%
Résultat net	57 464	-9 260	-116%	-9 481	-2,4%

Source : Crédit du Maroc

La SIFIM a pour vocation unique de porter les biens immobiliers à son actif. Son résultat courant ressort à -8,9 Mdhs à fin 2015. Ce résultat négatif, correspond essentiellement aux charges d'intérêts du crédit à moyen terme contracté par SIFIM.

Le résultat net ainsi dégagé ressort à -9,5 Mdhs.

Résultats au 31.12.2014

Au terme de l'exercice 2014, le chiffre d'affaires de SIFIM ressort à 553 KDH en baisse de 76,9% par rapport à 2013 suite à la cession de deux biens immobiliers qui généraient des revenus locatifs.

Les charges courantes affichent également un retrait de 35,3% pour s'établir à 9 810 KDH. Cette baisse s'explique essentiellement par l'incorporation de la quasi-totalité des comptes courants rémunérés dans le capital de la société.

Le résultat net ainsi dégagé ressort à -9 260 KDH contre 57 464 KDH en 2013.

Conventions établies entre SIFIM et AMUNDI INVESTS MAROC

Dans le cadre de cette convention conclue entrée en vigueur en Août 2015, Amundi fournit à SIFIM des services d'assistance et de conseil financier portant sur l'étude de faisabilité économique et financière du projet des ARENES, la gestion du processus de sélection des prestataires et partenaire technique pour la réalisation et la commercialisation du projet sous la forme d'un ou de plusieurs fonds auprès d'investisseurs et leur financement et gestion future du ou des fonds constitués et commercialisés.

Montant comptabilisé en immobilisations au titre de 2015 : Kdh 550 HT.

Montant encaissé au cours de l'exercice 2015 : Kdh 550 brut HT.

Conventions établies entre SIFIM et le Crédit du Maroc

Néant

Flux financiers entre SIFIM et le Crédit du Maroc sur la période 2013-2015

Avances sur comptes courants :

- 2013 : 4 000 KDH
- 2012 : 18 500 KDH

En 2014, les comptes courants ont été remboursés suite à l'augmentation de capital de SIFIM.

b. Présentation des principales participations du Crédit du Maroc au 30 juin 2016

Atlasnet

Atlasnet est une société anonyme au capital de 8 Mdhs spécialisée dans la conception et l'hébergement des sites web. Le Crédit du Maroc détient 31,25% du capital d'Atlasnet.

Holding Sincomar

La Holding Sincomar est une société de participation au capital de 300 KDH détenue à hauteur de 28% par le Crédit du Maroc et dont l'objet social est de prendre des participations dans des sociétés cotées ou non cotées.

Interbank et Centre Monétique Interbancaire

Interbank et Centre Monétique Interbancaire sont deux sociétés anonymes aux capitaux respectifs de 11,5 Mdhs et de 98,2 Mdhs créées par un consortium bancaire pour gérer toutes ses opérations monétiques (porteurs et commerçants). Elles sont détenues respectivement à 16% et 11,2% par le Crédit du Maroc.

Exp Services Maroc

La société Experian Services Maroc (ESM) a été désignée par Bank Al-Maghrib suite à un appel d'offres international comme gestionnaire délégué du « Credit Bureau » au Maroc. Le « Crédit Bureau » est une société qui rassemble des données de sources diverses et fournit des informations de crédit sur des consommateurs individuels. A travers les données collectées, elle produit pour chaque individu (personne physique ou morale) un rapport de solvabilité contenant des informations sur ses emprunts ainsi que ses habitudes de paiement.

Settapark

L'activité de la société est la gestion du parc industriel de Settat. En mode de gestion locative, le parc industriel de Settat proposera aux investisseurs nationaux et étrangers la location de terrains et bâtiments industriels prêts à l'emploi.

Société Immobilière Interbancaire

La société immobilière interbancaire est une société anonyme de service. Détenue à hauteur de 6.67% par le Crédit du Maroc, son capital s'élève à 19 Mdhs. Son activité s'étend à la promotion et construction d'immeuble.

Sogepib

La société de gestion et d'exploitation du parc industriel de Bouskoura, SOGEPIB, est une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, dont le capital social est de 18 Mdhs. Créée en 2001, la société a pour objectif la réalisation, l'aménagement, la promotion, la gestion et la commercialisation du parc industriel de Bouskoura. Le parc industriel de Bouskoura a atteint un taux d'occupation de 100%.

Sogepos

La société de gestion et d'exploitation du parc industriel d'Ouled Saleh, SOGEPOS, dont le capital social est de 35 Mdhs, a été créée en 2009 dans l'objectif de réalisation, de promotion et de gestion du parc industriel d'Ouled Saleh. Le parc industriel d'Ouled Saleh a atteint un taux d'occupation de 100 %.

Agram Invest

Agram Invest est un fonds d'investissement dédié à l'agroalimentaire. Le fonds a pour objectif de prendre directement ou indirectement des participations en fonds propres et de réaliser des investissements en quasi-fonds propres dans des sociétés situées au Maroc, spécialisées dans l'agroalimentaire et l'agro-industrie marocaine, de la production à la distribution.

c. Récapitulatif des filiales et participations du Groupe Crédit du Maroc au 30 juin 2016

Filiales et participations	Capital Social	% du capital détenu	% droits de votes détenus	Situation nette	Résultat net ¹³ au 31/12/2015	Résultat net au 30/06/2016 ¹⁴
Filiales :						
Crédit du Maroc Offshore	1 655 000 USD	100%	100%	2 356 USD	116 USD	150 USD
Crédit du Maroc Capital	10 000 000 DH	100%	100%	13 587 KDH	2 437 KDH	28 437 KDH
Crédit du Maroc Patrimoine	1 000 000 DH	60% ¹⁵	100%	9 504 KDH	7 972 KDH	3 312 KDH
Crédit du Maroc Leasing & Factoring	124 000 000 DH	66,67%	66,67%	89 235 KDH	-43 131 KDH	1 154 KDH
Crédit du Maroc Assurances	200 000 DH	100%	100%	28 371 KDH	26 849 KDH	19 961 KDH
S.I.F.I.M.	168 320 900 DH	100%	100%	153 985 KDH	-9 458 KDH	- 4 406 KDH
	Capital Social	% du capital détenu	% droits de votes détenus	Situation nette	Résultat net	Résultat net au 30/06/2016
Participations :						
Atlasnet	8 000 000 DH	31,25%	31,25%	ND	ND	ND
Holding Sincomar	300 000 DH	27,97%	27,97%	ND	ND	ND
Interbank	11 500 000 DH	16,00%	16,00%	ND	ND	ND
Exp Services Maroc	90 000 000 DH	5,00%	5,00%	ND	ND	ND
Centre Monétique Interbancaire	98 200 000 DH	11,20%	11,20%	ND	ND	ND
Sté marocaine de gestion de fonds de garantie et de dépôts BC	1 000 000 DH	5,88%	5,88%	ND	ND	ND
Smaex	37 450 000 DH	4,21%	4,21%	ND	ND	ND
Settapark	40 000 000 DH	16,32%	16,32%	ND	ND	ND
Eurocheques Maroc	500 000 DH	6,68%	6,68%	ND	ND	ND
Société Immobilière Interbancaire	19 005 000 DH	6,67%	6,67%	ND	ND	ND
Maroclear	20 000 000 DH	1,51%	1,51%	ND	ND	ND
Dar ad-damane	75 000 000 DH	0,86%	0,86%	ND	ND	ND
Ecoparc de Berrechid	55 000 000 DH	16,36%	16,36%	ND	ND	ND
Sogepib	18 000 000 DH	5,00%	5,00%	ND	ND	ND
Sogepos	35 000 000 DH	13,20%	13,20%	ND	ND	ND
Agram Invest	40 060 000 DH	5,54%	5,54%	ND	ND	ND

Source : Crédit du Maroc

¹³ Résultat net de filiales issu des comptes arrêtés au 31/12/2015, n'intégrant pas les événements postérieurs à la clôture des comptes

¹⁴ Résultat net de filiales issu des comptes arrêtés au 30/06/2016, n'intégrant pas les événements postérieurs à la clôture des comptes semestriels

¹⁵ Détention en social de 60% et en consolidé de 100%.

IV. Marché bancaire marocain

a. Cadre réglementaire

Les banques et, de façon générale, les établissements financiers, sont placés sous le contrôle de Bank al-Maghrib et du Ministère des Finances, eux-mêmes placés sous la recommandation du Conseil National de la Monnaie et de l'Épargne et du Conseil des Établissements de Crédit.

Le système bancaire marocain a connu de profondes mutations au cours des années 90. Une série de mesures ont en effet été mises en place dès 1991, consistant notamment en la déréglementation progressive du crédit par les autorités monétaires.

Ces réformes se sont traduites graduellement par une refonte de la loi bancaire orientée vers la libéralisation et la modernisation du secteur ainsi que la dynamisation des marchés des capitaux. Dans ce cadre, la loi bancaire de 1967 révisée en 1993 a été remplacée par une nouvelle loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, promulguée par le Dahir 1-05-178 du 15 Moharrem 1427 (14 février 2006).

Les modalités d'application de la nouvelle loi sont fixées par les circulaires du gouverneur de Bank al-Maghrib, et aussi par les arrêtés du ministre des finances. Néanmoins certaines circulaires d'application de cette loi ne sont pas encore disponibles. C'est ainsi que les textes applicables en matière de règles prudentielles sont toujours les arrêtés du ministre chargé des finances et les circulaires de Bank al-Maghrib en vigueur avant la promulgation de la loi n°34-03 par le Dahir 1-05-178.

Ces règles prudentielles permettent de mieux gérer les risques liés à une insuffisance des ressources liquides des banques et établissements de crédit, à une insolvabilité et à la concentration des crédits sur un seul bénéficiaire ou même groupe de bénéficiaires.

Après l'entrée en vigueur du nouvel Accord sur les fonds propres (Bâle II) dans son approche standard, au cours de 2007, Bank Al-Maghrib a édicté plusieurs textes régissant notamment le contrôle interne, la gouvernance, la conformité, le plan de continuité d'activité et les dispositifs de gestion des risques, de concentration, de taux d'intérêt et de liquidité. Ces textes visent à aligner les pratiques bancaires sur les standards internationaux et à renforcer la capacité des institutions de crédit à gérer les risques.

Afin de doter le secteur bancaire d'un cadre de comptabilité et d'information financière conforme aux standards internationaux, Bank Al-Maghrib, en concertation avec la profession bancaire et comptable, a procédé à la révision des dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit pour les mettre en conformité avec les normes IFRS (International Financial Reporting Standards). Le passage aux normes comptables IFRS est obligatoire pour les banques depuis 2008.

Par ailleurs, depuis le déclenchement de la crise financière en 2008, suite à l'effondrement du marché américain des prêts hypothécaires à risque (*subprimes*), Bank Al-Maghrib s'efforce de renforcer son dispositif de veille et de surveillance prudentielle. En effet, la Banque Centrale a recommandé aux banques davantage d'exhaustivité et de fréquence des reportings sur les expositions aux crédits *subprimes*, directes ou indirectes soient-elles. En parallèle, Bank Al-Maghrib a invité le management des établissements bancaires à rehausser le niveau de vigilance et à faire preuve d'une plus grande implication dans la gestion des risques, notamment ceux liés aux activités à l'international.

Sur le plan micro-prudentiel, Bank Al-Maghrib vise à renforcer les assises financières des établissements de crédit et, par suite, à permettre une meilleure gestion des opérations de croissance interne et externe. Ainsi, Bank Al-Maghrib a décidé en avril 2012 de relever à 9% le niveau minimum du Tier I et de rehausser à 12% le ratio de solvabilité. Cette mesure, entrée en vigueur à partir de fin juin 2013, vise à renforcer la résilience du système bancaire et à conforter sa position dans la perspective de la mise en oeuvre de l'une des composantes essentielles de la réforme de Bâle III, portant sur les fonds propres. Cette réforme portant sur la surveillance prudentielle, constitue le canal privilégié pour un dialogue structuré entre Bank Al-Maghrib et les établissements bancaires, sur des sujets tels que la qualité de l'évaluation interne et l'adéquation des fonds propres à leur profil de risque.

Bank Al-Maghrib a également mis l'accent sur l'évaluation de la qualité des actifs des banques et de leurs pratiques de gouvernance et sur la surveillance de leurs activités transfrontalières.

Par ailleurs, la Banque centrale a engagé des travaux pour la mise en œuvre de la réforme dite Bâle III, qui regroupe les mesures élaborées par le Comité de Bâle en réponse à la crise financière internationale. Cette réforme a pour objectif d'améliorer la capacité du secteur bancaire à absorber les chocs consécutifs à des tensions financières ou économiques et de réduire le risque de propagation à l'économie réelle. Les mesures publiées dans ce cadre par le Comité de Bâle sont diverses, renforçant à la fois les règles de suivi micro-prudentiel des banques, mais aussi les instruments macro-prudentiels destinés à prévenir la formation de risques systémiques.

Sur le plan réglementaire, l'année 2014 a été marquée par l'adoption par le Parlement de la loi n°103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés dénommée « loi bancaire » et le lancement des travaux d'élaboration des projets de circulaires d'application de ses principales dispositions. Ce texte structurant définit notamment le cadre légal pour l'exercice de la surveillance macro-prudentielle, tout en renforçant les mécanismes de résolution de crise mis à la disposition de Bank Al-Maghrib. Il introduit également les fondements légaux visant à permettre l'émergence de nouveaux acteurs et services financiers, notamment dans le domaine de la finance participative.

Parallèlement au relèvement des exigences prudentielles quantitatives, Bank Al-Maghrib s'est penchée en 2014 sur la préparation de ses textes d'application, tout en accordant une place prioritaire à la réglementation afférente à la finance participative. La nouvelle loi bancaire a été adoptée par le parlement le 24 novembre 2014 et a été publiée au bulletin officiel au début de l'année 2015.

L'adoption des normes Bâle III s'est accompagnée par l'entrée en vigueur progressive, à partir de juillet 2015, du Ratio de Liquidité à Court Terme (Liquidity Coverage Ratio (LCR) ». Ce ratio impose aux banques de disposer de suffisamment d'actifs liquides de haute qualité pour surmonter une crise grave de liquidité qui durerait 30 jours calendaires. Les banques sont donc tenues de respecter un ratio minimum de liquidité d'un niveau de 60% à compter du 1er juillet 2015, pour atteindre 100% à compter du 1er juillet 2019.

Les principaux apports de la loi n°103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, publiée au bulletin officiel du 22 janvier 2015 portent notamment sur :

- l'élargissement du périmètre de la supervision bancaire ;
- l'introduction des banques participatives et du cadre les régissant ;
- le renforcement des règles relatives à la gouvernance bancaire ;
- la mise en place d'un nouveau dispositif de surveillance macro-prudentielle couvrant l'ensemble du secteur financier ;
- le renforcement du régime de traitement des difficultés des établissements de crédit ;
- la consolidation du cadre de protection de la clientèle des services bancaires ; et
- la mise en conformité de la loi bancaire avec d'autres textes législatifs.

Les règles prudentielles peuvent être déclinées en cinq principaux points :

■ **Le coefficient de solvabilité**

Largement inspiré du ratio Cooke, il correspond au rapport entre les fonds propres d'une banque et ses engagements pondérés au titre des risques de crédit, marché et opérationnel.

Les établissements de crédit sont tenus de respecter, en permanence, sur base individuelle et/ou consolidée conformément aux circulaires 26/G/2006 et 8/G/2014, et à la circulaire 14/G/2013 qui remplace la 7/G/2010 et ce à partir de Janvier 2014 :

- Un coefficient minimum de solvabilité de 12%, défini comme étant un rapport entre d'une part, le total de leurs fonds propres et d'autre part, le total de leurs risques pondérés crédit, marché et opérationnel.
- Un coefficient minimum de 9%, défini comme étant un rapport entre d'une part, le total de leurs fonds propres de base et d'autre part, le total de leurs risques pondérés crédit, marché et opérationnel.

▪ **Le ratio de division des risques**

Défini comme étant le rapport entre, d'une part, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire affecté d'un taux de pondération en fonction de leur degré de risque et, d'autre part, les fonds propres nets de la banque. Il est fixé à un maximum de 20%. Au 31 octobre 2016, cette exigence réglementaire est respectée.

▪ **Le coefficient minimum de liquidité**

Fixé à 100%, le coefficient minimum de liquidité est défini comme étant le rapport entre d'une part, les éléments d'actif disponibles réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés.

Dans le cadre des réformes Bâle III, le ratio de liquidité à court terme (LCR) est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2015. Cette norme impose aux banques à l'horizon 2019 d'atteindre un ratio de liquidité court terme à 100% (plafond de départ 60% avec une augmentation progressive de 10% par an). A terme ce ratio remplacera l'actuel coefficient minimum de liquidité.

A fin avril 2016, le ratio de liquidité à court terme du Crédit du Maroc respecte la nouvelle norme.

Le ratio de liquidité réglementaire¹⁶ social au 30 septembre 2016 est de 190% (LCR).

▪ **La réserve monétaire**

Les banques habilitées à recevoir des dépôts à vue sont tenues de constituer en dépôts disponibles auprès de Bank Al-Maghrib une réserve calculée sur la base de leurs exigibilités¹⁷.

Le Conseil de Bank Al-Maghrib a décidé lors suite à la réunion du Conseil en date du 21 juin 2016 de porter le ratio de la réserve monétaire de 2% jusqu'à 5% et d'instaurer une rémunération de cette réserve pour les banques déployant plus d'efforts en matière d'octroi de crédit.

À cet effet, le taux de la réserve obligatoire sera porté à 4% à compter du 23 juin 2016. Ce taux pourrait être augmenté jusqu'à 5% en fonction de l'évolution de la liquidité.

Les banques dont la progression de l'encours des crédits aux entreprises non financières au cours du deuxième semestre 2016 est supérieure à la moyenne réalisée par l'ensemble de la place bénéficieront d'une rémunération de 0,75% sur la réserve obligatoire additionnelle.

▪ **La classification des créances en souffrance et leur couverture par des provisions**

Afin de préserver la solvabilité des établissements bancaires, le régime de couverture par les provisions des créances en souffrance a été renforcé en décembre 2002 (édition par Bank al-Maghrib de la circulaire N°19/G/2002). Les créances en souffrance sont réparties en trois catégories compte tenu de leur degré de risque : créances pré-douteuses, douteuses et contentieuses. Les provisions correspondantes doivent être constatées déduction faite des garanties détenues (sûretés, hypothèques) et des agios réservés, et ce respectivement, à hauteur de minimum 20%, 50% et 100%.

¹⁶ Rapport entre d'une part, les éléments d'actif disponibles réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés.

¹⁷ Article 1 : Décision réglementaire N° 61/G/07 du 28/12/2007 relative à la réserve obligatoire.

b. Secteur d'activité

Le secteur bancaire joue un rôle clef dans l'économie marocaine. A travers ses deux principales activités, collecte de l'épargne et allocation des crédits, il est le moteur du financement du développement de l'économie.

D'après le dernier rapport annuel sur la Supervision bancaire de Bank Al Maghrib, le secteur bancaire comprend 84 établissements répartis entre 19 banques, 34 sociétés de financement, 6 banques offshore, 13 associations de micro-crédit, 10 sociétés intermédiaires en matière de transfert de fonds, la Caisse Centrale de Garantie (CCG) et la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG).

La composition de l'actionnariat présente aussi une diversité, avec une tendance à la baisse de la part détenue par le secteur public dans le capital de certaines institutions bancaires. La présence de l'actionnariat public demeure toutefois majoritaire dans 5 banques et 4 sociétés de financement. Pour sa part, la présence de l'actionnariat étranger reste notable dans le capital de plusieurs établissements de crédits dont 7 banques et 8 sociétés de financement.

Le secteur bancaire continue de constituer le premier contributeur à la capitalisation boursière, avec plus du tiers, à fin décembre 2014. Quatre établissements de crédit, dont six banques, étaient cotés en bourse.

Au cours de l'exercice 2013, Bank Al-Maghrib a procédé au retrait de l'agrément à une société de crédit à la consommation et à une société intermédiaire en matière de transfert de fonds.

Par ailleurs, Bank Al Maghrib a autorisé en 2013 un groupe bancaire à prendre une participation de 55% dans le capital d'une banque Togolaise après avis favorable du Comité des Établissements de Crédit. Elle a également marqué son accord pour l'ouverture par une banque de 3 bureaux de représentation en Belgique, aux Émirats Arabes Unis et en Libye.

Au titre de 2012, Bank Al-Maghrib a délivré 4 agréments pour :

- La création d'une société de financement dédiée exclusivement à la commercialisation des produits alternatifs ;
- La fusion-absorption de deux banques membres d'un groupement ;
- L'extension de l'objet social d'une banque ;
- L'exercice de l'activité de transfert de fonds par une nouvelle société.

Elle a également donné son accord préalable pour :

- La création, par une banque, d'une filiale bancaire en Guinée Équatoriale ;
- Le relèvement, par une banque, à une quote-part majoritaire, de sa participation dans le capital d'un groupement bancaire panafricain ;
- La prise d'une participation, conjointement par deux banques, dans le capital d'une banque en Mauritanie ;

L'ouverture, par deux banques, de bureaux de représentation, l'un en France et l'autre aux Etats-Unis d'Amérique.

■ Évolution des Ressources

Selon les indicateurs relevés par le Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM), les dépôts de la clientèle des banques commerciales¹⁸, sur la période 2013 au 30 juin 2016, ont évolué comme suit :

Ressources en MDhs	2013		2014		Var. 14/13	2015		Var. 15/14	30 Juin 2016		Var. 16/15
	En valeur	%	En valeur	%		En valeur	%		En valeur	%	
Dettes envers les éts de crédit*	1 048	0,1%	2 480	0,3%	>100%	6 284	0,7%	>100%	4 499	0,5%	-28,4%
Dépôt de la clientèle	683 337	91,1%	769 719	92,3%	12,6%	815 663	93,7%	6,0%	830 718	94,6%	1,8%
Comptes chèques	281 955	37,6%	311 455	37,3%	10,5%	332 053	38,1%	6,6%	346 418	39,4%	4,3%
Comptes courants	118 815	15,8%	127 407	15,3%	7,2%	135 204	15,5%	6,1%	130 499	14,9%	-3,5%
Comptes d'épargne	98 658	13,2%	129 221	15,5%	31,0%	137 314	15,8%	6,3%	140 791	16,0%	2,5%
Dépôt à terme	156 057	20,8%	162 547	19,5%	4,2%	176 387	20,3%	8,5%	172 537	19,6%	-2,2%
Autres dépôts et compte créditeurs	27 852	3,7%	39 089	4,7%	40,3%	34 704	4,0%	-11,2%	40 473	4,6%	16,6%
Titres de créances émis	65 319	8,7%	62 075	7,4%	-5,0%	48 712	5,6%	-21,5%	43 333	4,9%	-11,0%
Total Ressources	749 704	100%	834 274	100%	11,3%	870 659	100%	4,4%	878 550	100%	0,9%

Source : GPBM

Revue analytique S1 2016 / 2015

Au titre du 1^{er} semestre 2016, les ressources collectées par l'ensemble des acteurs du système bancaire (y compris La Caixa et Sabadell) s'élèvent à près de 878.6 Mrds Dh, affichant ainsi une hausse de 0.9% par rapport à fin 2015. Cette hausse provient essentiellement de l'augmentation observée au niveau des dépôts de la clientèle, qui se sont établis à 830.7 Mrds DH, en progression de 1.8% soit +15.1 Mrds Dh.

Par ailleurs, les dettes envers les établissements de crédit ont baissé de 28.4%, s'établissant à près de 4.5 Mrds Dh (-1,8 Mdhs par rapport à fin 2015), et les titres de créances émis ont reculé de 11% à 43.3 Mrds Dh (-5.4 Mrds Dh).

Au 30 juin 2016, la structure des ressources drainées par le système bancaire reste dominée par la part des dépôts de la clientèle qui s'élève à 94,6%, contre 93,7% au 31 décembre 2015(+0.9 pbs par rapport à 2015). La composition de ces derniers a quasiment stagné, avec une prédominance des comptes chèques qui en représentent près de 40%.

L'activité bancaire se caractérise par une forte concentration. En effet, au titre du 1^{er} semestre 2016, les neuf banques collectent près 98,3 % du total des dépôts de clientèle des banques commerciales.

BCP et Attijariwafa Bank accaparent, à elles seules plus de la moitié des ressources bancaires, avec respectivement une part de marché de 27.1% et 24.7%, suivies par BMCE qui en capte 14.4%.

Quant au Crédit du Maroc, il détient une part de marché de 4.7% des dépôts de la clientèle.

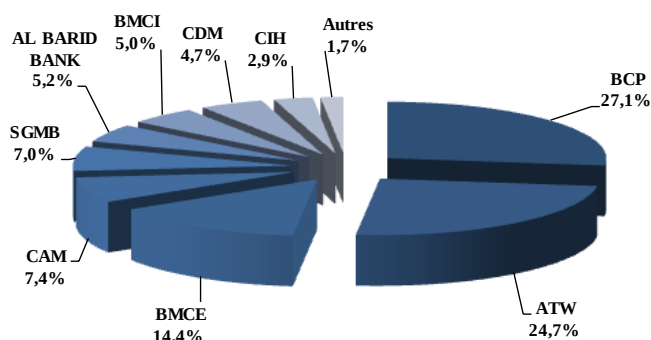
Ainsi, au 30 juin 2016, les parts de marché en termes de ressources des principaux acteurs bancaires sur le marché marocain, se présentent comme suit :

¹⁸ Les banques comprises dans la définition « banque commerciale » sont : Al Barid Bank, Arab bank, AWB, Bank Al amal, BMCE, BMCI, BP, CAM, CDG capital, CDM, CFG Group, CIH, Citi Bank, FEC, LaCaixa, Media Finance, Sabadell, SG, UMB.

Parts de marché dépôt de la clientèle au 1^{er} semestre 2016 (Système Bancaire)

En MMAD	Juin 2016	Part en %
BCP	225 070	27,1%
ATW	204 917	24,7%
BMCE	119 313	14,4%
CAM	61 284	7,4%
SGMB	58 461	7,0%
AL BARID BANK	42 822	5,2%
BHCI	41 905	5,0%
CDM	39 177	4,7%
CIH	23 917	2,9%
Autres	13 852	1,7%
Total dépôts clientèle	830 718	100,0%

Source : GPBM



Revue analytique 2015 / 2014

Au titre de l'exercice 2015, les ressources du système bancaire affichent une progression de 4,4% par rapport à l'exercice précédent. L'accroissement des dépôts de la clientèle de 6% (+ 45,9 Milliards de dirhams) demeure la principale raison de cette progression. Les dépôts de la clientèle, à fin 2015, représentent 93,7 % des ressources, soit une hausse de 1,4 point par rapport à 2014.

En outre, la ventilation des dépôts de la clientèle fait ressortir une hausse des comptes chèques de 6,6% à 332 Milliards de Dirhams ainsi qu'une progression des dépôts à terme affichant une évolution de 8,5% en comparaison à 2014 et s'établissant à 176 milliards de Dirhams.

La part des titres de créances émis dans le total ressources est en baisse de 1,8 point. Ils s'établissent à 49 milliards de dirhams.

Revue analytique 2014/2013

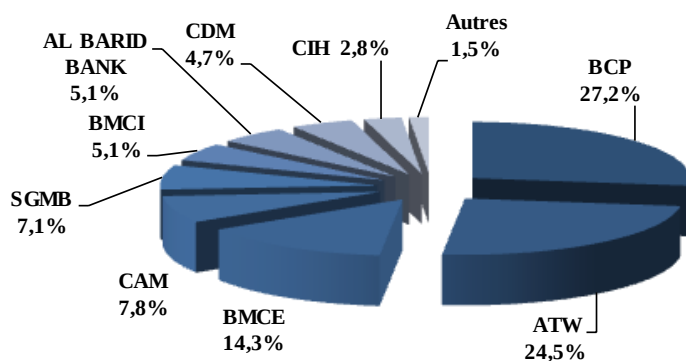
Le total des ressources a progressé en 2014, affichant une variation de +11,3% à 834 milliards de dirhams. Cette hausse est générale, elle concerne en effet aussi bien les comptes courants (7,2%) que les comptes d'épargne (+31%) et les comptes chèques (+10,5%).

Les ressources non rémunérées continuent de fournir la plus importante contribution aux ressources bancaires. Elles représentent 52,6% des ressources collectées au titre de l'exercice 2014 contre 54% pour l'exercice précédent. Aussi, les dépôts à terme affichent une évolution de 4,2% à 162 milliards de dirhams, mais leur part dans les ressources recule légèrement à 19,5% en 2014.

À fin 2014, les titres de créances négociables ressortent à 62 075 Mdhs en retrait de 5% en comparaison avec l'exercice 2013.

En termes de dépôts Clientèle, les parts de marché en 2015 se présentent comme suit :

Parts de marché dépôt de la clientèle à fin 2015 (Système Bancaire)



En MMAD	2015	Part en %
BCP	221 504	27,2%
ATW	200 037	24,5%
BMCE	116 753	14,3%
CAM	63 504	7,8%
SGMB	57 676	7,1%
BCI	41 669	5,1%
AL BARID BANK	41 534	5,1%
CDM	38 196	4,7%
CIH	22 904	2,8%
Autres	11 886	1,5%
Total Dépôts à la clientèle	815 663	100%

Source : GPBM

En termes de dépôts collectés auprès de la clientèle, les huit plus grandes banques collectent près de 95,7% des dépôts de la clientèle à fin 2015. BCP et Attijariwafa Bank accaparent respectivement une part de marché de 27,2% et 24,5%, suivies par BMCE Bank qui en capte 14,3%.

Quant au Crédit du Maroc, il capte 4,7% des dépôts de la clientèle au titre de l'exercice 2015.

Évolution des Crédits

Les crédits distribués par le système bancaire ont évolué comme suit depuis 2013 :

Crédits en Mdhs	2013		2014		Var. 14/13	2015		Var. 15/14	30 Juin 2016		Var. 16/15
	En valeur	%	En valeur	%		En valeur	%		En valeur	%	
Créances sur les sociétés de financement	56 907	7,4%	55 853	7,3%	-1,9%	56 733	7,2%	1,6%	55 477	7,0%	-2,2%
Comptes ordinaires des sociétés de financement	5 356	0,7%	8 462	1,1%	58,0%	5 322	0,7%	-37,1%	8 391	1,1%	57,7%
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-	-	-	-	-	11	-	n.a.
Comptes et prêts de trésorerie à terme	7 720	1,0%	6 744	0,9%	-12,6%	9 686	1,2%	43,6%	9 640	1,2%	-0,5%
Prêts financiers	43 523	5,6%	40 339	5,3%	-7,3%	41 423	5,3%	2,7%	37 256	4,7%	-10,1%
Autres crédits	308	0,04%	308	0,04%	0,00%	302	0,04%	-1,9%	179,21	0,02%	-40,7%
Créances sur la clientèle	713 727	92,6%	709 222	92,7%	-0,6%	728 917	92,8%	2,8%	737 178	93,0%	1,1%
Comptes chèques débiteurs	5 052	0,7%	4 971	0,6%	-1,6%	4 719	0,6%	-5,1%	4 866	0,6%	3,1%
Comptes courants débiteurs	91 608	11,9%	85 303	11,1%	-6,9%	85 686	10,9%	0,4%	88 658	11,2%	3,5%
Crédits de trésorerie	80 170	10,4%	91 666	12,0%	14,3%	85 178	10,8%	-7,1%	86 282	10,9%	1,3%
Crédit à l'équipement	159 659	20,7%	161 574	21,1%	1,2%	161 885	20,6%	0,2%	167 008	21,1%	3,2%
Crédits à la consommation	39 671	5,1%	43 611	5,7%	9,9%	45 829	5,8%	5,1%	47 631	6,0%	3,9%
Crédits immobiliers	230 801	29,9%	237 938	31,1%	3,1%	241 110	30,7%	1,3%	245 156	30,9%	1,7%
Autres crédits	62 698	8,1%	32 335	4,2%	-48,4%	46 672	5,9%	44,3%	37 217	4,7%	-20,3%
Créances en souffrance brutes sur la clientèle	44 067	5,7%	51 824	6,8%	17,6%	57 838	7,4%	11,6%	60 360	7,6%	4,4%
Total Crédits	770 634	100%	765 075	100%	-0,7%	785 650	100%	2,7%	792 655	100%	0,9%

Source : GPBM

Le taux de contentieux du secteur a évolué comme suit sur la période 2013-Juin 2016 :

	2013	2014	Var.14/13	2015	Var. 15/14	Juin 2016	Var. 16/15
Créances sur la clientèle	713 727	709 222	-0,6%	728 917	2,8%	737 178	1,1%
Créances en souffrance brutes	44 067	51 824	17,6%	57 838	11,6%	60 360	4,4%
Taux de contentieux secteur	6,2%	7,3%	+1,1 pts	7,9%	+0,6 pts	8,2%	+0,3 pts

* Taux de contentieux = créances en souffrance brutes / créances clients

Source : GPBM

Revue analytique S1 2016

Au 30 juin 2016, les crédits consentis par le système bancaire à l'économie s'élève à près de 792.7 Mrds Dh. Cette hausse est attribuable aux éléments suivants :

- les créances sur la clientèle ont enregistré une hausse de 1,1% à près de 737,2 Mrds Dh. Ce poste représente 93% du total des emplois à fin juin 2016, contre 92,8% au 31 décembre 2015 :
- ✓ les créances sur la clientèle sont composées à 33% des crédits immobiliers et à 24% des crédits de trésorerie. L'encours de ces deux postes s'est établi respectivement à 245,2 Mrds Dh (+1,7%) et à près de 179,8 Mrds Dh (2,4%) à fin juin 2016 ;
- ✓ les crédits à l'équipement et à la consommation contribuent, cumulativement à 27,1% des créances sur la clientèle, ce qui représente un encours total de près de 214,6 Mrds Dh au 30 juin 2016, en hausse de 3,3% par rapport à l'exercice précédent ;
- la progression de 4,4% des créances en souffrance brutes à près de 60,4 Mrds Dh à fin juin 2016, contre 57,8 Mrds Dh en 2015. Par conséquent, le taux de contentieux a connu une augmentation de 0,3 point pour s'établir à 8,2% au titre du premier semestre 2016 contre 7,9% en 2015.

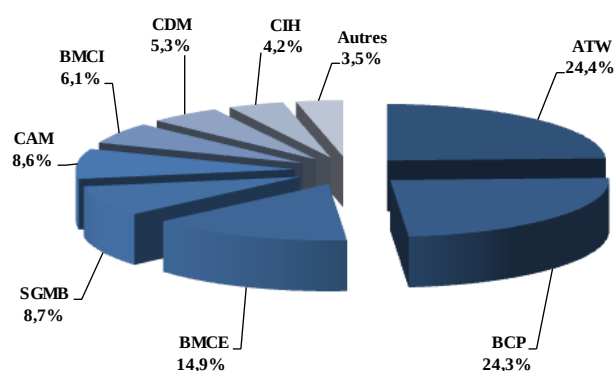
En termes de structure, les crédits cédés par le système bancaire à l'économie sont largement dominés par les créances sur la clientèle.

Quant aux créances sur les sociétés de financement, on y observe une prédominance des prêts financiers à hauteur de 67.1%.

Parts de marché crédits à la clientèle au 1^{er} semestre 2016 (Système Bancaire)

En MMAD	Juin 2016	Part en %
ATW	179 707	24,4%
BCP	179 001	24,3%
BMCE	110 031	14,9%
SGMB	64 196	8,7%
CAM	63 481	8,6%
BMCI	45 107	6,1%
CDM	39 425	5,3%
CIH	30 624	4,2%
Autres	25 606	3,5%
Total Crédits à la clientèle	737 178	100,0%

Source : GPBM



En termes d'emplois, les huit plus grandes banques octroient 96,5% des crédits à l'économie au titre du 1^{er} semestre 2016. ATW et BCP occupe la première position en matière de distribution des crédits à la clientèle avec une part de marché de 24,4%, suivie de BCP qui en détient 24,3%. Crédit du Maroc polarise 5,3% des crédits distribués à la clientèle.

Revue analytique 2015/2014

Au titre de l'année 2015, les crédits consentis par le système bancaire à l'économie enregistrent une progression de 2,6% pour un solde de 786 milliards de dirhams. Cette évolution est liée essentiellement à l'augmentation de près de 19 milliards de dirhams des créances sur la clientèle.

Les créances sur la clientèle représentent 92,8% de la structure des emplois du système bancaire en 2015, en hausse de 0,1 point par rapport à 2014.

Les crédits immobiliers affichent une légère hausse de 1,4% à 241 Milliards de dirhams, représentant 31% du total Crédit.

Les crédits à l'équipement sont stables à 162 Milliards de dirhams et représentent 21% du total Crédit.

Les crédits à la consommation, quant à eux, affichent une progression de 4,8% en 2015 à 46 Milliards de dirhams et représentent 5,8% des emplois.

Les créances sur les sociétés de financement, contrairement à l'exercice précédent, augmentent légèrement de 1,41% à 57 Milliard de dirhams suite à la hausse des comptes et prêts de trésorerie à terme financier de près de 3 Milliards de dirhams.

Les créances en souffrance nettes ont plus que doublé engendrant une hausse du taux de contentieux net¹⁹ en 2015 qui s'inscrit à 7,93% contre 2,7% en 2014.

Revue analytique 2014/2013

Au titre de l'année 2014, les crédits consentis par le système bancaire à l'économie enregistrent une progression de 2% pour un solde de 765,9 Milliards de dirhams.

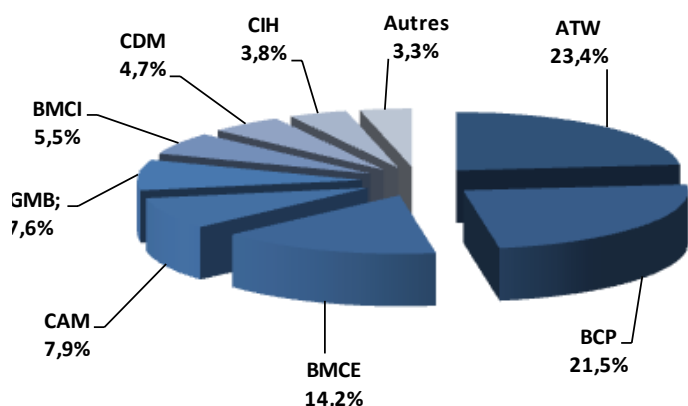
Cette évolution s'explique par une augmentation de 2,64% à 710 Milliards de dirhams des créances sur la clientèle. Leur part dans le total Crédit ressort en légère hausse de 0,27 points à 92,7%. En effet, les crédits immobiliers, principale composante des créances sur la clientèle, présentent une croissance de 3,04% à 238 Milliards de dirhams. Les crédits à la consommation et les crédits de trésorerie ressortent également en croissance respectivement de 9% et 14,2% à 44 Milliards de dirhams et 91 Milliards de dirhams, contrairement aux comptes courants débiteurs qui reculent de 6,77% à 85 Milliards de dirhams.

Les créances sur les sociétés de financements accusent un léger retrait de 1% à 56 Milliards de dirhams suite notamment à la baisse des prêts financiers de 7% à 40 Milliards de dirhams.

Les créances en souffrance nettes affichent une évolution de 14,3% alors que le total des crédits octroyés par les banques commerciales n'évolue que de 2%. Le taux de contentieux net (créances en souffrances nettes/créances clientèles) ressort ainsi en légère croissance au titre de l'exercice 2014 et s'inscrit à 2,7% contre 2,4% en 2013.

¹⁹ Créances en souffrance nettes / créances sur la clientèle

Parts de marché crédits à la clientèle des banques commerciales à fin 2015



En MMAD	2015	Part en %
ATW	170 419	23,4%
BCP	175 253	24,0%
BMCE	115 897	15,9%
CAM	64 543	8,9%
SGMB	61 734	8,5%
BMCI	44 990	6,2%
CDM	38 341	5,3%
CIH	30 641	4,2%
Autres	27 100	3,7%
Total Crédits à la clientèle	728 917	100%

Source : GPBM

Évolution des engagements hors bilan du Système bancaire

Les engagements donnés et reçus des principaux acteurs sur le marché bancaire marocain, au 30 Juin 2016, se présentent comme suit :

En MDH	BCP	ATW	BMCE	BMCI	SGMB	CDM	Autres	Total
Engagements de financement donnés	30 512	18 673	7 844	5 846	4 287	3 553	13 487	84 202
dont E.F. en faveur des établissements de crédit	1 688	1	604	0	0	0	154	2 447
Engagements de garantie donnés	17 373	50 534	13 383	12 554	16 900	8 061	9 094	127 899
dont E.G. d'ordre des établissements de crédit	4 754	13 479	4 244	6 238	4 138	4 346	4 424	41 623
Engagements Hors Bilan donnés	47 885	69 207	21 227	18 400	21 187	11 614	22 581	212 101
<i>Part des Engagements donnés</i>	<i>22,6%</i>	<i>32,6%</i>	<i>10,0%</i>	<i>8,7%</i>	<i>10,0%</i>	<i>5,5%</i>	<i>10,6%</i>	<i>100,0%</i>
Engagements de financement reçus	100	0	0	0	1 097	0	3 251	4 448
Engagements de garantie reçus	12 880	18 648	9 118	1 823	7 237	3 103	12 354	65 163
Engagements Hors Bilan reçus	12 980	18 648	9 118	1 823	8 334	3 103	15 605	69 611
<i>Part des Engagements reçus</i>	<i>18,6%</i>	<i>26,8%</i>	<i>13,1%</i>	<i>2,6%</i>	<i>12,0%</i>	<i>4,5%</i>	<i>22,4%</i>	<i>100,0%</i>

Source : GPBM

Revue analytique S1 2016

Au terme du 1^{er} semestre 2016, les engagements hors bilan donnés des banques commerciales marocaines s'établissent à 212.1 Mrds Dh. Les trois premières banques commerciales accaparent près de 65% du total des engagements donnés. Cette évolution est liée à la progression par rapport à fin 2015 des engagements de financement donnés, principalement en faveur de la clientèle, de 3,4% (+2,8 Mrds Dh) à près de 84,2 Mrds Dh au 30 juin 2016 et de l'amélioration des engagements de garantie donnés de 5,7% (+6,9 Mrds Dh) à près de 127,9 Mrds Dh.

Les engagements donnés du Crédit du Maroc génère 11.6 Mrds Dh soit 5.5% de part de marché.

Concernant les engagements reçus à fin juin 2016, ils ressortent en hausse de près de 10 % à 69,6 Mrds Dh en raison de l'augmentation des engagements de financement reçus de 76,8 % (+1,9 Mrds Dh) et à l'augmentation des engagements de garantie reçus de 7% (+4,3 Mrds Dh).

Les trois premières banques marocaines (BCP, ATW et BMCE) polarisent 58.5% des parts de marché. Le Crédit du Maroc arrive en cinquième position en totalisant 3.1 Mrds Dh, soit 4.5% de part de marché.

Il est à noter qu'Attijariwafabank occupe la première place en termes d'engagements donnés et reçus avec des parts respectives de 32,6% et 26,8%, et que la BCP arrive en deuxième position avec 22,6% des engagements hors bilan donnés et 18,6% des engagements hors bilan reçus.

Les engagements donnés et reçus des principaux acteurs sur le marché bancaire marocain, au titre de l'exercice 2015, se présentent comme suit :

En Mdhs	BCP	ATW	BMCE	BMCI	SG	CDM	Autres banques commerciales	Total
Engagements de financement donnés	30 867	16 671	5 745	6 292	5 468	3 683	12 695	81 422
dont E.F. en faveur des établissements de crédit	2 242	1	940	0	0	0	151	3 335
Engagements de garantie donnés	17 755	45 192	12 463	12 260	16 309	8 212	8 826	121 017
Dont E.G. d'ordre des établissements de crédit	5 128	11 618	3 108	5 895	3 970	4 454	4 280	38 453
Engagements Hors Bilan donnés	48 622	61 863	18 208	18 552	21 777	11 895	21 521	202 438
Part des Engagements donnés	24,02%	30,56%	8,99%	9,16%	10,76%	5,88%	10,63%	100,00%
Engagements de financement reçus	97	0	0	0	1 088	0	1 331	2 516
Engagements de garantie reçus	12 187	16 428	6 451	3 626	6 690	3 286	12 236	60 904
Engagements Hors Bilan reçus	12 284	16 428	6 451	3 626	7 778	3 286	13 568	63 421
Part des Engagements reçus	19,37%	25,90%	10,17%	5,72%	12,26%	5,18%	21,39%	100,00%

Source : GPBM

Revue analytique 2015/2014

Au titre de l'exercice 2015, les engagements hors bilan donnés totalisent 202 Milliards de dirhams. Les trois premières banques marocaines représentent près de 65% des engagements données par les banques commerciales. Le Crédit du Maroc totalise 11,9 Milliards de dirhams, soit 6% de part de marché.

Pour les engagements reçus, le cumul des parts de marché de ces 3 banques s'élève à 55%, suivi par SG et BMCI. Le Crédit du Maroc totalise 3,2 Milliards de dirhams, soit 5% de part de marché.

Attijariwafabank occupe la première place en termes d'engagements donnés et reçus avec des parts respectives de 31% et 26%.

Revue analytique 2014/2013

Les engagements hors bilan donnés par le système bancaire au titre de l'exercice 2014 se sont établis à MAD 196,4 Milliards. Les engagements donnés par AWB constituent la part la plus importante des engagements hors bilan à 27,8%. BCP passe en deuxième position avec 27,6% du total des engagements donnés et SG arrive à la troisième place avec 11,5%. Crédit du Maroc ressort avec une part de marché de 5,7% en termes d'engagements hors bilan donnés.

À fin 2014, les engagements hors bilan reçus par le système bancaire ressortent à 61 363 Mdhs. Les engagements reçus par ATW représentent la part la plus importante des engagements hors bilan reçus à 28,2%, suivi de BCP avec 15,8% puis SGMB avec 13,1%. Crédit du Maroc ressort avec une part de marché de 6,6% en termes d'engagements hors bilan reçus.

■ **Évolution des principaux indicateurs du système bancaire**

L'évolution des principaux indicateurs au cours du 1^{er} semestre 2016 se présente comme suit :

En MDH	Juin 2015	Juin 2016	Var 16/15
Produit Net Bancaire	23 299	24 357	4,5%
Charges générales d'exploitation	10 248	10 817	5,6%
Résultat Net	5 508	6 024	9,4%
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	-4 083	-4 537	11,1%
Autres dotations nettes des reprises aux Provisions	-1237	-280	-77,4%

Source : GPBM

Revue analytique S1 2016

Au terme du 1^{er} semestre 2016, le produit net bancaire des banques commerciales a progressé de 4.5% (+1.1 Mrds Dh) par rapport à une année auparavant, en s'établissant à 24.4 Mrds Dh.

Les charges générales d'exploitation ont enregistré une hausse de 5.6% (près de 0.6 Mrds Dh) par rapport au 1^{er} semestre 2015, et ressortent à 10.8 Mrds Dh.

Les dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables, ont progressé de 11.1% (soit de près de -0.5 Mrds Dh) en s'établissant à -4.5 Mrds Dh, contrairement aux autres dotations nettes des reprises aux provisions qui ont accusé une baisse de 77.4% (de près de 1 Mrd Dh) ressortant à 0.3 Mrds Dh.

Ainsi, le résultat net est ressorti à 6 Milliards de dirhams, en progression de 9.4% par rapport au 1^{er} semestre 2015.

Sur la période 2013 – 2015, l'évolution de ces indicateurs se présente comme suit :

En MDH	2013	2014	Var 14/13	2015	Var 15/13
Produit Net Bancaire	40 266	44 046	9,4%	43 613	-1,0%
Charges générales d'exploitation	19 215	20 283	5,6%	21 373	5,4%
Résultat Net	9 911	10 006	1,0%	11 664	16,6%
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	-4 589	-7 339	59,9%	-6 412	-12,6%
Reprises des provisions pour créances et engagements en souffrance	-461	-983	113,2%	245,58	-125,0%

Source : GPBM

Revue analytique 2015/2014

En 2015, le secteur bancaire marocain a continué de faire preuve de résilience, en affichant des indicateurs de rentabilité globalement satisfaisants

Le produit net bancaire s'est établi à 43,6 Milliards de dirhams en légère baisse en comparaison avec 2014. Cette évolution s'explique principalement par la décélération de la croissance économique qui s'est traduite par un ralentissement du rythme de l'activité bancaire, en particulier l'activité de crédit à l'investissement et à la consommation.

Les charges générales d'exploitation augmentent, quant à elles, de 5,4% en 2015 pour un solde de 21,4 Milliards de dirhams.

Quant au résultat net, celui-ci s'est établi à 11,7 Milliards de dirhams représentant une hausse de 16,6% comparativement à 2014. Ce niveau reflète une évolution des charges générales d'exploitation et des dotations aux provisions.

Revue analytique 2014/2013

Au titre de l'exercice 2014, le PNB du système bancaire ressort à 44,1 Milliards de dirhams en nette progression de 9,4% en comparaison avec 2013.

Les charges générales d'exploitation affichent une progression de 5,6% à 20,3 Milliards de dirhams.

Le résultat net enregistre une légère hausse de 1% à 10 Milliards de dirhams au titre de l'exercice 2014, porté par une croissance des dotations aux provisions de 59,9% et des charges générales d'exploitation de 5,5%.

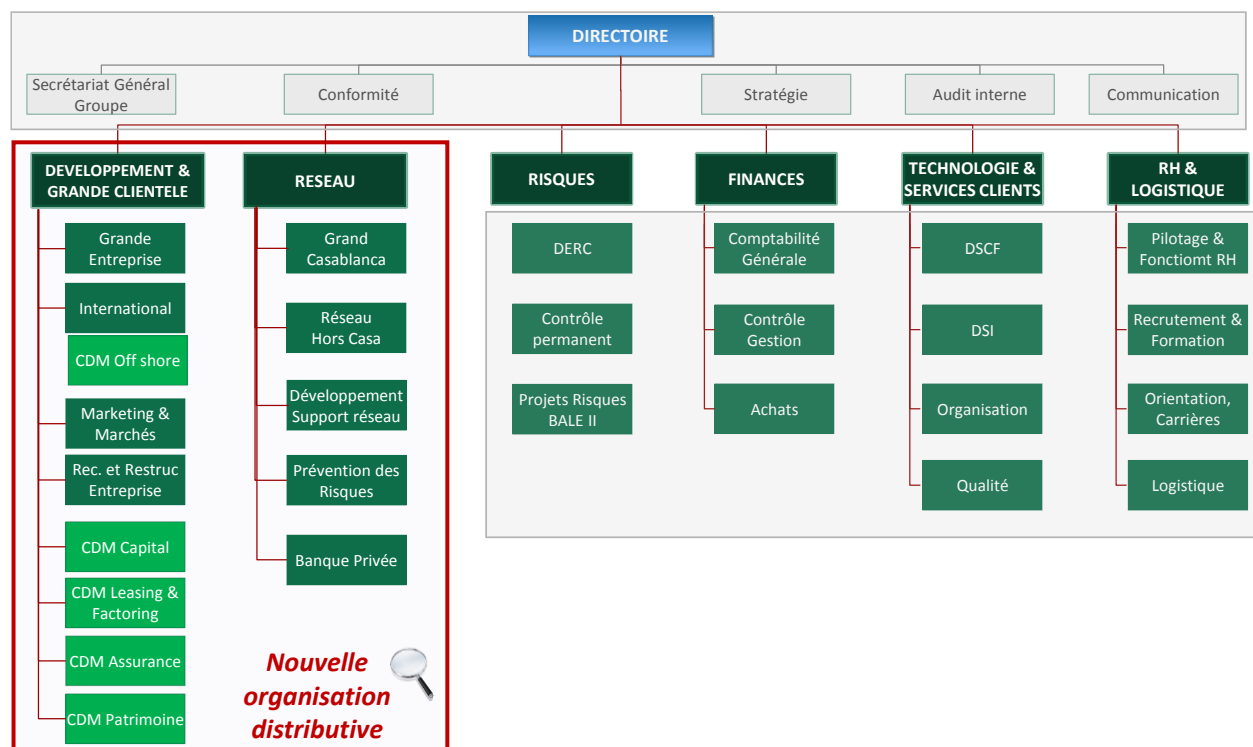
V. Activité du Crédit du Maroc

L'organisation du Crédit du Maroc s'appuie sur des directions opérationnelles qui couvrent l'ensemble des activités bancaires auxquelles s'ajoutent des directions de fonctions support.

Au cours de l'année 2014, Crédit Du Maroc a mis en place une nouvelle organisation distributive qui s'inscrit au cœur du projet d'entreprise « Cap 2018 ». Cette réorganisation ambitionne d'améliorer significativement l'efficacité commerciale au service de la clientèle de la banque.

Au niveau du réseau commercial, une organisation régionale a été mise en place. Celle-ci couvre tous les métiers : agences de proximité, centres d'affaires PME-PMI et espaces Maskane spécialisés dans le crédit immobilier. Dotée de fonctions supports renforcées dans la maîtrise des risques, de structures de contrôle interne et d'animation, la région dispose de moyens et d'expertises permettant de mieux servir les clients et favoriser les synergies entre les métiers de la banque.

Au niveau du siège, une organisation par marché a été mise en place, en ligne avec la stratégie de la banque afin de définir la politique de développement pour chaque marché. Cette organisation est basée sur un marketing multicanal unifié, pour assurer le marketing opérationnel, la gestion de la relation clients et le développement du multicanal.



Source : Crédit du Maroc

Les deux principales directions opérationnelles de Crédit Du Maroc sont la direction Réseau et la direction Développement et Grande Clientèle.

a. Direction Réseau

Afin de favoriser la proximité client et l'efficacité opérationnelle, une organisation régionale a été mise en place au niveau du réseau commercial. Celui-ci a été réorganisé en 9 régions, dont 3 sur le Grand Casablanca et 6 hors Casablanca (Région Sud, Région Fès Meknès, Région Marrakech, Région de l'Oriental, Région Nord et Région Rabat Kenitra). À chaque direction régionale est rattaché un groupe d'agences, un secteur d'agences, un espace Maskane (agence dédiée au financement des acquisitions ou constructions immobilières) et un ou plusieurs centres d'affaires. Chaque groupe d'agences regroupe 4 à 6 agences à moins d'une heure de distance, et chaque secteur d'agences est composé majoritairement de 3 agences.

La Direction Réseau comprend également :

- La Direction Développement et Support Réseau : Animation commerciale, appui et pilotage de la performance commerciale du réseau ;
- La Direction de Prévention des Risques : Suivi opérationnel des risques et gestion du recouvrement amiable pour la clientèle Particuliers et Professionnels ;
- La Banque Privée : dans le cadre du développement du marché Haut de Gamme et parallèlement à l'élargissement de la gamme de produits offerts, le Marché Haut de Gamme a été réorganisé pour créer le métier de Banque Privée.

En plus des offres de financement destinées aux PME/PMI au niveau des centres d'affaires, le réseau offre à la clientèle Particuliers et Professionnels une gamme complète de produits bancaires adaptés à chaque type de besoins :

- **Les produits d'Épargne :** Compte sur carnet, Dépôts à terme, Bons de caisse et une gamme complète d'OPCVM monétaires, obligataires, actions et diversifiés.

Le Crédit du Maroc a lancé début 2011 des produits d'épargne défiscalisés introduits par la nouvelle loi de finances, à savoir le plan d'épargne logement, le plan d'épargne éducation et le plan d'épargne actions.

➤ **Plan d'Épargne Logement (PEL)**

Le Plan d'Épargne Logement (PEL) est un produit d'épargne permettant la constitution d'une épargne (plafonnée à 400 000 DH) en vue d'obtenir un crédit à taux préférentiel pour financer l'acquisition ou la construction de l'habitation principale au Maroc.

Les intérêts sont exonérés de l'impôt tout au long de la période du plan, qui doit être de 3 ans au minimum à condition d'acquiescer ou de construire un logement en résidence principale au Maroc. Le versement initial au titre de ce plan est fixé à 500 DH minimum, avec un versement annuel minimum de 3 000 DH.

➤ **Plan Épargne Éducation (PEE)**

Il s'agit d'un produit d'épargne qui permet à un souscripteur de procéder à des versements réguliers pendant une phase d'épargne, dont le produit est destiné au financement des études dans tous les cycles d'enseignement ainsi que dans les cycles de formation professionnelle des enfants à charge.

Cette épargne est plafonnée à 300 000 DH, et d'une durée de 5 ans minimum pour bénéficier de l'avantage fiscal, avec un versement initial minimum de 500 DH, et des versements annuels de 1 500 DH minimum.

➤ **Plan Épargne Action (PEA)**

C'est un compte espèces associé à un compte titres permettant la constitution d'un portefeuille de valeurs cotées et l'exonération de l'impôt sur les dividendes et les plus-values réalisées sur les opérations achats et ventes de titres.

Ce plan d'épargne prévoit un plafond de 600 000 DH avec une durée de 5 ans pour pouvoir bénéficier de l'avantage fiscal. Le versement initial est fixé à 1 00 DH et le versement annuel à 10 000 DH minimum. Le versement annuel doit être au minimum de 2.400 DHS sachant que ce montant peut être reporté sur l'année d'après.

▪ **Les Crédits** (avec une gamme très large de crédits répondant à tous types de besoins) :

➤ **Crédit SARII :**

Il s'agit d'un crédit consommation pour le financement de ses projets personnels, avec une durée de remboursement pouvant atteindre 84 mois.

➤ **Crédit SAKANE :**

Ce crédit permet le financement de l'acquisition d'un logement neuf ou ancien à titre de résidence principale ou secondaire.

➤ **Crédit ARD :**

Ce crédit permet le financement exclusif de terrain en zone urbaine destiné à la construction d'un logement à caractère personnel.

➤ **Crédit TAJDID :**

Ce crédit permet le financement de l'acquisition d'un nouveau logement avant la revente de l'ancien.

➤ **Prêt Mozaïc IMMO :**

Ce crédit est destiné aux jeunes de moins de 30 ans qui démarrent dans la vie active.

➤ **Prêt Mozaïc Projets :**

Il s'agit d'un crédit à la consommation destiné aux jeunes actifs de moins de 30 ans.

➤ **Crédit MAHAL :**

Il s'agit d'un crédit à moyen terme destiné au financement de l'acquisition ou l'extension de locaux professionnels.

➤ **Crédit AUTO :**

Le crédit auto permet le financement de véhicules de tourisme neufs acquis auprès d'un revendeur agréé présent sur le territoire national.

▪ **L'offre monétique :** Une gamme diversifiée de cartes bancaires : cdmPass, cdmSilver, Titanium, Platinum, Mastercard International, Mastercard International Devises, Carte prépayée rechargeable DabaDaba, carte Mozaïc, carte e-Buy pour le paiement en ligne sur les sites internationaux.

▪ **Produits d'Assurance et d'Assistance :**

➤ **Assurance Hospitalisation :**

Ce produit permet la perception d'une indemnité forfaitaire en cas d'hospitalisation, en clinique ou à l'hôpital, au Maroc ou à l'étranger, à la suite d'une maladie, d'une intervention chirurgicale ou d'un accident.

➤ **LIBERIS Compte :**

Produit qui garantit le versement aux bénéficiaires désignés d'un capital en cas de décès ou d'Invalidité Absolue ou Définitive de l'assuré.

➤ **Multirisque habitation Sakane :**

C'est une assurance multirisque habitation, qui confère une large protection pour le client qu'il soit locataire, propriétaire ou copropriétaire.

➤ **Cdm retraite (Epargne complémentaire retraite) :**

Il s'agit d'un produit d'épargne retraite par capitalisation. Chaque client du Crédit du Maroc adhérent au produit constitue sa propre retraite par des versements successifs et/ou complémentaires valorisés au mieux par la compagnie d'assurance WafaAssurance. Le client peut à tout moment effectuer des avances ou rachats en cas de besoin.

➤ **Cdm éducation (Epargne Education) :**

Il s'agit d'un produit d'épargne éducation garanti par une Wafa Assurances, il associe à la fois les caractéristiques de l'épargne et de l'assurance. Il est composé : (i) d'une garantie de base obligatoire : la constitution d'une épargne progressive au profit d'un enfant mineur moyennant des cotisations périodiques capitalisées et valorisées. (ii) d'une garantie facultative Décès Invalidité : en cas de décès ou d'invalidité absolue et définitive de l'adhérent avant le terme du contrat, la compagnie prend en charge, en lieu et place de l'adhérent, le versement des cotisations épargne et l'enfant bénéficiaire reçoit en plus une rente éducation trimestrielle qui lui permet de poursuivre sa scolarité.

➤ **Isaaf Mondial Assistance :**

Isaaf Mondial Assistance garantit une assistance permanente au Maroc et à l'étranger en offrant une gamme diversifiée de prestations : assistance en cas de décès, assistance médicale, assistance technique et assistance juridique.

➤ **Contrat Maroc Assistance :**

Ce contrat garantit une assistance permanente, à domicile ou lors des voyages au Maroc et à l'étranger. Elle offre une gamme diversifiée de prestations : assistance en cas de décès, assistance médicale, assistance technique et assistance juridique.

➤ **LIBERIS Carte :**

Il s'agit d'une assurance qui permet au client de garantir le vol ou la perte de ses moyens de paiement, de ses espèces, des clés et de ses papiers. Elle couvre également le vol de fonds transportés entre le local professionnel et l'agence Crédit du Maroc pour les clients professionnels.

➤ **Cdm DAWAM :**

Il s'agit d'une assurance vie qui garantit, en cas de décès ou d'Invalidité Absolue et Définitive de l'assuré, le versement au(x) bénéficiaire(s) désigné(s) d'un capital en fonction de l'option choisie.

➤ **Cdm DIRASSA :**

Il s'agit d'une assurance vie qui garantit, en cas de décès ou d'Invalidité Absolue et Définitive du client assuré, le versement à l'enfant bénéficiaire désigné d'une rente trimestrielle qui variera en fonction de son âge et de l'option choisie. C'est un soutien financier à l'enfant jusqu'à l'âge de 25 ans.

➤ **Tadamoun Assistance :**

Ce contrat d'assistance obsèques a pour objet d'accorder des garanties d'assistance funéraires au souscripteur, à sa famille et aux personnes assurées dans le contrat.

■ **Produits de Télématique :**

➤ **CREDIPHONE**

C'est un service de banque à domicile qui permet au client d'obtenir l'essentiel des informations relatives à son compte. Ce service est accessible 24H/24 et 7J/7.

➤ **CREDICOM**

Il s'agit d'un produit de communication banque/entreprises. Permet au client souscripteur de récupérer directement sur son ordinateur les relevés quotidiens de ses comptes ouverts au Maroc sur les livres du Crédit du Maroc.

➤ **Banque Directe**

Il s'agit est un service télématique qui permet à son souscripteur d'accéder, via le réseau Internet, à tous ses comptes ouverts sur les livres du Crédit du Maroc et d'effectuer à distance une partie de des opérations bancaires.

➤ **E-relevé**

Il s'agit d'un service télématique qui permet à son souscripteur d'accéder, via le réseau Internet, à une partie de ses documents bancaires (image des valeurs chèques, relevés, avis d'opéré...)

➤ **E-bourse**

Il s'agit d'un service télématique qui permet à son souscripteur d'accéder, via le réseau Internet, à son portefeuille en bourse ouvert sur les livres du Crédit du Maroc et d'effectuer à distance une partie de ses opérations en bourse.

➤ **BIP BIP :**

Il s'agit d'un service télématique qui permet à son souscripteur de recevoir des messages bancaires écrits (SMS : Short Message System) sur son GSM. Ces messages sont consultables sur le mini-écran du mobile.

■ **Autres Produits :** d'autres produits complètent l'offre Particuliers et Professionnels du Crédit du Maroc.

➤ **CDM Prélèvement :**

Ce produit offre à l'entreprise la possibilité de recouvrer ses créances par voie d'échange de supports informatiques et par prélèvement automatique sur les comptes concernés.

➤ **Paiements par GAB (factures Telecom, eau et électricité) :**

Ce service est mis à disposition de tout porteur de carte bancaire et permet le paiement sur tout Guichet Automatique Bancaire (GAB) du Crédit du Maroc ; les factures de téléphone mobile, Maroc Telecom et Méditel et Inwi, ainsi que les factures d'électricité pour les clients de Lydec.

➤ **Cdm Express (Mise à disposition quasi instantanée) :**

Il s'agit d'un système de transfert de fonds, en quelques minutes, dans toutes les agences du Crédit du Maroc et partout au Maroc. Ce service est destiné à toute personne, « particulier » ou « professionnel », cliente ou non cliente, se trouvant sur le territoire marocain, se présentant à une agence du Crédit du Maroc.

➤ **MONEYGRAM :**

Service de transfert rapide de fonds de particulier à particulier, de l'étranger vers le Maroc.

L'argent est disponible pour le bénéficiaire dans les minutes qui suivent la transaction contrairement aux transferts bancaires qui prennent plusieurs jours. Une opération MONEYGRAM peut être retirée, en Dirhams uniquement, à n'importe quelle agence du Crédit du Maroc. Les agences du Crédit du Maroc sont uniquement des agents MONEYGRAM récepteurs de fonds. MONEYGRAM est représenté dans plus de 200 pays.

➤ **Western Union :**

Service de transfert d'argent d'un émetteur se trouvant à l'étranger au profit d'un bénéficiaire se trouvant au Maroc. Le client peut percevoir immédiatement le montant transféré en Dirhams et dans toutes les agences du Crédit du Maroc. Les agences du Crédit du Maroc sont uniquement des agents WESTREN UNION récepteurs de fonds. Western Union est représenté dans plus de 200 pays.

➤ **E-commerce :**

Ce service est destiné à régler des achats sur Internet.

L'offre du crédit du Maroc se décline également en solutions globales regroupant un ensemble de produits adaptés à une tranche de clientèle bien définie :

➤ **CDM GLOBAL :**

Package dédié aux clients CDM hors les salariés et les fonctionnaires, il est décliné en 3 formules et comprend les produits/services suivants :

- Une carte bancaire
- Frais de tenue de compte

➤ **Contrat Confiance Mouaddaf/Contrat Confiance Salariés :**

Package dédié aux clients salariés et fonctionnaire du Crédit du Maroc, il est décliné en plusieurs formules selon le besoin du client et comprend les produits/services suivants :

- Une carte bancaire
- Frais de tenue de compte
- Des opérations bancaires exonérées selon la formule choisie
- Un mini relevé SMS/semaine
- Un découvert en option.

➤ **Contrat Confiance Jaliya :**

Ce contrat est destiné aux clients Marocains résidents à l'étranger. Ce package offre les produits suivants :

- Un compte chèque
- Une carte bancaire (cdmPass ou cdmSilver, valables sur les comptes chèques MRE, ou une carte Mastercard internationale valable sur les comptes chèques en dirhams convertibles MRE).
- CdmNET : service qui permet à son souscripteur d'accéder, via le réseau internet, à tous ses comptes ouverts chez Créditt du Maroc.
- Gratuité des opérations courantes suivantes : frais de tenue de compte, remises de chèques, virements ponctuels et permanents et frais de port de lettres.
- Gratuité du service prélèvement automatique Jaliya Transfert (Sauf pour les frais de change).

➤ **Étudiants en France :**

Cette offre est destinée aux étudiants marocains partant poursuivre leurs études en France en partenariat avec LCL. Ce produit comporte :

- l'ouverture d'un compte chez LCL pour l'étudiant depuis le Maroc (Étudiants en France),
- la délivrance d'une caution pour le loyer par LCL (Étudiants en France avec Caution)
- la gratuité des frais de séjour.

➤ **Contrat Confiance Pro :**

Ce contrat est destiné à la clientèle professionnelle du Crédit du Maroc :

- CDMNET, E-Secure
- Exonération des frais de tenue de compte
- Exonération sur remise de chèque
- Exonération sur virement simple émis et virement permanent inter Crédit du Maroc
- Prélèvement automatiques : paiement des factures d'eau, d'électricité et de téléphone
- Exonération des déclarations CNSS
- Exonération à hauteur de 50% des frais de dossier pour un crédit immobilier
- Tarifs avantageux sur d'autres produits

➤ **Mozaïc Ados :**

Cette offre, destinée aux adolescents de 11 à 17 ans comporte :

- Compte sur carnet rémunéré
- Carte de retrait Mozaïc Ados co-brandée avec Radio 2M
- Banque Directe en consultation
- Consultation du solde
- Relevé des 10 dernières opérations
- Retrait d'argent depuis les GAB du Crédit du Maroc
- Avantages extra-bancaires auprès de notre réseau de partenaires

➤ **Mozaïc Étudiants :**

Cette offre, destinée aux étudiants de 18 à 25 ans intègre :

- Compte chèque
- Carte de retrait et de paiement Mozaïcco brandée avec Radio 2M. 3 visuels au choix.
- Banque Directe en consultation
- La gratuité des opérations courantes suivantes : Frais de tenue de compte, remises de chèques en illimités (hors remises déplacées et express), prélèvements automatiques téléphone (Maroc Télécom, Méditel, Inwi)
- Avantages extra-bancaires auprès de notre réseau de partenaires

➤ Mozaïc Jeunes Actifs

Cette offre, destinée aux jeunes actifs de 18 à 29 ans intègre les mêmes services contenus dans l'offre Mozaïc Etudiants

➤ Mozaïc Jeunes Actifs avec découvert :

Cette offre intègre :

- Les mêmes services contenus dans l'offre Mozaïc Jeunes Actifs
- Une assurance décès et invalidité
- Un découvert jusqu'à 80% du salaire avec un max de 20 000 Dhs

➤ Mozaïc Jeunes Actifs avec Crédit immobilier :

Cette offre intègre :

- Les mêmes services contenus dans l'offre Mozaïc Jeunes Actifs avec découvert
- Un prêt immobilier sur 25 ans, taux variable : 4,85% HT ou taux fixe : 5,25% HT

■ Principaux Indicateurs de la direction Réseau

À fin 2015, le réseau de Crédit du Maroc se compose de 346 agences dont 323 agences de proximité, 10 centres d'affaires et 3 représentations à l'international. Le réseau comprend également 10 Espaces Maskane.

Le crédit du Maroc a inauguré, à Rabat, en Décembre 2015, son nouveau siège régional au service de sa clientèle et du développement économique de la région.

Les principaux indicateurs, exprimés en capitaux moyens mensuels²⁰, de la Direction Réseau entre 2013 et 2015 sont les suivants :

Rubrique en Mdhs	2013*	2014	Var	2015	Var	Juin-16	Var.
Total Ressources Réseau	33 358	34 232	2,62%	35 445	3,5%	36 159	2%
Total Ressources Clientèle CDM	36 161	36 124	-0,10%	38 276	6,0%	38 581	0,8%
Ressources Réseau/Ressources Clientèles	92,25%	94,76%	+2,51 pts	92,60%	-2,16 pts	93,71%	1,11 pts
Total Emplois	19 245	19 309	0,33%	19 928	3,2%	21 057	5,7%

Source : Crédit du Maroc

* Les indicateurs financiers de l'exercice 2013 ont été retraités pour avoir une base comparable avec l'exercice 2014 suite à la réorganisation mise en place en 2014.

Au 30 juin 2016, les ressources de la BRD ressortent à 36 159 Mdhs contre 35 445 Mdhs en 2015, soit une progression de 2%. Cette évolution traduit une bonne performance commerciale en termes d'équipement de la clientèle (comptes d'épargne, comptes chèques...). Les ressources réseaux représentent 93,7 % des ressources clientèles, soit +1,1 pts par rapport à 2015.

Les emplois du réseau ressortent à 21 057 Mdhs au titre du premier semestre 2016 contre 19 928 Mdhs en 2015, soit une réelle progression de 5,7%. Cette évolution est attribuée essentiellement à la progression des crédits à long terme suite à la bonne évolution de l'encours des crédits immobiliers.

²⁰ Moyenne mensuelle des capitaux quotidiens

L'année 2015 s'est traduite par une bonne progression des ressources de la Direction Réseau de 3,5%. Cette évolution témoigne d'une bonne dynamique qui s'inscrit dans le cadre d'une réorganisation globale du réseau opérée à fin 2014. Les ressources Réseau représentent 92,6% des ressources totales du Crédit du Maroc.

Nous notons également une évolution satisfaisante des emplois de la direction Réseau de 3,2% à 19 928 Mdhs. Cette hausse est portée principalement par les crédits aux particuliers.

Impactées par des décollectes importantes et concentrées, les ressources de la direction Réseau ont enregistré en 2014 une hausse de 2,6% à 34 232 Mdhs. Elles représentent 94,7% des ressources clientèles.

Les emplois du réseau ressortent en quasi-stagnation à 19 309 Mdhs contre 19 245 Mdhs en 2013.

b. La Direction Développement et Grande Clientèle

Organisée par marché, la Direction Développement et Grande Clientèle assure le financement des Grandes Entreprises et constitue un axe majeur de développement. Elle comprend :

▪ La Direction Grande Entreprise

Cette Direction regroupe les activités Corporate du Crédit du Maroc. Elle comprend :

➤ Le Corporate Coverage :

La direction assure la gestion de portefeuilles clients dont le chiffre d'affaires dépasse 500 Mdhs. Ces portefeuilles sont sous la responsabilité de 5 Senior Relationship Managers spécialisés par grand secteur d'activité :

- Secteur Industrie
- Secteur Multinationales
- Secteur Immobilier et BTP
- Secteur Agriculture et Agroalimentaire
- Secteur Services

➤ La Direction de l'Ingénierie Financière :

Cette direction regroupe les opérations de marché en actions et dettes, les activités de conseil en ingénierie financière et le rachat de créances. Elle est également spécialisée dans l'étude, la structuration et la mise en place de financements de projets et de financements d'acquisition.

Les principaux indicateurs, en capitaux moyens mensuels, de la Direction Corporate Coverage sur la période 2014 au 30 juin 2016 sont les suivants :

Rubrique	2014	2015	Var.	Juin 2016	Var.
Total Ressources en Mdhs	1 893	2 638	39,4%	2 349	-11,0%
Total Emplois en Mdhs	19 383	19 515	0,7%	20 399	4,5%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 1^{er} semestre 2016

A fin juin 2016, les emplois ressortent à 20 399 Mdhs, en hausse de 4,5% liée essentiellement au déblocage d'un crédit Moyen Terme pour un montant autour de 1 milliard de dirhams et la mise en place de crédits à court terme pour des clients Grands Comptes.

Les ressources ressortent, quant à eux, en baisse de près de 290 Mdhs, à 2 349 Mdhs principalement en raison de l'arrivée à échéance de plusieurs DAT.

Revue analytique 2015/2014

Au titre de l'exercice 2015, les ressources de la Direction affichent une hausse de 39,4%.

Essentiellement constitués de crédit à l'équipement et de crédits de trésorerie, les emplois enregistrent également une légère hausse de 0,7% par rapport à fin 2014, suite à la baisse de l'activité sur cette catégorie de clientèle.

Revue analytique 2014/2013

Au titre de l'exercice 2014, les ressources de la Direction Corporate Coverage affichent une baisse de 32,5% à 1 893 Mdhs, contre 2 802 Mdhs à fin 2013. Cette évolution s'explique essentiellement par une décollecte importante sur les ressources à terme, car la banque a souhaité préserver ses marges sur cette catégorie de ressources.

▪ **La Direction de l'International**

Cette Direction est articulée autour des activités suivantes :

➤ **Marché de capitaux :**

La direction regroupe les fonctions de salle des marchés du Crédit du Maroc. Elle traite notamment :

- Produits de taux et de change, structuration financière.
- Produits de financement et d'investissement : crédits spots, financement en devises, placement dans des opérations de pension, acquisition sur le marché primaire et secondaire, commercialisation des Bons du trésor et de titres de créances.

Cette direction est composée de deux desks :

- Desk trading change : assure les cotations et la couverture des opérations clientèles ainsi que la gestion des positions en devises
- Desk trésorerie et trading taux : en charge de la trésorerie de la banque en dirhams et en devises et du trading obligataire

Les principaux indicateurs semestriels de la direction des marchés et de capitaux sont les suivants :

Rubrique en Mdhs	Juin 2015	Juin 2016	Var.
Résultat net Activité Change	30,5	33,8	10,8%
Résultat net Activité Trésorerie Devises	7,0	4,7	-33,6%
Résultat net Activité Trésorerie Dirhams	14,6	6,9	-52,8%
Résultat net Activité Obligataire	5,6	17,7	>100%
PNB Global	57,7	63,0	9,3%

Revue analytique 1^{er} semestre 2016

Au titre du 1^{er} semestre 2016, la direction des marchés de capitaux enregistre une progression au niveau du résultat net de l'activité change à 33,8 Mdhs soit 10,8%. Cette hausse est expliquée par une volatilité accrue sur la place, ce qui a pour effet la hausse des marges.

À fin juin 2016, le résultat net de l'activité trésorerie Devises ressort en baisse de 33,6% liée à la baisse des flux.

Le résultat net de l'activité Dirhams affiche une baisse de 52,8% à 6,9 Mdhs contre 14,6 Mdhs au 30 juin 2015. Cette variation est le résultat de la baisse des excédents de trésorerie.

Concernant le résultat net de l'activité obligataire, ce dernier ressort en hausse en raison du changement de stratégie de placement sur un marché en forte progression. Il s'établit à 17,7 Mdhs.

Revue analytique 2015/2014

Rubrique en Mdhs	2013	2014	Var.	2015	Var.
Résultat net Activité Change	77,1	71,1	-7,8%	65,5	-7,9%
Résultat net Activité Trésorerie Devises	9,4	15,9	69,1%	13,3	-16,6%
Résultat net Activité Trésorerie Dirhams	27,4	30,9	12,8%	26,1	-15,4%
Résultat net Activité Obligataire	28,2	27,8	-1,4%	11,9	-57,1%
PNB Global	142,1	145,7	2,5%	116,8	-19,8%

A fin 2015, la Direction Marchés des Capitaux affiche une PNB de 116,8 Mdhs en baisse de 19,8% suite aux évolutions suivantes :

- Le résultat net de l'activité de change affiche une baisse de 7,9% expliquée par l'encadrement très strict de l'activité avec un set de limites risques de marché restreint et des marges en baisse dans un marché très concurrentiel.
- L'activité Trésorerie Devises ressort en baisse de 16,6% suite à la réduction des volumes de changes à terme import.
- L'activité trésorerie dirhams se déprécie de 15,4% en 2015 avec un résultat net de 26,13 Mdhs.
- L'activité obligataire a baissé de 57% compte tenu des conditions du marché peu favorables et l'aplatissement de la courbe des taux.

Revue analytique 2014/2013

Le PNB de la Direction des Marchés des Capitaux a connu une croissance de 2,5% en 2014 pour s'établir à 145,7 Mdhs.

Par ailleurs, avec un résultat net de 15,9 Mdhs, la trésorerie devises affiche une croissance de 69,1% s'expliquant par un accroissement des volumes traités avec la clientèle et de la transformation entre les ressources et les emplois.

Le résultat de la trésorerie dirhams affiche à fin 2014 une croissance de 12,8% pour s'établir à 30,9 Mdhs. Cette évolution s'explique par la hausse de l'excédent de liquidités et du placement d'une partie dans des titres à court terme.

Pour l'activité obligataire, le résultat net ressort pratiquement stable par rapport à fin 2013 suite à une forte rotation du portefeuille sur le deuxième semestre 2014.

■ **La Direction des Relations Internationales :**

Cette direction regroupe les activités de Correspondant Banking et les activités de Cash Management.

Les principaux indicateurs de la direction des Relations Internationales 2013-2015 sont les suivants :

Rubrique	2013	2014	Var.	2015	Var.	Juin 2016	Var.
Total Ressources en Mdhs	45	59	31,1%	59	0,5%	38	-35,6%
Total Emplois en Mdhs	31	30	-3,2%	34	14,2%	47	38,2%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 1^{er} semestre 2016

Au 30 juin 2016, les ressources de la direction des relations internationales (constituées essentiellement des comptes en dirham convertible des correspondant étrangers du crédit du Maroc), se situent à 38 Mdhs, en baisse de 35,6% par rapport à 2015.

Les emplois ont marqué une hausse de 38,2% au terme du 1^{er} semestre, due à la hausse de l'encours des crédits court terme (facilités de caisse).

Revue analytique 2015/2014

En 2015, la direction des Relations Internationales a clôturé l'exercice avec un encours mensuel de ressources de 59 Mdhs soit une progression de 0,5% en comparaison à 2014. Concernant les emplois, ils sont passés de 30 Mdhs en 2014 à 34 Mdhs à fin 2015.

L'année 2015 a vu également la réalisation de plusieurs visites commerciales à des banques dans différents pays, en plus d'un échange de SWIFT avec plusieurs banques étrangères, ce qui a permis de renforcer le portefeuille clientèle.

Revue analytique 2014/2013

Au titre de l'exercice 2014, l'encours des ressources de la direction des Relations Internationales ressort à 59 Mdhs, en hausse de 31,1% en comparaison à 2013. Les emplois ressortent quant à eux à 30 Mdhs en retrait de 3,2% par rapport à 2013.

▪ **La Direction Marketing et Marché**

La direction Marketing et Marché est organisée autour de 6 marchés spécialisés :

- Marché des Particuliers
- Marché des Professionnels
- Marché Patrimonial
- Marché des Entreprises
- Marché des MRE
- Marché de l'Agriculture

Cette organisation par marché, en ligne avec la stratégie de la banque permet, de définir une politique de développement spécifique à chaque marché déclinée sous forme de plan d'actions commerciales annuel, et de définir les orientations risques par marché.

Elle permet également à chaque marché de s'assurer de l'adéquation des offres et des prix proposés avec les besoins et les attentes de la clientèle. En plus des missions ainsi décrites, les marchés développent et animent des partenariats clés avec des organismes privés et publics renforçant la valeur ajoutée de l'offre de service CDM.

La direction Marketing et Marché comprend également une direction Marketing Multicanal unifiée pour assurer :

- Le **Marketing Opérationnel** dont les principales missions sont :
 - Coordonner les initiatives des marchés et assurer la transversalité avec les services support
 - Assurer la conformité, le suivi et l'évaluation des actions réalisées ainsi que l'interface avec les agences et l'équipe de communication externe.
- La **gestion de la relation Client** dont les principales missions sont :
 - Exploiter les données qualitatives et quantitatives clients en coordination avec les marchés (y compris l'organisation des études de voix clients) ;
 - Assurer la gestion et la qualification de la base client et s'assure de la qualité et de la fiabilité de ses données ; générer des opportunités de contact clients sur les différents canaux ;
 - Réaliser des analyses prospectives à partir des données clients.
- Le **développement du Multicanal** dont les principales missions sont :
 - Assurer la gestion et l'animation du canal Internet et de l'offre Banque par SMS ;
 - Proposer et mettre en place les actions de communication et de marketing opérationnel.

▪ **Direction Risque et Restructuration Entreprises :**

Cette direction a pour mission de piloter la stratégie risque proposée par chacun des marchés pour notamment faire le lien entre les marchés et la direction des risques. Elle assure le recouvrement amiable pour la clientèle PME et GE et apporte son expertise en restructuration de crédits pour la clientèle.

Les Fonctions Support

En plus des directions opérationnelles décrites ci-dessus, des directions support complètent l'organisation du Crédit du Maroc.

▪ **Direction Engagement, Risques & Contrôles Permanents Groupe**

En charge de l'évaluation du pilotage et le suivi des différents risques courus par la banque (Risque de Contrepartie, Risque Opérationnel). Cette direction regroupe également les projets Risques Bâle II.

▪ **Direction Affaires Administratives et Finances Groupe**

Cette direction regroupe :

- La Direction de la Comptabilité Groupe
- La Direction du Contrôle de Gestion et de la Gestion Financière du Groupe
- Les Achats Groupe
- La Communication Financière

▪ **Direction Technologie et Service Client**

Cette direction regroupe l'ensemble des activités de back-office du Crédit du Maroc (Comptabilité Clients, Gestion des flux, Traitements et Réclamations) ainsi que la Direction des Systèmes d'Information Groupe (mise en place de procédures, organisation des activités, développement de solutions informatiques, gestion du parc et réseau informatique...).

▪ **Direction du Capital Humain & Logistique**

Cette direction est en charge de la gestion des ressources humaines du groupe Crédit du Maroc. Elle s'occupe également des relations sociales, de la communication interne et de la logistique du groupe Crédit du Maroc.

▪ **Direction de conformité**

La Direction Conformité Groupe a pour principale mission de veiller au respect des normes, règles et dispositions législatives ou réglementaires ainsi que les normes professionnelles et déontologiques à travers la mise en place et l'entretien des dispositifs adéquats (Lutte Anti-Blanchiment et contre le financement du terrorisme, gestion des embargos, lutte contre la fraude et contre la corruption, veille réglementaire, conformité des produits, déontologie etc...)

▪ **Direction de la communication**

La Direction de la communication regroupe l'ensemble des communications de la banque, à savoir la communication interne, la communication financière, la communication produits, la communication institutionnelle, le sponsoring et l'événementiel.

Elle a pour principale mission de :

- Garantir l'adhésion des collaborateurs à la stratégie globale de la banque.
- Développer l'image de l'entreprise en interne et en externe.

VI. Activités du Crédit du Maroc en chiffres²¹

a. Évolution des crédits (comptes sociaux) au 30 juin 2016

L'encours brut global des crédits du Crédit du Maroc a évolué comme suit, sur la période considérée :

Montants en Mdhs	2013	2014	Var	2015	Var	juin-16	Var 16/15
Crédits de trésorerie et à la consommation	12 857	11 885	-7,56%	12 049	1,38%	12 585	4,45%
Crédits à l'équipement	7 877	7 219	-8,35%	6 968	-3,47%	7 295	4,69%
Crédits immobiliers	12 275	12 886	4,97%	13 687	6,22%	14 307	4,53%
Autres crédits	2 361	1 715	-27,37%	2 858	66,65%	2 213	-22,57%
Créances sur la clientèle	35 370	33 705	-4,71%	35 562	5,51%	36 401	2,36%
Créances sur les Ets de crédit à vue	886	619	-30,11%	1 725	178,56%	2 293	32,93%
Créances sur les Ets de crédit à terme	4 104	6 781	65,25%	3 980	-41,31%	3 731	-6,26%
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	4 990	7 401	48,32%	5 705	-22,91%	6 024	5,59%
Total Crédits	40 360	41 106	1,85%	41 267	0,39%	42 425	2,80%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 1^{er} semestre 2016

Au 30 juin 2016, l'encours des crédits ressort en hausse de 2,8% à 42 425 Mdhs comparativement au 31 décembre 2015, intégrant :

- une hausse de 5,6% à 6 024 Mdhs des créances sur les établissements de crédit et assimilés. Cette évolution est portée principalement par les valeurs reçues en pension des établissements de crédits ;
- une croissance de 2,4% à 36 401 Mdhs des encours Crédits à la clientèle. Cette amélioration recouvre essentiellement :
 - Une hausse de 620 Mdhs des crédits immobiliers. Cette progression est portée notamment par les crédits habitat, en adéquation avec la stratégie de développement de l'activité de la banque de détail ;
 - Une hausse de 536 Mdhs des crédits de trésorerie et à la consommation qui résulte d'une part de l'évolution légèrement négative de la trésorerie, et d'autre part, de l'augmentation de 2,3% des crédits à la consommation ;
 - Une évolution de +4,7% des crédits à l'équipement à 7 295 Mdhs dans un contexte marqué par le ralentissement des crédits sur tout le système bancaire.

Ces progressions viennent compenser partiellement la dégradation de 22,6 % des autres crédits à fin juin 2016.

A noter que les crédits immobiliers et crédits de trésorerie représentent à eux seuls plus de 60% du total Crédit.

Les créances en souffrance ressortent en baisse de 6,64% à 873,9 Mdhs à fin juin 2016 contre 931,9 Mdhs à fin décembre 2015, due à l'amélioration du coût du risque.

²¹ Y compris les agences à l'étranger. Les chiffres sont issus des États Financiers du Crédit du Maroc.

Revue analytique 2015/2014

Au 31 décembre 2015, l'encours des crédits du Crédit du Maroc affiche une hausse de 0,39% par rapport à fin 2014 et s'établit à 41 267 Mdhs. Cette évolution s'explique principalement par les éléments conjugués suivants :

- L'augmentation de +5,51% (+1,9 milliards de dirhams) de l'encours des créances à la clientèle à près de 35 562 Mdhs à fin décembre 2015. Cette performance est portée par les crédits aux particuliers principalement :
 - Les crédits de trésorerie en hausse de près de 130 Mdhs malgré la baisse des comptes à vue débiteurs de près de 19% ;
 - Les crédits à la consommation en hausse de près de 35 Mdhs (+1,3%) dont l'encours à fin décembre 2015 s'élève à 2 708 Mdhs (Hors encours classé en créances en souffrance) ;
 - Les crédits immobiliers en hausse de 801 KMAD (+6,22%) impactés principalement par la hausse des crédits à l'habitat représentant 83,5% à 11 426 MMAD. Les crédits immobiliers aux promoteurs s'élèvent quant à eux à 2 261 MMAD.
 - L'encours des autres crédits en hausse de plus de 66,6% pour atteindre près de 2 858 Mdhs.

Cette performance reste en adéquation avec la stratégie du développement de l'activité retail. Elle résulte notamment des campagnes commerciales lancées tout au long de l'exercice 2015 : IMPOSTA7il, KOUN HANI, et BELKHEF.

L'amélioration des créances à la clientèle reste toutefois impactée par le retrait des crédits à l'équipement qui ont accusé une baisse de 3,47%, soit 251 MMAD en valeur due en partie au déclasserement et au provisionnement de créances en souffrance dans un contexte marqué par un ralentissement des crédits sur tout le système bancaire.

- Le repli de l'encours des créances sur les établissements de crédit accusant une baisse de 22,9% à 5 705 Mdhs au 31 décembre 2015. Cette situation est liée à un recul enregistré au niveau de l'encours des créances à terme de plus de 40% à fin 2015 s'établissant à 3 980 Mdhs conjugué à une progression de l'encours des créances à vue qui ont plus que doublé à 1 725 Mdhs.

Revue analytique 2014/2013

A fin 2014, l'encours des crédits du Crédit du Maroc affiche une hausse de 1,85% par rapport à 2013 et s'établit à 41 106 Mdhs. Cette évolution s'explique principalement par les éléments conjugués suivants :

- L'encours des créances sur la clientèle affiche un recul de 4,71% pour s'établir à 33 705 Mdhs à fin 2014. Cette évolution s'explique par :
 - La baisse de 7,56% des crédits de trésorerie et à la consommation suite notamment à la baisse des comptes à vue débiteurs ;
 - La baisse des crédits à l'équipement à 7 219 Mdhs, soit -8,35%, en lien avec la stratégie risque du Crédit du Maroc et sa volonté de déconcentrer son portefeuille crédit ;
 - Une hausse des crédits immobiliers de +4,98% à 12 886 Mdhs grâce à une offre de crédit compétitive tant en termes de taux qu'en matière de délai de réponse.
- En 2014, les créances sur les établissements de crédits et assimilés ont enregistré une croissance de 48,3% à 7 401 Mdhs, s'expliquant essentiellement par l'augmentation enregistrée au niveau des créances sur les établissements de crédit à terme de 65,2%.

➤ **Évolution de la structure des créances sur la clientèle et des créances sur les établissements de crédits et assimilés**

Le tableau suivant reprend la contribution des différents éléments au total créances sur la clientèle et au total créances sur les établissements de crédits et assimilés de 2013 à fin 2016 :

Comptes sociaux (en %)	2013	2014	Var	2015	Var	juin-16	Var 16/15
Crédits de trésorerie et à la consommation	36,35%	35,26%	-1,09 pts	33,88%	-1,38 pts	34,57%	+0,69 pts
Crédits à l'équipement	22,27%	21,42%	-0,85 pts	19,59%	-1,83 pts	20,04%	+0,45 pts
Crédits immobiliers	34,71%	38,23%	+3,52 pts	38,49%	+0,26 pts	39,31%	+0,81 pts
Autres crédits	6,68%	5,09%	-1,59 pts	8,04%	+2,95 pts	6,08%	-1,96 pts
Créances sur la clientèle	100,00%	100,00%	-	100,00%		100,00%	-
A vue	17,76%	8,37%	-9,39 pts	30,24%	+21,87 pts	38,06%	+7,82 pts
A terme	82,24%	91,63%	+9,39 pts	69,76%	-21,87 pts	61,94%	-7,82 pts
Créances sur les établissements de crédits et assimilés	100,00%	100,00%		100,00%		100,00%	

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 1^{er} semestre 2016

Du point de vue de la structure de l'encours des crédits sur la clientèle, les crédits de trésorerie et à la consommation représentent 34,6% du total Crédit à fin juin 2016 contre 33,9% en 2015.

Cette hausse s'est accompagnée d'une augmentation de la part des crédits immobiliers qui se sont renforcés tout au long de la période et s'établissent à près de 39.31% du total des créances sur la clientèle durant le 1^{er} semestre 2016, soit 0,8 point de plus par rapport à 2015. Cette évolution est marquée par :

- L'accroissement de 7,1% de l'encours crédit habitat, soit un rythme supérieur à celui du marché ;
- L'évolution de +25,7% des crédits de promotion immobilière principalement sous l'effet d'une opération avec un grand groupe portant sur la transformation d'une facilité de caisse de 140 Mdhs.

Les Autres crédits, dont la part dans les créances sur la clientèle se renforce de 1,4 points entre 2013 et 2015, accuse une contraction de 1,96 points constatée au titre du 1^{er} semestre 2016.

Soulignons que la part des crédits à l'équipement qui suit une tendance baissière entre 2013 et 2015, affiche 0,5 points de plus dans la structure des créances clientèles à fin juin 2016.

Du point de vue de la structure de l'encours des créances sur les établissements de crédits et assimilés, les créances à vue représentent 38,1 % du total à fin juin 2016 contre 30,2% en 2015 et les créances à terme ressortent à 61,9% contre 69,8% en 2015.

Revue analytique 2015/2014

En 2015, les crédits immobiliers ressortent en moyenne à 37,1 % du total de crédits à la clientèle de la banque sur la période considérée. Leur part dans la structure de ce dernier s'est stabilisée en 2015 à un niveau quasi identique à 2014, pour s'établir à 38,49% soit une amélioration de +0,26 pts. Cette hausse s'est fait au détriment des crédits de trésorerie et à la consommation en baisse de 1,38 pts avec une part de 33,88% et des crédits à l'équipement dont la part accuse un recul de 1,82 pts en 2015 et s'établit à 19,59%. Leurs parts représentent en moyenne respectivement 35,2% et 21,1% du total des crédits à la clientèle entre 2013 et 2015.

Du point de vue de la structure de l'encours des créances sur les établissements de crédits et assimilés, les créances à vue représentent 30,24% du total à fin 2015 contre 8,37% en 2014 et les créances à terme ressortent à 69,76%, en baisse de 21,87 pts par rapport à l'exercice précédent.

Revue analytique 2014/2013

En 2014, la structure des créances sur la clientèle affiche une progression des crédits immobiliers à 38,23% soit +3,53 pts. Cette appréciation s'est faite au détriment des crédits de trésorerie et à la consommation, des crédits à l'équipement et des autres crédits qui s'établissent respectivement à 35,26%, 21,42% et 5,09%. La structure des créances sur les établissements de crédits et assimilés affiche un retrait des créances à vue de 9,39 pts à 8,37% au profit des créances à terme dont la part se renforce à 91,63%.

➤ Répartition des créances sur la clientèle par secteur d'activité

Montants en Mdhs	2013	2014	Var.	2015	Var.	juin-16	Var.
Secteur public	2 703	2 730	1,00%	2 087	-23,55%	3 378	61,87%
Entreprises financières	892	491	-44,94%	1 945	296,13%	1 477	-24,08%
Entreprises non financières	17 734	16 109	-9,16%	16 513	2,51%	16 095	-2,53%
Autre clientèle	14 042	14 375	2,37%	15 017	4,47%	15 451	2,89%
Créances sur la clientèle	35 370	33 705	-4,71%	35 562	5,51%	36 401	2,36%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 1^{er} semestre 2016

Les encours du secteur public enregistrent la plus forte progression (+61,87%) au terme du 1^{er} semestre 2016, consolidant leur part de 3,4 points à 9,3%. L'encours des entreprises financières accuse une baisse de 24,1% en comparaison avec 2015 à 1 477 Mdhs et représente 4% des créances sur la clientèle.

La ventilation des crédits par secteur d'activité laisse apparaître un engagement plus important de la banque vis-à-vis du secteur privé avec une moyenne de 92,3% sur la période allant de 2013 à fin juin 2016. Dans le détail, la banque est essentiellement présente sur le segment des entreprises non financières avec 44,2% des crédits accordés à la clientèle au 30 juin 2016 (vs. 46,4% en 2015).

Revue analytique 2015/2014

En 2015, le Crédit du Maroc est principalement présent sur le segment des entreprises non financières dont l'encours de crédit atteint 16 513 Mdhs en hausse de 2,51% en comparaison à 2014, avec une part dans la structure des créances sur la clientèle à 46,43%.

Les crédits «Autres clientèle» affichent un encours de 15 017 Mdhs en hausse de 4,47% par rapport à 2014 et une part dans le total Créances sur la clientèle en retrait à 42,23%. Le poste autre clientèle comprend les comptes à vue débiteurs, les autres crédits de trésorerie, les crédits à la consommation, les crédits à l'équipement et les créances en souffrance nettes des provisions des particuliers et des comptes des marocains résidant à l'étranger.

En 2015, l'encours des entreprises financières enregistre une nette amélioration à 1 945 Mdhs, soit 5,47% du total Créances sur la clientèle.

La part des crédits octroyés par le Crédit du Maroc au secteur public ressort, quant à elle, en retrait de 2,23 points par rapport à 2014 à 5,87% et s'établissent à 2 087 Mdhs contre 2 730 Mdhs en 2014.

Revue analytique 2014/2013

Au titre de l'exercice 2014, les créances sur la clientèle se caractérisent par une prédominance continue des créances sur les entreprises non financières avec un encours de 16 109 Mdhs, malgré sa baisse de 9,16%. Ce secteur constitue 47,8% des créances sur la clientèle.

Les créances sur « autre clientèle » affichent une progression de 2,37% à 14 375 Mdhs représentant ainsi 42,65% du total Créances sur la clientèle en hausse de 2,95 pts.

L'encours sur le secteur public affiche une quasi-stagnation par rapport à 2013 et s'établit à 2 730 Mdhs, soit 8% du total Créances sur la clientèle.

Les créances sur les entreprises financières accusent une baisse de 44,95% représentant ainsi 1,46% du total Créances sur la clientèle.

➤ Évolution de la structure des créances sur la clientèle par secteurs d'activité

Par segment de clientèle, la structure des crédits accordés à la clientèle se présente comme suit :

En %	2013	2014	Var.	2015	Var.	juin-16	Var.
Secteur public	7,64%	8,10%	+0,46 pts	5,87%	-2,23 pts	9,28%	+3,41 pts
Entreprises financières	2,52%	1,46%	-1,06 pts	5,47%	+4,01 pts	4,06%	-1,41 pts
Entreprises non financières	50,14%	47,79%	-2,34 pts	46,43%	-1,36 pts	44,22%	-2,21 pts
Autre clientèle	39,70%	42,65%	+2,95 pts	42,23%	-0,42 pts	42,45%	+0,22 pts
Créances sur la clientèle	100%	100%	-	100%	-	100%	-

Source : Crédit du Maroc

b. Évolution des dépôts (comptes sociaux)

L'encours des dettes du Crédit du Maroc a évolué comme suit, sur la période considérée :

Montants en Mdhs	2013	2014	Var.	2015	Var.	juin-16	Var.
Comptes à vue créditeurs	21 436	21 738	1,41%	22 655	4,22%	24 606	8,61%
Comptes d'épargne	8 110	8 532	5,20%	8 843	3,65%	8 994	1,70%
Dépôts à terme	6 386	5 812	-8,98%	5 889	1,32%	4 757	-19,22%
Autres comptes créditeurs	835	916	9,64%	967	5,57%	973	0,63%
Dépôts de la clientèle	36 767	36 998	0,63%	38 354	3,67%	39 330	2,55%
A vue	80	317	>100%	930	>100%	175	-81,21%
A terme	994	986	-0,80%	1 442	46,25%	1 540	6,77%
Dettes envers les établissements de crédits et assimilés	1 074	1 303	21,32%	2 372	82,04%	1 714	-27,72%
Total dettes	37 842	38 301	1,21%	40 726	6,33%	41 045	0,78%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 1^{er} semestre 2016

A fin juin 2016, les dépôts de la clientèle totalisent 41 045 Mdhs (+0,78% par rapport à fin 2015) portés par les ressources à vue représentant 62,6% des dépôts clientèle.

Crédit du Maroc continue de progresser sur la collecte à vue de la clientèle qui enregistre +8,6% par rapport à 2015 et par les comptes d'épargne qui évoluent de 1,7%.

Les dépôts à terme sont en baisse de 19,2% en lien avec la stratégie volontariste de réduction ciblée des taux clients.

Les autres comptes créditeurs sont quasi-stables par rapport à 2015, à 973 Mdhs.

Les dettes envers les établissements de crédit et assimilés ressortent en régression de 27,7% marquée essentiellement par le retrait des dettes à vue qui sont passées de 930 Mdhs à 175 Mdhs. Ce retrait résulte de la contraction des emprunts de trésorerie qui s'explique par une position excédentaire de la banque.

Revue analytique 2015/2014

Les dépôts de la clientèle ont clôturé l'exercice 2015 avec un encours de près 38 354 Mdhs, en progression de 3,67%. Cette évolution s'explique principalement par les effets conjugués suivants :

- L'accroissement de 4,22% (+917 Mdhs) des comptes à vue créditeurs à près de 22 655 Mdhs ;
- L'amélioration des comptes d'épargne de 3,65% pour s'établir à 8 843 Mdhs ;
- La progression de 1,32% des dépôts à terme, dont l'encours s'élève à près de 5 889 Mdhs à fin 2015 contre 5 812 Mdhs à fin 2014.

Pour sa part, l'encours des dettes envers les établissements de crédit et assimilés a affiché une hausse de 82,04% pour atteindre 2 372 Mdhs, principalement en raison de la hausse de l'encours des dépôts à vue.

Revue analytique 2014/2013

Au titre de l'année 2014, les dépôts de la clientèle ont marqué une légère évolution de 0,63% à 36 998 Mdhs en comparaison à 2013. Cette évolution s'explique essentiellement par :

- La progression des comptes à vue créditeurs de +1,41% à 21 738 Mdhs ;
- La croissance des comptes d'épargne de 5,2% à 8 532 Mdhs ;
- La baisse des ressources à terme de 8,98% à 5 812 Mdhs suite à une importante décollecte, le Crédit du Maroc ayant souhaité préserver ses marges sur cette catégorie de ressources.

Les dettes envers les établissements de crédits et assimilés affichent une augmentation de 21,31% à 1 303 Mdhs expliqué notamment par la hausse constatée au niveau des dettes à vue de 80 à 317 Mdhs.

➤ Évolution de la structure des dépôts de la clientèle et des dettes envers les établissements de crédits et assimilés

<i>Comptes sociaux (en %)</i>	2013	2014	Var.	2015	Var.	juin-16	Var.
Comptes à vue créditeurs	58,30%	58,75%	+0,45 pts	59,07%	+0,32 pts	62,56%	+3,49 pts
Comptes d'épargne	22,06%	23,06%	1 pts	23,06%	-	22,87%	-0,19 pts
Dépôts à terme	17,37%	15,71%	-1,66 pts	15,35%	-0,36 pts	12,10%	-3,26 pts
Autres comptes créditeurs	2,27%	2,48%	+0,20 pts	2,52%	+0,05 pts	2,47%	-0,05 pts
Dépôts de la clientèle	100%	100%	-	100%	-	100%	-
A vue	7,47%	24,33%	+16,86 pts	39,21%	+14,88 pts	10,19%	-29,01 pts
A terme	92,53%	75,67%	-16,86 pts	60,79%	-14,88 pts	89,81%	+29,01 pts
Dettes envers les établissements de crédits et assimilés	100%	100%	-	100%	-	100,00%	-

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 1^{er} semestre 2016

Au 30 juin 2016, la structure des dépôts de la clientèle fait toujours état d'une prédominance des comptes à vue créditeurs à 62,6%. Ils consolident leur position de 3,5 points de base par rapport à 2015.

Les comptes d'épargne constituent 22,87 % de l'encours des ressources, après une stagnation autour de 23% pour les deux exercices précédents.

Quant aux dépôts à terme, leur part passe de 15,3% en 2015 à 12,1% en juin 2016, soit 3,2 points de moins par rapport à l'exercice précédent.

Les ressources rémunérées représentent 35 % du total des dépôts du Crédit du Maroc au 30 juin 2016. Leur contraction est la conséquence d'un moindre recours aux dépôts à terme, du fait de la situation confortable de liquidité de la banque.

Les dettes envers les établissements de crédits et assimilés à terme représentent près de 90 % de la structure des dettes envers les établissements de crédits et assimilés à fin juin 2016 contre 60,8% à fin 2015 soit une hausse de 29 pts. Les dettes à vue ressortent, quant à elles, à 10,2% contre 39,2% en 2015.

Revue analytique 2015/2014

En termes de structure du portefeuille client de la banque, la part des ressources à vue reste dominante avec 59,07% de l'encours des dépôts à la clientèle suivie de la catégorie « comptes d'épargne » dont la part demeure stable comparativement à 2014. La part de contribution des ressources à terme dans le total des dépôts de la clientèle a, quant à elle, enregistré un retrait de 0,35 point à 15,357%. La part des autres dettes reste non significative.

Les dettes à vue envers les établissements de crédits représentent 39,21% de la structure des dettes envers les établissements de crédits et assimilés à fin 2015 contre 24,33% à fin 2014 soit une hausse de 14,88 pts. Les dettes à terme ressortent, quant à elles, à 60,79% contre 75,67%, soit un retrait de 14,88 pts.

Revue analytique 2014/2013

À fin 2014, la structure des dépôts de la clientèle présente une prédominance des ressources non rémunérées à 58,75% avec une part en légère progression de 0,45 pts. La part des comptes d'épargne ressort également en évolution de 1 point à 23,06% en comparaison à 2013.

La progression de la part des comptes d'épargne et des comptes à vue se fait au détriment de celle des dépôts à terme qui se rétracte de 1,66 pts à 15,71%. La part des autres comptes créditeurs s'apprécie de 0,20 pts à 2,48%.

Par ailleurs, les dettes envers les établissements de crédits et assimilés à vue représentent 24,33% de la structure des dettes envers les établissements de crédits et assimilés soit une évolution de 16,86 pts. Les dettes à terme ressortent à 75,67% de la structure des dettes envers les établissements de crédits et assimilés contre 92,53%, soit une dépréciation de 16,86 pts à fin 2014.

➤ Répartition des dépôts de la clientèle par secteur d'activité

Montants en Mdhs	2013	2014	Var.	2015	Var.	juin-16	Var.
Secteur public	207	188,841	-8,77%	139,105	-26,34%	122	-12,23%
Entreprises financières	427	52	-87,86%	94	82,03%	718	> 100%
Entreprises non financières	7 532	6 718	-10,81%	7 325	9,03%	6 919	-5,54%
Autre clientèle	28 601	30 039	5,03%	30 795	2,52%	31 571	2,52%
Dépôts de la clientèle	36 768	36 998	0,63%	38 354	3,66%	39 330	2,54%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 1^{er} semestre 2016

En ce qui concerne la structure du portefeuille client, les dépôts du secteur public et des entreprises financières constituent une part résiduelle du total des dépôts. Le retrait des dépôts du secteur public à fin juin 2016 concerne essentiellement les comptes courants en dirhams.

Les dépôts des entreprises non financières ont connu un retrait de 5,5% à fin juin 2016, à 6 919 Mdhs. De ce fait, leur part dans la structure des dépôts a connu une régression de 1,5 point par rapport à l'exercice 2015, à 17,6%.

Le segment « Autre clientèle » demeure premier contributeur aux dépôts de la clientèle, générant à lui seul 80% des ressources en moyenne sur la période 2013 à fin juin 2016. Ce segment est essentiellement composé de comptes Chèques et comptes courants créditeurs (56%), de comptes d'épargne (28%) et de comptes à terme (8%).

Revue analytique 2015/2014

Au titre de l'exercice 2015, les dépôts des entreprises non financières ont connu une progression de 9,03% à 7 325 Mdhs. De ce fait, leur part dans la structure des dépôts s'est consolidée de 0,94 point par rapport à l'exercice 2014, à 19,10%.

La catégorie « Autre clientèle » principalement composée de particuliers ressort à 30 795 Mdhs en progression de 2,52% par rapport à 2014 et avec une part de 80,29% dans les dépôts de la clientèle.

En ce qui concerne la structure du portefeuille client, les dépôts du secteur public et des entreprises financières constituent une part résiduelle du total des dépôts à 0,61% en 2015.

Revue analytique 2014/2013

À fin 2014, le secteur « autre clientèle » affiche une évolution de 5,03% pour s'établir à 30 039 Mdhs constituant ainsi 81,19% du total des dépôts de la clientèle.

A l'inverse, les dépôts du secteur public et des entreprises non financières enregistrent une diminution respective de 8,77% et 10,81% s'établissant à 0,51% et 18,16 % de la structure des dépôts en 2014 contre 0,56% et 20,49% en 2013 soit -0,05 pts et -2,33 pts.

➤ Évolution de la structure des dépôts de la clientèle par secteurs d'activité

Comptes sociaux (en %)	2013	2014	Var.	2015	Var.	juin-16	Var.
Secteur public	0,56%	0,51%	-0,05 pts	0,36%	-0,15 pts	0,31%	-0,05 pts
Entreprises financières	1,16%	0,14%	-1,02 pts	0,25%	+0,11 pts	1,83%	+1,58 pts
Entreprises non financières	20,49%	18,16%	-2,33 pts	19,10%	+0,94 pts	17,59%	-1,51 pts
Autre clientèle	77,79%	81,19%	+3,40 pts	80,29%	-0,90 pts	80,27%	-0,02 pts
Dépôts de la clientèle	100%	100%	-	100%	-	100%	-

Source : Crédit du Maroc

c. Évolution des comptes

➤ Évolution de l'encours

En nombre de comptes actifs	2013	2014	Var.	2015	Var.	juin-16	Var.
Comptes à vue	314 384	309 881	-1,43%	310 652	0,25%	314 460	1,23%
Comptes d'épargne	138 681	225 721	62,76%	210 115	-6,91%	213 593	1,66%
Encours Total	453 065	535 602	18,2%	520 767	-2,77%	528 053	1,4%

Source : Crédit du Maroc

Au titre du 1^{er} semestre 2016, l'encours des comptes à vue ressort à 314 460 comptes en progression de 1,23% en comparaison à fin 2015. La baisse de 1,43% enregistrée en 2014 s'explique principalement par l'impact des opérations d'assainissement des comptes inactifs opérées, depuis la mise place cette année, d'un nouvel outil de gestion, afin d'améliorer la qualité du portefeuille comptes du crédit du Maroc.

Le stock des comptes d'épargne affiche une hausse de 1,66% à 213 593.

➤ Évolution de la structure de l'encours

Comptes sociaux (en %)	2013	2014	Var.	2015	Var.	juin-16	Var.
Comptes à vue	69,39%	57,86%	-11,5 pts	59,65%	1,8 pts	59,55%	-0,1 pts
Comptes d'épargne	30,61%	42,14%	11,5 pts	40,35%	-1,8 pts	40,45%	0,1 pts
Encours total	100%	100%	-	100%	-	100%	-

Source : Crédit du Maroc

Les comptes à vue représentent près de 60% de l'encours total au titre du 1^{er} semestre 2016 et sont quasi-stables par rapport à fin 2015.

Les comptes d'épargne représentant 40,45% de l'encours total. Leur part a augmenté de 9,8 pts sur la période 2013 au 30 juin 2016.

➤ Évolution des engagements par signature donnés

L'évolution des engagements donnés par signature se présente comme suit :

Montants en Mdhs	2013	2014	Var.	2015	Var.	juin-16	Var.
Engagements par signature en faveur de la clientèle	8 817	7 200	-18,34%	7 446	3,42%	7 214	-3,11%
Engagements par signature en faveur d'intermédiaires financiers	3 816	3 950	3,51%	4 454	12,76%	4 324	-2,93%
Autres titres à livrer				27			
Total engagements par signature donnés	12 633	11 150	-11,74%	11 927	6,97%	11 538	-3,26%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 1^{er} semestre 2016

Intégrant principalement des engagements en faveur de la clientèle (62,5%), les engagements donnés par signature ressortent en baisse de 3,26% à 11 538 Mdhs à fin juin 2016. Leur évolution dépend de celle des cautions, avals et garanties en faveur de la clientèle.

Revue analytique 2015/2014

À fin 2015, les engagements par signature totalisent 11 927 Mdhs en progression de 6,97% par rapport à l'année 2014. Cette évolution s'explique par l'augmentation aussi bien de l'encours des engagements en faveur de la clientèle de 3,42% (+246 Mdhs) à près de 7 446 Mdhs, que des engagements en faveur des intermédiaires financiers de 12,76% (+504 Mdhs) à près de 4 454 Mdhs.

La hausse des engagements par signature en faveur de la clientèle s'explique par l'effet conjugué de :

- La hausse de 409 Mdhs constatée sur les engagements de financement donnés en faveur de la clientèle, liée essentiellement à la hausse de la Part non utilisée (PNU) et à la baisse des crédits documentaires imports.
- La baisse des engagements de garantie d'ordre de la clientèle provient de la baisse des cautions et avals en faveur de la clientèle et des cautions sur marchés publics.

La hausse de 12,7% (+504 Mdhs) des engagements de garantie d'ordre d'Établissements de crédit résulte de la hausse des Ré-émissions des cautions internationales de 441 Mdhs et la hausse des contre garanties données à l'international de 62 Mdhs (dans le cadre de l'activité Forfaiting).

Revue analytique 2014/2013

Au titre de l'exercice 2014, les engagements par signature donnés ressortent en baisse de 11,74% pour s'établir à 11 150 Mdhs. Cette évolution s'explique par la baisse des engagements par signature en faveur de la clientèle de 18,34% suite notamment à l'arrivée à échéance en fin d'année 2014 d'un engagement de financement en faveur d'une relation Corporate.

La structure des engagements par signature donnés, entre 2013 au 30 juin 2016, se présente comme suit :

Comptes sociaux en %	2013	2014	Var.	2015	Var.	juin-16	Var.
Engagements par signature en faveur de la clientèle	70%	65%	-5,2 pts	62%	-2,1 pts	63%	0,1 pts
Engagements par signature en faveur d'intermédiaires financiers	30%	35%	+5,2 pts	37%	+1,9 pts	37%	+0,1 pts
Total engagements par signature données	100 %	100 %	-	100 %	-	100 %	-

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 1^{er} semestre 2016

Au 30 juin 2016, la part des engagements par signature en faveur de la clientèle est stable par rapport à fin 2015, à 63%.

Revue analytique 2015/2014

Les engagements par signature en faveur de la clientèle représentent 62% du total engagement par signature du Crédit du Maroc, en baisse de 2 points en comparaison avec 2014 suite à la baisse des cautions et garanties données en faveur de la clientèle. Quant aux engagements par signature en faveur d'intermédiaires financiers, leur part a progressé à 37% soit +2 points par rapport à 2014.

Revue analytique 2014/2013

En 2014, les engagements par signature en faveur de la clientèle représentent 65% du total engagement par signature, en baisse de 5 points en comparaison avec 2013. Quant aux engagements par signature en faveur d'intermédiaires financiers, leur part est passée à 35%, soit +5 points par rapport à 2013.

➤ Évolution des engagements par signature reçus

Montants en Mdhs	2013	2014	Var.	2015	Var.	juin-16	Var.
Engagements de garantie reçus d'éts de crédit et assimilés	6 139	4 031	-34,33%	3 286	-18,50%	3 103	-5,56%
Autres	-	100	-	20	-79,57%	-	-
Total engagements par signature reçus	6 139	4 131	-32,70%	3 306	-19,98%	3 103	-6,14%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 1^{er} semestre 2016

A fin 2015, les engagements reçus par signature accusent une baisse de 5,56% à 3 103 Kdhs.

Revue analytique 2015/2014

Au titre de l'exercice 2015, les engagements de garantie reçus des établissements de crédit ont enregistré une baisse de 18,48 % à 3 286 Mdhs et ce, suite à la baisse des confirmations des Credoc import par les correspondants ainsi que la baisse de la garantie accordée par le Groupe Crédit Agricole SA liée à la baisse des engagements sur les relations contre garanties.

Revue analytique 2014/2013

En 2014, les engagements de garantie reçus d'Établissements de Crédit accusent un recul de 34,3% lié à la baisse de la contre-garantie du groupe Crédit Agricole sur les engagements de financements.

Comptes sociaux en %	2013	2014	Var.	2015	Var.	juin-16	Var.
Engagements de garantie reçus d'éts de crédit et assimilés	100%	98%	-2,4 pts	99%	1,8 pts	100%	+1pt
Autres	-	1%	+0,9 pts	1%	-	-	n.a.
Total engagements par signature données	100%	100%	-	100%	-	100%	-

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique au 30 juin

Au titre du 1^{er} semestre 2016, les engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés représentent la totalité des engagements par signature données.

Revue analytique 2015/2014

Au titre de l'exercice 2015, les engagements de garantie reçus des établissements de crédits et assimilés représentent 99% des engagements par signature reçus par Crédit du Maroc.

Au titre de l'exercice 2014, et compte tenu de la comptabilisation pour un montant de 100 Mdhs de la négociation d'achat de titres qui était en cours en décembre 2014 et dont la date d'effet était prévue pour le 06/01/2015, les engagements de garantie reçus des établissements de crédits et assimilés représentent 98% des engagements par signature reçus par Crédit du Maroc.

VII. Moyens humains et effectifs

a. Politique RH

A fin Juin 2016, l'effectif du Crédit du Maroc s'établit à 2 499 contre 2 502 personnes en 2015. Ce premier semestre a vu le lancement d'une campagne de recrutement importante pour répondre aux besoins notamment du réseau. Les actions de recrutement ont été marquées par la participation du Crédit du Maroc au Forum Horizon Maroc (AMGE) qui a permis de collecter près de 150 candidatures et de communiquer sur les métiers et les activités du groupe.

Le nombre de nouvelles recrues ressort à 97 à fin juin 2016 dont 60 pour couvrir les besoins du réseau avec priorisations des métiers spécialisés Conseillers-Agri (7 intégrations) et Conseillers d'Accueils (37 intégrations).

Deux autres actions ont été engagées par le groupe, à savoir, le déploiement de la plateforme groupe de gestion des mobilités « My jobs » et l'organisation du Welcome day qui a eu lieu au mois de septembre.

Le capital humain du Crédit Du Maroc représente pour la banque une richesse sur laquelle elle s'appuie, afin de poursuivre sa politique d'excellence au service de sa clientèle. L'année 2015 a vu la concrétisation de plusieurs chantiers d'envergure.

En effet, les équipes des ressources humaines se sont fortement mobilisées afin de mettre en place le nouveau système de rémunération variable, basé sur la performance et la classification des emplois.

Comme annoncé dans CAP 2018, ce nouveau dispositif appelé « TOUBKBAL » répond aux orientations du projet d'entreprise qui visent à améliorer l'efficacité commerciale et accroître l'excellence de chaque collaborateur. Ce nouveau système d'évaluation est commun à tous les métiers commerciaux, afin de favoriser la transparence, l'équité ainsi que la performance individuelle et collective.

En matière de recrutement, l'année 2015 a vu le lancement d'une opération volontariste de recrutements externes pour répondre aux besoins du réseau. Cette action s'est concrétisée, par la couverture d'une grande partie des besoins exprimés et par le recrutement de jeunes diplômés de formation ingénieurs, écoles de commerce et universitaires et ce d'une part pour répondre aux nouveaux besoins du développement de tous les marchés de la banque et d'autre part pour rajeunir les effectifs et préparer la relève des départs en retraite.

Un programme d'accueil et d'accompagnement est déployé dans le but de faciliter l'intégration des recrues. Dans ce sens, une journée d'intégration intitulée Welcome Day a été organisée le jeudi 4 juin au Centre de Formation. Une centaine de nouvelles recrues y a été conviée, ce qui a été l'occasion pour elles de rencontrer le top management et d'échanger sur les valeurs et la stratégie de la banque, dans un cadre aussi bien professionnel que convivial.

Consciente de sa mission de banque citoyenne au service du système éducatif, Crédit du Maroc a accueilli 361 stagiaires en 2015 pour des stages à forte valeur ajoutée. La Banque offre, en effet, de multiples opportunités de stage en cours d'étude ou de réalisation de projets de fin d'étude au sein de ses différentes entités. Elle offre également en parallèle plusieurs Contrats Formation Insertion (37 contrats en 2015).

Le développement des compétences de l'ensemble des collaborateurs du Crédit du Maroc est un vecteur prioritaire de la stratégie du Capital Humain Groupe. Dans ce sens, l'offre de formation est adaptée et enrichie chaque année pour accompagner les projets de la banque et répondre aux besoins évolutifs en formations techniques / métiers ou en formations managériales. Ainsi, au cours de l'année 2015, les collaborateurs du Crédit du Maroc ont assisté à plusieurs sessions de formation d'ordre commerciale, financière et managériale afin de les accompagner dans leurs nouvelles prises de poste, ainsi que pour garantir le succès des divers projets d'entreprise.

La formation opère à trois niveaux :

- Dès le recrutement, par un programme d'intégration qui se traduit par la désignation d'un parrain chargé d'encadrer et d'accompagner le jeune recrue ;

- De manière permanente et continue, à travers les programmes de mise à niveau métiers (gestion des risques, commerce international etc...) et de formations transverses (management, langues étrangères) visant à faciliter la mobilité professionnelle ;
- Formation diplômante sous convention avec le GPBM et le CFPB (Centre de formation professionnel bancaire).

L'accompagnement des collaborateurs a été renforcé également par la création de l'Université Crédit du Maroc. Ce programme sert plusieurs objectifs :

- Favoriser la montée en compétence des collaborateurs sur le plan managérial
- Accompagner les hauts potentiels pour préparer l'avenir de la banque
- Inculquer une culture de maîtrise des risques et de conformité

Par ailleurs, durant l'année 2015, le Crédit Du Maroc a renforcé ses liens de collaboration avec l'Institut de Formation du Crédit Agricole (IFCAM). Au global, le nombre de jours de formation déployés cette année s'élève à 6 382 jours homme, en hausse significative par rapport à 2014 (+83%).

La Gestion des Carrières, autre vecteur stratégique du Capital Humain Groupe, poursuit sa mission de veiller au développement personnel et professionnel de chaque collaborateur, en cohérence avec les besoins actuels et prévisionnels du Groupe. Des plans de relève, à différents niveaux de responsabilité, sont mis en œuvre pour identifier, préparer et valoriser les talents nécessaires au développement futur de la Banque. Dans ce sens, rappelons le succès de la Bourse de l'emploi, mis en place en 2013, dans le cadre CAP 2018. Outil RH moderne, accessible et partagé avec les managers et les collaborateurs, il a pour objectif d'offrir plus de transparence, et de communiquer à chacun les opportunités au sein Crédit du Maroc lui permettant de se projeter à l'avenir. La Bourse de l'emploi valorise ainsi la mobilité interne et renforce l'engagement de tous.

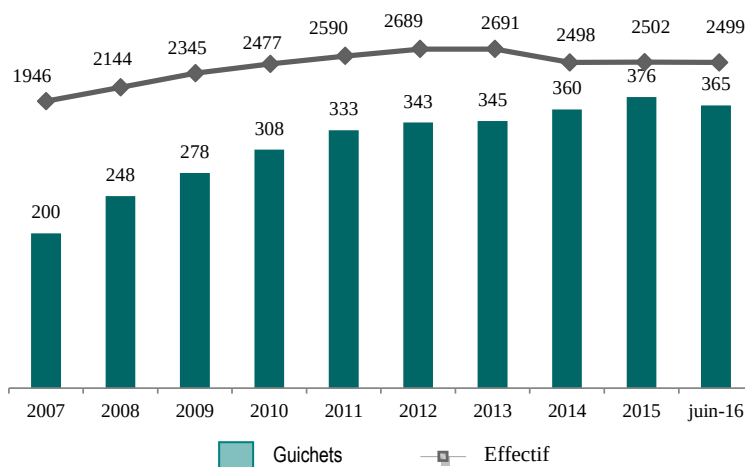
En termes de politique sociale, le Crédit du Maroc, membre actif de la commission restreinte du personnel au sein du GPBM, s'inscrit dans la continuité de sa stratégie de dialogue avec les partenaires sociaux. Par ailleurs, le Crédit du Maroc, confirme sa volonté d'accompagner ses collaborateurs pour améliorer leur condition de vie au quotidien (restaurant d'entreprise, complexe sportif, logement de vacances, bourse de mérite etc...)

b. Évolution de l'effectif

À fin juin 2016, le capital humain a atteint 2 499 collaborateurs, effectif quasi stable par rapport à 2015.

Au 30 juin, le nombre de collaborateurs liés par un contrat CDI s'établit à 2 446 contrats contre 2 465 au 31 décembre 2015.

Évolution de l'effectif et du nombre de guichets



Source : Crédit du Maroc

c. Évolution de la typologie des effectifs du Crédit du Maroc

L'évolution récente de la typologie des effectifs de la banque se présente comme suit :

	2013	2014	Var	2015	Var	Juin 2016	Var
Effectif permanent	2691	2498	-7,17%	2 502	0,16%	2499	-0,12%
Cadres	1038	988	-4,82%	1 012	2,43%	1010	-0,20%
Non cadres	1 653	1 510	-8,65%	1 490	-1,32%	1 489	-0,07%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 1^{er} semestre 2016

Au terme du 1^{er} semestre 2016, l'effectif du Crédit du Maroc ressort à 2499 collaborateurs, soit en légère baisse de -0.12% par rapport à fin 2015.

En termes de structure, les cadres représentent près de 40% des effectifs avec 1010 cadres.

Au 30 Juin 2016, le taux d'encadrement s'établit à 40.42 %.

Revue analytique 2015/2014

Au 31 décembre 2015, l'effectif du Crédit du Maroc s'établit à 2 502 collaborateurs. Les Cadres représentent plus de 40% de effectifs, en baisse de près de près 1 pbs.

Le nombre d'effectif non cadre affiche un retrait à 1 490 collaborateurs soit près de 60% de l'effectif global de la banque.

Revue analytique 2014/2013

Au titre de l'exercice 2014, le Crédit du Maroc affiche un total effectif de 2 498 personnes soit un recul de 7,2% en comparaison à 2013 suite aux départs ayant eu lieu en 2014.

Le nombre de « Cadres » ressort en baisse de 4,8% et s'établit à 988 cadres. La catégorie « Non cadres » enregistre également une baisse de 8,6% à 1 510 non cadres, et représente 60,4% de l'effectif total.

d. Évolution des effectifs du Crédit du Maroc

Données sociales

	2013	2014	2015	Juin 2016
Recrutement	91	19	137	65
Recrutement ANAPEC	103	20	37	32
Titularisation ANAPEC	93	79	89	13
Démission	97	84	85	58
Retraite	42	50	38	28
Retraite anticipée	12	31	15	3
Licenciement et révocation	7	22	10	3
Détachement et fin de contrat	7	15	18	8
Fin de contrat ANAPEC	26	30	4	0

Source : Crédit du Maroc

e. Évolution de la structure des effectifs du Groupe Crédit du Maroc

En nombre de personnes	2013	2014	Var	2015	Var	Juin 2016	Var
Banque	2 691	2 498	-7,17%	2 502	0,16%	2499	- 0.12%
Siège	1099	779	-29,12%	754	-3,21%	753	- 0.13%
Réseau	1 592	1 719	7,98%	1 748	1,69%	1746	- 0.11%
Filiales*	71	75	5,63%	70	-6,67%	82	17.14%
Total	2 763	2 573	-6,84%	2 572	-0,04%	2581	0.35%

* Y compris la succursale de Paris

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 1^{er} semestre 2016

Au terme du 1^{er} semestre 2016, l'effectif global du Groupe Crédit du Maroc s'est établi à 2581 collaborateurs, soit en hausse de 0.35% par rapport à fin 2015.

Cette hausse est principalement due à l'augmentation de l'effectif au niveau des filiales (+12 collaborateurs).

Les effectifs de la Banque sont, quant à eux, en quasi-stagnation par rapport à fin 2015, avec une baisse à la fois au niveau du siège et du réseau.

Revue analytique 2015/2014

A fin décembre 2015, l'effectif global du Groupe Crédit du Maroc est quasi stable à 2572 collaborateurs.

Les effectifs du réseau extérieur ont poursuivi leur progression, pour atteindre 1 748 collaborateurs au 31 décembre 2015, soit une évolution de 1,69% comparativement au 31 décembre 2014. La proportion des collaborateurs affectés au siège accuse un retrait de 1% pour s'établir à 754 collaborateurs.

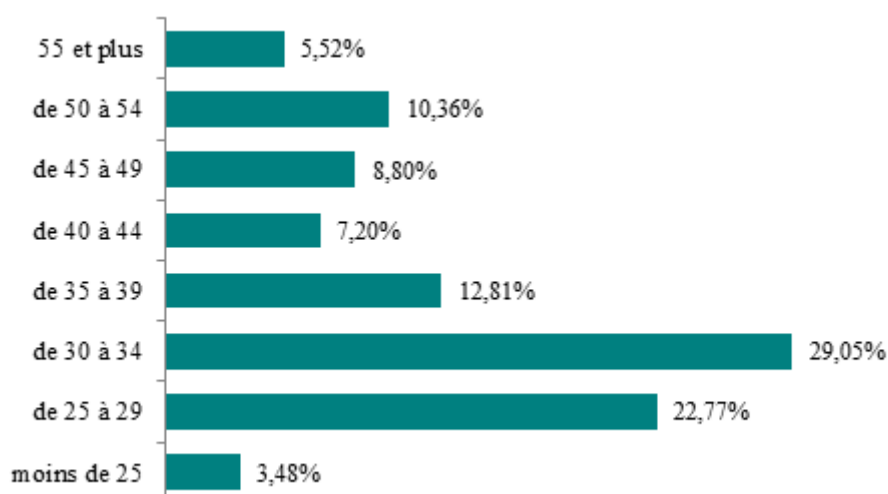
Revue analytique 2014/2013

Au titre de l'exercice 2014, la proportion des collaborateurs affectés au réseau des agences s'établit à 66,8% contre 30,3% affectés au siège.

La structure des effectifs du Groupe Crédit du Maroc fait ressortir une large dominance du réseau. En effet, les effectifs au niveau du réseau ressortent en progression de 7,98% à 1 719 collaborateurs en ligne avec le plan développement du nombre d'agences visé par le Crédit du Maroc.

Les effectifs au niveau du siège ressortent à 779 collaborateurs soit un retrait de 29,12% en comparaison avec 2013. Les filiales affichent un niveau d'effectif en progression de 5,63% en comparaison à l'exercice précédent soit 75 collaborateurs.

f. Répartition de l'effectif par tranche d'âge du Crédit du Maroc au 30 juin 2016



Source : Crédit du Maroc

g. Répartition de l'effectif par tranche d'âge entre Homme et Femme au 30 juin

Répartition par tranche d'âge	Homme	Femme	Total
moins de 25	41	46	87
de 25 à 29	301	268	569
de 30 à 34	415	311	726
de 35 à 39	192	128	320
de 40 à 44	121	59	180
de 45 à 49	156	64	220
de 50 à 54	177	82	259
55 et plus	99	39	138
Total	1 502	997	2 499

h. Évolution du taux d'encadrement

	2013	2014	2015	Juin 2016
Taux d'encadrement	38,57%	39,55%	40,45%	40,42%

Source : Crédit du Maroc

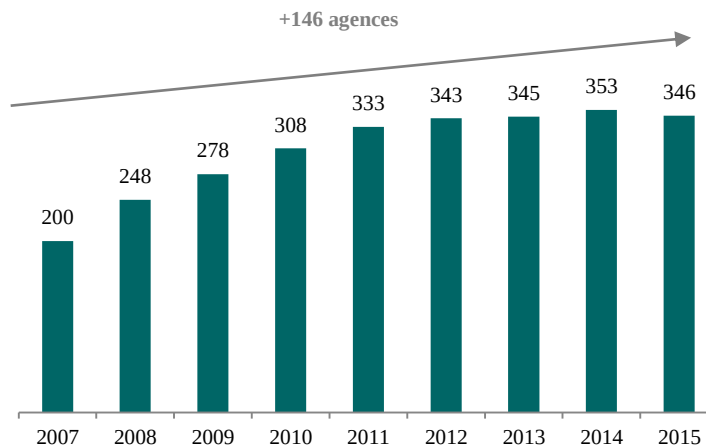
Au 30 Juin 2016, le taux d'encadrement s'établit à 40.42 % soit en quasi-stagnation par rapport à 2015.

i. Moyens matériels

➤ Réseau d'agences

À fin juin 2016, le réseau du Crédit du Maroc s'établit à 346 agences dont 323 agences de proximité, 10 espaces Maskane, 10 centres d'affaires et 3 représentations à l'international

Évolution des Agences Crédit du Maroc 2007 – 2015



Source : Crédit du Maroc

➤ L'installation de nouveaux GAB

Le parc des Guichets Automatiques Bancaires du Crédit Du Maroc s'élève à 365 au 30 juin contre 376 guichets à fin 2015.

VIII. Systèmes d'information

Le Crédit du Maroc dispose d'un Système d'Information (SI) permettant de gérer la relation avec les clients, les opérations quotidiennes et les échanges avec les différents partenaires et organismes de tutelle (Bank Al Maghrib, Office des Changes, MAROCLEAR, etc.).

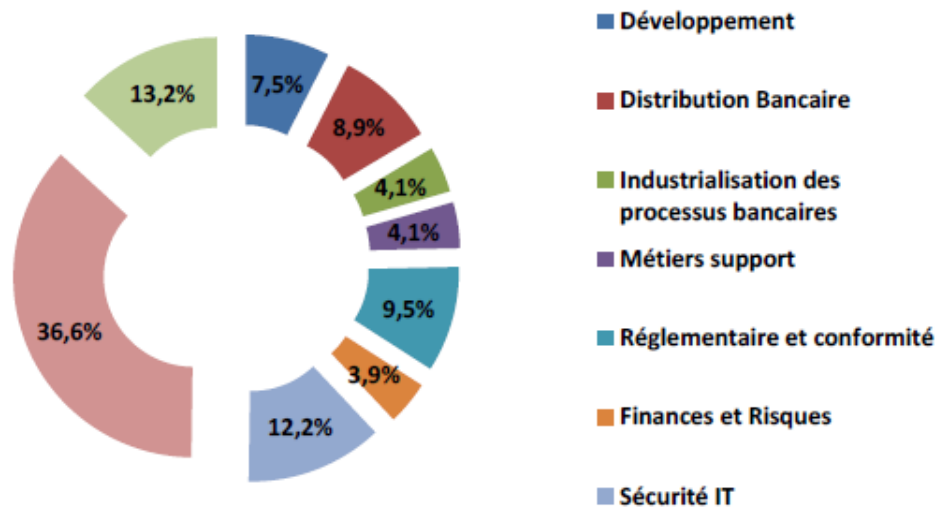
Constitué en grande partie de briques progiciels, le SI du Crédit du Maroc est bâti autour d'une architecture technique centralisée lui permettant d'avoir une visibilité en temps réel sur les différents flux initiés dans les points de vente.

Dans le cadre du plan de développement stratégique de la banque, plusieurs chantiers informatiques ont été lancés depuis 2007 pour la mise sur le marché de nouveaux produits, l'extension du réseau bancaire, l'industrialisation des processus de distribution et de production, la rationalisation des back-offices et l'optimisation du temps commercial en agence. Plusieurs autres chantiers stratégiques ont été aussi lancés depuis Janvier 2015, comme cité ci-dessous.

Le Crédit du Maroc investit régulièrement dans les projets d'infrastructures techniques pour faire bénéficier sa clientèle des dernières avancées en matière de sécurité des transactions, de qualité de prestations et de performance des équipements informatiques.

Au titre du 2ème trimestre 2016, le total des investissements engagés par la Direction des systèmes d'informations groupe se chiffre à 16,5 millions de dirhams, dont 14,1 millions de dirhams pour les prestations d'accompagnement externe, 1,8 millions de dirhams pour le logiciel et 0,5 millions de dirhams pour l'acquisition des équipements informatiques.

Au titre de l'année 2015, le total des investissements engagés par la direction du système d'information groupe se chiffre à 57,5 millions dirhams répartis comme suit :



Ces investissements ont permis de soutenir des projets structurants pour la banque, dont notamment :

- La généralisation de la signature électronique en agence.
- Le développement de cartes dédiées à la clientèle professionnelle et corporate.
- La refonte de la plateforme téléphonique en agence et en central.
- Le projet de la mise en place de la banque participative.
- Le développement de nouvelles offres commerciales.
- La refonte des processus de réclamations.
- La mise en place de solutions de gestion des dossiers juridiques.

La répartition par thème/catégorie du plan de développement se présente comme suit :

Thème	Total Investissement
Métier : Innovation & relation client	3%
Métier : PNB & développement commercial	30%
Métier : Productivité	15%
Métiers Support	9%
Performance & stabilité du SI	17%
Réglementaire, risques et conformité	21%
Sécurité SI	6%

Les projets en cours de réalisation à ce jour se résument comme suit :

Infrastructure technique

- Lancement effectif du projet de migration technique de l'applicatif d'instruction de Crédits SYSEN.
- Remplacement des machines centrales SUN E4900, cœur de la Data Center, par une nouvelle infrastructure basée sur la technologie IBM AIX.

- Poursuite de la rénovation du système de téléphonie de la banque en adoptant la technologie de téléphonie sur IP selon le plan directeur de déploiement élaboré lors de l'étude schéma Directeur Télécoms du Crédit du Maroc.

Extension du Réseau Bancaire

- Acquisition d'équipement (GAB, Poste de travail, Licences logicielles, ...)
- Extension de l'infrastructure centrale notamment le dispositif de stockage
- Rénovation des guichets automatiques

Développement de la banque

- Lancement de nouveaux produits et services, notamment :
 - Lancement de la refonte totale du dispositif e-Banking et l'introduction du mobile banking ;
 - Lancement de la mise en oeuvre du CRM analytique (Customer Relationship Management) incluant un dispositif de gestion de campagnes et le datamining ;
 - Cartes bancaires (carte e-commerce, e-Buy, carte Corporate Executive, carte Haut de Gamme Retail Platinum, Carte Titanium, ...) et finalisation des développements pour la rationalisation des cartes monétiques existantes ;
 - Finalisation des développements et mise en production de nouveaux produits et packages destinés au marché des PME/PMI ;
 - Implémentation d'un service innovant d'authentification des porteurs de cartes bancaires pour sécuriser les transactions de e-commerce, en collaboration avec l'opérateur Maroc Télécommerce ;
 - Lancement des développements d'une plate-forme applicative sur mobile. Destinée au segment haut de gamme, cette application offre plusieurs services d'informations et fera l'objet d'une intégration avec le dispositif du mobile Banking, notamment le volet transactionnel.

Industrialisation des process bancaires

- Finalisation des travaux de remplacement de la chaîne de traitement des Engagements Par Signature et leur intégration sur la chaîne Evolan Loans ;
- Finalisation de la refonte totale du dispositif de traitement des transferts et rapatriements en devises ;
- Acquisition de licences utilisateurs supplémentaires du progiciel Vectis (processus budget et achats) ;
- Refonte du dispositif de prélèvement des commissions sur produits et services ;
- Acquisition et mise en œuvre d'une solution d'archivage électronique des journaux GAB.

Réglementaire et conformité

- Acquisition d'une plate-forme de gestion des comptes techniques à haut privilège
- Lancement du projet de mise en conformité de notre dispositif monétique à la norme PCI-DSS (Norme de sécurisation des données des cartes Bancaires)
- Reprise des travaux de mise en œuvre d'une plate-forme centrale de gestion des identités et des accès aux différentes composantes du SI, et ce afin de se conformer aux dispositions réglementaires du régulateur et celles du Groupe.

Distribution Bancaire

- Lancement de la mise en œuvre d'une plate-forme commerciale pour le marché de l'Entreprise
- Migration et extension de la plate-forme du Call Center de la Banque.

IX. Stratégie de Développement du Crédit du Maroc

a. Plan de Développement

L'année 2015 a été marquée par une volonté politique d'accélérer les réformes économiques et sociétales structurelles notamment celles relatives aux écosystèmes industriels et aux énergies renouvelables qui permettront au Maroc d'asseoir son positionnement. Dans cette dynamique, certains secteurs ont connu des perturbations majeures notamment celui de la promotion immobilière et du BTP et ont sensiblement augmentés les créances en souffrance des banques Marocaines.

Dans ce contexte économique le Crédit du Maroc continue d'assurer son rôle d'appui au développement de l'économie marocaine et ce, en ayant une politique équilibrée de gestion des risques. Le Plan Moyen Terme « CAP 2018 » constitue une orientation claire pour la banque.

Pour rappel, ce projet de transformation du Crédit du Maroc s'articule autour de 4 orientations :

➤ Accroître l'efficacité commerciale qui s'articule autour de :

- La mise en place d'une nouvelle organisation distributive, multi marchés, multi canal au service de tous les clients du Crédit du Maroc
- L'élaboration et la déclinaison de nouvelles stratégies commerciales segmentées et innovantes
- Une conquête sur l'ensemble des marchés
- L'adaptation du réseau commercial aux mutations de l'environnement

➤ Mettre l'efficacité opérationnelle au service de la satisfaction clients par :

- L'amélioration du fonctionnement des back offices en modernisant les processus clés.
- Accroître la productivité par la simplification, l'innovation, l'automatisation et la dématérialisation

➤ Viser l'excellence des ressources humaines à travers :

- La mise en place des outils modernes de gestion des ressources humaines
- Le développement d'une politique dynamique de la gestion des compétences
- La détection de postes clés et l'identification de hauts potentiels
- La création d'un état d'esprit « Crédit du Maroc » basé sur la performance, le sens du client et la fierté d'appartenance

➤ Créer une gouvernance fluide, efficace et améliorer la performance financière :

- Un processus budgétaire au service de la performance ;
- Des rôles et responsabilités clairement définis, qui accompagnent les managers dans le développement de leur leadership.

Durant l'année 2015, le groupe s'est investi dans plusieurs chantiers qui s'inscrivent parfaitement dans le cadre du Plan Moyen Terme « CAP 2018 ».

Dans ce sens, Crédit du Maroc a accéléré la digitalisation de la banque avec le lancement de la signature électronique et a également mis en place plusieurs solutions e-banking.

Sur le plan commerce extérieur, le Crédit du Maroc a refondu ses systèmes d'information et de traitement des opérations dans le cadre d'un projet de dématérialisation des transactions. En effet, le programme « SAQR » se traduit par l'optimisation des processus en back office et le raccourcissement des délais de réalisation des ordres de la clientèle.

En interne, la priorité a été donnée au capital humain, comme détaillée plus haut. Plusieurs évaluations ont permis d'apprécier la contribution de ce projet à la performance globale du Crédit du Maroc, dans un contexte de contraction de la croissance économique.

Les progressions commerciales réalisées en 2015 sur les dépôts et les crédits confortent la stratégie de la banque. Les encours de crédit ont connu une progression de 5,6%, soit deux fois plus que le marché. A juste titre et en tant que banque engagée qui accompagne les citoyens marocains dans leur accession à la propriété, le Crédit du Maroc a maintenu son dynamisme sur le segment des crédits immobiliers en réalisant des performances notables.

Les dépôts de la clientèle ont également contribué à la performance globale de la banque avec une progression de 3,67%.

Toutefois, cette performance a été impactée par la forte dégradation du coût du risque (suite à la mise en place de mesures spécifiques face aux difficultés que connaissent certains secteurs) et la charge engendrée par le contrôle fiscal.

Après deux années de CAP 2018, avec comme priorité la relance de l'activité commerciale, 2016 est l'année d'accélération des chantiers de CAP 2018 et de la performance tant sur le plan commercial que sur le plan efficacité et rentabilité.

Le Crédit du Maroc a été particulièrement actif au titre du financement de ses clients et de l'économie, à travers le lancement de nouvelles offres et campagnes d'envergure nationale.

En matière d'épargne, le Crédit du Maroc a poursuivi ses efforts d'accompagnement de ses clients en lançant le nouveau concept « Les Rendez-vous Epargne » qui vise à établir un bilan patrimonial 360° personnalisé et de conseiller ses clients sur les meilleurs placements en fonction de leurs attentes.

Par ailleurs, dans la lignée de sa stratégie de proximité client, le Crédit du Maroc a participé à plusieurs salons et a organisé plusieurs événements clients : Salon de l'Agriculture SIAM, salons de l'immobilier « Les Carrefours du Logement » de la Fondation Mohamed VI, Congrès de Médecine, « La Matinale Pro by Crédit du Maroc », « les Rendez-Vous Corporate by Crédit du Maroc »....

b. Partenariat Stratégique

Le Crédit du Maroc fait partie du groupe Crédit Agricole S.A et dans ce cadre profite d'un partenariat privilégié avec différentes entités du groupe. Ces partenariats sont axés sur l'assistance technique, le partage d'expertise dans les différentes lignes métiers de la banque, l'organisation, la stratégie commerciale,...

Le Crédit du Maroc vise à profiter du savoir-faire d'un réseau mondial et de l'expertise développée par les lignes métiers du groupe à travers le monde.

En 2015, plusieurs exemples de synergies avec le groupe ont été mis en œuvre :

- Une mission ponctuelle d'appui à la formation des experts « agri » a été organisée avec l'intervention d'un expert de l'une des Caisses Régionales
- L'organisation d'un comité affaires : Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, Banque de proximité à l'international et Crédit du Maroc pour le développement du segment « multinationales ».

Dans le segment des clients Entreprises, le Crédit du Maroc développe une collaboration active avec les lignes métiers CACIB en vue d'offrir aux clients entreprises du Crédit du Maroc des produits innovants (Crédits Acheteurs, Financements structurés, Produits de couvertures,...).

L'année 2015 est marquée par la signature d'un nouveau partenariat sur l'habitat haut de gamme avec Amundi Immobilier et la négociation avec le courtier en crédit immobilier « Meilleurstaux.ma ».

Sur le marché des entreprises, 2015 est marquée par la signature d'un partenariat avec l'Association des Sociétés Marocaines Exportatrices (ASMEX) et d'un partenariat privilégié avec le Groupe Saham qui implique la commercialisation des produits de bancassurances uniquement via ce partenaire.

En 2016, dans le cadre de sa politique de développement, le Crédit du Maroc a noué de nouveaux partenariats visant l'accompagnement des clients de ses partenaires pour leurs besoins bancaires (Palmeraie Développement, Saham Immobilier, CFAO Motors...)

Dans le cadre de son partenariat avec Saham Assurance, le Crédit du Maroc a lancé en 2016, sa nouvelle gamme d'assurance « Liberis » accompagnée de plusieurs nouveautés et améliorations sensibles pour le client, tant en termes de contenu des offres que de qualité de service.

Section V - SITUATION FINANCIERE DU CREDIT DU MAROC – COMPTES CONSOLIDES IFRS

I. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes du Crédit du Maroc et ceux de toutes les sociétés sur lesquelles, selon les dispositions des normes IAS 27 « États financiers consolidés et individuels », IAS 28 « Participations dans des entreprises associées » et IAS 31 « Participations dans des co-entreprises », le Crédit du Maroc dispose d'un pouvoir de contrôle. Celui-ci est présumé lorsque Crédit du Maroc détient, directement ou indirectement, au moins 20 % des droits de vote existants et potentiels.

Par exception, les entités ayant un impact non significatif sur les comptes consolidés de l'ensemble ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation.

Le caractère significatif de cet impact peut notamment être apprécié à travers divers critères tels que l'importance du résultat ou des capitaux propres de la société à consolider par rapport au résultat ou aux capitaux propres de l'ensemble consolidé.

Le périmètre du Groupe Crédit du Maroc 30 juin 2016 se présente comme suit :

	Capital Social (KDH)	Capital Social (KUSD)	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
Crédit du Maroc	1 088 121		100%	100%	E.C.
CDM Capital	10 000		100%	100%	I.G.
CDM Patrimoine	1 000		100% *	100%	I.G.
CDM Leasing & Factoring	124 000		66,66%	66,66%	I.G.
CDM Assurances	200		100%	100%	I.G.
Crédit du Maroc Offshore		1655	100%	100%	I.G.
S.I.F.I.M.	168 321		100%	100%	I.G.

E.C. : Établissement consolidant

I.G. : Intégration globale

Source : Crédit du Maroc

* Crédit du Maroc détient directement CDMP à hauteur de 60% et indirectement à hauteur de 40% via sa filiale CDMC.

Le périmètre de consolidation du Groupe Crédit du Maroc n'a pas connu de modifications sur les 3 derniers exercices.

Le Capital du CDM a changé suite à l'augmentation du capital réalisée en 2015.

L'année 2015 est marquée par l'entrée en vigueur de la nouvelle interprétation IFRIC 21 relative à la comptabilisation des droits et taxes prélevés par les autorités publiques. La mise en œuvre de cette interprétation IFRIC 21 conduit à comptabiliser en une seule fois, à la date du fait générateur (soit le 01/01/2015), l'obligation de payer certaines taxes qui étaient auparavant étalées sur l'exercice. Ce qui a un impact surtout sur les arrêts intermédiaires.

L'arrêt du quatrième trimestre est marqué par la mise à jour des paramètres de calcul des provisions individuelles et collectives selon la procédure. À l'exception de cet affinement, les options normatives, tout comme les autres paramètres des retraitements, n'ont subi aucune modification par rapport à 2014.

L'arrêté du premier semestre 2016 est marqué par la prise en compte dans le coût du risque de contrepartie :

- Du changement de seuil d'estimation des provisions individuelles sur base statistique de 2 Mdhs à 4 Mdhs. Ce relèvement intervient en raison du nombre croissant de dossiers analysés « à dire d'expert ». Il permet ainsi d'affiner le calcul de la provision et d'éviter les risques opérationnels liés au suivi des fiches tenues manuellement.

L'impact de ce retraitement sur les provisions a été estimé par la Direction Financière à 32 Mdhs à fin juin 2016.

- De la constitution d'une provision pour risques filières IFRS relatif à deux secteurs sensibles du BTP et de l'immobilier pour un montant de 68 Mdhs à fin juin 2016.

A l'exception de ces deux paramètres, les options normatives, tout comme les autres paramètres des retraitements, n'ont subi aucune modification par rapport à 2015.

II. Évolution de la rentabilité du Groupe – Compte Consolidés IFRS

a. Compte de résultat

<i>Consolidé IFRS (Montants en Mdhs)</i>	Juin 2015	Juin 2016	Var 16/15
Intérêts et produits assimilés	1 219,7	1 165,0	-4,48%
Intérêts et charges assimilés	355,1	301,5	-15,10%
Marge d'intérêt	864,7	863,6	-0,13%
Commissions perçues	183,5	195,9	6,70%
Commissions servies	15,0	15,8	5,34%
Marge sur commissions	168,5	180,1	6,83%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	51,5	67,6	31,20%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	6,3	33,6	>100%
Produits des autres activités	10,0	3,0	-70,45%
Charges des autres activités	41,4	43,7	5,35%
Produit net bancaire	1 059,6	1 104,1	4,20%
Charges générales d'exploitation	506,8	517,1	2,03%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles, corporelles	51,2	55,2	7,81%
Résultat Brut d'Exploitation	501,5	531,7	6,02%
Coût du risque	371,3	281,4	-24,22%
Résultat d'Exploitation	130,2	250,3	92,23%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0,001	0,036	>100%
Résultat avant Impôt	130,2	250,3	92,21%
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés	47	89,4	90,21%
Résultat net	83,2	160,9	93,33%
Intérêts minoritaires	0,72	0,03	-95,83%
Résultat Net Part du groupe	82,5	160,9	94,98%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 1^{er} semestre 2016

Au 1^{er} semestre 2016, le Produit Net Bancaire du groupe Crédit du Maroc s'élève à 1 104,1 Mdhs, affichant une hausse de 4,20% par rapport au 1^{er} semestre 2015.

Les charges générales d'exploitation ont atteint plus de 517,1 Mdhs au 1^{er} semestre 2016, soit une évolution de +2,03% par rapport à l'année dernière.

Le Résultat Brut d'Exploitation s'établit, ainsi, à 531,7 Mdhs au 1^{er} semestre 2016, en progression de 6,02% comparativement au 1^{er} semestre 2015 (501,5 Mdhs).

Le coût du risque est quant à lui en retrait de 24,22% puisqu'il s'établit à 281,4 Mdhs au 1^{er} semestre 2016 contre 371,3 Mdhs au 1^{er} semestre 2015.

Le résultat net part du groupe ressort en conséquence à 160,9 Mdhs en nette amélioration par rapport à l'année précédente (+ 94,98%).

<i>Consolidé IFRS (Montants en Mdhs)</i>	2013	2014	Var 14/13	2015	Var 15/14
Intérêts et produits assimilés	2 553,0	2 538,3	-0,58%	2 419,6	-4,67%
Intérêts et charges assimilés	917,5	856,7	-6,63%	688,3	-19,65%
Marge d'intérêt	1 635,5	1 681,6	2,82%	1 731,3	2,96%
Commissions perçues	330,2	343,9	4,14%	348,5	1,33%
Commissions servies	31,8	29,8	-6,23%	31,0	4,07%
Marge sur commissions	298,5	314,1	5,24%	317,5	1,07%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	188,0	149,1	-20,71%	111,0	-25,55%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	17,2	20,3	17,82%	11,4	-44,07%
Produits des autres activités	11,1	5,4	-51,40%	14,1	>100%
Charges des autres activités	76,3	80,9	6,06%	89,2	10,31%
Produit net bancaire	2 074,0	2 089,7	0,75%	2 096,0	0,30%
Charges générales d'exploitation	1 013,3	991,4	-2,17%	1 086,8	9,63%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles, corporelles	111,5	111,6	0,13%	107,9	-3,35%
Résultat Brut d'Exploitation	949,2	986,6	3,94%	901,3	-8,64%
Coût du risque	496,8	598,4	20,46%	766,4	28,07%
Résultat d'Exploitation	452,5	388,2	-14,21%	134,9	-65,24%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0,1	1,6	>100%	0,0	-99,21%
Résultat avant Impôt	452,4	386,6	-14,54%	134,9	-65,10%
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés	168,5	146,5	-13,04%	58,5	-60,06%
Résultat net	283,9	240,1	-15,42%	76,4	-68,18%
Intérêts minoritaires	4,7	2,3	-51,34%	-5,4	>-100%
Résultat Net Part du groupe	279,2	237,8	-14,81%	81,8	-65,60%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2015/2014

Le groupe Crédit du Maroc a clôturé l'exercice 2015 avec un Produit Net Bancaire de 2 096 Mdhs, en hausse de 0,3% par rapport à l'exercice précédent.

Les charges générales d'exploitation ont atteint près de 1 086,8 Mdhs, soit une évolution de +9,63%.

Le Résultat Brut d'Exploitation s'établit, ainsi, à 901,3 Mdhs, en retrait de 8,64% par rapport à 2014.

Le coût du risque s'établit à 766,4 Mdhs contre 598,4 Mdhs en 2014, marqué par la constatation de dotations sur certaines contreparties en 2015.

Le résultat net part du groupe s'établit à 81,8 Mdhs en baisse de 65,58% en comparaison à l'exercice précédent.

Revue analytique 2014/2013

Au terme de l'exercice 2014, le PNB du Groupe Crédit du Maroc affiche une progression de 15,6 Mdhs (+ 0,75%) s'établissant ainsi à 2 089,7 Mdhs.

Les charges générales d'exploitation à fin décembre 2014 s'inscrivent en baisse de 2,2% par rapport à 2013 soit -21,9 Mdhs.

Le résultat brut d'exploitation ainsi dégagé ressort à 987 Mdhs en évolution de +3,9% soit +37,4 Mdhs par rapport à 2013, indiquant une bonne maîtrise de l'évolution des charges.

Le coût du risque s'établit à 598,4 Mdhs contre 496,8 Mdhs en 2013. Cet écart résulte principalement des dotations supplémentaires du Crédit Du Maroc passées sur des dossiers Corporate au 4^{ème} trimestre 2014.

Quant au résultat net part du groupe, il s'inscrit en baisse de 14,8% en comparaison avec l'exercice précédent, essentiellement imputable à l'effort de provisionnement consenti au niveau du Groupe. Il s'établit à 237,8 Mdhs à fin 2014.

À noter que la contribution des filiales au produit net bancaire (PNB) et résultat net reste relativement stable entre 2014 et 2013 à 5% et 13,1% respectivement.

b. Produit net bancaire

<i>Consolidé IFRS (Montants en Mdhs)</i>	Juin 2015	Juin 2016	Var 16/15
Intérêts et produits assimilés	1 219,7	1 165,0	-4,48%
Intérêts et charges assimilés	355,1	301,5	-15,10%
Marge d'intérêt	864,7	863,6	-0,13%
Commissions perçues	183,5	195,9	6,70%
Commissions servies	15,0	15,8	5,34%
Marge sur commissions	168,5	180,1	6,83%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	51,5	67,6	31,20%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	6,3	33,6	>100%
Résultat des activités de marché	57,8	101,2	74,94%
Produits des autres activités	10,0	3,0	-70,45%
Charges des autres activités	41,4	43,7	5,35%
Produit net bancaire	1 059,6	1 104,1	4,20%
<i>Marge d'intérêt en pourcentage du PNB</i>	<i>82%</i>	<i>78%</i>	<i>-2 pts</i>
<i>Marge sur commissions en pourcentage du PNB</i>	<i>16%</i>	<i>16%</i>	<i>+0,4 pts</i>
<i>Marge des activités de marché en pourcentage du PNB</i>	<i>5%</i>	<i>9%</i>	<i>+4 pts</i>

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 1^{er} semestre 2016

Au 1^{er} semestre 2016, le produit net bancaire s'est établi à 1 104,1 Mdhs enregistrant une appréciation de 4,20% par rapport à juin 2015. Cette progression résulte des effets conjugués suivants :

- La stabilité de la marge d'intérêt (-0,13%) dans un contexte de baisse des taux, représentant à elle seule près de 78,3% du Produit Net Bancaire ;
- L'accroissement de la marge sur commissions de 6,83%, passant de 168,5 Mdhs à 180,1 Mdhs, soit + 11,5 millions de dirhams en valeur ;
- La hausse de 27,3 Mdhs des gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente expliquée principalement par :
 - La perception par CDMC d'un dividende exceptionnel de la SBVC de 13 Mdhs et la hausse des dividendes perçus par le CDM de 3,3 Mdhs ;
 - La plus-value de 7 MDhs réalisée par CDMC sur cession des titres de la SBVC aux confrères.
- L'amélioration du résultat des activités de marché de l'ordre de 74,9% passant de 57,8 Mdhs au 30 juin 2015 à 101,2 Mdhs au 30 juin 2016.

➢ Marge d'intérêts

Au 30 juin 2016, la marge d'intérêts ressort au même niveau que celui de juin 2015 (-0,13%).

Les emplois clientèle contribuent à la marge pour -16 Mdhs induite globalement par un effet taux de -28,7 et un effet capitaux de 3,4 Mdhs.

Les autres opérations avec la clientèle (dont les intérêts sur créances en souffrance) affichent une contribution de 12,6 Mdhs.

Les ressources clientèle contribuent à l'évolution de la marge pour -18,2 Mdhs.

Les certificats de dépôts impactent la marge d'intérêts pour +16,2 Mdhs induite par un effet volume de +18Mdhs.

Par ailleurs, les emplois de trésorerie et les ressources de trésorerie impactent la marge d'intérêts respectivement de -6.7 Mdhs et -1,1 Mdhs.

➤ Marge sur commissions

La marge sur commissions ressort à 180,1 Mdhs à la fin du premier semestre 2016, affichant ainsi une progression de 6,83% par rapport à celle enregistrée une année auparavant.

Cette situation est le résultat d'une augmentation des commissions perçues de 12,4 Mdhs couplée à une légère hausse des commissions servies qui n'ont progressé que de 0,8 Mdhs.

➤ Résultat des activités de marché

La performance des activités bancaires de base est confortée par une hausse conséquente du résultat des activités de marché grâce à un contexte de taux favorable observé jusqu'au mois d'avril 2016. En effet, le résultat des activités de marché est passé de 57,8 Mdhs à 101,2 Mdhs, enregistrant ainsi une hausse de 74,94%.

<i>Consolidé IFRS (Montants en Mdhs)</i>	2013	2014	Var 14/13	2015	Var 15/14
Intérêts et produits assimilés	2 553,0	2 538,3	-0,58%	2 419,6	-4,67%
Intérêts et charges assimilés	917,5	856,7	-6,63%	688,3	-19,65%
Marge d'intérêt	1 635,5	1 681,6	2,82%	1 731,3	2,96%
Commissions perçues	330,2	343,9	4,14%	348,5	1,33%
Commissions servies	31,8	29,8	-6,23%	31,0	4,07%
Marge sur commissions	298,5	314,1	5,24%	317,5	1,07%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	188,0	149,1	-20,71%	111,0	-25,55%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	17,2	20,3	17,82%	11,4	-44,07%
Résultat des activités de marché	205,3	169,4	-17,48%	122,4	-27,77%
Produits des autres activités	11,1	5,4	-51,40%	14,1	161,83%
Charges des autres activités	76,3	80,9	6,06%	89,2	10,31%
Produit net bancaire	2 074,0	2 089,6	0,75%	2 096,0	0,31%
<i>Marge d'intérêt en pourcentage du PNB</i>	79%	80%	+1 pts	83%	+2 pts
<i>Marge sur commissions en pourcentage du PNB</i>	14%	15%	+1 pts	15,15%	0 pts
<i>Marge des activités de marché en pourcentage du PNB</i>	10%	8%	-2 pts	6%	-2 pts

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2015/2014

En 2015, le produit net bancaire s'établit à près de 2 096 Mdhs, en hausse de 0,31% par rapport à l'exercice précédent. Cette situation provient essentiellement de l'évolution des postes suivants :

- L'accroissement de la marge d'intérêts, qui représente près de 82,6% du PNB, de 3% (+50 Mdhs) par rapport à 2014 ;
- La progression de la marge sur commissions liée à l'amélioration des commissions perçues à près de 317 Mdhs à fin décembre 2015 ;
- Le recul de 27,8% (-47 Mdhs) du résultat des opérations de marché pour s'établir à près de 122 Mdhs lié essentiellement à la baisse du résultat des opérations sur titres de transaction.

➤ Marge d'intérêts

La marge d'intérêt enregistre une hausse de 2,96% au niveau consolidé par rapport à fin 2014. Cette hausse est le résultat constatée sur l'entité CDM dont la marge nette d'intérêts ressort en hausse de 3,3% soit -3,3 Mdhs et sur Crédit du Maroc Leasing et Factoring dont la marge nette d'intérêts ressort en baisse pour 9,3%.

Cette évolution résulte d'une baisse des intérêts et charges assimilées (-19,65%) plus importante que celle des intérêts et produits assimilés (-4,67%).

Les emplois clientèle contribuent à la marge pour +34 Mdhs, induite par les principales contributions suivantes :

Pour les particuliers :

- Les crédits à la consommation contribuent pour +12 Mdhs sous l'effet taux ;
Les crédits consommations sont en hausse de 35 Mdhs (+1,3%) et s'établissent à 2 720 Mdhs, représentant 7,4% de l'encours emplois Clientèle du groupe ;
- Les crédits à l'habitat contribuent pour +7 Mdhs avec un effet volume de +13 Mdhs (les crédits immobiliers ont augmenté de 839 Mdhs) et un effet taux de -6 Mdhs.

Pour les entreprises :

- Les crédits d'équipement affichent un effet positif sur la marge d'intérêt de 17 Mdhs grâce à un effet taux de +25 Mdhs et un effet volume de -8 Mdhs. L'encours consolidé des crédits d'équipement, représentant 18,7% de l'encours total des emplois clientèle, est en baisse de 264 Mdhs, une baisse qui s'inscrit dans une logique de maîtrise du risque de concentration.
- Les crédits de trésorerie impactent la marge d'intérêt pour -15 Mdhs induite par un effet taux de -38 Mdhs et un effet volume de +23 Mdhs. Les crédits de trésorerie affichent une hausse de 203 Mdhs par rapport à 2014, une hausse de 2,2% freinée par la baisse des comptes à vue débiteurs.
- Les crédits aux promoteurs immobiliers affichent un effet positif sur la marge de 11 Mdhs grâce à un effet taux de 22 Mdhs et un effet volume de -11 Mdhs.
- Les autres opérations avec la clientèle affichent une contribution de +1 Mdhs.

Les ressources clientèle contribuent à l'évolution de la marge pour -29 Mdhs. Cette évolution résulte essentiellement d'une contribution :

- des ressources d'épargne à hauteur de +37 Mdhs sous l'effet taux. En effet, les ressources d'épargne confirment une progression satisfaisante en 2015.
- des ressources à vue de -10 Mdhs. Ils s'établissent à 22 740 Mdhs, en hausse de plus de 1 milliards de dirham par rapport à 2014 (+5%)
- des comptes à terme contribuent pour -49 Mdhs essentiellement sous l'effet taux.

Les certificats de dépôts impactent la Marge nette d'intérêts pour + 59 Mdhs avec un effet taux de +42 Mdhs et un effet volume de +17 Mdhs.

Par ailleurs, les emplois de trésorerie impactent la marge de -21 Mdhs (principalement sur prêts pensions avec les établissements de crédit) et les ressources de trésorerie de +7 Mdhs.

➤ Marge sur commissions

La marge sur commissions ressort à 317,5 Mdhs en hausse de 1,1% (+3,4 Mdhs) par rapport à 2014.

Les commissions perçues du Crédit Du Maroc sont relativement stables par rapport à l'année dernière. Les prix n'ont quasiment pas évolué hormis quelques produits spécifiques.

La base client a modérément évolué sur la période.

Les principales évolutions se présentent comme suit :

- La hausse des commissions monétiques de +5,3 Mdhs suite essentiellement à un effet volume. Cette évolution est essentiellement liée à la mise en marché de la nouvelle carte sur compte sur carnet « TAWFIR ». Cette évolution a permis l'amélioration du nombre de cartes, malgré la campagne d'assainissement de stock.
- La hausse des commissions sur change virement de 1,3 Mdhs
- La baisse des commissions sur opérations d'escompte de 1,7 Mdhs liée à la baisse des opérations de mobilisations de créances professionnelles.
- La baisse des produits sur activités de conseil de l'ingénierie financière pour 2 Mdhs suite à la baisse de l'activité.
- La bonne performance sur les produits télématiques (+16%) expliquée par la progression des souscriptions Banque Directe, dont le taux d'équipement atteint 83,3%.

Par ailleurs, les commissions servies ont connu une évolution de +1,2 Mdhs expliquée principalement par la hausse des charges sur les moyens de paiement.

Les filiales contribuent à la hausse de la marge sur commission globalement pour +1 Mdhs enregistrée principalement par Crédit du Maroc Capital.

➤ Résultat des activités de marché

La performance concernant les résultats des activités bancaires de base est atténuée par une réduction significative des produits des opérations de marchés liée au contexte défavorable observée en 2015 sur la courbe des taux mais également à la politique prudente de la banque sur ce type d'activité.

Le résultat des opérations de marché, représentant près de 6% du PNB, ressort à 122,4 Mdhs soit une baisse de 27,8% par rapport à 2014. Cette évolution s'explique par :

- L'évolution du poste « Gains ou pertes nets sur actifs financiers à la juste valeur par résultat » qui ressort en baisse de 38,2 Mdhs, une baisse expliquée essentiellement par :
 - La baisse du résultat sur trading titre de la salle des marchés de 32,3 Mdhs suite à la baisse de l'activité.
 - La baisse du résultat de change de 5,8 Mdhs (dont -2,7 Mdhs sur le change billets).
- L'évolution du poste « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponible à la vente » qui ressort en baisse 8,9 Mdhs expliquée par la baisse des dividendes perçus des participations notamment de CMI et Interbank.

➤ Produits et Charges des autres activités

Les produits des autres activités enregistrent une hausse de 8,7 Mdhs expliquée principalement par des plus-values nées de la récupération d'actifs par CDM Leasing & Factoring.

Les charges des autres activités augmentent de 8,3 Mdhs expliquées par la hausse sur la cotisation au fonds de garantie des déposants de 4,3 Mdhs.

Revue analytique 2014/2013

Au titre de l'exercice 2014, le produit net bancaire du Crédit du Maroc a enregistré une progression de 0,75% en comparaison avec 2013 suite à l'évolution de :

- La marge d'intérêts qui a connu un accroissement de 2,8%. La marge d'intérêts représente 80,5% du PNB annuel 2014 ;
- La marge sur commissions qui affiche une évolution positive de 5,2% ;
- Le résultat des activités de marché qui se hisse à 169,4 Mdhs, soit une baisse de 17,5% par rapport à 2013 ;
- Le résultat des autres activités bancaires en baisse de 10,3 Mdhs constitué essentiellement de la rémunération du c/c d'associé de SIFIM et de la cotisation au fonds de garantie des dépôts.

➤ Marge d'intérêts

La marge d'intérêts enregistre une hausse de 46 Mdhs passant 1 635,5 Mdhs à 1 681,6 Mdhs à fin 2014.

Les contributions les plus significatives concernent le CDM pour +49 Mdhs et CDML pour -4 Mdhs.

Les emplois clientèle contribuent à la marge d'intérêts pour -28 Mdhs. La baisse des valeurs reçues en pension de la clientèle constatée en 2014 impacte négativement la contribution des emplois clientèle.

Les autres opérations avec la clientèle et les intérêts de retard affichent une contribution en baisse de 6 Mdhs.

Les ressources clientèle contribuent à hauteur de -1 Mdhs dans l'évolution de la Marge d'intérêts.

Les emplois de trésorerie contribuent pour -6 Mdhs. Cet impact résulte d'un effet positif de 58 Mdhs des prêts et pension avec les établissements de crédits et assimilés et un impact négatif de 64 Mdhs sur les placements en titres suite à la baisse des encours en 2014.

Les ressources de trésorerie impactent la marge de +56 Mdhs. La contribution tient compte d'une rémunération sur les CD émis dont la charge est en baisse de 61 Mdhs suite à la baisse des encours, et sur la dette subordonnée dont la charge est en hausse de 6 Mdhs suite à la révision des taux.

➤ Marge sur commissions

La marge sur commissions, représentant 15% du PNB, ressort à 314,1 Mdhs en hausse de 5,24% par rapport à 2013, suite essentiellement à la mise en place d'un suivi plus strict et plus efficace ainsi que de la revue des tarifications concernant plusieurs produits et services.

➤ Résultat des activités de marché

Le résultat des opérations de marché, représentant 8% du PNB, ressort à 169,4 Mdhs, en baisse de 17,5% par rapport à 2013.

c. Contribution des filiales dans le produit net bancaire consolidé

Sur la période 2013 – juin 2016, Crédit du Maroc demeure le principal contributeur au PNB du Groupe.

Contribution des filiales dans le produit net bancaire consolidé au 1^{er} semestre 2016

En Kdhs	30/06/2015	% du PNB	30/06/2016	% du PNB	Var 16/15
CDM	963 118	90,89%	991 029	89,76%	- 1,13 pts
CDMA	30 932	2,92%	30 848	2,79%	-0,13 pts
CDMC	2 342	0,22%	22 551	2,04%	1,82 pts
CDM LEASING & FACTORING	54 500	5,14%	51 357	4,65%	-0,49 pts
CDMP	7 494	0,71%	7 262	0,66%	-0,05 pts
SIFIM	- 1	-0,00%	342	0,03%	0,03 pts
CDM OFFSHORE	1 215	0,11%	703	0,06%	-0,05 pts
Groupe CDM	1 059 601	100,00%	1 104 092	100,00%	4,20%

Source : Crédit Du Maroc

Au terme du 1^{er} semestre 2016, Crédit du Maroc reste le principal contributeur au PNB consolidé du groupe, avec une participation de l'ordre de 89,76%, accusant ainsi une baisse de 1,13 point par rapport à une année auparavant.

CDM Leasing & Factoring participe au PNB consolidé du Groupe à hauteur de 4,65% en retrait de 0,49 pts par rapport au 1^{er} semestre 2015.

En 3^{ème} position, nous retrouvons CDM Assurance qui contribue à hauteur de 2,79% au produit net bancaire consolidé à 30,8 Mdhs, une contribution quasi stable par rapport au 1^{er} semestre 2015.

La contribution de CDM Capital au PNB consolidé du groupe s'établit à 2,04%, témoignant ainsi d'une hausse de 1,82 pts.

CDM Offshore, CDM Patrimoine, et SIFIM contribuent faiblement au PNB consolidé du groupe.

Contribution des filiales dans le produit net bancaire consolidé 2015

En KDH	2013	% du PNB	2014	% du PNB	Var 14/13	2015	% du PNB	Var 15/14
CDM	1 970 461	95%	1 985 549	95,02%	+0,01pts	1 925 551	91,87%	-3,15pts
CDMA	39 170	1,89%	42 562	2,04%	+0,15pts	41 923	2,00%	-0,04pts
CDMC	5 809	0,3%	3 616	0,17%	+0,11pts	4 433	0,21%	0,04pts
CDM Leasing & Factoring	50 007	2,4%	45 030	2,15%	-0,26pts	104 088	4,97%	2,81pts
CDMP	15 640	0,8%	15 157	0,73%	-0,03pts	15 715	0,75%	0,02pts
SIFIM	-11 505	-0,6%	- 6 166	-0,30%	0,26pts	931	0,04%	0,34pts
CDM OFFSHORE	4 459	0,2%	3 912	0,19%	-0,03pts	3 377	0,16%	-0,03pts
Groupe CDM	2 074 041	100 %	2 089 660	100 %	0,75 %	2 096 019	100 %	0,30 %

Source : Crédit Du Maroc

A fin 2015, le Crédit du Maroc contribue à hauteur de 92% au produit net bancaire consolidé du groupe Crédit du Maroc, soit une baisse de 3,15 points par rapport à 2014.

CDM Leasing & Factoring est en 2^{ème} position avec une participation de 4,97% au produit net bancaire consolidé du groupe en 2015 en hausse de 2,81 pts en comparaison avec 2014.

La part de CDM Assurance dans le PNB du groupe ressort à 41,9 Mdhs affichant une légère baisse de 0,04 pts comparativement à 2014.

CDM Patrimoine affiche un produit net bancaire de 15,7 Mdhs représentant 0,75% du produit net bancaire consolidé du groupe en progression de 0,02 pts.

La contribution de CDM Capital dans le PNB consolidé du groupe enregistre une hausse de 0,04 pts en 2015 pour un solde de 4,4 Mdhs.

La Banque Offshore ressort en 6^{ème} position représentant 0,16% du produit net bancaire consolidé du groupe avec un solde de 3,4 Mdhs.

SIFIM réalise un PNB de 1 Mdhs soit une contribution de 0,04% au PNB du groupe.

Contribution des filiales dans le produit net bancaire consolidé 2014

Au titre de l'exercice 2014, le Crédit du Maroc contribue à hauteur de 95% au PNB consolidé du groupe Crédit du Maroc.

CDM Leasing & Factoring est en 2^{ème} position avec une participation de 2,2% au produit net bancaire consolidé du groupe à fin 2014.

La part de CDM Assurance dans le PNB du groupe se consolide à 42,6 Mdhs affichant une progression de 8,7% comparativement à 2013.

CDM Patrimoine affiche un produit net bancaire de 15,2 Mdhs représentant 0,7% du produit net bancaire consolidé du groupe en légère baisse de 0,04 pts.

La Banque Offshore ressort en 5^{ème} position représentant 0,2% du produit net bancaire consolidé du groupe avec un solde de 3,9 Mdhs.

La contribution du CDM Capital dans le PNB consolidé du groupe enregistre un retrait de 37,8% pour un solde 3,6 Mdhs.

SIFIM réalise un PNB négatif de -6,2 millions contre -11,5 Mdhs l'exercice précédent.

d. Charges générales d'exploitation

<i>Consolidé IFRS (montants en Mdhs)</i>	Juin 2015	Juin 2016	Var 16/15
Charges de personnel	325,40	331,56	1,89%
Impôts et taxes	17,02	19,15	12,53%
Loyers	27,47	31,00	12,84%
Honoraires	29,82	16,83	-43,57%
Frais d'entretien, d'électricité & eau, personnel interim et Ass	7,86	22,14	>100%
Trsp, Mission et réception, publicité	26,64	27,06	1,59%
Frais postaux & Telecom, recherche & Doc, conseil et assemblée	27,33	24,45	-10,55%
Diverses autres charges externes	43,95	49,12	11,77%
Autres charges générales d'exploitation	0,36	- 9,96	> -100%
Dotations nettes aux provisions pour engagements de retraite et obligations similaires	1,01	5,80	>100%
Charges nettes non courantes	- 0,01	- 0,00	-98,55%
Charges générales d'exploitation	506,85	517,14	2,03%

Source : Crédit Du Maroc

Revue analytique 1er semestre 2016

Au 30 juin 2016, les charges générales d'exploitation ont augmenté de 2,03% par rapport au 1^{er} semestre 2015, passant de 506,85 Mdhs à 517,14 Mdhs. Cette augmentation est essentiellement constatée sur les éléments suivants :

- Les frais de personnel pour +6 Mdhs, résultant principalement de l'accroissement de la masse salariale et l'augmentation des charges de formation ;
- Les rémunérations d'intermédiaires et honoraires ont accusés une baisse de 13 Mdhs ;
- Les loyers pour 3,53 Mdhs ;
- Les impôts et taxes de 2 Mdhs suite à la comptabilisation du budget à l'ouverture de l'exercice ;
- Les frais de publicité +1 Mdhs ;

- Les prestations Wafasalaf pour +4 Mdhs suite à l'élargissement du partenariat ;
- Les dotations aux amortissements pour +4.79 Mdhs et les dépréciations d'immobilisations de +1,9 Mdhs relatif au droit au bail de la succursale de Paris.

Les charges générales d'exploitation des filiales évoluent globalement à la hausse de 2,3 Mdhs portées principalement par CDMLF.

Les charges générales d'exploitation ont évolué comme suit sur la période 2013-2015 :

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2013	2014	Var 14/13	2015	Var 15/14
Charges de personnel	621,70	646,67	4,02%	658,12	1,77%
Impôts et taxes	17,71	5,81	-67,17%	98,23	>100%
Loyers	56,05	58,51	4,38%	58,01	-0,85%
Honoraires	31,25	42,14	34,85%	31,13	-26,13%
Frais d'entretien, d'électricité & eau, personnel interim et Ass	48,12	48,35	0,47%	47,72	-1,30%
Trsp, Mission et réception, publicité	49,17	52,60	6,98%	55,76	6,01%
Frais postaux & Telecom, recherche & Doc, conseil et assemblée	59,73	55,11	-7,73%	52,32	-5,06%
Diverses autres charges externes	87,06	91,58	5,19%	95,03	3,77%
Autres charges générales d'exploitation	- 14,44	- 3,87	-73,21%	2,26	-41,64%
Dotations nettes aux provisions pour engager	56,97	4,98	>-100%	7,70	54,55%
Charges nettes non courantes	0,02	0,51	>-100%	0,49	>-100%
Charges générales d'exploitation	1 013,34	991,40	-2,16%	1 086,85	9,63%

Source : Crédit Du Maroc

Revue analytique 2015/2014

Au titre de l'exercice 2015, les charges générales d'exploitation ont enregistré un solde de 1 086,8 Mdhs, soit une hausse de 9,63% en raison essentiellement de l'impact du redressement fiscal relatif à l'impôt sur les revenus pour un montant de 79 Mdhs.

Hors cette charge, les charges générales consolidées tiennent comptes des évolutions suivantes :

- Les charges de personnel en 2015 ont enregistré une hausse de 1,77% à près de 11,5 Mdhs. Leur évolution s'explique par la hausse de la masse salariale et l'effet des révisions de situations opérées en 2014 suite à l'augmentation du GPBM accordée en juillet ;
- Les rémunérations d'intermédiaires et honoraires qui enregistrent une baisse de plus 11 Mdhs due à la prise en compte en 2014 de charges relatives au Projet Entreprise ;
- Les impôts et taxes en hausse de 13 Mdhs suite à la constatation en 2014 de reprises sur impôts locaux prescrits ;
- Les amortissements ressortent en baisse de près 3 Mdhs suite à l'arrivée au terme d'amortissement d'actifs significatifs.

Revue analytique 2014 / 2013

À fin 2014, les charges générales d'exploitation ressortent à 991,4 Mdhs en baisse de 2,16% par rapport à l'exercice précédent.

Les contributions aux charges générales d'exploitation les plus significatives concernent le Crédit du Maroc (96,56%) et CDML (1,48%). La contribution des autres filiales reste relativement faible.

Les charges liées aux frais de personnel et aux dotations nettes aux provisions pour engagements de retraite et obligations similaires ont connu une baisse cumulée de 5,5% par rapport à l'exercice précédent expliquée par :

- un effet de base 2013 marqué par la prise en compte de la dotation exceptionnelle pour départs aidés pour un montant de 56 Mdhs ;
- l'augmentation GPBM ;
- des indemnités de départs volontaires additionnelles ;
- des dotations complémentaires pour engagements sociaux.

Les charges de personnel représentent 65,2% des charges générales d'exploitation.

La baisse des impôts et taxes est essentiellement liée aux reprises sur impôts prescrits.

Les charges locatives ressortent à 58,5 Mdhs en progression de 4,38% liée à la révision des contrats de bail renouvelés.

Les honoraires et les rémunérations d'intermédiaires, enregistrent une croissance de 5,27% à 198,2 Mdhs. Cette hausse s'explique en partie par l'augmentation des charges de recouvrement et la prise en compte des charges relatives aux projets structurants (Mise en place de la nouvelle organisation distributive, Back office, inventaires...)

Les diverses autres charges externes ressortent en hausse de 5,19% à 91,58 Mdhs. Cette variation s'explique essentiellement par la hausse de l'enveloppe sur les dossiers de crédits en gestion chez des partenaires.

Enfin, les autres charges générales d'exploitation présentent une régression de 73,21 % à -3,87 Mdhs qui s'explique par les régularisations opérées sur les charges des exercices antérieurs surestimées.

e. Résultat brut d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation du Crédit du Maroc évolue comme suit sur les périodes considérées :

<i>Consolidé IFRS (montants en Mdhs)</i>	Juin 2015	Juin 2016	Var 16/15
Produit net bancaire	1 059,6	1 104,1	4,20%
Charges générales d'exploitation	506,8	517,1	2,03%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles, corporelles	51,2	55,2	7,81%
Résultat Brut d'Exploitation	501,5	531,7	6,02%
Coefficient d'exploitation	52,67%	51,84%	-0,83 pts

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 1^{er} semestre 2016

Au cours du premier semestre 2016, le Résultat Brut d'Exploitation s'est élevé à 531,7 Mdhs, affichant ainsi une hausse de 6,02% par rapport au premier semestre de 2015. Cette progression du RBE est due à une augmentation plus importante du Produit Net Bancaire (+4,20%) par rapport à celle des charges générales d'exploitation (+2,03%). Ceci a aussi absorbé la hausse des dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles de 4 Mdhs.

Pour sa part, le coefficient brut d'exploitation s'est déprécié de 0,83 points, passant de 52,67% au cours du premier semestre 2015 à 51,84% au cours du premier semestre 2016

<i>Consolidé IFRS (montants en Mdhs)</i>	2013	2014	Var 14/13	2015	Var 15/14
Produit net bancaire (1)	2 074,0	2 089,7	0,75%	2 096,0	0,30%
Charges générales d'exploitation (2)	1 013,3	991,4	-2,17%	1 086,8	9,63%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles, corporelles (3)	111,5	111,6	0,13%	107,9	-3,35%
Résultat Brut d'Exploitation	949,2	986,6	3,94%	901,3	-8,64%
Coefficient d'exploitation ((2)+(3))/(1)	54,2%	52,8%	-1,45 pts	57,0%	+4,22 pts

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2015 / 2014

Au 31 décembre 2015, le résultat brut d'exploitation du Crédit du Maroc s'élève à près de 901,3 Mdhs, enregistrant une baisse de 8,64% par rapport à l'exercice 2014. Cette situation résulte essentiellement d'une légère progression du PNB de 0,30%, accompagnée d'une croissance plus importante des charges générales d'exploitation (+9,63%).

Les dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles ressortent en baisse de -3,35% par rapport à 2014.

Pour sa part, le coefficient Brut d'Exploitation affiche une hausse de 4,22 points pour atteindre 57% à fin 2015 contre 52,8% en 2014.

Revue analytique 2014 / 2013

Au 31 décembre 2014, le résultat brut d'exploitation consolidé ressort à 986,6 Mdhs, soit une évolution de 3,94% expliqué par un PNB amélioré de 0,75% et des charges d'exploitation contenues (baisse de 21,9 Mdhs par rapport à l'exercice précédent).

Les dotations aux amortissements sont stables en glissement annuel.

Il en résulte un coefficient d'exploitation en amélioration de 1,4 point. Il s'établit à 52,8 % à fin 2014 contre 54,2% en 2013.

f. Coût du risque

La base de dépréciation individuelle des prêts et créances selon les critères adoptés par Bank Al-Maghrib dans sa circulaire n° 19/G/2002, a été maintenue.

La base de dépréciation collective des prêts & créances a concerné les créances sensibles

- **Dépréciation sur base individuelle** : Outre les créances en souffrance présentant des montants relativement significatifs pour lesquelles les provisions ont été estimées individuellement par le département du recouvrement, le groupe Crédit du Maroc a développé des modèles statistiques sur la base des historiques de recouvrement pour le calcul des provisions relatives aux créances en souffrance non significatives.
- **Dépréciation sur base collective** : Le groupe Crédit du Maroc a développé des modèles statistiques pour calculer les provisions collectives sur la base des historiques de transformation des créances sensibles en créances en souffrance.

Revue analytique 1^{er} semestre 2016

Le coût du risque du Groupe Crédit du Maroc évolue comme suit sur la période Juin 2015-Juin 2016 :

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	Juin 2015	Juin 2016	Var 16/15
Dotations aux provisions	378,3	296,4	-21,64%
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	273,3	289,3	5,87%
Provisions engagements par signature	93,5	0,0	>100%
Autres provisions pour risques et charges	11,4	7,1	-38,02%
Reprises de provisions	20,4	101,2	> 100%
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	18,5	81,7	> 100%
Reprises de provisions engagements par signature	0,0	16,0	-
Reprises des autres provisions pour risques et charges	1,9	3,4	84,11%
Variation des pertes et récupération sur frais et créances	13,4	86,2	> 100%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	3,4	6,5	92,95%

Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	18,8	82,4	> 100%
Récupérations sur prêts et créances amorties	9,5	5,0	-47,72%
Autres pertes	0,7	2,1	> - 100%
Coût du risque	371,3	281,4	-24,22%

Source : Crédit Du Maroc

Au cours du premier semestre 2016, le coût du risque s'établit à 281,4 Mdhs, en retrait de 24,22% par rapport au premier semestre 2015. Cette tendance est globalement liée à :

- L'amélioration de la qualité du portefeuille (baisse des déclassements) ;
- La stabilisation du niveau des créances en souffrance sur les crédits aux particuliers ;
- La baisse des dossiers de déclassement sur le marché de la grande entreprise ;
- L'accroissement des flux de recouvrements.

Le coût du risque du Crédit du Maroc est marqué par la prise en compte, en 2016, d'une provision pour risque filière sur l'immobilier et sur le secteur du bâtiment et travaux publics pour 68 Mdhs à fin juin 2016 et par l'impact du changement de seuil d'estimation des provisions individuelles sur base statistique de 2 Mdhs à 4 Mdhs estimé à 32 Mdhs à fin juin 2016.

Les dotations aux provisions se sont réduites de 21,64% suite à l'absence de provisions sur engagements par signature au cours du 1^{er} semestre 2016.

Le coût du risque s'établit pour le Crédit du Maroc à 270 Mdhs en baisse de 87 Mdhs et 11 Mdhs pour CDMLF en baisse de 3 Mdhs.

Revue analytique 2015 / 2014

<i>Consolidé IFRS (Montants en Mdhs)</i>	2013	2014	Var 14/13	2015	Var 15/14
Dotations aux provisions	519,4	620,0	19,38%	788,3	27,14%
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	482,2	597,0	23,81%	644,1	7,89%
Provisions engagements par signature	27,5	10,9	-60,31%	94,7	>100%
Autres provisions pour risques et charges	9,7	12,1	24,81%	49,5	>100 %
Reprises de provisions	152,2	176,7	16,11%	218,8	23,85%
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	140,5	155,1	10,40%	204,4	31,79%
Reprises de provisions engagements par signature	3,0	0,0	-100,00%	0,0	n.a.
Reprises des autres provisions pour risques et charges	8,7	21,6	148,39%	14,4	-33,24%
Variation des pertes et récupération sur frais et créances	129,5	155,1	19,72%	196,9	26,96%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	0,3	6,6	1819,41%	7,8	18,97%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	155,5	160,4	3,17%	204,7	27,60%
Récupérations sur prêts et créances amorties	29,3	14,4	-51,01%	16,8	16,93%
Autres pertes	3,0	2,5	-18,27%	1,2	-51,62%
Coût du risque	496,8	598,5	20,5%	766,4	28,1%

Source : Crédit Du Maroc

Au 31 décembre 2015, le coût du risque ressort à 766,4 Mdhs, en progression de 28,1% par rapport à 2014. Cette évolution est expliquée par :

- Un contexte qui demeure toujours dégradé notamment dans le domaine de la grande entreprise ;

- Une politique de couverture rigoureuse qui se traduit par le renforcement de la couverture globale des actifs dépréciés : 74% fin 2015 contre 69% fin 2014 ;
- Une hausse du coût du risque opérationnel de +43 Mdhs suite à un effet de base (reprise de provision de 9,2 millions de dirhams en 2014) et un provisionnement lié à divers litiges.

Les dotations aux provisions affichent une hausse de 27,14% (+168 Mdhs). Cette évolution provient de la hausse de près de 8% des provisions pour dépréciation des prêts et créances par rapport à 2014 notamment à cause de l'évolution à la hausse des provisions sur les particuliers et les entreprises. Les dotations aux provisions pour dépréciation des prêts et créances représentent près de 82% des dotations aux provisions enregistrées en 2015.

Les reprises de provisions ont enregistré une hausse de 23,9 % et s'établissent à 218,8 Mdhs en 2015 contre 176,8 Mdhs en 2014. Cette hausse est principalement due à la reprise des provisions pour dépréciation des prêts et créances relatives à des dossiers de la Direction Grande Entreprise.

Les pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées ressortent à 204,7 Mdhs contre 160,4 Mdhs en 2014. Ce poste porte sur des abandons de créances anciennes totalement provisionnées.

La contribution du CDML dans le coût du risque consolidé représente 6,7% contre 2,7% en 2014 augmentant le coût du risque de +51 Mdhs.

Revue analytique 2014 / 2013

Au titre de l'exercice 2014, le coût du risque ressort en croissance de 20,5% et s'établit à 598,5 Mdhs. Cette hausse est principalement expliquée par :

- Un contexte économique difficile observé en 2014 ;
- La mise en place d'un régime de rémunération variable en fonction des performances atteintes ;
- L'approche rigoureuse du groupe en matière de suivi et de couverture des risques.

Les dotations aux provisions pour dépréciation des prêts et créances affichent une croissance de 23,8% liée d'une part, à une accélération du rythme de déclassement des créances durant l'année 2014 (150 Mdhs sur les PME, 125 Mdhs sur le marché de la Grande Entreprise et 105 Mdhs sur le réseau de proximité provenant surtout des crédits immobiliers), et d'autre part à un effort important de provisionnement du groupe sur les particuliers et les entreprises (88% du coût du risque).

La contribution de ces provisions dans le montant global des dotations aux provisions a augmenté de +3,4 pts pour s'établir à 96,3% en 2014.

Les reprises de provisions affichent une hausse de 16,1% pour s'établir à 176,7 Mdhs. Cette hausse est essentiellement liée à la reprise des provisions sur pour dépréciation des prêts et créances des dossiers de la Direction des Grandes Entreprises.

Les reprises des autres provisions pour risques et charges évoluent de +13 Mdhs. Cette évolution s'explique principalement par la réintégration en 2014 pour 9 Mdhs de provisions sur des dossiers devenus sans objet et par la reprise de 5 Mdhs sur risques évalués pour des montants inférieurs aux provisions constituées.

Les pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées ressortent à 160,4 Mdhs contre 155,5 Mdhs en 2013. Ce poste porte sur des abandons de créances anciennes totalement provisionnées.

En 2014, CDML a augmenté le coût du risque de 16 Mdhs.

Principaux indicateurs de risque

L'évolution des indicateurs de risques, entre le 30 juin 2015 au 30 juin 2016, s'est traduite comme suit :

Consolidé IFRS (Montants en Mdhs)	Juin 2015	Juin 2016	Var 16/15
Créances clientèle nettes	36 131,88	37 564,19	3,96%
Provisions	3 337,08	3 680,00	10,28%
Créances clientèle brutes	39 468,96	41 244,20	4,50%
Créances en souffrance brutes	4 395,09	4 286,20	-2,48%
Créances en souffrances nettes	1 058,00	606,20	-42,70%
Taux de contentieux[1]	11,14%	10,39%	-0,74 pts
Taux de couverture[2]	75,93%	85,86%	9,93 pts
Coût du risque (en %)[3]	0,94%	0,68%	-0,26 pts

[1] Taux de contentieux = Créances en souffrance brutes / Créances sur la clientèle brutes

[2] Taux de couverture = Provisions sur créances en souffrance / Créances en souffrance brutes

[3] Coût du risque = Coût du risque / Créances sur la clientèle brutes

Revue analytique 1^{er} semestre 2016

Au 30 juin 2016, le taux de contentieux a baissé de 0,74 pts pour s'établir à 10,39%. Ceci vient suite à la baisse des créances en souffrance brutes de 2,48% couplée à la hausse des créances clientèle brutes de 4,50%.

Parallèlement, le taux de couverture a augmenté de 9,93 pts pour s'établir à 85,86%. Cette hausse s'explique essentiellement par l'augmentation des provisions de 10,28% ainsi que par la baisse des créances en souffrance brutes.

Les créances en souffrance nettes affichent ainsi une baisse de 42,7% (-451,8 Mdhs) à 606,2 Mdhs.

Le coût du risque, en % des créances sur la clientèle ressort à 0,68%, accusant ainsi une baisse de 0,26 pts. Ceci est la résultante de la hausse des créances clientèle brutes conjuguée à la baisse de 24,4% du coût de risque.

Historiquement, l'évolution des indicateurs de risque, sur la période 2013-2015, se présente comme suit :

Consolidé IFRS (Montants en Mdhs)	2013	2014	Var 14/13	2015	Var 15/14
Créances clientèle nettes	36 842,48	35 042,2	-4,89%	36 990,0	5,56%
Provisions	2 739,31	3 112,6	13,63%	3 638,0	16,88%
Créances clientèle brutes	39 581,79	38 154,8	-3,61%	40 628,02	6,48%
Créances en souffrance brutes	3 705,60	4 024,1	8,60%	4 393,2	9,17%
Créances en souffrances nettes	966,29	911,54	-5,67%	755,2	-17,15%
Taux de contentieux [1]	9,36%	10,55%	+1,18 pts	10,81%	+0,27 pts
Taux de couverture [2]	73,92%	77,35%	+3,42 pts	82,81%	+5,46 pts
Coût du risque (en %)[3]	1,26%	1,57%	+0,31 pts	1,89%	+0,32 pts

Source : Crédit Du Maroc

[1] Taux de contentieux = Créances en souffrance brutes / Créances sur la clientèle brutes

[2] Taux de couverture = Provisions sur créances en souffrance / Créances en souffrance brutes

[3] Coût du risque = Coût du risque / Créances sur la clientèle brutes

Revue analytique 2015 / 2014

Le taux de contentieux s'élève à 10,81% à fin 2015 contre 10,55% en 2014. Cette évolution est principalement liée à la progression des créances en souffrance, tandis que l'encours brut de crédit n'a évolué que de 6,48% par rapport à l'exercice précédent.

Cette hausse de taux de contentieux a été atténuée par une amélioration du taux de couverture de 5,46 points et qui s'établit à 82,81%. L'appréciation du taux de couverture est le résultat d'une évolution plus rapide des créances en souffrances en comparaison aux provisions.

En 2015, les créances en souffrances brutes ont marqué une hausse de 9,17% liée essentiellement aux transferts de dossiers vers le contentieux s'inscrivant dans le cadre d'assainissement du groupe.

Le coût du risque, en % des créances sur la clientèle s'élève à 1,89% en 2015 contre 1,57% en 2014.

Revue analytique 2014 / 2013

En 2014, l'encours des créances clientèle nettes accuse une légère baisse de 4,9% à 35 042,2 Mdhs en raison du resserrement des conditions d'octroi des crédits appliqué par le Crédit du Maroc et notamment envers les entreprises et ce dans le cadre des mesures prises pour une meilleure maîtrise du coût du risque.

Les provisions ressortent à 3 112,6 Mdhs contre 2 739,3 Mdhs soit une croissance de 13,6%. Cette hausse est due à l'accélération du rythme de déclassement durant l'année 2014. Elle concerne essentiellement la Banque de Financement et d'Investissement ainsi que la Direction Middle Market. Les produits les plus touchés sont le débit en compte entreprise, les crédits de trésorerie et les crédits d'équipements.

Les créances en souffrance brutes présentent une progression 8,6% en 2014 contre 14,8% en 2013 et ce suite à l'augmentation des créances en souffrance de la Banque de Financement et d'Investissement ainsi que la Direction Middle Market.

L'amélioration du taux de progression des créances en souffrance nettes est expliquée par les efforts de la plateforme de recouvrement amiable Réseau, la direction juridique pour le recouvrement contentieux et aussi par le recouvrement et la restructuration des créances en risque sensible par la Direction Conseil et Restructuration.

Les créances en souffrance nettes affichent un retrait de 5,7% et s'établissent à 911,5 Mdhs.

Ainsi en 2014, le taux de contentieux affiche une hausse de 1,18 point de base et s'établit à 10,6% suite à la progression des créances en souffrance brutes conjuguées à la régression des créances à la clientèle.

Le taux de couverture s'élève à 77,4 % à fin 2014, soit 3,4 points de plus par rapport à 2013 porté par l'augmentation des provisions de 13,63%.

g. Résultat d'Exploitation

<i>Consolidé IFRS (Montants en Mdhs)</i>	Juin 2015	Juin 2016	Var 16/15
Résultat Brut d'Exploitation	501,51	531,70	6,02%
Coût du risque	371,28	281,36	-24,22%
Résultat d'Exploitation	130,23	250,34	92,23%

Source : Crédit Du Maroc

Revue analytique 1^{er} semestre 2016

Le résultat d'exploitation s'élève au cours du premier semestre de 2016 à 250,34 Mdhs, affichant une hausse de l'ordre de 92,23% par rapport au premier semestre de 2015. Cette progression du résultat d'exploitation résulte d'une hausse du Résultat brut d'Exploitation de 6,02% combinée à une importante baisse du coût du risque de 24,22%.

<i>Consolidé IFRS (Montants en Mdhs)</i>	2013	2014	Var 14/13	2015	Var 15/14
Résultat Brut d'Exploitation	949,2	986,6	3,94%	901,3	-8,64%
Coût du risque	496,8	598,4	20,46%	766,4	28,07%
Résultat d'Exploitation	452,5	388,2	-14,21%	134,9	-65,24%

Source : Crédit Du Maroc

Revue analytique 2015 / 2014

À la clôture de l'exercice 2015, le résultat d'exploitation a enregistré un repli de 253,3 Mdhs par rapport à l'exercice 2014, pour s'établir à 134,9 Mdhs, soit une évolution de -65,25%. Cette évolution s'explique essentiellement par le retrait du résultat brut d'exploitation de 8,64% conjugué à une hausse du coût du risque de 28,07% par rapport à l'exercice précédent.

Revue analytique 2014 / 2013

Au titre de l'exercice 2014, le résultat d'exploitation accuse une baisse de 14,21% alors que le résultat brut d'exploitation enregistre une hausse de 3,9%. Cette régression est donc liée directement à l'augmentation du coût du risque de 101,7 Mdhs.

h. Résultat Net

Les indicateurs de rentabilité du groupe Crédit du Maroc ont évolué comme suit :

Consolidé IFRS (montants en MDH)	Juin 2015	Juin 2016	Var 16/15
Résultat d'Exploitation	130,2	250,3	92,2%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0,0	0,04	>100%
Résultat avant Impôt	130,2	250,3	92,2%
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés	47,0	89,4	90,2%
Résultat net	83,2	161,0	93,3%
Intérêts minoritaires	0,72	0,03	-95,8%
Résultat Net Part du groupe	82,5	160,9	95,0%

Source : Crédit Du Maroc

Revue analytique 1^{er} semestre 2016

Au 30 juin 2016, le résultat net part du groupe Crédit du Maroc s'établit à 160,9 Mdhs, en progression de 95% par rapport au 30 juin 2015. Cette situation s'explique essentiellement par l'effet combiné de :

- La hausse significative du résultat d'exploitation, de l'ordre de 92,2% ;
- L'amélioration nette du résultat des activités de marché à hauteur de 74,9% ;
- La baisse du coût de risque de 24,2%.

Consolidé IFRS (montants en Mdhs)	2013	2014	Var 14/13	2015	Var 15/14
Résultat d'Exploitation	452,5	388,2	-14,2%	134,9	-65,2%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0,1	1,6	>100%	0,0	-99,2%
Résultat avant Impôt	452,4	386,6	-14,5%	134,9	-65,1%
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés	168,5	146,5	-13,0%	58,5	-60,1%
Résultat net	283,9	240,1	-15,4%	76,4	-68,2%
Intérêts minoritaires	4,7	2,3	-51,3%	-5,4	>-100%
Résultat Net Part du groupe	279,15	237,8	-14,8%	81,9	-65,6%

Source : CDM

Revue analytique 2015 / 2014

En 2015, le résultat net du groupe Crédit du Maroc s'élève à près de 76,4 Mdhs, accusant une baisse de 68,2%. Cette situation s'explique essentiellement par l'effet combiné des éléments suivants :

- La réduction de 27,8% des activités de marché ;
- L'impact de 79 Mdhs lié au contrôle fiscal ;
- La hausse du coût du risque dans un environnement économique toujours tendu.

Le RNPG affiche donc une baisse de 65,6% à 81,9 Mdhs en ligne avec la contraction du résultat net.

Revue analytique 2014 / 2013

A fin 2014, le résultat net du Groupe Crédit du Maroc a atteint 240,1 millions de dirhams, réalisant ainsi une baisse de 15,4 % par rapport à l'exercice précédent. Cette régression est principalement expliquée par la hausse du coût du risque.

La capacité bénéficiaire part du groupe ressort ainsi à 237,8 millions de dirhams, soit une baisse de 14,8% par rapport à 2013, impactée directement par la baisse du résultat net.

i. Contribution des filiales au résultat net consolidé du groupe

Contribution des filiales au résultat net consolidé 2016

En KDH	30/06/2015	% du RN	30/06/2016	% du RN	Var 16/15
CDM	30 939	37,18%	97 035	60,29%	23,11 pts
CDMA	20 457	24,58%	20 329	12,63%	-11,95 pts
CDMC	-911	-1,09%	14 091	8,75%	9,85 pts
CDM Leasing & Factoring	31 533	37,89%	28 687	17,82%	-20,07 pts
CDMP	3 679	4,42%	3 155	1,96%	-2,46 pts
SIFIM	- 2 351	-2,82%	- 635	-0,39%	2,43 pts
CDM OFFSHORE	- 125	-0,15%	-1 704	-1,06%	-0,91 pts
Groupe CDM	83 221	100%	160 958	100%	93,4%

Source : Crédit du Maroc

Au 1^{er} semestre 2016, la contribution de Crédit du Maroc au résultat net consolidé du Groupe demeure la plus conséquente avec la réalisation de 60,29% de ce résultat, affichant ainsi une nette amélioration de 23,11 pts.

En 2^{ème} position, nous retrouvons CDM Leasing & Factoring avec une contribution au RN consolidé du groupe à hauteur de 17,82% en baisse principalement en raison du ralentissement de la production commerciale.

CDM Assurances affiche une participation au Résultat Net consolidé du groupe à hauteur de 12,63%, soit une baisse de 11,95 pts par rapport au 1^{er} semestre 2015.

Crédit du Maroc Capital affiche une contribution de 8,75% du Résultat Net consolidé du groupe, enregistrant de ce fait une hausse de 9,85 pts.

Contribution des filiales au résultat net consolidé 2015

En KDH	2013	% du RN	2014	% du RN	Var 14/13	2015	% du RN	Var 15/14
CDM	249 077	87,74%	208 751	86,95%	-0,79 pts	3 014	3,94%	-83,01pts
CDMA	24 657	8,69%	26 655	11,10%	+2,42 pts	25 927	33,93%	22,83 pts
CDMC	-517	-0,18%	-1783	-0,74%	-0,56 pts	-1 429	-1,87%	-1,13pts
CDM Leasing & Factoring	15 001	5,28%	7 613	3,17%	-2,11 pts	44 109	57,73%	54,56pts
CDMP	7 909	2,79%	7 632	3,18%	+0,39 pts	8 242	10,79%	7,61pts
SIFIM	-14 031	-4,94%	- 9585	-3,99%	+0,95 pts	-3 335	-4,36%	-0,37pts
CDM OFFSHORE	1 782	0,63%	797	0,33%	-0,30 pts	-121	-0,16%	-0,49pts
Groupe CDM	283 878	100%	240 081	100%	-15,43%	76 408	100%	-68,17%

Source : CDM

En 2015, le Crédit du Maroc contribue seulement à hauteur de 4% au résultat net consolidé du groupe Crédit du Maroc contre 87% en 2014.

CDM Leasing et factoring affiche un résultat net de 44,1 Mdhs représentant 57,73% du résultat net consolidé 2015.

CDM Assurance est en 2^{ème} position avec une participation de 33,9% au résultat net consolidé du groupe en 2015 en hausse de 22,8 points par rapport à 2014.

La part de CDM Patrimoine dans le résultat net consolidé du groupe se situe à 8,24 Mdhs, s'appréciant de 8 pts. Elle représente 10,8% du résultat net Consolidé.

CDM Capital, CDM Offshore et la SIFIM enregistrent des participations négatives dans le résultat consolidé à fin 2015.

Contribution des filiales au résultat net consolidé 2014

Au titre de l'exercice 2014, le Crédit du Maroc contribue à hauteur de 87% au résultat net consolidé du groupe Crédit du Maroc, soit 0,8 points de moins par rapport à 2013.

CDM Assurances est en 2^{ème} position avec une participation de 11,1% % au résultat net consolidé du groupe, en hausse de 2,4 pts par rapport à l'exercice précédent.

CDM Patrimoine affiche une contribution au résultat consolidé de 7,6 Mdhs représentant 3,2% du résultat net consolidé annuel 2014 du groupe en croissance de 0,39 pts.

CDM Leasing ressort avec une participation de 3,2% au résultat net consolidé du groupe à fin 2014 en retrait de 2,11 pts comparativement à 2013.

SIFIM ressort déficitaire avec un solde de -9,6 Mdhs.

La contribution du CDM Capital dans le résultat net consolidé du groupe enregistre une régression de 0,56 pts pour un solde déficitaire de 1,8 Mdhs.

La Banque Offshore enregistre un résultat net bénéficiaire à fin 2014 représentant 0,3% du résultat net consolidé.

j. Rentabilité des fonds propres

Consolidé IFRS (montants en MDH)	Juin 2015	Juin 2016	Var 16/15
Capitaux propres part du Groupe*	4 201,3	4 233,4	0,8%
Résultat net part du groupe	82,5	160,9	95,0%
ROE	1,96%	3,80%	1,8 pts

Source : Crédit Du Maroc

* Hors résultat net part du groupe

Au 30 juin 2016, la rentabilité des fonds propres (ROE) s'est appréciée de 1,8 pts par rapport au 1^{er} semestre 2015, passant de 1,96% à 3,8%. Celle-ci est due à l'amélioration du résultat net part du groupe (+95%), malgré le renforcement des capitaux propres part du Groupe (+0,8%).

Consolidé IFRS (montants en Mdhs)	2013	2014	Var 14/13	2015	Var 15/14
Capitaux propres part du Groupe*	3 897,4	4 105,5	5,3%	4 202,0	2,4%
Résultat net part du groupe	279,2	237,8	-14,8%	81,9	-65,6%
ROE	7,16%	5,79%	-1,4 pts	1,95%	-3,9 pts

Source : Crédit Du Maroc

* Hors résultat net part du groupe

L'exercice 2015 a connu, d'une part, une poursuite du renforcement des fonds propres (+2,4%) et d'autre part, un retrait du résultat net consolidé de 65,6% par rapport à l'exercice précédent. Ainsi le ROE du groupe a accusé une baisse de 3,9 points pour s'établir à 1,95% en 2015 contre un ROE de 5,79% en 2014.

k. Rentabilité des actifs

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	Juin 2015	Juin 2016	Var 16/15
Total actif	50 360,2	51405,1	2,1%
Résultat net part du groupe	82,5	160,9	95,0%
ROA	0,16%	0,31%	0,15 pts

Source : Crédit Du Maroc

Le 1^{er} semestre 2016 a été marqué par la hausse du total actif (+2,1%), mais aussi par une amélioration importante du Résultat net part du groupe (+95%) qui a induit une progression du ROA de 0,15 points. Ainsi, celui-ci s'est établi à 0,31% alors qu'il était de 0,16% une année auparavant.

<i>Consolidé IFRS (montants en Mdhs)</i>	2013	2014	Var 14/13	2015	Var 15/14
Total actif	50 247,6	49 061,9	-2,4%	51 383,6	4,7%
Résultat net part du groupe	279,2	237,8	-14,8%	81,9	-65,6%
ROA	0,56%	0,48%	-0,07 pts	0,16%	-0,33 pts

Source : Crédit Du Maroc

L'exercice 2015 a été marqué par l'amélioration du total bilan. À cet effet, la rentabilité des actifs s'est établie à 0,16 % en baisse de 0,33 pts comparativement à 2014. Cette évolution est essentiellement expliquée par la baisse constatée au niveau Résultat Net Part du Groupe.

En 2014, le ROA du Groupe Crédit du Maroc a été de 0,48%, en retrait de 0,07 pts par rapport à 2013 liée à la baisse du total Actif (-2,4%) et du Résultat Net Part du Groupe (-14,8%).

III. Analyse du bilan consolidé IFRS

Le bilan consolidé du groupe Crédit du Maroc est caractérisé par la prépondérance du Crédit du Maroc et la faible contribution des filiales.

Le bilan sur la période 2013 au 30 juin 2016 en norme IFRS s'est établi comme suit :

Actif

<i>Montants en Mdhs</i>	2013	2014	Var 14/13	2015	Var 15/14	Juin 2016	Var 16/15
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 246,0	1 564,5	25,56%	1 412,9	-9,69%	1 287,9	-8,85%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 637,9	1 134,1	-57,01%	2 186,5	92,79%	1 290,6	-40,97%
Actifs financiers disponibles à la vente	3 723,5	3 224,7	-13,40%	4 224,4	31,00%	4 286,9	1,48%
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	3 843,9	6 337,2	64,87%	4 659,1	-26,48%	4 969,2	6,66%
Prêts et créances sur la clientèle	36 842,5	35 042,2	-4,89%	36 990,0	5,56%	37 564,2	1,55%
Impôts Exigibles	114,9	82,7	-28,01%	142,5	72,28%	38,9	-72,71%
Actifs d'impôt différé	95,7	65,5	-31,57%	107,5	64,13%	184,1	71,26%
Comptes de régularisation et autres actifs	246,8	130,3	-47,20%	157,9	21,21%	283,2	79,31%
Immobilisations corporelles	1 366,2	1 344,6	-1,58%	1 364,6	1,49%	1 363,1	-0,11%
Immobilisations incorporelles	130,3	136,2	4,54%	138,1	1,42%	136,9	-0,89%
Total Actif	50 247,6	49 061,9	-2,36%	51 383,6	4,73%	51 405,1	0,04%

Source : Crédit Du Maroc

Passif

Montants en Mdhs	2013	2014	Var 12/13	2015	Var 15/14	Juin 2016	Var 16/15
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-		-		-	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3,1	8,2	-29,71%	6,3	-23,07%	4,3	-32,11%
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	1 130,9	1 318,4	-3,17%	2 485,7	88,54%	1 777,7	-28,48%
Dettes envers la clientèle	36 790,9	36 976,3	8,45%	38 425,9	3,92%	39 379,5	2,48%
Titres de créance émis	5 611,7	3 921,4	-15,26%	3 519,5	-10,25%	3 019,6	-14,20%
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-			-		-	
Passif d'impôts exigibles	0,7	5,3	-98,50%	2,5	-52,30%	18,5	633,48%
Passifs d'impôt différé	165,8	167,5	5,81%	198,4	18,46%	219,9	10,82%
Comptes de régularisation et autres passifs	457,1	444,9	-1,55%	485,1	9,03%	615,5	26,89%
Provisions	321,9	290,1	32,57%	399,0	37,52%	384,6	-3,59%
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	1 529,5	1 528,2	0,11%	1 526,2	-0,13%	1 539,7	0,88%
Capitaux propres	4 236,0	4 401,6	16,42%	4 335,1	-1,51%	4 445,7	2,55%
Capitaux propres part du groupe	4 176,5	4 343,3	16,58%	4 283,7	-1,37%	4 394,3	2,58%
Capital et réserves liées	3 424,9	3 603,3	21,76%	3 705,4	2,83%	3 707,4	0,05%
Réserves consolidées	471,1	459,7	11,45%	461,0	0,28%	453,9	-1,54%
Gains ou pertes latents ou différés	1,4	42,6	-	35,6	-16,52%	72,1	102,88%
Résultat net de l'exercice	279,2	237,8	-19,94%	81,9	-65,58%	161,0	96,60%
Intérêts minoritaires	59,4	58,2	5,94%	51,3	-11,80%	51,4	0,06%
Total Passif	50 247,6	49 061,9	5,12%	51 383,6	4,73%	51 405,1	0,04%

Source : Crédit Du Maroc

Revue analytique 1^{er} semestre 2016

Au 30 juin 2016, le groupe Crédit du Maroc a enregistré un total bilan consolidé à 51 405,1 Mdhs en légère progression de 21,6 Mdhs en valeur par rapport à fin 2015. Cette situation est notamment due aux éléments suivants :

- La baisse des actifs financiers à la juste valeur par résultat de 41% (-896 Mdhs). Cette évolution provient principalement de la baisse du portefeuille trading de la salle des marchés due à la faiblesse des émissions.
- La hausse de 1,6% des prêts et créances sur la clientèle (+574 Mdhs). Cette légère appréciation s'explique au niveau du marché des entreprises par les évolutions suivantes :
 - La hausse des crédits à l'équipement de 437 Mdhs (+6,3%) et des avances à la promotion immobilière de 140 Mdhs (+6,1%) ;
 - la hausse des crédits de fonctionnement à court terme de 261 Mdhs malgré le repli de l'escompte commercial et des crédits à l'importation sur le semestre.

Au niveau de la banque de détail, les crédits à l'habitat ont progressé de 480 Mdhs (+4,2%) et les crédits à la consommation de 115 Mdhs.

Au niveau des autres crédits, les valeurs reçues en pension de la clientèle ont baissé de 334 Mdhs et els prêts financiers de 236 Mdhs.

- La baisse des dettes envers les Établissements de crédit et assimilés de -28,5% (-707,9 Mdhs). Cette baisse résulte de la dépréciation des dépôts à vue ;
- La hausse des dettes envers la clientèle de 2,48% (+953,6 Mdhs) liée principalement à la hausse des dettes à vue ;
- La baisse des titres de créance émis de 14,2% (-499,9 Mdhs).

Les immobilisations financières ont été essentiellement marquées par l'acquisition des titres de la SBVC pour 11,8 Mdhs à CDMC dans le cadre de la démutualisation de la société de bourse.

Revue analytique 2015/2014

Le groupe Crédit du Maroc a clôturé l'année 2015 avec un total bilan consolidé à 51 383,6 Mdhs, en progression de 4,73% (+2,3 Mds Dh) par rapport à 2014. Cette augmentation est principalement en raison des éléments suivants :

La hausse des prêts et créances sur la clientèle, dont la contribution au total bilan s'élève à près 72%, ont enregistré une hausse de 5,56% à 36 990 Mdhs (+1,9 Mds Dh). Cette évolution est justifiée par :

- Au niveau du marché des entreprises, l'évolution des encours est marquée par :
 - la baisse des crédits à l'équipement de 263 Mdhs (soit -3,7%) pour s'établir à 6 910 Mdhs ;
 - la hausse des avances à la promotion immobilière de 287 Mdhs (soit +14,5%).
 - Les crédits de fonctionnement à court terme ont augmenté globalement de près de 272 Mdhs marqués par la baisse des comptes courant de -523 Mdhs et la hausse des autres crédits de trésorerie (notamment les prêts Spot et les crédits d'importation) de 800 Mdhs.
- Au niveau de la banque de détail, l'évolution des encours est marquée par :
 - la hausse des crédits à l'habitat de 516 Mdhs (soit +4,8%)
 - la hausse des crédits à la consommation de 35 Mdhs (soit +1,3%) pour s'établir à 2 720 Mdhs ;
- Les valeurs reçues en pension de la clientèle ont augmenté de 1,4 MMdhs.

La hausse des actifs financiers à la juste valeur par résultat ressortent en évolution de +92,8% et affichent un solde de 2 186,5 Mdhs. L'évolution constatée résulte de la baisse du portefeuille de transaction de la salle des marchés de plus de 1 milliards de MAD expliquée par l'impact des mouvements des BDT sur les maturités 13, 52 et 26 semaines.

Les actifs financiers disponibles à la vente ont quant à eux enregistré une hausse de 31% pour s'établir à 4224,4 Mdhs. Cette évolution concerne le portefeuille ALM pour +0,9 Milliard DH et le portefeuille de la salle des marchés pour +0,1 Milliards DH. La hausse constatée sur le portefeuille ALM s'explique par un besoin de couverture du risque de taux et résulte des mouvements sur les maturités 5 ans et 10 ans.

Les immobilisations corporelles ont progressé de 1,49% pour s'établir à 1 365 Mdhs. Les investissements réalisés par le Crédit du Maroc concernent principalement els agencements et aménagements, l'achat de logiciels et matériels informatiques.

Les dépôts de la clientèle ont clôturé 2015 avec un encours de 38 425,9 Mdhs. Leur structure reste dominée par les ressources à vue qui en représentent 59,2%. Les comptes d'épargne ont connu une hausse autour de 2,5%. Les autres dépôts progressent de 5,7% comparativement à 2014 ;

Les dettes envers les établissements de crédit et assimilés ont enregistré une hausse importante de 88,54% et s'établissent à 2 485,7 Mdhs en 2015, principalement en raison de hausse des dettes à vue.

Le groupe présente une baisse des titres de créances émis de 10,25% à 3 519 Mdhs en ligne avec la politique de gestion de la liquidité de l'établissement.

Les capitaux propres du groupe ont enregistré une régression de 1,51% à 4 335 Mdhs principalement en raison de la baisse du résultat net consolidé du groupe.

Revue analytique 2014/2013

Au titre de l'exercice 2014, le Crédit du Maroc affiche un total actif consolidé à 49 061,9 Mdhs, en légère baisse par rapport à 2013 de 2,4%. Cette évolution est attribuable principalement à la baisse des prêts et créances sur la clientèle (-4,9%) dont la contribution dans le total bilan est passée de 73,3% à 71,4%.

La baisse des prêts et créances sur la clientèle est justifiée par :

- la baisse des crédits à la trésorerie (-1 084 Mdhs) pour s'établir à 9 207 Mdhs ;
- la baisse des crédits à l'équipement (-675 Mdhs) pour s'établir à 7 173 Mdhs ;
- la hausse des crédits immobiliers (+611 Mdhs) pour s'établir à 12 887 Mdhs ;
- la hausse des crédits à la consommation (+97 Mdhs) pour s'établir 2 685 Mdhs.

Les valeurs reçues en pension de la clientèle ont baissé de 463 Mdhs.

Les créances envers les établissements de crédits ressortent en hausse de 64,9% pour s'établir à 6 337,2 Mdhs. Cette progression est liée à la hausse de + 2 508,3 Mdhs des valeurs reçues en pension à terme et de + 344,2 Mdhs des prêts de trésorerie.

Les valeurs en caisse, Banques centrales et Trésors public du Groupe Crédit du Maroc enregistrent une croissance de 25,6% pour s'établir à 1 564,5 Mdhs contre 1 246 Mdhs en 2013. Cette variation s'explique principalement par la progression des placements en compte ordinaire chez Bank Al Maghrib.

Les actifs disponibles à la vente enregistrent une baisse de 13,4% à 3 224,7 Mdhs portée par l'évolution des instruments de dettes qui passent de 3 658,1 Mdhs à 3 156,6 Mdhs.

Les dépôts de clientèle ont clôturé l'exercice 2014 à 36 976,3 Mdhs, stables par rapport à 2013. Leur structure reste dominée par les ressources à vue qui représentent près de 59% de l'encours global.

Les ressources non rémunérées ont augmenté de 1,7% et représentent et représentent 61,2% de l'encours global des ressources clientèle à fin décembre 2014.

Les ressources rémunérées sont marquées par :

- La hausse des comptes d'épargne de 421 Mdhs ;
- La baisse de l'encours des Dépôts à Terme de 564 Mdhs.

Les capitaux propres du groupe ont enregistré une progression de 4% à 4 343,3 Mdhs suite à l'opération d'augmentation de capital par conversion optionnelle du dividende 2013 en actions réalisée par le Crédit du Maroc en 2014. Dans ce sens, le capital et les réserves liées du Groupe ressortent en hausse de 5,21% pour s'établir à 3 603, 3 Mdhs. Aussi, notons la baisse du RNPG en 2014 de 14,8% à 237,8 Mdhs.

Les passifs d'impôts exigibles sont en hausse > 100% par rapport à 2013 et s'établissent à 5,3 Mdhs.

L'évolution des actifs financiers disponibles à la vente sur les trois derniers exercices 2013-2015 et sur le 1^{er} semestre de 2016 se présente comme suit :

Montants en KDH	2013	2014	Var.14/13	2015	Var.15/14	Juin 2016	Var.16/15
Instruments de capitaux	65 461	68 058	3,97%	63 904	-6,10%	139 047	117,59%
Instruments de dettes	3 658 075	3 156 636	-13,71%	4 160 465	31,80%	4 147 858	-0,30%
Actifs financiers disponibles à la vente	3723 535,4	3224 694,0	-13,40%	4 224 368,8	31,00%	4 286 905,1	1,48%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 1^{er} semestre 2016

Les actifs financiers disponibles à la vente ont enregistré une hausse de 1,5% au cours au 30 juin 2016, une situation due à l'importante hausse des instruments de capitaux qui ont augmenté de 117,59%. Cette hausse a pu, par ailleurs, compenser la légère baisse qu'ont connu les instruments de dettes (-0,30%) qui représentent néanmoins à eux seuls plus de 97% des actifs financiers disponibles à la vente.

Revue analytique 2015 / 2014

Au titre de l'exercice de 2015, les actifs financiers disponibles à la vente affichent une hausse de 31% en comparaison à 2014 et s'établissent à 4 224,4 Mdhs. Cette hausse est expliquée principalement par la hausse des instruments de dettes. Les instruments de capitaux enregistrent une baisse de 6,10% pour s'établir à 63,9 Mdhs contre 68,1 Mdhs en 2013.

Revue analytique 2014 / 2013

En 2014, les actifs financiers disponibles à la vente affichent une baisse de 13,4% en comparaison à 2013 et s'établissent à 3 224,7 Mdhs. Cette baisse est expliquée principalement par la baisse des instruments de dettes. Les instruments de capitaux enregistrent une hausse de 4% pour s'établir à 68,1 Mdhs contre 65,5 Mdhs en 2013.

a. Analyse des crédits

L'encours des crédits octroyés par le Groupe Crédit du Maroc a évolué comme suit :

<i>Consolidé IFRS (Montants en Mdhs)</i>	2013	2014	Var 14/13	2015	Var 15/14	Juin 2016	Var 16/15
Prêts et créances sur les Etab. de crédit et assimilés	3 843,9	6 337,2	64,86%	4 659,1	-26,48%	4 969,2	6,66%
Établissements de crédit	3 843,9	6 245,4	62,48%	4 659,1	-25,40%	4 969,2	6,66%
Administrations centrales	-	91,7	> 100 %	-	n.a.	-	n.a.
Créances sur la clientèle	36 842,5	35 042,2	-4,89%	36 989,9	5,56%	37 564,2	1,55%
Administrations centrales	-	-	-	-	-	-	-
Institutions non Etab. de crédit	4 206,5	4 151,6	-1,30%	3 217,0	-22,51%	3 908	21,47%
Grandes entreprises	17 340,72	16 425,4	-5,28%	16 989,2	3,43%	16 952	-0,22%
Clientèle de détail	15 295,2	14 465,2	-5,43%	16 783,7	16,03%	16 705	-0,47%
Total crédits	40 686,3	41 379,4	1,70%	41 649,0	0,65%	42 533,4	2,12%

Source : Crédit Du Maroc

Revue analytique 1^{er} semestre 2016

Au 30 juin, l'encours des crédits s'établit à 42 533,4 Mdhs, en progression de 2,12% par rapport au 30 juin 2015.

Cette situation résulte d'une part de la hausse des prêts des prêts consentis aux établissements de crédits comparativement à 2015 et d'autre part, à la hausse des créances sur la clientèle suite à la progression des prêts consentis aux institutions financières (hors établissements de crédit) de 21,47% par rapport à fin décembre 2015.

La structure de l'encours des créances au 1^{er} semestre 2016 demeure inchangée avec une domination des créances sur la clientèle (88,32%), et plus précisément celles des grandes entreprises et de la clientèle de détail avec respectivement 39,86% et 39,27% du total des crédits.

Revue analytique 2015 / 2014

A fin 2015, l'encours total des crédits s'est établi à 41 649 Mdhs, en hausse de 0,65%. Cette évolution s'explique principalement par les éléments conjugués suivant :

- la hausse de 5,56% des créances sur la clientèle s'établissant à 36 990 Mdhs. Le ralentissement du rythme de croissance des crédits octroyés aux grandes entreprises et à la clientèle de ma

banque de détail est dû à la politique sélective du Crédit du Maroc en matière d'octroi des crédits dans un souci de maîtrise du coût du risque.

- Le recul de 26,48% des créances sur les établissements de crédits et assimilés à 4 659,1 Mdhs. Cette situation est consécutive à une régression de l'encours créances à terme qui a été atténué par la hausse de l'encours des créances vue en 2015.

La structure des crédits octroyés par le groupe Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2015 reste dominée par les prêts et créances octroyés aux grandes entreprises, qui représentent 40,8% de l'ensemble des crédits distribués par le groupe contre 39,7% en 2014. Cette part est en hausse de 1,10 pts par rapport à l'exercice précédent.

Revue analytique 2014 / 2013

En 2014, l'encours total des crédits affiche un solde de 41 379 Mdhs, en hausse de 1,7 %. Cette évolution est principalement impactée par la baisse de 4,9% des créances sur la clientèle s'établissant à 35 042 Mdhs. Le ralentissement du rythme de croissance des crédits octroyés aux grandes entreprises et à la clientèle de détail est dû à la politique sélective du Crédit du Maroc en matière d'octroi des crédits dans un souci de maîtrise du coût du risque.

La structure des crédits octroyés par le groupe Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2014 reste dominée par les prêts et créances octroyés aux grandes entreprises, qui représentent 39,7% de l'ensemble des crédits distribués par le groupe à cette date contre 42,6% en 2013. Cette part est toutefois en retrait de 2,9 pts par rapport à l'exercice précédent.

L'évolution de la structure des crédits sur la période 2013 au 30 juin 2016, se présente comme suit :

Montants en Mdhs	2013	2014	Var 14/13	2015	Var 15/14	Juin 2016	Var 16/15
Prêts et créances sur les Etab. de crédit et assimilés	9,45%	15,31%	+5,87 pts	11,19%	-4,13 pts	11,68%	0,51 pts
Etablissements de crédit	9,45%	15,09%	+5,65 pts	11,19%	-3,91 pts	11,68%	0,50 pts
Administrations centrales	-	0,22%	0,22 pts	0,00%	-0,22pts	-	-
Créances sur la clientèle	90,55%	84,69%	-5,87 pts	88,81%	4,13 pts	88,32%	-0,51 pts
Administrations centrales	-	-	-	-	-	-	-
Institutions non Etab. de crédit	10,34%	10,03%	-0,31 pts	7,72%	-2,31 pts	9,19%	1,46 pts
Grandes entreprises	42,62%	39,69%	-2,93 pts	40,79%	1,10 pts	39,86%	-0,94 pts
Clientèle de détail	37,59%	34,96%	-2,64 pts	40,30%	5,34 pts	39,27%	-1,02 pts
Total crédits	100%	100%	-	100%	-	100%	-

Source : Crédit Du Maroc

b. Analyse des dépôts

L'encours des dettes envers les établissements de crédit et envers la clientèle a évolué comme suit :

Montants en Mdhs	2013	2014	Var 14/13	2015	Var 15/14	Juin 2016	Var 16/15
Dettes envers les Etab. de crédit et assimilés	1 130,9	1 318,4	16,58%	2 485,7	88,5%	1 777,7	-28,5%
Comptes courants / Dépôts à vue	81,1	287,2	>100%	961,5	234,7%	198,6	-79,3%
Dépôts à terme	1 049,8	1 031,2	-1,77%	1 524,1	47,8%	1 579,2	3,6%
Dettes envers la clientèle	36 790,9	36 976,3	0,50%	38 425,9	3,9%	39 379,5	2,5%
Comptes courants / Dépôts à vue	21 469,6	21 718,6	1,16%	22 740,2	4,7%	23 990,9	5,5%
Dépôts à terme/Comptes d'épargne	14 475,9	14 333,3	-0,98%	14 705,3	2,6%	13 731,5	-6,6%
Autres dépôts	845,4	924,4	9,34%	980,5	6,1%	1 657,1	69,0%
Total Dépôts	37 921,8	38 294,7	0,98%	40 911,6	6,8%	41 157,2	0,6%

Source : Crédit Du Maroc

Revue analytique 1^{er} semestre 2016

Au 30 juin 2016, l'encours des dépôts ressort à 41 157,2 Mdhs, soit une progression de 0,6% (+245,7 Mdhs). Cette légère appréciation des dépôts résulte de :

- La baisse de 28,5% des dettes envers les établissements de crédit et assimilés qui sont passées de 2 485,7 Mdhs au 30 juin 2015 à 1 777,7 Mdhs en 30 juin 2016 (soit - 708 Mdhs). Cette dépréciation est principalement liée à la baisse observée au niveau des comptes courants / dépôts à vue de 79,3%, soit -762,9 Mdhs en valeur.
- La progression de 2,5% des dettes envers la clientèle de +953,6 Mdhs. Cette évolution à la hausse résulte d'une hausse des comptes courants/dépôts à vue de 5,5% (+1250,7 Mdhs) conjuguée à une augmentation des autres dépôts de 69% (+676,6Mdhs), atténuées néanmoins par la baisse de 6,6% observée au niveau des dépôts à terme (-973,7 Mdhs).

Pour ce qui est de la structure des dépôts, les dettes envers la clientèle en demeurent la principale composante avec une part de 95,68% du total Dépôts, en progression de 1,76 pts par rapport à fin 2015.

Revue analytique 2015 / 2014

A fin de l'exercice 2015, les dépôts du Groupe Crédit du Maroc réalisent une progression de 6,8% pour atteindre 40 911,6 Mdhs. Cette évolution est due principalement à la hausse des dettes envers la clientèle.

Les dépôts de la clientèle ont clôturé l'exercice 2015 avec un encours de 38 425,9 Mdhs (+1,4 Mrds dirhams), soit + 3,9% par rapport à fin décembre 2014. Leur structure reste dominée par les ressources à vue qui en représentent 59,2%. Les comptes d'épargne et les dépôts à terme ont enregistré une croissance de 2,5%. Les autres dettes s'élèvent à 981 Mdhs.

Les dettes envers les établissements de crédit et assimilés ont enregistré une hausse de 88,5% et s'établissent à 2 485,7 Mdhs en 2015, principalement en raison de la hausse des dettes à vue.

En termes de structure de dépôts, les dettes envers les établissements de crédits et assimilés voient leur part augmenter de 2,63 pts pour s'établir à 6,1 % du total des dépôts. Les dettes envers la clientèle représentent quant à elles 93,9% de la structure des dépôts soit un retrait de 2,63 pts par rapport à 2014.

Revue analytique 2014 / 2013

En 2014, l'encours des dépôts s'établit à 38 294,6 Mdhs, en légère hausse de 1% par rapport à 2013t.

Les dettes envers la clientèle, représentant 96,6% des dépôts, affichent un solde de 36 976,3 millions de dettes et sont principalement composées de comptes courants et de dépôts à vue à 21 718,6 Mdhs et des dépôts à terme et comptes d'épargne présentant une évolution de -1% à 14 333,3 Mdhs et d'autres dépôts pour un solde de 924,4 Mdhs soit une croissance de 9,3%.

Les dettes envers les établissements de crédits et assimilés ressortent en progression de 16,6% à 1 318,4 Mdhs de dettes composées principalement de dépôts à terme à hauteur de 1 031,2 Mdhs en régression de 1,8% expliqué par la baisse des emprunts en devises.

L'évolution de la structure des crédits sur la période 2013 au 30 juin 2016, se présente comme suit :

Montants en Mdhs	2013	2014	Var 14/13	2015	Var 15/14	Juin 2016	Var 16/15
Dettes envers les Etab. de crédit et assimilés	2,98%	3,4%	+0,49 pts	6,1%	+2,63 pts	4,32%	-1,76 pts
Comptes courants / Dépôts à vue	0,21%	0,75%	+0,54 pts	2,35%	+1,60 pts	0,48%	-1,87 pts
Dépôts à terme	2,77%	2,69%	-0,05 pts	3,73%	1,03 pts	3,84%	+0,11 pts
Dettes envers la clientèle	97,02%	96,6%	+0,49 pts	93,9%	-2,63 pts	95,68%	+1,76 pts
Comptes courants / Dépôts à vue	56,62%	56,71%	+0,66 pts	55,58%	-1,13 pts	58,29%	2,71 pts
Dépôts à terme	38,17%	37,43%	-0,38 pts	35,94%	-1,49 pts	33,36%	-2,58 pts
Autres dépôts	2,23%	2,41%	+0,21 pts	2,40%	-0,02 pts	4,03%	1,63 pts
Total Dépôts	100%	100%	-	100%	-	100,00%	-

L'évolution des dépôts de la clientèle entre dépôts rémunérés et dépôts non rémunérés sur la période concernée se présente comme suit :

<i>Consolidé IFRS (Montant en Mdhs)</i>	2013	2014	Var 14/13	2015	Var 15/14	Juin 2016	Var 16/15
Dépôts rémunérés	14 475,9	14 333,3	-0,98%	14 705,3	2,59%	13 731,5	-6,62%
Dépôts non rémunérés	22 315,0	22 643,0	1,47%	23 720,6	4,76%	25 648,0	8,13%
Total Dépôt à la clientèle	36 790,9	36 976,3	0,50%	38 425,9	3,92%	39 379,5	2,48%

Source : Crédit Du Maroc

Revue analytique 1^{er} semestre 2016

Au 30 juin 2016, l'encours des dépôts rémunérés s'établit à 13 731,5 Mdhs, en retrait de 6,62% par rapport à 2015. Cette évolution négative est due à la baisse enregistrée au niveau des comptes d'épargne et des dépôts à terme (-6,6%). Les dépôts rémunérés sont représentés à 34,9% du total dépôt clientèle.

Les dépôts non rémunérés sont en hausse de 8,13%, atteignant ainsi un solde de 25 648 Mdhs et représentant 65,1% du total dépôt clientèle.

Revue analytique 2015 / 2014

A fin 2015, les dépôts rémunérés, qui représentent 38,3%, ressortent en croissance de 2,6% pour s'établir à 14 705 Mdhs. Cette évolution est le résultat de la hausse des comptes d'épargne et des dépôts à terme.

Les dépôts non rémunérés atteignent un solde de 23 720 Mdhs en hausse de 4,8% et représentant 61,7% de la structure des dépôts à la clientèle en hausse de 0,5 pts en comparaison avec l'exercice précédent.

Revue analytique 2014 / 2013

L'exercice 2014 se caractérise par un solde des dépôts rémunérés atteignant les 14 333,3 Mdhs en baisse de 1% par rapport à 2013. Ils représentent 38,8% du total des dépôts, en quasi-stagnation comparativement à 2013.

Quant aux dépôts non rémunérés, ils enregistrent une légère hausse de 1,5% en 2014.

c. Analyse du ratio de transformation

Montant en Mdhs	2013	2014	Var 14/13	2015	Var 15/14	Juin 2016	Var 16/15
Crédits à la clientèle bruts (A)	39 581,8	38 154,8	-3,61%	40 628,0	6,48%	41 244,2	1,52%
Dépôts de la clientèle (B)	36 790,9	36 976,3	0,50%	38 425,9	3,92%	39 379,5	2,48%
Taux transformation : A/B	107,59%	103,19%	-4,4pts	105,73%	2,54pts	104,74%	-1 pt

Source : Crédit Du Maroc

Revue analytique 1^{er} semestre 2016

Au terme du 1^{er} semestre 2016, le taux de transformation des dépôts en crédits s'établit à 104,74%, affichant ainsi une baisse de près de 1 pt. Celle-ci est due à une progression des dépôts de la clientèle (2,48%) plus accrue que celle des crédits à la clientèle bruts (1,52%).

Revue analytique 2015 / 2014

A fin 2015, le taux de transformation des dépôts en crédits ressort en progression de 2,54 pts pour s'établir à 105,73% en ligne avec la hausse des crédits à la clientèle.

Revue analytique 2014 / 2013

Le taux de transformation des dépôts en crédits du Groupe Crédit du Maroc est en retrait de 4,4 pts par rapport à 2013 en ligne avec la baisse des crédits à la clientèle. Ce taux s'établit à 103,19% et renseigne sur la capacité du groupe à collecter les dépôts et les redistribuer sous forme de crédits à la clientèle.

d. Analyse du ratio de solvabilité

- Coefficient de solvabilité

Montants en Mdhs	2013	2014 ²²	Var 14/13	2015	Var 15/14	Juin 2016	Var 16/15
Fonds propres consolidés*	5 284	5 392	2,04%	5 282	-2,03%	5 318	0,67%
Risques pondérés	40 063	37 227	-7,08%	38 820	4,28%	39 668	2,18%
Coefficient de solvabilité	13,19%	14,48%	+1,29 pts	13,61%	-0,88 pts	13,41%	-0,20pts

Source : Crédit Du Maroc

* Fonds Propres consolidés sont calculés selon la circulaire de la 14/G de Bank Al Magrib

Au terme du 1^{er} semestre 2016, le ratio de solvabilité ressort à 13,41% affichant ainsi une baisse de 0,20 pts. Cette évolution résulte de la croissance des risques pondérés (+2,18%) plus soutenue que celle des fonds propres consolidés (+0,67%). Il est à noter que l'effort dans la distribution des crédits est maintenu au vu de l'évolution encore positive des risques pondérés.

Au titre de l'exercice 2015, le ratio de solvabilité est en retrait, s'établissant à 13,61%. Cette évolution s'explique par la baisse des fonds propres de 2,03% malgré l'opération d'augmentation de capital réalisée par le Crédit du Maroc au cours de l'exercice. Les risques pondérés présentent une évolution positive reflétant un effort continu dans la distribution des crédits

À fin 2014, le ratio de solvabilité du groupe marque une croissance de 1,29 pts pour s'établir à 14,48%. Cette augmentation est due à la hausse enregistrée au niveau des fonds propres consolidés de 2,04% pour un solde de 5 392 millions de dirhams suite à la réalisation de l'opération d'augmentation de capital par conversion optionnelle du dividende 2013 en actions nouvelles du Crédit du Maroc. Les risques pondérés ressortent en baisse de 7,08% en comparaison avec 2013 témoignant des évolutions sur les crédits de trésorerie et des conditions d'octroi des crédits à l'équipement et à la consommation plus strictes.

- Ratio fonds propres de base

Montants en Mdhs	2013	2014 ²²	Var 14/13	2015	Var 15/14	Juin 2016	Var 16/15
Fonds propres de base	3 991	4 145	3,86%	4 172	0,65%	4 219	1,12%
Risques pondérés	40 063	37 227	-7,08%	38 820	4,38%	39 668	2,18%
Ratio Fonds Propres de Base	9,96%	11,13%	1,17 pts	10,75%	-0,39 pts	10,64%	-0,11 pts

Source : Crédit Du Maroc

Au 30 juin 2016, le ratio Fonds Propres de Base s'élève à 10,64%, en baisse de 0,11 pts par rapport à 2015.

En 2015, ce ratio ressort à 10,75% en retrait de 0,39 pts en comparaison à l'exercice précédent. Cette évolution est essentiellement expliquée par la hausse des risques pondérés.

Au titre de l'exercice 2014, le ratio des fonds propres de Base marque une croissance de 1,17 pts pour s'établir à 11,13%. Cette hausse est essentiellement liée à l'opération d'augmentation de capital réalisée l'exercice précédent.

²² Les risques pondérés en 2014 ont été corrigés par rapport aux derniers dossiers d'information.

e. Structure des ressources consolidées du Groupe Crédit du Maroc

Les ressources du groupe du Crédit du Maroc se composent principalement des fonds propres, des dettes envers les établissements de crédit et des dépôts de la clientèle.

<i>Consolidé IFRS (Montants en MDH)</i>	2013	2014	Var 14/13	2015	Var 15/14	Juin 2016	Var 16/15
Fonds propres et assimilés	5 765,4	5 929,7	2,85%	5 861,3	-1,15%	5 985,3	2,12%
Dont							
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	1 529,5	1 528,2	-0,08%	1 526,2	-0,1%	1 539,7	0,88%
Capitaux propres	4 236,0	4 401,6	3,91%	4 335,1	-1,5%	4 445,7	2,55%
Cap. prop. part du groupe	4 176,5	4 343,3	3,99%	4 283,7	-1,4%	4 394,3	2,58%
Capital et réserves liés	3 424,9	3 603,3	5,21%	3 705,3	2,8%	3 707,4	0,06%
Réserves consolidées	471,1	459,7	-2,43%	461,0	0,3%	453,9	-1,55%
Gains ou pertes latents ou différés	1,4	42,6	>100%	35,6	-16,4%	72,1	102,65%
Résultat net de l'exercice	279,2	237,8	-14,82%	81,8	-65,6%	160,9	96,73%
Intérêts minoritaires	59,4	58,2	-2,04%	51,3	-11,9%	51,4	0,12%
Ressources	43 533,5	42 216,1	-3,03%	44 431,0	5,25%	44 176,9	-0,57%
Dettes envers les Établissements de Crédit et Assimilés	1 130,9	1 318,4	16,58%	2 485,7	88,5%	1 777,7	-28,5%
Dettes envers la Clientèle	36 790,9	36 976,3	0,50%	38 425,9	3,9%	39 379,5	2,48%
Titres de créances émis	5 611,7	3 921,4	-30,12%	3 519,5	-10,25%	3 019,6	-14,20%

Source : Crédit Du Maroc

Revue analytique 1^{er} semestre 2016

Au 1^{er} semestre de 2016, les fonds propres et assimilés présentent une évolution de + 2,12%, à 5985,3 Mdhs. Ceci résulte essentiellement de la variation des capitaux propres due à l'amélioration du résultat de 96,73% ainsi qu'à l'augmentation des gains latents ou différés.

Les capitaux propres part du groupe affichent une hausse de 2,58% au terme du 1^{er} semestre 2016.

Le capital et réserves liées sont stables à 3 707,4 Mdhs (+0.06%).

Les ressources externes, ont diminué de 0,57% (soit -254,17Mdhs) suite à la baisse enregistrée au niveau des dettes envers les Établissements de Crédit et assimilés de 28,48% (-707,93Mdhs) et au niveau des titres de créances émis de 14,20% (-499,9 Mdhs). Ces deux dernières ont néanmoins été atténuées par la hausse des dettes envers la clientèle (+2,48% soit +953,6 Mdhs) qui représentent près de 89,1% des ressources externes.

Revue analytique 2015 / 2014

A la clôture de l'exercice 2015, les fonds propres et assimilés du groupe Crédit du Maroc réalisent une légère baisse de 1,15% expliquée principalement par l'effet combiné de l'augmentation du capital et réserves liées et la baisse du résultat net.

Le capital et réserves liées ressortent en progression de 2,8% à 3 705,3 Mdhs en raison de l'augmentation de capital, par conversion de dividende 2014 en action et en numéraire réalisées, par le Crédit du Maroc en 2014. Les réserves consolidées sont quasi-stables et s'établissent à 461 Mdhs.

Les capitaux propres part du groupe ressortent en retrait de 1,4% à 4 283,7 Mdhs.

Les dépôts de la clientèle continuent à constituer en 2015, la part prépondérante des ressources externes à 86% et représentent 76% des ressources totales du groupe.

L'amélioration des ressources externes est attribuable à la hausse des dépôts de clientèle conjuguée à la hausse des encours de dettes envers les établissements de crédits et assimilés (+88,5%).

Le remboursement des échéances 2015 s'est traduit par une baisse 10,25% des titres de créances émis.

Revue analytique 2014/2013

A la clôture de l'exercice 2014, le Groupe Crédit du Maroc affiche un niveau de fonds propres et assimilés de 5 929,7 Mdhs en hausse de 2,85% par rapport à l'année 2013 en raison de l'opération d'augmentation de capital (conversion optionnelle du dividende 2013 en actions nouvelles) réalisée par le Crédit du Maroc en 2014.

Le capital et les réserves liées ressortent à 3 603,3 Mdhs, en hausse de 5,2%, en raison de la constatation de l'augmentation de capital réalisée en 2013 pour un montant de 237 Mdhs.

Les réserves consolidées s'élèvent à 459,7 Mdhs, en baisse de 2,4%.

Le solde des dettes subordonnées ressort en quasi-stagnation à 1528,2 Mdhs.

Les ressources du Crédit du Maroc ressortent à 42 216,1 Mdhs, en baisse de 3% par rapport à l'exercice précédent. Cette variation s'explique par la baisse de 30,1% des titres de créances émis représentant 9,3% du total des ressources. La baisse enregistrée au niveau de ce solde s'explique par l'encours des certificats de dépôt émis qui s'établit à 1 635 Mdhs.

f. Analyse des engagements de prêts, garanties financières et autres engagements

Montants en Mdhs	2013	2014	Var 14/13	2015	Var 15/14	Juin 2016	Var 16/15
Engagements de financements donnés	13 956,1	11 060,4	-20,8%	13 056,0	18,0%	18 034,2	38,1%
Établissements de crédit	2,5	51,8	>100%	47,2	-8,9%	35,0	-25,9%
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-	-	-	-
Grandes entreprises	13 401,6	10 567	-21,2%	12 471,8	18,0%	17 505,1	40,4%
Clientèle de détail	552,0	441,6	-20,0%	537	21,6%	494,2	-8,0%
Engagements de garanties données	6 497,6	6 007,1	-7,5%	5 661,1	-5,8%	5 866,2	3,6%
Établissements de crédit	3 284,9	3 402,7	3,6%	3 762,4	10,6%	3 512,4	-6,6%
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-	-	-	-
Grandes entreprises	3 140,0	2 542,6	-19,0%	1 879,1	-26,1%	2 335,4	24,3%
Clientèle de détail	72,7	61,8	-14,9%	19,60	-68,3%	18,3	-6,7%
Engagements de garanties reçus	6 138,7	2 524,6	-58,9%	3 285,7	30,1%	3 103,1	-5,6%
Établissements de crédit	6 138,7	2 524,6	-58,9%	3 285,7	30,1%	3 103,1	-5,6%

Source : Crédit Du Maroc

Revue analytique 1^{er} semestre 2016

Les engagements de financement donnés progressent de 38,1%, passant de 13 056 Mdhs en 2015 à 18 034,2 Mdhs au 30 juin 2016. Cette variation a concerné particulièrement la clientèle Grande Entreprise (+40,4%) qui concentrent 97,5% des engagements de financements donnés.

Les engagements de garanties données ont de leur part augmenté de 3,6% (+205,05 Mdhs). Cette évolution s'explique par l'augmentation du nombre de garanties données aux grandes entreprises de 24,29% (+456,36 Mdhs).

Les engagements de garanties reçues ont de leur côté baissé de 5,6% et concernent les Établissements de crédit.

Revue analytique 2015 / 2014

Au terme de l'exercice 2015, les engagements de financement donnés se sont inscrits en hausse de 18,04% à près de 13 056 Mdhs. Cette tendance est due principalement à l'accroissement des engagements de financement donnés à la clientèle Grande entreprise de 18% (+1,9 Mrds dh).

Les engagements de garantie donnés ont enregistré une baisse de 5,76% (- 346 Mdhs) à près de 5 661,1 Mdhs liée aux effets de la hausse des engagements de garantie donnés d'ordre des établissements de crédit de 10,6% atténuée par la baisse des engagements de garantie donnés d'ordre de la clientèle Grande Entreprise de 26,1% et de détail de 68,3%.

En revanche, les engagements de garantie reçus ont enregistré une hausse de 30,15% à près de 3 285,7 Mdhs, suite à la hausse des engagements reçus des établissements de crédit.

Revue analytique 2013/2014

Au titre de l'année 2014, les engagements de financement donnés se sont établis à 11 060,4 Mdhs en baisse de 20,8% et sont constitués majoritairement des engagements aux grandes entreprises pour un total de 10 567 Mdhs. Les engagements de financement donnés comportent les parties non utilisées des crédits de fonctionnement moyen et long terme ainsi que les crédits documentaires imports ouverts non encore réalisées.

Quant aux engagements de garanties données, ils s'élèvent à 6 007,6 Mdhs en baisse de 7,6% par rapport à 2013 et sont composés essentiellement d'engagements de garanties données aux établissements de crédits et grandes entreprises (baisse de 19 % par rapport à 2013).

Les engagements de garantie reçus ressortent à 2 524,6 Mdhs en baisse de 58,9% portés essentiellement par :

- L'arrivée à terme de la garantie reçue d'une banque de la place sur souscriptions des OPCVM à capital garanti pour 727 Mdhs ;
- La baisse de la garantie reçue de la maison mère « Crédit Agricole SA » de 1 399 Mdhs suite à la baisse des engagements sur les relations contre garanties ;
- La baisse des confirmations des crédocs par les correspondants de 1 507 Mdhs.

g. Analyse de la variation des capitaux propres

Le tableau de passage des capitaux propres au 30 juin 2016 est présenté comme suit :

En milliers de dirhams	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2013	1 035 848	2 389 059	-	750 265	1355	4 176 528	59 438	4 235 966
Opérations sur capital	32 051	134 987	-	-	-	167 038	-	167 038
Paievements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-279 679	-	- 279 679	- 3 513	- 283 192
Autres	-	11 346	-	- 11 346	-	-	-	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	237 783	-	237 783	2 298	240 081
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	41 104	41 104	-	41 104
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	150	150	-	150
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	- 368	-	- 368	-	- 368
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	- 368	41 254	40 886	2	40 889
Autres	-	-	-	780	-	780	-	780
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-

Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2014	1 067 899	2 535 392	-	697 436	42 609	4 343 337	58 225	4 401 562
Opérations sur capital	20 222	78 645	-			98 867		98 867
Paielements fondés sur des actions	-	-	-			-		-
Opérations sur actions propres	-	-	-			-		-
Dividendes	-	-	-	- 234 938		- 234 938	- 1 447	- 236 385
Autres	-	3 205	-	- 3 205		-		-
Changements de méthodes comptables	-	-	-			-		-
Résultat de l'exercice	-	-	-	81 857		81 857	- 5 449	76 408
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	-	-	-			-		-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-		-10 709	- 10 709		- 10 709
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-	-		3 661	3 661		3 661
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	1 039		1 039		1 039
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	1 039	- 7 048	- 6 009		- 6 009
Autres	-	-	-	635		635	2	638
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-		-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2015	1 088 121	2 617 242	-	542 824	35 561	4 283 749	51 332	4 335 081
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Paielements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	- 87 050	-	- 87 050	-	- 87 050
Autres	-	2 022	-	- 2 022	-	-	-	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	160 928	-	160 928	30	160 958
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	35 456	35 456	-	35 456
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	1 128	1 128	-	1 128
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	106	-	106	-	106
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	106	36 584	36 690	-	36 690
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 30 Juin 2016	1 088 121	2 619 265	-	614 786	72 145	4 394 317	51 361	4 445 678

Revue analytique 1^{er} semestre 2016

Au 30 juin 2016, les capitaux propres part du groupe s'établissent à 4 394,3 Mdhs, en hausse de 2,58% par rapport à 2015. Cette évolution positive résulte de la hausse des résultats consolidés ainsi que de celle des gains latents ou différés.

Revue analytique 2015 / 2014

A fin 2015, les capitaux propres part du groupe ressortent à 4 283,75 Mdhs, cette baisse est principalement liée à la baisse des résultats consolidés.

Revue analytique 2014 / 2013

Au titre de l'exercice 2014, les capitaux propres part du groupe ressortent à 4 343,3 Mdhs, en hausse de 4% par rapport à 2013, principalement sous l'effet de l'augmentation de capital par conversion optionnel de dividende 2013 en actions nouvelles.

Les caractéristiques de l'augmentation de capital par conversion optionnelle du dividende 2014 en actions nouvelles se présentent comme suit :

Nombre maximum d'actions à émettre	405 066 actions
Prix d'émission	493 dirhams
Valeur nominale	100 dirhams
Montant maximum de l'opération	199 697 538 dirhams

Les résultats de cette opération d'augmentation du capital ressortent comme suit :

Nombre d'actions nouvelles	202 220 actions
Prix d'émission	493 dirhams
Valeur nominale	100 dirhams
Montant global de l'opération	99 694 460 dirhams

Ainsi, le capital social du Crédit du Maroc passe de 1 067 899 400 Dirhams à 1 088 121 400 Dirhams.

IV. Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie évolue comme suit, sur la période juin 2015 – Juin 2016 :

Consolidé IFRS (Montants en Milliers de DH)	juin-15	juin-16	Var 16/15
Résultat avant impôts	130 227	250 374	92,26%
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	51 242	55 244	7,81%
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	269 069	207 640	-22,83%
+/- Dotations nettes aux provisions	99 687	-12 532	-112,57%
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	455	317	-30,33%
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	49 085	13 612	-72,27%
+/- Autres mouvements	44 099	40 713	-7,68%
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	513 636	304 995	-40,62%
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	2 607 070	124 140	-95,24%
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-59 057	144 616	>100%
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-3 153 778	922 161	>100%
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	210 639	77 234	-63,33%
- Impôts versés	-21 451	-166 043	>100%
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-416 577	1 102 107	>100%
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	227 286	1 657 477	>100%
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-26 316	-52 829	> -100%
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-26 316	-52 829	> -100%
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-236 385	-87 050	-63,17%
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-	-500 000	
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-236 385	-587 050	> -100%
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	1 767	106	-94,00%
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-33 648	1 017 704	>100%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	1 763 385	2 175 706	23,38%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 564 447	1 412 929	-9,69%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des éta. de crédit	198 938	762 776	>100%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	1 729 737	3 193 409	84,62%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 005 726	1 287 939	28,06%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	724 011	1 905 471	>100%
Variation de la trésorerie nette	-33 648	1 017 704	>100%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 1^{er} semestre 2016

Au 30 juin 2016, la trésorerie de clôture du Crédit du Maroc s'affiche à 3 193,4 Mdhs. Les évolutions des principaux postes de flux se présentent comme suit :

- Une hausse des flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle avec un solde qui passe de 227,3 Mdhs à 1 657,5 Mdhs. Cette progression est essentiellement liée grâce aux flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers à 922,1 Mdhs contre -3 153,8 Mdhs au 30 juin 2015 et l'augmentation des flux liés aux opérations avec la clientèle de +203,7 Mdhs ;
- Une baisse des flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement avec un solde de -52,8 Mdhs. Cette évolution s'explique essentiellement par la baisse des flux liés aux immobilisations corporelles & incorporelles ;
- Une baisse du solde des flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement qui s'affiche à 587,1 Mdhs au 30 juin 2016 contre 236,4 Mdhs au 30 juin 2015.

Le tableau des flux de trésorerie sur les derniers exercices présente les évolutions suivantes :

Consolidé IFRS (Montants en Milliers de DH)	2013	2014	Var 14/13	2015	Var 15/14
Résultat avant impôts	452 354	386 550	-14,55%	134 917	-65%
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	111 265	111 637	0,33%	107 864	-3%
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	341 694	445 916	30,50%	488 738	10%
+/- Dotations nettes aux provisions	81 256	-31 528	>-100%	114 658	>-100%
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	2 692	-843	>-100%	1 530	>-100%
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-10 188	-56 574	>-100%	5 380	>-100%
+/- Autres mouvements	-89 019	-13 918	84,37%	-2 446	-82%
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	437 700	454 690	3,88%	715 724	57,41%
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-1 603 566	-2 800 370	74,63%	3 409 896	>100%
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	1 373 370	1 569 414	14,27%	989 825	>-100%
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-819 484	2 100 865	>100%	-2 086 881	>-100%
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-244 636	92 637	>100%	-28 853	>-100%
- Impôts versés	-101 592	-138 080	35,92%	65 038	-53%
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-1 395 908	824 466	>100%	239 298	-71%
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-505 853	1 665 705	>100%	1 089 940	-34,57%
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-130 895	-95 145	-27,31%	-131 355	38%
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-130 895	-95 145	-27,31%	-131 355	38,06%
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	310 987	-116 876	>-100%	-138 004	18%
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-999 000	-1 635 000	63,66%	-409 300	-75%

Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-688 013	-1 751 876	>100%	-547 303	-68,76%
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	25	-368	>-100%	1 039	>-100%
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-1 324 737	-181 683	-86,29%	412 320	>-100%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	3 269 805	1 945 068	-40,51%	1 763 385	-9%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 250 059	1 245 979	-44,62%	1 564 447	26%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 019 746	699 089	-31,44%	198 938	-72%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	1 945 068	1 763 385	-9,34%	2 175 706	23%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 245 979	1 564 447	25,56%	1 412 929	-10%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	699 089	198 938	-71,54%	762 776	>100%
Variation de la trésorerie nette	-1 324 737	-181 683	86,29%	412 320	>-100%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2015 / 2014

A fin 2015, les flux nets de trésorerie générés liés aux activités opérationnelles ressortent à 1 090 Mdhs contre 1 666 Mdhs en 2014. Cette baisse s'explique principalement par une importante diminution nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles de 585 Mdhs qui a été sensiblement atténuée par une progression de 261 Mdhs des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements, sur le même exercice.

En 2015, la diminution nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles s'explique essentiellement par les éléments suivants :

- Les flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés pour 3 410 Mdhs en 2015, soit + 6,2 Mrds Dh de plus qu'en 2014. Cette évolution à la hausse est liée principalement à la hausse de l'encours des dettes envers ces établissements de 88,5% au titre de la même période ;
- Les flux liés aux opérations avec la clientèle pour -989 Mdhs en 2015 contre 1 569 Mdhs en 2014. Cette dépréciation est due essentiellement à la hausse de l'encours des crédits à la clientèle.
- les flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers pour -2 086,8 Mdhs, contre 2 101 Mdhs en 2014. Il s'agit essentiellement de cessions et achats opérés durant les périodes considérée et relatifs à des portefeuilles d'actifs financiers liquides détenus à des fins de trading.

En 2015, les flux nets de trésorerie lié aux activités d'investissement présentent un solde négatif de 131 Mdhs contre un solde négatif de 95 Mdhs en 2014. Cette évolution est lié aux engagements de la banque en matière d'investissement en 2015 (espaces commerciaux et a ménagement des agences).

Enfin, les flux liés aux activités de financement s'établissent à -547 Mdhs à fin 2015, soit une amélioration de 1 205 Mdhs par rapport à l'exercice 2014, provenant essentiellement de l'augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

Au titre de l'exercice 2015, la trésorerie du groupe Crédit du Maroc ressort en hausse de + 594 Mdhs.

Revue analytique 2014/2013

Au titre de l'exercice 2014, la trésorerie du groupe Crédit du Maroc ressort en retrait de 9,3% à 1 763,4 Mdhs.

Le flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle ressort en nette amélioration à + 1 665,7 Mdhs suite à l'augmentation nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles passant de -1 395,9 Mdhs à 824 Mdhs en 2014. En effet, ces derniers sont portés par :

- L'impact positif des flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers de +2 101 Mdhs.
- L'impact positif des flux liés aux opérations avec la clientèle qui enregistrent un solde positif de 1 569 Mdhs.
- Partiellement impactés par la baisse des flux liés aux opérations avec les établissements de crédits et assimilés -2 800 Mdhs ;

Le flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement ressort en baisse à -95,1 Mdhs en 2014 en ligne avec la baisse enregistrée sur les flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles. Le Crédit du Maroc a ralenti son rythme d'investissement de 27,3% par rapport à l'exercice précédent.

Le flux net de trésorerie lié aux opérations de financement présente un solde de -1 751,9 Mdhs contre -688 Mdhs à fin 2013. Cette baisse est en partie expliquée par la prise en compte des tombées d'échéance des certificats de dépôts.

Section VI - ÉVÉNEMENTS RECENTS ET PERSPECTIVES

I. Événements récents

En 2016, le Crédit du Maroc a poursuivi son dynamisme commercial, sa présence accrue auprès de ses clients, l'enrichissement de son offre bancaire et la montée en compétence de ses conseillers.

Le Crédit du Maroc a été particulièrement actif au titre du financement de ses clients et de l'économie, à travers le lancement de nouvelles offres et campagnes d'envergure nationale :

- La campagne Crédit à la consommation #BELKHEF, appuyée par le lancement des nouvelles offres « Prêt Auto » et « Prêt sans Intérêts »
- La campagne « Crédits Pro » avec des offres attractives aux professions libérales, commerçants, artisans, TPE et agriculteurs
- La nouvelle offre « Damane express » pour le financement des TPE & PME

En matière d'épargne, le Crédit du Maroc a poursuivi ses efforts d'accompagnement de ses clients en lançant le nouveau concept « Les Rendez-vous Epargne » qui vise à établir un bilan patrimonial 360° personnalisé et de conseiller ses clients sur les meilleurs placements en fonction de leurs attentes.

Par ailleurs, dans la lignée de sa stratégie de proximité client, le Crédit du Maroc a participé à plusieurs salons et a organisé plusieurs événements clients : Salon de l'Agriculture SIAM, salons de l'immobilier « Les Carrefours du Logement » de la Fondation Mohamed VI, Congrès de Médecine, « La Matinale Pro by Crédit du Maroc », « les Rendez-Vous Corporate by Crédit du Maroc »....

Soucieux d'améliorer la satisfaction de ses clients et de leur apporter le meilleur conseil, le Crédit du Maroc a entrepris lors du 2^{ème} trimestre plusieurs formations destinées à ses conseillers, notamment autour de l'excellence relationnelle et du conseil en assurances avec notre partenaire « Saham ». De même, plusieurs clubs métier ont réuni les Conseillers spécialisés afin de partager les meilleures pratiques.

En outre, dans le cadre de sa politique de développement, le Crédit du Maroc a noué de nouveaux partenariats visant l'accompagnement des clients de ses partenaires pour leurs besoins bancaires :

- Partenariats acquéreur avec Palmeraie Développement et Saham Immobilier
- Partenariat bancaire avec l'ordre des architectes de Rabat
- Partenariat de financement avec CFAO Motors

Enfin, dans le cadre de son partenariat avec Saham Assurance, le Crédit du Maroc a lancé sa nouvelle gamme d'assurance « Liberis » accompagnée de plusieurs nouveautés et améliorations sensibles pour le client, tant en termes de contenu des offres que de qualité de service.

Focus sur les faits marquants 2015

Sur le plan commercial, l'exercice 2015 a été marqué par la montée en puissance de la nouvelle organisation distributive, qui s'inscrit dans le cadre du plan moyen terme, avec pour objectif d'améliorer l'efficacité commerciale et la satisfaction client. C'est ainsi que Crédit du Maroc a renforcé son dispositif de conseillers spécialisés (Premium, Professionnels et Agri-Agro), de monitorat et d'animation commerciale.

Sur le marché des particuliers, l'exercice 2015 a été marqué par un dynamisme, avec le lancement de plusieurs offres exclusives et innovantes :

- Le crédit immobilier à taux variable capé #KOUN-HANI, exclusivité au Maroc et qui protège les clients en les faisant bénéficier des baisses de taux tout en limitant l'impact des hausses.
- La Saga Crédits avec #IMPOSTA7IL et #BELKHEF, qui accompagne nos clients et prospects dans la réalisation de leur projet, en les faisant bénéficier de conditions attractives.
- L'offre Mozaïc, dédiée aux adolescents, étudiants et jeunes actifs, avec de multiples avantages bancaires et extra-bancaires, notamment le Crédit Mozaïc Etudes. Il s'agit d'une offre qui

permet de profiter des services bancaires, avec de multiples avantages à la carte (des réductions permanentes avec le réseau des partenaires, des journées découvertes de l'univers radio, la participation aux plus grands événements musicaux du Maroc, et bien d'autres avantages grâce à un partenariat avec Radio 2M).

Sur le marché des professionnels, 2015 a vu le démarrage de la deuxième vague d'activation des terminaux de paiement électronique et l'organisation de la semaine annuelle de conquêtes des professionnels, appuyée par une nouvelle offre.

Sur le marché de l'agriculture, 2015 est l'année de lancement d'une nouvelle offre de financement des machines agricoles en plus des tracteurs, avec l'appui des concessionnaires de matériels agricoles partenaires du Crédit du Maroc.

Sur le marché des entreprises, l'année a été marquée a été marquée par un enrichissement de l'offre produits et services offerts aux clients, par le déploiement de la nouvelle solution e-banking entreprises en mode consultation et par la signature de nouveaux partenariats stratégiques.

L'exercice 2015 a vu également la concrétisation de réalisations importantes en matière de conquête de clients particulièrement sur les segments stratégiques à savoir : médium, zénith et professionnel.

Par ailleurs, dans le cadre de sa stratégie digitale « CAP DIGITAL 2018 » visant à offrir une expérience omni canal à ses clients et à promouvoir l'usage des canaux distants, le Crédit du Maroc a mis en place en 2015 plusieurs dispositifs d'envergure :

- La signature électronique en agence, en avant-première sur le marché marocain, permettant aux clients d'effectuer leurs opérations au guichet en signant les documents sur tablette. Avec ce projet innovant, le Crédit du Maroc est la seule banque sur le marché marocain à disposer d'une solution permettant aux clients d'effectuer un ensemble d'opérations via une tablette tactile.
- L'application mobile "Banque Directe", qui permet à nos clients de consulter leurs comptes et de réaliser leurs opérations en temps réel, tout en bénéficiant de plusieurs fonctionnalités (bons plans, géolocalisation...).
- Le lancement de l'E-Banking destinée aux clients Corporate, avec des services avancés permettant aux clients plus d'efficacité au quotidien.

Le Crédit du Maroc a élargi en 2015 ses activités au métier de l'affacturage, créé dans le cadre de la filiale Crédit du Maroc Leasing et Factoring. Le lancement de ce métier vient répondre aux besoins croissants des entreprises en termes de financement et d'optimisation du poste client.

II. Perspectives

Avertissement

Les prévisions données ci-après correspondent aux données consolidées du Crédit du Maroc. Elles sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les résultats et les besoins de financements réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part du Crédit du Maroc.

a. Hypothèses d'exploitation

Les principales hypothèses d'exploitation retenues pour l'estimation du budget du groupe Crédit du Maroc en 2016 sont issues des prévisions mises à jour dans le cadre de la procédure budgétaire 2017 et l'atterrissage 2016.

► **Prévisions actualisées de Crédits et Dépôts**

<i>Consolidé IFRS (Montants en Mdhs)</i>	2015r	2016e	Var 2016e-2015
Crédits à la clientèle	36 970	39 262	6,2%
Dépôts de la clientèle	38 425	39 194	2,0%
<i>Dépôts non rémunérés</i>	22 740	24 309	6,9%
<i>Dépôts rémunérés</i>	14 705	13 717	-6,7%
<i>Autres dépôts</i>	980	1 168	19,2%

Source : Évolution budget

Les prévisions tablent sur une progression des dépôts de 2% à horizon 2016 qui devraient se situer à 39.194 Kdhs, résultat de la politique d'accélération de l'activité de collecte des dépôts.

Les crédits devraient enregistrer pour leur part une progression de 6,2% tout au long de cette période grâce au renforcement du positionnement du Crédit du Maroc auprès des grandes entreprises, le développement d'offres compétitives pour les particuliers ainsi que l'accompagnement des petites et moyennes entreprises. Les crédits à la clientèle devraient se situer à 39 262 Kdhs à horizon 2016.

► **Budgets d'Investissement du Crédit du Maroc²³**

Les prévisions tablent sur une évolution des investissements de 5,3% entre 2015 et 2016.

Le budget d'investissement IT pour l'exercice 2017 s'élève à 100 Mdhs réparti comme suit :

- 25 Mdhs concernent le projet de banque participative ;
- 15 Mdhs consacrés aux projets issus du schéma directeur informatique ;
- 8 Mdhs concernant le projet d'optimisation des processus ;
- Le reste de l'enveloppe sera consacré aux autres projets IT

Le même budget sera alloué en 2018 pour les investissements IT.

²³ Hors Filiales

Le budget alloué aux investissements immobiliers s'élève à 63 Mdhs pour l'année 2017.

Pour l'année 2018, le crédit du Maroc prévoit d'investir, dans le cadre du Plan CAP 2020, près de 100 Mdhs, en termes d'investissement immobilier (y compris nouveau siège).

Hors investissements sur le nouveau siège, le budget restera relativement stable par rapport aux prévisions 2017, autour de 60 Mdhs.

► Compte de produits et charges consolidés IFRS prévisionnels

<i>Consolidé IFRS (Montants en MDH)</i>	2014r	2015r	2016e	Var 2015-2016e
P.N.B.	2 090	2 096	2 150	2,6%
Frais Généraux	1 103	1 195	1 147	-4,0%
Coefficient d'exploitation :				
Frais généraux/PNB	52,78%	57,00%	53,33%	
R.B.E.	987	901	1 004	11,4%
RBE/PNB	47,22%	42,99%	46,70%	
Coût du risque	-598	-766	-550	28,2%
Résultat avant impôts	387	135	454	> 100%
Impôts	-146	-58,5	-195	>100%
Résultat Net	241	77	259	> 100%
Résultat Net/ PNB	11,53%	3,66%	12,02%	

Source : Prévisions estimé 2016

► Produit net bancaire (PNB) actualisé

A fin 2015, le produit net bancaire consolidé du groupe Crédit du Maroc a enregistré une hausse de 0,3% par rapport à 2014 pour s'établir à 2 096 Mdh, contre une prévision initiale de 2 119 Mdh. Cette révision est principalement expliquée par :

- Un retard sur la marge suite à un retard sur les volumes combiné à un effet de baisse des taux ;
- Une baisse des dividendes de 13 Mdh dont 8 Mdh sur le CMI et 4 Mdh sur CDML.

Sur l'exercice 2016, le Crédit du Maroc prévoit une évolution du PNB d'environ 2.6 % par rapport à 2015.

► Frais généraux actualisés

Les charges d'exploitation réelles 2015 s'élèvent à 1 195 Mdh, en hausse par rapport aux prévisions initiales (1 113 Mdh), hausse principalement due au redressement fiscal de 79 Mdh.

Le Crédit du Maroc projette d'optimiser ses charges et améliorer son coefficient d'exploitation sur 2016. Ce dernier devrait passer de 57% en 2015 à 53,3% en 2016.

Ce résultat est attribuable à une amélioration continue du process et la poursuite des efforts de maîtrise des charges.

► **Résultat brut d'exploitation (RBE) actualisé**

Le RBE à fin 2015 s'élève à 901 Mdh contre 987 Mdh réalisé en 2014, en baisse de 10 % par rapport aux prévisions.

Les prévisions du Crédit du Maroc tablent sur une progression annuelle du RBE de 11.3% sur la période 2015-2016.

La poursuite de développement de l'activité et la maîtrise des coûts devraient permettre d'améliorer le RBE à 1 004 Mdh à fin 2016.

► **Coût du risque actualisé**

L'évolution du coût du risque est attendue en baisse assez significative par rapport l'année dernière, en ligné avec les prévisions. En effet, à fin 2016, le budget prévoit un retour à une situation normalisée avec un coût du risque qui devrait ressortir à 550 Mdhs.

► **Résultat net actualisé**

En 2016, le résultat net devrait s'améliorer pour s'établir à 259 Mdhs.

Section VII - FACTEURS DE RISQUE

La gestion des risques du Crédit du Maroc est confiée à la Direction Crédits et Gestion des Risques qui se charge de la supervision, du contrôle et de la mesure des risques encourus par le groupe.

I. Risque de taux

Le système bancaire connaît une baisse tendancielle des taux d'intérêt. Le rendement des crédits combiné au renchérissement des coûts des ressources affecte les marges d'intermédiation. Le Crédit du Maroc, au même titre que toutes les banques locales, encourt le risque que l'évolution future des taux d'intérêt vienne réduire les produits nets bancaires.

En l'absence d'outils de couverture, le risque de taux est atténué en se basant sur l'optimisation de la gestion des actifs et des passifs de la banque à travers sa stratégie en matière des dépôts et crédits. Il s'agit donc d'obtenir une adéquation entre les emplois et ressources en termes de maturité et de nature de taux.

La politique du Crédit du Maroc en matière d'ALM consiste à maintenir, dans la mesure du possible, une adéquation entre la structure des ressources en taux, fixe ou variable, avec la structure des emplois.

L'ALM assure ainsi un suivi régulier du risque de taux et a en charge la couverture d'éventuels gaps de taux dans les limites fixées par le comité ALM.

II. Risque de change

A l'instar de tous les établissements bancaires, le Crédit du Maroc encourt un risque de change lié à ses différentes activités (agences à l'étranger, crédits en devises, emprunts en devises, change à terme...). La banque peut constater une évolution des taux de change futurs en sa défaveur et enregistrer en conséquence une réduction de sa marge.

Toutefois, ce risque est limité dans la mesure où il est supporté par le client pour la plupart des opérations en devises, la banque ne jouant qu'un rôle d'intermédiaire. C'est le cas notamment des financements en devises, des transferts des marocains résidents à l'étranger...

Positions du Crédit du Maroc au 31/12/2015 sur différentes devises

Devises	Position en devises en Milliers	Contre-valeur en KMAD	% Fonds Propres
EUR	12 392	-133 621	-2,588
USD	9 629	-95 336	-1,847
GBP	48	704	0,014
CAD	41	291	0,006
CHF	146	1 445	0,028
JPY	661	55	0,001
DKK	268	387	0,007
NOK	131	148	0,003
SEK	214	252	0,005
DZD	18	2	0,000
TND	12	61	0,001
SAR	547	1 444	0,028
AED	150	405	0,008
KWD	35	1 157	0,022
BHD	1	405	0,008
QAR	6	16	0,000

Source : Crédit du Maroc

III. Risque de liquidité

Les différentes maturités des emplois et des ressources créent au sein du bilan du Crédit du Maroc des écarts entre volumes d'actifs et de passifs qui sont à la source du risque de liquidité. La banque pourrait se trouver ainsi dans l'impossibilité de se procurer des liquidités dans des conditions normales de volume et de taux.

Le ratio de liquidité réglementaire²⁴ social à fin septembre 2016 est de 190% (LCR).

Afin de se conformer au taux minimum réglementaire requis par BAM de 100%, la banque a recours à une gestion rigoureuse de sa trésorerie à moyen et long terme et fait un suivi mensuel de ses liquidités à court terme. Par ailleurs, elle favorise les ressources à terme et les comptes sur carnet pour des raisons de coût, mais peut recourir à d'autres formes de financements à l'exemple des certificats de dépôt.

IV. Risque de contrepartie

Dans un contexte marqué par la libéralisation économique au Maroc, l'ouverture des frontières, le démantèlement tarifaire douanier et également l'instauration de zones de libre-échange avec l'Union Européenne et les États-Unis, le risque de contrepartie, au niveau de l'ensemble du secteur bancaire, pourrait se détériorer, et par conséquent induire une hausse systémique du ratio de contentieux global. Cette tendance pourrait être accentuée par une conjoncture économique peu favorable.

Le Crédit du Maroc a entrepris un effort sensible d'assainissement de son portefeuille de créances clients, effort qu'il maintient dans le cadre de sa politique de gestion du risque et en conformité avec les règles prudentielles édictées par Bank al-Maghrib.

Pour gérer son risque de crédit, le Crédit du Maroc a défini trois niveaux de contrôle :

- Contrôle à priori des demandes de crédit : les demandes de prise de risque émanant des différentes unités de vente du groupe, sont soumises à la Direction des Crédits et de Gestion des Risques (DCGR) qui a pour mission l'analyse du dossier de crédit, l'appréciation du volume d'activité du client et du bien-fondé économique des financements sollicités ainsi que l'évaluation de la consistance et de la validité des garanties.
- Ensuite, les demandes de crédits validées par la DCGR sont soumises à l'approbation d'un Comité d'Investissement.
- Contrôle a posteriori des financements : suivi des engagements de la Banque par le pôle Gestion des Risques.
- Conformité avec les règles édictées par Bank Al-Maghrib notamment en matière d'analyse des risques par client et pour tous les clients appartenant au même groupe. De même, le Crédit du Maroc partage les risques avec les confrères sur les grandes opérations d'investissement.

²⁴ Rapport entre d'une part, les éléments d'actif disponibles réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés.

V. Risque de Solvabilité

Le Crédit du Maroc présente des fondamentaux solides qui lui permettent de faire face à l'ensemble de ses engagements, comme en atteste son ratio de solvabilité (comptes sociaux)

<i>Comptes sociaux</i>	2013	2014	Var 14/13	2015	Var 15/14	Juin 2016	Var 16/15
Coefficient Tiers One	9,25%	10,45%	1,20 pts	10,22%	-0,23 pts	9,92%	-0,30 pts
Coefficient de solvabilité	12,76%	13,89%	1,13 pts	13,13%	-0,76 pts	13,09%	-0,04 pts

VI. Risque Concurrentiel

Le Crédit du Maroc est une banque universelle, présente sur l'ensemble des segments de clientèle (particuliers et professionnels, PME-PMI et grandes entreprises) et sur tous les métiers de la banque.

Ses principaux concurrents sont Attijariwafa Bank, BCP, BMCE Bank, Société Générale, BMCI et récemment CIH et CAM qui développent une activité de banques commerciales.

La stratégie de positionnement du Crédit du Maroc se base sur :

- La qualité de service et le respect de ses engagements envers la clientèle (ex : campagnes crédit immobilier 48h, et crédit à la consommation.)
- L'innovation comme culture d'entreprise au service de sa clientèle (paiement de facture sur GAB, carte prépayée rechargeable Daba Daba, e-banking...)
- Faire de la dimension Groupe un facteur de différenciation pour tous les segments de clientèle (offre de mobilité pour les particuliers avec la gamme RIBAT en partenariat avec Le Crédit Lyonnais, Intermed et e-Ris avec les Caisses Régionales du Crédit Agricole en France pour les PME-PMI et une forte proximité avec la Banque de Financement et d'Investissement du Groupe pour la clientèle d'entreprises.)

VII. Risque opérationnel

Le Crédit du Maroc a adopté la définition issue des recommandations de Bâle 2 pour le risque opérationnel. Il s'agit des pertes résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'événements extérieurs, risque juridique inclus.

➤ Dispositif de gestion des risques opérationnels mis en œuvre

Le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en place par la banque vise à identifier l'ensemble des sources de risques majeurs en vue de les couvrir (fraude interne, fraude externe, pratiques en matière d'emploi et sécurité sur le lieu de travail, clients produits et pratiques commerciales, dommages aux actifs corporels, dysfonctionnements de l'activité et des systèmes, exécution livraison et gestion des processus).

1. Les principaux enjeux

- La maîtrise du coût des risques opérationnels,
- La prévention des grands risques,
- L'optimisation de la couverture des risques,
- L'intégration du triple impact réglementaire à savoir le pilotage par les fonds propres, la supervision réglementaire et la communication financière.

2. Les composantes du dispositif

Le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en œuvre s'articule autour de quatre composantes :

➤ **La composante organisationnelle**

La surveillance des risques opérationnels est confiée à une entité relevant du contrôle permanent des risques, structure faîtière du dispositif de contrôle interne de la banque.

Le système d'audit interne vérifie périodiquement que le dispositif de gestion des risques opérationnels est mis en œuvre avec efficacité au niveau de l'ensemble de l'établissement.

Le Directoire assure un suivi régulier de la situation des risques via le Comité des Risques Opérationnels présidé par le Président du Directoire.

Le Conseil de Surveillance, via le Comité des risques, est informé des risques importants et s'assure de la prise en compte de ces risques.

➤ **La composante qualitative**

Elle permet d'évaluer et de prévenir les risques à travers la cartographie des risques opérationnels.

➤ **La composante quantitative**

Elle permet de mesurer et surveiller le coût du risque et les incidents à travers le suivi des pertes et la mise en place d'un dispositif d'alerte.

➤ **La composante d'allocation de fonds propres**

Par prudence, l'établissement a retenu une allocation des fonds propres basée sur la méthode « indicateurs de base » avec l'objectif d'évoluer rapidement vers la méthode « standard ».

3. Sécurité des systèmes d'information

La sécurité des systèmes d'informations est assurée avec la mise en place d'une politique de sécurité et d'un dispositif de contrôle permanent. Des tests d'intrusions et des scans de vulnérabilité, ainsi que des évaluations de la sécurité des systèmes d'informations sont régulièrement réalisés.

4. Plan de Continuation des Activités

Pour assurer la continuité des activités de la banque en cas de sinistre, l'établissement dispose d'un Plan de Continuité d'Activités, composé :

- d'un Plan de Secours informatique pour secourir les services informatiques critiques ;
- d'un Plan de Repli Utilisateurs avec aménagement d'un site de repli devant servir en cas de sinistre ;
- d'un dispositif de gestion de crise ;
- d'un dispositif de continuité d'activité spécifique au scénario de pandémie grippale.

Ce PCA est régulièrement testé et amélioré. Ainsi, chaque année, plusieurs tests unitaires PRU et au moins un test PSI sont réalisés

VIII. Risque de crédit :

Les politiques crédit du Crédit du Maroc s'inscrivent dans le cadre de principes généraux et dans le respect des normes édictées par le régulateur et par le groupe d'appartenance Crédit Agricole SA.

Elles couvrent les aspects relatifs à la déontologie, l'indépendance, la responsabilité, la collégialité des décisions, la maîtrise et le suivi des risques, la rémunération des opérations, etc.

Elles sont revues chaque année, dans le cadre de la stratégie risques qui examine toutes les activités de la banque et les risques qu'elles induisent et fixent des limites opérationnelles en termes de segment de clientèle, de secteurs d'activité, de concentration, etc.

Cette stratégie est présentée par le Directoire au Conseil de surveillance qui la valide.

1. Dispositif de décision et de gestion des risques

➤ Étude et décision

Le processus de décision découle des pouvoirs détenus par le Président du Directoire et des subdélégations qu'il a distribuées aux acteurs, selon un mode intuitu-personae, décliné en fonction des marchés. Au-delà des limites subdéléguées, les décisions sont prises par le Comité des crédits dont les décisions sont collégiales.

Le processus de décision est géré par un applicatif informatique centralisé et intégré qui détermine en fonction de normes et de critères paramétrés, les niveaux de délégation requis. Les décisions en faveur des clients professionnels et entreprises nécessitent un double regard de la ligne commerciale et des risques.

Les filiales ont recours à un avis des lignes spécialisées du Crédit du Maroc qui conditionne l'octroi. Les demandes de crédit formulées par les lignes commerciales sont formalisées et documentées en application des règles du régulateur et des normes de la banque.

➤ Mise en place - Garanties

La mise en place des crédits est opérée après vérification du respect des conditions d'octroi.

La gestion des dossiers de garanties est centralisée.

➤ Surveillance des risques et déclassement des créances

Elle est à la charge d'une structure dédiée et indépendante, appuyée par des correspondants dans les différents marchés et dans les régions.

Cette structure qui dispose d'un accès à tous les systèmes d'information de la banque a pour mission de surveiller la qualité des engagements, d'appréhender dans une optique préventive les dégradations des risques (impayés, gel des comptes, etc.) et d'en assurer un suivi.

Elle organise sur la base d'indicateurs internes un suivi rapproché des créances sensibles qui est opéré par un Comité dédié.

Elle identifie les créances qui relèvent du déclassement en « souffrance », selon les critères édictés par le régulateur en la matière et les provisionne en conséquence. Ces décisions sont validées par un Comité dédié pour assurer une parfaite couverture des risques et conformité aux normes.

➤ Recouvrement

Pour le marché Retail et PRO/TPE, le recouvrement est opéré par le réseau jusqu'au premier impayé inclus. Ensuite, à partir du second impayé, il est pris en charge systématiquement par la plate-forme de recouvrement créée à cet effet, qui poursuit le travail de recouvrement à l'amiable.

Pour le marché PME/PMI et Grandes Entreprises, il est assurée par les chargés d'affaires avec, selon les cas et sur décision de comité dédié ou à la demande de la ligne commerciale, l'appui d'une structure centrale dédiée au Recouvrement et Restructuration de créances.

Si le dossier passe en " Compromis " il est pris en charge par la Direction Juridique qui poursuit le recouvrement et opère en parallèle les poursuites judiciaires.

Tout le processus de décision et de surveillance des risques est traçable et auditable.

2. Notation interne

Le Crédit du Maroc dispose d'un système de notation. Il couvre toutes les créances entreprises (PME/PMI, Grandes entreprises et entreprises des secteurs de la promotion immobilière), sauf les banques et les institutions financières qui disposent d'une notation spécifique en relation avec le groupe d'appartenance et qui font l'objet de notation par la maison mère Crédit Agricole SA.

Le système de notation du Crédit du Maroc est conforme aux préconisations de Bâle 2. Il est uniforme sur l'ensemble du périmètre du groupe Crédit Agricole.

Le système repose sur une appréciation quantitative et qualitative. Il fait intervenir les différents acteurs du processus de décision : les chargés d'affaires, les risques et les décisionnaires.

Pour la Banque de Réseau, tous les crédits à la consommation sont soumis à un score d'octroi soit propre au Crédit du Maroc, ou soit celui du partenaire Wafasalaf et ce, en fonction de critères bien définis.

➤ **Grille de notation Corporate :**

Elle comporte 13 échelons de A à E, avec des échelons intermédiaires, pour les contreparties saines et 2 échelons F et Z, pour les contreparties en défaut, dont le dernier pour les contreparties en recouvrement juridique.

Ces échelons sont compatibles avec les échelles de notation des principales sociétés de rating internationales : Standard & Poor et Moody's.

➤ **Délégation :**

La notation est un élément essentiel du processus de décision. Elle conditionne le niveau de délégation.

➤ **Risques sensibles :**

Les contreparties notées aux échelons E et F sont insérées dans le suivi rapproché opéré sur les risques sensibles et sous l'autorité du comité dédié.

IX. Risque de défaut

Une part importante des risques pris par les établissements financiers sur les marchés se trouve liée aux événements de défauts (défaillance d'une ou plusieurs contreparties, risque de non-transfert...).

Les opérations de marché peuvent générer :

- des risques de crédit pur,
- des risques de règlement/livraison,
- des risques de variation.

Une transaction peut comporter un seul de ces risques ou une combinaison de deux ou trois. Une opération de change à terme génère des risques de variation et de livraison.

En effet, si l'un des intervenants fait défaut alors que l'autre contrepartie a déjà rempli ses propres obligations, à savoir ; livrer des fonds, alors la perte porte sur la totalité du montant (nominal) de la transaction (à la livraison), c'est le risque de livraison ou non concomitance des flux échangés .

Ce risque affecte le change (comptant et terme), les swaps de change (swaps de trésorerie ou cambiste). Pour les opérations sur titres (ferme ou temporaire), ce risque n'existe pas du fait que les transactions sont effectuées via un système DVP (Delevery Versus Payment).

Si par contre la défaillance intervient entre la négociation et la livraison, alors la perte potentielle correspond à la variation du cours de change entre le cours négocié et le cours prévalant sur le marché au moment où il faut trouver une nouvelle contrepartie de remplacement, il s'agit du coût de remplacement et c'est le risque de variation. Cette perte potentielle peut d'ailleurs se révéler être un gain !

Ce risque affecte le change à terme, les swaps de change (swaps de trésorerie ou cambiste) et les opérations de pensions. Le risque total est la somme des risques instantanés et potentiels. La mesure du risque de variation est obtenue à travers la valeur de remplacement courante (MtM ou valeur de marché) à laquelle est ajoutée une majoration add-on pour tenir compte des évolutions futures (dérive potentielle).

Ces risques sont encadrés par des limites en volumes individuelles sur les contreparties y compris les correspondants de la salle des marchés et accordées par la banque dans le cadre de l'étude de risque annuelle.

Une organisation des portefeuilles et centres de profits (découpage des activités par desk) en phase avec l'arborescence risques a été mise en place avec une séparation entre le banking book (ALM) et le Trading et ce, pour un meilleur pilotage des activités.

Pour cela, des deals internes entre les différents portefeuilles de la DMC ont été implémentés dans Arpson avec la définition des règles de prix de transfert interne sur les instruments de change et de taux. Ces deals concernent à la fois les opérations de financement/refinancement entre les différents desks de la Salle mais aussi le transfert de positions entre ALM et Salle des Marchés.

Le calcul des consommations de VaR (Value at Risk) du CDM est réalisé via l'outil de Consolidation du Groupe (Global View Risk) alimenté en données de risques de marché (vecteurs de sensibilités, positions de change, courbe de taux MAD) par les outils de CDM.

Aussi, les stress globaux selon les méthodologies du Groupe sur ces activités sont calculés hebdomadairement via l'outil Groupe.

Enfin, les résultats quotidiens des activités de trading (sur bonds et sur le change) sont alimentés dans l'outil Groupe (CADRE) et la VaR fait l'objet d'un back-testing.

X. Les travaux en cours pour l'application des recommandations du comité Bâle

Depuis 1974, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, créé à l'initiative des banques du G 10, a institué un corpus de règles prudentielles destinées à garantir la solidité et la stabilité du système bancaire international.

Au fil des années, ce dispositif a montré ses limites et ses faiblesses pour encadrer une activité bancaire en perpétuelle évolution. Le besoin d'un dispositif plus complet est apparu pour prévenir les nouveaux risques.

Ainsi est né l'accord « Bâle 2 » sous la présidence de l'Américain Mc Donough, qui repose sur 3 piliers :

Pilier 1 : Calcul des exigences minimales en fonds propres. Il couvre trois types des risques : Risque de crédit, Risque opérationnel et Risque de marché. Plusieurs méthodes sont proposées aux banques selon les risques, notamment « standard » et « notation interne », pour les risques de crédit, « indicateur de base », « standard » et « standard avancé », pour le risque opérationnel.

Pilier 2 : Dispositif sur les processus de surveillance des risques et l'adéquation des fonds propres internes.

Pilier 3 : Dispositif sur la discipline de marché imposant une transparence accrue en matière d'information sur les publications financières et sur les risques.

Dès la publication des textes par le Régulateur, le Crédit du Maroc a engagé un chantier de mise en conformité avec les dispositions réglementaires.

Pour le pilier 1, le Crédit du Maroc a opté pour la méthode « standard » en ce qui concerne le risque de crédit, la « Méthode de base » pour le risque opérationnel.

La banque a engagé un large chantier pour lui permettre de produire dans les délais impartis par le Régulateur, le ratio de solvabilité aux nouvelles normes. Pour cela, elle a acquis, un calculateur « Fermat » qui est production depuis la fin 2007.

Parallèlement la banque a engagé les chantiers relatifs au pilier 2, pour l'application des textes réglementaires de la Banque Centrale.

Le Crédit du Maroc, en étroite relation avec le Groupe CA.SA, compte mettre en oeuvre les dispositions les plus avancées de « Bâle », qui entraîneront de profonds changements dans la conduite des activités.

Ces changements visent notamment à :

- Adapter la politique d'allocation des fonds propres aux activités,
- Mieux prendre en compte les évolutions dans les processus d'octroi (consommation des Fonds propres, rentabilité, coût du risque, etc...),
- Mettre à niveau la gestion opérationnelle des risques,
- Garantir la fiabilité des informations sur les risques, etc...

Les processus impactés ont été identifiés et les chantiers nécessaires à leur adaptation seront engagés selon un planning établi par un groupe projet et validé par un Comité de pilotage dédié et présidé par le Président du Directoire.

Section VIII - FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Le résultat du Crédit du Maroc au titre de 2015 a été impacté par une charge fiscale exceptionnelle à hauteur de 79 MDH, suite à la notification définitive du contrôle fiscal dont le crédit du Maroc a fait l'objet.

Ce contrôle, qui avait été annoncé sur l'attestation des commissaires aux comptes a couvert la période 2011-2014 et a pesé sur le résultat net de l'exercice 2015, en décalage avec les prévisions communiquées au marché.

Le groupe Crédit du Maroc demeure confiant dans la solidité de ses fondamentaux et dans les perspectives de développement de son résultat en 2016.

Il n'existe à ce jour aucun fait exceptionnel, litige ou affaire contentieuse qui soit susceptible d'affecter de façon significative les résultats, la situation financière ou l'activité du Crédit du Maroc.

Section IX - REGLES ET PRINCIPES COMPTABLES

I. Présentation

Le Crédit du Maroc est une société de droit commun constituée au Maroc, ayant pour objet toutes opérations de banque, de finances, de crédit et de commissions, ainsi que toutes opérations commerciales ou autres, susceptibles de favoriser son développement.

La banque est régie par les lois et règlements applicables aux établissements de crédit.

Les états de synthèse comprennent les comptes du siège ainsi que des succursales et agences établies au Maroc et à l'étranger. Les opérations et soldes significatifs internes entre les entités marocaines et les succursales à l'étranger sont éliminés.

II. Principes et méthodes comptables des comptes individuels

a. Principes Généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit. La présentation des états de synthèse est conforme aux dispositions du plan comptable des établissements de crédit.

b. Créances et engagements par signature

1- Présentation générale des créances

Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :

- Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit ;
- Créances de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.

Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de concours en trésorerie et à des engagements de garantie qui n'ont pas donné lieu à des mouvements de fonds.

Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissement de crédit, clientèle).

Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

2- Créances en souffrance sur la clientèle

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises ;
- Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :
 - **20% pour les créances pré-douteuses,**
 - **50% pour les créances douteuses,**
 - **100% pour les créances compromises.**

Les provisions affectées relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

Dès le déclassement des créances en créances en souffrance, les intérêts sur créances ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produit à leur encaissement.

Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupération des créances en souffrance sont jugées nulles.

Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque les créances en souffrance ont connu une évolution favorable : remboursements effectifs (totaux ou partiels) de la créance ou une restructuration de la créance avec un remboursement partiel de la créance.

c. Dettes à vue et à terme

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- Dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit ;
- Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs. Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

d. Portefeuille de titres

3- Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du plan comptable des établissements de crédit.

Les titres sont classés, d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), et d'autre part en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

4- Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (prix d'acquisition, coupon inclus et frais exclus). A chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultat.

5- Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention indéterminée à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titre comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus, et le cas échéant, coupon couru inclus. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

A chaque arrêté comptable la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation.

Les plus-values potentielles ne sont pas enregistrées.

6- Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une longue période, des revenus réguliers.

Ces titres sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus et, le cas échéant, coupon couru inclus. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre. A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelle que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

7- Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats en cours de bourse.

Les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

8- Pensions livrées

Les titres mis en pension sont maintenus au bilan, et le montant encaissé, représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan. Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant, est enregistré à l'actif du bilan.

Les titres donnés en pension livrés font l'objet des traitements comptables correspondant à la catégorie de portefeuille dont ils sont issus.

e. Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan sous la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

f. Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à la discrétion des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

g. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	Non amortissable
Logiciels informatiques	5 ans
Autres éléments du fonds de commerce	5 ans

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrain	Non amortissable
Immeubles d'exploitation	20 ans
Mobilier de bureau	5 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel roulant	4 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans

h. Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent les dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

i. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment fiscales. Leur constitution facultative relève d'une décision de gestion motivée notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal. Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

j. Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

1- Intérêts

Sont considérés comme intérêts les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment, dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire, etc.).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

2- Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base "flat" et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

k. Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe plus rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

l. Engagements de retraite

Les engagements de retraite (Wissam Al Choughl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes font l'objet d'une provision pour risque et charges progressive sur cinq ans et ce depuis 2008.

III. Principes et Périmètre de consolidation

a. Préambule

Le Groupe Crédit du Maroc est consolidé en normes IAS/ IFRS depuis 2004, en tant que filiale, dans les comptes de Crédit Agricole S.A.

En 2008, le Crédit du Maroc a procédé à une convergence des paramètres et des options de consolidation entre les comptes consolidés en normes IAS/IFRS publiés au 31 décembre 2008 en application des dispositions réglementaires de Bank Al Maghrib (BAM) et les comptes adressés à Crédit Agricole SA pour les besoins de sa consolidation.

Le Crédit du Maroc a ainsi procédé à l'alignement des paramètres et options retenus pour le traitement des comptes adressés au groupe Crédit Agricole SA avec ceux adoptés au moment de l'application du référentiel IFRS, conformément aux dispositions réglementaires de BAM.

Pour les provisions individuelles et collectives, les paramètres de calcul de la probabilité de défaut et la perte en cas de défaut ont été affinés et appliqués de la même manière pour la consolidation au 31 décembre 2015 selon les règles BAM et pour les comptes adressés à Crédit Agricole SA.

b. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes du Crédit du Maroc et ceux de toutes les sociétés sur lesquelles, selon les dispositions des normes IAS 27, IAS 28 et IAS 31, le Crédit du Maroc dispose d'un pouvoir de contrôle. Celui-ci est présumé lorsque le Crédit du Maroc détient, directement ou indirectement, au moins 20 % des droits de vote existants et potentiels.

Par exception, les entités ayant un impact non significatif sur les comptes consolidés de l'ensemble ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation.

Le caractère significatif de cet impact peut notamment être apprécié au travers de divers critères tels que l'importance du résultat ou des capitaux propres de la société à consolider par rapport au résultat ou aux capitaux propres de l'ensemble consolidé.

c. Les notions de contrôle

Conformément aux normes internationales, toutes les entités sous contrôle exclusif, sous contrôle conjoint ou sous influence notable sont consolidées, sous réserve que leur apport soit jugé significatif et qu'elles n'entrent pas dans le cadre des exclusions évoquées ci-après.

Le contrôle exclusif est présumé exister lorsque le Crédit du Maroc détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales, plus de la moitié des droits de vote existants ou potentiels d'une entité, sauf si dans des circonstances exceptionnelles, il peut être clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.

Le contrôle exclusif existe également lorsque le Crédit du Maroc détient la moitié ou moins de la moitié des droits de vote, y compris potentiels, d'une entité mais dispose de la majorité des pouvoirs au sein des organes de Direction.

Le contrôle conjoint s'exerce dans les co-entités au titre desquelles deux co-entrepreneurs ou plus sont liés par un apport contractuel établissant un contrôle conjoint.

L'influence notable résulte du pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans en détenir le contrôle.

Le Crédit du Maroc est présumé avoir une influence notable lorsqu'il détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20 % ou plus des droits de vote dans une entité.

1- La consolidation des entités ad hoc

Une entité ad hoc est consolidée lorsqu'elle est en substance contrôlée par le groupe Crédit du Maroc, même en l'absence de lien capitalistique. Cela concerne en particulier les OPCVM dédiés.

La détermination du contrôle s'apprécie notamment au regard des circonstances suivantes :

- les activités de l'entité ad hoc sont menées pour le compte d'une société du groupe Crédit du Maroc selon ses besoins opérationnels spécifiques de façon à ce que
 - cette société obtienne des avantages de l'activité de l'entité ad hoc ;
 - cette société a les pouvoirs de décision pour obtenir la majorité des avantages des activités de l'entité ad hoc ou, en mettant en place un mécanisme "de pilotage automatique",
 - cette société a délégué ces pouvoirs de décision ;
 - cette société a le droit d'obtenir la majorité des avantages de l'entité ad hoc et par conséquent peut être exposée aux risques liés aux activités de l'entité ad hoc ;
 - cette société conserve la majorité des risques résiduels ou inhérents à la propriété relatifs à l'entité ad hoc ou à ses actifs afin d'obtenir des avantages de ses activités.

2- Les exclusions du périmètre de consolidation

Les participations minoritaires détenues par des entités de capital risque sont exclues du périmètre de consolidation dans la mesure où elles sont classées en actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option.

Les entités ad hoc sur lesquelles le Crédit du Maroc n'exerce pas d'influence notable sont exclues du périmètre de consolidation.

d. Les méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont fixées respectivement par les normes IAS 27, 28 et 31. Elles résultent de la nature de contrôle exercée par le Crédit du Maroc sur les entités consolidables, quelle qu'en soit l'activité et qu'elles aient ou non la personnalité morale :

- l'intégration globale, pour les entités sous contrôle exclusif, y compris les entités à structure de comptes différente, même si leur activité ne se situe pas dans le prolongement de celle du Crédit du Maroc ;
- l'intégration proportionnelle, pour les entités sous contrôle conjoint, y compris les entités à structure de comptes différente, même si leur activité ne se situe pas dans le prolongement de celle du Crédit du Maroc ;
- la mise en équivalence, pour les entités sous influence notable.

L'intégration globale consiste à substituer à la valeur des titres chacun des éléments d'actif et de passif de chaque filiale. La part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et dans le résultat apparaît distinctement au bilan et au compte de résultat consolidé.

L'intégration proportionnelle consiste à substituer à la valeur des titres dans les comptes de la société consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans le bilan et le résultat de la société consolidée.

La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur des titres la quote-part du Groupe dans les capitaux propres et le résultat des sociétés concernées.

e. Retraitement et Éliminations

Les retraitements nécessaires à l'harmonisation des méthodes d'évaluation des sociétés consolidées sont effectués, sauf s'ils sont jugés non significatifs.

L'effet sur le bilan et le compte de résultat consolidés des opérations internes au Groupe est éliminé.

Les plus ou moins-values provenant de cessions d'actifs entre les entreprises consolidées sont éliminées ; les éventuelles dépréciations durables mesurées à l'occasion d'une cession interne, sont constatées.

f. Regroupements d'entreprises – Écarts d'acquisition (IFRS 3)

Le groupe Crédit du Maroc n'a pas effectué de regroupement courant 2015.

g. Périmètre de Consolidation du Groupe Crédit du Maroc au 31/12/2015

b-	Capital Social (KDH)	Capital Social (KUSD)	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
Crédit du Maroc	1 088 121		100%	100%	E.C.
CDM Capital	10 000		100%	100%	I.G.
CDM Patrimoine	1 000		100% *	100%	I.G.
CDM Leasing	124 000		66,66%	66,66%	I.G.
CDM Assurances	200		100%	100%	I.G.
Crédit du Maroc Offshore		1655	100%	100%	I.G.
S.I.F.I.M.	168 321		100%	100%	I.G.
<i>E.C. : Établissement consolidant</i>		<i>I.G. : Intégration globale</i>			

Source : Crédit du Maroc

Crédit du Maroc détient directement CDMP à hauteur de 60% et indirectement à hauteur de 40% via sa filiale CDMC.

h. Notes et annexes IFRS

EXPOSITION AU RISQUE ET STRATEGIES DE COUVERTURE

GOVERNANCE ET ORGANISATION DE LA GESTION DES RISQUES

La gouvernance et l'organisation de la gestion des risques découlent des principes généraux de la gouvernance de la banque.

1.1 La Gouvernance

Les principaux acteurs sont :

- Le Conseil de surveillance et ses Comités spécialisés (Comité d'Audit, Comité de Rémunération, ...)
- Le Directoire,
- Les Comités de gestion (Comité de Contrôle Interne, Comité de Crédit, ...)

Responsabilités des acteurs :

Le Conseil de surveillance

Il est l'organe d'administration de la banque. A ce titre, il en définit les orientations stratégiques, appréhende et détermine la politique de gestion des divers risques auxquels la banque est exposée. Le Conseil de Surveillance a par ailleurs institué, en son sein, deux comités spécialisés chargés d'analyser en profondeur certaines questions spécifiques et de le conseiller à ce sujet.

Le comité d'audit a principalement en charge les missions suivantes :

- Vérifier la fiabilité et l'exactitude des informations financières et porter une appréciation sur la pertinence des méthodes comptables adoptées pour l'élaboration des comptes.
- Porter une appréciation sur la qualité du système de contrôle interne et la maîtrise des risques notamment en examinant les rapports d'activités des différentes fonctions de contrôles.
- Prendre connaissance des conclusions et des recommandations de l'audit interne, des commissaires aux comptes et des autorités de supervision et suivre la mise en œuvre des actions correctives.

Le comité de rémunération, en charge des missions suivantes :

- Proposer les rémunérations du conseil de surveillance.
- Préparer les décisions du Conseil de Surveillance en matière de rémunération des membres du Directoire.
- Conseiller le Conseil de Surveillance dans les domaines relevant des ressources humaines.
- Valider les propositions d'appréciation des membres du Directoire par le Président du Directoire et les soumettre au Conseil de Surveillance pour accord.
- Réaliser l'évaluation du Président du Directoire.
- Suivre l'évolution de carrière et la rémunération des membres du Comité Exécutif.

Le Directoire

Il est l'organe exécutif de la banque. Il met en œuvre les stratégies et les politiques définies par l'Organe d'Administration. Le Directoire du Crédit du Maroc a mis en place en 2009 le Comité Exécutif Restreint. Son objectif est d'assurer la coordination entre les différents pôles de gestion de la banque. Le Comité Exécutif est dans le prolongement du Comité Exécutif Restreint et présente les objectifs suivants :

- assurer la réalisation du Plan de Développement;
- assurer la réalisation du budget annuel;
- mettre en œuvre les actions nécessaires pour atteindre les objectifs;
- planifier l'activité de la banque avec la contribution coordonnée de l'ensemble des lignes métiers.

Le Directoire définit l'organisation générale de la gestion des risques et met en œuvre les processus d'octroi et de gestion, permettant d'appréhender, mesurer et maîtriser d'une façon globale l'ensemble des risques encourus par la banque.

Il est responsable du Contrôle Interne de la banque. Il établit chaque année une stratégie risque qui examine toutes les activités de la banque et les risques qu'elles induisent et définit des limites opérationnelles pour l'exposition de chacune de celles-ci, notamment par secteurs d'activité ou de groupes d'appartenance, pour les risques de crédit, de Gaps de taux ou de liquidité pour l'AUM, de change ou de trading pour les risques de marché, etc...

Cette stratégie risque est présentée au Conseil de surveillance qui la valide.

Pour mener à bien ses missions, le Directoire a créé des Comités spécialisés dont les principaux, en matière de gestion des risques sont :

- Le Comité de contrôle interne
- Le Comité des crédits,
- Le Comité des grands risques,
- Le Comité des risques sensibles,
- Le Comité marché,
- Le Comité des Risques de Marché,
- Le Comité ALM,
- Le Comité des risques opérationnels,
- Le Comité de Management de la conformité,
- Le Comité Nouveau produit Nouvelle Activité (NAP).

1.2. Organisation de la gestion des risques

1.2.1 Le Contrôle Permanent des Risques

Le Crédit du Maroc, en s'appuyant sur l'expérience de son Groupe d'appartenance, a adopté une gestion centrale de ses risques. Elle est placée sous l'autorité du Contrôle Permanent des Risques (CPR), dont la mission générale est de « donner au Management de la banque l'assurance que toutes ses activités sont exercées dans des conditions de sécurité acceptable ». Totalement indépendante des métiers elle rapporte directement au Président du Directoire et au Conseil de surveillance, via le Comité d'Audit.

Le CPR définit les contrôles liés aux procédures au premier niveau d'exécution, organise les contrôles hiérarchiques ou fonctionnels de second niveau et les consolide pour obtenir une vision globalisée de la qualité d'exécution de toutes les activités de la banque.

Les risques couverts sont regroupés dans les familles suivantes :

- Risque de contrepartie : il correspond au risque de défaillance totale ou partielle de la contrepartie avec laquelle des engagements de bilan ou hors bilan ont été contractés.
- Risques financiers :

- Risque de marché : les risques de marché ou risques de variation de prix, représentant les pertes potentielles suite à des mouvements adverses de cours, de prix ou de niveau de taux.

- Risque de liquidité ou de taux : risque lié à la liquidité de la banque et à l'évolution des taux.

- Risque opérationnel et conformité : risque lié à l'exécution des opérations. Il comprend les risques informatiques, juridiques, fiscaux, réglementaires et commerciaux.

Le Contrôle Permanent des Risques qui couvre l'ensemble des risques définis par les accords de Bâle 2, est organisé autour des entités suivantes :

- Pour le Risque de crédit :
 - La Direction des engagements,
 - Le Contrôle des risques de crédit,
 - Le Pilotage des risques.
- Pour le Risque opérationnel et la Conformité :
 - La Direction des Risques Opérationnels et de la Conformité
- Pour les Risques financiers : risque de marché, risque de liquidité et risque de taux d'intérêt global :
 - La Direction des risques de marché et le Contrôle permanent des risques.

1.2.2 Le Contrôle Périodique des Risques

La Direction du Contrôle Périodique assure la fonction d'audit interne en réalisant des missions de contrôle périodique sur pièce et sur place dans les différentes unités et directions constituant la Banque. Elle est chargée d'évaluer la maîtrise globale des différents risques et de faire des propositions d'actions correctives. Elle exerce ses travaux en toute indépendance et rapporte à ce titre directement au Comité d'Audit.

EXPOSITION AUX RISQUES ET STRATÉGIE DE COUVERTURE

2.1 Risque de crédit

Politique générale

La politique de crédit du Crédit du Maroc s'inscrit dans le cadre de principes généraux et dans le respect des normes édictées par le régulateur et par le groupe d'appartenance Crédit Agricole SA.

Elle couvre les aspects relatifs à la déontologie, l'indépendance, la responsabilité, la collégialité des décisions, la maîtrise et le suivi des risques, la rémunération des opérations, etc.

Elle est revue chaque année, dans le cadre de la stratégie risques qui examine toutes les activités de la banque et les risques qu'elles induisent et fixe des limites opérationnelles en termes de segment de clientèle, de secteurs d'activité, de concentration, etc.

Cette stratégie est présentée par le Directoire au Conseil de surveillance qui la valide.

Dispositif de décision et de gestion des risques

Etude et décision

Le processus de décision découle des pouvoirs détenus par le Président du Directoire et des sous-délégations qu'il a distribuées aux acteurs, selon un mode intuitu-personae et déclarées en fonction des marchés. Au-delà des limites sous-délégées, les décisions sont prises par le Comité des crédits dont les décisions sont collégiales.

Le processus de décision est géré par un applicatif informatique centralisé et intégré qui détermine en fonction de normes et de critères paramétrés, les niveaux de délégation requis. Les décisions en faveur des clients professionnels et entreprises nécessitent un double regard de la ligne commerciale et des risques.

Les filiales ont recours à un avis des lignes spécialisées du Crédit du Maroc qui conditionne l'octroi.

Les demandes de crédit formulées par les lignes commerciales sont formalisées et documentées en application des règles du régulateur et des normes de la banque.

Mise en place - Garanties

La mise en place des crédits est opérée après vérification du respect des conditions d'octroi.

La gestion des garanties physiques est centralisée.

Surveillance des risques et classement des créances

Elle est en charge d'une structure dédiée et indépendante, appuyée par des correspondants dans les différents marchés et dans les régions.

Cette structure qui dispose d'un accès à tous les systèmes d'information de la banque a pour mission de surveiller la qualité des engagements, d'appréhender dans une optique préventive les dégradations des risques (impayés, gel des comptes, etc.) et d'en assurer un suivi.

Elle organise sur la base d'indicateurs internes un suivi rapproché des créances sensibles qui est opéré par un Comité dédié.

Elle identifie les créances qui relèvent du déclassement en « souffrance », selon les critères édictés par le régulateur en la matière et les provisionne en conséquence. Ces décisions sont validées par un Comité dédié pour assurer une parfaite couverture des risques.

Recouvrement

Il est opéré par le réseau jusqu'au premier impayé inclus. Ensuite, à partir du second impayé, il est pris en charge par la plate-forme de recouvrement créée à cet effet, qui poursuit le travail de recouvrement à l'amiable.

Si le dossier passe en « Compromis » il est pris en charge par la Direction du Recouvrement Contentieux qui opère les poursuites judiciaires.

Tout le processus de décision et de surveillance des risques est traçable et auditable.

Notation interne

Le Crédit du Maroc dispose d'un système de notation depuis 2000. Il couvre toutes les créances entreprises (PME/PMI et Grandes entreprises gérées par les réseaux dédiés), hormis les banques et institutions financières, les entreprises du secteur de la promotion immobilière et hôtelier qui disposent d'une notation spécifique, en relation avec le groupe d'appartenance. Ce système est conforme aux préconisations de Bâle 2. Il est uniforme sur l'ensemble du périmètre du groupe Crédit Agricole.

Le système repose sur une appréciation quantitative et qualitative. Il fait intervenir les différents acteurs du processus de décision : les chargés d'affaires, les risques et les décisionnaires.

Grille de notation

Elle comporte 13 échelons de A à E, avec des échelons intermédiaires, pour les contreparties notées aux échelons F et Z, pour les contreparties en défaut, dont un pour les contreparties en recouvrement juridique.

Ces échelons sont compatibles avec les échelles de notation des principales sociétés de rating internationales : Standard & Poor et Moody's.

Délégation

La notation est un élément essentiel du processus de décision, il conditionne le niveau de délégation.

Risques sensibles : Les contreparties notées aux échelons E et F sont insérées dans le suivi rapproché opéré sur les risques sensibles et sous l'autorité du comité dédié.

2.2 Risque de marché

Les activités de marché de la banque sont limitées essentiellement aux opérations de change, comptant et terme, aux opérations de trading sur titres en MAD émis par l'état marocain ou garanties explicitement par celui-ci et aux opérations de trésorerie.

Les différentes activités de marchés (trading et couru) s'exercent dans la cadre d'une stratégie risques pré-définie et validée par la banque et approuvée par le Comité Risques Groupe CA-SA.

La dernière stratégie risque approuvée par le Comité Risque du Groupe - CRG du 9/07/2009 a permis la mise en place d'un dispositif de limites plus conforme aux normes du groupe et plus complet avec un ensemble d'indicateurs quantitatifs (VaR, stress, limites en nominal et sensibilités plus détaillées) et qualitatifs (produits autorisés, maturités) et des limites de perte (stop loss et seuil d'alerte).

Description des portefeuilles du CDM

Groupe	CDM
Sous-groupe niveau 1	CDM TRADING CDM REFINANCEMENT
Sous-groupe niveau 2	CDM CHANGE CDM TITRES MAD CDM TRESORERIE CDM REPO
Sous-groupe niveau 3	CDM TRES. MAD CDM TRES. DEVICES

Les limites globales validées sont les suivantes :

- une limite de VaR (99%,1j) de 300 K€ et une limite de stress spécifique de 3 M€ qui porte sur l'ensemble des activités de marché (Trading et Refinancement) ;
- une sous limite de VaR (99%,1j) de 225 K€ et une sous limite de stress spécifique de 2,2 M€ qui porte uniquement sur les portefeuilles de Trading (Dette-Change).

Organisation de la filière

Les activités sont organisées en trois domaines indépendants :

Le Front Office :

Le FO est littéralement l'interface de la banque avec le marché. Il centralise et traite tous les besoins de la banque et de ses clients en terme de couverture et financement. Il engage la banque dans le respect des limites internes de marché, des limites réglementaires et des lignes de crédit qui lui sont accordées.

Il est rattaché hiérarchiquement à la ligne commerciale ou à la Banque de Financement et Investissement - BFI.

Le Back-Office :

Le BO suit le traitement post-marché des opérations : confirmation, paiement, règlement - livraison et comptabilité. Il est rattaché hiérarchiquement à la Direction du Service Clientèle et des Flux.

Le PCRM (Pôle Contrôle des Risques de Marché) :

En matière de suivi et de contrôle des activités, le PCRM, a en charge :

- Le suivi du respect des limites, que celles-ci soient quantitatives (niveaux de risque), qualitatives (instruments, devises ou maturités autorisées) ou relatives aux niveaux de perte tolérée (stop loss).
- Le traitement des dépassements (analyse des raisons, mode et délai de régularisation...).
- La surveillance des risques et des résultats en liaison avec l'évolution des marchés.
- Production et analyse des P&L de gestion
- Production et contrôle qualité des indicateurs de risques
- Back testing de la VaR
- Production et analyse des stress scénari
- Vérification des données de marché
- Vérification que le BO s'est assuré de la cohérence des stocks entre outil FO et BO
- Production et analyse des états de suivi de l'exposition aux risques

Il est rattaché hiérarchiquement au Contrôle Permanent des risques.

IV. Normes et Principes comptables appliqués par le Groupe

En application des dispositions de la circulaire 56/G/2007 de Bank Al-Maghrib, les établissements de crédit doivent établir et publier leurs états financiers consolidés en normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS) à partir du 1er janvier 2008, avec un bilan d'ouverture au 1er janvier 2007.

L'objectif primordial des autorités réglementaires est de doter les établissements de crédit d'un cadre de comptabilité et d'information financière conforme aux meilleurs standards internationaux en termes de transparence financière et de qualité de l'information fournie.

Les nouvelles normes comptables internationales ont donc été appliquées par le Groupe Crédit du Maroc à compter du 1er janvier 2008 (date de la première application) conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « First Time Adoption of International Financial Reporting Standards » et par les autres normes du référentiel IFRS. Les états financiers du groupe Crédit du Maroc au 31 décembre 2009 ont été établis selon la norme IAS1 révisée « Présentation des états financiers ».

L'application de la norme IAS1 révisée a eu pour effet d'introduire un nouvel état de synthèse présenté à la suite du compte de résultat intitulé « Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres ».

Ce nouvel état présente le résultat net auquel sont ajoutés les gains et les pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres tels que les réévaluations des actifs disponibles à la vente.

a. Périmètre de consolidation

1- Norme

Le périmètre de consolidation est déterminé sur la base de la nature du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable) sur les différentes entités étrangères et nationales dont le groupe détient des participations directes ou indirectes.

De même, le groupe doit consolider les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini « entité ad hoc » contrôlée par l'établissement de crédit assujetti, et ce même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux. La nature du contrôle détermine la méthode de consolidation à savoir : Intégration globale, consolidation proportionnelle et mise en équivalence.

2- Options retenues

Le Crédit du Maroc intègre dans son périmètre de consolidation les filiales dont il détient, directement ou indirectement, au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels.

Sont exclus du périmètre de consolidation, les titres de participation sur lesquels le Groupe ne dispose d'aucun contrôle.

Le Crédit du Maroc ne dispose pas d'entités ad hoc contrôlées au sens SIC 12.

b. Les immobilisations corporelles

1- Norme

Une immobilisation corporelle est un bien par nature durable détenu par l'entreprise pour être utilisé par elle-même ou loué à des tiers.

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, une entité doit choisir une des méthodes suivantes : le modèle du coût ou le modèle de la réévaluation.

- Le modèle du coût amorti

Le coût amorti correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs.

- Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, une immobilisation corporelle dont la juste valeur peut être évaluée de manière fiable doit être comptabilisée à son montant réévalué. Il s'agit de sa juste valeur à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul des pertes de valeur.

La fréquence de la réévaluation dépend des fluctuations de la juste valeur des immobilisations. Lorsque la juste valeur d'un actif réévalué diffère significativement de sa valeur comptable, une nouvelle réévaluation est nécessaire.

- La juste valeur

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

- L'approche par composants

Chaque élément significatif d'une immobilisation corporelle doit être comptabilisé séparément comme un composant et amorti de façon systématique sur sa durée d'utilité propre, de manière à refléter le rythme de consommation des avantages économiques.

- La valeur résiduelle

C'est le prix actuel de l'actif en tenant compte de l'âge et de l'état prévisible de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité.

- La durée d'utilité

La durée d'utilité est la période pendant laquelle l'entité s'attend à utiliser un actif. L'amortissement débute quand cet actif est disponible pour être utilisé. Par conséquent, l'amortissement cesse quand l'actif est sorti du bilan. La base amortissable correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

2- Options retenues

Le modèle retenu est celui du coût amorti. Les frais d'acquisition ont été inclus dans les valeurs d'entrée des immobilisations et rattachés au composant principal pour l'amortissement.

Au niveau de l'approche par composants, le groupe dispose d'un outil de gestion des immobilisations qui permet de distinguer pour chaque bien les valeurs réelles relatives à chaque composant sans utilisation d'une matrice de décomposition.

Les durées d'amortissement retenues en IFRS sont résumées dans le tableau suivant :

Famille	Durée d'amortissement	
	Social	IFRS
Immeubles d'exploitation	20 ans	50 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans	15 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 ans	10 ans
Matériel informatique	5 ans	5 ans
Logiciels informatiques	5 ans	5 ans
Matériel roulant	4 ans	4 ans

La valeur résiduelle des composants autres que le terrain est supposée nulle.

c. Immeubles de placement

1- Norme

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou bien profiter des deux.

Un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise, contrairement à la production ou la fourniture de biens ou de services constituant l'objet principal de l'utilisation d'un bien immobilier occupé par son propriétaire.

Une entité a le choix entre :

- Le modèle de la juste valeur : si l'entité opte pour ce traitement, il doit être appliqué à l'ensemble des immeubles de placement ;
- Le modèle du coût amorti : dans ce cas, une estimation de la juste valeur des immeubles de placement reste obligatoire, pour la présentation en annexes.

Seul le passage du modèle du coût au modèle de la juste valeur est possible.

2- Options retenues

Les immeubles de placement sont représentés par l'ensemble des immeubles hors exploitation hormis les immeubles destinés au personnel et les immeubles destinés à être vendus dans un délai d'un an.

Pour la valorisation des immeubles de placement, l'option retenue est le coût historique amorti. L'information de la juste valeur devrait être présentée en annexes.

A la date d'arrêt, le groupe Crédit du Maroc ne dispose pas d'immeubles de placement.

d. Immobilisations corporelles

1- Norme

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire, identifiable (afin de la distinguer du goodwill) et sans substance physique.

Deux méthodes d'évaluation sont possibles :

- Le modèle du coût : l'immobilisation est comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs.
- Le modèle de la réévaluation : l'immobilisation incorporelle doit être comptabilisée pour son montant réévalué correspondant à sa juste valeur à la date de réévaluation, diminué du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul des pertes de valeur ultérieures. Ce traitement est applicable s'il existe un marché actif.

L'amortissement d'une immobilisation incorporelle dépend de sa durée d'utilité. Une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie et est soumise à un test de dépréciation au minimum à chaque clôture annuelle.

Par contre, une immobilisation incorporelle à durée d'utilité déterminée est amortie sur la base de la dite durée.

Une immobilisation incorporelle produite en interne est comptabilisée si elle est classée, dès la phase de recherche et développement, en tant qu'immobilisation.

2- Options retenues

Valorisation des logiciels développés en interne : l'activation des logiciels développés en interne n'a pas été réalisée en FTA en raison de l'absence de données de gestion fiables permettant de connaître les coûts de développement engagés sur ces logiciels.

Les droits de mutation, honoraires commissions et frais d'actes : sont enregistrés en charges compte tenu de leur montant jugé insignifiant.

e. GOODWILL

1- Norme

- Coût d'un regroupement d'entreprises :

L'acquéreur doit évaluer le coût d'un regroupement d'entreprises comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise, majoré par l'ensemble des coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises et minoré par les coûts administratifs généraux.

- Affectation du coût d'un regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés :

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, affecter le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau du Goodwill.

- Comptabilisation du Goodwill :

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, comptabiliser le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises en tant qu'actif.

Après la comptabilisation initiale, l'acquéreur doit l'évaluer à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur.

2- Options retenues

Le groupe Crédit du Maroc ne dispose pas de goodwill au titre d'acquisitions antérieures.

f. Contrats de location

1- Norme

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Il convient de distinguer entre :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif ;
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Les contrats de location-financement sont des instruments financiers dont le nominal correspond à la valeur du bien acquis/loué diminué/augmenté des commissions versées/ perçues et tous autres frais inhérents à l'opération. Le taux d'arrêté étant dans ce cas, le taux d'intérêt effectif (TIE).

Le taux d'intérêt effectif (TIE) est le taux d'actualisation qui permet de rendre égales à l'initiation la valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir par le bailleur augmentés de la valeur résiduelle non garantie, et, la valeur d'entrée du bien.

2- Options retenues

Au niveau de la filiale CDM Leasing, les contrats de crédit-bail sont considérés comme des contrats de location financement.

Les durées de location sont systématiquement au moins égales à la durée de vie du bien, et les valeurs résiduelles sont de 1% pour le mobilier et de 10% en moyenne pour l'immobilier. La non levée d'option d'achat n'a jamais été constatée.

A la date de début du contrat, les loyers sont actualisés au taux d'intérêt effectif (TIE). Leur somme correspond au montant initial du financement

g. Actifs et passifs financiers

1- Norme

■ Prêts & Créances

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel cet instrument a été évalué lors de sa comptabilisation initiale diminué des remboursements en principal, majoré ou diminué de l'amortissement cumulé calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre ce montant initial et le montant du remboursement à l'échéance et diminué de toutes les réductions pour dépréciations ou irrécouvrabilité.

Ce calcul doit inclure toutes les commissions et autres montants payés ou reçus directement attribuables aux crédits, les coûts de transaction et toute décote ou surcote.

La méthode du coût amorti consiste à étaler ces différentes composantes par l'intermédiaire du taux d'intérêt effectif.

■ Provisions pour dépréciation des prêts & créances

Une provision est constituée lorsqu'il existe un indice objectif de dépréciation sur des prêts classés en prêts et créances.

Les provisions sont déterminées par différence entre la valeur nette comptable du prêt et le montant recouvrable estimé.

Ces dépréciations sont appliquées sur base individuelle et sur base collective.

Dépréciation sur base individuelle : S'il existe un indice objectif de dépréciation et s'il est probable que la banque ne sera pas en mesure d'encaisser les montants contractuels dus (en intérêt et capital) sur des prêts pris individuellement et comptabilisés au coût amorti, il y a dépréciation.

Dépréciation sur base collective : Si l'entité détermine qu'il n'y a pas d'indice objectif de dépréciation sur ces actifs pris individuellement, l'entité classe ces actifs dans un sous-groupe d'actifs ayant les mêmes caractéristiques de risque de crédit, qui sont évalués collectivement pour dépréciation.

■ Emprunts et dépôts

Lors de sa mise en place, un dépôt ou un emprunt classé en IAS/IFRS dans la catégorie « Autres passifs financiers » doit être évalué au bilan à sa juste valeur augmentée ou minorée des coûts de transaction et des commissions perçues.

Les dépôts et emprunts classés en IAS/IFRS dans la catégorie « Autres passifs financiers » font l'objet en date d'arrêté d'une évaluation ultérieure au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (taux actuariel).

Les dépôts classés en IAS/IFRS dans la catégorie « Passifs détenus à des fins de transaction » font l'objet à date d'arrêté, d'une évaluation ultérieure à la juste valeur. La juste valeur du dépôt est calculée intérêts courus exclus.

2- Options retenues

■ Prêts & créances

L'application du coût amorti aux crédits à plus d'un an, a été considérée comme non significative.

■ Provisions pour dépréciation des prêts & créances

La base de dépréciation individuelle des prêts & créances selon les critères adoptés par Bank Al-Maghrib dans sa circulaire n° 19/G/2002, a été maintenue.

La base de dépréciation collective des prêts & créances a concerné les créances sensibles.

Dépréciation sur base individuelle : outre les créances en souffrance présentant des montants relativement significatifs pour lesquelles les provisions ont été estimées individuellement par le département du recouvrement, le groupe Crédit du Maroc a développé des modèles statistiques sur la base des historiques de recouvrement et des garanties et sûretés détenues pour le calcul des provisions relatives aux créances en souffrance non significatives.

Dépréciation sur base collective : le groupe Crédit du Maroc a développé des modèles statistiques pour calculer les provisions collectives sur la base des historiques de transformation des créances sensibles en créances en souffrance.

- Emprunts et dépôts

Les dépôts et emprunts ont été maintenus à leur valeur comptable. Aucune décote n'est en effet nécessaire compte tenu des caractéristiques des opérations réalisées par le groupe Crédit du Maroc.

h. Crédits Restructurés

1- Norme

Les crédits restructurés sont ceux qui ont fait l'objet d'une restructuration subie par la banque pour prévenir ou apporter une solution à la défaillance d'une contrepartie. Cette restructuration est motivée par la situation financière dégradée du débiteur.

Les crédits restructurés pour difficultés financières de l'emprunteur font l'objet d'une décote par rapport au TIE d'origine :

- la décote est calculée au jour de la restructuration par différence entre la valeur nette comptable du prêt restructuré et la somme des cash flow futurs attendus du nouveau prêt restructuré, actualisés aux TIE d'origine du prêt.
- par la suite, la décote est reprise actuariellement sur la durée de vie du prêt de telle sorte que l'intérêt du prêt restructuré soit dégagé au TIE d'origine.

Les renégociations commerciales, sollicitées par un client sain qui fait jouer la règle de la concurrence, ne donnent lieu au calcul de la décote que si le nouveau taux consenti n'est pas en phase avec les conditions de marché au jour de la renégociation.

2- Options retenues

La décote a été calculée sur les crédits restructurés pour des difficultés financières tel que défini dans la norme :

La décote est calculée au jour de la restructuration par différence entre la valeur nette comptable du prêt restructuré et la somme des cash flows futurs attendus du nouveau prêt restructuré, actualisés aux taux d'origine du prêt.

Ensuite la décote est amortie par le compte de résultat sur la durée de vie résiduelle du crédit. Cette décote a été considérée comme non significative.

i. Crédits Hors Marché

1- Norme

La norme IAS 39 requiert que les prêts ou emprunts hors marché soient remis à la valeur du marché.

Les crédits hors marché représentent les crédits ayant des taux d'intérêts inférieurs aux taux de marché. Pour ces mêmes crédits, une décote doit être calculée et comptabilisée. Cette décote correspond à la différence entre les flux futurs liés au prêt actualisés au taux du prêt et ces mêmes flux actualisés au taux de marché.

La décote est ensuite intégrée dans le TIE et amortie par le compte de résultat de façon actuarielle sur la durée de vie résiduelle du crédit.

Si une entité émet un prêt assorti d'un taux d'intérêt hors marché et reçoit en contrepartie des commissions prélevées à la mise en place, l'entité comptabilise le prêt à sa juste valeur, c'est-à-dire net des commissions reçues. L'entité amortit la décote hors marché en résultat par la méthode du taux d'intérêt effectif.

2- Options retenues

Pour les créances à taux fixes, la courbe de taux de marché a été reconstituée à partir d'un modèle statistique et des taux minima BAM.

Pour les créances à taux variables, le taux du crédit a été considéré comme étant dans le marché.

La décote nette calculée a été considérée comme non significative.

j. Provisions du Passif

1- Norme

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant est incertain. Une provision doit être comptabilisée lorsque :

- le groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- Il est probable (ce qui veut dire plus probable qu'improbable) qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision ne doit être comptabilisée.

2- Options retenues

Le groupe a procédé à l'analyse de l'ensemble des provisions inscrites au passif et à leur :

- affectation aux natures de risques inhérents,
- exclusion des provisions pour risques généraux et provisions à caractère fiscal,
- revue de valorisation et comptabilisation selon les dispositions des normes IAS/IFRS.

k. Titres

1- Norme

La norme IAS 39 définit quatre catégories d'actifs applicables aux titres :

- Titres de transaction (Actifs financiers à la juste valeur par résultat) ;
- Titres disponibles à la vente (Available For Sale – AFS) ;
- Titres détenus jusqu'à l'échéance (Held To Maturity – HTM) ;
- Prêts et créances (catégorie ouverte aux titres non cotés sur un marché actif souscrits directement auprès de l'émetteur).

Les titres sont classés en fonction de l'intention de gestion.

- Titres du portefeuille de Transaction : Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Selon la norme IAS 39.9, les actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat sont des actifs ou passifs acquis ou générés par l'entreprise principalement dans l'objectif de réaliser un bénéfice lié à des fluctuations de prix à court terme ou à une marge d'arbitragiste.

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Cette catégorie de titre ne fait pas l'objet de dépréciation.

- Titres du portefeuille (Available For Sale) : Disponible à la vente

Cette catégorie de titre concerne : les titres de placement, les titres de l'activité de portefeuille, les titres de participation non consolidés et les autres titres détenus à long terme.

Aussi, la norme stipule que sont classés dans cette catégorie les actifs et passifs qui ne répondent pas aux conditions de classification exigées par les trois autres catégories.

Les variations de juste valeur (positives ou négatives) des titres classés en «disponibles à la vente» sont enregistrées en capitaux propres (recyclables) L'amortissement dans le temps de l'éventuelle surcote / décote des titres à revenu fixe est comptabilisée en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel)

En cas de signe objectif de dépréciation significative et durable pour les titres de capitaux propres, et matérialisé par la survenance d'un risque de crédit pour les titres de dettes, la moins value latente comptabilisée en capitaux propres doit en être sortie et comptabilisée dans le résultat de l'exercice.

En cas d'amélioration ultérieure, cette dépréciation peut faire l'objet d'une reprise par résultat pour les instruments de taux mais pas pour les instruments de capitaux propres. Dans ce dernier cas, la variation de juste valeur positive sera comptabilisée dans un compte de capitaux propres recyclables et la variation négative, en deçà du point bas déterminé, sera enregistrée en résultat.

- Titres du portefeuille (Hel To Maturity) : Détenus jusqu'à l'échéance

La catégorie «titres détenus jusqu'à l'échéance» est ouverte aux titres à revenu fixe ou déterminable que le groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

Le classement dans cette catégorie présente l'obligation impérative de respecter l'interdiction de céder des titres avant leur échéance (sous peine d'entraîner la classification de l'ensemble du portefeuille en actif disponible à la vente et d'interdire l'accès à cette catégorie pendant 2 ans)

La comptabilisation est au coût amorti avec amortissement de la surcote / décote selon la règle du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel).

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée (VRE) qui est obtenue par actualisation des flux futurs attendus au taux d'intérêt effectif d'origine.

En cas d'amélioration ultérieure, une reprise de la provision excédentaire est à constater.

- Titres du portefeuille "Prêts et créances"

La catégorie «Prêts et créances» est ouverte aux actifs financiers non cotés et non destinés à être cédés et que l'établissement a l'intention de conserver durablement.

Sa comptabilisation s'opère au coût amorti (selon méthode du TIE) corrigé d'éventuelles provisions pour dépréciation.

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée (VRE).

En cas d'amélioration ultérieure, une reprise de la provision excédentaire est possible.

2- Options retenues

Les instruments détenus en portefeuilles ont été classés dans les catégories suivantes :

Rubrique actuelle	Classement IFRS
Titres de placement	Titres Disponibles à la Vente Prêts et créances
Titres de participation	Titres Disponibles à la Vente

1. Dérivés

1- Norme

Un dérivé est un instrument financier ou un autre contrat entrant dans le champ d'application de la norme IAS 39 et qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- sa valeur évolue en fonction d'une variation d'un taux d'intérêt spécifié, du prix d'un instrument financier, du prix d'une marchandise, d'un taux de change, d'un indice de prix ou de taux, d'une notation de crédit ou d'un indice de crédit ou d'une autre variable, à condition que dans le cas d'une variable non financière, la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat ;
- il ne requiert aucun placement net initial ou un placement net initial inférieur à celui qui serait nécessaire pour d'autres types de contrats dont on pourrait attendre des réactions similaires aux évolutions des conditions du marché ;
- il est réglé à une date future.

Un instrument de couverture est un dérivé désigné ou (pour une couverture du seul risque de variation des taux de change) un actif ou passif financier désigné non dérivé dont on s'attend à ce que la juste valeur ou les flux de trésorerie compensent les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie d'un élément couvert désigné.

2- Options retenues

Toutes les opérations de change à terme ont été valorisées en valeur de marché.

Ces opérations sont enregistrées dorénavant dans le bilan à la date de l'engagement et non plus dans le hors bilan, même si la juste valeur à l'initiation est nulle pour la quasi-totalité des contrats (juste valeur nulle pour des contrats fermes initiés à des conditions de marché).

m. Avantages au personnel

1- Norme

- Principe général

L'entité doit comptabiliser non seulement l'obligation juridique ressortant des termes formels du régime à prestations définies, mais aussi toute obligation implicite découlant de ses usages.

- Typologie des avantages au personnel

Les avantages au personnel sont classés en cinq catégories, selon la nature et les modalités de versement des prestations. On distingue :

- les avantages à court terme comme les salaires et les cotisations de sécurité sociale, les congés payés et les congés maladie, l'intéressement et les primes (si elles sont payables dans les douze mois suivant la fin de l'exercice) ainsi que les avantages non monétaires (comme l'assistance médicale, le logement, les voitures et les biens ou services gratuits ou subventionnés) dont bénéficient les membres du personnel en activité ;
- les autres avantages à long terme (payables plus de douze mois après la fin de l'exercice), notamment les congés sabbatiques, les indemnités pour invalidité de longue durée, les primes et les rémunérations différées telles les indemnités de départ à la retraite, les primes d'ancienneté ou les médailles du travail ;
- les indemnités de fin de contrat de travail ;
- les avantages postérieurs à l'emploi comme les pensions et autres prestations de retraite, l'assurance-vie postérieure à l'emploi, et l'assistance médicale postérieure à l'emploi.
- Avantages postérieurs à l'emploi : régimes à prestations définies
- Ecart actuariel : des écarts actuariels pourront résulter d'augmentations ou de diminutions de la valeur actuelle d'une obligation au titre de prestations définies ou de la juste valeur des actifs du régime correspondant ;

- Méthode du corridor : l'entité doit comptabiliser une fraction de ses écarts actuariels en produits ou en charges si les écarts actuariels cumulés non comptabilisés à la fin de l'exercice précédent excèdent la plus grande des deux valeurs ci-dessous :
 - 10 % de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture, et ;
 - 10 % de la juste valeur des actifs du régime à la date de clôture.
- Coût des services passés : le coût des services passés est généré lorsque l'entité adopte un régime à prestations définies ou change les prestations à payer en vertu d'un régime existant ;
- Réductions et liquidations : Une réduction intervient lorsqu'une entité :
 - peut démontrer qu'elle s'est engagée à réduire de façon significative le nombre de personnes bénéficiant d'un régime ou ;
 - change les termes d'un régime à prestations définies de sorte qu'une partie significative des services futurs des membres du personnel actuels ne leur donnera plus de droits à prestations ou ne leur donnera que des droits réduits. Une liquidation intervient lorsqu'une entité conclut une transaction éliminant toute obligation juridique ou implicite ultérieure pour tout ou partie des prestations prévues par un régime à prestations définies ;

La valorisation des régimes à prestations définies implique notamment l'obligation d'utiliser des techniques actuarielles pour estimer de façon fiable le montant des avantages accumulés par le personnel en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices antérieurs.

Les hypothèses actuarielles sont les meilleures estimations faites par l'entité des variables qui détermineront le coût final des avantages postérieurs à l'emploi. Ces hypothèses comprennent :

- hypothèses démographiques ;
 - le taux attendu de rendement des actifs du régime ;
 - taux d'actualisation / taux d'inflation ;
 - salaires, avantages du personnel et coûts médicaux.
- Avantages à long terme

La norme IAS 19 permet l'utilisation d'une méthode simplifiée de comptabilisation des autres avantages à long terme. Cette méthode diffère sur les points suivants de celle imposée pour les avantages postérieurs à l'emploi :

- les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement et aucun corridor n'est appliqué; et
 - l'ensemble du coût des services passés est comptabilisé immédiatement.
- Indemnités de fin de contrat de travail

Une entité peut s'engager envers ses employés pour décaisser des cashs flows en leur faveur à la fin de leurs contrats de travail respectifs.

Une entité est manifestement engagée à mettre fin à un contrat de travail si et seulement si elle a un plan formalisé et détaillé de licenciement sans possibilité réelle de se rétracter.

- Couverture des engagements

Les engagements peuvent être couverts de deux manières :

- Par la constitution d'une provision en interne ;
- Par l'externalisation de son obligation de verser les prestations par la souscription d'un contrat d'assurance.

2- Options retenues

Les régimes d'avantages au personnel qui sont provisionnés par le groupe Crédit du Maroc sont :

- Les Primes de Fin de Carrière : Primes versées en cas de départ en retraite ou de décès d'un salarié qui présente au minimum de 20 ans d'ancienneté
- Les Indemnités de Départ Volontaire : Indemnités versées en cas de départ anticipé à la retraite d'un salarié d'au moins 55 ans (50 ans pour les femmes) et d'au minimum de 21 ans d'ancienneté.
- Les Primes de Fidélité (PF) : Primes versées au salarié à la date anniversaire de leurs 15, 20, 25, 30, 35 et 45 ans d'ancienneté au sein du Crédit du Maroc.
- Les Congés Payés (CP) : Il s'agit des droits à congés payés cumulables et reportables jusqu'à 2 ans (avantage déjà provisionné dans les comptes sociaux).

La méthode de calcul utilisée par le groupe Crédit du Maroc est la méthode des unités de crédit projetées avec une prise en compte « proratisée » du service rendu. Cette méthode consiste en une évaluation des droits à terme moyennant des hypothèses actuarielles et une répartition de ces droits sur la période d'activité au cours de laquelle le groupe bénéficie des services de ses employés.

Le Groupe Crédit du Maroc a opté pour la comptabilisation des variations des écarts actuariels directement en résultat.

n. Impôt exigible et Impôt différé

1- Norme

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif ou passif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale.

- Il est probable que l'entreprise dispose d'un bénéfice imposable sur lequel elle pourra imputer une différence temporelle déductible :
- lorsqu'il y aura suffisamment de différences temporelles imposables relevant de la même autorité et relatives à la même entité imposable et dont on attend à ce qu'elles s'inversent ;
- lorsqu'il est probable que l'entreprise dégage un bénéfice imposable suffisant relevant de la même administration fiscale et pour la même entité imposable au cours des exercices appropriés;
- la gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

Les normes IAS/IFRS interdisent l'actualisation des impôts différés.

2- Options retenues

- Appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé :

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement peut être appréhendée par les business plans des sociétés concernées.

- Comptabilisation d'impôt différé passif au titre des différences temporaires relatives à des immobilisations incorporelles générées dans le cadre d'un regroupement d'entreprise :

Les écarts d'évaluation liés à des immobilisations incorporelles créées dans le cadre d'un regroupement d'entreprises et non cessibles séparément de l'entreprise acquise génère un impôt différé passif, et ce même si ces immobilisations ont des durées de vie indéfinies.

- Impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés :

Comptabilisation obligatoire d'un impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés dès lors que ces différences temporaires devraient se résorber dans un avenir prévisible et que le recouvrement de l'actif d'impôt différé est probable.

- Impôts différés initialement comptabilisés en capitaux propres :

Comptabilisation de l'impact des changements de taux d'impôt et/ou de modalités d'imposition en capitaux propres.

Section X - ETATS FINANCIERS

I. Comptes consolidés IFRS au 30 juin 2016

Bilan consolidé IFRS au 30 Juin 2016

(En Milliers de DH)

ACTIF CONSOLIDÉ	30/06/2016	31/12/2015
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 287 945	1 412 936
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 290 575	2 186 475
Instruments dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	4 286 905	4 224 369
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	4 969 213	4 659 118
Prêts et créances sur la clientèle	37 564 194	36 990 019
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couvert en taux	-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-
Impôts Exigibles	38 878	142 477
Actifs d'impôt différé	184 113	107 506
Comptes de régularisation et autres actifs	283 193	157 931
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	-	-
Immeubles de placement	-	-
Immobilisations corporelles	1 363 139	1 364 635
Immobilisations incorporelles	136 900	138 135
Ecart d'acquisition	-	-
TOTAL	51 405 056	51 383 602

(En Milliers de DH)

PASSIF CONSOLIDÉ	30/06/2016	31/12/2015
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	7	7
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	4 283	6 308
Instruments dérivés de couverture	-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	1 777 725	2 485 651
Dettes envers la clientèle	39 379 514	38 425 901
Titres de créance émis	3 019 640	3 519 495
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Passifs d'impôt exigibles	18 542	2 528
Passifs d'impôt différé	219 881	198 415
Comptes de régularisation et autres passifs	615 494	485 068
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-
Provisions	384 636	398 959
Subventions, fonds publ affectés, fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	1 539 656	1 526 189
Capitaux propres	4 445 678	4 335 081
Capitaux propres part du groupe	4 394 317	4 283 748
Capital et réserves liées	3 707 386	3 705 364
Réserves consolidées	453 858	460 967
Gains ou pertes latents ou différés	72 145	35 561
Résultat net de l'exercice	160 928	81 857
Intérêts minoritaires	51 362	51 332
TOTAL	51 405 056	51 383 602

Compte de résultat consolidé IFRS au 30 Juin 2016

(En Milliers de DH)

COMPTE DE RÉSULTAT	30/06/2016	30/06/2015
Intérêts et produits assimilés	1 165 046	1 219 745
Intérêts et charges assimilés	301 464	355 065
Marge d'Intérêt	863 582	864 680
Commissions (Produits)	195 853	183 547
Commissions (Charges)	15 801	15 001
Marge sur Commissions	180 051	168 547
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	67 562	51 494
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	33 614	6 340
Produits des autres activités	2 952	9 989
Charges des autres activités	43 668	41 449
Produit net bancaire	1 104 092	1 059 601
Charges générales d'exploitation	517 145	506 846
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	55 244	51 242
Résultat Brut d'Exploitation	531 703	501 512
Coût du risque	- 281 364	- 371 285
Résultat d'Exploitation	250 339	130 228
Quote-Part du résultat net des entreprises mises en équivalence	-	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	36	1
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-
Résultat avant Impôt	250 374	130 227
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés	89 417	47 006
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-
Résultat net	160 958	83 221
Intérêts minoritaires	30	720
Résultat net Part du groupe	160 928	82 501
Résultat par action	14,79	7,73
Résultat dilué par action	14,79	7,73

Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

(En Milliers de DH)

	30/06/2016	31/12/2015
Résultat net	160 958	76 408
Ecart de conversion	106	1 039
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	35 456	- 10 709
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	-	-
Réévaluation des immobilisations	-	-
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies	1 128	3 661
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence	-	-
Impôts	-	-
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	36 690	- 6 009
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	197 647	70 399
Dont part du Groupe	197 618	75 848
Dont part des intérêts minoritaires	30	- 5 449

Tableau de variation des capitaux propres au 30/06/2016

(En milliers de DH)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2014	1 067 899	2 535 392	-	697 436	42 609	4 343 337	58 225	4 401 562
Opérations sur capital	20 222	78 645				98 867		98 867
Paielements fondés sur des actions						-		-
Opérations sur actions propres						-		-
Dividendes				- 234 938		- 234 938	- 1 447	- 236 385
Autres		3 205		- 3 205		-		-
Changements de méthodes comptables						-		-
Résultat de l'exercice				81 857		81 857	5 449	76 408
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions						-		-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat					- 10 709	- 10 709		- 10 709
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies					3 661	3 661		3 661
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat				1 039		1 039		1 039
Gains ou pertes latents ou différés				1 039	7 048	6 009		6 009
Autres				635		635	2	638
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-		-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2015	1 088 121	2 617 242	-	542 824	35 561	4 283 749	51 332	4 335 081
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Paielements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	- 87 050	-	- 87 050	-	- 87 050
Autres	-	2 022	-	- 2 022	-	-	-	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	160 928	-	160 928	30	160 958
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	35 456	35 456	-	35 456
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	1 128	1 128	-	1 128
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	106	-	106	-	106
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	106	36 584	36 690	-	36 690
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 30 JUIN 2016	1 088 121	2 619 265	-	614 786	72 145	4 394 317	51 361	4 445 678

Tableau des flux de trésorerie au 30 Juin 2016

(En Milliers de DH)

FLUX DE TRESORERIE	30/06/2016	30/06/2015
Résultat avant impôts	250 374	130 227
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	55 244	51 242
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	207 640	269 069
+/- Dotations nettes aux provisions	- 12 532	99 687
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-	-
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	317	455
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	13 612	49 085
+/- Autres mouvements	40 713	44 099
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	304 995	513 636
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	124 140	2 607 070
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	144 616	- 59 057
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	922 161	- 3 153 778
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	77 234	210 639
- Impôts versés	- 166 043	- 21 451
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	1 102 107	- 416 577
Flux nets de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	1 657 477	227 286
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-	-
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-	-
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	- 52 829	- 26 316
Flux nets de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 52 829	- 26 316
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	- 87 050	- 236 385
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	- 500 000	- 0
Flux nets de trésorerie lié aux opérations de financement	- 587 050	- 236 385
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	106	1 767
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 017 704	- 33 648

COMPOSITION DE LA TRESORERIE	30/06/2016	30/06/2015
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	2 175 706	1 763 385
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 412 929	1 564 447
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	762 776	198 938
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	3 193 409	1 729 737
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 287 939	1 005 726
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 905 471	724 011
Variation de la trésorerie nette	1 017 704	- 33 648

Coût du risque au 30 juin 2016

(En milliers de DH)

CONSOLIDE	30/06/2016	30/06/2015
Dotations aux provisions	- 296 413	- 378 268
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	- 289 348	- 273 317
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-	-
Provisions engagements par signature	-	- 93 528
Autres provisions pour risques et charges	- 7 065	- 11 422
Reprises de provisions	101 203	20 357
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	81 708	18 486
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-	-
Reprises de provisions engagements par signature	16 050	-
Reprises des autres provisions pour risques et charges	3 446	1 872
Variation des provisions	- 86 154	- 13 374
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)	-	-
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	- 6 550	- 3 395
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	- 82 437	- 18 783
Décote sur les produits restructurés	-	-
Récupérations sur prêts et créances amorties	4 951	9 471
Pertes sur engagement par signature	-	-
Autres pertes	- 2 119	- 668
Coût du risque	- 281 364	- 371 285

Marge d'intérêts au 30 juin 2016

(En Milliers de DH)

	30/06/2016			30/06/2015		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	1 041 317	195 805	845 512	1 074 272	270 236	804 036
Comptes et prêts/emprunts	979 936	192 582	787 354	1 025 059	265 963	759 096
Opérations de pensions	14 832	3 223	11 609	2 125	1 079	1 046
Opérations de location-financement	46 550	-	46 550	47 088	3 195	43 894
Opérations interbancaires	55 808	11 158	44 649	61 678	9 364	52 314
Comptes et prêts/emprunts	22 673	11 007	11 666	31 773	9 364	22 410
Opérations de pensions	33 134	151	32 983	29 905	-	29 905
Emprunts émis par le Groupe	-	94 501	- 94 501	-	75 466	- 75 466
Instruments de couverture de résultats futurs	-	-	-	-	-	-
Instruments de couverture des portefeuilles	-	-	-	-	-	-
Portefeuille de transactions	-	-	-	-	-	-
Titres à revenu fixe	-	-	-	-	-	-
Opérations de pensions	-	-	-	-	-	-
Prêts/emprunts	-	-	-	-	-	-
Dettes représentées par un titre	-	-	-	-	-	-
Actifs disponibles à la vente	67 922	-	67 922	83 795	-	83 795
Actifs détenus jusqu'à échéance	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	1 165 046	301 464	863 582	1 219 745	355 065	864 680

Produits et charges d'honoraires et de commissions au 30 juin 2016

En milliers de DH

LIBELLE	30/06/2016	30/06/2015
Titres	2 006	1 414
Emission	552	189
Transmission d'ordres	1 070	788
Autres	384	437
Compensation et règlement-livraison	-	-
Gestion d'actifs conservation fiduciaire	10 412	10 694
Gestion d'actifs	6 997	7 186
Conservation	3 415	3 508
Engagements de prêt	7 360	8 363
Gestion des moyens de paiement	70 549	65 174
Ingénierie financière	-	-
Autres	105 526	97 902
Total produits d'honoraires et de commissions	195 853	183 547
Conservation	- 1 105	847
Compensation et règlement-livraison	-	-
Autres	- 14 696	14 153
Total charges d'honoraires et de commissions	- 15 801	15 001

Informations sectorielles

En milliers de DH

Libellé	Banque de détail, de financement et assurance	Leasing & Factoring	Total
Marge d'intérêts	842 047	21 535	863 582
Marge sur commissions	180 120	-69	180 051
Produit net bancaire	1 080 900	23 192	1 104 092
Charges de fonctionnement	-505 942	-11 203	-517 145
Résultat d'exploitation	239 144	11 195	250 339
Résultat net	160 869	89	160 958
Résultat net part groupe	160 869	59	160 928

Gains et pertes nets sur les autres actifs

En milliers de DH

	30/06/2016	30/06/2015
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	36	- 1
Plus values de cession	64	-
Moins value de cession	- 28	- 1
Titres de capitaux propres consolidés	-	-
Plus values de cession	-	-
Moins value de cession	-	-
Gains ou pertes sur autres actifs	36	- 1

Prêts et créances au 30 Juin 2016

En milliers de DH

30/06/2016	Actifs non dépréciés (1)	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale) (2)	(Dépréciations individuelles)	(Dépréciations collectives)	Valeur nette comptable totale
Prêts et créances					
Instruments de dette	70 297				70 297
Administrations centrales					-
Etablissements de crédit	70 297	-	-	-	70 297
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-	-
Clientèle de détail	-	-	-	-	-
Prêts et avances	41 154 103	5 119 773	3 549 627	261 138	42 463 111
Administrations centrales	-	-	-	-	-
Etablissements de crédit	4 898 917	-	-	-	4 898 917
Institutions non établissements de crédit	3 035 193	1 577 376	641 166	63 791	3 907 612
Grandes entreprises	16 814 176	1 561 125	1 282 310	141 276	16 951 715
Clientèle de détail	16 405 817	1 981 272	1 626 151	56 071	16 704 867
Total	41 224 399	5 119 773	3 549 627	261 138	42 533 408

Actifs financiers disponibles à la vente au 30 juin 2016

(En milliers de DH)

30/06/2016	Juste valeur des actifs non dépréciés	Juste valeur des actifs dépréciés	Dont dépréciation	Valeur comptable nette totale
Instruments de capitaux propres	76 208	62 839	- 5 220	139 047
Instruments de dette	4 147 858	-	-	4 147 858
Administrations centrales	4 135 120	-	-	4 135 120
Etablissements de crédit	12 738	-	-	12 738
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-
Clientèle de détail	-	-	-	-
TOTAL	4 224 067	62 839	- 5 220	4 286 905

Placements détenus jusqu'à leur échéance

	Actifs non dépréciés	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale)	(dépréciations individuelles)	(dépréciations collectives) (*)	Valeur nette comptable totale 30/06/2016	Valeur nette comptable totale 31/12/2015
Placements détenus jusqu'à leur échéance						
Instruments de dette						
Administrations centrales						
Etablissements de crédit						
Institutions non établissements de crédit						
Grandes entreprises						
Clientèle de détail						
Prêts et avances						
Administrations centrales						
Etablissements de crédit						
Institutions non établissements de crédit						
Grandes entreprises						
Clientèle de détail						
Total						

NEANT

Informations sur la juste valeur des instruments financiers

En milliers de DH

30/06/2016	Valeur comptable (si différente de la juste valeur)	Juste valeur comptabilisée ou fournie dans les états financiers	Dont déterminée selon des techniques de valorisation non basées sur des données de marché	Dont montant comptabilisé en résultat selon une technique de valorisation pendant la période
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	NA	-
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	1 290 575		43 449
Actifs financiers disponibles à la vente	-	4 286 905	51 139	-
Prêts et créances	-	-		-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-		-
Autres actifs financiers	-	-		-
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	NA	-
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	4 283		-8 729
Passifs financiers au coût amorti	-	-		-
Autres passifs financiers	-	-		-

En milliers de DH

31/12/2015	Valeur comptable (si différente de la juste valeur)	Juste valeur comptabilisée ou fournie dans les états financiers	Dont déterminée selon des techniques de valorisation non basées sur des données de marché	Dont montant comptabilisé en résultat selon une technique de valorisation pendant la période
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	NA	-
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	2 186 475		41 264
Actifs financiers disponibles à la vente	-	4 224 369	42 318	-
Prêts et créances	-	-		-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-		-
Autres actifs financiers	-	-		-
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	NA	-
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	6 308		- 2 925
Passifs financiers au coût amorti	-	-		-
Autres passifs financiers	-	-		-

Immobilisations corporelles évaluées selon le modèle du coût

(En milliers de DH)

	30/06/2016		31/12/2015	
	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire	Valeur comptable totale (de toutes les immo)	Terrains et bâtiments occupés par le	Valeur comptable totale (de toutes les immo corporelles)
Pertes de valeur comptabilisées en résultat	-	-	-	-
Reprises de pertes de valeur en résultat	-	-	-	-
Solde de clôture	551 481	2 247 575	537 043	2 211 314
Cumul des dépréciations	-	-	-	-
Cumul des amortissements	414 581	884 436	398 907	846 679
Actifs détenus dans le cadre d'un contrat de location-financement	-	-	-	-
Actifs loués en location-simple	-	-	-	-

Provisions Passif

(En milliers de DH)

	Risques légaux et fiscaux	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Engagements de prêts et garanties (Les EPS)	Contrats déficitaires	Autres provisions	Valeur comptable totale
Solde d'ouverture	60 139	101 891	204 416	-	32 513	398 959
Dotations	4 164	7 101	-	-	997	12 262
Montants utilisés	53	1 150	-	-	415	1 618
Montants non utilisés repris au cours de la période	1 207	149	16 050	-	1 771	19 177
Autres mouvements	-	1 791	-	-	4 000	5 791
Solde de clôture	63 043	105 902	188 366	-	27 325	384 636

Informations sur les contrats de location-financement

(En milliers de DH)

Durée résiduelle	Pour le Bailleur			
	Investissement brut total	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Produits financiers non acquis	Correction de valeur cumulée des paiements minimaux au titre de la location non recouvrables
≤ 1 an	365 021	305 666	59 354	364 243
> 1 an ≤ 5 ans	1 150 417	1 008 079	142 338	1 148 892
> 5 ans	156 651	137 894	18 758	32 345
TOTAL	1 672 089	1 451 639	220 450	1 545 480

Engagements de prêts, garanties financières et autres engagements

(En milliers de DH)

	Montants notionnels au 30/06/2016
Engagements de prêt	
Donnés :	18 034 215
Administrations centrales	
Etablissements de crédit	34 960
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	17 505 058
Clientèle de détail	494 197
Reçus :	-
Garanties financières	
Données :	5 866 152
Administrations centrales	-
Etablissements de crédit	3 512 427
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	2 335 447
Clientèle de détail	18 278
Reçues :	3 103 142
Administrations centrales	
Etablissements de crédit	3 103 142
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	-
Clientèle de détail	-
Dérivés de crédit reçus	-
Autres engagements	
Donnés	
Reçus	
Engagements et garanties financières en défaut	
– Engagements de prêt donnés :	
– Garanties financières données :	
– Autres engagements donnés à une autre contrepartie :	

Impôts exigibles et différés

(En milliers de DH)

Impôts courants et impôts différés	30/06/2016	30/06/2015
Impôts courants	38 878	123 392
Impôts différés	184 113	76 419
Actifs d'impôts courants et différés	222 991	199 812
Impôts courants	18 542	12 313
Impôts différés	219 881	197 402
Passifs d'impôts courants et différés	238 423	209 714
Charge d'impôts courants	166 043	21 451
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	- 76 626	25 555
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	89 417	47 006

Le taux effectif d'impôt	30/06/2016	30/06/2015
Résultat net	160 958	83 221
Charges d'impôt sur les bénéfices	89 417	47 006
Taux d'impôt effectif moyen en %	35,71%	36,10%

Analyse du taux effectif d'impôt	30/06/2016	30/06/2015
Taux d'impôt en vigueur en %	37%	37%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères	-	-
Imposition forfaitaire	-	-
Différences permanentes	-	-
Changement de taux	-	-
Déficit reportable	-	-
Autres éléments	-1,29%	-0,90%
Taux d'impôt effectif moyen	35,71%	36,10%

Évolution du capital et résultat par action au 30 juin 2016

COMPOSITION DU CAPITAL

La répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
A - ACTIONNAIRES MAROCAINS			
Wafa Assurance	1 163 254	10,69	10,69
Autres	1 154 496	10,61	10,61
B - ACTIONNAIRES ÉTRANGERS			
CREDIT AGRICOLE S.A.	8 563 464	78,70	78,70
Total	10 881 214	100,00	100,00

La valeur nominale des actions est de 100 DH. Ces actions sont entièrement libérées.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant directement ou indirectement 5% ou plus du capital ou des droits de vote

DIVIDENDES

Au titre de l'exercice 2015, le conseil de surveillance décide de proposer aux actionnaires un dividende net par action de 8 DH, payable en numéraire.

	2015	2014	2013
Dividende par action	8,00	22,00	27,00
Résultat net part du groupe par action	7,52	22,27	26,95

Informations relatives aux parties liées

(En milliers de DH)

Montants à payer aux parties liées et montants à en recevoir	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Actifs : prêts et avances	1 646 888	1 303 318	-	-	-	2 950 205
Instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Autres créances	-	13	-	-	-	13
Total des actifs	1 646 888	1 303 330	-	-	-	2 950 218
Passifs : dépôts et emprunts	1 303 318	1 646 888	-	-	-	2 950 205
Autres passifs financiers	-	-	-	-	-	-
Titres de dette	-	-	-	-	-	-
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-	-
Paievements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-
Autres passifs	34 482	13	-	-	-	34 495
Total des passifs	1 337 800	1 646 900	-	-	-	2 984 700
Garanties émises par le groupe	671 980	-	-	-	-	671 980
Garanties reçues par le groupe	-	671 980	-	-	-	671 980
Dépréciations des créances douteuses	-	-	-	-	-	-

(En milliers de DH)

Charges et produits générés par des transactions entre parties liées	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Total des charges dont :	4 328	32 429	-	-	-	36 757
Charges d'intérêts	3 305	31 510	-	-	-	34 816
Honoraires et commissions	200	71	-	-	-	271
Autres charges	822	847	-	-	-	1 670
Total des produits dont :	68 029	8 645	-	-	-	76 674
Produits d'intérêts	31 510	3 305	-	-	-	34 816
Honoraires et commissions	71	200	-	-	-	271
Autres produits	1 965	1 940	-	-	-	3 905
Produits de dividendes	34 482	3 200	-	-	-	37 682

AVANTAGES AU PERSONNEL

L'engagement actualisé est calculé selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte des hypothèses actuarielles, des augmentations de salaires, de l'âge de départ en retraite, de la mortalité, de la rotation du personnel ainsi que des taux d'actualisation.

Les modifications d'hypothèses actuarielles, ou la différence entre ces hypothèses et la réalité, donnent lieu à des écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi et qui sont comptabilisés en capitaux propres selon la méthode du SORIE, par contre, pour les avantages à long terme et les indemnités de fin de contrat de travail, ils continueront à être comptabilisés directement en résultat.

Le calcul est effectué par individu et la population est sélectionnée à la date de l'arrêté.

RÉGIME À PRESTATIONS DÉFINIES :

Prime fin de carrière

- Prime servie aux collaborateurs au moment de leur départ en retraite ou en cas de décès.
- L'ancienneté minimum requise est de 20 ans
- Le montant de la prime est calculé en fonction du salaire au moment de la retraite et d'un coefficient déterminé par le nombre d'années d'ancienneté.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - du nombre d'années d'ancienneté,
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à la retraite et du taux d'actualisation.

Prime de Fidélité

- Prime servie aux collaborateurs à l'ancienneté de 15, 20, 25, 30, 35 et 45 ans.
- Le montant de la prime est déterminé à partir d'un barème et du salaire au moment de l'octroi.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - du nombre d'années d'ancienneté (barème),
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation

Couverture Médicale

La CMIM, système de couverture médicale, est considérée comme un régime multi-employeurs à prestations définies. En l'absence d'informations suffisantes pour déterminer la part d'obligation qui revient au Crédit du Maroc, elle est traitée comptablement comme un régime à cotisations définies.

INDEMNITÉS DE FIN CONTRAT DE TRAVAIL

Indemnité de départ volontaire

- Régie par un protocole d'accord au niveau du GPBM, l'indemnité de départ volontaire permet aux salariés, et après accord du Directoire, de faire valoir leur droit à la retraite anticipée selon les critères d'éligibilité suivants :
 - à partir de 50 ans révolus pour les femmes
 - à partir de 55 ans révolus pour les hommes
 - avoir une ancienneté minimum de 21 ans de service
- Le montant de l'indemnité est calculé en fonction du salaire au moment du départ et d'un barème basé sur l'âge du collaborateur.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - de l'âge au moment du départ (barème),
 - de la proportion des collaborateurs intéressés par le départ volontaire,
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

	30/06/2016	31/12/2015
Provisions pour prime de fin carrière	31 935	29 847
Provisions pour indemnité de départ volontaire	43 158	43 025
Provisions pour prime de fidélité	31 141	29 030
Total	106 234	101 902
	30/06/2016	31/12/2015
Taux d'actualisation	2,79%	3,37%
Taux d'évolution des salaires	3,75%	3,75%

Il est à noter que le Crédit du Maroc a engagé, en 2013, une action d'envergure sur l'ensemble de son périmètre visant à optimiser sa performance sur tous les axes. Ce plan, pluriannuel, porte le nom de CAP2018.

En accompagnement de ce plan, et conformément aux dispositions de la norme IAS 19 révisée relatives aux indemnités de cessation d'emploi, le Crédit du Maroc a inscrit sur les comptes de 2013 une provision couvrant l'estimation des frais que les actions induites par ce plan vont générer, notamment le coût d'accompagnement de départs volontaires de collaborateurs pour un montant global de 56 Millions de DH.

Cette inscription dans les comptes 2013 s'appuie notamment sur le fait que ce plan a été présenté au Conseil de Surveillance du 13 Décembre 2013, a fait l'objet de plusieurs communications internes à la banque, ainsi qu'en Comité d'Entreprise ou il a été notamment expliqué que :

- le Crédit du Maroc lance un plan de départ volontaire en accompagnement des projets d'amélioration de l'efficacité et de gain de productivité,
- le traitement se fera sur la base du volontariat selon les principes de la convention collective du GPBM.

II. Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2015

Bilan consolidé IFRS au 31 décembre 2015

Actif consolidé

(En milliers de DH)

ACTIF CONSOLIDÉ	31/12/2015	31/12/2014
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 412 936	1 564 454
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 186 475	1 134 052
Instruments dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	4 224 369	3 224 694
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	4 659 118	6 337 175
Prêts et créances sur la clientèle	36 990 019	35 042 236
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-
Impôts Exigibles	142 477	82 687
Actifs d'impôt différé	107 506	65 498
Comptes de régularisation et autres actifs	157 931	130 317
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	-	-
Immeubles de placement	-	-
Immobilisations corporelles	1 364 635	1 344 604
Immobilisations incorporelles	138 135	136 206
Ecart d'acquisition	-	-
TOTAL	51 383 602	49 061 923

Passif consolidé

(En milliers de DH)

PASSIF CONSOLIDÉ	31/12/2015	31/12/2014
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	7	7
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	6 308	8 243
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	2 485 651	1 318 398
Dettes envers la clientèle	38 425 901	36 976 324
Titres de créance émis	3 519 495	3 921 426
Passifs d'impôt exigibles	2 528	5 313
Passifs d'impôt différé	198 415	167 483
Comptes de régularisation et autres passifs	485 068	444 876
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-
Provisions	398 959	290 112
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	1 526 189	1 528 178
Capitaux propres	4 335 081	4 401 562
Capitaux propres part du groupe	4 283 748	4 343 337
Capital et réserves liées	3 705 364	3 603 292
Réserves consolidées	460 967	459 653
Gains ou pertes latents ou différés	35 561	42 609
Résultat net de l'exercice	81 857	237 783
Intérêts minoritaires	51 332	58 225
TOTAL	51 383 602	49 061 923

Compte de résultat consolidé au 31 Décembre 2015

(En milliers de DH)

COMPTE DE RÉSULTAT	31/12/2015	31/12/2014
Intérêts et produits assimilés	2 419 646	2 538 329
Intérêts et charges assimilés	688 339	856 682
Marge d'Intérêt	1 731 307	1 681 647
Commissions (Produits)	348 470	343 853
Commissions (Charges)	31 013	29 771
Marge sur Commissions	317 457	314 082
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	111 000	149 128
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	11 354	20 312
Produits des autres activités	14 139	5 414
Charges des autres activités	89 238	80 924
Produit net bancaire	2 096 019	2 089 660
Charges générales d'exploitation	1 086 836	991 401
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	107 864	111 637
Résultat Brut d'Exploitation	901 319	986 622
Coût du risque	- 766 414	- 598 424
Résultat d'Exploitation	134 905	388 198
Quote-Part du résultat net des entreprises mises en équivalence	-	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	13	1 648
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-
Résultat avant Impôt	134 917	386 550
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés	58 510	146 469
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-
Résultat net	76 408	240 081
Intérêts minoritaires	- 5 449	2 298
résultat net Part du groupe	81 857	237 783
Résultat par action	7,52	22,27
Résultat dilué par action	7,52	22,27

Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres au 31 Décembre 2015

(En milliers de DH)

	31/12/2015	31/12/2014
Résultat net	76 408	240 081
Ecart de conversion	1 039	- 368
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	- 10 709	41 104
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	-	-
Réévaluation des immobilisations	-	-
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies	3 661	150
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence	-	-
Impôts	-	-
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	- 6 009	40 886
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	70 399	280 967
Dont part du Groupe	75 848	278 669
Dont par des intérêts minoritaires	- 5 449	2 298

Tableau des flux de trésorerie au 31 Décembre 2015

(En milliers de DH)

FLUX DE TRESORERIE	31/12/2015	31/12/2014
Résultat avant impôts	134 917	386 550
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	107 864	111 637
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	488 738	445 916
+/- Dotations nettes aux provisions	114 658	- 31 528
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-	-
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	1 530	- 843
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	5 380	- 56 574
+/- Autres mouvements	- 2 446	- 13 918
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	715 724	454 690
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	3 409 896	- 2 800 370
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	- 989 825	1 569 414
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	- 2 086 881	2 100 865
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	- 28 853	92 637
- Impôts versés	- 65 038	- 138 080
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	239 298	824 466
Flux nets de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	1 089 940	1 665 705
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-	-
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-	-
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	- 131 355	- 95 145
Flux nets de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 131 355	- 95 145
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	- 138 004	- 116 876
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	- 409 300	- 1 635 000
Flux nets de trésorerie lié aux opérations de financement	- 547 303	- 1 751 876
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	1 039	- 368
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	412 320	- 181 683

COMPOSITION DE LA TRESORERIE	31/12/2015	31/12/2014
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	1 763 385	1 945 068
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 564 447	1 245 979
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	198 938	699 089
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	2 175 706	1 763 385
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 412 929	1 564 447
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	762 776	198 938
Variation de la trésorerie nette	412 320	- 181 683

Tableau de variation des capitaux propres au 31 Décembre 2015

(En milliers de DH)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2013	1 035 848	2 389 059	-	750 265	1 355	4 176 528	59 438	4 235 966
Opérations sur capital	32 051	134 987	-	-	-	167 038	-	167 038
Palements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	279 679	-	279 679	3 513	283 192
Autres	-	11 346	-	11 346	-	-	-	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	237 783	-	237 783	2 298	240 081
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	41 104	41 104	-	41 104
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	150	150	-	150
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	368	-	368	-	368
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	368	41 254	40 886	-	40 886
Autres	-	-	-	780	-	780	2	783
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2014	1 067 899	2 535 392	-	697 436	42 609	4 343 337	58 225	4 401 562
Opérations sur capital	20 222	78 645	-	-	-	98 867	-	98 867
Palements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	234 938	-	234 938	1 447	236 385
Autres	-	3 205	-	3 205	-	-	-	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	81 857	-	81 857	5 449	76 408
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	10 709	10 709	-	10 709
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	3 661	3 661	-	3 661
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	1 039	-	1 039	-	1 039
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	1 039	7 048	6 009	-	6 009
Autres	-	-	-	635	-	635	2	638
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2015	1 088 121	2 617 242	-	542 824	35 561	4 283 749	51 332	4 335 081

Coût du risque au 31 Décembre 2015

(En milliers de DH)

CONSOLIDE	31/12/2015	31/12/2014
Dotations aux provisions	-788 290	-620 033
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	- 644 145	- 596 973
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-	-
Provisions engagements par signature	- 94 664	- 10 906
Autres provisions pour risques et charges	- 49 482	- 12 128
Reprises de provisions	218 803	176 671
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	204 416	155 100
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-	-
Reprises de provisions engagements par signature	-	-
Reprises des autres provisions pour risques et charges	14 387	21 571
Variation des provisions	-196 927	-155 062
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)	-	-
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	- 7 811	- 6 556
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	- 204 747	- 160 420
Décote sur les produits restructurés	-	-
Récupérations sur prêts et créances amorties	16 834	14 368
Pertes sur engagement par signature	-	-
Autres pertes	- 1 202	- 2 480
Coût du risque	-766 414	-598 424

Marge d'intérêts au 31 Décembre 2015

(En milliers de DH)

	31/12/2015			31/12/2014		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	2 147 240	447 615	1 699 625	2 246 054	633 495	1 612 559
Comptes et prêts/emprunts	2 036 836	444 796	1 592 041	2 112 245	632 720	1 479 524
Opérations de pensions	13 330	1 964	11 366	27 610	220	27 390
Opérations de location-financement	97 073	855	96 218	106 200	555	105 645
Opérations interbancaires	108 956	20 417	88 539	158 128	18 061	140 067
Comptes et prêts/emprunts	59 703	20 417	39 286	60 075	18 061	42 015
Opérations de pensions	49 253	-	49 253	98 053	-	98 053
Emprunts émis par le Groupe	-	220 306	- 220 306	-	205 126	- 205 126
Actifs disponibles à la vente	163 450	-	163 450	134 146	-	134 146
Actifs détenus jusqu'à échéance	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	2 419 646	688 339	1 731 307	2 538 329	856 682	1 681 647

Produits et charges d'honoraires et de commissions au 31 Décembre 2015

(En milliers de DH)

LIBELLE	31/12/2015	31/12/2014
Titres	4 490	4 154
Emission	1 120	1 830
Transmission d'ordres	1 860	1 595
Autres	1 510	730
Compensation et règlement-livraison	-	-
Gestion d'actifs conservation fiduciaire	21 552	21 669
Gestion d'actifs	14 462	14 788
Conservation	7 091	6 881
Engagements de prêt	12 803	16 322
Gestion des moyens de paiement	132 502	127 084
Ingénierie financière	-	-
Autres	177 123	174 623
Total produits d'honoraires et de commissions	348 470	343 853
Conservation	1 985	2 111
Compensation et règlement-livraison	-	-
Autres	29 028	27 660
Total charges d'honoraires et de commissions	31 013	29 771

Gains et pertes nets sur les autres actifs au 31 Décembre 2015

(En milliers de DH)

	31/12/2015	31/12/2014
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	13	- 1 648
Plus values de cession	81	439
Moins value de cession	- 68	- 2 087
Titres de capitaux propres consolidés	-	-
Plus values de cession	-	-
Moins value de cession	-	-
Gains ou pertes sur autres actifs	13	- 1 648

Informations sectorielles au 31 Décembre 2015

(En milliers de DH)

Libellé	Banque de détail, de financement et assurance	Leasing & Factoring	Total
Marge d'intérêts	1 694 102	37 205	1 731 307
Marge sur commissions	317 598	-141	317 457
Produit net bancaire	2 051 290	44 729	2 096 019
Charges de fonctionnement	-1 068 766	-18 069	-1 086 835
Résultat d'exploitation	109 829	25 076	134 905
Résultat net	92 755	-16 347	76 408
Résultat net part groupe	92 755	-10 898	81 857

Prêts et créances

En milliers de DH

31/12/2015	Actifs non dépréciés (1)	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale) (2)	(Dépréciations individuelles)	(Dépréciations collectives)	Valeur nette comptable totale
Prêts et créances					
Instruments de dette	78 390	-	-	-	78 390
Administrations centrales	-	-	-	-	-
Etablissements de crédit	78 390	-	-	-	78 390
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-	-
Clientèle de détail	-	-	-	-	-
Prêts et avances	40 274 592	4 933 766	3 455 897	181 714	41 570 747
Administrations centrales	-	-	-	-	-
Etablissements de crédit	4 580 728	-	-	-	4 580 728
Institutions non établissements de crédit	2 935 862	447 780	144 049	22 529	3 217 065
Grandes entreprises	16 797 640	1 191 425	881 458	118 367	16 989 240
Clientèle de détail	15 960 363	3 294 560	2 430 390	40 819	16 783 714
Total	40 352 983	4 933 766	3 455 897	181 714	41 649 137

Actifs financiers disponibles à la vente

(En milliers de DH)

31/12/2015	Juste valeur des actifs non dépréciés	Juste valeur des actifs dépréciés	Dont dépréciation	Valeur comptable nette totale
Instruments de capitaux propres	22 242	41 662	-	63 904
Instruments de dette	4 160 465	-	-	4 160 465
Administrations centrales	4 000 509	-	-	4 000 509
Etablissements de crédit	159 955	-	-	159 955
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-
Clientèle de détail	-	-	-	-
TOTAL	4 182 707	41 662	-	4 224 369

Placements détenus jusqu'à leur échéance

(En milliers de DH)

	Actifs non dépréciés	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale)	(dépréciations individuelles)	(dépréciations collectives) (*)	Valeur nette comptable totale	Valeur nette comptable totale
					31/12/2015	31/12/2014
Placements détenus jusqu'à leur échéance						
Instruments de dette						
Administrations centrales						
Etablissements de crédit						
Institutions non établissements de crédit						
Grandes entreprises						
Clientèle de détail						
Prêts et avances						
Administrations centrales						
Etablissements de crédit						
Institutions non établissements de crédit						
Grandes entreprises						
Clientèle de détail						
Total						

NEANT

Informations sur la juste valeur des instruments financiers

En milliers de DH

31/12/2015	Valeur comptable (si différente de la juste valeur)	Juste valeur comptabilisée ou fournie dans les états financiers	Dont déterminée selon des techniques de valorisation non basées sur des données de marché	Dont montant comptabilisé en résultat selon une technique de valorisation pendant la période
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	NA	-
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	2 186 475		41 264
Actifs financiers disponibles à la vente	-	4 224 369	42 318	-
Prêts et créances	-	-		-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-		-
Autres actifs financiers	-	-		-
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	NA	-
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	6 308		-2 925
Passifs financiers au coût amorti	-	-		-
Autres passifs financiers	-	-		-

En milliers de DH

31/12/2014	Valeur comptable (si différente de la juste valeur)	Juste valeur comptabilisée ou fournie dans les états financiers	Dont déterminée selon des techniques de valorisation non basées sur des données de marché	Dont montant comptabilisé en résultat selon une technique de valorisation pendant la période
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	NA	-
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	1 134 052		90 261
Actifs financiers disponibles à la vente	-	3 224 694	34 114	-
Prêts et créances	-	-		-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-		-
Autres actifs financiers	-	-		-
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	NA	-
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	8 243		-
Passifs financiers au coût amorti	-	-		6 207
Autres passifs financiers	-	-		-

Immobilisations corporelles évaluées selon le modèle du coût

(En milliers de DH)

	31/12/2015		31/12/2014	
	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immo d'exploitation)	Valeur comptable totale (de toutes les immo corporelles)	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immo d'exploitation)	Valeur comptable totale (de toutes les immo corporelles)
Pertes de valeur comptabilisées en résultat	-	-	-	-
Reprises de pertes de valeur en résultat	-	-	-	-
Solde de clôture	537 043	2 211 314	507 034	2 117 371
Cumul des dépréciations	-	-	-	-
Cumul des amortissements	398 907	846 679	370 827	772 768
Actifs détenus dans le cadre d'un contrat de location-financement	-	-	-	-
Actifs loués en location-simple	-	-	-	-

Provision Passif

(En milliers de DH)

	Risques légaux et fiscaux	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Engagements de prêts et garanties (Les EPS)	Contrats déficitaires	Autres provisions	Valeur comptable totale
Solde d'ouverture	51 098	115 482	109 752	-	13 779	290 112
Dotations	17 800	6 567	94 664	-	24 452	143 483
Montants utilisés	876	14 260	-	-	1 789	16 925
Montants non utilisés repris au cours de la période	7 882	10	-	-	3 938	11 830
Autres mouvements	-	5 889	-	-	8	5 881
Solde de clôture	60 139	101 891	204 416	-	32 513	398 959

Informations sur les contrats de Location-Financement

(En milliers de DH)

Durée résiduelle	Pour le Bailleur			
	Investissement brut total	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Produits financiers non acquis	Correction de valeur cumulée des paiements minimaux au titre de la location non recouvrables
≤ 1 an	604 730	508 651	96 080	580 178
> 1 an ≤ 5 ans	1 101 839	982 594	119 245	1 022 334
> 5 ans	139 831	123 984	15 847	126 970
TOTAL	1 846 401	1 615 229	231 172	1 729 482

Engagements de prêts, garanties financières et autres engagements

(En milliers de DH)

	Montants notionnels au 31/12/2015
Engagements de prêt	
Donnés :	13 056 071
Administrations centrales	
Etablissements de crédit	47 194
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	12 471 878
Clientèle de détail	536 999
Reçus :	-
Garanties financières	
Données :	5 661 140
Administrations centrales	-
Etablissements de crédit	3 762 372
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	1 879 139
Clientèle de détail	19 630
Reçues :	3 285 679
Administrations centrales	
Etablissements de crédit	3 285 679
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	-
Clientèle de détail	-
Dérivés de crédit reçus	-
Autres engagements	
Donnés	
Reçus	
Engagements et garanties financières en défaut	
- Engagements de prêt donnés :	
- Garanties financières données :	
- Autres engagements donnés à une autre contrepartie :	

Impôts exigibles et différés au 31 Décembre 2015

(En milliers de DH)

Impôts courants et impôts différés	31/12/2015	31/12/2014
Impôts courants	142 477	82 687
Impôts différés	107 506	65 498
Actifs d'impôts courants et différés	249 984	148 185
Impôts courants	2 528	5 313
Impôts différés	198 415	167 483
Passifs d'impôts courants et différés	200 943	172 797
Charge d'impôts courants	65 038	138 080
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	- 6 528	8 389
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	58 510	146 469

Le taux effectif d'impôt	31/12/2015	31/12/2014
Résultat net	76 408	240 081
Charges d'impôt sur les bénéfices	58 510	146 450
Taux d'impôt effectif moyen en %	43,37%	37,89%

Analyse du taux effectif d'impôt	31/12/2015	31/12/2014
Taux d'impôt en vigueur en %	37%	37%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères	-	-
Imposition forfaitaire	-	-
Différences permanentes	-	-
Changement de taux	-	-
Déficit reportable	-	-
Autres éléments	6,37%	0,89%
Taux d'impôt effectif moyen	43,37%	37,89%

Evolution du Capital et Résultat par action

COMPOSITION DU CAPITAL AU 31 DECEMBRE 2015

Au 31 Décembre 2015 la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
A - ACTIONNAIRES MAROCAINS			
Wafa Assurance	1 163 254	10,69	10,69
Autres	1 154 496	10,61	10,61
B - ACTIONNAIRES ETRANGERS			
CREDIT AGRICOLE S.A.	8 563 464	78,70	78,70
Total	10 881 214	100,00	100,00

La valeur nominal des actions est de 100 DH . Ces actions sont entièrement libérées.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant directement ou indirectement 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

DIVIDENDES

Au titre de l'exercice 2015, le conseil de surveillance décide de proposer aux actionnaires un dividende net par action de 8 DH, payable en numéraire.

	2015	2014	2013
Dividendes (en dirhams)			
Dividende par action	8,00	22,00	27,00
Résultat net par action (en dirhams)			
Résultat net part du groupe par action	7,52	22,27	26,95

Informations relatives aux parties liées

(En milliers de DH)

Montants à payer aux parties liées et montants à en recevoir	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Actifs : prêts et avances	1 526 332 657	1 336 187 763	-	-	-	2 862 520 420
Instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Autres créances	-	49 029	-	-	-	49 029
Total des actifs	1 526 332 657	1 336 236 792	-	-	-	2 862 569 449
Passifs : dépôts et emprunts	1 336 187 763	1 526 332 657	-	-	-	2 862 520 420
Autres passifs financiers	-	-	-	-	-	-
Titres de dette	-	-	-	-	-	-
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-	-
Paievements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-
Autres passifs	35 086 203	49 029	-	-	-	35 135 232
Total des passifs	1 371 273 966	1 526 381 686	-	-	-	2 897 655 652
Garanties émises par le groupe	658 302 955	-	-	-	-	658 302 955
Garanties reçues par le groupe	-	658 302 955	-	-	-	658 302 955
Dépréciations des créances douteuses	-	-	-	-	-	-

(En milliers de DH)

Charges et produits générés par des transactions entre parties liées	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Total des charges dont :	4 116 622	68 443 753	-	-	-	72 560 375
Charges d'intérêts	1 386 620	65 877 495	-	-	-	67 264 115
Honoraires et commissions	578 200	145 282	-	-	-	723 482
Autres charges	2 151 802	2 420 976	-	-	-	4 572 778
Total des produits dont :	105 856 898	9 483 564	-	-	-	115 340 462
Produits d'intérêts	65 877 495	1 386 620	-	-	-	67 264 115
Honoraires et commissions	145 282	578 200	-	-	-	723 482
Autres produits	4 747 918	4 478 744	-	-	-	9 226 662
Produits de dividendes	35 086 203	3 040 000	-	-	-	38 126 203

Avantages au personnel

L'engagement actualisé est calculé selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte des hypothèses actuarielles, des augmentations de salaires, de l'âge de départ en retraite, de la mortalité, de la rotation du personnel ainsi que des taux d'actualisation.

Les modifications d'hypothèses actuarielles, ou la différence entre ces hypothèses et la réalité, donnent lieu à des écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi et qui sont comptabilisés en capitaux propres selon la méthode du SORIE, par contre, pour les avantages à long terme et les indemnités de fin de contrat de travail, ils continueront à être comptabilisés directement en résultat.

Le calcul est effectué par individu et la population est sélectionnée à la date de l'arrêt.

RÉGIME À PRESTATIONS DÉFINIES :

Prime fin de carrière

- Prime servie aux collaborateurs au moment de leur départ en retraite ou en cas de décès.
- L'ancienneté minimum requise est de 20 ans
- Le montant de la prime est calculé en fonction du salaire au moment de la retraite et d'un coefficient déterminé par le nombre d'années d'ancienneté.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - du nombre d'années d'ancienneté,
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à la retraite et du taux d'actualisation.

Prime de Fidélité

- Prime servie aux collaborateurs à l'ancienneté de 15, 20, 25, 30, 35 et 45 ans.
- Le montant de la prime est déterminé à partir d'un barème et du salaire au moment de l'octroi.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - du nombre d'années d'ancienneté (barème),
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation

Couverture Médicale

La CMIM, système de couverture médicale, est considérée comme un régime multi-employeurs à prestations définies. En l'absence d'informations suffisantes pour déterminer la part d'obligation qui revient au Crédit du Maroc, elle est traitée comptablement comme un régime à cotisations définies.

INDEMNITÉS DE FIN CONTRAT DE TRAVAIL

Indemnité de départ volontaire

- Régie par un protocole d'accord au niveau du GPBM, l'indemnité de départ volontaire permet aux salariés, et après accord du Directoire, de faire valoir leur droit à la retraite anticipée selon les critères d'éligibilité suivants :
 - à partir de 50 ans révolus pour les femmes
 - à partir de 55 ans révolus pour les hommes
 - avoir une ancienneté minimum de 21 ans de service
- Le montant de l'indemnité est calculé en fonction du salaire au moment du départ et d'un barème basé sur l'âge du collaborateur.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - de l'âge au moment du départ (barème),
 - de la proportion des collaborateurs intéressés par le départ volontaire,
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

	31/12/2015	31/12/2014
Provisions pour prime de fin carrière	29 847	29 872
Provisions pour indemnité de départ volontaire	43 025	57 141
Provisions pour prime de fidélité	29 030	28 470
Total	101 902	115 482
	31/12/2015	31/12/2014
Taux d'actualisation	3,37%	3,52%
Taux d'évolution des salaires	3,75%	3,75%

Il est à noter que le Crédit du Maroc a engagé, en 2013, une action d'envergure sur l'ensemble de son périmètre visant à optimiser sa performance sur tous les axes. Ce plan, pluriannuel, porte le nom de CAP2018.

En accompagnement de ce plan, et conformément aux dispositions de la norme IAS 19 révisée relatives aux indemnités de cessation d'emploi, le Crédit du Maroc a inscrit sur les comptes de 2013 une provision couvrant l'estimation des frais que les actions induites par ce plan vont générer, notamment le coût d'accompagnement de départs volontaires de collaborateurs pour un montant global de 56 Millions de DH.

Cette inscription dans les comptes 2013 s'appuie notamment sur le fait que ce plan a été présenté au Conseil de Surveillance du 13 Décembre 2013, a fait l'objet de plusieurs communications internes à la banque, ainsi qu'en Comité d'Entreprise ou il a été notamment expliqué que :

- le Crédit du Maroc lance un plan de départ volontaire en accompagnement des projets d'amélioration de l'efficacité et de gain de productivité.
- le traitement se fera sur la base du volontariat selon les principes de la convention collective du GPBM.

III. Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2014

BILAN CONSOLIDE IFRS AU 31 DECEMBRE 2014

(En milliers de DH)			(En milliers de DH)		
ACTIF CONSOLIDÉ	31/12/2014	31/12/2013	PASSIF CONSOLIDÉ	31/12/2014	31/12/2013
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 564 454	1 245 986	Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	7	7
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 134 052	2 637 911	Passifs financiers à la juste valeur par résultat	8 243	3 068
Instruments dérivés de couverture	-	-	Instruments dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	3 224 694	3 723 535	Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	1 318 398	1 130 918
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	6 337 175	3 843 871	Dettes envers la clientèle	36 976 324	36 790 875
Prêts et créances sur la clientèle	35 042 236	36 842 477	Titres de créance émis	3 921 426	5 611 726
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-	Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-	Passifs d'impôt exigibles	5 313	745
Impôts Exigibles	82 687	114 871	Passifs d'impôt différé	167 483	165 835
Actifs d'impôt différé	65 498	95 720	Comptes de régularisation et autres passifs	444 876	457 136
Comptes de régularisation et autres actifs	130 317	246 775	Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-	Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	-	-	Provisions	290 112	321 878
Immeubles de placement	-	-	Subventions, fonds publ affectés, fonds spéciaux de garantie	-	-
Immobilisations corporelles	1 344 604	1 366 173	Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	1 528 178	1 529 453
Immobilisations incorporelles	136 206	130 286	Capitaux propres	4 401 562	4 235 966
Ecart d'acquisition	-	-	Capitaux propres part du groupe	4 343 337	4 176 528
			Capital et réserves liées	3 603 292	3 424 908
			Réserves consolidées	459 653	471 114
			Gains ou pertes latents ou différés	42 609	1 355
			Résultat net de l'exercice	237 783	279 151
			Intérêts minoritaires	58 225	59 438
TOTAL	49 061 923	50 247 605	TOTAL	49 061 923	50 247 605

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE IFRS AU 31 DECEMBRE 2014

(En milliers de DH)		
COMPTE DE RESULTAT	31/12/2014	31/12/2013
Intérêts et produits assimilés	2 538 329	2 553 002
Intérêts et charges assimilés	856 682	917 522
Marge d'Intérêt	1 681 647	1 635 480
Commissions (Produits)	343 853	330 234
Commissions (Charges)	29 771	31 781
Marge sur Commissions	314 082	298 453
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	149 128	188 047
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	20 312	17 230
Produits des autres activités	5 414	11 112
Charges des autres activités	80 924	76 280
PRODUIT NET BANCAIRE	2 089 660	2 074 041
Charges générales d'exploitation	991 401	1 013 343
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	111 637	111 453
Résultat Brut d'Exploitation	986 622	949 244
Coût du risque	- 598 424	- 496 755
Résultat d'Exploitation	388 198	452 489
Quote-Part du résultat net des entreprises mises en équivalence	-	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1 648	135
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-
Résultat avant Impôt	386 550	452 354
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés	146 469	168 477
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-
Résultat net	240 081	283 877
Intérêts minoritaires	2 298	4 727
résultat net Part du groupe	237 783	279 151
Résultat par action	22,27	26,95
Résultat dilué par action	22,27	26,95

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2014

(En milliers de DH)

FLUX DE TRESORERIE	31/12/2014	31/12/2013
Résultat avant impôts	386 550	452 354
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	111 637	111 265
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	445 916	341 694
+/- Dotations nettes aux provisions	- 31 528	81 256
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-	-
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	- 843	2 692
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	- 56 574	- 10 188
+/- Autres mouvements	- 13 918	- 89 019
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	454 690	437 700
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	- 2 800 370	- 1 603 566
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	1 569 414	1 373 370
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	2 100 865	- 819 484
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	92 637	- 244 636
- Impôts versés	- 138 080	- 101 592
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	824 466	- 1 395 908
Flux nets de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	1 665 705	- 505 853
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-	-
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-	-
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	- 95 145	- 130 895
Flux nets de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 95 145	- 130 895
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	- 116 876	310 987
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	- 1 635 000	- 999 000
Flux nets de trésorerie lié aux opérations de financement	- 1 751 876	- 688 013
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	- 368	25
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	- 181 683	- 1 324 737

COMPOSITION DE LA TRESORERIE	31/12/2014	31/12/2013
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	1 945 068	3 269 805
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 245 979	2 250 059
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	699 089	1 019 746
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	1 763 385	1 945 068
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 564 447	1 245 979
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	198 938	699 089
Variation de la trésorerie nette	- 181 683	- 1 324 737

TABEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2014

(En milliers de DH)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propre	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2012	922 392	1 890 428	-	771 398	- 1 798	3 582 420	56 105	3 638 525
Opérations sur capital	113 457	495 430	-	-	-	608 887	4 533	613 420
Paielements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	- 295 165	-	- 295 165	- 4 545	- 299 710
Autres	-	3 201	-	- 3 201	-	-	-	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	279 151	-	279 151	4 727	283 877
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	1 781	1 781	-	1 781
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	1 372	1 372	-	1 372
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	25	-	25	-	25
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	25	3 153	3 178	-	3 178
Autres	-	-	-	- 1 942	-	- 1 942	- 1 382	- 3 324
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2013	1 035 848	2 389 059	-	750 265	1 355	4 176 528	59 438	4 235 966
Opérations sur capital	32 051	134 987	-	-	-	167 038	-	167 038
Paielements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	- 279 679	-	- 279 679	- 3 513	- 283 192
Autres	-	11 346	-	- 11 346	-	-	-	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	237 783	-	237 783	2 298	240 081
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	41 104	41 104	-	41 104
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	150	150	-	150
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	- 368	-	- 368	-	- 368
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	- 368	41 254	40 886	-	40 886
Autres	-	-	-	- 780	-	- 780	2	- 783
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2014	1 067 899	2 535 392	-	697 436	42 609	4 343 337	58 225	4 401 562

COUT DU RISQUE AU 31/12/2014

(En milliers de DH)

CONSOLIDE	31/12/2014	31/12/2013
Dotations aux provisions	- 620 033	- 519 375
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	- 596 973	- 482 178
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-	-
Provisions engagements par signature	- 10 906	- 27 480
Autres provisions pour risques et charges	- 12 128	- 9 717
Reprises de provisions	176 671	152 161
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	155 100	140 484
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-	-
Reprises de provisions engagements par signature	-	2 994
Reprises des autres provisions pour risques et charges	21 571	8 684
Variation des provisions	- 155 062	- 129 542
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)	-	-
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	- 6 556	- 342
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	- 160 420	- 155 495
Décote sur les produits restructurés	-	-
Récupérations sur prêts et créances amorties	14 368	29 330
Pertes sur engagement par signature	-	-
Autres pertes	- 2 480	- 3 035
Coût du risque	- 598 424	- 496 755

MARGE D'INTERETS

(En milliers de DH)

	31/12/2014			31/12/2013		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	2 246 054	633 495	1 612 559	2 258 262	631 968	1 626 294
Comptes et prêts/emprunts	2 112 245	632 720	1 479 524	2 137 181	630 309	1 506 872
Opérations de pensions	27 610	220	27 390	8 487	160	8 327
Opérations de location-financement	106 200	555	105 645	112 595	1 500	111 095
Opérations interbancaires	158 128	18 061	140 067	99 780	19 695	80 085
Comptes et prêts/emprunts	60 075	18 061	42 015	64 133	18 395	45 738
Opérations de pensions	98 053	-	98 053	35 647	1 300	34 348
Emprunts émis par le Groupe	-	205 126	- 205 126	-	265 859	- 265 859
Instruments de couverture de résultats futurs	-	-	-	-	-	-
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Portefeuille de transactions	-	-	-	-	-	-
Titres à revenu fixe	-	-	-	-	-	-
Opérations de pensions	-	-	-	-	-	-
Prêts/emprunts	-	-	-	-	-	-
Dettes représentées par un titre	-	-	-	-	-	-
Actifs disponibles à la vente	134 146	-	134 146	194 959	-	194 959
Actifs détenus jusqu'à échéance	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	2 538 329	856 682	1 681 647	2 553 002	917 522	1 635 480

PRODUITS ET CHARGES D'HONORAIRES ET DE COMMISSIONS

(En milliers de DH)

LIBELLE	31/12/2014	31/12/2013
Titres	4 154	2 555
Emission	1 830	395
Transmission d'ordres	1 595	1 529
Autres	730	631
Compensation et règlement-livraison	-	-
Gestion d'actifs conservation fiduciaire	21 669	20 605
Gestion d'actifs	14 788	14 558
Conservation	6 881	6 048
Engagements de prêt	16 322	19 959
Gestion des moyens de paiement	127 084	114 836
Ingénierie financière	-	-
Autres	174 623	172 279
Total produits d'honoraires et de commissions	343 853	330 234
Conservation	2 111	1 721
Compensation et règlement-livraison	-	-
Autres	27 660	30 059
Total charges d'honoraires et de commissions	29 771	31 781

GAINS ET PERTES SUR AUTRES ACTIFS

(En milliers de DH)

	31/12/2014	31/12/2013
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	- 1 648	- 135
Plus values de cession	439	94
Moins value de cession	- 2 087	- 229
Titres de capitaux propres consolidés	-	-
Plus values de cession	-	-
Moins value de cession	-	-
Gains ou pertes sur autres actifs	- 1 648	- 135

INFORMATION SECTORIELLE

(En milliers de DH)

Libellé	Réseau, Développement et Grande Clientèle, et Assurance	Leasing	Total
Marge d'intérêts	1 574 020	107 626	1 681 647
Marge sur commissions	314 084	-2	314 082
Produit net bancaire	1 982 036	107 624	2 089 660
Charges de fonctionnement	-976 739	-14 662	-991 401
Résultat d'exploitation	895 671	90 951	986 622
Résultat net	169 874	70 207	240 081
Résultat net part groupe	169 874	67 909	237 783

PRETS ET CREANCES AU 31/12/2014
En milliers de DH

31/12/2014	Actifs non dépréciés (1)	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale) (2)	(Dépréciations individuelles)	(Dépréciations collectives)	Valeur nette comptable totale
Prêts et créances					
Instruments de dette	91 742	-	-	-	91 742
Administrations centrales	91 742	-	-	-	91 742
Etablissements de crédit	-	-	-	-	-
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-	-
Clientèle de détail	-	-	-	-	-
Prêts et avances	39 825 644	4 693 440	3 089 338	142 078	41 287 668
Administrations centrales	-	-	-	-	-
Etablissements de crédit	6 245 432	-	-	-	6 245 432
Institutions non établissements de crédit	3 775 833	928 916	529 694	23 420	4 151 635
Grandes entreprises	16 036 370	1 469 363	997 617	82 714	16 425 402
Clientèle de détail	13 768 009	2 295 161	1 562 027	35 945	14 465 199
Total	39 917 387	4 693 440	3 089 338	142 078	41 379 411

31/12/2013	Actifs non dépréciés (1)	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale) (2)	(Dépréciations individuelles)	(Dépréciations collectives)	Valeur nette comptable totale
Prêts et créances					
Instruments de dette	104 326	-	-	-	104 326
Administrations centrales	-	-	-	-	-
Etablissements de crédit	104 326	-	-	-	104 326
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-	-
Clientèle de détail	-	-	-	-	-
Prêts et avances	39 350 200	4 078 401	2 705 368	141 211	40 582 022
Administrations centrales	-	-	-	-	-
Etablissements de crédit	3 739 545	-	-	-	3 739 545
Institutions non établissements de crédit	4 004 140	643 253	413 132	27 740	4 206 522
Grandes entreprises	17 006 017	1 212 045	796 572	80 769	17 340 721
Clientèle de détail	14 600 498	2 223 103	1 495 664	32 702	15 295 234
Total	39 454 526	4 078 401	2 705 368	141 211	40 686 348

(1) Inclut les actifs dépréciés collectivement

(2) Valeur comptable brute des actifs dépréciée individuellement

ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE
(En milliers de DH)

31/12/2014	Juste valeur des actifs non dépréciés	Juste valeur des actifs dépréciés	Dont dépréciation	Valeur comptable nette totale
Instruments de capitaux propres	31 313	36 745	-	8 003
Instruments de dette	3 156 636	-	-	3 156 636
Administrations centrales	2 122 866	-	-	2 122 866
Etablissements de crédit	1 033 771	-	-	1 033 771
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-
Clientèle de détail	-	-	-	-
TOTAL	3 187 949	36 745	-	8 003

31/12/2013	Juste valeur des actifs non dépréciés	Juste valeur des actifs dépréciés	Dont dépréciation	Valeur comptable nette totale
Instruments de capitaux propres	29 870	34 868	-	6 751
Instruments de dette	3 658 075	-	-	3 658 075
Administrations centrales	3 157 032	-	-	3 157 032
Etablissements de crédit	501 043	-	-	501 043
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-
Clientèle de détail	-	-	-	-
TOTAL	3 687 945	34 868	-	6 751

PLACEMENTS DETENUS JUSQU'A LEUR ECHEANCE

	Actifs non dépréciés	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale)	(dépréciations individuelles)	(dépréciations collectives) (*)	Valeur nette comptable totale	Valeur nette comptable totale
					31/12/2014	31/12/2013
Placements détenus jusqu'à leur échéance						
Instruments de dette						
Administrations centrales						
Etablissements de crédit						
Institutions non établissements de crédit						
Grandes entreprises						
Clientèle de détail						
Prêts et avances						
Administrations centrales						
Etablissements de crédit						
Institutions non établissements de crédit						
Grandes entreprises						
Clientèle de détail						
Total						

INFORMATION SUR LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

En milliers de DH

31/12/2014	Valeur comptable (si différente de la juste valeur)	Juste valeur comptabilisée ou fournie dans les états financiers	Dont déterminée selon des techniques de valorisation non basées sur des données de marché	Dont montant comptabilisé en résultat selon une technique de valorisation pendant la période
1 Actifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	NA	-
2 Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de	-	1 134 052		90 261
3 Actifs financiers disponibles à la vente	-	3 224 694	34 114	-
4 Prêts et créances	-	-		-
5 Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-		-
6 Autres actifs financiers	-	-		-
7 Passifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	NA	-
8 résultat	-	8 243		6 207
9 Passifs financiers au coût amorti	-	-		-
10 Autres passifs financiers	-	-		-

31/12/2013	Valeur comptable (si différente de la juste valeur)	Juste valeur comptabilisée ou fournie dans les états financiers	Dont déterminée selon des techniques de valorisation non basées sur des données de marché	Dont montant comptabilisé en résultat selon une technique de valorisation pendant la période
1 Actifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	NA	-
2 Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de	-	2 637 911		99 431
3 Actifs financiers disponibles à la vente	-	3 723 535	37 112	-
4 Prêts et créances	-	-		-
5 Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-		-
6 Autres actifs financiers	-	-		-
7 Passifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	NA	-
8 Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de	-	3 068		4 414
9 Passifs financiers au coût amorti	-	-		-
10 Autres passifs financiers	-	-		-

EVALUATION CORPORELLES EVALUEES SELON LE MODELE DU COUT

(En milliers de DH)

	31/12/2014		31/12/2013	
	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immo d'exploitation)	Valeur comptable totale (de toutes les immo corporelles)	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immo d'exploitation)	Valeur comptable totale (de toutes les immo corporelles)
Pertes de valeur comptabilisées en résultat	-	-	-	-
Reprises de pertes de valeur en résultat	-	-	-	-
Solde de clôture	507 034	2 117 371	469 603	2 087 203
Cumul des dépréciations	-	-	-	-
Cumul des amortissements	370 827	772 768	339 317	721 030
Actifs détenus dans le cadre d'un contrat de location-financement	-	-	-	-
Actifs loués en location-simple	-	-	-	-

PROVISIONS PASSIF

(En milliers de DH)

	Risques légaux et fiscaux	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Engagements de prêts et garanties (Les EPS)	Contrats déficitaires	Autres provisions	Valeur comptable totale
Solde d'ouverture	64 230	134 271	98 846	-	24 530	321 878
Dotations	12 677	7 743	10 906	-	7 780	39 106
Montants utilisés	1 489	12 712	-	-	3 650	17 851
Montants non utilisés repris au cours de la période	24 321	15	-	-	14 433	38 768
Autres mouvements	-	13 805	-	-	448	14 253
Solde de clôture	51 098	115 482	109 752	-	13 779	290 112

INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

(En milliers de DH)

Durée résiduelle	Pour le Bailleur			
	Investissement brut total	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Produits financiers non acquis	Correction de valeur cumulée des paiements minimaux au titre de la location non recouvrables
≤ 1 an	643 145	543 437	99 708	618 260
> 1 an ≤ 5 ans	966 042	842 470	123 572	885 462
> 5 ans	154 818	135 283	19 535	141 783
TOTAL	1 764 005	1 521 191	242 815	1 645 505

ENGAGEMENTS ET PRETS, GARANTIES FINANCIERE ET AUTRE ENGAGEMENTS AU 31/12/2014

(En milliers de DH)

	Montants notionnels
Engagements de prêt	
Donnés :	11 060 415
Administrations centrales	
Etablissements de crédit	51 795
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	10 567 008
Clientèle de détail	441 611
Reçus :	-
Garanties financières	
Données :	6 007 139
Administrations centrales	-
Etablissements de crédit	3 402 656
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	2 542 636
Clientèle de détail	61 847
Reçues :	2 524 631
Administrations centrales	
Etablissements de crédit	2 524 631
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	-
Clientèle de détail	-
Dérivés de crédit reçus	-
Autres engagements	
Donnés	
Reçus	
Engagements et garanties financières en défaut	
- Engagements de prêt donnés :	
- Garanties financières données :	
- Autres engagements donnés à une autre contrepartie :	

IMPOTS EXIGIBLES ET DIFFERES

(En milliers de DH)

Impôts courants et impôts différés	31/12/2014	31/12/2013
Impôts courants	82 687	114 871
Impôts différés	65 498	95 720
Actifs d'impôts courants et différés	148 185	210 591
Impôts courants	5 313	745
Impôts différés	167 483	165 835
Passifs d'impôts courants et différés	172 797	166 579
Charge d'impôts courants	138 080	101 592
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	8 389	66 884
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	146 469	168 477

Le taux effectif d'impôt	31/12/2014	31/12/2013
Résultat net	240 081	283 877
Charges d'impôt sur les bénéfices	146 450	168 477
Taux d'impôt effectif moyen en %	37,89%	37,24%

Analyse du taux effectif d'impôt	31/12/2014	31/12/2013
Taux d'impôt en vigueur en %	37%	37%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères	-	-
Imposition forfaitaire	-	-
Différences permanentes	-	-
Changement de taux	-	-
Déficit reportable	-	-
Autres éléments	0,89%	0,24%
Taux d'impôt effectif moyen	37,89%	37,24%

COMPOSITION DU CAPITAL AU 31 DECEMBRE 2014

Au 31 Décembre 2014 la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
A - ACTIONNAIRES MAROCAINS			
Wafa Assurance	1 120 743	10,49	10,49
Autres	1 154 175	10,81	10,81
B - ACTIONNAIRES ETRANGERS			
CREDIT AGRICOLE S.A.	8 404 076	78,70	78,70
Total	10 678 994	100,00	100,00

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES

(En milliers de DH)

Montants à payer aux parties liées et montants à en recevoir	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Actifs : prêts et avances	849 551	1 323 193	-	-	-	2 172 744
Instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Autres créances	-	31	-	-	-	31
Total des actifs	849 551	1 323 224	-	-	-	2 172 775
Passifs : dépôts et emprunts	1 323 193	849 551	-	-	-	2 172 744
Autres passifs financiers	-	-	-	-	-	-
Titres de dette	-	-	-	-	-	-
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-	-
Paievements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-
Autres passifs	40 261	31	-	-	-	40 292
Total des passifs	1 363 454	849 582	-	-	-	2 213 036
Garanties émises par le groupe	632 401	-	-	-	-	632 401
Garanties reçues par le groupe	-	632 401	-	-	-	632 401
Dépréciations des créances douteuses	-	-	-	-	-	-
Charges et produits générés par des transactions entre parties liées	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Total des charges dont :	4 827	71 038	-	-	-	75 865
Charges d'intérêts	2 674	68 958	-	-	-	71 632
Honoraires et commissions	500	158	-	-	-	658
Total des produits dont :	1 653	1 922	-	-	-	3 575
Produits d'intérêts	114 931	11 498	-	-	-	126 429
Honoraires et commissions	68 958	2 674	-	-	-	71 632
Produits de dividendes	158	500	-	-	-	658

AVANTAGES AU PERSONNEL

L'engagement actualisé est calculé selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte des hypothèses actuarielles, des augmentations de salaires, de l'âge de départ en retraite, de la mortalité, de la rotation du personnel ainsi que des taux d'actualisation.

Les modifications d'hypothèses actuarielles, ou la différence entre ces hypothèses et la réalité, donnent lieu à des écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi et qui sont comptabilisés en capitaux propres selon la méthode du SORIE, par contre, pour les avantages à long terme et les indemnités de fin de contrat de travail, ils continueront à être comptabilisés directement en résultat.

Le calcul est effectué par individu et la population est sélectionnée à la date de l'arrêté.

RÉGIME À PRESTATIONS DÉFINIES :

Prime fin de carrière

- Prime servie aux collaborateurs au moment de leur départ en retraite ou en cas de décès.
- L'ancienneté minimum requise est de 20 ans
- Le montant de la prime est calculé en fonction du salaire au moment de la retraite et d'un coefficient déterminé par le nombre d'années d'ancienneté.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - du nombre d'années d'ancienneté,
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à la retraite et du taux d'actualisation.

Prime de Fidélité

- Prime servie aux collaborateurs à l'ancienneté de 15, 20, 25, 30, 35 et 45 ans.
- Le montant de la prime est déterminé à partir d'un barème et du salaire au moment de l'octroi.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - du nombre d'années d'ancienneté (barème),
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

Couverture Médicale

La CMIM, système de couverture médicale, est considérée comme un régime multi-employeurs à prestations définies. En l'absence d'informations suffisantes pour déterminer la part d'obligation qui revient au Crédit du Maroc, elle est traitée comptablement comme un régime à cotisations définies.

COMPTABILISATION ENGAGEMENTS SOCIAUX

Le Groupe Crédit du Maroc a opté pour la comptabilisation des écarts actuariels relatifs aux engagements sociaux postérieurs à l'emploi (prime de fin de carrière) en capitaux propres selon la méthode du SoRIE (Statement Of Recognised Income and Expenses).

Les avantages au personnel entrant dans les catégories IAS 19 des autres avantages long terme (Prime de fidélité) et des indemnités de fin de contrat de travail (Prime de départ volontaire) continueront à être comptabilisés en résultat.

INDEMNITÉS DE FIN CONTRAT DE TRAVAIL

Indemnité de départ volontaire

- Régie par un protocole d'accord au niveau du GPBM, l'indemnité de départ volontaire permet aux salariés, et après accord du Directoire, de faire valoir leur droit à la retraite anticipée selon les critères d'éligibilité suivants :
 - à partir de 50 ans révolus pour les femmes
 - à partir de 55 ans révolus pour les hommes
 - avoir une ancienneté minimum de 21 ans de service
- Le montant de l'indemnité est calculé en fonction du salaire au moment du départ et d'un barème basé sur l'âge du collaborateur.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - de l'âge au moment du départ (barème),
 - de la proportion des collaborateurs intéressés par le départ volontaire,
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

	31/12/2014	31/12/2013
Provisions pour prime de fin carrière	29 872	27 120
Provisions pour indemnité de départ volontaire	57 141	68 858
Provisions pour prime de fidélité	28 470	24 712
Total	115 482	120 690

	31/12/2014	31/12/2013
Taux d'actualisation	3,52%	4,76%
Taux d'évolution des salaires	3,75%	4,00%

IV. Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2013

BILAN CONSOLIDÉ IFRS AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

ACTIF CONSOLIDÉ	NOTES	31/12/2013	31/12/2012
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		1 245 986	2 250 066
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3.5	2 637 911	7 923
Instruments dérivés de couverture		-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	3.3 / 3.5	3 723 535	5 505 337
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	3.2	3 843 871	2 611 791
Prêts et créances sur la clientèle	3.2	36 842 477	35 646 508
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	3.4	-	-
Impôts Exigibles		114 871	1 963
Actifs d'impôt différé		95 720	152 585
Comptes de régularisation et autres actifs		246 775	143 843
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence		-	-
Immuebles de placement		-	-
Immobilisations corporelles	3.6	1 366 173	1 348 931
Immobilisations incorporelles	3.6	130 286	130 590
Ecart d'acquisition		-	-
TOTAL		50 247 605	47 799 537

(En milliers de DH)

PASSIF CONSOLIDÉ	NOTES	31/12/2013	31/12/2012
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		7	7
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3.5	3 068	4 364
Instruments dérivés de couverture		-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés		1 130 918	1 167 936
Dettes envers la clientèle		36 790 875	33 924 690
Titres de créance émis		5 611 726	6 622 584
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Passifs d'impôt exigibles		745	49 797
Passifs d'impôt différé		165 835	156 723
Comptes de régularisation et autres passifs		457 136	464 331
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance		-	-
Provisions	3.7	321 878	242 800
Subventions, fonds publi affectés, fonds spéciaux de garantie		-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		1 529 453	1 527 782
Capitaux propres		4 235 966	3 638 525
Capitaux propres part du groupe		4 176 528	3 582 420
Capital et réserves liées		3 424 908	2 812 820
Réserves consolidées		471 114	422 714
Gains ou pertes latents ou différés		1 355	-1 798
Résultat net de l'exercice		279 151	348 684
Intérêts minoritaires		59 438	56 105
TOTAL		50 247 605	47 799 537

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE IFRS AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

COMPTE DE RÉSULTAT	NOTES	31/12/2013	31/12/2012
Intérêts et produits assimilés	2.2	2 553 002	2 604 810
Intérêts et charges assimilés	2.2	917 522	841 018
Marge d'Intérêt		1 635 480	1 763 793
Commissions (Produits)	2.3	330 234	341 134
Commissions (Charges)	2.3	31 781	30 447
Marge sur Commissions		298 453	310 686
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat		188 047	86 723
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente		17 230	9 471
Produits des autres activités		11 112	12 875
Charges des autres activités		76 280	76 454
PRODUIT NET BANCAIRE		2 074 041	2 107 095
Charges générales d'exploitation		1 013 343	969 437
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		111 453	102 950
Résultat Brut d'Exploitation		949 244	1 034 708
Coût du risque	2.1	-496 755	-456 243
Résultat d'Exploitation		452 489	578 465
Quote-Part du résultat net des entreprises mises en équivalence		-	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.4	135	188
Variations de valeur des écarts d'acquisition		-	-
Résultat avant Impôt		452 354	578 653
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés		168 477	225 074
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		-	-
Résultat net		283 877	353 579
Intérêts minoritaires		4 727	4 895
Résultat net Part du groupe		279 151	348 684
Résultat par action		26,95	37,80
Résultat dilué par action		26,95	37,80

TABEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2013

(En milliers de DH)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2011	890 380	1 696 171	-	709 269	5 427	3 301 247	51 237	3 352 484
Opérations sur capital	32 011	191 748	-	-	-	223 759	5 133	228 892
Palements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-284 922	-	-284 922	-5 130	-290 052
Autres	-	2 510	-	-2 476	-	34	-34	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	348 684	-	348 684	4 895	353 579
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	-9 988	-9 988	-	-9 988
Ecart actuariel sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	2 763	2 763	-	2 763
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	26	-	26	-	26
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	26	-7 225	-7 199	-	-7 199
Autres	-	-	-	817	-	817	2	819
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2012	922 392	1 890 428	-	771 398	-1 798	3 582 420	56 105	3 638 525
Opérations sur capital	113 457	495 430	-	-	-	608 887	4 533	-
Palements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-295 165	-	-295 165	-4 545	-299 710
Autres	-	3 201	-	-3 201	-	-	-	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	279 151	-	279 151	4 727	283 877
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	1 781	1 781	-	-6 255
Ecart actuariel sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	1 372	1 372	-	1 372
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	25	-	25	-	25
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	25	3 153	3 178	-	3 178
Autres	-	-	-	-1 942	-	-1 942	-1 382	-3 324
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2013	1 035 848	2 389 059	-	750 265	1 355	4 176 528	59 438	4 235 966

COÛT DU RISQUE

(En milliers de DH)

	31/12/2013	31/12/2012
Dotations aux provisions	-519 375	-471 961
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-482 178	-431 701
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-	-
Provisions engagements par signature	-27 480	-11 015
Autres provisions pour risques et charges	-9 717	-29 244
Reprises de provisions	152 161	73 306
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	140 484	61 618
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-	-
Reprises de provisions engagements par signature	2 994	-
Reprises des autres provisions pour risques et charges	8 684	11 688
Variation des provisions	-129 542	-57 587
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)	-	-
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-342	-576
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-155 495	-62 673
Dotations sur les produits restructurés	-	-
Récupérations sur prêts et créances amorties	29 330	12 961
Pertes sur engagement par signature	-	-
Autres pertes	-3 035	-7 300
Coût du risque	-496 755	-456 243

PRODUITS ET CHARGES D'HONORAIRES ET DE COMMISSIONS

(En milliers de DH)

LIBELLE	31/12/2013	31/12/2012
Titres	2 555	2 684
Emission	395	387
Transmission d'ordres	1 529	1 602
Autres	631	695
Compensation et règlement-livraison	-	-
Gestion d'actifs conservation fiduciaire	20 605	22 382
Gestion d'actifs	14 558	15 972
Conservation	6 048	6 409
Engagements de prêt	19 959	17 967
Gestion des moyens de paiement	114 836	112 056
Ingénierie financière	-	-
Autres	172 279	186 045
Total produits d'honoraires et de commissions	330 234	341 134
Conservation	1 721	1 926
Compensation et règlement-livraison	-	-
Autres	30 059	28 521
Total charges d'honoraires et de commissions	31 781	30 447

GAINS ET PERTES SUR AUTRES ACTIFS

(En milliers de DH)

	31/12/2013	31/12/2012
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	-135	188
Plus values de cession	94	207
Moins value de cession	-229	-19
Titres de capitaux propres consolidés	-	-
Plus values de cession	-	-
Moins value de cession	-	-
Gains ou pertes sur autres actifs	-135	188

INFORMATION SECTORIELLE

(En milliers de DH)

Libellé	Banque de détail, de financement et assurance	Leasing	Total
Marge d'intérêts	1 523 637	111 843	1 635 480
Marge sur commissions	298 455	-2	298 453
Produit net bancaire	1 961 117	112 924	2 074 041
Charges de fonctionnement	-998 508	-14 836	-1 013 343
Résultat d'exploitation	371 028	81 461	452 489
Résultat net	205 959	77 918	283 877
Résultat net part groupe	205 959	73 191	279 151

PRÊTS ET CRÉANCES

(En milliers de DH)

31/12/2013	Actifs non dépréciés (1)	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale) (2)	(Dépréciations individuelles)	(Dépréciations collectives)	Valeur nette comptable totale
Prêts et créances					
Instruments de dette	104 326	-	-	-	104 326
Administrations centrales	-	-	-	-	-
Etablissements de crédit	104 326	-	-	-	104 326
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-	-
Clientèle de détail	-	-	-	-	-
Prêts et avances	39 350 200	4 078 401	2 705 368	141 211	40 582 022
Administrations centrales	-	-	-	-	-
Etablissements de crédit	3 739 545	-	-	-	3 739 545
Institutions non établissements de crédit	4 004 140	643 253	413 132	27 740	4 206 522
Grandes entreprises	17 006 017	1 212 045	796 572	80 769	17 340 721
Clientèle de détail	14 600 498	2 223 103	1 495 664	32 702	15 295 234
Total	39 454 526	4 078 401	2 705 368	141 211	40 686 348

ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE

(En milliers de DH)

31/12/2013	Juste valeur des actifs non dépréciés	Juste valeur des actifs dépréciés	Dont dépréciation	Valeur comptable nette totale
Instruments de capitaux propres	29 870	34 868	-6 751	65 461
Instruments de dette	3 658 075	-	-	3 658 075
Administrations centrales	3 157 032	-	-	3 157 032
Etablissements de crédit	501 043	-	-	501 043
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-
Clientèle de détail	-	-	-	-
TOTAL	3 687 945	34 868	-6 751	3 723 535

PLACEMENTS DETENUS JUSQU'A LEUR ECHEANCE

(En milliers de DH)

	Actifs non dépréciés	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale)	(dépréciations individuelles)	(dépréciations collectives) ⁿ	Valeur nette comptable totale 31/12/2013	Valeur nette comptable totale 31/12/2012
Placements détenus jusqu'à leur échéance						
Instruments de dette						
Administrations centrales						
Etablissements de crédit						
Institutions non établissements de crédit						
Grandes entreprises						
Clientèle de détail						
Prêts et avances						
Administrations centrales						
Etablissements de crédit						
Institutions non établissements de crédit						
Grandes entreprises						
Clientèle de détail						
TOTAL						

NÉANT

INFORMATIONS SUR LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

(En milliers de DH)

31/12/2013	Valeur comptable (si différente de la juste valeur)	Juste valeur comptabilisée ou fournie dans les états financiers	Dont déterminée selon des techniques de valorisation non basées sur des données de marché	Dont montant comptabilisé en résultat selon une technique de valorisation pendant la période
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	NA	-
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	2 637 911	-	99 431
Actifs financiers disponibles à la vente	-	3 723 535	37 112	-
Prêts et créances	-	-	-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-	-	-
Autres actifs financiers	-	-	-	-
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	NA	-
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	3 068	-	-4 414
Passifs financiers au coût amorti	-	-	-	-
Autres passifs financiers	-	-	-	-

IMMOBILISATIONS CORPORELLES EVALUEES SELON LE MODELE DU COUT

(En milliers de DH)

	31/12/2013		31/12/2012	
	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immo d'exploitation)	Valeur comptable totale (de toutes les immo corporelles)	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immo d'exploitation)	Valeur comptable totale (de toutes les immo corporelles)
Pertes de valeur comptabilisées en résultat	-	-	-	-
Reprises de pertes de valeur en résultat	-	-	-	-
Solde de clôture	469 603	2 087 203	924 364	2 001 812
Cumul des dépréciations	-	-	-	-
Cumul des amortissements	339 317	721 030	109 528	652 881
Actifs détenus dans le cadre d'un contrat de location-financement	-	-	-	-
Actifs loués en location-simple	-	-	-	-

PROVISIONS PASSIF

(En milliers de DH)

	Risques légaux et fiscaux	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Engagements de prêts et garanties (Les EPS)	Contrats définitaires	Autres provisions	Valeur comptable totale
Solde d'ouverture	61 514	79 442	74 360	-	27 485	242 800
Dotations	16 348	61 040	27 480	-	1 834	106 702
Montants utilisés	3 004	-	-	-	1 329	4 333
Montants non utilisés repris au cours de la période	10 627	4 069	2 994	-	3 456	21 147
Autres mouvements	-	-2 141	-	-	-3	-2 145
Solde de clôture	64 230	134 271	98 846	-	24 530	321 878

INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT

Les contrats de Leasing sont classés en tant que contrats de location financement. La quasi totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété est transférée au preneur locataire.

Le contrat de location donne au preneur l'option d'acheter l'actif à un prix suffisamment inférieur à

sa juste valeur à la date à laquelle l'option peut être levée. En effet, la valeur résiduelle est de 1% du montant de financement pour le mobilier et de 10% pour l'immobilier.

La durée du contrat de location couvre la majeure partie de la vie économique de l'actif loué.

La valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location s'élève à la totalité de la juste valeur de l'actif loué.

Dans le bilan, les actifs donnés en location sont comptabilisés comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

(En milliers de DH)

Durée résiduelle	Pour le Bailleur			
	Investissement brut total	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Produits financiers non acquis	Correction de valeur cumulée des paiements minimaux au titre de la location non recouvrables
≤ 1 an	653 839	549 430	104 409	617 025
> 1 an ≤ 5 ans	952 591	828 790	123 800	892 635
> 5 ans	226 331	194 939	31 393	217 917
TOTAL	1 832 762	1 573 159	259 602	1 727 576

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

(En milliers de DH)

Montants à payer aux parties liées et montants à en recevoir	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Actifs : prêts et avances	1 034 329	1 388 469	-	-	-	2 422 798
Instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Autres créances	-	49	-	-	-	49
Total des actifs	1 034 329	1 388 518	-	-	-	2 422 847
Passifs : dépôts et emprunts	1 388 469	1 034 329	-	-	-	2 422 798
Autres passifs financiers	-	-	-	-	-	-
Titres de dette	-	-	-	-	-	-
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-
Autres passifs	40 742	49	-	-	-	40 791
Total des passifs	1 429 212	1 034 378	-	-	-	2 463 590
Garanties émises par le groupe	649 710	-	-	-	-	649 710
Garanties reçues par le groupe	-	649 710	-	-	-	649 710
Dépréciations des créances douteuses	-	-	-	-	-	-
Charges et produits générés par des transactions entre parties liées	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Total des charges dont :	11 578	78 794	-	-	-	90 372
Charges d'intérêts	2 993	76 583	-	-	-	79 576
Honoraires et commissions	500	957	-	-	-	1 457
Total des produits dont :	119 537	14 778	-	-	-	134 314
Produits d'intérêts	76 583	2 993	-	-	-	79 576
Honoraires et commissions	957	500	-	-	-	1 457
Produits de dividendes	40 742	3 200	-	-	-	43 942

IMPOTS EXIGIBLES ET DIFFERES

(En milliers de DH)

Impôts courants et impôts différés	31/12/2013	31/12/2012
Impôts courants	114 871	1 963
Impôts différés	95 720	152 585
Actifs d'impôts courants et différés	210 591	154 548
Impôts courants	745	49 797
Impôts différés	165 835	156 723
Passifs d'impôts courants et différés	166 579	206 520
Charge d'impôts courants	101 592	264 903
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	66 884	-39 829
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	168 477	225 074

Le taux effectif d'impôt	31/12/2013	31/12/2012
Résultat net	283 877	353 579
Charges d'impôt sur les bénéfices	168 477	225 074
Taux d'impôt effectif moyen en %	37,24%	38,90%

Analyse du taux effectif d'impôt	31/12/2013	31/12/2012
Taux d'impôt en vigueur en %	37%	37%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères	-	-
Imposition forfaitaire	-	-
Différences permanentes	-	-
Changement de taux	-	-
Déficit reportable	-	-
Autres éléments	0,24%	1,90%
Taux d'impôt effectif moyen	37,24%	38,90%

EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

COMPOSITION DU CAPITAL AU 31 DECEMBRE 2013

Au 31 décembre 2013, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
A - ACTIONNAIRES MAROCAINS			
Wafa Assurance	1 073 803	10,37	10,37
AUTRES	1 147 390	11,07	11,07
B - ACTIONNAIRES ETRANGERS			
CREDIT AGRICOLE S.A.	8 137 289	78,56	78,56
Total	10 358 482	100,00	100,00

La valeur nominale des actions est de 100 DH. Ces actions sont entièrement libérées.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant directement ou indirectement 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

DIVIDENDES

Au titre de l'exercice 2013, le conseil de surveillance décide de proposer aux actionnaires un dividende net par action de 27 DH, payable soit en action, soit en numéraire, soit par combinaison de ces deux moyens.

	2013	2012	2011
Dividendes (en dirhams)			
Dividende par action	27,00	32,00	32,00
Résultat net par action (en dirhams)			
Résultat net par du groupe par action	26,95	37,80	37,27

AVANTAGES AU PERSONNEL

L'engagement actualisé est calculé selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte des hypothèses actuarielles, des augmentations de salaires, de l'âge de départ en retraite, de la mortalité, de la rotation du personnel ainsi que des taux d'actualisation.

Les modifications d'hypothèses actuarielles, ou la différence entre ces hypothèses et la réalité, donnent lieu à des écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi et qui sont comptabilisés en capitaux propres selon la méthode du SORIE, par contre, pour les avantages à long terme et les indemnités de fin de contrat de travail, ils continueront à être comptabilisés directement en résultat.

Le calcul est effectué par individu et la population est sélectionnée à la date de l'arrêté.

RÉGIME À PRESTATIONS DÉFINIES :

Prime fin de carrière

- Prime servie aux collaborateurs au moment de leur départ en retraite ou en cas de décès.
- L'ancienneté minimum requise est de 20 ans
- Le montant de la prime est calculé en fonction du salaire au moment de la retraite et d'un coefficient déterminé par le nombre d'années d'ancienneté.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - du nombre d'années d'ancienneté,
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à la retraite et du taux d'actualisation.

Prime de Fidélité

- Prime servie aux collaborateurs à l'ancienneté de 15, 20, 25, 30, 35 et 45 ans.
- Le montant de la prime est déterminé à partir d'un barème et du salaire au moment de l'octroi.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - du nombre d'années d'ancienneté (barème),
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

Couverture Médicale

La CMIM, système de couverture médicale, est considérée comme un régime multi-employeurs à prestations définies. En l'absence d'informations suffisantes pour déterminer la part d'obligation qui revient au Crédit du Maroc, elle est traitée comptablement comme un régime à cotisations définies.

COMPTABILISATION ENGAGEMENTS SOCIAUX

Le Groupe Crédit du Maroc a opté pour la comptabilisation des écarts actuariels relatifs aux engagements sociaux postérieurs à l'emploi (prime de fin de carrière) en capitaux propres selon la méthode du SoRIE (Statement Of Recognised Income and Expenses).

Les avantages au personnel entrant dans les catégories IAS 19 des autres avantages long terme (Prime de fidélité) et des indemnités de fin de contrat de travail (Prime de départ volontaire) continueront à être comptabilisés en résultat.

INDEMNITÉS DE FIN CONTRAT DE TRAVAIL

Indemnité de départ volontaire

- Régie par un protocole d'accord au niveau du GPBM, l'indemnité de départ volontaire permet aux salariés, et après accord du Directoire, de faire valoir leur droit à la retraite anticipée selon les critères d'éligibilité suivants :
 - à partir de 50 ans révolus pour les femmes
 - à partir de 55 ans révolus pour les hommes
 - avoir une ancienneté minimum de 21 ans de service
- Le montant de l'indemnité est calculé en fonction du salaire au moment du départ et d'un barème basé sur l'âge du collaborateur.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - de l'âge au moment du départ (barème),
 - de la proportion des collaborateurs intéressés par le départ volontaire,
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

	31/12/2013	31/12/2012
Provisions pour prime de fin carrière	27 120	27 750
Provisions pour indemnité de départ volontaire	68 858	12 905
Provisions pour prime de fidélité	24 712	24 234
Total	120 690	64 888

	31/12/2013	31/12/2012
Taux d'actualisation	4,76%	4,21%
Taux d'évolution des salaires	4,00%	4,00%

Il est à noter que le Crédit du Maroc a engagé, en 2013, une action d'envergure sur l'ensemble de son périmètre visant à optimiser sa performance sur tous les axes. Ce plan, pluriannuel, porte le nom de CAP2018.

En accompagnement de ce plan, et conformément aux dispositions de la norme IAS 19 révisée relatives aux indemnités de cessation d'emploi, le Crédit du Maroc a inscrit sur les comptes de 2013 une provision couvrant l'estimation des frais que les actions induites par ce plan vont générer, notamment le coût d'accompagnement de départs volontaires de collaborateurs pour un montant global de 56 Millions de DH.

Cette inscription dans les comptes 2013 s'appuie notamment sur le fait que ce plan a été présenté au Conseil de Surveillance du 13 Décembre 2013, a fait l'objet de plusieurs communications internes à la banque, ainsi qu'en Comité d'Entreprise ou il a été notamment expliqué que :

- le Crédit du Maroc lance un plan de départ volontaire en accompagnement des projets d'amélioration de l'efficacité et de gain de productivité,
- le traitement se fera sur la base du volontariat selon les principes de la convention collective du GPBM.

L'impact des écarts actuariels sur engagements sociaux à fin décembre 2013 se présente comme suit :

	Brut	ID	Net
Impact Compte de Résultat			
Dotation Provision Engagements Sociaux	995	-368	627
Impact Capitaux Propres			
Gains et Pertes actuariels / avantages post emploi	14 065	-5 204	8 861

V. Comptes sociaux au 30 Juin 2016

Bilan (y compris agences à l'étranger) au 30/06/2016

Actif

(En milliers de dirhams)

ACTIF	30/06/2016	31/12/2015
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 284 723	1 412 931
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	6 023 952	5 705 494
. A vue	2 293 300	1 724 998
. A terme	3 730 652	3 980 495
Créances sur la clientèle	36 400 584	35 562 334
. Crédits de trésorerie et à la consommation	12 584 981	12 048 680
. Crédits à l'équipement	7 295 238	6 968 391
. Crédits immobiliers	14 307 301	13 687 296
. Autres crédits	2 213 064	2 857 967
Créances acquises par affacturage	-	-
Titres de transaction et de placement	5 485 144	6 372 543
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	5 008 670	5 478 123
. Autres titres de créance	406 488	887 455
. Titres de propriété	69 986	6 965
Autres actifs	173 182	248 621
Titres d'investissement	-	-
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	322 738	312 496
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations incorporelles	130 803	131 499
Immobilisations corporelles	940 078	957 441
Total de l'Actif	50 761 204	50 703 359

Passif

(En milliers de dirhams)

PASSIF	30/06/2016	31/12/2015
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	7	7
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 714 429	2 371 814
. A vue	174 766	929 610
. A terme	1 539 663	1 442 203
Dépôts de la clientèle	39 330 959	38 353 629
. Comptes à vue créditeurs	24 606 318	22 654 577
. Comptes d'épargne	8 993 958	8 843 468
. Dépôts à terme	4 757 562	5 888 792
. Autres comptes créditeurs	973 121	966 792
Titres de créance émis	3 019 640	3 519 495
. Titres de créance négociables	3 019 640	3 519 495
. Emprunts obligataires	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	388 676	353 783
Provisions pour risques et charges	704 990	531 184
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	1 539 656	1 526 189
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	2 625 959	2 623 937
Capital	1 088 121	1 088 121
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	246 130	248 372
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	102 639	86 830
Total du Passif	50 761 204	50 703 359

Hors bilan au 30/06/2016

En milliers de DH

HORS BILAN	30/06/2016	31/12/2015
ENGAGEMENTS DONNES	11 537 950	11 926 684
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	3 552 590	3 682 995
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	4 323 671	4 454 252
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	3 661 689	3 762 553
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	26 884
ENGAGEMENTS RECUS	3 103 142	3 306 111
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	3 103 142	3 285 679
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	20 432

Compte de produits et charges du 01/01/201 au 30/06/2016

En milliers de DH

LIBELLE	30/06/2016	30/06/2015
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 395 839	1 399 370
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	83 362	90 608
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	958 246	980 968
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	67 922	83 987
Produits sur titres de propriété	42 182	40 409
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Commissions sur prestations de service	156 229	146 889
Autres produits bancaires	87 898	56 509
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	375 559	417 999
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	11 944	9 553
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	195 470	229 359
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	94 501	112 801
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Autres charges bancaires	73 643	66 285
PRODUIT NET BANCAIRE	1 020 280	981 371
Produits d'exploitation non bancaire	506	735
Charges d'exploitation non bancaire	-	-
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	559 453	547 054
Charges de personnel	320 774	311 149
Impôts et taxes	9 731	8 920
Charges externes	169 898	162 784
Autres charges générales d'exploitation	- 6 008	3 560
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	65 058	60 640
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES	738 413	538 737
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	458 626	515 002
Pertes sur créances irrécouvrables	85 236	4 494
Autres dotations aux provisions	194 550	19 241
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES	533 421	167 465
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	521 091	153 041
Récupérations sur créances amorties	4 951	9 471
Autres reprises de provisions	7 378	4 954
RESULTAT COURANT	256 341	63 781
Produits non courants	946	2 340
Charges non courantes	5 413	10 596
RESULTAT AVANT IMPOTS	251 874	55 525
Impôts sur les résultats	149 234	10 159
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	102 639	45 365

Etat des soldes de gestion du 01/01/2016 au 30/06/2016

Tableau de formation des résultats (en milliers de DH)

LIBELLE	30/06/2016	30/06/2015
+ Intérêts et produits assimilés	1 109 530	1 155 563
- Intérêts et charges assimilées	301 916	351 713
MARGE D'INTERET	807 614	803 850
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-
+ Commissions perçues	157 895	148 466
- Commissions servies	15 696	15 117
Marge sur commissions	142 199	133 349
± Résultat des opérations sur titres de transaction	30 016	17 118
± Résultat des opérations sur titres de placement	4 945	-6 410
± Résultat des opérations de change	36 695	34 715
± Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
Résultat des opérations de marché	71 656	45 424
+ Divers autres produits bancaires	42 182	40 409
- Diverses autres charges bancaires	43 371	41 660
PRODUIT NET BANCAIRE	1 020 280	981 371
± Résultat des opérations sur immobilisations financières	2 783	-690
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	506	735
- Autres charges d'exploitation non bancaire	-	-
- Charges générales d'exploitation	559 453	547 054
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	464 115	434 362
± Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-17 820	-356 984
± Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-189 954	-13 597
RESULTAT COURANT	256 341	63 781
RESULTAT NON COURANT	-4 467	-8 256
- Impôts sur les résultats	149 234	10 159
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	102 639	45 365

Capacité d'autofinancement

LIBELLE	30/06/2016	30/06/2015
± RESULTAT NET DE L'EXERCICE	102 639	45 365
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	65 058	60 640
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	690
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	184 403	9 378
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	3 932	3 082
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	20	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
± CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	348 148	112 992
- Bénéfices distribués		
± AUTOFINANCEMENT	348 148	112 992

Tableau des flux de trésorerie du 01/01/2016 au 30/06/2016

LIBELLE	30/06/2016	30/06/2015
Produits d'exploitation bancaire perçus	1 348 366	1 356 259
Récupérations sur créances amorties	4 951	9 471
Produits d'exploitation non bancaire perçus	1 432	3 074
Charges d'exploitation bancaire versées	- 375 605	- 411 589
Charges d'exploitation non bancaire versées	- 5 413	- 10 596
Charges générales d'exploitation versées	- 494 395	- 486 414
Impôts sur les résultats versés	- 149 234	- 10 159
I - Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	330 102	450 047
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	- 316 330	2 433 149
Créances sur la clientèle	- 877 171	- 1 162 909
Titres de transaction et de placement	890 447	- 3 118 370
Autres actifs	75 439	- 74 574
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	- 659 513	- 425 575
Dépôts de la clientèle	977 330	1 222 500
Titres de créance émis	- 499 855	35 191
Autres passifs	34 893	291 983
II - Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	- 374 760	- 798 604
III - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	- 44 657	- 348 558
Produit des cessions d'immobilisations financières	4 500	-
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	20	-
Acquisition d'immobilisations financières	- 11 959	- 9 059
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	- 46 953	- 26 609
Intérêts perçus	2 242	2 702
Dividendes perçus	42 182	40 409
IV - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	- 9 968	7 443
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		-
Emission de dettes subordonnées	13 467	13 894
Emission d'actions	-	-
Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
Intérêts versés	-	-
Dividendes versés	- 87 050	- 234 938
V - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	- 73 583	- 221 044
VI - VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III + IV + V)	- 128 208	- 562 159
VII - TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	1 412 924	1 564 433
VIII - TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	1 284 716	1 002 274

Chiffre d'affaire Hors Taxe au 30.06.16

Premier semestre 2016	deuxieme semestre 2015	Premier semestre 2015
1 395 839	1 347 722	1 398 592

Etat des créances en souffrance et des provisions correspondantes au 30 juin 2016

	Montants au 30/06/2016		Montants au 31/12/2015	
	Créances	Provisions *	Créances	Provisions *
Créances pré-douteuses	234 176	23 345	289 128	30 479
Créances douteuses	599 668	466 708	594 799	476 532
Créances compromises	3 452 360	3 129 492	3 509 315	3 177 673
TOTAL	4 286 204	3 619 545	4 393 242	3 684 685

(*) y compris agios réservés

ETAT A1-Principales méthodes d'évaluation appliquées au 30 juin 2016

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT
Application des méthodes d'évaluation prévues par le plan comptable des établissements de crédit (P.C.E.C) entré en vigueur depuis le 01/01/2000.
Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du P.C.E.C.

ETAT A2- État des dérogations au 30 juin 2016

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	N E A N T	
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	N E A N T	
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	N E A N T	

ETAT A3- État des changements de méthodes

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	N E A N T	
II. Changements affectant les règles de présentation	N E A N T	

ETAT B1- CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES AU 30 JUIN 2016

en milliers de DH

Créances	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 30/06/2016	Total 31/12/2015
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	556 764	7	480 747	358 837	1 396 355	1 136 436
VALEURS RECUES EN PENSION	-	1 950 474	-	-	1 950 474	1 501 094
- au jour le jour	-	600 006	-	-	600 006	400 073
- à terme	-	1 350 467	-	-	1 350 467	1 101 021
PRETS DE TRESORERIE	-	1 314 283	270 000	2 128	1 586 411	2 048 508
- au jour le jour	-	795 474	-	-	795 474	700 988
- à terme	-	518 809	270 000	2 128	790 937	1 347 520
PRETS FINANCIERS	-	-	1 567 799	-	1 567 799	1 507 849
AUTRES CREANCES	-	11 145	52 495	-	63 640	54 041
INTERETS COURUS A RECEVOIR	-	4 875	14 938	-	19 813	15 379
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	1	-	1	2
TOTAL	556 764	3 280 784	2 385 980	360 965	6 584 493	6 263 309

ETAT B2- CREANCES SUR LA CLIENTELE

En milliers de DH

Créances	Secteur public	Secteur privé			Total 30/06/2016	Total 31/12/2015
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE	209 225	101 268	8 983 827	257 966	9 552 287	9 192 921
- Comptes à vue débiteurs	78 968	101 268	2 174 364	149 503	2 504 103	2 615 250
- Créances commerciales sur le Maroc	257	-	1 175 412	-	1 175 669	1 404 631
- Crédits à l'exportation	-	-	229 658	-	229 658	222 247
- Autres crédits de trésorerie	130 000	-	5 404 394	108 463	5 642 857	4 950 793
CREDITS A LA CONSOMMATION	-	-	-	2 822 013	2 822 013	2 706 856
CREDITS A L'EQUIPEMENT	3 168 909	-	3 999 059	1 964	7 169 931	6 801 822
CREDITS IMMOBILIERS	-	-	2 408 174	11 847 532	14 255 706	13 635 621
AUTRES CREDITS	-	1 310 421	28 560	-	1 338 982	1 925 749
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	-	-	-	-	-	-
INTERETS COURUS A RECEVOIR	-	64 888	322 907	-	387 795	367 447
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	352 603	521 267	873 869	931 918
- Créances pré-douteuses	-	-	40 139	170 692	210 831	258 648
- Créances douteuses	-	-	110 604	22 356	132 959	118 267
- Créances compromises	-	-	201 860	328 219	530 079	555 003
TOTAL	3 378 134	1 476 578	16 095 130	15 450 741	36 400 584	35 562 334

ETAT B3 - VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR AU 30 JUIN 2016

En milliers de DH

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 30/06/2016	Total 31/12/2015
			financiers	non financiers		
TITRES COTES	-	-	-	-	-	-
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	-	-	-	-	-	-
OBLIGATIONS	-	-	-	-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	-	-	-	-	-	-
TITRES NON COTES	406 488	5 008 670	69 919	67	5 485 144	6 372 543
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	-	5 008 670	-	-	5 008 670	5 478 123
OBLIGATIONS	-	-	-	-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	406 488	-	-	-	406 488	887 455
TITRES DE PROPRIETE	-	-	69 919	67	69 986	6 965
TOTAL	406 488	5 008 670	69 919	67	5 485 144	6 372 543

ETAT B5 - DETAIL DES AUTRES ACTIFS AU 30 Juin 2016

en milliers de DH

ACTIF	30/06/2016	31/12/2015
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETES	-	-
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES		
DEBITEURS DIVERS	77 015	200 956
Sommes dues par l'Etat	40 357	163 848
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes diverses dues par le personnel	817	3 584
Comptes clients de prestations non bancaires	13	36
Divers autres débiteurs	35 854	33 488
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	3 236	3 956
COMPTES DE REGULARISATION	92 931	43 710
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Comptes d'écarts sur devises et titres	1 777	7 326
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	4 402	5 679
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	11 482	1 527
Produits à recevoir	2 079	1 436
Charges constatées d'avance	63 248	20 922
Autres comptes de régularisation	9 942	6 820
CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES	-	-
TOTAL	173 182	248 622

ETAT B9 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

(en milliers de DH)

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Autres mouvements *	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	520 695	14 392	2	535 085	389 002	15 128	-	404 130	- 151	130 803
- Droit au bail	28 036	-	-	28 036	-	1 921	-	1 921	-	26 115
- Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	492 659	14 392	2	507 048	389 002	13 207	-	402 209	-	104 839
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	151	151
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 086 257	59 627	27 811	2 118 073	1 128 824	49 929	- 747	1 178 006	11	940 078
- Immeubles d'exploitation	873 659	34 927	21 177	887 409	310 826	11 754	-	322 580	-	564 829
. Terrain d'exploitation	252 778	19 894	-	272 672	-	-	-	-	-	272 672
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	590 077	15 033	21 177	583 933	281 092	11 473	-	292 564	-	291 368
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	30 804	-	-	30 804	29 735	281	-	30 016	-	789
- Mobilier et matériel d'exploitation	515 682	9 750	1 265	524 167	435 198	14 819	- 722	449 295	-	74 872
. Mobilier de bureau d'exploitation	94 310	2 609	707	96 212	83 353	2 508	- 707	85 154	-	11 058
. Matériel de bureau d'exploitation	21 319	3 852	547	24 624	12 787	973	- 4	13 756	-	10 867
. Matériel de bureau Telecom	65 684	1 322	-	67 006	53 527	2 432	-	55 958	-	11 048
. Matériel informatique	259 423	1 445	-	260 868	219 048	7 288	-	226 336	-	34 532
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	7 177	-	-	7 177	6 918	115	-	7 032	-	145
. Autres matériels d'exploitation	67 769	522	11	68 280	59 565	1 504	- 11	61 058	-	7 222
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	631 208	14 898	5 348	640 758	348 632	21 745	- 5	370 372	-	270 386
- Immobilisations corporelles hors exploitation	65 708	52	21	65 739	34 167	1 611	- 21	35 758	-	29 980
. Terrains hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Immeubles hors exploitation	46 845	-	-	46 845	23 953	852	-	24 804	-	22 040
. Mobiliers et matériel hors exploitation	6 946	52	21	6 978	4 908	338	- 21	5 226	-	1 752
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	11 917	-	-	11 917	5 306	422	-	5 728	-	6 189
- Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	11	11
TOTAL	2 606 952	74 019	27 813	2 653 158	1 517 826	65 057	- 747	1 582 137	- 140	1 070 881

ETAT B10 - DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES AU 30/06/2016

en milliers de DH

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 30/06/2016	Total 31/12/2015
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	7	5 306	4 975	125 908	136 195	25 752
VALEURS DONNEES EN PENSION	-	-	-	-	-	-
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	-	-	-	-	-
EMPRUNTS DE TRESORERIE	-	-	1 536 972	-	1 536 972	2 335 506
- au jour le jour	-	-	-	-	-	896 032
- à terme	-	-	1 536 972	-	1 536 972	1 439 474
EMPRUNTS FINANCIERS	2 391	-	-	-	2 391	2 391
AUTRES DETTES	-	-	38 712	9	38 721	8 062
INTERETS COURUS A PAYER	-	-	-	156	156	109
TOTAL	2 397	5 306	1 580 660	126 073	1 714 436	2 371 820

ETAT B11- DEPOTS DE LA CLIENTELE AU 30/06/2016

En milliers de DH

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 30/06/2016	Total 31/12/2015
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	122 095	715 145	6 111 646	17 657 403	24 606 288	22 654 577
COMPTES D'EPARGNE	-	-	-	8 915 642	8 915 642	8 793 305
DEPOTS A TERME	-	-	503 665	4 186 577	4 690 241	5 789 870
AUTRES COMPTES CREDITEURS	-	2 842	303 584	659 571	965 997	959 667
INTERETS COURUS A PAYER	-	-	-	152 791	152 791	156 210
TOTAL	122 095	717 987	6 918 894	31 571 983	39 330 959	38 353 629

ETAT B12- ETAT DES SOUSCRIPTIONS DE CERTIFICATS DE DEPOT INSCRITS EN COMPTE

en milliers de DH

NATURE TITRES	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur nominale unitaire	Taux nominal	Mode de remboursement	Montant global
CERTIFICATS DE DEPOTS	30/11/11	30/11/2016	100,00	3,30%	INFINE	550 000
CERTIFICATS DE DEPOTS	28/02/12	28/02/2017	100,00	3,60%	INFINE	500 000
CERTIFICATS DE DEPOTS	30/03/12	30/03/2017	100,00	3,45%	INFINE	335 000
CERTIFICATS DE DEPOTS	30/04/12	30/04/2017	100,00	3,38%	INFINE	100 000
CERTIFICATS DE DEPOTS	21/12/12	21/12/2017	100,00	3,91%	INFINE	170 000
CERTIFICATS DE DEPOTS	02/08/13	02/08/2018	100,00	5,43%	INFINE	300 000
CERTIFICATS DE DEPOTS	30/09/14	30/09/2016	100,00	3,53%	INFINE	500 000
CERTIFICATS DE DEPOTS	04/11/14	04/11/2019	100,00	3,86%	INFINE	500 000
TOTAL						2 955 000

ETAT B13- DETAIL DES AUTRES PASSIFS

en milliers de DH

PASSIF	30/06/2016	31/12/2015
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	-	-
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	-	-
CREDITEURS DIVERS	164 950	133 342
Sommes dues à l'Etat	58 040	47 158
Sommes dues aux organismes de prévoyance	27 521	22 443
Sommes diverses dues au personnel	-	-
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	1 284	4 139
Fournisseurs de biens et services	0	-
Divers autres créditeurs	78 106	59 602
COMPTES DE REGULARISATION	223 725	220 441
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Comptes d'écarts sur devises et titres	1 654	1 083
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	-	16
Charges à payer	180 688	181 215
Produits constatés d'avance	8 257	9 093
Autres comptes de régularisation	33 127	29 034
TOTAL	388 676	353 783

ETAT B14 – PROVISIONS DU 01/01/2016 AU 30/06/2016

En milliers de DH

PROVISIONS	Encours 31/12/2015	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 30-06-16
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF, SUR :	3 276 213	443 120	495 247	-19	3 224 068
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	3 266 067	443 120	489 416	-19	3 219 753
Titres de placement	3 296	-	3 048	-	248
Titres de participation et emplois assimilés	6 850	-	2 783	-	4 067
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-	-
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF :	531 185	210 056	36 265	14	704 990
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	223 361	15 526	31 675	-	207 211
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	143 508	184 403	1 150	-	326 762
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	70 135	4 985	-	-	75 120
Provisions pour autres risques et charges	94 181	5 142	3 440	14	95 897
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	3 807 398	653 176	531 512	-5	3 929 057

ETAT B16 – DETTES SUBORDONNEES AU 30/06/2016

en milliers de DH

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	(1)	(2)	(3)	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contrevalet en KDH)	dont entreprises liées		dont autres apparentés	
		Cours	Taux	Durée		Montant N (en contrevalet KDH)	Montant N-1 (en contrevalet KDH)	Montant N (en contrevalet KDH)	Montant N-1 (en contrevalet KDH)
MAD	500 000	1	5,87%	10 ANS	INFINE	500 000			
MAD	500 000	1	3,88%	10 ANS	INFINE	500 000			
MAD	93 100	1	5,02%	10 ANS	INFINE	93 100			
MAD	108 800	1	5,02%	10 ANS	INFINE	108 800			
MAD	46 900	1	3,47%	10 ANS	INFINE	46 900			
MAD	251 200	1	3,71%	10 ANS	INFINE	251 200			
TOTAL	1 500 000					1 500 000			

(1) cours BAM au 31/12/N

(2) éventuellement indéterminée

(3) se référer au contrat de dettes subordonnées

ETAT B22- VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE

en milliers de DH

	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	2 182 606	30 936	148 509	1 224 451	181 238	3 767 740
Créances sur la clientèle	4 036 216	2 729 845	4 768 535	4 600 320	16 417 172	32 552 089
Titres de créance	1 002 655	360 956	335 008	3 187 344	481 274	5 367 237
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
TOTAL	7 221 477	3 121 737	5 252 052	9 012 115	17 079 684	41 687 065
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 324 271	111 686	161 942	-	-	1 597 899
Dettes envers la clientèle	1 504 275	1 448 452	2 252 507	136 792	-	5 342 026
Titres de créance émis	-	-	1 498 262	1 456 739	-	2 955 001
Emprunts subordonnés	-	-	-	1 000 000	500 000	1 500 000
TOTAL	2 828 546	1 560 138	3 912 711	2 593 531	500 000	11 394 926

VI. Comptes sociaux au 31 décembre 2015

Bilan (y compris agences à l'étranger) au 31 décembre 2015

Actif

En milliers de DH

ACTIF	31/12/2015	31/12/2014
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 412 931	1 564 440
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	5 705 494	7 400 645
. A vue	1 724 998	619 246
. A terme	3 980 495	6 781 399
Créances sur la clientèle	35 562 334	33 705 057
. Crédits de trésorerie et à la consommation	12 048 680	11 885 054
. Crédits à l'équipement	6 968 391	7 218 917
. Crédits immobiliers	13 687 296	12 886 468
. Autres crédits	2 857 967	1 714 619
Créances acquises par affacturage	-	-
Titres de transaction et de placement	6 372 543	4 319 825
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	5 478 123	2 495 875
. Autres titres de créance	887 455	1 817 975
. Titres de propriété	6 965	5 975
Autres actifs	248 621	169 426
Titres d'investissement	-	-
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	312 496	304 191
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations incorporelles	131 499	129 513
Immobilisations corporelles	957 441	983 835
Total de l'Actif	50 703 359	48 576 932

Passif

en milliers de DH

PASSIF	31/12/2015	31/12/2014
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	7	7
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 371 814	1 303 240
. A vue	929 610	317 073
. A terme	1 442 203	986 167
Dépôts de la clientèle	38 353 629	36 997 849
. Comptes à vue créditeurs	22 654 577	21 737 748
. Comptes d'épargne	8 843 468	8 532 005
. Dépôts à terme	5 888 792	5 812 340
. Autres comptes créditeurs	966 792	915 756
Titres de créance émis	3 519 495	3 921 426
. Titres de créance négociables	3 519 495	3 921 426
. Emprunts obligataires	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	353 783	329 697
Provisions pour risques et charges	531 184	400 861
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	1 526 189	1 528 178
Ecarts de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	2 623 937	2 541 259
Capital	1 088 121	1 067 899
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	248 372	248 414
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	86 830	238 101
Total du Passif	50 703 359	48 576 932

Hors Bilan au 31/12/2015

En milliers de DH

HORS BILAN	31/12/2015	31/12/2014
ENGAGEMENTS DONNES	11 926 684	11 149 931
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	3 682 995	3 273 542
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	4 454 252	3 950 062
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	3 762 553	3 926 326
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	26 884	-
ENGAGEMENTS RECUS	3 306 111	4 131 497
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	3 285 679	4 031 497
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	20 432	100 000

Compte de produits et charges (y compris agences à l'étranger) du 01/01/2015 au 31/12/2015

En milliers de DH

LIBELLE	31/12/2015	31/12/2014
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 746 314	2 953 554
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	167 075	220 011
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 963 602	2 069 139
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	164 882	134 146
Produits sur titres de propriété	40 409	55 778
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Commissions sur prestations de service	289 140	287 573
Autres produits bancaires	121 207	186 906
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	811 918	980 853
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	20 935	18 884
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	445 965	551 994
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	220 306	286 025
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Autres charges bancaires	124 711	123 949
PRODUIT NET BANCAIRE	1 934 396	1 972 701
Produits d'exploitation non bancaire	2 912	2 993
Charges d'exploitation non bancaire	-	207
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	1 104 293	1 100 855
Charges de personnel	613 081	602 353
Impôts et taxes	18 480	18 493
Charges externes	338 704	346 945
Autres charges générales d'exploitation	6 150	1 086
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	127 877	131 978
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	1 065 134	1 020 506
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	843 941	830 062
Pertes sur créances irrécouvrables	156 878	157 012
Autres dotations aux provisions	64 315	33 432
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	455 583	524 709
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	414 966	452 164
Récupérations sur créances amorties	12 121	14 368
Autres reprises de provisions	28 496	58 177
RESULTAT COURANT	223 464	378 835
Produits non courants	14 633	4 732
Charges non courantes	103 848	31 709
RESULTAT AVANT IMPOTS	134 249	351 857
Impôts sur les résultats	47 420	113 757
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	86 830	238 101

Etat des soldes de gestion (y compris agences à l'étranger) du 01/01/2015 au 30/06/2015

Tableau de formation des résultats

en milliers de DH

LIBELLE	31/12/2015	31/12/2014
+ Intérêts et produits assimilés	2 295 558	2 423 297
- Intérêts et charges assimilées	687 207	856 903
MARGE D'INTERET	1 608 352	1 566 394
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-
+ Commissions perçues	292 593	289 914
- Commissions servies	31 304	30 054
Marge sur commissions	261 289	259 860
± Résultat des opérations sur titres de transaction	37 624	69 705
± Résultat des opérations sur titres de placement	-502	23 501
± Résultat des opérations de change	72 852	78 690
± Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
Résultat des opérations de marché	109 975	171 896
+ Divers autres produits bancaires	40 409	55 903
- Diverses autres charges bancaires	85 628	81 350
PRODUIT NET BANCAIRE	1 934 396	1 972 701
± Résultat des opérations sur immobilisations financières	-754	-1 556
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	2 912	2 993
- Autres charges d'exploitation non bancaire	-	22 810,08
- Charges générales d'exploitation	1 104 293	1 100 855
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	832 261	873 261
± Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-573 733	-520 542
± Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-35 065	26 117
RESULTAT COURANT	223 464	378 835
RESULTAT NON COURANT	-89 214	-26 978
- Impôts sur les résultats	47 420	113 757
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	86 830	238 101

Capacité d'autofinancement

En milliers de DH

LIBELLE	31/12/2015	31/12/2014
± RESULTAT NET DE L'EXERCICE	86 830	238 101
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	127 877	131 978
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	754	2 866
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	25 196	1 285
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	14 260	14 206
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	81	439
+ Moins-values de cession sur immobilisations	-	23
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	184
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
± CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	226 317	359 792
- Bénéfices distribués	87 050	234 938
± AUTOFINANCEMENT	139 267	124 854

Tableau des flux de trésorerie (y compris agences à l'étranger) du 01/01/2015 au 31/12/2015

En milliers de DH

LIBELLE	31/12/2015	31/12/2016
Produits d'exploitation bancaire perçus	2 700 689	2 873 124
Récupérations sur créances amorties	12 121	14 368
Produits d'exploitation non bancaire perçus	17 465	7 351
Charges d'exploitation bancaire versées	- 808 768	- 980 999
Charges d'exploitation non bancaire versées	- 103 848	- 31 893
Charges générales d'exploitation versées	- 976 416	- 968 942
Impôts sur les résultats versés	- 47 420	- 113 757
I - Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	793 824	799 252
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 695 151	- 2 410 832
Créances sur la clientèle	- 2 347 880	1 124 184
Titres de transaction et de placement	- 2 055 767	2 091 259
Autres actifs	- 79 195	90 597
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 068 574	228 957
Dépôts de la clientèle	1 355 779	230 210
Titres de créance émis	- 401 931	- 1 690 299
Autres passifs	24 085	- 9 308
II - Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	- 741 184	- 345 232
III - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	52 639	454 020
Produit des cessions d'immobilisations financières	-	5 376
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	81	439
Acquisition d'immobilisations financières	- 9 059	-
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	- 103 563	- 90 449
Intérêts perçus	5 216	5 985
Dividendes perçus	40 409	55 778
IV - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	- 66 916	- 22 871
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
Emission de dettes subordonnées	- 1 989	- 1 275
Emission d'actions	99 694	168 269
Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
Intérêts versés	-	-
Dividendes versés	- 234 938	- 279 679
V - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	- 137 232	- 112 685
VI - VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III + IV + V)	- 151 509	318 464
VII - TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	1 564 433	1 245 968
VIII - TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	1 412 924	1 564 433

CHIFFRE D AFFAIRE HORS TAXE AU 31.12.15

Deuxieme semestre 2015	Premier semestre 2015	Deuxieme semestre 2014
1 347 722	1 398 592	1 431 020

ETAT DES CREANCES EN SOUFFRANCE ET DES PROVISIONS CORRESPONDANTES

en milliers de DH

	Montants au 31/12/2015		Montants au 31/12/2014	
	Créances	Provisions *	Créances	Provisions *
Créances pré-douteuses	289 128	30 479	230 730	50 440
Créances douteuses	594 799	476 532	607 445	381 500
Créances compromises	3 509 315	3 177 673	3 185 925	2 781 574
TOTAL	4 393 242	3 684 685	4 024 100	3 213 514

(*) y compris agios réservés

ETAT A1 - PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES

AU 31 DECEMBRE 2015

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT

Application des méthodes d'évaluation prévues par le plan comptable des établissements de crédit (P.C.E.C) entré en vigueur depuis le 01/01/2000.

Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du P.C.E.C.

ETAT A2 – ETAT DES DEROGATIONS AU 31/12/2015

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	N E A N T	
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	N E A N T	
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	N E A N T	

ETAT A3 – ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		N E A N T
II. Changements affectant les règles de présentation		N E A N T

ETAT B1 - CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES 31/12/2015

en milliers de DH

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2015	Total 31/12/2014
COMPTES ORDINAIRES DEBITEUR	554 056	7	166 840	415 533	1 136 436	1 127 568
VALEURS RECUES EN PENSION	-	1 501 094	-	-	1 501 094	4 158 513
- au jour le jour	-	400 073	-	-	400 073	-
- à terme	-	1 101 021	-	-	1 101 021	4 158 513
	-	-	-	-	-	-
PRETS DE TRESORERIE	-	1 848 508	200 000	-	2 048 508	994 775
- au jour le jour	-	700 988	-	-	700 988	100 000
- à terme	-	1 147 520	200 000	-	1 347 520	894 775
PRETS FINANCIERS	-	-	1 507 849	-	1 507 849	1 702 625
	-	-	-	-	-	-
AUTRES CREANCES	-	17 306	36 558	177	54 041	101 041
	-	-	-	-	-	-
INTERETS COURUS A RECEVOIR	-	1 013	14 344	23	15 379	17 274
	-	-	-	-	-	-
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	1	1	2	1
TOTAL	554 056	3 367 927	1 925 591	415 734	6 263 309	8 101 797

ETAT B2 - CREANCES SUR LA CLIENTELE AU 31/12/2015

En milliers de DH

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2015	Total 31/12/2014
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE	120 365	-	8 927 815	144 741	9 192 921	9 062 975
- Comptes à vue débiteurs	10 730	-	2 486 996	117 523	2 615 250	3 230 226
- Créances commerciales sur le Maroc	9 634	-	1 394 997	-	1 404 631	1 276 659
- Crédits à l'exportation	-	-	222 247	-	222 247	178 844
- Autres crédits de trésorerie	100 000	-	4 823 575	27 218	4 950 793	4 377 247
CREDITS A LA CONSOMMATION	-	-	-	2 706 856	2 706 856	2 673 187
CREDITS A L'EQUIPEMENT	1 966 208	-	4 833 254	2 359	6 801 822	7 036 081
CREDITS IMMOBILIERS	-	-	2 267 320	11 368 301	13 635 621	12 835 550
AUTRES CREDITS	-	1 880 946	44 804	-	1 925 749	775 904
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	-	-	-	-	-	-
INTERETS COURUS A RECEVOIR	-	64 796	302 652	-	367 447	382 663
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	136 796	795 122	931 918	938 696
- Créances pré-douteuses	-	-	17 806	240 842	258 648	180 290
- Créances douteuses	-	-	72 748	45 519	118 267	225 945
- Créances compromises	-	-	46 241	508 762	555 003	532 461
TOTAL	2 086 573	1 945 741	16 512 641	15 017 379	35 562 334	33 705 057

ETAT B3 - VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR AU 31/12/2015

En milliers de DH

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 31/12/2015	Total 31/12/2014
			financiers	non financiers		
TITRES COTES	-	-	-	-	-	-
TITRES NON COTES	887 455	5 478 123	6 898	67	6 372 543	4 319 824
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	-	5 478 123			5 478 123	2 495 875
OBLIGATIONS	-	-			-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	887 455	-	-	-	887 455	1 817 974
TITRES DE PROPRIETE	-	-	6 898	67	6 965	5 975
TOTAL	887 455	5 478 123	6 898	67	6 372 543	4 319 824

ETAT B4 – Valeurs des titres de transaction, de placement et d'investissement au 31/12/2015

En milliers de DH

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes non financiers	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	2 184 437	2 184 437	2 157 900	-	-	-
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES OBLIGATIONS	1 514 671	1 514 671	1 499 500	-	-	
AUTRES TITRES DE CREANCE	669 766	669 766	658 400	-	-	
TITRES DE PROPRIETE	-	-	-	-	-	
TITRES DE PLACEMENT	4 191 403	4 188 107	4 003 369	37 331	3 296	3 296
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	3 966 501	3 963 453	3 790 300	37 070	3 048	3 048
OBLIGATIONS	-	-	-	-	-	
AUTRES TITRES DE CREANCE	217 689	217 689	213 069	261	-	-
TITRES DE PROPRIETE	7 213	6 965	-	-	248	248
TITRES D'INVESTISSEMENT	-	-	-	-	-	-
TOTAL	6 375 840	6 372 543	6 161 269	37 331	3 296	3 296

ETAT B5 – DETAIL DES AUTRES ACTIFS AU 31/12/2015

En milliers de DH

ACTIF	31/12/2015	31/12/2014
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETES	-	-
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES		
DEBITEURS DIVERS	200 956	129 425
Sommes dues par l'Etat	163 848	104 392
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes diverses dues par le personnel	3 584	3 327
Comptes clients de prestations non bancaires	36	46
Divers autres débiteurs	33 488	21 660
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	3 956	3 782
COMPTES DE REGULARISATION	43 710	36 218
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Comptes d'écarts sur devises et titres	7 326	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	5 679	7 351
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	1 527	659
Produits à recevoir	1 436	125
Charges constatées d'avance	20 922	22 572
Autres comptes de régularisation	6 820	5 511
CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES	-	-
TOTAL	248 622	169 425

ETAT B6- TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES AU 31/12/2015

En milliers de DH

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participations dans les entreprises liées				271 598	271 599		297 038	- 15 215	35 086
CREDIT DU MAROC OFFSHORE (en USD)	Ets. de Crédit	1 655	100,00%	7 443	7 444	31/12/2015	2 356	116	-
CREDIT DU MAROC ASSURANCE	Assurance	200	100,00%	200	200	31/12/2015	28 371	26 849	25 733
CREDIT DU MAROC CAPITAL	Financière	10 000	100,00%	9 999	9 999	31/12/2015	13 587	2 437	1 900
CREDIT DU MAROC LEASING	Ets. de Crédit	124 000	66,67%	87 347	87 347	31/12/2015	89 235	- 43 131	2 893
CREDIT DU MAROC PATRIMOINE	Financière	1 000	60,00%	600	600	31/12/2015	9 504	7 972	4 560
SIFIM	Immobilière	168 321	100,00%	166 009	166 009	31/12/2015	153 985	- 9 458	
Autres titres de participation et emplois assimilés				47 747	40 897		-	-	5 323
Atlasnet	Sce Informatique	8 000	31,25%	2 500	-				
Holding Sincomar	Sté Participation	300	27,97%	21	-				
Interbank	Ets. de Crédit	11 500	16,00%	1 840	1 840				
Exp services Maroc	Sce financier	90 000	5,00%	4 500	1 717				
Centre Monétique Interbancaire	Ets. de Crédit	98 200	11,20%	11 000	11 000				4 400
Settapark		40 000	16,32%	6 530	5 693				
ECOPARC DE BERRECHID		55 000	16,36%	9 000	9 000				
Divers	-	-	-	12 356	11 647				923
TOTAL				319 345	312 496		297 038	- 15 215	40 409

ETAT B9 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

En milliers de DH

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Autres mouvements *	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	491 660	61 559	32 524	520 695	362 072	26 930	-	389 002	-	131 499
- Droit au bail	28 036	-	-	28 036	-	-	-	-	-	28 036
- Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	463 623	61 559	32 524	492 659	362 072	26 930	-	389 002	-	103 656
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	194	194
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 017 595	173 422	104 761	2 086 257	1 033 772	100 919	-	5 867	9	957 442
- Immeubles d'exploitation	855 686	17 973	-	873 659	287 105	23 722	-	310 826	-	562 833
. Terrain d'exploitation	250 131	2 646	-	252 778	-	-	-	-	-	252 778
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	574 750	15 327	-	590 077	258 258	22 834	-	281 092	-	308 985
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	30 804	-	-	30 804	28 847	888	-	29 735	-	1 070
- Mobilier et matériel d'exploitation	487 755	36 426	8 499	515 682	405 010	34 775	-	4 587	-	80 484
. Mobilier de bureau d'exploitation	93 300	3 123	2 114	94 310	79 888	5 579	-	2 114	-	10 956
. Matériel de bureau d'exploitation	16 698	8 919	4 298	21 319	11 152	2 020	-	385	-	8 532
. Matériel de bureau Telecom	63 275	2 408	-	65 684	47 551	5 975	-	53 527	-	12 157
. Matériel Informatique	237 943	21 481	-	259 423	202 031	17 017	-	219 048	-	40 375
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	7 185	-	8	7 177	6 246	680	-	8	-	259
. Autres matériels d'exploitation	69 354	495	2 080	67 769	58 141	3 504	-	2 080	-	8 204
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	615 309	111 999	96 100	631 208	310 179	39 571	-	1 118	-	282 576
- Immobilisations corporelles hors exploitation	58 845	7 025	162	65 708	31 479	2 851	-	162	-	31 540
. Terrains hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Immeubles hors exploitation	41 553	5 292	-	46 845	22 493	1 460	-	23 953	-	22 892
. Mobiliers et matériel hors exploitation	6 377	731	162	6 946	4 507	563	-	4 908	-	2 038
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	10 915	1 002	-	11 917	4 478	828	-	5 306	-	6 610
- Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	9	9
TOTAL	2 509 255	234 982	137 285	2 606 952	1 395 844	127 849	-	5 867	-	1 088 940

ETAT B9 bis - PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

En milliers de DH

Libellé de la rubrique	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produits de cession	Plus-values de cession	Moins-values ou perte de cession
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	5 867	5 867	-	81	81	-
Immeubles d'exploitation	-	-	-	-	-	-
Immeuble d'exploitation bureaux	-	-	-	-	-	-
Immeuble d'exploitation logement de fonction	-	-	-	-	-	-
Mobilier et matériel d'exploitation	4 749	4 749	-	71	71	-
Mobilier de bureau d'exploitation	2 114	2 114	-	47	47	-
Matériel de bureau d'exploitation	385	385	-	4	4	-
Matériel de bureau Télécom	-	-	-	-	-	-
Matériel informatique	-	-	-	-	-	-
Matériel d'imprimerie	-	-	-	-	-	-
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	8	8	-	-	-	-
Autres matériel d'exploitation	-	-	-	-	-	-
Outillage	5	5	-	-	-	-
Matériel de sécurité	1 880	1 880	-	6	6	-
Petit mobilier matériel et outillage	77	77	-	-	-	-
Coffres forts	118	118	-	2	2	-
Mobilier Hors exploitation	162	162	-	12	12	-
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	1 118	1 118	-	10	10	-
Agencement et aménagement	1 118	1 118	-	10	10	-
TOTAL	5 867	5 867	-	81	81	-

ETAT B10 – DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES AU 31/12/2015

En milliers de DH

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2015	Total 31/12/2014
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	7	441	3 304	21 999	25 752	124 081
VALEURS DONNEES EN PENSION	-	-	-	-	-	-
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	-	-	-	-	-
EMPRUNTS DE TRESORERIE	-	2 331 877	-	3 629	2 335 506	1 138 188
- au jour le jour	-	896 032	-	-	896 032	155 000
- à terme	-	1 435 845	-	3 629	1 439 474	983 188
EMPRUNTS FINANCIERS	2 391	-	-	-	2 391	2 391
AUTRES DETTES	-	265	7 788	9	8 062	38 079
INTERETS COURUS A PAYER	-	-	-	109	109	508
TOTAL	2 397	2 332 584	11 093	25 746	2 371 820	1 303 247

ETAT B11 – DEPÔTS DE LA CLIENTELE AU 31/12/2015

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2015	Total 31/12/2014
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	139 105	59 303	5 508 047	16 948 122	22 654 577	21 737 748
COMPTES D'EPARGNE	-	-	-	8 793 305	8 793 305	8 464 813
DEPOTS A TERME	-	35 000	1 278 684	4 476 186	5 789 870	5 708 939
AUTRES COMPTES CREDITEURS	-	52	538 217	421 399	959 667	911 964
INTERETS COURUS A PAYER	-	-	-	156 210	156 210	174 385
TOTAL	139 105	94 355	7 324 947	30 795 221	38 353 629	36 997 849

ETAT B12 - ETAT DES SOUSCRIPTIONS DE CERTIFICATS DE DEPOT INSCRITS EN COMPTE AU 31/12/2015

en milliers de DH

NATURE TITRES	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur nominale unitaire	Taux nominal	Mode de remboursement	MONTANT GLOBAL
CERTIFICATS DE DEPOTS	30/11/11	30/11/2016	100,00	3,30%	INFINE	550 000
CERTIFICATS DE DEPOTS	28/02/12	28/02/2017	100,00	3,60%	INFINE	500 000
CERTIFICATS DE DEPOTS	30/03/12	30/03/2017	100,00	3,45%	INFINE	335 000
CERTIFICATS DE DEPOTS	30/04/12	30/04/2017	100,00	3,38%	INFINE	100 000
CERTIFICATS DE DEPOTS	21/12/12	21/12/2017	100,00	3,91%	INFINE	170 000
CERTIFICATS DE DEPOTS	02/08/13	02/08/2018	100,00	5,43%	INFINE	300 000
CERTIFICATS DE DEPOTS	30/09/14	30/09/2016	100,00	3,53%	INFINE	500 000
CERTIFICATS DE DEPOTS	30/09/14	30/03/2016	100,00	3,39%	INFINE	500 000
CERTIFICATS DE DEPOTS	04/11/14	04/11/2019	100,00	3,86%	INFINE	500 000
TOTAL						3 455 000

ETAT B13 – DETAIL DES AUTRES PASSIFS AU 31/12/2015

En milliers de DH

PASSIF	31/12/2015	31/12/2014
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	-	-
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	-	-
CREDITEURS DIVERS	133 342	124 573
Sommes dues à l'Etat	47 158	41 202
Sommes dues aux organismes de prévoyance	22 443	22 014
Sommes diverses dues au personnel	-	-
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	4 139	4 034
Fournisseurs de biens et services	-	-
Divers autres créditeurs	59 602	57 322
COMPTES DE REGULARISATION	220 441	205 124
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Comptes d'écarts sur devises et titres	1 083	5 436
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	16	-
Charges à payer	181 215	154 110
Produits constatés d'avance	9 093	14 156
Autres comptes de régularisation	29 034	31 422
TOTAL	353 783	329 697

ETAT B14 – PROVISIONS DU 01/01/2015 AU 31/12/2015

En milliers de DH

PROVISIONS	Encours 31-12-14	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31-12-15
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF, SUR :	2 938 689	722 533	385 006	-3	3 276 213
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	0	0	0	0	0
Créances sur la clientèle	2 932 345	718 731	385 006	-3	3 266 067
Titres de placement	248	3 048	0	0	3 296
Titres de participation et emplois assimilés	6 096	754	0	0	6 850
Immobilisations en crédit-bail et en location	0	0	0	0	0
Autres actifs	0	0	0	0	0
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF :	400 860	188 771	58 456	8	531 185
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	128 110	125 210	29 959	0	223 361
Provisions pour risques de change	0	0	0	0	0
Provisions pour risques généraux	132 571	25 196	14 260	0	143 508
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	69 761	374	0	0	70 135
Provisions pour autres risques et charges	70 418	37 991	14 237	8	94 181
Provisions réglementées	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	3 339 549	911 304	443 462	5	3 807 398

ETAT B16 – DETTES SUBORDONNEES AU 31/12/2015

en milliers de DH

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	(1)	(2)	(3)	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contrevalet en KDH)	dont entreprises liées		dont autres apparentés	
		Cours	Taux	Durée		Montant N (en contrevalet KDH)	Montant N-1 (en contrevalet KDH)	Montant N (en contrevalet KDH)	Montant N-1 (en contrevalet KDH)
MAD	500 000	1	5,87%	10 ANS	INFINE	500 000			
MAD	500 000	1	3,88%	10 ANS	INFINE	500 000			
MAD	93 100	1	5,02%	10 ANS	INFINE	93 100			
MAD	108 800	1	5,02%	10 ANS	INFINE	108 800			
MAD	46 900	1	3,61%	10 ANS	INFINE	46 900			
MAD	251 200	1	3,83%	10 ANS	INFINE	251 200			
TOTAL	1 500 000					1 500 000			

(1) cours BAM au 31/12/N

(2) éventuellement indéterminée

(3) se référer au contrat de dettes subordonnées

ETAT B17 – CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2015

En milliers de DH

CAPITAUX PROPRES	Encours 01/01/2015	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2015
Ecart de réévaluation	-	-	-	-
Réserve légale	103 585	3 205		106 790
Autres réserves	1 137 487			1 137 487
Primes d'émission, de fusion et d'apport	1 300 188		79 472	1 379 660
Capital	1 067 899		20 222	1 088 121
Capital appelé	1 067 899		20 222	1 088 121
Capital non appelé	-			-
Certificats d'investissement	-			-
Fonds de dotations	-			-
Actionnaires. Capital non versé	-			-
Report à nouveau (+/-)	248 414	- 42		248 372
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	234 938	- 234 938	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	238 101	- 238 101	86 830	86 830
Total	4 095 674	-	- 48 414	4 047 259

ETAT B18 – ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIES

En milliers de DH

	31/12/2015	31/12/2014
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	11 926 684	11 149 931
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Filets de sécurité	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	3 682 995	3 273 542
Crédits documentaires import	1 035 098	1 149 316
Acceptations ou engagements de payer	382 376	375 342
Ouvertures de crédits permanents	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	2 265 198	1 748 561
Autres ouvertures de crédit confirmés	323	323
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Engagements de financement sur opérations de Ijara et de Mourabaha	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	4 454 252	3 950 062
Crédits documentaires export confirmés	22 073	20 964
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Garanties données aux fonds de placements collectifs en titrisation	-	-
Garanties de crédits données	325 538	263 435
Autres cautions, avals et garanties donnés	4 106 641	3 665 663
Engagements en souffrance	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	3 762 553	3 926 326
Garanties de crédits données	663 589	658 865
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	2 578 806	2 645 622
Autres cautions et garanties données	520 157	621 839
Engagements en souffrance	-	-
Autres titres à livrer	26 884	-
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS	3 306 111	4 131 497
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	3 285 679	4 031 497
Garanties de crédits	-	-
Autres garanties reçues	3 285 679	4 031 497
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-
Garanties de crédits	-	-
Autres garanties reçues	-	-
Autres titres à recevoir	20 432	100 000

ETAT B20 - OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES

En milliers de DH

	Opérations de couverture		Autres opérations	
	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014
Opérations de change à terme	1 163 977	1 163 977		
Devises à recevoir	574 637	295 421		
Dirhams à livrer	129 832	103 199		
Devises à livrer	816 795	481 371		
Dirhams à recevoir	370 361	283 987		
Dont swaps financiers de devises	-	-	-	-
Engagements sur produits dérivés	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	-	-	-	-

ETAT B21 - VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE

En milliers de DH

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-
Autres titres	-	-	-
Hypothèques	-	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	323	-	-
TOTAL	323	-	-

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	48 400	-	-
Autres titres	-	-	-
Hypothèques	-	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	-	-	-
TOTAL	48 400	-	-

ETAT B22 - VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE

	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	2 464 726	-	140 079	1 177 278	174 307	3 956 390
Créances sur la clientèle	3 774 458	3 696 762	3 260 647	4 415 495	15 633 379	30 780 740
Titres de créance	1 006 563	453 639	462 304	3 897 098	466 555	6 286 159
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
TOTAL	7 245 747	4 150 401	3 863 030	9 489 871	16 274 241	41 023 289
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 237 113	104 335	100 417	-	-	1 441 865
Dettes envers la clientèle	1 037 777	1 775 314	2 801 331	191 067	-	5 805 489
Titres de créance émis	-	-	1 751 775	1 703 226	-	3 455 001
Emprunts subordonnés	-	-	-	1 000 000	500 000	1 500 000
TOTAL	2 274 890	1 879 649	4 653 523	2 894 293	500 000	12 202 355

ETAT B24- VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ETRANGERE

En milliers de DH

BILAN	31/12/2015	31/12/2014
ACTIF :	2 520 023	1 688 428
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Sce des chèques postaux	28 146	29 060
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	747 905	363 236
Créances sur la clientèle	1 731 729	1 581 140
Titres de transaction , de placement et d'investissement	-	-
Autres actifs	- 78 495	- 376 426
Titres de participation et emplois assimilés	90 737	91 418
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
PASSIF :	2 520 023	1 688 428
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 887 953	1 105 897
Dépôts de la clientèle	631 097	552 138
Titres de créance émis	-	-
Autres passifs	973	30 393
Provisions pour risques et charges	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	-	-
HORS BILAN	31/12/2015	31/12/2014
Engagements donnés :	1 390 517	1 497 582
Engagements reçus :	1 432 963	1 506 866

ETAT B25 – MARGES D'INTERETS AU 31/12/2015

En milliers de DH

	31/12/2015	31/12/2014
INTERETS PERCUS	2 295 558	2 423 300
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	167 075	220 015
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 963 602	2 069 139
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	164 882	134 146
INTERETS SERVIS	687 207	856 907
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	20 935	18 888
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	445 965	551 994
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	220 306	286 025
MARGE D'INTERETS	1 608 352	1 566 394

ETAT B26 – PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE AU 31/12/2015

En milliers de DH

	31/12/2015	31/12/2014
TITRES DE PLACEMENT	-	-
TITRES DE PARTICIPATION	5 323	15 492
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES LIEES	35 086	40 261
TITRES DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE		
EMPLOIS ASSIMILES		
TOTAL	40 409	55 778

ETAT B27 – COMMISSIONS AU 31/12/2015

En milliers de DH

COMMISSIONS	31/12/2015	31/12/2014
COMMISSIONS PERCUES :	292593	289914
sur opérations avec les établissements de crédit		
sur opérations avec la clientèle	73569	75569
sur opérations de change	3453	2341
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	0	0
sur produits dérivés	0	0
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	9655	9998
sur moyens de paiement	131672	126975
sur activités de conseil et d'assistance	2085	4113
sur ventes de produits d'assurances	7074	7192
sur autres prestations de service	65085	63727
COMMISSIONS VERSEES :	31304	30054
sur opérations avec les établissements de crédit		
sur opérations avec la clientèle		
sur opérations de change	3 670	3 749
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		
sur produits dérivés		
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	2 183	2 565
sur moyens de paiement	25 451	23 741
sur activités de conseil et d'assistance		
sur ventes de produits d'assurances		
sur autres prestations de service	-	-
MARGE SUR COMMISSIONS	261 289	259 860

ETAT B28 – RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE

(En milliers de DH)

RUBRIQUES	31/12/2015	31/12/2014
+ Gains sur titres de transaction	40 842	82 013
- Pertes sur titres de transaction	3 218	12 308
= Résultat des opérations sur titres de transaction	37 624	69 705
+ Plus-values sur cessions des titres de placement	2 587	4 831
+ Reprises de prov. pour dépréciation des titres de placement	-	18 671
- Moins-values de cession sur titres de placement	41	-
- Dotations de prov. pour dépréciation des titres de placement	3 048	-
= Résultat des opérations sur titres de placement	502	23 501
+ Gains sur opérations de change	74 325	78 927
- Pertes sur opérations de change	1 473	237
= Résultat des opérations de change	72 852	78 690
+ Gains sur produits dérivés	-	-
- Pertes sur produits dérivés	-	-
= Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
= RESULTAT GLOBAL	109 974	171 896

ETAT B29 – CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION AU 31/12/2015

En milliers de DH

CHARGES	31/12/2015	31/12/2014
Charges de personnel	613 081	602 353
Impôts et taxes	18 480	18 493
Charges externes	338 704	346 945
Autres charges générales d'exploitation	6 150	1 086
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	127 877	131 978
TOTAL	1 104 293	1 100 855

ETAT B30 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES AU 31/12/2015

En milliers de DH

AUTRES PRODUITS ET CHARGES	31/12/2015	31/12/2014
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	- 3 504	62 957
Autres produits bancaires	121 207	186 906
Autres charges bancaires	124 711	123 949
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRES	2 912	2 786
Produits d'exploitation non bancaires	2 912	2 993
Charges d'exploitation non bancaires	-	207
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	1 065 134	1 020 506
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en	843 941	830 062
Pertes sur créances irrécouvrables	156 878	157 012
Autres dotations aux provisions	64 315	33 432
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	455 583	524 709
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en	414 966	452 164
Récupérations sur créances amorties	12 121	14 368
Autres reprises de provisions	28 496	58 177
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	- 89 214	- 26 978
Produits non courants	14 633	4 732
Charges non courantes	103 848	31 709

ETAT B32 - PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL AU 31/12/2015

En milliers de DH

INTITULES	Montants	Montants
I - RESULTAT NET COMPTABLE	86 830	
. Bénéfice net	86 830	
. Perte nette		-
II - REINTEGRATIONS FISCALES	92 274	
1- Courantes	76 486	
- Impôt sur les sociétés	47 420	
- Pénalités	25	
- Amendes fiscales	141	
- Dons et subventions	1 968	
- Cadeaux et articles	1 363	
- Dotation provision pour engagements sociaux	373	
- Dotation provision pour risques généraux	25 196	
2- Non courantes	15 788	
- impot de solidarite	1 379	
- autres pertes exceptionnelles	469	
- Amende fiscale	13 940	
III - DEDUCTIONS FISCALES		54 669
1- Courantes		54 669
- Revenu du Portefeuille / Titres		40 409
- Reprise provision pour risques généraux		14 260
2- Non courantes		-
TOTAL	179 104	54 669
IV - RESULTAT BRUT FISCAL		124 435
. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		124 435
. Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)	-	-
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1	-	
VI - RESULTAT NET FISCAL		124 435
. Bénéfice net fiscal (A - C)		124 435
OU		
. Déficit net fiscal (B)		
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

ETAT B33 - DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS AU 31/12/2015

En milliers de DH

I.DETERMINATION DU RESULTAT	Montant
• Résultat courant d'après le compte de produits et charges	223 464
• Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	76 486
• Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	54 669
• Résultat courant théoriquement imposable (=)	245 281
• Impôt théorique sur résultat courant (-)	90 754
• Résultat courant après impôts (=)	154 527
II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES	

ETAT B34 – DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE DU 01/01/2015 AU 31/12/2015

En millier de DH

Nature	Solde au début de l'exercice (1)	Opérations comptables de l'exercice (2)	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
A. TVA collectée	29 016	252 954	252 932	29 038
B. TVA à récupérer	14 570	82 514	81 422	15 662
• Sur charges	15 483	69 327	68 125	16 685
• Sur immobilisations	- 914	13 187	13 297	- 1 024
C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	14 446	170 440	171 510	13 376

ETAT C4 – DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

. Date de clôture (1) : **31 décembre 2015**

. Date d'établissement des états de synthèse (2) : 19 Février 2016

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements
	. Favorables N E A N T .Défavorables

VII. Comptes sociaux au 31 décembre 2014

BILAN (Y COMPRIS AGENCES A L'ETRANGER) AU 31/12/2014

En milliers de DH

ACTIF	31/12/2014	31/12/2013
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 564 440	1 245 974
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	7 400 645	4 989 813
. A vue	619 246	885 979
. A terme	6 781 399	4 103 834
Créances sur la clientèle	33 705 057	35 370 392
. Crédits de trésorerie et à la consommation	11 885 054	12 857 144
. Crédits à l'équipement	7 218 917	7 876 563
. Crédits immobiliers	12 886 468	12 275 363
. Autres crédits	1 714 619	2 361 323
Créances acquises par affacturage	-	-
Titres de transaction et de placement	4 319 825	6 392 413
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	2 495 875	5 129 985
. Autres titres de créance	1 817 975	1 256 454
. Titres de propriété	5 975	5 975
Autres actifs	169 426	260 023
Titres d'investissement	-	-
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	304 191	311 123
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations incorporelles	129 513	124 743
Immobilisations corporelles	983 835	1 031 041
Total de l'Actif	48 576 932	49 725 523

En milliers de DH

PASSIF	31/12/2014	31/12/2013
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	7	7
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 303 240	1 074 283
. A vue	317 073	80 233
. A terme	986 167	994 050
Dépôts de la clientèle	36 997 849	36 767 639
. Comptes à vue créditeurs	21 737 748	21 436 427
. Comptes d'épargne	8 532 005	8 110 429
. Dépôts à terme	5 812 340	6 385 487
. Autres comptes créditeurs	915 756	835 296
Titres de créance émis	3 921 426	5 611 726
. Titres de créance négociables	3 921 426	5 611 726
. Emprunts obligataires	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	329 697	326 631
Provisions pour risques et charges	400 861	446 802
Provisions réglementées	0	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	0	-
Dettes subordonnées	1 528 178	1 529 453
Ecarts de réévaluation	0	-
Réserves et primes liées au capital	2 541 259	2 393 696
Capital	1 067 899	1 035 848
Actionnaires. Capital non versé (-)	0	-
Report à nouveau (+/-)	248 414	243 055
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	0	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	238 101	296 384
Total du Passif	48 576 932	49 725 523

COMPTES DE PRODUITS ET DE CHARGES (Y COMPRIS AGENCES A L'ETRANGER)
DU 01/01/2014 AU 31/12/2014
En milliers de DH

LIBELLE	31/12/2014	31/12/2013
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 953 554	2 983 679
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	220 011	162 265
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 069 139	2 099 705
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	134 146	194 959
Produits sur titres de propriété	55 778	60 076
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	0	0
Commissions sur prestations de service	287 573	267 830
Autres produits bancaires	186 906	198 845
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	980 853	1 031 552
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	18 884	18 640
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	551 994	556 128
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	286 025	341 099
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	0	0
Autres charges bancaires	123 949	115 685
PRODUIT NET BANCAIRE	1 972 701	1 952 127
Produits d'exploitation non bancaire	2 993	9 252
Charges d'exploitation non bancaire	207	0
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	1 100 855	1 069 788
Charges de personnel	602 353	596 375
Impôts et taxes	18 493	18 658
Charges externes	346 945	326 843
Autres charges générales d'exploitation	1 086	-5 014
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	131 978	132 925
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	1 020 506	1 064 107
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	830 062	887 007
Pertes sur créances irrécouvrables	157 012	96 065
Autres dotations aux provisions	33 432	81 036
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	524 709	550 570
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	452 164	318 605
Récupérations sur créances amorties	14 368	29 330
Autres reprises de provisions	58 177	202 635
RESULTAT COURANT	378 835	378 054
Produits non courants	4 732	11 038
Charges non courantes	31 709	15 292
RESULTAT AVANT IMPOTS	351 857	373 800
Impôts sur les résultats	113 757	77 416
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	238 101	296 384

ETAT DES SOLDES DE GESTION (Y COMPRIS AGENCES A L'ETRANGER)
DU 01/01/2014 AU 31/12/2014

En milliers de DH

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	31/12/2014	31/12/2013
+ Intérêts et produits assimilés	2 423 297	2 456 928
- Intérêts et charges assimilées	856 903	915 868
MARGE D'INTERET	1 566 394	1 541 061
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-
+ Commissions perçues	289 914	269 540
- Commissions servies	30 054	31 633
Marge sur commissions	259 860	237 907
± Résultat des opérations sur titres de transaction	69 705	94 399
± Résultat des opérations sur titres de placement	23 501	1 581
± Résultat des opérations de change	78 690	93 147
± Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
Résultat des opérations de marché	171 896	189 127
+ Divers autres produits bancaires	55 903	60 720
- Diverses autres charges bancaires	81 350	76 687
PRODUIT NET BANCAIRE	1 972 701	1 952 127
± Résultat des opérations sur immobilisations financières	-1 556	542
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	2 993	9 252
- Autres charges d'exploitation non bancaire	22 810,08	-
- Charges générales d'exploitation	1 100 855	1 069 788
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	873 261	892 133
± Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-520 542	-635 137
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	26 117	121 058
RESULTAT COURANT	378 835	378 054
RESULTAT NON COURANT	-26 978	-4 254
- Impôts sur les résultats	113 757	77 416
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	238 101	296 384

En milliers de DH

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	31/12/2014	31/12/2013
± RESULTAT NET DE L'EXERCICE	238 101	296 384
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	131 978	132 925
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	2 866	0
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	1 285	60 396
+ Dotations aux provisions réglementées	0	0
+ Dotations non courantes	0	0
- Reprises de provisions	14 206	180 564
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	439	92
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	23	0
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	0	0
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	184	0
- Reprises de subventions d'investissement reçues	0	0
± CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	359 792	309 049
- Bénéfices distribués	234 938	279 679
± AUTOFINANCEMENT	124 854	29 370

TABEAU DE FLUX DE TRESORERIE DU 01/01/2014 AU 31/12/2014
En milliers de DH

LIBELLE	31/12/2014	31/12/2013
Produits d'exploitation bancaire perçus	2 873 124	2 914 210
Récupérations sur créances amorties	14 368	29 330
Produits d'exploitation non bancaire perçus	7 351	20 168
Charges d'exploitation bancaire versées	- 980 999	- 1 028 650
Charges d'exploitation non bancaire versées	- 31 893	- 15 292
Charges générales d'exploitation versées	- 968 942	- 936 863
Impôts sur les résultats versés	- 113 757	- 77 416
I - Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	799 252	905 487
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	- 2 410 832	- 1 265 205
Créances sur la clientèle	1 124 184	- 1 569 908
Titres de transaction et de placement	2 091 259	- 831 056
Autres actifs	90 597	- 162 905
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	228 957	- 32 956
Dépôts de la clientèle	230 210	2 774 577
Titres de créance émis	- 1 690 299	- 1 010 858
Autres passifs	- 9 308	18 238
II - Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	- 345 232	- 2 080 073
III - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	454 020	- 1 174 586
Produit des cessions d'immobilisations financières	5 376	-
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	439	92
Acquisition d'immobilisations financières	-	- 21 567
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	- 90 449	- 194 868
Intérêts perçus	5 985	6 744
Dividendes perçus	55 778	60 076
IV - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	- 22 871	- 149 523
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
Emission de dettes subordonnées	- 1 275	1 671
Emission d'actions	168 269	613 523
Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
Intérêts versés	-	-
Dividendes versés	- 279 679	- 295 165
V - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	- 112 685	320 029
VI - VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III + IV + V)	318 464	- 1 004 080
VII - TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	1 245 968	2 250 048
VIII - TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	1 564 433	1 245 968

En milliers de DH

HORS BILAN	31/12/2014	31/12/2013
ENGAGEMENTS DONNES	11 149 931	12 632 511
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	3 273 542	4 102 481
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	3 950 062	3 815 538
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	3 926 326	4 714 491
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	4 131 497	6 138 694
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	4 031 497	6 138 694
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	100 000	-

CHIFFRES D'AFFAIRES HORS TAXES AU 31 DECEMBRE 2014

(En milliers de DH)

Deuxieme semestre 2014	Premier semestre 2014	Deuxieme semestre 2013
1 431 020	1 522 533	1 476 815

ETAT DES CREANCES EN SOUFFRANCE ET PROVISIONS CORRESPONDANTES AU 31 DECEMBRE 2014

(En milliers de DH)

	Montants au 31/12/2014		Montants au 31/12/2013	
	Créances	Provisions *	Créances	Provisions *
Créances pré-douteuses	230 730	50 440	213 479	23 546
Créances douteuses	607 445	381 500	607 826	195 860
Créances compromises	3 185 925	2 781 574	2 884 311	2 599 684
TOTAL	4 024 100	3 213 514	3 705 617	2 819 089

(*) y compris agios réservés

ETAT A1 - PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES AU 31/12/2014

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT
Application des méthodes d'évaluation prévues par le plan comptable des établissements de crédit (P.C.E.C) entré en vigueur depuis le 01/01/2000.
Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du P.C.E.C.

ETAT A2 - ETAT DES DEROGATIONS AU 31/12/2014

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	N E A N T	
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	N E A N T	
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	N E A N T	

ETAT A3 - ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	N E A N T	
II. Changements affectant les règles de présentation	N E A N T	

ETAT B1 - CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES AU 31/12/2014

(En milliers de DH)

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2014	Total 31/12/2013
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	697 307	7	44 724	385 531	1 127 568	846 806
VALEURS RECUES EN PENSION	-	4 158 513	-	-	4 158 513	1 650 210
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	4 158 513	-	-	4 158 513	1 650 210
PRETS DE TRESORERIE	-	750 000	240 000	4 775	994 775	650 566
- au jour le jour	-	100 000	-	-	100 000	400 000
- à terme	-	650 000	240 000	4 775	894 775	250 566
PRETS FINANCIERS	-	33 444	1 669 181	-	1 702 625	2 166 965
AUTRES CREANCES	-	17 822	81 681	1 538	101 041	80 261
INTERETS COURUS A RECEVOIR	-	2 244	15 030	-	17 274	23 907
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	1	-	1	1
TOTAL	697 307	4 962 029	2 050 617	391 844	8 101 797	5 418 716

ETAT B2 - CREANCES SUR LA CLIENTELE AU 31/12/2014

(En milliers de DH)

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2014	Total 31/12/2013
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre Clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE	136 927	147	8 733 684	192 217	9 062 975	10 132 914
- Comptes à vue débiteurs	25 436	147	3 035 875	168 767	3 230 226	4 113 742
- Créances commerciales sur le Maroc	11 491	-	1 265 168	-	1 276 659	1 885 926
- Crédits à l'exportation	-	-	178 844	-	178 844	177 098
- Autres crédits de trésorerie	100 000	-	4 253 797	23 450	4 377 247	3 956 148
CREDITS A LA CONSOMMATION	-	-	937	2 672 250	2 673 187	2 576 172
CREDITS A L'EQUIPEMENT	2 592 617	-	4 441 371	2 093	7 036 081	7 719 059
CREDITS IMMOBILIERS	-	-	1 974 092	10 861 459	12 835 550	12 226 183
AUTRES CREDITS	-	427 854	348 050	-	775 904	1 340 284
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	-	-	-	-	-	-
INTERETS COURUS A RECEVOIR	-	62 890	319 773	-	382 663	354 903
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	381 002	557 695	938 696	1 020 877
- Créances pré-douteuses	-	-	9 249	171 041	180 290	189 933
- Créances douteuses	-	-	212 932	13 013	225 945	411 966
- Créances compromises	-	-	158 821	373 640	532 461	418 978
TOTAL	2 729 544	490 891	16 109 429	14 375 189	33 705 057	35 370 392

ETAT B3 - VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR

(En milliers de DH)

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 31/12/2014	Total 31/12/2013
			financiers	non financiers		
TITRES COTES	-	-	-	-	-	-
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	-	-	-	-	-	-
OBLIGATIONS	-	-	-	-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	-	-	-	-	-	-
TITRES NON COTES	1 817 974	2 495 875	5 908	67	4 319 824	6 392 413
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	-	2 495 875	-	-	2 495 875	5 129 984
OBLIGATIONS	-	-	-	-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	1 817 974	-	-	-	1 817 974	1 256 454
TITRES DE PROPRIETE	-	-	5 908	67	5 975	5 975
TOTAL	1 817 974	2 495 875	5 908	67	4 319 824	6 392 413

ETAT B4 - VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT

(En milliers de DH)

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	1 132 463	1 132 462	1 100 000	-	-	-
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES OBLIGATIONS	421 167	421 167	400 000	-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	711 295	711 295	700 000	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PLACEMENT	3 187 629	3 187 362	3 051 110	50 269	248	248
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	2 074 727	2 074 708	1 962 700	48 171	-	-
OBLIGATIONS	-	-	-	-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	1 106 679	1 106 679	1 088 410	2 099	-	-
TITRES DE PROPRIETE	6 223	5 975	-	-	248	248
TITRES D'INVESTISSEMENT	-	-	-	-	-	-
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	-	-	-	-	-	-
OBLIGATIONS	-	-	-	-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	-	-	-	-	-	-
TOTAL	4 320 092	4 319 824	4 151 110	50 269	248	248

ETAT B5 - DETAIL DES AUTRES ACTIFS AU 30/12/2014

(En milliers de DH)

ACTIF	31/12/2014	31/12/2013
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETES	-	-
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	-	-
DEBITEURS DIVERS	129 425	161 921
Sommes dues par l'Etat	104 392	133 853
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes diverses dues par le personnel	3 327	3 587
Comptes clients de prestations non bancaires	46	2
Divers autres débiteurs	21 660	24 478
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	3 782	3 227
COMPTES DE REGULARISATION	36 218	94 876
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Comptes d'écarts sur devises et titres	-	38 085
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	7 351	8 566
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	659	315
Produits à recevoir	125	7 684
Charges constatées d'avance	22 572	34 367
Autres comptes de régularisation	5 511	5 859
CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES	-	-
TOTAL	169 425	260 023

ETAT B6 - TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES AU 31/12/2014

(En milliers de DH)

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participations dans les entreprises liées				271 598	271 599		353 383	32 011	40 284
CREDIT DU MAROC OFFSHORE (en USD)	Etab. de Crédit	1 655	100,00%	7 443	7 444	31/12/2014	2 240	95	-
CREDIT DU MAROC ASSURANCE	Assurance	200	100,00%	200	200	31/12/2014	27 934	26 413	24 474
CREDIT DU MAROC CAPITAL	Financière	10 000	100,00%	9 999	9 999	31/12/2014	13 050	1 798	4 200
CREDIT DU MAROC LEASING	Etab. de Crédit	124 000	66,67%	87 347	87 347	31/12/2014	137 013	4 775	7 027
CREDIT DU MAROC PATRIMOINE	Financière	1 000	60,00%	600	600	31/12/2014	9 132	7 620	4 560
SIFIM	Immobilière	168 321	100,00%	166 009	166 009	31/12/2014	164 014	8 690	23
Autres titres de participation et emplois assimilés				38 688	32 592		-	-	15 279
Atlasnet	Sce Informatique	8 000	31,25%	2 500	-				
Holding Sincomar	Sté Participation	300	27,97%	21	-				
Interbank	Etab. de Crédit	11 500	16,00%	1 840	1 840				1 840
Exp services Maroc	Sce financier	90 000	5,00%	4 500	1 781				
Centre Monétique Interbancaire	Etab. de Crédit	98 200	11,20%	11 000	11 000				13 200
Settapark		40 000	16,32%	6 530	6 383				
Divers	-	-	-	12 297	11 588				239
TOTAL				310 286	304 191		353 383	32 011	55 563

ETAT B9 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES AU 31/12/2014

(En milliers de DH)

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Autres mouvements	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations	Cumul		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	456 876	66 503	31 719	491 660	332 187	29 886	-	362 072	- 74	129 513
- Droit au bail	28 036	-	-	28 036	-	-	-	-	-	28 036
- Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	428 840	66 503	31 719	463 623	332 187	29 886	-	362 072	-	101 551
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	74	- 74
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 992 891	243 082	218 377	2 017 595	961 863	102 014	- 30 105	1 033 772	-	983 834
- Immeubles d'exploitation	844 168	92 203	80 685	855 686	264 021	23 318	- 235	287 105	-	568 581
. Terrain d'exploitation	210 631	39 500	-	250 131	-	-	-	-	-	250 131
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	602 497	52 703	80 450	574 750	235 867	22 391	-	258 258	-	316 492
. Immeubles d'exploitation. Logements de f	31 039	-	235	30 804	28 155	927	- 235	28 847	-	1 958
- Mobilier et matériel d'exploitation	481 693	29 411	23 348	487 755	386 282	40 271	- 21 543	405 010	-	82 746
. Mobilier de bureau d'exploitation	99 525	5 185	11 410	93 300	84 477	6 820	- 11 410	79 888	-	13 412
. Matériel de bureau d'exploitation	17 561	1 480	2 343	16 698	9 651	2 063	- 561	11 152	-	5 545
. Matériel de bureau Telecom	57 852	5 513	90	63 275	41 152	6 489	- 90	47 551	-	15 724
. Matériel Informatique	232 286	14 466	8 809	237 943	192 342	18 475	- 8 786	202 031	-	35 912
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	7 091	94	-	7 185	5 254	992	-	6 246	-	939
. Autres matériels d'exploitation	67 379	2 672	697	69 354	53 406	5 431	- 697	58 141	-	11 214
- Autres immobilisations corporelles d'exploitatio	610 366	119 287	114 344	615 309	282 849	35 657	- 8 327	310 179	-	305 130
- Immobilisations corporelles hors exploitation	56 665	2 180	-	58 845	28 711	2 768	-	31 479	-	27 366
. Terrains hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Immeubles hors exploitation	41 553	-	-	41 553	20 974	1 520	-	22 493	-	19 059
. Mobiliers et matériel hors exploitation	5 621	756	-	6 377	4 013	494	-	4 507	-	1 870
. Autres immobilisations corporelles hors exp	9 491	1 424	-	10 915	3 724	754	-	4 478	-	6 437
- Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	11	- 11
TOTAL	2 449 767	309 585	250 096	2 509 255	1 294 050	131 900	- 30 105	1 395 844	- 63	1 113 348

ETAT B9 BIS - PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS AU 31/12/2014

(En milliers de DH)

Libellé de la rubrique	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produits de cession	Plus-values de cession	Moins-values ou perte de cession
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	30 960	30 105	855	439	438	854
Immeubles d'exploitation	235	235	-	287	287	-
Immeuble d'exploitation bureaux	-	-	-	-	-	-
Immeuble d'exploitation logement de fonction	235	235	-	287	287	-
Mobilier et matériel d'exploitation	21 567	21 543	24	152	151	23
Mobilier de bureau d'exploitation	11 410	11 410	0	109	109	0
Matériel de bureau d'exploitation	561	561	-	4	4	-
Matériel de bureau Télécom	90	90	-	1	1	-
Matériel informatique	8 809	8 786	23	31	30	23
Matériel d'imprimerie	79	79	-	0	0	-
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	-	-	-	-	-	-
Autres matériel d'exploitation	-	-	-	-	-	-
Outillage	17	17	-	0	0	-
Matériel de sécurité	45	45	-	1	1	-
Petit mobilier matériel et outillage	72	72	-	2	2	-
Coffres forts	484	484	-	5	5	-
Mobilier Hors exploitation	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	9 158	8 327	831	-	-	831
Agencement et aménagement	9 158	8 327	831	-	-	831
TOTAL	30 960	30 105	855	439	438	854

ETAT B10 - DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES AU 31/12/2014

(En milliers de DH)

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2014	Total 31/12/2013
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	7	926	3 468	119 680	124 081	55 008
VALEURS DONNEES EN PENSION	-	-	-	-	-	-
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	-	-	-	-	-
EMPRUNTS DE TRESORERIE	-	155 000	764 885	218 304	1 138 188	991 129
- au jour le jour	-	155 000	-	-	155 000	-
- à terme	-	-	764 885	218 304	983 188	991 129
EMPRUNTS FINANCIERS	2 391	-	-	-	2 391	2 496
AUTRES DETTES	-	0	38 069	9	38 079	25 520
INTERETS COURUS A PAYER	-	11	-	497	508	137
TOTAL	2 397	155 937	806 421	338 491	1 303 247	1 074 290

ETAT B11- DEPOTS DE LA CLIENTELE AU 31/12/2014

(En milliers de DH)

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2014	Total 31/12/2013
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	188 841	32 417	5 340 885	16 175 605	21 737 748	21 428 172
COMPTES D'EPARGNE	-	-	-	8 464 813	8 464 813	8 031 706
DEPOTS A TERME	-	19 000	791 502	4 898 437	5 708 939	6 282 080
AUTRES COMPTES CREDITEURS	-	419	585 745	325 800	911 964	834 903
INTERETS COURUS A PAYER	-	-	-	174 385	174 385	190 777
TOTAL	188 841	51 836	6 718 132	30 039 040	36 997 849	36 767 639

ETAT B12 - ETAT DES SOUSCRIPTIONS DE CERTIFICATS DE DEPOT INSCRITS EN COMPTE AU 31/12/2014

(En milliers de DH)

NATURE TITRES	Date de jouissance	Dated'échéance	Valeur nominale unitaire	Taux nominal	Mode de remboursement	Montant Global
CERTIFICATS DE DEPOTS	31/10/11	31/10/2015	100,00	4,35%	INFINE	50 000
CERTIFICATS DE DEPOTS	30/11/11	30/11/2016	100,00	4,21%	INFINE	550 000
CERTIFICATS DE DEPOTS	28/02/12	28/02/2017	100,00	4,16%	INFINE	500 000
CERTIFICATS DE DEPOTS	30/03/12	30/03/2017	100,00	4,17%	INFINE	335 000
CERTIFICATS DE DEPOTS	30/04/12	30/04/2017	100,00	3,98%	INFINE	100 000
CERTIFICATS DE DEPOTS	06/07/12	06/07/2015	100,00	4,25%	INFINE	59 300
CERTIFICATS DE DEPOTS	21/12/12	21/12/2017	100,00	4,60%	INFINE	170 000
CERTIFICATS DE DEPOTS	02/08/13	02/08/2018	100,00	5,43%	INFINE	300 000
CERTIFICATS DE DEPOTS	30/09/14	29/09/2015	100,00	3,22%	INFINE	300 000
CERTIFICATS DE DEPOTS	30/09/14	29/09/2015	100,00	3,39%	INFINE	500 000
CERTIFICATS DE DEPOTS	30/09/14	29/09/2015	100,00	3,53%	INFINE	500 000
CERTIFICATS DE DEPOTS	04/11/14	04/11/2019	100,00	3,86%	INFINE	500 000
TOTAL						3 864 300

ETAT B13 - DETAIL DES AUTRES PASSIFS AU 31/12/2014

(En milliers de DH)

PASSIF	31/12/2014	31/12/2013
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	-	-
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	-	-
CREDITEURS DIVERS	124 573	142 349
Sommes dues à l'Etat	41 202	54 282
Sommes dues aux organismes de prévoyance	22 014	21 984
Sommes diverses dues au personnel	-	-
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	4 034	4 004
Fournisseurs de biens et services	-	-
Divers autres créditeurs	57 322	62 079
COMPTES DE REGULARISATION	205 124	184 282
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Comptes d'écarts sur devises et titres	5 436	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	-	50
Charges à payer	154 110	121 883
Produits constatés d'avance	14 156	20 454
Autres comptes de régularisation	31 422	41 896
TOTAL	329 697	326 631

ETAT B14 - PROVISIONS DU 01/01/2014 AU 31/12/2014

(En milliers de DH)

PROVISIONS	Encours 31/12/13	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/14
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF, SUR :	2 571 783	814 895	448 054	66	2 938 689
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	2 548 140	812 029	427 889	66	2 932 345
Titres de placement	18 919	-	18 671	-	248
Titres de participation et emplois assimilés	4 724	2 866	1 494	-	6 096
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-	-
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF :	446 802	48 575	80 879	- 13 637	400 860
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	134 351	18 034	24 275	-	128 110
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	143 998	1 285	12 712	-	132 571
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	76 433	6 909	-	- 13 581	69 761
Provisions pour autres risques et charges	92 020	22 347	43 892	- 56	70 418
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	3 018 584	863 469	528 933	- 13 571	3 339 549

ETAT B16 - DETTES SUBORDONNEES AU 31/12/2014

(En milliers de DH)

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	(1)	Taux	(2)	(3)	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contrevaaleur en KDH)	dont entreprises liées		dont autres apparentés	
		Cours		Durée	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité		Montant N (en contrevaaleur KDH)	Montant N-1 (en contrevaaleur KDH)	MontantN (en contrevaaleur KDH)	Montant N-1 (en contrevaaleur KDH)
MAD	500 000	1	5,87%	10 ANS	INFINE	500 000				
MAD	500 000	1	4,53%	10 ANS	INFINE	500 000				
MAD	93 100	1	5,02%	10 ANS	INFINE	93 100				
MAD	108 800	1	5,02%	10 ANS	INFINE	108 800				
MAD	46 900	1	4,78%	10 ANS	INFINE	46 900				
MAD	251 200	1	4,25%	10 ANS	INFINE	251 200				
TOTAL	1 500 000					1 500 000				

(1) cours BAM au 31/12/N

(2) éventuellement indéterminée

(3) se référer au contrat de dettes subordonnées

ETAT B17 - CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2014

(En milliers de DH)

CAPITAUX PROPRES	Encours 01/01/2014	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2014
Ecart de réévaluation	-	-	-	-
Réserve légale	92 239	11 346		103 585
Autres réserves	1 137 487			1 137 487
Primes d'émission, de fusion et d'apport	1 163 970		136 218	1 300 188
Capital	1 035 848		32 051	1 067 899
Capital appelé	1 035 848		32 051	1 067 899
Capital non appelé	-			-
Certificats d'investissement	-			-
Fonds de dotations	-			-
Actionnaires. Capital non versé	-			-
Report à nouveau (+/-)	243 054	5 359		248 413
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	279 679	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	296 384	- 296 384	238 101	238 101
Total	3 968 982	-	406 370	4 095 673

ETAT B18 - ENGAGEMENT DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE AU 31/12/2014

(En milliers de DH)

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE	31/12/2014	31/12/2013
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	11 149 931	12 632 511
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Filets de sécurité	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	3 273 542	4 102 481
Crédits documentaires import	1 149 316	1 205 613
Acceptations ou engagements de payer	375 342	345 434
Ouvertures de crédits permanents	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	1 748 561	2 551 357
Autres ouvertures de crédit confirmés	323	78
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Engagements de financement sur opérations de Ijara et de Mourabaha	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	3 950 062	3 815 538
Crédits documentaires export confirmés	20 964	20 540
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Garanties données aux fonds de placements collectifs en titrisation	-	-
Garanties de crédits données	263 435	170 371
Autres cautions, avals et garanties donnés	3 665 663	3 624 628
Engagements en souffrance	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	3 926 326	4 714 491
Garanties de crédits données	658 865	674 089
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	2 645 622	2 737 261
Autres cautions et garanties données	621 839	1 303 141
Engagements en souffrance	-	-
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS	4 131 497	6 138 694
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	4 031 497	6 138 694
Garanties de crédits	-	1 124
Autres garanties reçues	4 031 497	6 137 570
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-
Garanties de crédits	-	-
Autres garanties reçues	-	-
Autres titres à recevoir	100 000	0

ETAT B20 - OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENT SUR PRODUITS DERIVES

(En milliers de DH)

	Opérations de couverture		Autres opérations	
	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2013
Opérations de change à terme	1 163 977	1 526 860		
Devises à recevoir	295 421	337 233		
Dirhams à livrer	103 199	226 816		
Devises à livrer	481 371	530 760		
Dirhams à recevoir	283 987	432 051		
Dont swaps financiers de devises	-	-	-	-
Engagements sur produits dérivés	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	-	-	-	-

ETAT B21 - VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE AU 31/12/2014

(En milliers de DH)

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-
Autres titres	18 000	-	-
Hypothèques	-	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	323	-	-
TOTAL	18 323	-	-

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature recus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	57 300	-	-
Autres titres	-	-	-
Hypothèques	-	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	-	-	-
TOTAL	57 300	-	-

ETAT B22 - VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE

(En milliers de DH)

	D< 1 mois	1 mois<D< 3 mois	3 mois<D< 1 an	1 an <D< 5 ans	D> 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	5 130 252	26 673	115 156	1 186 855	344 440	6 803 377
Créances sur la clientèle	2 641 958	3 586 376	3 666 352	4 097 648	14 903 854	28 896 187
Titres de créance	-	472 300	2 246 842	1 011 642	516 526	4 247 311
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
TOTAL	7 772 211	4 085 349	6 028 350	6 296 146	15 764 820	39 946 875
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	979 746	7 912	45 385	-	-	1 033 043
Dettes envers la clientèle	1 051 378	1 758 450	2 750 465	159 681	-	5 719 975
Titres de créance émis	-	-	409 300	3 455 000	-	3 864 300
Emprunts subordonnés	-	-	-	-	1 500 000	1 500 000
TOTAL	2 031 125	1 766 362	3 205 150	3 614 681	1 500 000	12 117 318

ETAT 24 - VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ETRANGERE AU 31/12/2014

(En milliers de DH)

BILAN	31/12/2014	31/12/2013
ACTIF :	1 688 428	1 424 892
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Sce des chèques postaux	29 060	31 596
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	363 236	380 687
Créances sur la clientèle	1 581 140	1 700 610
Titres de transaction , de placement et d'investissement	-	-
Autres actifs	376 426	780 639
Titres de participation et emplois assimilés	91 418	92 639
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
PASSIF :	1 688 428	1 424 892
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 105 897	1 055 438
Dépôts de la clientèle	552 138	333 154
Titres de créance émis	-	-
Autres passifs	30 393	36 300
Provisions pour risques et charges	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	-	-
HORS BILAN	31/12/2014	31/12/2013
Engagements donnés :	1 497 582	1 524 376
Engagements reçus :	1 506 866	1 484 298

ETAT B25 - MARGE D'INTERET AU 31/12/2014

(En milliers de DH)

	31/12/2014	31/12/2013
INTERETS PERCUS	2 423 300	2 456 928
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	220 015	162 265
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 069 139	2 099 705
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	134 146	194 959
INTERETS SERVIS	856 907	915 868
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	18 888	18 640
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	551 994	556 128
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	286 025	341 099
MARGE D'INTERETS	1 566 394	1 541 061

ETAT B26 - PRODUIT SUR TITRES DE PROPRIETE

(En milliers de DH)

	31/12/2014	31/12/2013
TITRES DE PLACEMENT	-	-
TITRES DE PARTICIPATION	-	-
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES LIEES	55 778	60 076
TITRES DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE	-	-
EMPLOIS ASSIMILES	-	-
TOTAL	55 778	60 076

ETAT B27 - COMMISSIONS AU 31/12/2014
(En milliers de DH)

COMMISSIONS	31/12/2014	31/12/2013
COMMISSIONS PERCUES :	289 914	269 540
sur opérations avec les établissements de crédit		
sur opérations avec la clientèle	75 569	77 933
sur opérations de change	2 341	1 711
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-	-
sur produits dérivés	-	-
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	9 998	7 693
sur moyens de paiement	126 975	111 267
sur activités de conseil et d'assistance	4 113	5 028
sur ventes de produits d'assurances	7 192	7 481
sur autres prestations de service	63 727	58 427
COMMISSIONS VERSEES :	30 054	31 633
sur opérations avec les établissements de crédit		
sur opérations avec la clientèle		
sur opérations de change	3 749	5 024
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		
sur produits dérivés		
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	2 565	1 571
sur moyens de paiement	23 741	25 039
sur activités de conseil et d'assistance		
sur ventes de produits d'assurances		
sur autres prestations de service	-	-
MARGE SUR COMMISSIONS	259 860	237 907

ETAT B28 - RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE
(En milliers de DH)

RUBRIQUES	31/12/2014	31/12/2013
+ Gains sur titres de transaction	82 013	97 516
- Pertes sur titres de transaction	12 308	3 117
= Résultat des opérations sur titres de transaction	69 705	94 399
+ Plus-values sur cessions des titres de placement	4 831	2 625
+ Reprises de prov. pour dépréciation des titres de placement	18 671	2 638
- Moins-values de cession sur titres de placement	-	780
- Dotations de prov. pour dépréciation des titres de placement	-	2 902
= Résultat des opérations sur titres de placement	23 501	1 581
+ Gains sur opérations de change	78 927	93 701
- Pertes sur opérations de change	237	565
= Résultat des opérations de change	78 690	93 147
+ Gains sur produits dérivés	-	-
- Pertes sur produits dérivés	-	-
= Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
= RESULTAT GLOBAL	171 896	189 127

ETAT B29 - CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION AU 31/12/2014
(En milliers de DH)

CHARGES	31/12/2014	31/12/2013
Charges de personnel	602 353	596 375
Impôts et taxes	18 493	18 658
Charges externes	346 945	326 843
Autres charges générales d'exploitation	1 086	- 5 014
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	131 978	132 925
TOTAL	1 100 855	1 069 788

ETAT B30 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES AU 31/12/2014
(En milliers de DH)

AUTRES PRODUITS ET CHARGES	31/12/2014	31/12/2013
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	62 957	83 150
Autres produits bancaires	186 906	198 834
Autres charges bancaires	123 949	115 685
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRES	2 786	9 252
Produits d'exploitation non bancaires	2 993	9 252
Charges d'exploitation non bancaires	207	-
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	1 020 506	1 064 107
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en	830 062	887 007
Pertes sur créances irrécouvrables	157 012	96 065
Autres dotations aux provisions	33 432	81 036
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	524 709	550 570
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en	452 164	318 605
Récupérations sur créances amorties	14 368	29 330
Autres reprises de provisions	58 177	202 635
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	- 26 978	- 4 245
Produits non courants	4 732	11 038
Charges non courantes	31 709	15 283

ETAT B32 - PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL
(En milliers de DH)

INTITULES	MONTANTS	MONTANTS
I - RESULTAT NET COMPTABLE	238 101	
. Bénéfice net	238 101	
. Perte nette		-
II - REINTEGRATIONS FISCALES	134 394	
1- Courantes	129 465	
- Impôt sur les sociétés	113 757	
- Pénalités	2 624	
- Amendes fiscales	234	
- Dons et subventions	930	
- Cadeaux et articles	1 726	
- Part des amortissements des véhicules dont la valeur est supérieure à 300 000,00 DH		
- Charges agences à imputer		
- Dotation provision pour engagements sociaux	6 909	
- Dotation provision pour risques généraux	1 285	
- Prov pour propre risque assureur	2 000	
2- Non courantes	4 929	
- impot de solidarite	4 929	
III - DEDUCTIONS FISCALES		68 465
1- Courantes		55 753
- Revenu du Portefeuille / Titres		55 753
- Reprise partielle provision pour investissement		-
- Prov pour propre risque assureur		-
2- Non courantes		12 712
- Reprise provision pour risques généraux		12 712
- Abattement sur plus-values sur réalisations de cessions d'immobilisation		-
TOTAL	372 495	68 465
IV - RESULTAT BRUT FISCAL		304 030
. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		304 030
. Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)	-	-
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1	-	
VI - RESULTAT NET FISCAL		304 030
. Bénéfice net fiscal (A - C)		304 030
. Déficit net fiscal (B)		
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

Etat B33- Détermination du résultat courant après impôts au 31/12/2014

En milliers de DH

LDÉTERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	378 835
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	129 465
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	68 465
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	439 835
. Impôt théorique sur résultat courant (-)	162 739
. Résultat courant après impôts (=)	216 096
II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES	

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE DU 01/01/2014 AU 31/12/2014

En milliers de DH

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3 =4)
A. TVA collectée	20 390	239 152	244 097	15 444
B. TVA à récupérer	21 067	118 676	109 137	30 606
. Sur charges	18 463	90 278	81 410	27 331
. Sur immobilisations	2 604	28 398	27 727	3 275
C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	- 677	120 476	134 961	- 15 162

ETAT C4- DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I. DATATION

. Date de clôture (1) : **31 décembre 2014**

. Date d'établissement des états de synthèse (2) : 19 Février 2015

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements
. Favorables	N E A N T
.Défavorables	

VIII. Comptes sociaux au 31 décembre 2013

BILAN (Y COMPRIS AGENCES A L'ETRANGER) AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)			(En milliers de DH)		
ACTIF	31/12/2013	31/12/2012	PASSIF	31/12/2013	31/12/2012
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 245 974	2 250 055	Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	7	7
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	4 989 813	3 724 607	Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 074 283	1 107 239
.. À vue	885 979	1 282 683	.. À vue	80 233	125 252
.. À terme	4 103 834	2 441 925	.. À terme	994 050	981 987
Créances sur la clientèle	35 370 392	34 439 456	Dépôts de la clientèle	36 767 639	33 914 340
.. Crédits de trésorerie et à la consommation	12 857 144	12 311 362	.. Comptes à vue créditeurs	21 436 427	19 648 722
.. Crédits à l'équipement	7 876 563	8 662 447	.. Comptes d'épargne	8 110 429	7 566 915
.. Crédits immobiliers	12 275 363	11 879 244	.. Dépôts à terme	6 385 487	5 536 214
.. Autres crédits	2 361 323	1 586 403	.. Autres comptes créditeurs	835 296	1 162 489
Créances acquises par affacturage	-	-	Titres de créance émis	5 611 726	6 622 584
Titres de transaction et de placement	6 392 413	5 561 621	.. Titres de créance négociables	5 611 726	6 622 584
.. Bons du Trésor et valeurs assimilées	5 129 985	4 769 673	.. Emprunts obligataires	-	-
.. Autres titres de créance	1 256 454	715 974	.. Autres titres de créance émis	-	-
.. Titres de propriété	5 975	75 974	Autres passifs	326 631	387 115
Autres actifs	260 023	97 118	Provisions pour risques et charges	446 802	542 364
Titres d'investissement	-	-	Provisions réglementées	-	-
.. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
.. Autres titres de créance	-	-	Dettes subordonnées	1 529 453	1 527 782
Titres de participation et emplois assimilés	311 123	289 015	.. Ecarts de réévaluation	-	-
Créances subordonnées	-	-	.. Réserves et primes liées au capital	2 393 696	1 890 428
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-	Capital	1 035 848	922 392
Immobilisations incorporelles	124 743	123 613	Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Immobilisations corporelles	1 031 041	970 187	Report à nouveau (+/-)	243 055	235 257
Total de l'Actif	49 725 523	47 455 672	Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
			Résultat net de l'exercice (+/-)	296 384	306 164
			Total du Passif	49 725 523	47 455 672

HORS BILAN	31/12/2013	31/12/2012
ENGAGEMENTS DONNES	12 632 511	10 265 455
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	4 102 481	1 767 177
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	3 815 538	3 675 726
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	4 714 491	4 822 552
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	6 138 694	5 886 020
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	6 138 694	5 886 020
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-

**COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Y COMPRIS AGENCES
A L'ETRANGER) DU 01/01/2013 AU 31/12/2013**

(En milliers de DH)

LIBELLE	31/12/2013	31/12/2012
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 983 679	2 928 313
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	162 265	162 903
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 099 705	2 138 048
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	194 959	202 992
Produits sur titres de propriété	60 076	55 652
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Commissions sur prestations de service	267 830	277 638
Autres produits bancaires	198 845	91 081
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 031 552	965 846
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	18 640	42 545
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	556 128	454 502
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	341 099	344 464
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Autres charges bancaires	115 685	124 336
PRODUIT NET BANCAIRE	1 952 127	1 962 467
Produits d'exploitation non bancaire	9 252	27 271
Charges d'exploitation non bancaire	-	-
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	1 069 788	1 079 718
Charges de personnel	596 375	590 858
Impôts et taxes	18 658	18 327
Charges externes	326 843	332 342
Autres charges générales d'exploitation	-5 014	13 935
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	132 925	124 257
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	1 064 107	660 089
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	887 007	433 865
Pertes sur créances irrécouvrables	96 065	47 768
Autres dotations aux provisions	81 036	178 455
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	550 570	301 427
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	318 605	249 671
Récupérations sur créances amorties	29 330	12 961
Autres reprises de provisions	202 635	38 794
RESULTAT COURANT	378 054	551 358
Produits non courants	11 038	10 705
Charges non courantes	15 292	25 342
RESULTAT AVANT IMPOTS SUR LES RESULTATS	373 800	536 720
Impôts sur les résultats	77 416	230 556
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	296 384	306 164

**ETAT DES SOLDES DE GESTION (Y COMPRIS AGENCES A L'ETRANGER)
 AU 31 DECEMBRE 2013**

(En milliers de DH)

I- TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS		
	31/12/2013	31/12/2012
+ Intérêts et produits assimilés	2 456 928	2 503 943
- Intérêts et charges assimilés	915 868	841 511
MARGE D'INTERET	1 541 061	1 662 432
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-
+ Commissions perçues	269 540	277 860
- Commissions servies	31 633	30 201
Marge sur commissions	237 907	247 659
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	94 399	108
+ Résultat des opérations sur titres de placement	1 581	-14 651
+ Résultat des opérations de change	93 147	85 805
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
Résultat des opérations de marché	189 127	71 263
+ Divers autres produits bancaires	60 720	57 224
- Diverses autres charges bancaires	76 687	76 111
PRODUIT NET BANCAIRE	1 952 127	1 962 467
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	542	-138
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	9 252	27 271
- Autres charges d'exploitation non bancaire	-	-
- Charges générales d'exploitation	1 069 788	1 079 718
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	892 133	909 882
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-635 137	-219 001
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions	121 058	-139 523
RESULTAT COURANT	378 054	551 358
RESULTAT NON COURANT	-4 254	-14 637
- Impôts sur les résultats	77 416	230 556
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	296 384	306 164
II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		
	31/12/2013	31/12/2012
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	296 384	306 164
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	132 925	124 257
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	2 288
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	60 396	112 286
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	180 564	3 457
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	92	206
- Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
- Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
+ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	309 049	541 331
- Bénéfices distribués	279 679	295 165
AUTOFINANCEMENT	29 370	246 166

ETAT A1 - PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES AU 31 DECEMBRE 2013

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT

Application des méthodes d'évaluation prévues par le plan comptable des établissements de crédit (P.C.E.C.) entré en vigueur depuis le 01/01/2000.

Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du P.C.E.C.

ETAT A2- ETAT DES DEROGATIONS AU 31 DECEMBRE 2013

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		N E A N T
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		N E A N T
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		N E A N T

ETAT A3- ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES AU 31 DECEMBRE 2013

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		N E A N T
II. Changements affectant les règles de présentation		N E A N T

ETAT B1- CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2013	Total 31/12/2012
Comptes ordinaires débiteurs	424 949	7	33 909	387 941	846 806	2 125 838
Valeurs reçues en pension	- 1 650 210	-	-	-	1 650 210	600 139
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	- 1 650 210	-	-	-	1 650 210	600 139
Prêts de trésorerie	- 470 000	170 000	10 566	650 566	1 150 000	
- au jour le jour	- 400 000	-	-	400 000	800 000	
- à terme	- 70 000	170 000	10 566	250 566	350 000	
Prêts financiers	- 66 888	2 100 077	-	2 166 965	1 473 581	
Autres créances	- 76 020	2 574	1 667	80 261	58 245	
Intérêts courus à recevoir	- 2 566	21 341	-	23 907	8 005	
Créances en souffrance	-	-	1	-	1	1
TOTAL	424 949	2 265 691	2 327 902	400 174	5 418 716	5 415 809

ETAT B3 - VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 31/12/2013	Total 31/12/2012
			financiers	non financiers		
TITRES COTES	-	-	-	-	-	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
TITRES NON COTES	1 256 454	5 129 984	5 908	67	6 392 413	5 561 622
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	5 129 984	-	-	5 129 984	4 754 957
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	1 256 454	-	-	-	1 256 454	730 690
Titres de propriété	-	-	5 908	67	5 975	75 975
TOTAL	1 256 454	5 129 984	5 908	67	6 392 413	5 561 622

ETAT B4 - VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
Titres de transaction	2 628 073	2 628 073	2 591 800	-	-	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	1 976 768	1 976 768	1 952 300	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	651 305	651 305	639 500	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
Titres de placement	3 783 265	3 764 360	3 651 058	-	18 905	18 905
Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 171 893	3 153 236	3 059 200	-	18 657	18 657
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	605 149	605 149	591 858	-	-	-
Titres de propriété	6 223	5 975	-	-	248	248
Titres d'investissement	-	-	-	-	-	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
TOTAL	6 411 338	6 392 433	6 242 858	-	18 905	18 905

ETAT B5 - DETAIL DES AUTRES ACTIFS AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

ACTIF	31/12/2013	31/12/2012
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETES	-	-
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	-	-
DEBITEURS DIVERS	161 921	48 430
Sommes dues par l'Etat	133 853	24 153
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes diverses dues par le personnel	3 587	2 786
Comptes clients de prestations non bancaires	2	-
Divers autres débiteurs	24 478	21 491
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	3 227	3 443
COMPTES DE REGULARISATION	94 875	45 245
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Comptes d'écarts sur devises et titres	38 085	1 286
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	8 566	3 985
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	315	1 000
Produits à recevoir	7 684	5 142
Charges constatées d'avance	34 367	31 080
Autres comptes de régularisation	5 859	2 752
CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES	-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	260 023	97 118

ETAT B6 - TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participations dans les entreprises liées				271 598	271 599		367 449	192 336	51 222
Banque International de Tanger	Etab. de Crédit	1 655 USD	100,00%	7 443	7 444	31/12/2013	2 145	139	-
SIFIM	Immobilier	168 321	100,00%	166 009	166 009	31/12/2013	173 579	58 339	10 481
Crédit du Maroc Capital	Financière	10 000	100,00%	9 999	9 999	31/12/2013	14 967	3 634	1 700
Crédit du Maroc Leasing	Etab. de Crédit	124 000	66,67%	87 347	87 347	31/12/2013	141 499	97 776	9 089
Crédit du Maroc Patrimoine	Financière	1 000	60,00%	600	600	31/12/2013	9 194	7 705	4 800
Crédit du Maroc Assurance	Assurance	200	100,00%	200	200	31/12/2013	26 065	24 543	25 152
Autres titres de participation et emplois assimilés				44 248	39 524		-	-	-
Atlasnet	Soc Informatique	8 000	31,25%	2 500	-				
Holding Sincomar	Sté Participation	300	27,97%	21	-				
Interbank	Etab. de Crédit	11 500	16,00%	1 840	1 840				
Exp services Maroc	Soc financier	90 000	5,00%	4 500	4 500				
Centre Monétique Interbancaire	Etab. de Crédit	98 200	11,20%	11 000	11 000				
Maroc Telecommerce	Com. Electronique	5 610	10,00%	1 560	145				
Settapark		40 000	16,32%	6 530	6 530				
S.I.F.I.M (Compte courant d'associé)	Immobilier			4 000	4 000				
Divers	-	-	-	12 297	11 509				
Total				315 846	311 123		367 449	192 336	51 222

ETAT B9 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Autres mouvements	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sortie	Cumul		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	426 825	52 130	22 079	456 876	303 229	28 958	-	332 187	54	124 743
- Droit au bail	28 036	-	-	28 036	-	-	-	-	-	28 036
- Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	398 788	52 130	22 079	428 840	303 229	28 958	-	332 187	-	96 653
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	54	54
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 840 443	240 941	88 493	1 992 891	870 272	103 958	12 367	961 863	14	1 031 041
- Immeubles d'exploitation	776 596	91 879	24 308	844 168	241 012	23 010	-	264 021	-	580 146
- Terrain d'exploitation	202 529	8 103	-	210 631	-	0	-	-	-	210 631
- Immeubles d'exploitation, Bureaux	543 028	83 776	24 308	602 497	213 906	21 960	-	235 867	-	366 630
- Immeubles d'exploitation, Logements de fonction	31 039	-	-	31 039	27 105	1 049	-	28 155	-	2 885
- Mobilier et matériel d'exploitation	465 783	23 780	7 871	481 693	346 871	43 229	3 817	386 282	-	95 410
- Mobilier de bureau d'exploitation	99 369	3 421	3 265	99 525	80 239	7 502	3 264	84 477	-	15 047
- Matériel de bureau d'exploitation	20 341	1 377	4 158	17 561	7 580	2 175	105	9 651	-	7 910
- Matériel de bureau Telecom	49 568	8 284	-	57 852	35 293	5 859	-	41 152	-	16 700
- Matériel informatique	224 612	7 674	-	232 286	172 391	19 951	-	192 342	-	39 943
- Matériel roulant rattaché à l'exploitation	6 813	663	385	7 091	4 525	1 114	385	5 254	-	1 837
- Autres matériels d'exploitation	65 080	2 362	64	67 379	46 842	6 628	64	53 406	-	13 973
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	556 012	110 650	56 296	610 366	256 193	35 188	8 531	282 849	-	327 517
- Immobilisations corporelles hors exploitation	42 051	14 632	18	56 665	26 197	2 532	18	28 711	-	27 954
- Terrains hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Immeubles hors exploitation	28 488	13 065	-	41 553	19 566	1 408	-	20 974	-	20 579
- Mobiliers et matériel hors exploitation	4 618	1 022	18	5 621	3 591	441	18	4 013	-	1 608
- Autres immobilisations corporelles hors exploitation	8 945	545	-	9 491	3 040	684	-	3 724	-	5 767
- Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	14	14
Total	2 267 267	293 072	110 572	2 449 767	1 173 501	132 916	12 367	1 294 050	67	1 155 784

ETAT B9 Bis - PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

Libellé de la rubrique	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produits de cession	Plus-values de cession	Moins-values ou perte de cession
A - Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	-	-	-	-	-	-
B - Immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-
Immeubles d'exploitation	-	-	-	-	-	-
Immeuble d'exploitation bureaux	-	-	-	-	-	-
Immeuble d'exploitation logement de fonction	-	-	-	-	-	-
Mobilier et matériel d'exploitation	-	-	-	-	-	-
Mobilier de bureau d'exploitation	3 265	3 265	1	63	62	-
Matériel de bureau d'exploitation	105	105	-	4	4	-
Matériel de bureau Telecom	-	-	-	-	-	-
Matériel informatique	-	-	-	-	-	-
Matériel d'imprimerie	2	2	-	-	-	-
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	385	385	-	17	17	-
Autres matériel d'exploitation	-	-	-	-	-	-
Outils	-	-	-	-	-	-
Matériel de sécurité	16	16	-	1	1	-
Petit mobilier matériel et outillage	5	5	-	1	1	-
Coffres forts	40	40	-	-	-	-
Mobilier Hors exploitation	18	18	-	5	5	-
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	-	-	-	-	-	-
Agencement et aménagement (*)	8 531	8 531	-	2	2	-
Total	12 367	12 367	1	93	92	-

ETAT B10 - DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2013	Total 31/12/2012
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
Comptes ordinaires créditeurs	7	601	5 703	48 697	55 008	105 776
Valeurs données en pension	-	-	-	-	-	-
- Au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- À terme	-	-	-	-	-	-
Emprunts de trésorerie	-	-	936 499	54 631	991 129	978 604
- Au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- À terme	-	-	936 499	54 631	991 129	978 604
Emprunts financiers	2 496	-	-	-	2 496	2 919
Autres dettes	-	98	25 412	10	25 520	19 649
Intérêts courus à payer	-	-	-	137	137	297
TOTAL	2 503	699	967 614	103 474	1 074 290	1 107 245

ETAT B12 - ETAT DES SOUSCRIPTIONS DE CERTIFICATS DE DEPOT INSCRITS EN COMPTE AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

Nature des Titres	Date de souscription	Date d'échéance	Valeur nominale unitaire	Taux nominal	Mode de remboursement	Montant Global	Dont		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
							Entreprises liées	Autres apparentés	
Certificats de dépôts	03/02/10	03/02/14	100,00	4,15%	INFINE	200 000			
Certificats de dépôts	30/03/10	30/03/14	100,00	4,35%	INFINE	250 000			
Certificats de dépôts	31/05/10	31/05/14	100,00	4,20%	INFINE	630 000			
Certificats de dépôts	29/06/12	29/06/14	100,00	4,30%	INFINE	235 000			
Certificats de dépôts	18/07/12	18/07/14	100,00	4,30%	INFINE	120 000			
Certificats de dépôts	29/07/13	28/07/14	100,00	4,45%	INFINE	400 000			
Certificats de dépôts	28/08/13	27/08/14	100,00	4,45%	INFINE	400 000			
Certificats de dépôts	29/07/13	29/10/14	100,00	4,60%	INFINE	400 000			
Certificats de dépôts	30/11/11	30/11/14	100,00	4,40%	INFINE	400 000			
Certificats de dépôts	26/08/13	26/12/14	100,00	4,65%	INFINE	400 000			
Certificats de dépôts	06/07/12	06/07/15	100,00	4,25%	INFINE	59 300			
Certificats de dépôts	31/10/11	31/10/15	100,00	4,35%	INFINE	50 000			
Certificats de dépôts	30/11/11	30/11/16	100,00	4,21%	INFINE	550 000			
Certificats de dépôts	28/02/12	28/02/17	100,00	4,16%	INFINE	500 000			
Certificats de dépôts	30/03/12	30/03/17	100,00	4,17%	INFINE	335 000			
Certificats de dépôts	30/04/12	30/04/17	100,00	3,98%	INFINE	100 000			
Certificats de dépôts	21/12/12	21/12/17	100,00	4,60%	INFINE	170 000			
Certificats de dépôts	02/08/13	02/08/18	100,00	5,43%	INFINE	300 000			
TOTAL						5 499 300			

ETAT B11 - DEPOTS DE LA CLIENTELE AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2013	Total 31/12/2012
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs	207 286	85 087	5 652 344	15 483 455	21 428 172	19 504 401
Comptes d'épargne	-	-	-	8 031 706	8 031 706	7 566 915
Dépôts à terme	-	342 000	1 275 186	4 664 895	6 282 080	5 451 184
Autres comptes créditeurs	-	28	604 346	230 529	834 903	1 298 529
Intérêts courus à payer	-	-	-	190 777	190 777	93 310
TOTAL	207 286	427 115	7 531 876	28 601 361	36 767 639	33 914 339

ETAT B13 - DETAIL DES AUTRES PASSIFS AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

PASSIF	31/12/2013	31/12/2012
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	-	-
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	-	-
CREDITEURS DIVERS	142 349	172 749
Sommes dues à l'Etat	54 282	87 098
Sommes dues aux organismes de prévoyance	21 984	24 044
Sommes diverses dues au personnel	-	-
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	4 004	3 906
Fournisseurs de biens et services	0	-
Divers autres créditeurs	62 079	57 701
COMPTES DE REGULARISATION	184 282	214 369
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Comptes d'écarts sur devises et titres	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	50	211
Charges à payer	121 883	179 957
Produits constatés d'avance	20 454	12 648
Autres comptes de régularisation	41 896	21 553
TOTAL	326 631	387 118

ETAT B14 - PROVISIONS DU 01/01/2013 AU 31/12/2013

(En milliers de DH)

PROVISIONS	Encours 31/12/2012	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2013
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF, SUR :	2 029 308	861 387	319 066	154	2 571 783
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	2 005 388	857 691	315 094	154	2 548 140
Titres de placement	18 654	3 696	3 431	-	18 919
Titres de participation et emplois assimilés	5 266	-	542	-	4 724
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-	-
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF :	542 364	110 254	206	-	446 803
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	108 856	29 316	3 821	-	134 351
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	263 624	60 396	180 022	-	143 998
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	78 000	3 060	4 627	-	76 433
Provisions pour autres risques et charges	91 884	17 482	17 345	-	92 021
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	2 571 672	971 641	319 272	154	3 018 585

ETAT B16 - DETTES SUBORDONNEES AU 31/12/2013 AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours ⁽¹⁾	Taux	Durée ⁽²⁾	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité ⁽³⁾	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contrevaletur en KDH)	dont entreprises liées		dont autres apparentés	
							Montant N (en contrevaletur KDH)	Montant N-1 (en contrevaletur KDH)	Montant N (en contrevaletur KDH)	Montant N-1 (en contrevaletur KDH)
MAD	500 000	1	5,87%	10 ANS	INFINE	500 000				
MAD	500 000	1	5,62%	10 ANS	INFINE	500 000				
MAD	93 100	1	5,02%	10 ANS	INFINE	93 100				
MAD	108 800	1	5,02%	10 ANS	INFINE	108 800				
MAD	46 900	1	4,84%	10 ANS	INFINE	46 900				
MAD	251 200	1	4,32%	10 ANS	INFINE	251 200				
TOTAL	1 500 000					1 500 000				

(1) cours BAM au 31/12/11

(2) éventuellement indéterminée

(3) se référer au contrat de dettes subordonnées

ETAT B17 - CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2013

(En milliers de DH)

CAPITAUX PROPRES	Encours 01/01/2013	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2013
Ecart de réévaluation	-	-	-	-
Réserve légale	89 038	3 201		92 239
Autres réserves	1 137 487	-	-	1 137 487
Primes d'émission, de fusion et d'apport	663 904	-	500 066	1 163 970
Capital	922 392	-	113 456	1 035 848
Capital appelé	922 392	-	113 456	1 035 848
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
Actionnaires. Capital non versé	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	235 256	7 798	-	243 055
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	295 165	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	306 164	-306 164	296 384	296 384
TOTAL	3 354 241	-	909 906	3 968 983

ETAT B22 - VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	4 857 829	2 266 544	1 655 109	1 790 355	301 153	10 870 989
Créances sur la clientèle	3 922 197	3 387 045	2 364 545	6 064 475	13 891 224	29 629 487
Titres de créance	255 542	608 416	1 060 607	1 677 084	81 078	3 682 727
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
Total	9 035 568	6 262 004	5 080 261	9 531 914	14 273 455	44 183 203
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	933 238	48 910	72 939	-	-	1 055 087
Dettes envers la clientèle	1 372 108	1 794 142	3 021 312	104 912	-	6 292 474
Titres de créance émis	-	1 315 000	2 229 300	1 955 000	-	5 499 300
Emprunts subordonnés	-	-	-	-	1 500 000	1 500 000
Total	2 305 346	3 158 052	5 323 551	2 059 912	1 500 000	14 346 861

**ETAT B18 - ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE
 AU 31 DECEMBRE 2013**

(En milliers de DH)

	31/12/2013	31/12/2012
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	12 632 511	10 265 456
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	4 102 481	1 767 177
Crédits documentaires import	1 205 613	851 805
Acceptations ou engagements de payer	345 434	437 119
Ouvertures de crédit confirmés	2 551 434	478 180
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	73
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	3 815 538	3 675 726
Crédits documentaires export confirmés	20 540	131 227
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Garanties de crédits données	170 371	18 055
Autres cautions, avals et garanties donnés	3 624 628	3 526 444
Engagements en souffrance	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	4 714 491	4 822 553
Garanties de crédits données	674 089	639 741
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	2 737 261	2 780 963
Autres cautions et garanties données	1 303 141	1 401 849
Engagements en souffrance	-	-
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS	6 138 694	5 886 020
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	6 138 694	5 886 020
Garanties de crédits	1 124	1 124
Autres garanties reçues	6 137 570	5 884 896
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-
Garanties de crédits	-	-
Autres garanties reçues	-	-

B20-OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES AU 31 DECEMBRE 2013

En milliers de DH

	Opérations de couverture		Autres opérations	
	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2012
Opérations de change à terme	1 526 860	2 018 934		
Devises à recevoir	337 233	350 828		
Dirhams à livrer	226 816	358 933		
Devises à livrer	530 760	643 314		
Dirhams à recevoir	432 051	665 859		
Dont swaps financiers de devises	-	-	-	-
Engagements sur produits dérivés	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	-	-	-	-

ETAT B21 - VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE AU 31/12/2013

(En milliers de DH)

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-
Autres titres	-	-	-
Hypothèques	-	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	-	-	-
TOTAL	-	-	-

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	50 400	-	-
Autres titres	-	-	-
Hypothèques	-	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	-	-	-
TOTAL	50 400	-	-

ETAT B24 - VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ETRANGERE AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

BILAN	31/12/2013	31/12/2012
ACTIF :	1 424 892	2 057 758
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Soc des chèques postaux	31 596	48 744
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	380 687	452 649
Créances sur la clientèle	1 700 610	1 539 658
Titres de transaction, de placement et d'investissement	-	-
Autres actifs	-780 639	3 745
Titres de participation et emplois assimilés	92 639	7 283
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	-	5 679
PASSIF :	1 424 892	2 057 758
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 055 438	1 091 010
Dépôts de la clientèle	333 154	354 271
Titres de créance émis	-	-
Autres passifs	36 300	612 478
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	-	-
HORS BILAN	31/12/2013	31/12/2012
Engagements donnés :	1 524 376	1 318 958
Engagements reçus :	1 484 298	1 031 009

ETAT B29- CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

CHARGES	31/12/2013	31/12/2012
Charges de personnel	596 375	590 858
Impôts et taxes	18 658	18 327
Charges externes	326 843	332 342
Autres charges générales d'exploitation	-5 014	13 935
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	132 925	124 257
TOTAL	1 069 788	1 079 719

ETAT B25 -MARGE D'INTERET AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

	31/12/2013	31/12/2012
INTERETS PERCUS	2 456 928	2 503 943
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	162 265	162 903
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 099 705	2 138 048
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	194 959	202 992
INTERETS SERVIS	915 868	841 511
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	18 640	42 545
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	556 128	454 502
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	341 099	344 464
MARGE D'INTERETS	1 541 061	1 662 432

ETAT B26 - PRODUIT SUR TITRES DE PROPRIETE AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

	31/12/2013	31/12/2012
Titres de placement		
Titres de participation		
Participations dans les entreprises liées	60 076	55 652
Titres de l'activité de portefeuille		
Emplois assimilés		
TOTAL	60 076	55 652

ETAT B27 - COMMISSIONS AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

COMMISSIONS	31/12/2013	31/12/2012
COMMISSIONS PERCUES :	269 540	277 860
sur opérations avec les établissements de crédit		
sur opérations avec la clientèle	77 933	77 613
sur opérations de change	1 711	223
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-	-
sur produits dérivés	-	-
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	7 693	8 190
sur moyens de paiement	111 267	108 190
sur activités de conseil et d'assistance	5 028	5 078
sur ventes de produits d'assurances	7 481	7 569
sur autres prestations de service	58 427	70 997
COMMISSIONS VERSEES :	31 633	30 201
sur opérations avec les établissements de crédit		
sur opérations avec la clientèle		
sur opérations de change	5 024	3 715
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		
sur produits dérivés		
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	1 571	1 668
sur moyens de paiement	25 039	24 807
sur activités de conseil et d'assistance		
sur ventes de produits d'assurances		
sur autres prestations de service	-	10
MARGE SUR COMMISSIONS	237 907	247 659

ETAT B28 - RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

RUBRIQUES	31/12/2013	31/12/2012
+ Gains sur titres de transaction	97 516	108
- Pertes sur titres de transaction	3 117	-
= Résultat des opérations sur titres de transaction	94 399	108
+ Plus-values sur cessions des titres de placement	2 625	1 023
+ Reprises de prov. pour dépréciation des titres de placement	2 638	1 523
- Moins-values de cession sur titres de placement	780	229
- Dotations de prov. pour dépréciation des titres de placement	2 902	16 968
= Résultat des opérations sur titres de placement	1 581	-14 651
+ Gains sur opérations de change	93 711	86 633
- Pertes sur opérations de change	565	827
= Résultat des opérations de change	93 147	85 806
+ Gains sur produits dérivés	-	-
- Pertes sur produits dérivés	-	-
= Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
= RESULTAT GLOBAL	189 127	71 263

ETAT B30 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES AU 31 DECEMBRE 2013
 (En milliers de DH)

AUTRES PRODUITS ET CHARGES	31/12/2013	31/12/2012
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	83 150	-33 255
Autres produits bancaires	198 834	91 081
Autres charges bancaires	115 685	124 336
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRES	9 252	27 271
Produits d'exploitation non bancaires	9 252	27 271
Charges d'exploitation non bancaires	-	-
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	1 064 107	660 088
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en	887 007	433 865
Pertes sur créances irrécouvrables	96 065	47 768
Autres dotations aux provisions	81 036	178 455
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	550 570	301 426
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en	318 605	249 671
Récupérations sur créances amorties	29 330	12 961
Autres reprises de provisions	202 635	38 794
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	-4 245	-14 637
Produits non courants	11 038	10 705
Charges non courantes	15 283	25 342

ETAT B33- DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS AU 31 DECEMBRE 2013
 (En milliers de DH)

I. DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANTS
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	381 045
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	139 947
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	236 198
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	284 795
. Impôt théorique sur résultat courant (-)	105 374
. Résultat courant après impôts (=)	179 421

II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES

**ETAT B32 - PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE
AU RESULTAT NET FISCAL AU 31 DECEMBRE 2013**

(En milliers de DH)

INTITULES	MONTANTS	MONTANTS
I - RESULTAT NET COMPTABLE	299 375	
. Bénéfice net	299 375	
. Perte nette		
II - REINTEGRATIONS FISCALES	146 056	
1. Courantes	139 947	
- Impôt sur les sociétés	77 416	
- Pénalités	42	
- Amendes fiscales	62	
- Dons et subventions	376	
- Cadeaux et articles	1 134	
- Part des amortissements des véhicules dont la valeur est supérieure à 300 000,00 DH	521	
- Charges agences à imputer	-	
- Dotation provision pour engagements sociaux	-	
- Dotation provision pour risques généraux	60 396	
- Provisions pour propre risque assureur	-	
2. Non courantes	6 109	
- Impôt de solidarité	6 109	
III - DEDUCTIONS FISCALES		236 198
1. Courantes		236 198
- Revenu du Portefeuille / Titres		55 581
- Reprise partielle provision pour investissement		-
- Provisions pour propre risque assureur		-
- Reprise provision eng sociaux		595
- Reprise provision pour risques généraux		180 022
2. Non courantes		-
- Abattement sur plus-values sur réalisations de cessions d'immobilisation		-
TOTAL	445 431	236 198
IV - RESULTAT BRUT FISCAL		209 233
. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		209 233
. Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) ⁽¹⁾	-	-
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1	-	
VI - RESULTAT NET FISCAL		209 233
. Bénéfice net fiscal (A - C)		209 233
OU		
. Déficit net fiscal (B)		
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

C4- DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS
I. DATATION

. Date de clôture (1) : **31 décembre 2013**

. Date d'établissement des états de synthèse (2) : 4 mars 2014

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements
	. Favorables N E A N T . Défavorables

Section XI - BULLETIN DE SOUSCRIPTION



**BULLETIN DE SOUSCRIPTION A L'EMISSION D'OBLIGATIONS SUBORDONNEES
CREDIT DU MAROC**

(A retourner par fax au Crédit du Maroc au 0522 42 25 30)

SOUSCRIPTEUR

Dénomination ou Raison sociale :

N° de compte :

Téléphone :

Code d'identité¹ :

Nom et Prénom du signataire :

Siège social :

Adresse :

Nom du teneur de compte :

Dépositaire

Fax :

Qualité du souscripteur² :

Nature de documents exigés :

Fonction :

Mode de paiement :

CARACTERISTIQUES DES OBLIGATIONS

Emetteur :	Crédit du Maroc			
Valeur nominale :	100 000 MAD			
Nombre d'obligations émises	5 000 titres			
Date de jouissance :	19 décembre 2016			
Date d'échéance :	19 décembre 2026			
Maturité	10 ans			
Remboursement :	In fine			
Garantie de remboursement	Aucune			
Taux :	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Tranche D
	<u>Fixe.</u> en référence au taux 10 ans calculé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 17/11/2016, soit 3,03% augmenté d'une prime de risque.	<u>Révisable annuellement.</u> en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 17/11/2016, soit 2,28%, augmenté d'une prime de risque, soit entre 3,13% et 3,33% pour la 1ère année.	<u>Fixe.</u> en référence au taux 10 ans calculé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 17/11/2016, soit 3,03% augmenté d'une prime de risque.	<u>Révisable annuellement.</u> en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 17/11/2016, soit 2,28%, augmenté d'une prime de risque, soit entre 3,13% et 3,33% pour la 1ère année.
Prime de risque	90-110 pbs	85-105 pbs	90-110 pbs	85-105 pbs
Nombre de titres demandés	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Tranche D
Montant Global (en dirhams)				
Prime de risque souscrite				
Montant Total de la souscription				

Nous souscrivons sous forme d'engagement ferme et irrévocable à l'émission d'obligations subordonnées du CDM à hauteur du montant total ci-dessus.

Nous déclarons avoir pris connaissance des dispositions de la note d'information relative à cette émission obligatoire, notamment les caractéristiques des Obligations Subordonnées à émettre dont la date de jouissance est le 19 Décembre 2016. Nous avons également pris connaissance que l'allocation se fera selon la méthode d'adjudication dite à la Française.

Nous autorisons par la présente notre dépositaire à débiter notre compte du montant correspondant aux obligations CDM qui nous seront attribuées.

Nous déclarons avoir pris connaissance que la commission d'admission à la Bourse de Casablanca s'élève à 0,005% du montant des souscriptions, plafonnée à 10.000 Dirhams HT. La TVA appliquée est de 10%.

L'exécution du présent bulletin de souscription est conditionnée par la disponibilité des obligations CREDIT DU MAROC.

A, le

**Cachet et signature du Souscripteur
Lu et approuvé**

¹ Registre de Commerce pour les personnes morales, date et numéro d'agrément pour les OPCVM

² Qualité du souscripteur:

A : Etablissements de crédit

B : OPCVM

C : Entreprises d'assurance et de réassurance

D : Organismes de retraite et de pension

E : Caisse de Dépôt et de Gestion

F: Compagnies financières

Avertissement

" L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence de facteurs internes ou externes à l'émetteur.
Une note d'information visée par l'AMMC est disponible, sans frais, au siège social de l'émetteur, auprès des établissements chargés de recueillir les demandes de souscription et à la bourse de valeur de Casablanca."

Section XII - RAPPORTS DE NOTATION DU CREDIT DU MAROC

MOODY'S INVESTORS SERVICE

CREDIT OPINION

14 June 2016

Update

Rate this Research >>

RATINGS

Credit du Maroc

Domicile	Morocco
Long Term Rating	Ba2
Type	LT Bank Deposits - Fgn Curr
Outlook	Stable

Please see the ratings section at the end of this report for more information. The ratings and outlook shown reflect information as of the publication date.

Contacts

Olivier Panis 9714-237-9533
VP-Senior Credit Officer
olivier.panis@moody's.com

Constantinos 357-2569-3009
Kypreos
VP-Sr Credit Officer
constantinos.kypreos@moody's.com

Alexios Philippides 357-2569-3031
AVP-Analyst
alexios.philippides@moody's.com

Jean-Francois 44-20-7772-5653
Tremblay
Associate Managing Director
jean-francois.tremblay@moody's.com

Sean Marion 44-20-7772-1056
Managing Director - Financial Institutions
sean.marion@moody's.com

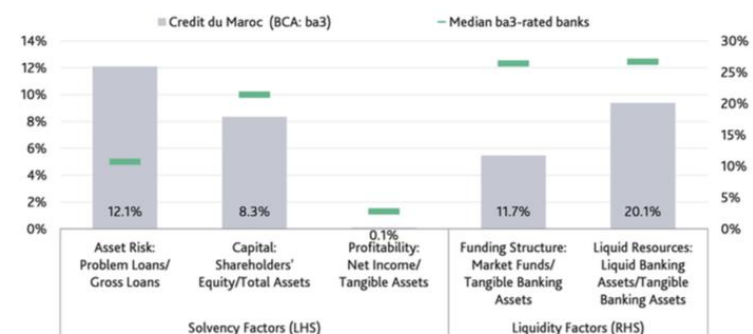
Credit du Maroc

Summary Rating Rationale

The Ba1/NP local deposit ratings of Crédit du Maroc (CdM) currently incorporate two notches of uplift from the bank's ba3 baseline credit assessment (BCA), based on our assessment of a high likelihood of affiliate support in the event of need, from its French parent bank – Crédit Agricole S.A. (CASA, deposits A2 positive, BCA ba1). Although we also assume a very high probability of government support, CdM's ratings do not receive any further uplift. Furthermore, Moody's has assigned a Counterparty Risk Assessment (CR Assessment) of Baa3(cr)/P-3(cr).

CdM's standalone ba3 BCA is driven by (1) weak profitability metrics in recent years, although we expect pressures to ease after the bank reorganized its commercial activities and increased its provisioning effort; (2) our expectation that CdM's asset quality will improve in the medium term, despite the recent deterioration; (3) the bank's moderate capital buffer; and (4) its stable deposit base that supports its funding profile.

Exhibit 1



Source: Moody's Financial Metrics

Credit Strengths

- » Moderate- Macro Profile supports the bank's rating
- » Moderate capitalisation in light of relatively modest provisioning coverage and high - albeit decreasing - credit concentrations
- » Funding profile underpinned by a stable deposit base
- » High likelihood of parental support (in case of need)

Credit Challenges

Weak profitability metrics, but pressures expected to ease

Weak asset quality metrics, but we expect an improvement over the next 12-18 months

Rating Outlook

CdM's ratings carry a stable outlook in line with the stable operating conditions and outlook on the sovereign rating.

Factors that Could Lead to an Upgrade

Upwards pressure on CdM's ratings could develop following (1) a significant strengthening of CdM's capital buffers; (2) a reduction in single-name concentrations; and (3) material improvements in the domestic operating environment, notably existing competitiveness challenges that constrain economic growth potential.

Factors that Could Lead to a Downgrade

Downward pressure on CdM's ratings could develop following (1) a deterioration in the operating environment, leading to an acceleration in non-performing loan (NPL) formation, which would erode the bank's profitability and capital; (2) intensifying liquidity pressures; or (3) a weakening in the capacity of CdM's parent bank to provide support.

Key Indicators

Exhibit 2

Credit du Maroc (Consolidated Financials) [1]

	12-15 ²	12-14 ²	12-13 ²	12-12 ²	12-11 ²	Avg.
Total Assets (MAD million)	51383.6	49061.9	50247.6	47799.5	46876.4	2.3 ³
Total Assets (USD million)	5181.8	5413.4	6156.2	5650.2	5469.0	-1.3 ³
Tangible Common Equity (MAD million)	4110.1	4164.5	4044.9	3453.6	3173.5	6.7 ³
Tangible Common Equity (USD million)	414.5	459.5	495.6	408.2	370.2	2.9 ³
Problem Loans / Gross Loans (%)	12.1	12.3	10.3	8.4	8.3	10.3 ⁴
Problem Loans / (Tangible Common Equity + Loan Loss Reserve) (%)	63.7	63.5	59.2	53.7	57.4	59.5 ⁴
Net Interest Margin (%)	3.3	3.3	3.3	3.6	3.8	3.5 ⁴
Net Income / Tangible Assets (%)	0.1	0.5	0.6	0.7	0.7	0.5 ⁴
Cost / Income Ratio (%)	58.8	54.5	54.2	50.9	49.6	53.6 ⁴
Market Funds / Tangible Banking Assets (%)	11.7	10.7	13.5	16.4	15.8	13.6 ⁴
Liquid Banking Assets / Tangible Banking Assets (%)	20.1	22.7	22.8	21.8	21.2	21.7 ⁴
Gross loans / Due to customers (%)	105.7	103.5	107.9	112.6	111.3	108.2 ⁴

[1] All figures and ratios are adjusted using Moody's standard adjustments [2] Basel II; IFRS [3] Compound Annual Growth Rate based on IFRS reporting periods [4] IFRS reporting periods have been used for average calculation

Source: Moody's Financial Metrics

This publication does not announce a credit rating action. For any credit ratings referenced in this publication, please see the ratings tab on the issuer/entity page on www.moody's.com for the most updated credit rating action information and rating history.

Detailed Rating Considerations

CdM's RATINGS ARE SUPPORTED BY ITS MODERATE- MACRO PROFILE

CdM operates in Morocco and benefits from the country's relatively strong and sustained growth over the past several years; its industrial policy agenda that supports the development of higher-value-added exporting sectors; the coherent and sound economic policies and a high degree of political stability and the country's limited susceptibility to external risks. Nonetheless, operating conditions are also impacted by Morocco's significant structural rigidities in terms of purchasing power, unemployment and competitiveness.

Our view of Moroccan banks' operating environment also incorporates (1) the historical volatility of credit growth in the country, underpinned by volatile agricultural output and the dependence of exporting industries on European economic growth, and (2) banks' increasing exposure to higher risk Sub-Saharan Africa regions. These risks are somewhat mitigated by the gradual strengthening of bank supervision and macroprudential regulation in Morocco under the recently adopted banking law in 2014. Moroccan banks benefit from relatively stable funding, consisting primarily of customer deposits.

WEAK PROFITABILITY METRICS BUT PRESSURES EXPECTED TO EASE

CdM's profitability metrics have deteriorated in recent years. As of December 2015, the pre-provision income-to-average total assets ratio stood at 1.8%, with the net income-to-average assets ratio at 0.15% (December 2011: 2.3% and 0.7%, respectively). In 2015, net income amounted to MAD 81.8 million (\$ 8.5 million), a yearly decline of 65.5% which follows a 15% and 20% profit reduction in 2014 and 2013, respectively.

Whilst prior to 2014 the pressure on the bank's profitability was underpinned by the impact of higher interest rates and the relative increase in term deposits on the cost of resources, since 2014 the bank maintained a stable net interest margin at around 3.3%, supported by the focus on relatively low-cost sources of funding such as savings and current accounts although the bank increased the level of term deposits in 2015. However, the profitability of the bank in 2014 and 2015 was impacted by a slow-down of the lending activity (gross loans reduced by 3.5% in 2014) in a context of a complete reorganization of the sales and product teams, designed to improve the commercial efficiency and the customer service. Although the bank reinitiated gradually lending growth in 2015 (+5.5%), positive associated effects on profitability are expected in 2016. Despite the stabilization of the operating environment, the bank continued to maintain a relatively high provisioning effort (loan loss provisions consumed 70% and 60% of pre-provision income in 2015 and 2014 respectively). Finally, the reduction in the bank's profits also reflected (1) a 27% drop in market activity revenues in line with the rest of the market in a context of unchanged interest rates in 2015 and (2) a one-off tax adjustment that we don't expect to see recurring.

Over the next 12 to 18 months, we expect profitability to remain weak but pressures to ease as we estimate that (1) the reorganization exercise will provide the bank with higher and more stable revenue generation, benefiting profitability metrics (net income to tangible assets is estimated at 0.5% as of March 2016); (2) the cost efficiency of the bank (cost-income ratio of 58% as of 2015) to improve with a number of identified strategic actions aiming at reducing cost of operations; (3) the cost of risk has likely reached a peak in 2015 with provisioning having increased at a higher pace (+7%) than problem loans (+5.1%) during 2014-2015 and (4) the falling interest rates in 2016 will boost market activity revenues.

CdM's earnings generating capacity is, however, supported by its well-established domestic franchise, both in corporate and retail banking. CdM is Morocco's sixth-largest bank, with approximately 5% of total banking assets in a concentrated banking system, where the three largest banks account for around two thirds of system loans. In recent years, CdM has focused on growing its retail franchise – particularly mortgages – and invested in its branch network and staff. The bank leverages its network of 346 branches to source inexpensive current and savings deposits resulting in strong net interest margin. As of December 2015, current and saving accounts represented 82% of total client deposits (at the same level as of December 2014).

CdM also benefits from CASA's strong brand name and customer referrals, including the use of CASA's network in France to attract business from Morocco's expatriate community. From an operating perspective, the French group is also making available its experience in specialised business lines such as investment banking, consumer finance, insurance, factoring and more sophisticated

treasury products. We also view positively the integration of CdM's risk and financing governance within CASA's framework, which provides a solid control framework in line with the development of international norms.

WEAK ASSET QUALITY METRICS, BUT WE EXPECT AN IMPROVEMENT OVER THE NEXT 12 TO 18 MONTHS

CdM's asset-quality metrics have steadily deteriorated over recent years. As of December 2015, NPLs accounted for 12.2% of total loans (December 2014: 12.3%), well above the estimated system average of 7.2% in 2015. In line with previous year, the year-on-year growth in the volume of NPLs was mainly driven by an increase in the volume of corporate NPLs due to the classification of some large legacy corporate loans in the agriculture and real estate sectors in particular.

A strong agricultural season in 2015 boosted Morocco's real GDP growth to 4.4%. For 2016, the expected below average agricultural season due to droughts will lead to a reversal in the primary growth contribution and thus expect overall real GDP growth to slowdown at 2.5% in 2016 before picking back-up to 4.5% in 2017. Morocco's economy will continue to be affected by volatile primary sector's output and the weak, albeit improving, European growth (the EU attracts 60% of Morocco's exports). However solid FDI inflows and the encouraging results of the National Industrial Growth Plan on the country's industrial growth should be supporting, among other factors, a higher economic expansion. Our macro-economic forecasts, combined with the conservative provisioning approach applied by the bank in the last two years on the corporate and SME portfolios (NPL coverage at 74% as of December 2015 is among the highest in the market and in line with global peers with a ba3 BCA), and the increasing focus on retail lending activities (around 40% of gross loans as of December 2015) should stabilise CdM's asset quality metrics in the medium term (next 12 to 18 months).

MODERATE CAPITALISATION IN LIGHT OF RELATIVELY MODEST PROVISIONING COVERAGE AND HIGH - ALBEIT DECREASING - CREDIT CONCENTRATIONS

As at December 2015, CdM's reported Tier 1 and Capital Adequacy ratios increased respectively to 10.7% and 13.6% (December 2013: 9.3% and 13.2%) mainly resulting from the capital increases that occurred in 2013 and 2014, the majority of which through conversion of share dividends, and bringing the Tier 1 capital on a consolidated basis to MAD 4.1 billion as of December 2015 (year-end 2012: MAD 3.5 billion). In light of the low profitability performance of the bank in 2015 constrained by high provisioning efforts, capital increase was modest. However we still believe the bank's main shareholder (Credit Agricole S.A. ba1 BCA/ A2 long term rating) will continue supporting its growth and increase in market share. The bank's reported Tier 1 ratio (in accordance with central bank requirements which allow for 0% risk weighting of Moroccan government bonds) stood well above the 9% regulatory minimum implemented in 2013 and compared well with the estimated system average of 11.6% as of December 2014. We consider these levels to be moderate, in light of the 12.1% median Tier 1 ratio for global peers with a BCA of ba3, and the high single-name client concentrations (2.6x Tier 1 capital), which – although decreasing - render the bank vulnerable to event risk in case a large borrower defaults. The bank increased in recent years its provisioning efforts with loan loss reserves reaching 74% of NPLs as of December 2015 (68.9% in 2014), exceeding the 65% Moroccan system average and now in line with global peers with a BCA of ba3. However the bank's problem loans continue to represent a very high, albeit decreasing, proportion of its loss absorption buffers, at around 62% of its shareholders' equity and loan loss reserves as of December 2015, which is partly mitigated by a high level of collateralization of corporate NPLs which reduces the loss expectations on the loan portfolio.

We expect the bank's capital ratios to remain broadly stable over the next 12 to 18 months as credit growth will be marginal in a context of low Moroccan credit growth. Whilst persisting pressure on asset quality and profitability represent a downside risk to capitalisation, we also note the bank's consistent efforts to reduce its risk concentration, with top 10 credits representing around 19% of total credits in 2015 versus 35% in 2010, which, combined with the active provisioning of the large corporate segment in 2013-2015, should mitigate that risk.

FUNDING PROFILE UNDERPINNED BY A STABLE DEPOSIT BASE

CdM is predominantly deposit funded, with customer deposits accounting for 75% of assets as of December 2015. The bank maintains a relatively solid and stable funding structure, with current and saving accounts representing around 82% of total deposits as of December 2015 (versus 67% on average in Morocco) and the top 20 depositors representing only 6.1% of total deposits during the same period. Despite tightening liquidity in the Moroccan banking system, CdM grew its current account and savings account deposit

base by 4% in 2015 (2.5% in 2014), primarily from retail depositors, although increasing its higher cost term deposits by 1.3% during the same period.

With the pick up in lending activity of 6.1% in 2015 (-3.5% in 2014) growing faster than the capture of new deposits (+4% in H1 2015) the gross loans-to-deposit ratio to increased to 105.7% as of December 2015 (December 2014: 103.5%). Market funding remained limited, and accounted for 11.7% of tangible banking assets (10.7% as of December 2014). We expect the bank's funding profile to remain broadly stable over the next 12-18 months, despite the intensifying competition for deposits in the Moroccan market.

CdM's liquidity buffers remain robust, with the liquid assets-to-total assets ratio at 20.1% as of December 2015 (December 2014: 22.7%). As a result of its integration within the CASA group, CdM's Basel III Liquidity Coverage Ratio is already in line with the group definition and exceeds (by a significant margin) the 100% ratio that will be required in Morocco by 2019.

SOURCE OF FACTS AND FIGURES CITED IN THIS REPORT

Unless noted otherwise, we have sourced data relating to system-wide trends and market shares from the central bank. Bank specific figures originate from banks' reports and Moody's Banking Financial Metrics. All figures are based on our own chart of account and may be adjusted for analytical purposes. Please refer to the document: "Financial Statement Adjustments in the Analysis of Financial Institutions" (https://www.moody.com/researchdocumentcontentpage.aspx?docid=PBC_187419) published on 12 February 2016.

Notching Considerations

AFFILIATE SUPPORT

CdM's deposit ratings incorporate two notches of parental support uplift, reflecting CASA's long track record of operational support to CdM, its 78.7% controlling stake and continued reinvestment in the bank.

GOVERNMENT SUPPORT

We assess the probability of systemic support to CdM to be very high. This assessment is based on the bank's importance to the economy and the payment system as the sixth-largest bank in Morocco with a deposit market share of around 5% and a key lender to domestic businesses. Nevertheless, since the systemic support provider is at Ba1 rating level, CdM's deposit ratings do not receive any additional government support uplift.

CR ASSESSMENT

CR Assessments are opinions of how counterparty obligations are likely to be treated if a bank fails and are distinct from debt and deposit ratings in that they (1) consider only the risk of default rather than both the likelihood of default and the expected financial loss suffered in the event of default and (2) apply to counterparty obligations and contractual commitments rather than debt or deposit instruments. The CR assessment is an opinion of the counterparty risk related to a bank's covered bonds, contractual performance obligations (servicing), derivatives (e.g., swaps), letters of credit, guarantees and liquidity facilities.

The CR Assessment is positioned at Baa3(cr). The CR Assessment, prior to government support, is positioned one notch above the Adjusted BCA of ba1 and therefore above deposit ratings, reflecting our view that its probability of default is lower than that of deposits. We believe senior obligations represented by the CRA will be more likely preserved in order to limit contagion, minimize losses and avoid disruption of critical functions.

About Moody's Bank Scorecard

Our Scorecard is designed to capture, express and explain in summary form our Rating Committee's judgment. When read in conjunction with our research, a fulsome presentation of our judgment is expressed. As a result, the output of our Scorecard may materially differ from that suggested by raw data alone (though it has been calibrated to avoid the frequent need for strong divergence). The Scorecard output and the individual scores are discussed in rating committees and may be adjusted up or down to reflect conditions specific to each rated entity.

Rating Methodology and Scorecard Factors

Exhibit 3

Credit du Maroc
Macro Factors
Weighted Macro Profile **Moderate -** **100%**
Financial Profile

Factor	Historic Ratio	Macro Adjusted Score	Credit Trend	Assigned Score	Key driver #1	Key driver #2
Solvency						
Asset Risk						
Problem Loans / Gross Loans	12.1%	b3	← →	b3	Single name concentration	Expected trend
Capital						
TCE / RWA	--	--	--	ba3	--	--
Profitability						
Net Income / Tangible Assets	0.1%	b3	↑ ↑	b1	Expected trend	Loan loss charge coverage
Combined Solvency Score		b2		b1		
Liquidity						
Funding Structure						
Market Funds / Tangible Banking Assets	11.7%	baa3	← →	baa3	Deposit quality	Expected trend
Liquid Resources						
Liquid Banking Assets / Tangible Banking Assets	20.1%	ba2	← →	ba2	Expected trend	
Combined Liquidity Score		ba1		ba1		
Financial Profile				ba3		
Business Diversification				0		
Opacity and Complexity				0		
Corporate Behavior				0		
Total Qualitative Adjustments				0		
Sovereign or Affiliate constraint:				Ba1		
Scorecard Calculated BCA range				ba2-b1		
Assigned BCA				ba3		
Affiliate Support notching				2		
Adjusted BCA				ba1		

Instrument Class	Loss Given Failure notching	Additional notching	Preliminary Rating Assessment	Government Support notching	Local Currency rating	Foreign Currency rating
Counterparty Risk Assessment	1	0	baa3 (cr)	0	Baa3 (cr)	--
Deposits	0	0	ba1	0	Ba1	Ba2

Source: Moody's Financial Metrics

Ratings

Exhibit 4

Category **Moody's Rating**
CREDIT DU MAROC

Outlook	Stable
Bank Deposits -Fgn Curr	Ba2/NP
Bank Deposits -Dom Curr	Ba1/NP
Baseline Credit Assessment	ba3
Adjusted Baseline Credit Assessment	ba1
Counterparty Risk Assessment	Baa3(cr)/P-3(cr)

Source: Moody's Investors Service

© 2016 Moody's Corporation, Moody's Investors Service, Inc., Moody's Analytics, Inc. and/or their licensors and affiliates (collectively, "MOODY'S"). All rights reserved.

CREDIT RATINGS ISSUED BY MOODY'S INVESTORS SERVICE, INC. AND ITS RATINGS AFFILIATES ("MIS") ARE MOODY'S CURRENT OPINIONS OF THE RELATIVE FUTURE CREDIT RISK OF ENTITIES, CREDIT COMMITMENTS, OR DEBT OR DEBT-LIKE SECURITIES, AND CREDIT RATINGS AND RESEARCH PUBLICATIONS PUBLISHED BY MOODY'S ("MOODY'S PUBLICATIONS") MAY INCLUDE MOODY'S CURRENT OPINIONS OF THE RELATIVE FUTURE CREDIT RISK OF ENTITIES, CREDIT COMMITMENTS, OR DEBT OR DEBT-LIKE SECURITIES. MOODY'S DEFINES CREDIT RISK AS THE RISK THAT AN ENTITY MAY NOT MEET ITS CONTRACTUAL, FINANCIAL OBLIGATIONS AS THEY COME DUE AND ANY ESTIMATED FINANCIAL LOSS IN THE EVENT OF DEFAULT. CREDIT RATINGS DO NOT ADDRESS ANY OTHER RISK, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO: LIQUIDITY RISK, MARKET VALUE RISK, OR PRICE VOLATILITY. CREDIT RATINGS AND MOODY'S OPINIONS INCLUDED IN MOODY'S PUBLICATIONS ARE NOT STATEMENTS OF CURRENT OR HISTORICAL FACT. MOODY'S PUBLICATIONS MAY ALSO INCLUDE QUANTITATIVE MODEL-BASED ESTIMATES OF CREDIT RISK AND RELATED OPINIONS OR COMMENTARY PUBLISHED BY MOODY'S ANALYTICS, INC. CREDIT RATINGS AND MOODY'S PUBLICATIONS DO NOT CONSTITUTE OR PROVIDE INVESTMENT OR FINANCIAL ADVICE, AND CREDIT RATINGS AND MOODY'S PUBLICATIONS ARE NOT AND DO NOT PROVIDE RECOMMENDATIONS TO PURCHASE, SELL, OR HOLD PARTICULAR SECURITIES. NEITHER CREDIT RATINGS NOR MOODY'S PUBLICATIONS COMMENT ON THE SUITABILITY OF AN INVESTMENT FOR ANY PARTICULAR INVESTOR. MOODY'S ISSUES ITS CREDIT RATINGS AND PUBLISHES MOODY'S PUBLICATIONS WITH THE EXPECTATION AND UNDERSTANDING THAT EACH INVESTOR WILL, WITH DUE CARE, MAKE ITS OWN STUDY AND EVALUATION OF EACH SECURITY THAT IS UNDER CONSIDERATION FOR PURCHASE, HOLDING, OR SALE.

MOODY'S CREDIT RATINGS AND MOODY'S PUBLICATIONS ARE NOT INTENDED FOR USE BY RETAIL INVESTORS AND IT WOULD BE RECKLESS AND INAPPROPRIATE FOR RETAIL INVESTORS TO USE MOODY'S CREDIT RATINGS OR MOODY'S PUBLICATIONS WHEN MAKING AN INVESTMENT DECISION. IF IN DOUBT YOU SHOULD CONTACT YOUR FINANCIAL OR OTHER PROFESSIONAL ADVISER. ALL INFORMATION CONTAINED HEREIN IS PROTECTED BY LAW, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO, COPYRIGHT LAW, AND NONE OF SUCH INFORMATION MAY BE COPIED OR OTHERWISE REPRODUCED, REPACKAGED, FURTHER TRANSMITTED, TRANSFERRED, DISSEMINATED, REDISTRIBUTED OR RESOLD, OR STORED FOR SUBSEQUENT USE FOR ANY SUCH PURPOSE, IN WHOLE OR IN PART, IN ANY FORM OR MANNER OR BY ANY MEANS WHATSOEVER, BY ANY PERSON WITHOUT MOODY'S PRIOR WRITTEN CONSENT.

All information contained herein is obtained by MOODY'S from sources believed by it to be accurate and reliable. Because of the possibility of human or mechanical error as well as other factors, however, all information contained herein is provided "AS IS" without warranty of any kind. MOODY'S adopts all necessary measures so that the information it uses in assigning a credit rating is of sufficient quality and from sources MOODY'S considers to be reliable including, when appropriate, independent third-party sources. However, MOODY'S is not an auditor and cannot in every instance independently verify or validate information received in the rating process or in preparing the Moody's Publications.

To the extent permitted by law, MOODY'S and its directors, officers, employees, agents, representatives, licensors and suppliers disclaim liability to any person or entity for any indirect, special, consequential, or incidental losses or damages whatsoever arising from or in connection with the information contained herein or the use of or inability to use any such information, even if MOODY'S or any of its directors, officers, employees, agents, representatives, licensors or suppliers is advised in advance of the possibility of such losses or damages, including but not limited to: (a) any loss of present or prospective profits or (b) any loss or damage arising where the relevant financial instrument is not the subject of a particular credit rating assigned by MOODY'S.

To the extent permitted by law, MOODY'S and its directors, officers, employees, agents, representatives, licensors and suppliers disclaim liability for any direct or compensatory losses or damages caused to any person or entity, including but not limited to by any negligence (but excluding fraud, willful misconduct or any other type of liability that, for the avoidance of doubt, by law cannot be excluded) on the part of, or any contingency within or beyond the control of, MOODY'S or any of its directors, officers, employees, agents, representatives, licensors or suppliers, arising from or in connection with the information contained herein or the use of or inability to use any such information.

NO WARRANTY, EXPRESS OR IMPLIED, AS TO THE ACCURACY, TIMELINESS, COMPLETENESS, MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PARTICULAR PURPOSE OF ANY SUCH RATING OR OTHER OPINION OR INFORMATION IS GIVEN OR MADE BY MOODY'S IN ANY FORM OR MANNER WHATSOEVER.

Moody's Investors Service, Inc., a wholly-owned credit rating agency subsidiary of Moody's Corporation ("MCO"), hereby discloses that most issuers of debt securities (including corporate and municipal bonds, debentures, notes and commercial paper) and preferred stock rated by Moody's Investors Service, Inc. have, prior to assignment of any rating, agreed to pay to Moody's Investors Service, Inc. for appraisal and rating services rendered by it fees ranging from \$1,500 to approximately \$2,500,000. MCO and MIS also maintain policies and procedures to address the independence of MIS's ratings and rating processes. Information regarding certain affiliations that may exist between directors of MCO and rated entities, and between entities who hold ratings from MIS and have also publicly reported to the SEC an ownership interest in MCO of more than 5%, is posted annually at www.moody's.com under the heading "Investor Relations — Corporate Governance — Director and Shareholder Affiliation Policy."

Additional terms for Australia only: Any publication into Australia of this document is pursuant to the Australian Financial Services License of MOODY'S affiliate, Moody's Investors Service Pty Limited ABN 61 003 399 657 AFSL 336969 and/or Moody's Analytics Australia Pty Ltd ABN 94 105 136 972 AFSL 383569 (as applicable). This document is intended to be provided only to "wholesale clients" within the meaning of section 761G of the Corporations Act 2001. By continuing to access this document from within Australia, you represent to MOODY'S that you are, or are accessing the document as a representative of, a "wholesale client" and that neither you nor the entity you represent will directly or indirectly disseminate this document or its contents to "retail clients" within the meaning of section 761G of the Corporations Act 2001. MOODY'S credit rating is an opinion as to the creditworthiness of a debt obligation of the issuer, not on the equity securities of the issuer or any form of security that is available to retail investors. It would be reckless and inappropriate for retail investors to use MOODY'S credit ratings or publications when making an investment decision. If in doubt you should contact your financial or other professional adviser.

Additional terms for Japan only: Moody's Japan K.K. ("MJKK") is a wholly-owned credit rating agency subsidiary of Moody's Group Japan G.K., which is wholly-owned by Moody's Overseas Holdings Inc., a wholly-owned subsidiary of MCO. Moody's SF Japan K.K. ("MSFJ") is a wholly-owned credit rating agency subsidiary of MJKK. MSFJ is not a Nationally Recognized Statistical Rating Organization ("NRSRO"). Therefore, credit ratings assigned by MSFJ are Non-NRSRO Credit Ratings. Non-NRSRO Credit Ratings are assigned by an entity that is not a NRSRO and, consequently, the rated obligation will not qualify for certain types of treatment under U.S. laws. MJKK and MSFJ are credit rating agencies registered with the Japan Financial Services Agency and their registration numbers are FSA Commissioner (Ratings) No. 2 and 3 respectively.

MJKK or MSFJ (as applicable) hereby disclose that most issuers of debt securities (including corporate and municipal bonds, debentures, notes and commercial paper) and preferred stock rated by MJKK or MSFJ (as applicable) have, prior to assignment of any rating, agreed to pay to MJKK or MSFJ (as applicable) for appraisal and rating services rendered by it fees ranging from JPY200,000 to approximately JPY350,000,000.

MJKK and MSFJ also maintain policies and procedures to address Japanese regulatory requirements.

REPORT NUMBER 1030977

**MOODY'S
INVESTORS SERVICE**
Credit Opinion : Crédit du Maroc
Global Credit Research - 17 Jun 2015
Casablanca, Morocco
Ratings

Category	Moody's Rating
Outlook	Stable
Bank Deposits -Fgn Curr	Ba2/NP
Bank Deposits -Dom Curr	Ba1/NP
Baseline Credit Assessment	ba3
Adjusted Baseline Credit Assessment	ba1

Contacts

Analyst	Phone
Alexios Philippides/Limassol	357.25.586.586
Olivier Panis/Dubai	9714.237.9533
Constantinos Kypreos/Limassol	357.25.586.586
Sean Marion/London	44.20.7772.5454

Crédit du Maroc (Consolidated Financials) [1]

	[2]12-14	[2]12-13	[2]12-12	[2]12-11	[2]12-10	Avg.
Total Assets (MAD million)	49,061.9	50,247.6	47,799.5	46,876.4	44,722.3	[3]2.3
Total Assets (USD million)	5,413.4	6,156.2	5,650.2	5,469.0	5,359.5	[3]0.3
Tangible Common Equity (MAD million)	4,164.5	4,044.9	3,453.6	3,173.5	2,908.8	[3]9.4
Tangible Common Equity (USD million)	459.5	495.6	408.2	370.2	348.6	[3]7.2
Problem Loans / Gross Loans (%)	12.3	10.3	8.4	8.3	7.6	[4]9.4
Problem Loans / (Tangible Common Equity + Loan Loss Reserve) (%)	63.5	59.2	53.7	57.4	56.8	[4]58.1
Net Interest Margin (%)	3.3	3.3	3.6	3.8	3.8	[4]3.6
Net Income / Tangible Assets (%)	0.5	0.6	0.7	0.7	0.8	[4]0.7
Cost / Income Ratio (%)	54.5	54.2	50.9	49.6	46.5	[4]51.2
Market Funds / Tangible Banking Assets (%)	10.7	13.5	16.4	15.8	13.6	[4]14.0
Liquid Banking Assets / Tangible Banking Assets (%)	22.7	22.8	21.8	21.2	22.1	[4]22.1
Gross Loans / Total Deposits (%)	103.5	107.9	112.6	111.3	103.8	[4]107.8

Source: Moody's

[1] All figures and ratios are adjusted using Moody's standard adjustments [2] Basel II; IFRS [3] Compound Annual Growth Rate based on IFRS reporting periods [4] IFRS reporting periods have been used for average calculation

Opinion
SUMMARY RATING RATIONALE

The Ba1/NP global local currency deposit rating of Credit du Maroc (CdM), currently incorporates two notches of uplift from the bank's ba3 baseline credit assessment (BCA), based on our assessment of a high likelihood of affiliate support in the event of need, from its French parent bank - Crédit Agricole S.A. (CASA, deposits A2 positive, BCA ba1). Although we also assume a very high probability of government support, CdM's ratings do not receive any uplift from government support. Furthermore, Moody's has assigned a Counterparty Risk Assessment (CR Assessment) of Baa3(cr)/P-3(cr).

CdM's standalone ba3 BCA is driven by (1) the recent deterioration of profitability metrics, despite being supported by the bank's long-established medium-sized franchise in Morocco, which is strengthened by the transfer of business expertise that CdM receives from CASA; (2) our expectation that CdM's asset quality will improve in the medium term, despite the recent deterioration; (3) the bank's modest capital buffer; and (4) its stable deposit base that supports its funding profile.

CdM's RATINGS ARE SUPPORTED BY ITS MODERATE- MACRO PROFILE

CdM operates in Morocco and benefits from the country's relatively strong and sustained growth over the past several years; its industrial policy agenda that supports the development of higher-value-added exporting sectors; the coherent and sound economic policies and a high degree of political stability and the country's limited susceptibility to external risks. Nonetheless, operating conditions are also impacted by Morocco's significant structural rigidities in terms of purchasing power, unemployment and competitiveness.

Our view of Moroccan banks' operating environment also incorporates (1) the historical volatility of credit growth in the country, underpinned by volatile agricultural output and the dependence of exporting industries on European economic growth, and (2) banks' increasing exposure to higher risk Sub-Saharan Africa regions. These risks are somewhat mitigated by the gradual strengthening of bank supervision and macroprudential regulation in Morocco, to be codified in an upcoming banking law. Moroccan banks benefit from relatively stable funding, consisting primarily of customer deposits.

Rating Drivers

- Moderate- Macro Profile supports the bank's rating
- Profitability metrics under pressure
- Weak asset quality metrics, but we expect an improvement over the next 12-18 months
- Moderate capitalisation in light of relatively modest provisioning coverage and high - albeit decreasing – credit concentrations
- Funding profile underpinned by a stable deposit base
- High likelihood of parental support (in case of need)

Rating Outlook

CdM's ratings carry a stable outlook in line with the stable operating conditions and outlook on the sovereign rating.

What Could Change the Rating - Up

Upwards pressure on CdM's ratings could develop following (1) a significant strengthening of CdM's capital buffers; (2) a reduction in single-name concentrations; and (3) material improvements in the domestic operating environment, notably existing competitiveness challenges that constrain economic growth potential.

What Could Change the Rating – Down

Downward pressure on CdM's ratings could develop following (1) a deterioration in the operating environment, leading to an acceleration in non-performing loan (NPL) formation, which would erode the bank's profitability and capital; (2) intensifying liquidity pressures; or (3) a weakening in the capacity of CdM's parent bank to provide support.

DETAILED RATING CONSIDERATIONS

PROFITABILITY METRICS UNDER PRESSURE

CdM's profitability metrics have deteriorated in recent years. As of December 2014, the pre-provision income-to-average total assets ratio stood at 1.96%, with the net income-to-average assets ratio at 0.48% (December 2011: 2.27% and 0.73%, respectively). For 2014, net income amounted to MAD 240 million (\$ 27 million), a year-on-year decline of 15% which follows a 20% profit reduction in 2013. This reduction was mainly caused in 2014 by a reduction in the lending activity in the context of a significant reorganization of the bank's operations combined with a higher cost of risk.

In 2014 the bank maintained a stable net interest margin at 3.3% supported by the focus on relatively low-cost sources of funding such as savings and current accounts and a reduction in term deposits. However, the profitability of the bank in 2014 was impacted by a slow-down of the lending activity (-3.5% gross loans) in a context of a complete reorganization of the sales and product teams, designed to improve commercial efficiency and customer service. Despite the stabilization of the operating environment, the bank also continued to increase its provisioning effort (+27%).

Over the next 12 to 18 months, we expect ongoing profitability pressures as a result of (1) limited lending opportunities in a constrained economic environment, which can weigh on the bank's revenue generation; and (2) some operating charges related to the implementation of the commercial reorganization of the bank. These pressures should be only partly mitigated by the expected stabilization of the cost of risk, the tight control on operating costs (the bank reported cost-to-income ratio improving to 52.8% as of December 2014 versus 54.2% as of December 2013) and the continuous growth in the higher margin retail segment.

CdM's earnings generating capacity is, however, supported by its well-established domestic franchise (incorporated in 1929), both in corporate and retail banking. CdM is Morocco's sixth-largest bank, with approximately 5% of total banking assets in a concentrated banking system, where the three largest banks account for around 65% of system loans. In recent years, CdM has focused on growing its retail franchise - particularly mortgages - and invested in its branch network and staff. The bank leverages its network of 353 branches to source inexpensive current and savings deposits resulting in strong net interest margin. As of December 2014, current and saving accounts represented 82% of total client deposits.

CdM also benefits from CASA's strong brand name and customer referrals, including the use of CASA's network in France to attract business from Morocco's expatriate community. From an operating perspective, the French group is also making available its experience in specialized business lines such as investment banking, consumer finance, insurance, factoring and more sophisticated treasury products. We also view positively the integration of CdM's risk and financing governance within CASA's framework, which provides a solid control framework in line with the development of international norms.

WEAK ASSET QUALITY METRICS, BUT WE EXPECT AN IMPROVEMENT OVER THE NEXT 12 TO 18 MONTHS

CdM's asset-quality metrics have steadily deteriorated over recent years. As of December 2014, NPLs accounted for 12.3% of total loans (December 2013: 10.3%), well above the estimated system average of 6.9% as of the same date. In line with previous year, the year-on-year growth in the volume of NPLs was mainly driven by an increase in the volume of corporate NPLs due to the classification of some large legacy corporate loans in agriculture and real estate in particular. The effect on the NPL ratio was also amplified by the reduction in the loan portfolio by 3.5% in 2014 in a context of reorganization of the commercial activities.

We forecast the Moroccan economy to grow by 4.5% in 2015, higher than the expected 2.4% growth in 2014. Morocco's economy will continue to be affected by volatile primary sector's output and the weak, albeit improving, European growth (the EU attracts 60% of Morocco's exports). However solid FDI inflows and the encouraging results of the National Industrial Growth Plan on the country's industrial growth should be supporting, among other factors, a higher economic expansion. Our macro-economic forecasts, combined with the conservative provisioning approach applied by the bank in the last two years on the corporate and SME portfolios, and the increasing focus on retail lending activities (42% of gross loans as of December 2014) should stabilise CdM's asset quality metrics in the medium term (next 12 to 18 months).

MODERATE CAPITALISATION IN LIGHT OF RELATIVELY MODEST PROVISIONING COVERAGE AND HIGH - ALBEIT DECREASING - CREDIT CONCENTRATIONS

As at December 2014, CdM's reported Tier1 and Capital Adequacy ratios increased respectively to 11.1% and 14.5% (December 2012: 9.3% and 13.2%) mainly resulting from the capital increases that occurred in 2013 and 2014, the majority of which through conversion of share dividends, and bringing the Tier 1 capital on a consolidated basis to MAD 4.1 billion as of year-end 2014 (year-end 2012: MAD 3.5 billion). The bank's reported Tier 1 ratio (in accordance with central bank requirements which allow for 0% risk weighting of Moroccan government bonds) stood well above the 9% regulatory minimum implemented in 2013 and compared well with the estimated system average of 11.4% as of June 2014. We consider these levels to be moderate, in light of (1) the 12.7% median Tier 1 ratio for global peers with a BCA of ba3; (2) the modest coverage of NPLs by loan loss reserves of 68.9% as of December 2014 which exceeds the 63% Moroccan system average but remains below global peers; and (3) the high

single-name client concentrations (2.6x Tier 1 capital), which - although decreasing - render the bank vulnerable to event risk in case a large borrower defaults. As a result, the bank's problem loans represent a very high proportion of its loss absorption buffers, at around 63% of its tangible common equity and loan loss reserves, which is partly mitigated by a high level of collateralization of corporate NPLs which reduces the loss expectations on the loan portfolio.

We expect the bank's capital ratios to remain broadly stable during 2015 as credit growth will be marginal because of a selective growth strategy. Whilst persisting pressure on asset quality and profitability represent a downside risk to capitalisation, we also note the bank's consistent efforts to reduce its risk concentration, with top 10 credits representing 20% of total credits in 2014 versus 35% in 2010, which, combined with the active provisioning of the large corporate segment in 2013 and 2014, should mitigate that risk.

FUNDING PROFILE UNDERPINNED BY A STABLE DEPOSIT BASE

CdM is predominantly deposit funded, with deposits accounting for 75% of assets as of December 2014. The bank maintains a relatively solid and stable funding structure, with current and saving accounts representing around 82% of total deposits as of December 2014 (versus 67% on average in Morocco) and the top 20 depositors representing only 6% of total deposits. Despite tightening liquidity in the Moroccan banking system, in a context of lending contraction CdM grew its current account and saving account deposit base by 1.4% and 5.2% in 2014, primarily from retail depositors, whilst reducing its higher cost term deposits by 10%, mainly from the corporate depositors.

Combined with a reduction of 3.5% in the loan book in 2014, the capture of new deposits (+0.5% in 2014) reduced the gross loans-to-deposit ratio to 103.5% as of December 2014 (December 2013: 107.8%). Market funding remained limited, and accounted for 10.7% of tangible banking assets (13.5% as of December 2013). We expect the bank's funding profile to remain broadly stable over the next 12-18 months, despite the intensifying competition for deposits in the Moroccan market.

CdM's liquidity buffers remain robust, with the liquid assets-to-total assets ratio at 22.7% as of December 2014 (December 2013: 22.8%). As a result of its integration within the CASA group, CdM's Basel III Liquidity Coverage Ratio is already in line with the group definition and exceeds (by a significant margin) the 100% ratio that will be required in Morocco by 2019.

SOURCE OF FACTS AND FIGURES CITED IN THIS REPORT

Unless noted otherwise, data related to system-wide trends is sourced from the central bank. Bank-specific figures originate from the bank's reports and Moody's Banking Financial Metrics. All figures are based on our own chart of account and may be adjusted for analytical purposes. Please refer to the document: "Financial Statement Adjustments in the Analysis of Financial Institutions"

(https://www.moody.com/researchdocumentcontentpage.aspx?docid=PBS_SF399114) published on 16 March 2015.

NOTCHING CONSIDERATIONS

AFFILIATE SUPPORT

CdM's deposit ratings incorporate two notches of parental support uplift, reflecting CASA's long track record of operational support to CdM, its 78.7% controlling stake and continued reinvestment in the bank.

GOVERNMENT SUPPORT

We assess the probability of systemic support to CdM to be very high. This assessment is based on the bank's importance to the economy and the payment system as the sixth-largest bank in Morocco with a deposit market share of around 5% and a key lender to domestic businesses. Nevertheless, since the systemic support provider is at a Ba1 rating level, CdM's deposit ratings do not receive any additional systemic support uplift.

CR ASSESSMENT

CR Assessments are opinions of how counterparty obligations are likely to be treated if a bank fails and are distinct from debt and deposit ratings in that they (1) consider only the risk of default rather than both the likelihood of default and the expected financial loss suffered in the event of default and (2) apply to counterparty obligations and contractual commitments rather than debt or deposit instruments. The CR assessment is an opinion of the

counterparty risk related to a bank's covered bonds, contractual performance obligations (servicing), derivatives (e.g., swaps), letters of credit, guarantees and liquidity facilities.

The CR Assessment is positioned at Baa3(cr). The CR Assessment, prior to government support, is positioned one notch above the Adjusted BCA of ba1 and therefore above deposit ratings, reflecting our view that its probability of default is lower than that of deposits. We believe senior obligations represented by the CRA will be more likely preserved in order to limit contagion, minimize losses and avoid disruption of critical functions. The CR Assessment does not benefit from systemic support, as the government's capacity to provide support is limited at its Ba1 rating.

About Moody's Bank Scorecard

Our Scorecard is designed to capture, express and explain in summary form our Rating Committee's judgment.

When read in conjunction with our research, a fulsome presentation of our judgment is expressed. As a result, the output of our Scorecard may materially differ from that suggested by raw data alone (though it has been calibrated to avoid the frequent need for strong divergence). The Scorecard output and the individual scores are discussed in rating committees and may be adjusted up or down to reflect conditions specific to each rated entity.

RATING FACTORS

Crédit du Maroc

Macro Factors						
Weighted Macro Profile		Moderate -				
Financial Profile						
Factor	Historic Ratio	Macro Adjusted Score	Credit Trend	Assigned Score	Key driver #1	Key driver #2
Solvency						
Asset Risk						
Problem Loans / Gross Loans	12.3%	b3	← →	b3	Single name concentration	Expected trend
Capital						
TCE / RWA	-	-	← →	ba3	Capital retention	Expected trend
Profitability						
Net Income / Tangible Assets	0.5%	b1	↑	b1	Earnings quality	Loan loss charge coverage
Combined Solvency Score		-		b1		
Liquidity						
Funding Structure						
Market Funds / Tangible Banking Assets	10.7%	baa3	← →	baa3	Deposit quality	Expected trend
Liquid Resources						
Liquid Banking Assets / Tangible Banking Assets	22.7%	ba2	← →	ba2	Expected trend	
Combined Liquidity Score		ba1		ba1		
Financial Profile				ba3		

Qualitative Adjustments	Adjustment
Business Diversification	0
Opacity and Complexity	0
Corporate Behavior	0
Total Qualitative Adjustments	0
Sovereign or Affiliate constraint	Ba1
Scorecard Calculated BCA range	ba2 - b1
Assigned BCA	ba3
Affiliate Support notching	2
Adjusted BCA	ba1

Instrument Class	Loss Given Failure notching	Additional notching	Preliminary Rating Assessment	Government Support notching	Local Currency rating	Foreign Currency rating
Deposits	0	0	ba1	0	Ba1	Ba2

This publication does not announce a credit rating action. For any credit ratings referenced in this publication, please see the ratings tab on the issuer/entity page on <http://www.moodys.com> for the most updated credit rating action information and rating history.

MOODY'S INVESTORS SERVICE

© 2015 Moody's Corporation, Moody's Investors Service, Inc., Moody's Analytics, Inc. and/or their licensors and affiliates (collectively, "MOODY'S"). All rights reserved.

CREDIT RATINGS ISSUED BY MOODY'S INVESTORS SERVICE, INC. AND ITS RATINGS AFFILIATES ("MIS") ARE MOODY'S CURRENT OPINIONS OF THE RELATIVE FUTURE CREDIT RISK OF ENTITIES, CREDIT COMMITMENTS, OR DEBT OR DEBT-LIKE SECURITIES, AND CREDIT RATINGS AND RESEARCH PUBLICATIONS PUBLISHED BY MOODY'S ("MOODY'S PUBLICATIONS") MAY INCLUDE MOODY'S CURRENT OPINIONS OF THE RELATIVE FUTURE CREDIT RISK OF ENTITIES, CREDIT COMMITMENTS, OR DEBT OR DEBT-LIKE SECURITIES. MOODY'S DEFINES CREDIT RISK AS THE RISK THAT AN ENTITY MAY NOT MEET ITS CONTRACTUAL, FINANCIAL OBLIGATIONS AS THEY COME DUE AND ANY ESTIMATED FINANCIAL LOSS IN THE EVENT OF DEFAULT. CREDIT RATINGS DO NOT ADDRESS ANY OTHER RISK, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO: LIQUIDITY RISK, MARKET VALUE RISK, OR PRICE VOLATILITY. CREDIT RATINGS AND MOODY'S OPINIONS INCLUDED IN MOODY'S PUBLICATIONS ARE NOT STATEMENTS OF CURRENT OR HISTORICAL FACT. MOODY'S PUBLICATIONS MAY ALSO INCLUDE QUANTITATIVE MODEL-BASED ESTIMATES OF CREDIT RISK AND RELATED OPINIONS OR COMMENTARY PUBLISHED BY MOODY'S ANALYTICS, INC. CREDIT RATINGS AND MOODY'S PUBLICATIONS DO NOT CONSTITUTE OR PROVIDE INVESTMENT OR FINANCIAL ADVICE, AND CREDIT RATINGS AND MOODY'S PUBLICATIONS ARE NOT AND DO NOT PROVIDE RECOMMENDATIONS TO PURCHASE, SELL, OR HOLD PARTICULAR SECURITIES. NEITHER CREDIT RATINGS NOR MOODY'S PUBLICATIONS COMMENT ON THE SUITABILITY OF AN INVESTMENT FOR ANY PARTICULAR INVESTOR. MOODY'S ISSUES ITS CREDIT RATINGS AND PUBLISHES MOODY'S PUBLICATIONS WITH THE EXPECTATION AND UNDERSTANDING THAT EACH INVESTOR WILL, WITH DUE CARE, MAKE ITS OWN STUDY AND EVALUATION OF EACH SECURITY THAT IS UNDER CONSIDERATION FOR PURCHASE, HOLDING, OR SALE.

**MOODY'S
INVESTORS SERVICE**
Opinion de crédit : Crédit du Maroc
Casablanca, Maroc
20 Janvier 2015
Notation

Catégorie	Notation Moody's
Perspective	Stable
Dépôts bancaires -Devise étrangère	Ba2/NP
Dépôts bancaires -Monnaie locale	Baa3/P-3
Solidité financière des banques (BFSR)	D-
Évaluation du risque de crédit intrinsèque (BCA)	(ba3)
Risque de crédit intrinsèque ajusté	
Evaluation de base du crédit ajustée	(ba1)

Contact

Analystes	Tél
Melina Skouridou, CFA/Limassol	357.25.586.586
Olivier Panis / Dubai	9714.237.9533
ConstantinosKypreos/Limassol	357.25.586.586
Sean Marion/Londres	44.20.7772.5454
Elena Ioannou/Limassol	357.25.586.586

Crédit du Maroc (Etats financiers consolidés) [1]

	[2]12-14	[2]12-13	[2]12-12	[2]12-11	[2]12-10	Moyenne
Total Actif (en millions de MAD)	50 454,4	50 247,6	47 799,5	46 876,4	44 722,3	[3]3,1
Total Actif (en millions d'USD)	6 160,8	6 156,2	5 650,2	5 469,0	5 359,5	[3]3,5
Actif corporel net attribuable aux actionnaires ordinaires (en millions de MAD)	3 953,2	4 044,9	3 453,6	3 173,5	2 908,8	[3]8,0
Actif corporel net attribuable aux actionnaires ordinaires (en millions d'USD)	482,7	495,6	408,2	370,2	348,6	[3]8,5
Marge nette d'intérêts (%)	3,3	3,3	3,6	3,8	3,8	[4]3,6
(Fonds de marché - Liquidités) / Total Actif (%)	-7,9	-6,3	-2,2	-2,1	-6,2	[4]-5,0
Dépôts de base /Encours brut moyen des prêts (%)	94,1	94,5	86,9	92,9	96,7	[4]95,8
Coefficient d'exploitation (%)	50,4	54,2	50,9	49,6	46,5	[4]50,3
Prêts douteux / Encours brut des prêts (%)	10,7	10,3	8,4	8,3	7,6	[4]9,1
Prêts douteux / (Fonds propres + Réserves pour créances douteuses) (%)	60,3	58,1	52,6	56,1	55,4	[4]56,5

Source : Moody's

[1] Tous les ratios sont ajustés à l'aide des ajustements standard de Moody's [2] Bâle II ; IFRS [3] Taux de croissance annuel composé, basé sur les exercices soumis aux IFRS [4] Les exercices soumis aux IFRS ont été utilisés pour le calcul de la moyenne

ELEMENTS RETENUS DANS LA NOTATION - SYNTHESE

Les notations intrinsèques de CdM (D-/ba3) tiennent essentiellement compte des éléments suivants : (1) un réseau de taille moyenne établi de longue date au Maroc, qui bénéficie d'un transfert de savoir-faire et de l'expertise de la société mère Crédit Agricole SA (CASA, France) ; (2) les résultats financiers de CdM, avec notamment une dégradation de la qualité des actifs et un faible matelas de fonds propres. La notation de dépôts bancaires en monnaie locale (*Global Local Currency* ou GLC) à long terme (Baa3) de CDM bénéficie de trois crans de rehaussement au titre de la notation ba3, issue de l'évaluation du risque de crédit intrinsèque (BCA) ; elle se fonde sur notre appréciation des possibilités de soutien de la part de la société mère (CASA, notée A2, perspective négative, D/ba2 négative) et du soutien systémique.

La notation des dépôts bancaires en devises de CdM (Ba2/Not Prime) est soumise au plafond souverain fixé par Moody's pour ces derniers.

Principaux facteurs de notation

- Réseau bien établi au Maroc et bénéfices que retire CdM du transfert d'expérience et du soutien de CASA
- Dégradation récente des indicateurs de qualité des actifs et de rentabilité, amélioration à prévoir dans les prochains 12 à 18 mois
- Capitalisation moyenne au regard de la couverture relativement réduite des réserves techniques et des risques élevés de concentration des crédits (bien qu'en baisse)
- Profil de financement favorable, soutenu par une base de dépôts stable
- Forte probabilité du soutien de la société mère et du soutien systémique (en cas de besoin)

Perspective de notation

Les notations intrinsèques de CdM sont assorties d'une perspective stable. Les notations des dépôts bancaires GLC de CdM sont affectées d'une perspective négative qui coïncide avec la perspective stable de la notation souveraine.

Facteurs susceptibles de faire évoluer la notation – à la hausse

La notation pourrait être revue à la hausse consécutivement à : (1) un renforcement notable des matelas de fonds propres de CdM ; (2) une réduction des risques de concentration reposant sur une seule signature et (3) une amélioration de l'environnement national dans lequel opère la banque, notamment les défis à relever en matière de compétitivité qui freinent le potentiel de croissance économique.

Facteurs susceptibles de faire évoluer la notation – à la baisse

Des pressions à la baisse pourraient apparaître suite (1) à une détérioration de l'environnement opérationnel entraînant une accélération des prêts non productifs, ce qui pèserait sur la rentabilité et les fonds propres de la banque ; (2) à l'accentuation des pressions sur la liquidité ; ou (3) à une diminution des capacités de soutien de la société mère de CdM.

DÉTAIL DES CRITÈRES PRIS EN COMPTE DANS LA NOTATION

Sauf indication contraire, les données relatives aux tendances générales à l'échelle du système bancaire proviennent de la Banque centrale. Les chiffres propres à la banque sont extraits des états financiers consolidés de la société et des données financières de Moody's sur le secteur bancaire.

UN RÉSEAU BIEN ÉTABLI AU MAROC QUI BÉNÉFICIE DE L'EXPÉRIENCE ET DU SOUTIEN DE CASA

CdM est doté d'un réseau domestique bien implanté (création dans les années 1920) proposant des services bancaires aux entreprises et aux particuliers. Sixième établissement de crédit du Maroc, CdM détient environ 5 % de l'actif bancaire total au sein d'un système bancaire concentré, les trois premières banques du pays se partageant plus de 60 % de l'encours total des prêts. Ces dernières années, CdM a centré ses efforts sur le développement de la banque de dépôts – en privilégiant notamment les prêts hypothécaires – et a investi dans l'expansion du réseau d'agences et les ressources humaines. La banque s'appuie sur son réseau de 343 succursales pour collecter des dépôts sur compte courant et livrets d'épargne à faible coût, générant ainsi une solide marge d'intérêts nette. En décembre 2013, les comptes courants et produits d'épargne bancaire représentaient environ 80 % du total des dépôts.

CdM bénéficie également du soutien de la marque CASA et de clients notamment issus de la communauté des expatriés marocains à travers le réseau CASA en France. Sur le plan opérationnel, le groupe français permet également à CdM de tirer parti de son expérience dans des métiers spécialisés comme la banque d'investissement, le crédit à la consommation, l'assurance, l'affacturage, ainsi que dans les produits de trésorerie plus complexes. De plus, Moody's considère favorablement l'intégration de la gouvernance des risques et du financement de CdM au sein de CASA, ce qui offre un solide cadre de contrôle conforme à l'évolution des normes internationales.

DES INDICATEURS REFLÉTANT UNE MAUVAISE QUALITÉ DES ACTIFS ENCORE APPELÉE À SE DÉGRADER

Au cours des dernières années, les indicateurs relatifs à la qualité des actifs de CdM se sont régulièrement détériorés, avec une progression du ratio des prêts non productifs sur l'encours brut des prêts de 8,44 % en décembre 2012 et 5,37 % en décembre 2009 à 10,28 % en décembre 2013, soit un niveau nettement supérieur à la moyenne estimée du secteur (5,9 %). La croissance en glissement annuel des créances douteuses s'explique principalement par un quasi-doublement des prêts non productifs aux entreprises en raison de la classification de certains prêts accordés à de grandes entreprises.

Nous tablons sur une croissance économique au Maroc de 3,4 % en 2014, en baisse par rapport à 2013 (4,3 %), en raison d'une normalisation de la production du secteur primaire (du fait d'une baisse des niveaux de précipitations enregistrés par rapport à 2013) qui freinera la croissance globale, malgré l'amélioration du potentiel de croissance du secteur non primaire. De plus, la faiblesse de la croissance européenne, bien qu'en légère progression, continuera de peser sur le Maroc du fait des liens commerciaux étroits qu'entretient le pays avec l'UE (qui absorbe 60 % des exportations marocaines). Aussi, bien que nous anticipions une amélioration des indicateurs de qualité des actifs de CdM et une diminution des créances douteuses à moyen terme, la qualité des actifs restera sous pression à court terme.

De même, les indicateurs de rentabilité de CdM se sont dégradés ces dernières années. Le ratio résultat avant provision sur actif total moyen a atteint 1,92 % en décembre 2013, avec un ratio résultat net sur actif moyen de 0,57 %, contre respectivement 2,14 % et 0,73 % en décembre 2012. Pour 2013, le résultat net s'est élevé à 284 millions de dirhams (35 millions USD), en baisse de 20 % en glissement annuel, du fait principalement de l'impact de la hausse des taux d'intérêt et de l'augmentation relative des dépôts à terme sur le coût des ressources ainsi que de la hausse des coûts du crédit.

Les indicateurs de rentabilité subiront une double pression dans les 12 à 18 prochains mois, à savoir : (1) des opportunités de prêt limitées dans un environnement économique difficile qui peut peser sur les résultats de la banque ; et (2) une pression sur les marges sur fond de vive concurrence pour les dépôts compte tenu des fortes contraintes de liquidité. Plusieurs facteurs contribueront à équilibrer ces pressions à moyen terme (12 à 18 prochains mois) : (1) une baisse des taux d'intérêt en 2014 ; (2) la stabilisation du coût du risque après les efforts de provisionnement exceptionnels consentis en 2013 ; (3) le strict contrôle des coûts d'exploitation qui ont baissé de 1 % en 2013 ; et (4) la croissance continue du segment des services aux particuliers. De ce fait, les indicateurs de rentabilité devraient, selon nous, demeurer faibles à court terme, mais s'améliorer sur le moyen terme.

FAIBLES CAPACITÉS D'ABSORPTION DES PERTES ET RENTABILITÉ MODÉRÉE

Le ratio des fonds propres sur l'actif de la banque est passé de 7,5 % en décembre 2012 à 8,3 % en décembre 2013, suite aux deux augmentations de capital réalisées en 2013 principalement par paiement du dividende en actions. Les fonds propres Tier 1 consolidés de la banque ont ainsi augmenté de 3,53 milliards de dirhams à 3,99 milliards de dirhams fin 2013. Le ratio Tier 1 déclaré par CdM (conformément aux exigences de la Banque centrale qui autorise une pondération des risques nulle des obligations de l'État marocain) a atteint 9,96 % (soit un niveau supérieur au taux minimum de 9 % en vigueur en 2013), contre 9,27 % en 2012. Ces niveaux sont faibles, selon nous, compte tenu de la couverture réduite des créances douteuses par les provisions pour pertes sur créances, qui est passée de 79,1 % en décembre 2012 à 69,8 % en décembre 2013, et des risques élevés de concentration reposant sur une seule signature (2,9 fois les fonds propres Tier 1), ce qui expose la banque à un risque exceptionnel en cas de défaillance d'un débiteur important.

En 2014, CdM devrait afficher des ratios de fonds propres globalement stables, la croissance du crédit devant être marginale en raison d'une stratégie de croissance plus sélective. Alors que la pression persistante sur la qualité des actifs et la rentabilité représente un risque de baisse de la capitalisation, nous avons également pris note des efforts permanents consentis par CdM pour réduire la concentration des risques. Les 10 premières lignes de crédit octroyées représentent 23 % du montant total des crédits accordés en 2013 (contre 35 % en 2010), ce qui, conjugué au provisionnement actif du segment des grandes entreprises en 2013, devrait contribuer à réduire ce risque.

PROFIL DE FINANCEMENT FAVORABLE, SOUTENU PAR UNE BASE DE DÉPÔTS STABLE

CdM est essentiellement financée par les dépôts, ceux-ci représentant 73 % de l'actif en décembre 2013. La banque présente une structure de financement relativement solide et stable : les comptes courants et produits d'épargne bancaire représentaient près de 80 % du montant total des dépôts collectés en décembre 2013 (contre 73 % en moyenne au Maroc), et les 20 plus grands déposants seulement 7 % de la collecte totale des dépôts. Malgré les fortes contraintes sur la liquidité supportées par le système bancaire marocain, CdM a élargi sa base de dépôts de 8 % en 2013 (3 % pour le système bancaire), portant ainsi sa part de marché des dépôts de 5,1 % en 2012 à 5,4 % en décembre 2013.

Conjuguée à une croissance plus modérée de 4 % du portefeuille des prêts en 2013, la collecte de nouveaux dépôts a pesé sur le ratio des prêts bruts sur dépôts, qui est ainsi passé de 112,6 % en décembre 2012 à 107,9 % en décembre 2013. Le financement par le marché est resté limité, ne représentant que 16 % de l'actif. Le profil de financement de CdM devrait, selon nous, rester globalement stable à moyen terme, et ce malgré une exacerbation de la concurrence dans ce domaine au Maroc.

Les coussins de liquidité constitués par CdM demeurent adéquats, avec un ratio des actifs liquides sur l'actif total de 22,8 % en décembre 2013, contre 21,7 % en décembre 2012. Suite à son intégration dans le groupe Crédit Agricole S.A., le ratio de couverture des besoins de liquidité Bâle III (Liquidity Coverage Ratio ou LCR) de CdM est déjà en ligne avec la définition du groupe et dépasse (de manière significative) le taux de 100 % qui sera exigé au Maroc en 2019.

Notation de dépôts bancaires en monnaie locale – Analyse de défaut conjoint (« Joint Default Analysis »)

La notation de dépôts bancaires en monnaie locale (Baa3) de CdM bénéficie de 3 crans de rehaussement, au titre de la notation ba3 issue de l'évaluation du risque de crédit intrinsèque. Elle repose sur notre évaluation des possibilités de soutien de la part de la société mère (CASA) comme du soutien systémique, soit respectivement deux crans et un cran. CASA apporte en effet depuis longtemps un soutien opérationnel à CdM. Le groupe détient une participation majoritaire de 78,56 % dans CdM et réinvestit en permanence dans le capital de cette dernière.

La notation des dépôts bancaires de CdM intègre également un cran au titre d'un éventuel soutien systémique, compte tenu de son importance pour l'économie et le système des paiements, CdM étant la sixième banque du Maroc avec 5,4 % des dépôts du secteur bancaire (les dépôts auprès des particuliers représentant 6,5 % de part de marché) et un financier clé des entreprises du pays.

Notation des dépôts bancaires en devises

La notation de dépôts bancaires en devises de CdM (Ba2/Not Prime) est soumise au plafond souverain fixé par Moody's pour ces derniers.

NOTATIONS MOODY'S RELATIVES AU SECTEUR BANCAIRE

Notations BFSR de solidité financière des banques (« Bank Financial Strength Ratings » ou BFSR)

La notation de solidité financière d'une banque attribuée par Moody's représente l'opinion de Moody's sur la sécurité et la santé intrinsèques d'une banque et, en tant que telle, exclut certains risques de crédit et éléments de soutien du crédit externes, inclus dans les notations de dépôts bancaires. La notation de solidité financière n'envisage pas la probabilité qu'une banque reçoive un soutien externe, et n'aborde pas les risques découlant des mesures prises par les États pouvant interférer avec la capacité de la banque à honorer ses engagements en monnaie locale ou en devises. Les éléments considérés dans l'attribution de cette note sont spécifiques à la banque, comme les fondamentaux financiers, la valeur de l'enseigne, ainsi que la diversification des activités et des actifs.

Bien que cette note exclue les facteurs externes mentionnés plus haut, elle inclut d'autres facteurs de risque dans l'environnement opérationnel de la banque, comme la solidité et les performances futures de l'économie, la structure et la fragilité relative du système financier, ainsi que la qualité de la réglementation et de la supervision bancaires.

Notation de dépôts bancaires (« Bank Deposit Ratings ») en monnaie locale

La notation de dépôts, en tant qu'opinion sur le risque de crédit relatif, comprend la notation de solidité financière d'une banque et l'opinion de Moody's sur tout soutien externe. Plus précisément, la notation de dépôts bancaires attribuée par Moody's constitue une opinion sur la capacité d'une banque à rembourser en temps voulu ses dépôts. En tant que telle, elle vise à intégrer les aspects du risque de crédit relatifs à la capacité future de la banque notée à procéder au remboursement des dépôts de la clientèle. Il s'agit de la solidité financière intrinsèque, du risque de transfert souverain (pour les dépôts en devises) et des éléments de soutien externes, implicites et explicites. Si elle

ne tient pas compte de l'intérêt des mécanismes de garantie des dépôts, elle reconnaît néanmoins que les dispositifs dont les banques sont susceptibles de bénéficier directement peuvent être retenus comme un élément de soutien.

Selon la méthode d'analyse de défaut conjoint (JDA) de Moody's, la notation de dépôts en monnaie locale d'une banque est déterminée par l'intégration d'éléments de soutien externe dans l'évaluation du risque de base de la banque. Pour calculer la notation de dépôts en monnaie locale, la méthode JDA prend également en compte la notation du soutien potentiel, sous la forme du plafond des dépôts en monnaie locale du pays, l'évaluation par Moody's de la probabilité d'un soutien systémique en cas de difficultés et le degré de dépendance entre la note de l'émetteur et le plafond des dépôts en monnaie locale.

Notations sur échelle nationale (« National Scale Ratings »)

Les notations sur échelle nationale sont d'abord destinées aux investisseurs nationaux et ne sont pas comparables aux notes de Moody's applicables à l'échelle mondiale. Elles portent sur le risque de crédit relatif au sein d'un pays donné. Une notation Aaa sur l'échelle nationale de Moody's indique un émetteur ou une émission possédant la qualité de crédit la plus élevée et la perte attendue la plus faible par rapport aux autres émetteurs nationaux. Les notations sur échelle nationale classent donc les émetteurs nationaux les uns par rapport aux autres et non par rapport aux risques de défaut absolus. Les notations sur échelle nationale isolent les risques systémiques. Elles ne portent pas sur les prévisions de pertes associées à des événements systémiques qui pourraient affecter tous les émetteurs, même ceux qui reçoivent les notations les plus élevées sur l'échelle nationale.

Notations de dépôts bancaires en devises

Les notations Moody's des engagements d'une banque en devises étrangères sont déterminées à partir de la notation attribuée à la même catégorie d'engagements de ladite banque en monnaie locale. L'application aux banques de l'analyse de défaut conjoint (JDA) peut se traduire pour certaines banques par une notation élevée en monnaie locale pour certaines banques et, partant, à une notation élevée en devises étrangères. Il convient toutefois de souligner que les notations de dépôts bancaires en devises étrangères sont dans tous les cas au plafond-pays pour dépôts bancaires en devises. Cela peut donner lieu à l'attribution d'une notation de dépôts en devise différente (en principe inférieure) de celle des dépôts de la banque en monnaie locale.

Notations des titres de dette en devises étrangères

Les notations des titres de dette en devises étrangères sont déterminées à partir de la notation des titres de dette de la banque en monnaie locale pour la même catégorie d'engagement. A l'instar de la notation de dépôts bancaires en devises, la notation des titres de dette en devises étrangères peut également être soumise au plafond-pays pour obligations et autres titres de dette en devises ; cependant, dans certains cas, les notations des titres de dette en devises étrangères peuvent être autorisées à franchir le plafond-pays pour obligations en devises. Plusieurs facteurs sont pris en compte pour déterminer si une notation d'obligation en devises étrangères franchit le plafond-pays, notamment : la notation de l'émetteur en monnaie locale, la notation de l'obligation d'Etat en devise étrangère, le plafond-pays pour obligations et l'éligibilité des titres de dette à franchir le plafond.

À propos de la notation de la solidité financière des banques de Moody's

Le modèle de solidité financière des banques de Moody's (voir tableau ci-dessous) est une donnée stratégique dans l'évaluation de la solidité financière d'une banque, un outil clé permettant aux analystes de Moody's d'assurer la cohérence de l'approche entre les banques et les régions. Le modèle résultant et les notes individuelles sont examinés lors des comités de notation et peuvent être ajustés à la hausse ou à la baisse pour refléter les conditions spécifiques à chaque entité notée.

Facteurs pris en compte dans la notation

Crédit du Maroc

Facteurs de notation [1]	A	B	C	D	E	Notation globale	Tendance
Facteurs qualitatifs (70 %)						D-	
Facteur : Valeur d'enseigne (« Franchise Value »)						D-	En progrès
Part de marché et viabilité				x			
Diversification géographique					x		
Stabilité des résultats				x			
Diversification des résultats [2]							
Facteur : Positionnement risque						E+	En progrès
Gouvernance d'entreprise [2]				x			
- Actionnariat et complexité de l'organisation				x			
- Risque lié à un individu dont le rôle est considéré comme essentiel							
- Risques liés aux délits d'initié et parties liées							
Contrôles et gestion du risque				x			
- Gestion du risque				x			
- Contrôles			x				
Transparence de l'information financière				x			
- Comparabilité globale		x					
- Fréquence et respect des délais				x			
- Qualité de l'information financière					x		
Concentration des risques de crédit					x		
- Concentration emprunteurs	--	--	--	--	--		
- Concentration sectorielle			x				
Gestion de la liquidité				x			
Appétit pour le risque de marché			x				
Facteur : Conditions d'exploitation						D	En repli
Stabilité économique			x				
Intégrité et corruption				x			
Système juridique					x		
Facteurs financiers (30 %)						D+	
Facteur : Rentabilité						D+	
PPI / Actifs moyens pondérés du risque (RWA) «Bâle I»		2,43%					
Résultat net / Actifs moyens pondérés du risque (RWA) «Bâle I»			0,78%				
Facteur : Liquidité						C	
(Fonds de marché - Liquidités) / Total Actif		-4,65%					
Gestion de la liquidité				x			
Facteur : Adéquation des fonds propres						B+	
Ratio Tier 1 (%) - (« Bâle I »)		8,53%					
Actif corporel net attribuable aux actionnaires ordinaires/ Actifs moyens pondérés du risque (RWA) «Bâle I»	8,43%						
Facteur : Efficience						C	
Coefficient d'exploitation		58,01%					
Facteur : Qualité des actifs						E+	
Prêts douteux / Encours brut des prêts				7,39%			
Prêts douteux / (Fonds propres + Réserves pour créances douteuses)					51,92%		
Note la plus basse des facteurs financiers combinés (9 %)						E+	
Reconsidération de la solvabilité						Neutre	

Notation BFSR globale		D	
Notation BCA globale		Ba2	
Notation BFSR attribuée		D-	
Notation BCA attribuée		Ba3	

[1] – Les tirets en regard d'un facteur ou d'un sous-facteur particulier indiquent que la note se fonde sur des informations non publiées.

[2] – Un espace laissé en blanc sous Diversification des résultats ou Gouvernance d'entreprise correspond à un risque neutre.

La présente publication n'annonce aucune modification de la notation de crédit. Pour toutes les notations de crédit mentionnées dans la présente publication, veuillez vous référer au tableau des notations publié sur la page de l'émetteur/entité sur le site Internet <http://www.moody's.com> pour plus d'informations sur les mises à jour des notations de crédit et leur historique

MOODY'S INVESTORS SERVICE

Opinion de crédit : **Crédit du Maroc**

Analyse crédit – 14 Novembre 2013

Casablanca, Maroc

Catégorie	Notation Moody's
Perspective	Négative(m)
Dépôts bancaires -Devise étrangère	Ba2/NP
Dépôts bancaires -Monnaie locale	Baa3/P-3
Solidité financière des banques (BFSR)	D-
Évaluation du risque de crédit intrinsèque (BCA)	(Ba3)
Evaluation	(Ba1)

Contact

Analystes	Tél
Stathis A. Kyriakides, CFA/Limassol	357.25.586.586
Constantinos Kypreos/Limassol	
Yves Lemay/Londres	44.20.7772.5454

Indicateurs Clés

Crédit du Maroc (Etats financiers consolidés) [1]

	[2]6-13	[2]12-12	[2]12-11	[2]12-10	[2]12-09	Moyenne
Total de l'actif (en millions de MAD)	49.361,8	47.799,5	46.876,4	44.722,3	42.160,5	[3]4,0
Total de l'actif (en millions de USD)	5.767,1	5.650,2	5.469,0	5.359,5	5.342,0	[3]1,9
Fonds propres corporels (en millions de MAD)	3.344,0	3.453,6	3.173,5	2.908,8	2.581,8	[3]6,7
Fonds propres corporels (en millions de USD)	390,7	408,2	370,2	348,6	327,1	[3]4,5
Marge d'intérêt nette (%)	3,3	3,6	3,8	3,8	3,7	[4]3,7
Résultat avant provisionnement / Actifs moyens pondérés des risques (%)	2,6	--	--	--	--	[5]2,6
Résultat net / Actifs moyens pondérés des risques (%)	0,9	--	--	--	--	[5]0,9
(Fonds d'investissement - Actifs liquides) / Total de l'actif (%)	-0,3	-2,2	-2,1	-6,2	1,1	[4]-1,9
Dépôts de base / Créances brutes moyennes (%)	93,1	86,9	92,9	96,7	94,2	[4]92,8
Capitaux propres tangibles / Actifs moyens pondérés des risques (%)	8,5	--	--	--	--	[5]8,5
Coefficient d'exploitation (%)	50,8	50,9	49,6	46,5	48,2	[4]49,2

Dépôts de base / Créances brutes (%)	10,3	8,4	8,3	7,6	5,4	[4]8,0
Créances douteuses / (Fonds propres + Réserves pour créances douteuses) (%)	64,1	52,6	56,1	55,4	45,0	[4]54,7

Source : Moody's

[1] Tous les ratios sont ajustés à l'aide des ajustements standard de Moody's [2] Bâle I ; IFRS [3] Taux de croissance annuel composé, basé sur les exercices soumis aux IFRS [4] Les exercices soumis aux IFRS ont été utilisés pour le calcul de la moyenne [5] Les exercices soumis à Bâle I et aux IFRS ont été utilisés pour le calcul de la moyenne

RÉSUMÉ DE L'ARGUMENTAIRE DE NOTATION

Moody's attribue à Crédit du Maroc (CdM) une notation globale Baa3 pour les dépôts bancaires en monnaie locale à long terme (*Global local currency* ou GLC), ce qui intègre un relèvement de trois crans par rapport à l'évaluation de crédit intrinsèque de la banque (ba3). Ce relèvement de trois crans reflète notre évaluation de la combinaison du soutien de sa maison-mère française, Crédit Agricole S.A. (CASA, notée A2 stable, D/ba2/baa2 stable), et du soutien systémique. La notation des dépôts en devises de CdM (Ba2/Not Prime) est soumise au plafond souverain fixé par Moody's pour ces derniers.

Les notations intrinsèques D-/ba3 de CdM reflètent principalement : (1) un réseau de taille moyenne établi de longue date au Maroc, qui bénéficie du transfert du savoir-faire et de l'expertise commerciale de Crédit Agricole, et (2) une dégradation des résultats financiers du CdM, notamment de la qualité de ses actifs et un matelas de fonds propres encore faible.

Facteurs de notation

- Réseau bien établi au Maroc, qui bénéficie du transfert d'expérience et du soutien de CASA
- Dégradation des indicateurs de qualité des actifs et nouvelle dégradation à prévoir
- Faible capacité d'absorption des pertes et rentabilité modérée
- Le CdM est principalement financé par les dépôts, qui constituent une source de financement jugée plus stable par Moody's
- Notation de dépôts bancaires reposant sur le soutien de la société mère et le soutien systémique en cas de besoin

Perspective de notation

Les notations intrinsèques de CdM sont assorties d'une perspective stable. Les notations des dépôts bancaires GLC de CdM sont affectées d'une perspective négative.

Facteurs susceptibles d'influencer la notation - à la hausse

Même si un rehaussement n'est pas à l'ordre du jour à court terme, comme l'indique la perspective négative, la notation pourrait être soumise à des pressions à la hausse dans les cas suivants (1) un renforcement notable des matelas de fonds propres de CdM ; (2) une réduction des risques de concentration reposant sur une seule signature et (3) une amélioration de l'environnement national dans lequel opère la banque.

Facteurs susceptibles d'influencer la notation - à la baisse

Des pressions à la baisse pourraient apparaître suite à (1) une détérioration de l'environnement opérationnel entraînant une accélération des prêts non productifs (créances en souffrance), ce qui pèserait sur la rentabilité et les fonds propres de la banque ; (2) l'accentuation des pressions sur la liquidité ou (3) une diminution des capacités de soutien de la société mère de CdM.

ÉLÉMENTS RETENUS DANS LA NOTATION

UN RÉSEAU BIEN ÉTABLI AU MAROC QUI BÉNÉFICIE DE L'EXPERTISE ET DU SOUTIEN DE CASA

CdM est doté d'un réseau domestique bien implanté (création dans les années 1920) proposant des services bancaires aux entreprises et aux particuliers. Sixième établissement de crédit du Maroc, CdM détient environ 5 % de l'actif bancaire total au sein d'un système bancaire concentré, les trois premières banques du pays se partageant plus de 60 % de l'encours total des prêts. Ces dernières années, CdM a centré ses efforts sur le développement de la banque de dépôts – en privilégiant notamment les prêts hypothécaires – et a investi dans l'expansion du réseau d'agences et les ressources humaines. La banque s'appuie sur son réseau de 345 succursales pour collecter des dépôts sur compte courant et livrets d'épargne à faible coût, générant ainsi une solide marge d'intérêts nette.

En juin 2013, les comptes courants et produits d'épargne bancaire représentaient environ 78 % du total des dépôts. CdM bénéficie également du soutien de la marque CASA et de clients notamment issus de la communauté des expatriés marocains à travers le réseau CASA en France. Sur le plan opérationnel, le groupe français permet également à CdM de tirer parti de son expérience dans des métiers spécialisés comme la banque d'investissement, le crédit à la consommation ainsi que dans les produits de trésorerie plus complexes.

DES INDICATEURS REFLÉTANT UNE MAUVAISE QUALITÉ DES ACTIFS ENCORE APPELÉE À SE DÉGRADER

Au cours des dernières années, les indicateurs relatifs à la qualité des actifs de CdM se sont régulièrement détériorés, avec une progression du ratio des prêts non productifs sur l'encours brut des prêts de 8,44 % en décembre 2012 et 5,37 % en décembre 2009 à 10,28 % en juin 2013. La couverture des créances douteuses s'est dégradée, les réserves pour créances douteuses ayant baissé pour s'établir à 69,11 % des prêts non productifs en juin 2013 contre 79,1 % au 31 décembre 2012.

Nous tablons sur une nouvelle dégradation des actifs en raison de conditions d'exercice de son activité défavorables qui devraient persister jusqu'à fin 2013 ; la croissance marocaine souffre en effet des liens commerciaux étroits que le pays entretient avec une UE (notamment la France et l'Espagne) en proie au ralentissement économique. Les secteurs économiques les plus sensibles sont ceux des entreprises dont les activités sont tournées vers l'exportation et le tourisme. À noter également un risque élevé de concentration reposant sur une seule signature qui constitue, selon notre analyse, une source supplémentaire de risque de crédit.

FAIBLES CAPACITÉS D'ABSORPTION DES PERTES ET RENTABILITÉ MODÉRÉE

L'annonce par CdM d'augmentation de capital de 442 millions de dirhams est accueillie favorablement par Moody's. La période de souscription s'est achevée le 31 octobre. Bien que les résultats ne soient pas encore divulgués, cette opération devrait être un succès compte tenu de la pleine participation de l'actionnaire principal révélée par l'équipe dirigeante. Cette augmentation de capital améliorera légèrement le ratio des fonds propres sur l'actif de la banque qui passera de 7,4 % en décembre 2012 à 7,9 % en juin 2013 (au pro-rata des résultats financiers). Selon nos estimations, l'augmentation de capital va contribuer à renforcer le ratio Tier 1 de la banque à 9,5 % (soit un niveau légèrement supérieur au nouveau taux minimum de 9 % en vigueur à compter de juin 2013). Quant à la rentabilité, elle devrait, selon nos prévisions, demeurer toujours aussi faible, limitant la génération interne de capitaux de la banque dans une perspective de court à moyen terme.

Pour le premier semestre 2013, CdM a affiché un résultat net de 183,5 millions de dirhams, en baisse de 3,0 % en glissement annuel, générant ainsi un faible rendement de l'actif de 0,74 %. La baisse des résultats est imputable à une diminution des revenus nets d'intérêts et de commissions, en dépit de solides gains liés au marché et d'une baisse des coûts du crédit. L'augmentation des coûts du crédit devrait continuer à peser sur la rentabilité de la banque, permettant ainsi de couvrir de nouvelles défaillances et de constituer des provisions.

DÉPÔTS : UNE SOURCE DE FINANCEMENT MAJEURE QUE NOUS JUGONS PLUS STABLE

Malgré le resserrement de la liquidité sur le marché, les niveaux de liquidité de CdM nous semblent satisfaisants, le ratio des liquidités sur actif total s'établissant à 17,7 % en juin 2013 (décembre 2012 : 21,7 %).

CdM est essentiellement financée par les dépôts, ceux-ci représentant 73 % de l'actif en juin 2013. La collecte des dépôts au cours des années précédentes n'a toutefois pas évolué au même rythme que la croissance des prêts. Le ratio des prêts nets sur dépôts est ainsi passé à 105 % en juin 2013. Les certificats de dépôt financent une tranche d'actifs d'environ 12 %. CdM devrait, selon nous, continuer à avoir recours à ces sources de financement qui nous semblent moins stables que les dépôts des clients, notamment ceux des particuliers, compte tenu de l'exacerbation de la concurrence dans ce domaine.

Sauf indication contraire, les données relatives aux tendances générales à l'échelle du système bancaire proviennent de la Banque centrale. Les chiffres propres à la banque sont extraits des états financiers consolidés de la société et des données financières de Moody's sur le secteur bancaire.

Notation de dépôts bancaires en monnaie locale - Analyse de défaut conjoint (*Joint Default Analysis*)

La notation de dépôts bancaires en monnaie locale (Baa3) de CdM bénéficie de 3 crans de rehaussement, au titre de la notation ba3 issue de l'évaluation du risque de crédit intrinsèque. Elle repose sur notre évaluation des possibilités de soutien de la part de la société mère (CASA) comme du soutien systémique, soit respectivement deux crans et un cran. CASA apporte en effet depuis longtemps un soutien opérationnel à CdM. Le groupe détient une participation majoritaire de 77 % dans CdM et réinvestit en permanence dans le capital de cette dernière. La notation des dépôts bancaires de CdM intègre également un cran au titre d'un éventuel soutien systémique, compte tenu de son

importance pour l'économie et le système des paiements, CdM étant la sixième banque du Maroc (avec 5 % des actifs du secteur bancaire).

Notation de dépôts bancaires en devises

La notation de dépôts bancaires en devises de CdM (Ba2/Not Prime) est soumise au plafond souverain fixé par Moody's pour ces derniers.

À PROPOS DES NOTATIONS DES BANQUES DE MOODY'S

Notation de solidité financière des Banques

La notation de solidité financière d'une banque attribuée par Moody's représente l'opinion de Moody's sur la sécurité et la santé intrinsèques d'une banque et, en tant que telle, exclut certains risques de crédit et éléments de soutien du crédit externes, inclus dans les notations de dépôts bancaires. La notation de solidité financière n'envisage pas la probabilité qu'une banque reçoive un soutien externe, et n'aborde pas les risques découlant des mesures prises par les États pouvant interférer avec la capacité de la banque à honorer ses engagements en monnaie locale ou en devises. Les éléments considérés dans l'attribution de cette note sont spécifiques à la banque, comme les fondamentaux financiers, la valeur de l'enseigne, ainsi que la diversification des activités et des actifs.

Bien que cette note exclue les facteurs externes mentionnés plus haut, elle inclut d'autres facteurs de risque dans l'environnement opérationnel de la banque, comme la solidité et les performances futures de l'économie, la structure et la fragilité relative du système financier, ainsi que la qualité de la réglementation et de la supervision bancaires.

Notation de dépôts bancaires en monnaie locale

La notation de dépôts, en tant qu'opinion sur le risque de crédit relatif, comprend la notation de solidité financière d'une banque et l'opinion de Moody's sur tout soutien externe. Plus précisément, la notation de dépôts bancaires attribuée par Moody's constitue une opinion sur la capacité d'une banque à rembourser en temps voulu ses dépôts. En tant que telle, elle vise à intégrer les aspects du risque de crédit relatifs à la capacité future de la banque notée à procéder au remboursement des dépôts de la clientèle. Il s'agit de la solidité financière intrinsèque, du risque de transfert souverain (pour les dépôts en devises) et des éléments de soutien externes, implicites et explicites. Si elle ne tient pas compte de l'intérêt des mécanismes de garantie des dépôts, elle reconnaît néanmoins que les dispositifs dont les banques sont susceptibles de bénéficier directement peuvent être retenus comme un élément de soutien.

Selon la méthode d'analyse de défaut conjoint (JDA) de Moody's, la notation de dépôts en monnaie locale d'une banque est déterminée par l'intégration d'éléments de soutien externe dans l'évaluation du risque de base de la banque. Pour calculer la notation de dépôts en monnaie locale, la méthode JDA prend également en compte la notation du soutien potentiel, sous la forme du plafond des dépôts en monnaie locale du pays, l'évaluation par Moody's de la probabilité d'un soutien systémique en cas de difficultés et le degré de dépendance entre la note de l'émetteur et le plafond des dépôts en monnaie locale.

Notations sur échelle nationale (*National Scale Ratings*)

Les notations sur échelle nationale sont d'abord destinées aux investisseurs nationaux et ne sont pas comparables aux notes de Moody's applicables à l'échelle mondiale. Elles portent sur le risque de crédit relatif au sein d'un pays donné. Une notation Aaa sur l'échelle nationale de Moody's indique un émetteur ou une émission possédant la qualité de crédit la plus élevée et la perte attendue la plus faible par rapport aux autres émetteurs nationaux. Les notations sur échelle nationale classent donc les émetteurs nationaux les uns par rapport aux autres et non par rapport aux risques de défaut absolus. Les notations sur échelle nationale isolent les risques systémiques. Elles ne portent pas sur les prévisions de pertes associées à des événements systémiques qui pourraient affecter tous les émetteurs, même ceux qui reçoivent les notations les plus élevées sur l'échelle nationale.

Notation de dépôts bancaires en devises

La notation de Moody's pour les dépôts en devises découle de la notation de dépôts en monnaie locale d'une banque pour la même classe de dépôts. La mise en œuvre de la méthode JDA pour les banques peut produire des notations en monnaie locale élevées pour certaines banques, qui pourraient également produire des notations en devises élevées. Néanmoins, il convient de noter que les notations de dépôts en devises sont dans tous les cas limitées par le plafond pays fixé pour ces derniers. Cela peut donner lieu à l'attribution d'une notation de dépôts en devises différente (généralement inférieure) de celle des dépôts de la banque en monnaie locale.

Notation de la dette en devises

Les notations de la dette en devises découlent de la notation de la dette en monnaie locale d'une banque. À l'instar des notations de dépôts en devises, elles peuvent être limitées par le plafond pays pour les titres de dette en devises

étrangères. Toutefois, dans certains cas, les notations des engagements en devises peuvent être autorisées à franchir le plafond en devises. Différents facteurs de notation sont pris en compte pour évaluer si une notation d'obligations en devises franchit ou non le plafond pays. Il s'agit de la notation en monnaie locale de l'émetteur, de la notation des titres de la dette en devises, du plafond pays pour les obligations et de l'éligibilité de la dette à franchir ce plafond.

À propos de la notation de la solidité financière des banques de Moody's

Le modèle de solidité financière des banques de Moody's (voir tableau ci-dessous) est une donnée stratégique dans l'évaluation de la solidité financière d'une banque, un outil clé permettant aux analystes de Moody's d'assurer la cohérence de l'approche entre les banques et les régions. Le modèle résultant et les notes individuelles sont examinés lors des comités de notation et peuvent être ajustés à la hausse ou à la baisse pour refléter les conditions spécifiques à chaque entité notée.

Facteurs pris en compte dans la notation

Crédit du Maroc

Facteurs de notation [1]	A	B	C	D	E	Score total	Evolution
Facteurs qualitatifs (70 %)						D-	
Facteur : Valeur d'enseigne						D-	Amélioration
Parts de marché et viabilité				X			
Diversification géographique					X		
Stabilité des bénéfices				X			
Diversification des bénéfices [2]							
Facteur : Positionnement par rapport au risque						E+	Amélioration
Gouvernance de la banque [2]				X			
-Complexité de l'actionnariat et de l'organisation				X			
- Risque homme-clé							
- Risque d'initié et de partie liée							
Contrôles et gestion du risque				X			
- Gestion du risque				X			
- Contrôles			X				
Transparence de l'information financière				X			
- Comparabilité globale		X					
- Fréquence et information en temps voulu				X			
- Qualité de l'information financière					X		
Concentration des risques de crédit					X		
- Concentration des emprunteurs	--	--	--	--	--		
- Concentration sectorielle			X				
Gestion de la liquidité				X			
Appétence pour le risque de marché			X				
Facteur : Environnement opérationnel						D	En baisse
Stabilité économique			X				
Intégrité et corruption				X			
Système judiciaire					X		
Facteurs financiers (30 %)						C-	
Facteur : Rentabilité						C+	
Résultat avant provision. / Actifs moyens pondérés des risques - Bâle I		2,90 %					

Résultat net / Actifs moyens pondérés des risques - Bâle I			1,00 %				
Facteur : Liquidité						C	
(Fonds d'investissement – Actifs liquides) / Total de l'actif		-3,50 %					
Gestion de la liquidité				X			
Facteur : Capitaux réglementaires						B+	
Ratio fonds propres durs Tier 1 (%) - Bâle I							
Capital ordinaire corporel / Actifs moyens pondérés des risques - Bâle I	8,20 %	8,50 %					
Facteur : Efficience						B	
Coefficient d'exploitation		49,01 %					
Facteur : Qualité des actifs						E+	
Créances douteuses / Créances brutes				8,12 %			
Créances douteuses / (Fonds propres + Provisions pour pertes sur créances)					54,55 %		
Note combinée la plus faible(9 %)						E+	
Test insolvabilité économique						Neutre	
Note globale de solidité financière de la banque						D	
Note globale de l'évaluation de base du crédit						ba2	
Notation intrinsèque BFSR solidité financière						D-	
Évaluation de base du crédit intrinsèque						ba3	

[1] - Les tirets indiqués pour un facteur ou sous-facteur donné signifient que le score est fondé sur des informations qui ne sont pas dans le public.

[2] - Un score vierge pour la diversification des bénéfices ou la gouvernance de la banque signifie que le risque est neutre.

Credit Rating Announcement



Ref: MA00315PRS00-1

2nd September 2016

Credit du Maroc's Ratings Affirmed with a 'Stable' Outlook

Capital Intelligence Ratings (CI Ratings or CI), the international credit rating agency, today announced that it has affirmed the ratings of Crédit du Maroc (CM), based in Casablanca, Morocco. CM's Financial Strength Rating (FSR) is affirmed at 'BB+', supported by the Bank's sound capital position and relatively good liquidity. The rating is constrained by the high level of non-performing loans (NPLs) and very weak profitability, which continues to be under pressure. The Outlook for the FSR is 'Stable'. Any further deterioration in asset quality and/or profitability could put the FSR under downward pressure.

CM's Long- and Short-Term Foreign Currency Ratings (FCRs) are maintained at 'BBB-' and 'A3', with a 'Stable' Outlook. Downward pressure on the FSR would likely flow into the FCRs. The Support Rating is maintained at '2', reflecting majority ownership by the French financial institution Credit Agricole (CA) and the high likelihood of support from the parent. The CA ownership provides uplift to the FCRs from CM's current FSR. CI believes there is a high probability that CA would be willing to support CM in case of need as it remains important to the Group's operations in north Africa. In addition, it represents less than 1% of CA's total assets.

CM holds a reasonable position in the Moroccan banking sector – controlling just over five per cent of sector assets – but has seen a deterioration in its performance over the last few years. Its financial profile has been hit through increasing NPLs due to weakness in the corporate and commercial loan book and an associated high cost of risk. This has resulted in consistently falling profitability, which was again the case in 2015. The Bank's NPLs rose in 2015 but at a reduced rate. However, the level of NPLs is very high and the highest in the peer group. The Bank's provision coverage is sound and has continued to improve.

The cost of risk increased again in 2015 and this has impacted CM's returns in association with low gross income. The Bank's net and non-interest income has been weak and not at a level which can absorb a relatively high expense base and cost of risk.

Aiding CM's position is a reasonable level of capital adequacy, although internal capital generation is low, reflecting low net profit and a high dividend payout. CM also has a relatively good liquidity profile; funding is nearly all sourced from domestic customer deposits and the base of liquid assets is sound and higher than most peer banks.

CM was established in 1963, when the 34-year-old branch of France's Crédit Lyonnais (CL) was incorporated as Crédit Lyonnais Maroc, adopting its present style in 1966. Current ownership consists principally of France's Crédit Agricole SA which owned 78.70% at end 2015. Wafa Assurance, one of the largest Moroccan insurance companies owned by Attijariwafa Bank, holds a 10% stake. At end 2015, CM had total assets of MAD50,703mn (USD5.1 billion).

CREDIT RATINGS

Foreign Currency		Financial Strength	Support	Outlook	
LT	ST			FC	FSR
BBB-	A3	BB+	2	Stable	Stable

Capital Intelligence Ratings Ltd. Oasis Complex, Block E, Gladstone Street, P.O. Box 53585, 3303 Limassol, Cyprus
Telephone: 357 25 342300 Facsimile: 357 25 817750 E-mail: capital@ciratings.com Web site: <http://www.ciratings.com>



CONTACT

Primary Analyst

Darren Stubing
Senior Credit Analyst
Tel: +357 2534 2300
Email: darren.stubing@ciratings.com

Secondary Analyst

Tom Kenzik
Senior Credit Analyst
Email: tom.kenzik@ciratings.com

Rating Committee Chairman

Rory Keelan
Senior Credit Analyst

The ratings have been initiated by CI. The issuer did not participate in the rating process. The information source used to prepare the credit ratings is public information. CI has access to the published financial statements of the issuer for the purpose of the rating, but did not have access to the issuer's internal accounts, management and other relevant internal documents. Nevertheless, CI considers the quality of information available on the issuer to be satisfactory for the purpose of assigning and maintaining credit ratings. CI does not audit or independently verify information received during the rating process.

The rating has been disclosed to the rated entity and released with no amendment following that disclosure. Ratings on the issuer were first released in January 1996. The ratings were last updated in September 2015.

The principal methodology used in determining the ratings is Bank Rating Methodology. The methodology, the meaning of each rating category, the time horizon of rating outlooks and the definition of default, as well as information on the attributes and limitations of CI's ratings, can be found at www.ciratings.com. CI's policy on unsolicited ratings including an explanation of the colour coding of credit rating symbols can be found at the same location. Historical performance data, including default rates, are available from a central repository established by ESMA (CEREP) at <http://cerp.esma.europa.eu>.

Capital Intelligence

Oasis Complex, Block E, Gladstone Street
PO Box 53585
CY 3303 Limassol
Cyprus

Telephone: +357 2534 2300
Facsimile: +357 2581 7750

E-mail: capital@ciratings.com
Web site: <http://www.ciratings.com>

CONTACT

Primary Analyst

Darren Stubing
Tel: +357 2534 2300
E-mail: darren.stubing@ciratings.com

Secondary Analyst

Thomas Kenzik
Senior Credit Analyst
E-mail: tom.kenzik@ciratings.com

Rating Committee Chairman

Morris Helal
Senior Credit Analyst

The ratings have been initiated by Capital Intelligence. However, the issuer participated in the rating process. The information sources used to prepare the credit ratings are the rated entity and public information. Capital Intelligence did not have access to the internal accounts or any other relevant internal documents of the issuer for the purpose of the rating, but considers the quality of information available on the issuer to be satisfactory for the purposes of assigning and maintaining credit ratings. Capital Intelligence does not audit or independently verify information received during the rating process.

The rating has been disclosed to the rated entity and released with no amendment following that disclosure. Ratings on the issuer were first released in January 1996. The ratings were last updated in August 2014.

The principal methodology used in determining the ratings is Bank Rating Methodology. The methodology, the meaning of each rating category, the time horizon of rating outlooks and the definition of default, as well as information on the attributes and limitations of CI's ratings, can be found at www.ciratings.com. CI's policy on unsolicited ratings including an explanation of the colour coding of credit rating symbols can be found at the same location. Historical performance data, including default rates, are available from a central repository established by ESMA (CEREP) at <http://cerep.esma.europa.eu>.

A Capital Intelligence rating is not a recommendation to purchase, sell, or hold a security of the institution, inasmuch as it does not comment as to market price or suitability for a particular investor.

Reproducing or distributing this publication without the publisher's consent is prohibited. Information has been obtained by Capital Intelligence from sources believed to be reliable. However, because of the possibility of human or mechanical error by our source, Capital Intelligence, or others, Capital Intelligence does not guarantee the accuracy, adequacy or completeness of any information and is not responsible for any error or omissions or for the results obtained from use of such information.

Copyright © Capital Intelligence (Cyprus) Limited 2015

CREDIT DU MAROC

Casablanca, Morocco

August 2015

RATINGS

	Current	Previous	Last Changed	USD (mn) MAD (mn)	2014 USD	2014 MAD	2013 MAD	2012 MAD
Sovereign	*NR							
Foreign Currency								
Long-Term:	BBB-	BB+	Nov 07	Total Assets	5,359	48,577	49,726	47,456
Short-Term:	A3	B	Nov 07	Net Loans	3,718	33,705	35,370	34,439
				Customer Deposits	4,514	40,919	42,379	40,537
Financial Strength	BB+	BBB-	Aug 13	Total Capital	452	4,096	3,969	3,354
				Gross Income	227	2,055	2,039	2,066
				Net Income	26	238	296	306
Support	2	-	-	Exchange Rate: USD/MAD		9.07	8.15	8.46
				%		2014	2013	2012
Outlook				NPL / Gross Loans		11.39	9.70	8.12
Foreign Currency	Stable	Positive	Aug 05	Loan-Loss Reserves /NPLs		76.44	76.08	77.06
Financial Strength	Stable	Negative	Aug 13	Capital Adequacy Ratio		14.48	13.19	13.10
				Net Loans / Stable Funds		74.48	76.01	77.99
				Estimated Net Interest Margin		3.19	3.17	3.54
				Cost / Income		57.52	56.24	55.95
				Return on Average Assets		0.48	0.61	0.65

*Not publicly rated; internal shadow sovereign rating assigned

RATINGS DRIVERS

Supporting the Rating

- Majority owned by Credit Agricole with board and senior management representation.
- Sound liquidity with a solid stock of liquid assets and funding, mainly supplied by customer deposits. All liquidity ratios improved in 2014.
- Improved capital adequacy position in 2014 (although aided by the fall in Risk Weighted Assets, specifically loans), maintaining the trend over the previous few years.

Constraining the Rating

- Non-performing loans (NPLs) continued to increase in 2014 and the NPL ratio is high and some way above peer banks. Unprovided NPLs to free capital is also high.
- Further decline in operating and net profit in 2014 and the Bank's profitability is very low. This reflects low net and non-interest income, weak asset growth, relatively high expenses and a continued high cost of risk.
- Challenging operating environment.

RATING RATIONALE

Credit du Maroc (CM) is majority owned and managed by the French institution Credit Agricole. The Bank holds a reasonable position in the Moroccan banking sector but has seen an erosion of its position and performance over the last few years. Its financial profile has been hit through increasing NPLs – due to weakness in the corporate and commercial loan book – and consistently falling profitability. The Bank's NPLs continued to rise in 2014 - albeit at a reduced rate - and the level of NPLs is high, and the highest in the peer group. The Bank's provision coverage is reasonable and remains steady. Effective NPL coverage remains low however.

The cost of risk has impacted CM's returns which again fell in 2014. CM's very weak returns reflect a poor level of gross income, which is also due to lacklustre asset growth, particularly loans (and an actual decline in 2014), over the past few years. Both net and non-interest income has been weak and not at a level which can absorb a relatively high expense base and cost of risk.

On the plus side, capital adequacy strengthened again – although aided by the decline in loans and hence risk weighted assets - in 2014 and is at a sound level. However, internal capital generation is low reflecting low net profit and a high dividend payout. CM also has a solid liquidity profile; funding is nearly all sourced from domestic customer deposits and the base of liquid assets is reasonable. All liquidity ratios recorded improvement in 2014.

CM's Financial Strength Rating (FSR) is affirmed at 'BB+', supported by the sound capital position and solid liquidity. It is constrained by a high and an increased level of NPLs and very weak profitability which has continued to come under pressure. The Outlook for the FSR is 'Stable'. That said, continued weak performance will put significant downward pressure on both the Outlook for the FSR and the FSR Rating. CM's Foreign Currency Ratings are maintained at 'BBB-' Long-Term and 'A3' Short-Term, with a 'Stable' Outlook. Additionally, downward pressure on the FSR would likely flow into the Foreign Currency Ratings. Foreign Currency Ratings are constrained by CI's internal assessment of sovereign credit risk. The Support Rating is maintained at '2', reflecting majority ownership by Credit Agricole and the high likelihood of support from the Parent.

OUTLOOK

CM's two clear challenges remain: that is to improve loan asset quality and increase, or at least stabilise, profitability. The Bank has seen a consistent rise in NPLs over the past few years, reflecting the weaker operating environment and specifically problems in the loan book. NPLs continued to rise in 2014, although at a reduced rate, and as expected. For 2015, CI expects the rise in NPLs to be marginal and the ratio may fall slightly if some growth is registered in loans. The rise in non-performing loans has caused a high cost of risk with the provision charge consuming a high proportion of operating profit. This continues to impact the Bank's returns. Nonetheless, CI expects the cost of risk to fall in 2015. CM's return on average assets is currently very weak. Low returns are also partly due to weak asset growth, a function of both the challenging operating environment and CM's growing NPLs (the Bank has restricted credit growth in order to try and improve loan asset quality). These factors have led to a low level of gross income. That said, CI expects CM's returns to improve slightly in 2015 but profitability will remain considerably below peer banks. On the domestic economy, higher GDP growth is forecast this year from both the non-agricultural and agricultural sectors.

CM's position is supported by its majority shareholder, Credit Agricole, which provides management and system support to CM. The Bank's liquidity and funding position is sound as is capital. Nearly all of the Bank's funding is sourced from domestic retail customer deposits, but growth has been poor.

BANK HISTORY AND STRATEGIES

Bank History

Crédit du Maroc (CM) was established in 1963, when the 34-year-old branch of France's Crédit Lyonnais (CL) was incorporated as Crédit Lyonnais Maroc - adopting its present style in 1966. The Bank was founded as a joint-venture wherein local investors, including the then state-owned BMCE, held a minority interest. Current ownership consists principally of France's Crédit Agricole S.A. Wafa Assurance, one of the largest Moroccan insurance companies and owned by Attijariwafa Bank (AWB), holds a 10% stake (previously 34%, see below). In 2004, Wafa Bank was acquired by Banque Commerciale du Maroc (BCM), while in France CL was acquired by Crédit Agricole S.A. The latter event, of course, meant that CL's 51% stake in CM passed to Crédit Agricole S.A. In September 2004, BCM merged with its newly-acquired WB subsidiary, creating a successor bank (AWB).

In late 2008, Credit Agricole S.A. signed an agreement with Morocco's Attijariwafa Bank to sell its stakes in some African operations to Attijariwafa. The transaction included selling assets in Congo, Cameroon, Gabon, Senegal and some other countries for an amount of EUR250mn. In turn, Credit Agricole purchased another 24% of Credit du Maroc, held by Wafa Assurance for EUR144mn to raise its share in CM to 77% (officially this was approved by the authorities only in late 2009).

Ownership Structure

The Bank receives support from Credit Agricole through board and senior management representatives, as well as product and technology expertise. Risk management is supported by the parent company's systems and knowledge.

Credit du Maroc's Shareholders	%
December 2014	
Crédit Agricole S.A.	78.56
Wafa Assurance	10.37
Others	11.07
Total	100.00

As the majority owner, support in case of need is expected to come from Crédit Agricole. However, this is not guaranteed. Support from the Moroccan authorities is also likely in case of need, as would be the situation for other major domestic banks. Moreover, there is an implicit agreement between banks in Morocco for sector support to a bank in case of need.

Moroccan Economy

The Moroccan economy continues to improve, albeit moderately, and macroeconomic prospects are reasonable but remain subject to external risks. After slowing to 2.9% in 2014, growth is expected around 5% in 2015, bolstered by a good agricultural output and a gradual acceleration of activity in other sectors. The external position has improved, benefiting from lower oil prices and the strong performance of exports from newly developed industries. The external current account deficit narrowed to 5.6% of GDP in 2014 and is expected to further decrease to around 3% of GDP in 2015.

Morocco's international reserves have continued to strengthen. The fiscal deficit has further contracted, owing in particular to measures taken by the government to reduce public expenditures. Public debt rose but, at about 65% of GDP, remains sustainable. Inflation remains low at about 1.5% year-on-year.

Over the medium term, growth should continue to accelerate, subject to an improvement in external conditions and the implementation of reforms. The risks of a protracted period of slow growth in advanced economies, particularly in Europe, a resurgence of higher energy prices, or increased market volatility remain significant and call for continued efforts to strengthen the resilience of the economy.

The reduction in external and fiscal vulnerabilities over the past two years was supported by strong policy action and reforms. Significant progress was made in reforming the subsidy system, thereby reducing its costs and associated fiscal risks. The adoption of a new budget law in May 2015 is an important step in improving the fiscal framework.

The monetary policy stance remains appropriate. The recent rebalancing of the weights of the euro and dollar in the basket to which the dirham is pegged is in line with the current structure of Morocco's external flows. Giving more flexibility to the exchange rate regime, in coordination with other macroeconomic policies, would further support the authorities' strategy to diversify export products and markets and help the economy better absorb shocks. Sustained efforts to improve the business environment, transparency, competition and governance are also needed to further improve competitiveness, foster stronger and more job-rich growth, and reduce poverty.

The third and last review under the IMF's Precautionary and Liquidity Line (PLL) arrangement was completed in 2014. The authorities do not intend to draw on PLL resources unless Morocco experiences severe balance-of-payments needs resulting from a significant deterioration in external conditions. In 2012, in an attempt to guard against potential exogenous shocks, Morocco asked for a credit line from the IMF under a 24-month USD6.2 billion PLL. This arrangement supported the Moroccan authorities' policy agenda to rebuild fiscal and external buffers and to address medium-term challenges by providing insurance against external risks.

Indicators	2012	2013	2014	2015	2016f
GDP Growth (%)	2.7	4.4	2.9	4.4	5.0
CPI inflation, period ave (%)	1.3	1.9	0.4	1.5	2.0
Gov balance, ex grants % GDP	-7.4	-5.2	-4.9	-4.3	-3.5
Current A/C, ex grants % GDP	-10.0	-8.3	-7.5	-4.7	-4.1
Total external debt % GDP	29.2	30.2	32.1	32.9	33.0
Gross reserves (in billions of US\$)	17.5	19.3	20.4	23.2	25.8
Total Government Debt % GDP	59.7	63.6	66.4	68.0	67.3
Credit to the private sector	4.8	3.8	4.6	-	-
Reserves Months of Imports	4.2	4.6	5.3	5.6	5.8

Source: IMF

Bank Al-Maghrib is committed to enhanced regulation and supervision, including the gradual adherence to Basel III norms on capital adequacy and liquidity. The Central Bank has increased the Tier 1 Capital to RWA ratio requirement to 9% and the regulatory CAR to 12%, effective June 2013. The new definition of capital by the Basel Committee was adopted in April 2013. Regarding the liquidity coverage ratio, a draft law is expected to be finalised once the final text is published by the Basel Committee. A transitional period will be observed before this ratio becomes fully operational. To strengthen macro-prudential supervision, mechanisms to better monitor systemic risk are being considered as part of ongoing reviews of the Central Bank statute.

The financial sector remains sound and resilient, benefiting from a strong regulatory and supervisory framework. Although rising, non-performing loans remain low and well provisioned. The authorities' efforts to continue improving the financial policy framework is welcome. After the adoption of a new banking law in November 2014, the mission looks forward to the adoption of a revised central bank law.

The Moroccan banking sector is relatively well-developed. The banking system is at the core of the financial sector, with bank assets equivalent to 127% of GDP in 2014. It comprises 19 banks, of which five are majority public-owned and seven majority foreign-owned. The sector is dominated by the six largest banks, which hold a market share of deposits and credit of about 84%. The three largest banks, Attijariwafa, Banque Marocaine du Commerce Extérieur (BMCE) and Banque Centrale Populaire (BCP), hold about two-thirds of total bank assets.

The sector remains sound overall. Aggregated data indicate that the banking sector as a whole is well capitalised. At end 2014, the average capital adequacy ratio was 13.4%, well above the minimum requirement. Deposits are the main funding source for banks, amounting to two-thirds of their liabilities on average in 2014. Banks' liquidity has been relatively tight prompting Bank Al-Maghrib (BAM) to fill the gap, which it did mainly through seven-day advances. Cash advances provided by BAM reached about 7% of total bank liabilities in 2014. NPLs remain relatively moderate but have increased recently, reflecting the economic slowdown, reaching 6.9% at end 2014. FX exposure remains relatively small. Domestic private credit is mainly provided in dirham; only about 3% of total domestic credit is in FX.

In addition, the recently approved new banking law establishes the possibility of special measures for domestic systemic institutions, including special resolution plans. The new banking law authorises the governor of the central bank to impose prudential measures for those banks considered as systemic domestically. In addition, it provides the governor with the power to set up an urgency mechanism to resolve banking crises through the establishment of a provisional administrator and the transfer of nonperforming assets to an ad hoc structure, or through a possible split.

Current Business Model

CM is the smallest in a field of six main Moroccan banks, with a market share of around 5.5% at end 2014. CM has typically concentrated on lending to individuals and large companies. The Bank operates a network of 353 branches in Morocco, two branches in France and one representative office in Milan, Italy.

Although on a small scale, CM follows a universal banking model, providing a wide range of banking services and products from simple retail activities to investment banking and capital market operations. Subsidiary operations include leasing, capital markets and insurance. These remain very small against the Bank's total assets.

The Bank aims to continue developing services and infrastructure across its three main divisions: retail, SME and corporate banking.

Principal Business Strategies

Although also focusing on the retail market, CM is differentiating itself from competitors by concentrating more towards the middle market, including the SME sector. Its main emphasis in this area is geared to exporters. The retail operations are performing well and main activities include consumer credits and mortgages. The latter is experiencing good growth. In the retail segment, growth in the Bank's operations are benefiting from a widening branch network.

CM's third segment is the corporate sector, with the Bank's link to Credit Agricole supporting activities. It is active with most of Morocco's main blue chip corporate, as well foreign company subsidiaries operating in the country. Credit Agricole also provides significant support on the retail banking side, particularly in terms of product design, marketing, operations and risk management.

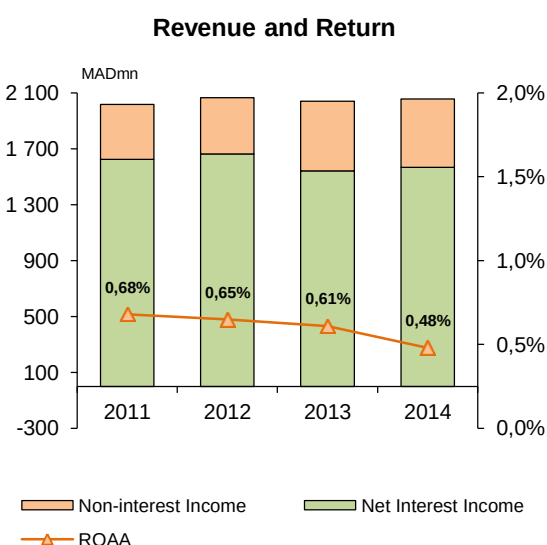
KEY FINANCIAL ISSUES

Accounts for 2014 were audited by PricewaterhouseCoopers Maroc and Fidaroc Grant Thornton, *Expert Comptable*, both of Casablanca, and presented according to International Financial Reporting Standards (IFRS). The accounts were unqualified. Data on restructured loans is not available.

FINANCIAL PERFORMANCE

Returns fall further in 2014 due to flat gross income and continued high cost of risk. CM's returns are weak and the lowest in the peer group. Low returns reflect weak net and non-interest income, low asset growth, relatively high expenses and the large provision charge. CM's returns weakened again in 2014, and this continues the trend of the past six years for the Bank. Its low returns are due to limited asset growth (in fact falling in 2014), modest net interest income, a relatively low level of non-interest income (NII), a high operating cost base and continued high provision charge relative to operating profit.

In 2014, CM's return on average assets fell to 0.48% from 0.61% in 2013. CM's profitability record has long-been modest, recording below the 1% level for many years, but has been on a



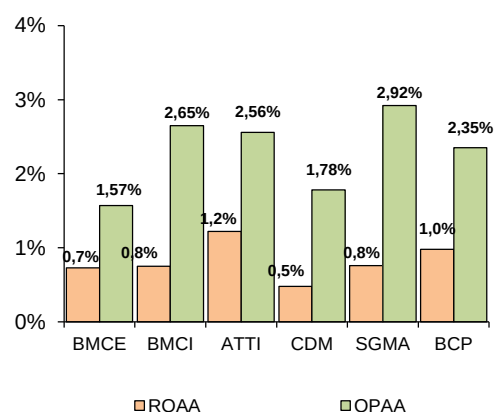
continual downward trend since 2008. Its operating profit on average assets, at 1.78% (2013: 1.84%), has also continued to fall many years. CM's bottom line is also impacted by a high provision charge – although down slightly in 2014 – and associated high cost of risk due to the level of NPLs which have grown over the last few years.

CM's main earnings drivers are its net interest income and a reasonably sound margin. Interest income was MAD2,423mn in 2014, down by 1.4% (2013: -1.9%) year-on-year. By far the main contributor is income from the Bank's loan portfolio. In 2014, the loan portfolio fell by 4.7%, reflecting weak credit demand on the back of continued low economic growth in Morocco. In the previous two years, credit growth was very weak. Loan yields also fell in 2014 due to the competitiveness in better quality credits. Both factors, but particularly the decline in the loan book, contributed to the fall in interest income. CM's loan book has not grown over the past four years due to tough economic conditions and the fact that the Bank has experienced deterioration in the quality of the loan book.

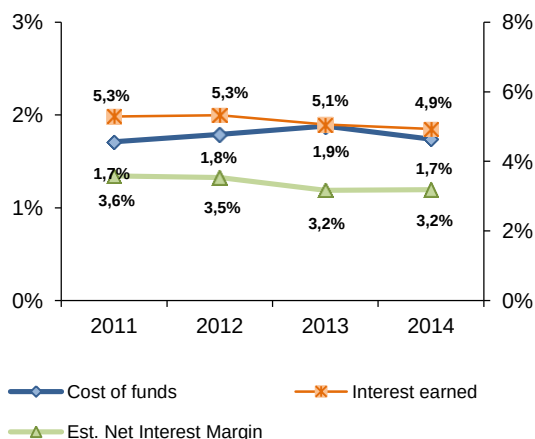
CM's operating profit on average assets is lower than the peer group average. The Bank's operating profit on average assets, at 1.78% (2013: 1.84%), is below the peer group average of 2.3%. It is some way below that of the highest ratio which is recorded by Société Générale Marocaine de Banques. CM's return on average assets (ROAA), at 0.48%, is the lowest in the peer group.

Key:
BMCI-Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie
ATTI-Attijariwafa
BCP-Banque Centrale Populaire
CDM-Credit du Maroc
SGMA- Société Générale Marocaine de Banques
BMCE-Banque Marocaine Commerce Exterior

Returns 2014



Estimated Net Interest Margin



CM's margins widen slightly in 2014 due to fall in the cost of funds. The Bank's margin remained slightly above the peer average. The Bank's estimated net interest margin (NIM) rose in 2014, widening by 2 basis points (bps) to 3.19% from 3.17% in 2013. The result was due to a 14bp fall in the cost of funds, to 1.74% in 2014. The decrease in the cost of funds reflected the fall in more expensive time deposits in 2014. Estimated interest on average earning assets declined by 13 bps to 4.93%. As mentioned above, the fall in loans in 2014 and tight margins in better quality corporate loans have been the factors in the fall in yields. Interest expense declined by 6.4% in 2014 with net interest income up by just 1.6% to MAD1,566mn. CM's estimated NIM of 3.19% is in line with the peer group average (excluding Groupe Banque Populaire).

Slight decline in non-interest income (NII) in 2014. NII fell in 2014, weakening by 1.7% to MAD489mn. This was due to declines in gains on securities, lower FX transaction income, and reduced other income on the back of weaker volumes. CM's level of NII is low, representing 23.8% (cf. 24.4% in 2013) of gross income at end 2014. The Bank's fee structure and strategy has not been developed over the years, with the Bank preferring to focus on interest activities. That said, CM's management hope to build its NII going forward, capitalising on its market position and growing (once the economy improves)

retail activities. Some progress was made in 2014 with fee and commission rising by 9.2% due to increased fees from loans and other bank customer related fees. The bulk of NII is derived from core fee and commission income, mainly linked to loans and credit cards. It also includes insurance related fees and bank customer related fees. Fee and commission income is very small against average assets at just 0.53%. Investment income from securities is also modest.

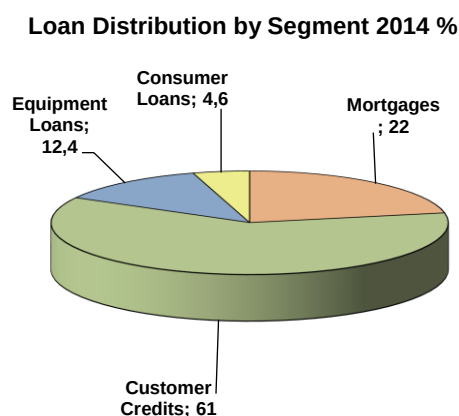
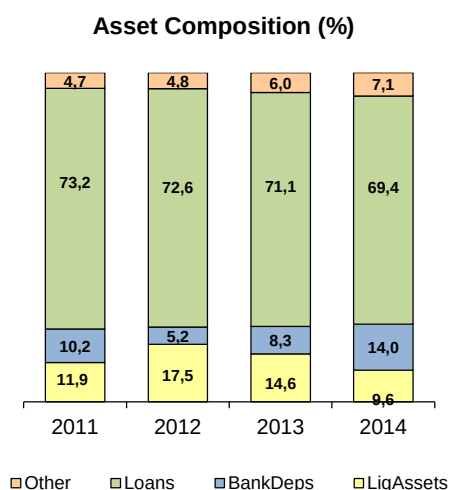
CM has lower efficiency ratios than peer banks. Operating expenses rose by only 3.1% in 2014 but formed a higher 2.41% of average total assets (ATA) against 2.36% in 2013. CM has a high operating expense base against both average assets and gross income. Against peer banks, its cost base is much higher. The operating expenses to gross income ratio was slightly higher (weaker) at 57.52% (based on CI calculations), against 56.24% in 2013, due to the limited growth in gross income. At 58%, there remains much scope to improve efficiency further, but mainly through lifting income which is currently low.

Another fall in operating profit recorded in 2014. Operating profit fell by 2.1% in 2014 to MAD873mn. As mentioned previously, there has also been a consistent downward trend against average assets for many years at CM.

Cost of risk remains high against operating profit but charge falls slightly in 2014. CM's net provision charge for doubtful debts fell by 3.5% to MAD496mn (includes 'other provisions and recoveries for risks and charges'). Total gross provisions were MAD1,021mn (2013: MAD1,064mn) including MAD830mn (2013: MAD887mn) provisions for receivables and commitments, MAD157mn (2013: MAD96mn) for loan losses, and MAD33mn (2013: MAD81mn) for other charges. Recoveries of provisions on loans was MAD525mn in 2014 (2013: MAD551mn) with reversals of provisions for loans MAD452mn (2013: MAD319mn), other provision reversals MAD58mn (2013: MAD203mn) and recoveries of loans written off MAD14mn (2013: MAD29mn).

The rise in NPLs was a lower 13.5% in 2014. The provisioning charge consumed a greater and high 56.8% (2013: 56.2%; 2012: 39.4% of operating profit). Net profit declined by 20% to MAD238mn; it was the fifth year in a row that the Bank has recorded a fall.

BALANCE SHEET



Decline in loan portfolio and overall fall in assets. Due to continued challenging economic conditions, CM's assets recorded a fall in 2014, led by the loan portfolio which decreased by 4.7%. Asset growth has been weak at CM for the last few years. Previously for CM, with Morocco achieving solid economic growth for some years and thus creating good loan demand and increased

penetration of the banking sector into the economy, loans to assets at CM increased from below 60% in 2006 to 77% at end 2009. CM's loan growth since then has been very limited up to and including 2013 before falling in 2014. A factor has also been CM's rising level of NPLs which in turn saw management reduce credit expansion and focus more on credit quality, or at least trying to arrest the increase in NPLs.

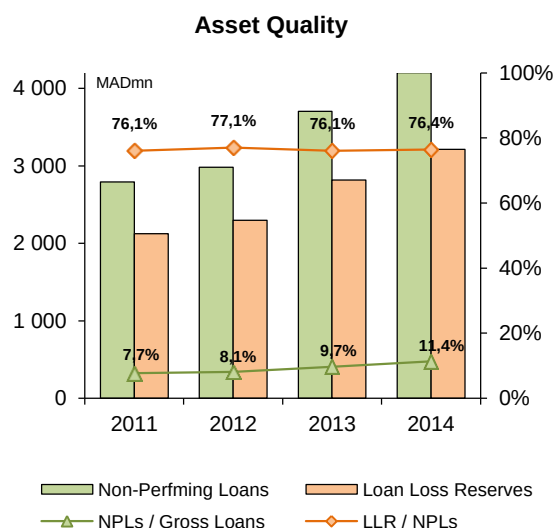
CM's loans accounted for a lower 69.4% (2013: 71.1%) of total assets at end 2014. By sector, growth over the last few years up to 2013 has been at a higher rate in retail loans, with mortgage loans (housing finance) the main driver behind the rise in retail loans. However, retail loans and mortgage demand was weak in 2014. Corporate loans have seen little growth over recent time. Corporate loan growth in 2014 was marginally higher but equipment-type loans fell by 8.6% YoY. All business sectors saw limited growth. CM has typically concentrated on lending to large companies, but has been endeavouring to focus more on the retail sector, as is the case for other banks in Morocco.

Total liquid assets (liquid assets [cash, central bank and government securities], plus deposits with banks) continue to account for a reasonable 23.6% (2013: 22.9%) of total assets, up slightly from year end 2013. Deposits at the Central Bank were higher in 2014 but government securities fell, with liquid assets falling to 9.6% of total assets against 14.6% previously. Funds were again diverted to deposits with banks with CM searching for higher yield. Deposits with banks formed 14.0% of total assets (2013: 8.3%). All government securities are Moroccan government treasury bills (Dirham denominated). There is a good secondary market for these securities. Other marketable securities (4% of total assets) are nearly all domestic corporate bonds from financial institutions.

Well diversified loan book by economic sector. CM has a well diversified loan portfolio by sector. At end 2014, the largest sector exposure was to individuals/retail sector. Mortgages comprise 22% of the portfolio. Higher risk sectors such as auto, agriculture, textiles and hotels are small in exposure. However, these have been the main source of NPLs. The corporate sector has suffered over the last few years due to the deterioration in Morocco's main export market – the Eurozone. In addition, the hotel and tourism sector has been hit through a fall in visitors. Just over one-half of loans are short- and medium-term loans. Long-term loans are mainly corporate loans and mortgages.

The top 20 loans represented a reasonable 26% of gross loans at end 2014.

Further rise in NPLs in 2014 but increase at a reduced level. CM has a high level of NPLs. CM's NPLs rose by 13.5% (2013: +24.2%) in 2014 to MAD4,204mn. NPLs have risen briskly over the past five years. The increased rate of defaults reflected pressure in the corporate loan book, particularly in the textile, auto, construction and electronics industry. Weakness has been felt in the Moroccan economy as a result of the global financial crisis and in particular the problems in the EU. The Moroccan economy has seen pressure, particularly for manufacturers and exporters as the key EU market (particularly France and Spain) has been hit. High end property developments and hotels have also been impacted.



At year end 2014, NPLs represented a high 11.4% of gross loans against 9.7% at end 2013. The fall in net loans exacerbated the rise in the ratio in 2014. Loans are classified as NPLs at 90 days past due as per Central Bank regulations. CM's NPL ratio of 11.4% is higher than the sector NPL ratio of 6.9% at end 2014. This is in part due to the fact that the French owned banks, like CM, have a more

systematic and mechanical process of downgrading the quality of loans to NPLs than other local competitors. This is also stressed by the mother company who has strict rules of classification of loans, especially when the regional environment is not positive.

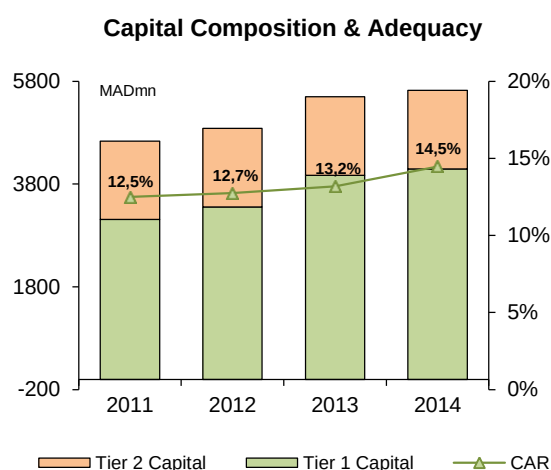
The interpretation of the fiscal law allowing the write-off of 100% provisioned loans in Morocco is still unclear. It is not clear at which date the write-off could be done without any fiscal risk. CM has taken the conservative side and prefers not to take a fiscal risk with write-offs. This is one reason why CM's NPL ratio is higher than other 100% Moroccan owned competitors. That said, CM's NPL ratio is also higher than the other French-owned banks in Morocco.

Provisioning coverage steady and at a satisfactory level. Loan-loss reserves (LLRs) to NPLs stood at an adequate 76.4% at end 2014 against 76.1% at end 2013. Looking at unprovided NPLs against free capital, the ratio was slightly higher at 35.3% at end 2014 against 33.8% at end 2013. The Bank is considered to have good collateral – including real estate, securities and cash – linked to its NPL portfolio, which, when included with specific provisions, increases coverage to 100%. The Bank also has general risk provisions of MAD330mn within liabilities. The effective NPL coverage, which also takes into account free capital, is however relatively low at 1.43x.

There was a fall in contingents in 2014, declining by 18.6% through guarantees and acceptances. Contingent activity is not significant, representing 31% of total assets.

Continued improvement in capital adequacy position in 2014. CM's CAR improved marginally to 14.48% at end 2014 from 13.19% at end 2013. Equity components adhere to Basel III standards whilst risk adjusted capital is based on Basel II standardised approach, including a charge for operational risk. The tier 1 ratio was 11.13% at end 2014 (2013: 9.96%).

Total capital was up by 3.2% to MAD4,096mn, representing 8.43% of total assets against 7.98% at end 2013. The increase was due to a small share capital increase together with retained earnings. CM's share capital increased by MAD71.5mn in 2013 through the issuance of 715,030 new CM shares.



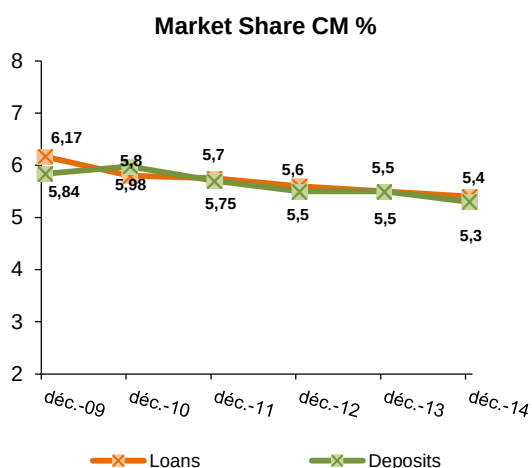
The Bank has a stock of Tier 2 Capital which includes subordinated debt. The most recent issue was in 2011: a ten year subordinated debt issue of MAD500mn which was structured under five tranches with an overall cost of around 5.3%. CM issues subordinated debt (Tier 2) to the extent required by the growth of its loan portfolio. CM's first issue of subordinated debt was in late 2008; this was a facility of MAD1 billion of ten year maturity at a fixed rate of 4.98%. Growth in core capital has been slow as paid-up capital has not been significantly increased for many years, with the exception of 2013. The rate of internal capital generation ratio is low, reflecting the high payout to shareholders. CM regularly increases its Tier 1 by distributing stock dividends. Total subordinated debt stood at MAD1,528mn at end 2014.

The minimum capital ratio for Moroccan banks is 12% (introduced from June 2013), with a minimum Tier 1 Capital ratio of 9%. Bank Al-Maghrib is committed to enhanced regulation and supervision, including the gradual adherence to Basel III norms on capital adequacy and liquidity. The new definition of capital by the Basel Committee was adopted in April 2013.

There is an ongoing transition to Basel II advanced approach for RWA. The Bank is in compliance with Basel III rules regarding regulatory capital and capital adequacy ratio (from June 2014 with full implementation in 2019). Minimum requirements are currently: CET1=8%; CET1+AT1=9%;

CAR=12%. CM is also in compliance with Basel III rules regarding liquidity (LCR) with minimum currently at 60% in Morocco.

Fixed assets comprise 2.0% of total assets. Investments in affiliates (these include leasing, insurance, brokerage, fund structuring and Banque International de Tanger) consume another 0.6%. Both figures are low and hence do not significantly impact the free capital position. Free capital stood at MAD2,808mn at end 2014. Free capital to total capital was sound at 69%.



CM has a comfortable liquidity position, with all liquidity ratios improving in 2014. CM's liquidity and funding position is viewed as sound with all ratios improving in 2014 due to the fall in net loans and increase in liquid assets. Over the three years to end 2013, domestic market liquidity for Moroccan banks tightened. The Central Bank of Morocco responded to the tightening of monetary conditions by increasing liquidity injections. Lower international reserves had a substantial restrictive impact on bank liquidity, contributing to slowing credit growth to 4% in 2013 (and 7% in 2012). While the policy interest rate has remained unchanged at 3% since March 2012, the Central Bank, Bank Al-Maghrib, doubled the daily average of its liquidity injections to help fill the liquidity shortage. It extended eligible collateral for its repo

facilities to shares of mutual funds backed by mortgages and loans to small and medium enterprises, and softened the eligibility criteria for certificates of deposits. In September 2012, it also cut its reserve requirements for banks by two percentage points to 4%. In 2014, liquidity for the sector improved, albeit slightly, again aided by weak credit growth.

CM's funding is mainly sourced from customer deposits. Customer deposits are the main source of funding for CM. However, deposit growth has been limited up to end 2013 and, in 2014, customer deposits fell by 3.5%, to MAD40,919mn. This represented a slightly lower 84.2% (2013: 85.2%) of total liabilities and capital at end 2014. Funding is very much retail dominated and not subject to the vagaries of the wholesale market.

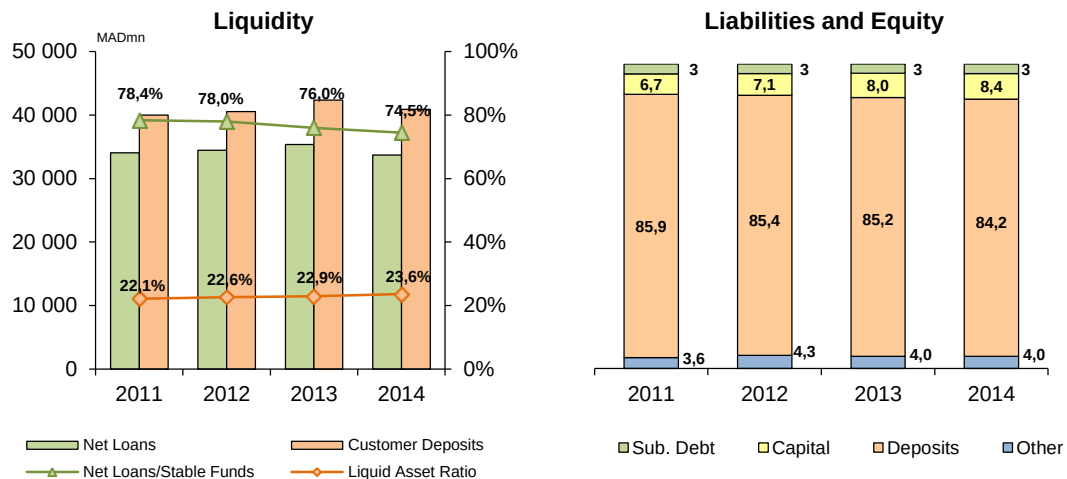
The low rise in overall deposits in 2014 was due to the fall in time deposits together with a decline in certificate of deposits (CDs). Time deposits declined by 9.0% to MAD5,812mn. Demand deposits, which are either no-cost or very low cost, form well over one-half of total deposits and rose slightly in 2014, increasing by 1.4% to MAD21,738mn. Savings deposits increased by 5.2% to MAD8,532mn. CASA deposits form a high 74% of total deposits. The low growth in deposits in 2014 saw the Bank's market share fall to 5.3%. CD's (classified as other deposits in the CI spreads) fell by 25% in 2014 to MAD4.8 billion. Within CDs there are longer term tenors over one year, thus providing support to maturity matching. CDs fell in 2014 due to lower rates.

The top 20 customer deposits comprised only 5% of total customer deposits at end 2014.

Loan-based liquidity ratios showed improvement in 2014 as the fall in net loans was greater than the decrease in customer deposits. The net loans to customer deposits ratio fell to 82.4% in 2014 from 83.5% in 2013. The net loans to stable funds ratio declined to a comfortable 74.5% from 76.0% in 2013. Both ratios remain sound. CM's liquid asset ratio stood at a slightly higher 23.6% (2013: 22.9%), and was also adequate. The Bank's holdings in liquid assets, including treasury bills, cash and Central Bank placements, together with bank placements, provide CM with a good stock of readily available liquid assets. With the rise in bank placements in 2014, the Bank increased its net placer position on the interbank market. The net liquid assets ratio rose slightly to 20.9% and remains sound.

The Bank has back-up funding facilities (the extent is not provided by management) from Credit Agricole, if needed. However, this back-up has not been used as there has been no need for it. The Moroccan Central Bank requires banks to maintain a regulatory minimum liquidity ratio of 100% at all times. This stipulates that short-term liquid assets must be greater than short-term liabilities up to one month. CM's ratio at end 2014 was in excess of the minimum.

Due to the short-term nature of the customer deposit profile, CM has a negative mismatch by maturity at the short-end, which is around 18% of total assets at three months. As with other Moroccan banks, the Forex position is immaterial due to restrictions placed on banks by Bank Al Maghrib.



The Bank's Liquidity Coverage Ratio (based on ECB definition) was 133% as at end 2014 against a minimum required ratio of 60% in Morocco currently. Overall, CM's liquidity position is currently solid, aided by a good base of customer deposits that provide the vast bulk of funding and a healthy stock of liquid assets.